This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Library of the University of Michigan
Bought with the income
of the
Ford - Messer
Bequest

AS
242
.B882

MÉMOIRES COURONNÉS

ET

AUTRES MÉMOIRES.

MÉMOIRES COURONNÉS

ET

AUTRES MÉMOIRES

PUBLIÉS PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE.

COLLECTION IN-8°. — TOME XLVIII

LETTRES

SOMMAIRE :

KURTH (G.). — La frontière linguistique en Belgique et dans le nord de la France. (Prix de Stassart décerné en 1888 pour une question d'histoire nationale.)

VOLUME I.

BRUXELLES,

F. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE,
rue de Louvain, 112

31 décembre 1895

LA

FRONTIÈRE LINGUISTIQUE

EN

BELGIQUE

ET

DANS LE NORD DE LA FRANCE,

PAR

Godefroid KURTH,

CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE.

DEVISE :

Francorum gens inclyta.

GRAND PRIX DE STASSART.

(Couronné par la Classe des lettres dans la séance du 9 mai 1888.)

Mémoire en réponse à la question suivante : « *Tracer, sur la carte de la Belgique et des départements français limitrophes, une ligne de démarcation indiquant la séparation* actuelle *des pays de langue romane et des pays de langue germanique. Consulter les anciens documents contenant des noms de localités, de* LIEUX DITS, *etc., et constater si cette ligne idéale est restée la même depuis des siècles, ou si, par exemple, telle commune wallonne est devenue flamande, et* VICE VERSA. *Dresser des cartes historiques indiquant ces fluctuations pour des périodes dont on laisse aux concurrents le soin de déterminer l'étendue. Enfin, rechercher les causes de l'instabilité ou de l'immutabilité signalées.* »

INTRODUCTION.

NATURE, UTILITÉ ET MÉTHODE DES ÉTUDES TOPONYMIQUES.

Dans toutes les sciences, le progrès consiste en ce que l'attention de l'esprit est successivement attirée sur quelque nouvel ordre de faits qui ne l'avait pas préoccupé jusqu'alors, et en ce qu'il s'efforce de trouver l'instrument qui lui permette de faire rentrer ces faits dans le cadre de ses investigations. C'est ainsi que l'on voit surgir de jour en jour, sur la souche féconde des connaissances humaines, des branches latérales qui deviennent pour la science principale autant de sciences auxiliaires, ayant chacune son domaine à elle et sa méthode spéciale.

Voilà, en deux mots, l'histoire de la toponymie. Il y avait longtemps qu'à force de creuser les problèmes historiques, l'esprit humain s'était vu attirer vers l'étude des noms de lieu, ce mystérieux réservoir de souvenirs dont beaucoup sont contemporains des premiers âges d'un peuple, et qui, tous, ont quelque chose à nous raconter sur les hommes et sur les choses du passé. La toponymie était donc depuis longtemps désignée aux chercheurs comme l'objet propre d'une science

nouvelle, et des esprits éminents, comme Leibniz et Joseph de Maistre, en avaient signalé l'utilité [1]. Mais les premiers qui s'avisèrent d'exploiter cette partie encore inculte du domaine de l'histoire, privés des instruments nécessaires et incapables d'ailleurs de les manier, même s'ils les avaient eus en mains, échouèrent entièrement, et les lamentables résultats de leurs laborieux efforts ne servirent qu'à discréditer pour longtemps les études toponymiques auprès d'une grande partie du public [2]. Il fallut bien des insuccès de ce genre pour faire comprendre enfin aux historiens que le vocabulaire de la toponymie, tout comme celui des langages usuels, ne peut être élucidé qu'au moyen de la science philologique. Mais la philologie elle-même, pour rendre des services à l'histoire, devait d'abord trouver sa propre voie, créer sa méthode et inspirer aux esprits sérieux assez de confiance pour qu'on se décidât à la prendre pour guide. Or, tous ces progrès n'ont guère été réalisés par elle que pendant le second tiers de ce siècle. Voilà ce qui explique l'apparition tardive de la toponymie comme science auxiliaire de l'histoire [3]. Fille de la philologie, elle ne pouvait pas devancer sa mère dans l'ordre des temps. Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir ses origines rattachées d'une manière intime au nom d'un des plus illustres philologues de ce siècle, du prince des germanistes, Jacob Grimm. On

[1] Voir leurs témoignages dans G. KURTH, *Les origines de la ville de Liége* (BULL. DE LA SOC. D'ART ET D'HIST. DE LIÉGE, t. II, pp. 7 et 8).

[2] Voir sur les plus anciennes tentatives d'interprétations toponymiques, EGLI, *Geschichte der geographischen Namenkunde*, Leipzig, 1886, pp. 14 et suivantes.

[3] J'ai développé plus longuement ces considérations dans *Les origines de la ville de Liége*.

peut dire que la toponymie, comme science, date du jour où il fit mettre au concours, par l'Académie de Berlin, la confection d'un recueil de tous les noms géographiques de l'Allemagne, classés selon les radicaux auxquels ils appartiennent et selon les époques où ils apparaissent, avec les diverses formes qu'ils ont revêtues selon les temps et les pays où ils ont été employés (1846). L'*Altdeutsches Namenbuch* de Foerstemann [1] doit le jour à cette pensée de Grimm, et ce vaste recueil, qui est resté jusqu'à présent unique dans son genre, a ouvert aux toponymistes la voie où beaucoup se sont engagés avec ardeur et succès. Je n'ai pas d'ailleurs à raconter ici les étapes de la toponymie [2]; il me suffira d'avoir précisé les origines et indiqué d'une manière générale les titres d'une science qu'on n'a plus le droit de méconnaître aujourd'hui.

L'objet propre de la toponymie, ce sont les noms divers sous lesquels l'homme a de tout temps désigné les lieux habités par lui, et sa méthode, c'est l'étude de ces noms d'après leur développement historique, tel que le déterminent les lois de la philologie. Il s'agit tout d'abord, pour le toponymiste, de rassembler les formes éparses des vocables sur lesquels doivent porter ses investigations, ensuite de poursuivre chacun dans ses vicissitudes de tout genre, depuis le jour où il apparaît pour la première fois dans l'histoire jusqu'à celui où il prend sa forme actuelle, puis enfin, après avoir constaté d'une manière authentique toutes ses variations,

[1] FOERSTEMANN, *Altdeutsches Namenbuch*. Erster Band : *Personennamen*, in-4°. Nordhausen, 1856. — Zweiter Band : *Ortsnamen*, Zweite völlig neue Bearbeitung, in-4°. Nordhausen, 1872.

[2] On trouvera ce travail, fait avec une grande érudition bibliographique, dans le livre d'Egli cité ci-dessus.

d'en rendre compte à la lumière des lois connues. Ce premier résultat acquis, il se trouvera en possession d'un certain nombre de radicaux dont il déterminera la nationalité, dont il s'efforcera de saisir le sens, et dont le sens, chaque fois qu'il l'aura débrouillé, lui apprendra souvent les circonstances mémorables ou du moins intéressantes qui ont présidé à la naissance du nom. On le voit, quelque modeste que puisse être la sphère d'action du toponymiste, il ne laisse pas d'y trouver la clef de plus d'une énigme historique, et, en particulier, il n'est plus guère possible d'étudier les origines d'un peuple ou d'un pays sans faire appel à ses lumières. Sur ces questions, les plus obscures et les plus embrouillées d'ordinaire, la toponymie répand souvent une clarté discrète et voilée. Qu'on lise par exemple le beau livre d'Arnold, intitulé : *Ansiedelungen und Wanderungen Deutscher Stämme* [1], et l'on verra quelle part considérable lui revient dans la solution des problèmes relatifs aux migrations et aux colonisations des peuples primitifs.

Le sujet que nous avons à traiter relève entièrement de la toponymie, et la question qu'il s'agit de résoudre ne saurait être tranchée que par elle. C'est ce que l'Académie a compris, en élargissant le cadre du concours qu'elle avait déjà ouvert en 1822. A cette date, elle posa la question en ces termes : *Quelle est l'origine de la différence qui existe par rapport à la langue entre les provinces dites flamandes et celles dites wallonnes? A quelle époque cette différence doit-elle être rapportée?* Le mémoire couronné de Raoux, en réponse à cette question [2],

[1] Marburg, 1881.

[2] *Mémoire sur l'origine des langues flamande et wallonne* (MÉM. COUR. DE L'ACAD. ROY. DE BRUXELLES, 1826, t. V).

bien que l'érudition en soit solide et la dialectique judicieuse, aboutit cependant, comme nous le montrerons, à des conclusions fausses, parce qu'à cette date la méthode toponymique était encore ignorée. Quant à celui que Meyer écrivit pour réfuter Raoux [1], le plus grand service qu'on puisse lui rendre, c'est de ne pas en parler. Mais n'anticipons pas sur le fond du débat, et bornons-nous à constater que, malgré l'intérêt qu'elle inspire depuis si longtemps, la question reste ouverte.

Réussirai-je à la trancher, moi qui ai pour tout mérite celui de venir le dernier, et de pouvoir profiter du concours d'une science qui n'existait pas encore au moment où, dans l'Académie et en dehors de son sein, les érudits cherchaient vainement la solution du problème? Je ne cacherai pas que j'en avais l'espoir quand j'ai commencé ce travail. Mais au fur et à mesure qu'il s'élargissait sous mes mains, les difficultés m'en devinrent plus manifestes. Je me rendis compte alors que pour faire une œuvre définitive ou du moins durable, il m'eût fallu être en état de recueillir d'une manière exacte et complète tous les éléments de mon étude. Or, tel n'est pas le cas. Mes matériaux étaient répartis non seulement dans les bibliothèques et les archives d'un grand nombre de villes belges et étrangères, mais dispersés sur toute la surface d'un vaste pays dans des centaines de communes rurales les plus diverses par la langue, par la nationalité et par le site. Il m'eût fallu pouvoir, le bâton à la main, parcourir l'une après l'autre toutes les localités qui ont fait l'objet de mes recherches, et après avoir copié sur leur

[1] *Mémoire sur l'origine de la différence relative à l'usage de la langue flamande ou wallonne dans les Pays-Bas* (NOUV. MÉM. DE L'ACAD. DE BRUXELLES, t. III, 1828).

cadastre communal le nom de leurs *lieux dits*, soumettre ces listes au contrôle d'habitants éclairés et anciens, qui eussent pu en combler les lacunes, corriger les transcriptions vicieuses du cadastre, et interpréter tous les noms qui ne s'expliquent que par l'idiome local. A défaut de ce travail, qui dépassait mes forces, il m'eût fallu, au moins pour un certain nombre de localités choisies dans les diverses régions, trouver les matériaux triés et classés par l'érudition des savants indigènes. Par-ci par-là, un seul glossaire toponymique bien fait élucide la toponymie de toute une région.

Malheureusement il n'existe presque rien qui réponde aux exigences les moins sévères. A diverses reprises, j'avais profité de la réunion de nos congrès archéologiques belges pour attirer l'attention des érudits locaux sur l'importance des travaux de ce genre [1]. Sur ma proposition, la quatrième section du Congrès archéologique d'Anvers, en 1886, avait voté la résolution suivante :

« La quatrième section signale à l'attention des sociétés » historiques, l'importance de l'étude des *noms de lieu*, et » émet le vœu de les voir recueillir d'une manière systéma- » tique et complète sous forme de glossaires raisonnés. »

L'année suivante (1887), au Congrès de Namur, afin de permettre aux érudits qui s'engageraient dans cette voie de travailler d'après des règles fixes, je leur offris, dans mon *Glossaire étymologique de Saint-Léger* [2], une espèce de type qui, avec de

[1] *Du but et des moyens d'action des sociétés historiques*, dans le COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE D'ANVERS, pp. 128-131.

[2] Paru dans le COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU CONGRÈS DE NAMUR, 1887, avec une carte.

légères modifications éventuelles, pouvait être adopté pour tous les travaux de ce genre. J'exposai une nouvelle fois, en détail, le programme des recherches toponymiques [1], et le Congrès renouvela le vœu déjà formulé à Anvers.

D'autre part, dans le programme des concours triennaux ouverts depuis 1886 par la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége pour des monographies de paroisses, j'ai fait inscrire un paragraphe recommandant spécialement l'étude de la toponymie locale [2]. Je ne puis pas dire que les résultats obtenus jusqu'ici aient correspondu aux efforts. La toponymie est restée, dans les travaux couronnés par la Société d'art et d'histoire, la partie la plus négligée et la moins bien étudiée; quant aux sociétés archéologiques, elles n'ont guère répondu jusqu'à présent à l'appel du Congrès de Namur. C'est à l'initiative privée que nous devons les meilleurs travaux parus depuis [3].

[1] Dans le COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU CONGRÈS DE NAMUR, 1887, pp. 78-91.

[2] Voir BULL. DE LA SOC. D'ART ET D'HIST. DU DIOCÈSE DE LIÉGE, t. IV (1886), p. XIV.

[3] Je signale notamment le *Glossaire toponymique de Saint-André-lez-Bruges*, par M. l'abbé VAN SPEYBROECK (dans les ANNALES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION POUR L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE ET DES ANTIQUITÉS DE LA FLANDRE, t. XXXVIII, 1888), et celui de la commune de Waremme, par M. A. DE RYCKEL (dans le BULL. DE LA SOC. D'ART ET D'HIST. DU DIOCÈSE DE LIÉGE, t. V).

A l'étranger, un travail qu'on peut considérer comme à peu près un modèle du genre, est celui de M. M. MARTINEZ : *Apuntes para una mapa topográfico-tradicional de la villa de Burguillos*, Séville, 1884.

Je mentionnerai aussi *Sainte-Sabine, noms de lieux, hameaux, fermes, bordages, maisons, carrefours, passages, ruisseaux*, par M. l'abbé COUTARD. Mamers, 1892.

A défaut de glossaires toponymiques, nous offrant les matériaux groupés, triés et élaborés, nous possédons toutefois, dès aujourd'hui, un certain nombre de noms de *lieux dits*, recueillis par commune, bien que sans ordre méthodique. Dans son grand ouvrage sur les communes belges, M. Alphonse Wauters a réuni ceux des communes des arrondissements de Louvain et de Bruxelles [1], et MM. De Potter et Broeckaert en ont fait autant pour le matériel toponymique des localités de la Flandre orientale [2]. En France, la Commission historique du Pas-de-Calais a fait dresser, par les instituteurs communaux, le recueil des noms de lieux de toutes les communes du département; ce recueil m'a été communiqué en manuscrit, et, malgré ce qu'il y a de nécessairement défectueux dans un travail entrepris dans de telles conditions, j'y ai puisé quantité d'excellents renseignements. Quant aux autres provinces, elles sont, sous le rapport de la toponymie, presque entièrement en friche. Sauf pour quelques rares localités mentionnées ci-dessus, c'est le cadastre seul, ce témoin si souvent inintelligent et inexact du parler populaire, qui m'a fourni mes renseignements sur la toponymie actuelle des provinces de Luxembourg, de Liége et de la Flandre occidentale [3]. Mais, je le répète, les renseignements fournis par le cadastre ont besoin d'un contrôle sévère, et les auteurs qui les accueillent sans les avoir vérifiés s'expo-

[1] Tarlier et Wauters, *La Belgique ancienne et moderne*, 3 vol. gr. in-8° à deux colonnes.

[2] *Geschiedenis der gemeenten der provincie Oost-Vlanderen*. Gand, volumes parus.

[3] Un assez grand nombre de noms de lieux figurent à la fin du *Dictionnaire géographique de la province de Liége* de Delvaux, mais il ne m'a pas

sent plus d'une fois à de sérieuses méprises. Comme il m'a été matériellement impossible de prendre cette précaution pour les innombrables noms dont j'ai dû m'occuper, on voudra bien ne pas m'attribuer la responsabilité de ceux qui se trouvent tronqués ou défigurés dans mon travail : je les reproduis tels qu'ils me sont fournis, et sans avoir, le plus souvent, l'occasion de les contrôler.

Mais il ne suffit pas de constater l'état actuel de la toponymie; il faut aussi, remontant le cours des âges, se rendre compte de ce qu'elle a été dans les siècles passés, retrouver, dans les documents écrits, les formes qu'avaient autrefois les noms d'aujourd'hui, noter avec soin les désignations, souvent fort nombreuses, qui ont disparu, recomposer, en un mot, un vocabulaire global, embrassant toute l'histoire toponymique de la région étudiée. Ce travail est souvent fort pénible, parce que les documents dans lesquels se trouve recueilli le matériel toponymique sont loin d'être faciles à découvrir. Ces documents, en effet, ne sont que fort rarement groupés dans les inventaires d'archives, sous les noms des localités auxquelles ils se rapportent, à moins toutefois qu'il ne s'agisse de registres aux œuvres de lois et aux actes de transfert passés devant les juridictions locales. Encore est-il à remarquer que ces registres, en général, ne remontent guère qu'au XVI^e^ ou au XVII^e^ siècle.

dispensé de recourir au cadastre. Pour le Luxembourg, une proposition du curé Sulbout, faite dès 1877, de faire recueillir les noms des *lieux dits* de toute la province, avait été repoussée par l'Institut archéologique. Depuis lors, M. Tandel avait semblé vouloir reprendre le projet de Sulbout et avait même imprimé, à titre de spécimen, la liste des *lieux dits* de Halanzy, mais il n'a pas donné suite à ce projet.

Pour se procurer des renseignements plus anciens, il faut parcourir les registres aux recettes et les pieds terriers des monastères et des grandes églises, souvent fort distantes de la localité à étudier; et lorsque, comme cela arrive souvent, on ignore le seigneur, on ignore en même temps la source. Il y a là une difficulté particulièrement grave, et devant laquelle, malgré de sérieux efforts, j'ai été plus d'une fois arrêté. Elle sera vaincue à la longue par le progrès continu des recherches historiques, et le jour viendra où le toponymiste qui refera mon travail aura à sa disposition tous les documents pour le rendre définitif. Mais ce sera l'œuvre du temps et de l'érudition locale, et, en attendant, on me pardonnera de n'avoir pas épuisé une tâche qui sera remplie, je l'espère, au siècle prochain.

Si la mise au jour et le classement des matériaux toponymiques sont encore si peu avancés, est-il besoin de dire que les recherches sur l'étymologie des noms de lieux sont encore en plus mauvais état? Pour faire d'une manière convenable le travail de statistique dont je viens de parler, il suffit d'avoir du loisir et de la bonne volonté. Mais pour expliquer les noms et pour rendre compte de leur origine, une solide éducation philologique est indispensable. Croirait-on qu'une vérité aussi claire a été méconnue obstinément par la plupart de ceux qui ont cédé à la séduction naturelle qu'ont sur les esprits les problèmes étymologiques? Le plaisir qu'ils y trouvaient leur semblait une justification suffisante de la mission qu'ils s'attribuaient de les résoudre; aussi le seuil de la toponymie est-il tout obstrué de leurs productions, dont la plupart sont d'une nullité parfaite, et quelques-unes même d'une extravagance plaisante. Ce genre de littérature est particulièrement bien

représenté en Belgique [1], où nous ne possédons, en fait de travaux sérieux dans ce domaine, que les écrits de Grandgagnage et quelques monographies isolées [2]. Donc, ici encore, je me vois privé des secours que j'avais le droit d'attendre des travaux de mes devanciers, et je serai obligé, le plus souvent, de faire moi-même le travail d'interprétation que je devrais trouver tout fait. On voudra bien me tenir compte de cette fâcheuse situation, et ne pas demander à mon travail tout ce que le sujet permettait d'espérer. J'ai d'ailleurs fait de mon mieux pour être, tout au moins, au niveau actuel de la science toponymique, et pour faire profiter cette étude de tous les résultats acquis jusqu'à ce jour.

Cela dit, j'exposerai en peu de mots les principes dont je me suis inspiré. J'ai voulu, dans la mesure de ce qui est

[1] Je n'ai pas le courage d'énumérer ici tous les livres qui sont l'objet de cette sentence sommaire; on en trouvera un aperçu critique dans EGLI, *Geschichte der geographischen Namenkunde*, 1886. La liste de M. Egli pourrait être complétée pour ce qui concerne les livres antérieurs à cette date; pour ceux qui ont paru depuis, l'auteur lui-même en rend compte annuellement dans le *Geographisches Jahrbuch* de Behm et Wagner, de Gotha.

[2] GRANDGAGNAGE, *Mémoire sur les anciens noms de lieux dans la Belgique orientale* (MÉM. DE L'AC. ROY. DE BRUXELLES, t. XXVI, 1854, in-4°).

ID., *Vocabulaire des anciens noms de lieux de la Belgique orientale*. Liége, 1859.

On peut aussi lire avec fruit : D. JONCKHEERE, *De l'origine du nom de Flandre* (REVUE CATHOLIQUE, t. LIII, trois articles, et t. LIV, années 1882 et 1883); VANDERKINDERE, *Les origines de la population flamande* (BULL. DE L'ACAD. ROY. DE BELGIQUE, 3e série, t. X, 1885, pp. 449 et suivantes); G. KURTH, *Les origines de la ville de Liége* (recueil cité); ID., *Majeroi* (ANNALES DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE D'ARLON, t. XVII).

actuellement possible, faire rentrer tous les noms toponymiques dans le cadre de mes recherches, aussi bien ceux des simples *lieux dits* qui n'ont d'ordinaire qu'une valeur topographique, que les noms de localités et d'habitations, que je classe sous la rubrique de noms géographiques proprement dits. Je fais une grande différence entre ces deux catégories de noms. Les renseignements que nous tirons des uns et des autres ne sont ni de même nature, ni d'égale valeur. Les noms géographiques proprement dits remontent, en général, aux origines de notre histoire; aucun d'eux, que je sache, si ce n'est par une remarquable exception, ne descend plus bas que le XIII[e] siècle. Les noms topographiques, au contraire, ne remontent pas beaucoup au delà de cette date; il n'ont été formés en grand nombre et ne sont devenus traditionnels qu'en même temps que les noms de famille. Voilà donc deux groupes de noms qui, se complétant l'un l'autre, nous offrent, si nous savons les lire, l'histoire complète de notre sol à ses diverses époques. Partant de la situation actuelle et remontant le cours des temps, nous interrogerons séparément l'un et l'autre groupe, en ayant soin de mêler le moins possible les informations qu'ils nous apporteront, et nous serons initiés par eux aux principaux mystères de notre sujet. Celui-là nous fera connaître l'état de la frontière linguistique au moment où se constituent les nationalités; celui-ci nous la montrera telle qu'elle s'est conservée pendant la plus grande partie du moyen âge et des temps modernes. De cette double enquête, il se dégagera des conclusions qui ne seront pas sans intérêt pour l'histoire.

LA

FRONTIÈRE LINGUISTIQUE

EN

BELGIQUE

ET

DANS LE NORD DE LA FRANCE.

LIVRE PREMIER.

LA FRONTIÈRE LINGUISTIQUE DEPUIS LE XIII^{e} SIÈCLE.

CHAPITRE PREMIER.

ÉTAT ACTUEL DE LA FRONTIÈRE LINGUISTIQUE EN BELGIQUE ET DANS LE NORD DE LA FRANCE.

La frontière linguistique suit en Belgique un tracé qui, courant d'abord du sud au nord et ensuite de l'est à l'ouest, partage tout le pays en deux parties presque égales. Tout ce qui est à l'ouest et au sud de cette frontière appartient au domaine de la langue française, tout ce qui est à l'est et au nord fait partie de celui des langues germaniques, c'est-à-dire de l'allemand à l'est et du flamand au nord. La ligne de démarcation commence au sud de la province de Luxembourg, entre le village de Halanzy, qui est wallon, et celui de Battincourt, qui, bien qu'appartenant à la même commune, est de langue allemande. Elle s'infléchit un peu vers le nord-ouest, pour atteindre, entre les communes de Vance et de Hachy, le point le plus occidental qu'elle occupe depuis Bâle jusqu'à Visé; puis elle oblique vers le nord-est, et, à partir de Tintange, se confond avec la frontière grand-ducale jusqu'à Beho, où elle rentre sur le territoire belge pour aller tout aussitôt se confondre avec la frontière prussienne jusqu'au delà de la province de Luxembourg. Elle pénètre ensuite dans la Prusse

rhénane, où elle laisse sur la gauche le pays de Malmédy avec une quinzaine de villages wallons, puis elle rentre en Belgique près de la Baraque Michel, d'où elle s'incline vers le nord-ouest dans la direction de la vallée de la Meuse, qu'elle atteint au nord de Visé.

Après avoir franchi ce fleuve, elle le descend jusqu'au delà de Lanaye, puis elle s'achemine vers l'ouest, non sans un certain nombre de petites courbes qui cependant n'altèrent pas considérablement la direction occidentale qu'elle garde jusqu'à la sortie du pays. Entre les provinces de Liége et de Limbourg, elle coïncide généralement avec la frontière administrative, bien que cette coïncidence ne soit pas complète, et qu'il y ait dans le Limbourg quelques villages wallons (Lanaye, Eben-Emael, Wonck, Roclenge-sur-Geer, Otrenge, Corswarem), de même que la province de Liége contient un groupe de localités flamandes formé par les villages du pays de Landen, dont Houtain-l'Évêque, Wamont et Overwinden forment la limite méridionale. Elle entre ensuite dans le Brabant qu'elle partage en deux parties inégales, l'arrondissement de Nivelles étant tout wallon, et ceux de Bruxelles et de Louvain n'ayant que quelques villages wallons à leur lisière méridionale. Au sortir du Brabant, elle traverse l'extrémité septentrionale de la province de Hainaut, dont quelques localités au nord reviennent à la langue flamande, passe entre le Hainaut et la Flandre orientale, entame encore cette province en filant au nord des villages wallons de Russeignies, d'Amougies et d'Orroir, franchit l'Escaut, et va border d'une lisière de communes wallonnes la partie méridionale de la Flandre occidentale, qu'elle quitte au delà de Ploegsteert pour pénétrer en France.

De là jusqu'à Saint-Venant et même jusqu'à Saint-Omer, elle ne modifie guère sa direction occidentale; mais ensuite, comme si elle venait de rencontrer quelque obstacle imprévu, au lieu de gagner directement la mer par Boulogne, elle revient vers le nord par une courbe assez forte, et n'atteint le rivage que dans les environs de Dunkerque, s'étant, sur ce parcours, confondue parfois avec la frontière des départements du Nord

et du Pas-de-Calais, mais sans la franchir jamais [1]. Il reste, à la vérité, dans ce dernier département, trois ou quatre loca-

[1] Pour le tracé de la frontière linguistique dans notre pays, je me suis servi principalement des recensements décennaux de 1846, 1866 et 1880, qui contiennent la mention de l'idiome parlé dans les diverses localités. Les renseignements fournis par cette source, tout officielle qu'elle est, ont cependant eux-mêmes besoin d'être contrôlés, et des erreurs graves s'y sont glissées. Voir sur le recensement de 1880 un article de M. PRAYON VAN ZUYLEN : *De statistiek der talen in België* (NEDERLANDSCH MUSEUM, 2de reeks, t. II², 1885). Cet écrivain fait remarquer que Borgt-Lombeke et Zellick en Brabant, Saint-Pierre-Cappelle en Hainaut, Linckhout, Guitchoven, Henis, Ryckel et Uyckhoven en Limbourg, qui sont autant de localités flamandes, sont indûment portées comme wallonnes, et qu'Athus, en Luxembourg, est signalé par erreur comme flamand alors qu'il appartient à la langue allemande. De mon côté, j'ai constaté que dans le recensement de 1846, on fait à tort figurer les communes hesbignonnes de Runsdorp et de Overhespen dans la colonne des localités wallonnes; elles sont foncièrement flamandes. Je ne parle pas ici des localités mixtes : la statistique à leur endroit n'est pas assez fixe pour permettre de les étudier d'une manière fructueuse; au surplus, il y a toujours un des deux idiomes qui y prédomine, et qui permet de les revendiquer pour lui.

J'ai consulté également les cartes de Berghaus et de Jusseret dans leurs atlas, celles de Bernhardi, de Kiepert et de Nabert, celle de Brämer dans *Nationalität und Sprache im Königreiche Belgien,* celle de De Bo dans le *Westvlaamsch Idioticon,* ainsi que les livres de Böckh (*Der Deutschen Volkszahl und Sprachgebiet in den europäischen Staaten,* Berlin, 1870) et de Gröber (*Grundriss der romanischen Philologie,* Strasbourg, 1846, pp. 420 et 421), et celui de Brämer, cité ci-dessus. Ces travaux ne sont pas toujours exempts d'erreurs. Böckh, page 185, soutient à tort que Halanzy est en majorité allemand; le fait est que ce village est wallon, mais que Battincourt, qui est une section de la commune de Halanzy, appartient à la langue allemande. Gröber, lui, donne un tracé fantaisiste de la frontière allemande dans le Luxembourg méridional; il semble limiter l'allemand à Arlon et à Weyler, y compris quelques localités non existantes, comme *Kachebach* et *Rombach;* il soutient à tort que la frontière des langues coïncide absolument avec celle des provinces de Liége et de Limbourg (voir mon texte ci-dessus); enfin, il fait une ville flamande de Wavre en Brabant, qui est wallon. Bernhardi, de son côté, place Martelange dans les villages wallons, alors qu'il est exclusivement germanique,

lités où le flamand est encore la langue de quelques indigènes (Clairmarais, Ruminghem, avec les hameaux de Haut-Pont et de Lysel à Saint-Omer); mais, là même, la prépondérance appartient depuis longtemps au français [1].

Voici d'ailleurs, pour plus d'exactitude, un aperçu complet de son parcours. Dans le tableau qui suit, on a indiqué, en deux colonnes, les communes qui sont contiguës de part et d'autre à la frontière.

et cette erreur se retrouve dans PAUL, *Grundriss der germanischen Philologie*, t. I, p. 257 article de Behaghel). De Bo, qui pourtant travaillait sur place, se trompe aussi en assignant au flamand Comines (Belgique), Houthem et Ploegsteert, qui sont romans, et en lui enlevant, par contre, Wervicq, qui est resté flamand.

[1] Cfr. É. RECLUS, *Géographie*, II, 782 et rectifier WINKLER, *Oud Nederland*, p. 233.

EN BELGIQUE

I. — Rive droite de la Meuse.

Communes wallonnes.		*Communes allemandes.*	
Halanzy (section de Halanzy).		Halanzy (sections d'Aix-sur-Cloix et de Battincourt).	Luxembourg belge.
Rachecourt.	Luxembourg belge.	Aubange.	
Meix-le-Tige.		Messancy.	
Châtillon.		Habergy.	
Vance.		Arlon.	
Habay-la-Neuve.		Heinsch.	
Anlier		Hachy.	
Fauvillers (section de Fauvillers).		Thiaumont.	
Hollange.		Nobressart.	
		Fauvillers (section de Bodange et de Wisenbach).	
		Tintange.	
Villers-la-Bonne-Eau.		Herlange.	Grand Duché de Luxembourg.
Wardin.		Winseler.	
Longvilly.		Ober-Wampach	
Noville-en-Ardenne.		Boevange.	
Tavigny.		Hachiville.	
Limerlé.		Bas-Bellain.	
Bovigny.			
Vielsalm.		Beho.	Lux. belge.
Petit-Thier.			
Pont.	Prusse rhénane.	Recht.	
Ligneuville.		Montenau.	Prusse rhénane.
Thirimont.		Iveldingen.	
Oudenval		Schoffen.	
Faymonville.		Bütgenbach.	
Gucuzaine.		Weywertz.	
Champagne.		Nidrum.	
Robertville.		Elsenborn.	
Sourbrod.		Kaltenherberg.	

	Communes wallonnes.	*Communes allemandes.*
LIÉGE.	Jalhay. Goé. Dolhain-Limbourg. Bilstain. Andrimont. Thimister. Clermont-sur-Berwinne. Charneux. Warsage Berneau. Visé.	Membach. Baelen. (Ici commencent les localités dont le flamand est la langue officielle.) Henri-Chapelle. Aubel. Fouron-Saint-Pierre. Fouron-Saint-Martin. Fouron-le-Comte. Moulard.

II. — Rive gauche de la Meuse.

	Communes wallonnes.	*Communes flamandes.*
LIMBOURG.	Lanaye. Eben-Emael. Wonck. Bassenge. Roclenge-sur-Geer.	Canne. Sichen. Fall-et-Mheer. Millen. Sluse.
LIÉGE.	Boirs. Glons. Paifve. Wihogne. Othée. Villers-l'Évêque.	
LIÉGE.	Crisnée. Thys.	
LIMB.	Otrenge.	
LIMBOURG.		Nederheim. Freeren. Heure-le-Tiexhe. Russon. Lowaige. Vechmael. Horpmael. Heers. Opheers. Bas-Heers. Roclenge-Looz. Goyer.

Communes wallonnes.		*Communes flamandes.*	
LIÉGE.	Oreye.	LIMB.	Rosoux.
	Granville.		Montenaeken.
	Bergilers.		Fresin
	Lantremange.		Corthys.
	Oleye.		
	Bettincourt.		
LIMB.	Corswarem.	LIÉGE	Montenaeken.
			Houtain-l'Évêque.
			Wamont.
			Landen.
			Overwinden.
			Neerwinden.
			Laer.
LIÉGE.	Berloz.		
	Hollogne-sur-Geer.		
	Boëlhe.		
	Trognée.		
	Cras-Avernas.		
	Bertrée.		
	Avernas-le-Baudouin.		
	Lincent.		
	Racourt.		
BRABANT.	Bas-Heylissem.		Esemael.
	Haut-Heylissem.		Zétrud-Lumay (section d'Autgaerd).
	Zétrud-Lumay.		Gossoncourt.
	L'Écluse.		Hougaerde.
	Bauvechain		Meldert.
	Tourinnes.		Willebringen.
	Mille.		Opvelp.
	Hamme.		Bierbeek.
	Nethen.		Weert-Saint-Georges.
	Bossut-Gottechain.		Rhode-Sainte-Agathe.
	Archennes.		Ottenbourg.
	Grez-Doiceau.		Over-Yssche.
	Wavre.		Hoeylaert.
	Rosière.		Rhode-Saint-Genèse.
	Rixensart.		Alsemberg.
	Genval.		Tourneppe.
	La Hulpe.		Lembecq.
	Waterloo.		Beerth (Brages).
	Braine-l'Alleu.		Heykruis (Haute-Croix).
	Wauthier-Braine.		
	Braine-le-Château.		
	Clabecq.		
	Tubize.		
	Saintes.		
	Bierghes.		

Communes wallonnes.		*Communes flamandes.*	
HAINAUT.	Petit-Enghien.	HAINAUT.	Enghien.
	Hoves.		Marcq.
	Bassilly.		Saint-Pierre-Cappelle.
	Bois-de-Lessinnes.		Biévène.
	Deux-Acren.		
	Goy.	FL. OR.	Over-Boulaere.
	Ogy.		Sarladinge.
	Flobecq.		
	Ellezelles.		
	Saint-Sauveur.	HAIN.	Everbecq.
	Wattripont.		
FL. OR.	Russeignies.	FL. OR.	Op-Brakel.
	Amougies.		Schoorisse.
	Orroir.		Etichove.
			Renaix.
HAIN.	Escanaffles.		Quaremont.
	Pottes.		Ruyen.
FL. OCC.	Espierres.	FLANDRE OCCIDENTALE.	Autryve.
	Dottignies.		Bossuyt.
	Luingne.		Helchin.
	Mouscron.		Coyghem.
	Reckem (mixte).		Belleghem.
			Rolleghem.
NORD.	Halluin.		Aelbeke.
	Bousbecque.		Lauwe.
FL. OCC.	Comines.		Menin.
	Houthem		Wervicq.
	Warneton.		Zandvoorde (mixte) [1].
	Ploegsteert.		Hollebeke.
			Wytschaete.
			Messines.
			Neuve-Église.

[1] Je laisse encore Zandvoorde aux Flamands, bien que, d'après le recensement de 1890, la population de langue française : 524 habitants dont 146 ne parlant que le français, arrive presque à équilibrer les Flamands : 829 dont 454 ne parlant que le flamand : cette dernière langue, en définitive, garde le dessus. Mais pour la même raison, je leur enlève Reckem, où il n'y a plus que 2,112 habitants parlant flamand (491 exclusivement) contre 2,265 parlant français (644 exclusivement).

EN FRANCE

	Communes wallonnes.	*Communes flamandes.*
Nord.	Nieppe.	Bailleul,
	Steenwerck.	Vieux-Berquin.
	Estaires.	Morbecque.
	Neuf-Berquin.	Steenbecque.
	Merville.	Sercus
	Haveskerque.	Lynde.
	Thiennes.	Eblinghem:
	Boeseghem.	Bavinchove.
	Blaringhem.	Zuydpeene.
	Renescure.	Noordpeene.
Pas-de-Calais.	Clairmarais [1].	Lederzeele.
	Saint-Omer.	Wulverdinghe.
		Millame.
		Cappellebrouck.
		Looberghe.
		Brouckerque.
		Spycker.
		Petite-Synthe [2].
Nord.	Saint-Momelin.	
	Watten.	
	Helque.	
	Saint-Pierrebrouck.	
	Bourbourg.	
	Craywick.	
	Loon.	
	Mardyck.	
	Grande-Synthe.	

[1] Je me suis conformé, pour la délimitation de la frontière linguistique en France, à la *Carte de la délimitation du flamand et du français dans le nord de la France*, par M. Bocave, publiée dans le tome III des Annales du Comité flamand de France, Dunkerque, 1857. J'ai aussi fait usage de celle de V. Derode, *Histoire de Lille* Lille, 1848, t. I, p. 49.

Un coup d'œil sur la carte suffit pour faire voir que cette frontière est unie et nivelée comme le pays qu'elle traverse. Pas de ces courbes brusques ni de ces angles aigus qui, ailleurs, la font ressembler à un rivage déchiqueté par des flots orageux. Pas d'îlots ou d'exclaves comme le sont par exemple, en Italie, les *Sette Comuni* et les *Tredici Comuni*, qui trahissent le reflux de l'un des deux éléments linguistiques! Ici, la ligne de démarcation court en ligne presque droite d'Arlon à Visé et de Visé à Dunkerque, tout au plus un peu ondulée comme tout ce qui n'est pas tiré au cordeau par la main de l'homme.

De quand date cette frontière? A quelles circonstances historiques faut-il en attribuer l'origine? A-t-elle toujours été immuable, ou bien n'a-t-elle pas été sujette à certaines fluctuations grâce auxquelles un idiome aurait gagné du terrain sur l'autre? Et, dans ce dernier cas, quand et sous l'empire de quelles causes se sont produites ces fluctuations? Voilà des questions qui n'ont pas encore été résolues, et auxquelles nous allons essayer de donner une réponse satisfaisante.

CHAPITRE II.

LA FRONTIÈRE LINGUISTIQUE SUR LA RIVE DROITE DE LA MEUSE.

En commençant notre étude de la toponymie rurale de la Belgique par la région du sud-est, nous porterons d'abord notre attention sur la partie de notre pays qui est située vers la rive droite de la Meuse, et nous examinerons ensuite celle des régions qui s'étendent à gauche de ce fleuve jusqu'à la frontière française. Dans une troisième division, nous nous occuperons des *lieux dits* des départements septentrionaux de la France.

On peut établir comme règle générale, pour toutes les localités de la première catégorie, qu'elles ont une toponymie nettement wallonne ou allemande, selon la langue qu'on y parle, et que nulle part les données fournies par l'étude des *lieux dits* ne sont en contradiction avec la position actuelle de la frontière linguistique. La seule exception apparente à cette règle est celle des communes wallonnes composées de plusieurs sections, parmi lesquelles il y en a une ou deux qui sont allemandes, comme c'est notamment le cas pour **Halanzy** qui est wallon, tandis que l'allemand est l'idiome des sections de **Battincourt** (*Bettenhoven*) et **d'Aix-sur-Clote** (*Esch auf der Hurt*). Mais ces diverses sections ont, à l'origine, constitué des communes distinctes, et c'est seulement de nos jours qu'elles ont été réunies; la frontière linguistique qui passe entre elles n'est que la trace vivante encore de l'indépendance où elles vivaient autrefois l'une de l'autre.

Nous avons dit que la toponymie actuelle des villages répandus le long de la frontière linguistique appartient incon-

testablement à la langue qui y est parlée, et c'est ce dont on se convaincra en parcourant les répertoires toponymiques annexés à notre travail. Cependant, à regarder les choses de plus près, on s'aperçoit que cette règle générale comporte un certain nombre d'exceptions, et que ces exceptions se rencontrent presque exclusivement du côté wallon. Nous ne parlons pas ici des noms empruntés d'abord par les Wallons au vocabulaire de leurs voisins, et qu'ils ont eux-mêmes appliqués à des endroits déterminés, ni davantage des noms propres de personnes ayant une origine allemande, et laissés par elles aux terres qu'elles avaient possédées. Cette double catégorie de vocables, dont nous auront à reparler plus loin, restera en dehors du cadre de nos recherches, et nous nous bornerons ici à ceux qui peuvent donner une probabilité quant à la langue de leurs auteurs.

Cela étant, nous n'avons rien à dire des villages de Halanzy et de Rachecourt, mais nous nous arrêtons un instant devant celui de **Meix-le-Tige**. Sa toponymie, dont malheureusement nous n'avons pu retrouver aucun élément ancien, est aujourd'hui toute romane, et il ne s'y trouve guère qu'un seul nom qui puisse être considéré comme ayant une origine germanique : c'est celui de *Rosvice* (*Ross-wiese*), dont au surplus l'étymologie est entièrement inconnue [1]. Il est évident que cet exemple isolé, et de plus extrêmement douteux, n'est pas de nature à nous apprendre quelque chose de précis, et je n'en aurais pas parlé si le nom même de Meix-le-Tige, c'est-à-dire *Meix-l'Allemand*, n'apportait ici un nouvel élément de conviction. Il arrive fréquemment que deux localités du même nom, situées des deux côtés de la frontière linguistique, soient distinguées l'une de l'autre par la désignation de la langue qu'on y parle; tel est le cas, dans la Lorraine, pour

[1] Il serait facile de dire que Rosvice signifie le *pré-aux-chevaux* (cfr. Quevaucamps), s'il n'était pas si dangereux d'indaguer sur la forme moderne d'un unique nom de lieu.

Audun-le-Romain et *Audun-le-Tige*, et, dans la Hesbaye, pour *Heure-le-Romain* et *Heure-le-Tiexhe*, comme aussi pour *Odeur-le-Romain* et *Odeur-le-Tiexhe*. Meix-le-Tige, qu'on appelle ainsi, sans doute, pour le distinguer de *Meix-devant-Virton* (*Meix in spelunca* dans de vieux documents), pourrait donc être considéré comme un village allemand qui aurait changé de langue, s'il était tout à fait établi que son qualificatif *le Tige* ne désigne pas simplement un village situé à la frontière allemande. Dans la province de Liége, les villages de *Wals-Wezeren* et de *Wals-Betz* (*Betsica Gallicorum*), ainsi appelés pour les distinguer de *Melck-Wezeren* et de *Geet-Betz*, leurs voisins, sont des villages très germaniques, avec une toponymie qui ne contient rien de roman ; il faut remarquer en outre que leurs homonymes, pas plus que celui de Meix-le-Tige, ne sont désignés par un nom de nationalité, ce qui serait le cas sans doute si l'on avait voulu les opposer à des correspondants alloglottes. Ainsi, notamment, Audun-le-Tige, Heure-le-Tiexhe et Odeur-le-Tiexhe ont chacun un homonyme qui est désigné par le qualificatif de Romain, et ces noms distinctifs répondent chaque fois à la réalité des choses. Je serais donc obligé de laisser dans le doute la nationalité de Meix-le-Tige, malgré l'épithète significative qu'il porte, si je n'avais pas sous la main, faute de mieux, un document qui jettera peut-être un peu de lumière sur la question. C'est un acte du conseil provincial de Luxembourg, en date de 1520, et relatif à un procès de sorcellerie où étaient en cause des habitants de ce village [1].

Or, nous savons que le conseil de Luxembourg se servait de la langue française pour juger les causes du quartier wallon de la province, et de l'allemande pour juger celles du quartier allemand. On pourrait donc considérer la question comme tranchée, sans une dernière difficulté. Les noms des cinq habi-

[1] *Publications de l'Institut Royal Grand-Ducal de Luxembourg*, t. XL. Luxembourg, 1888, p. 362.

tants de Meix-le-Tige cités dans l'acte de 1520 sont les suivants :

Johan der Wagener.
Endris Thierion.
Collignon.
Groiss Claes.
Maroige

Sur ces cinq noms, il y en a trois qui sont manifestement wallons : Thierion, Collignon et Maroie. Quant aux deux autres, ils pourraient l'être également, malgré la forme germanique qu'ils revêtent dans le document, car on sait que jusque dans les derniers siècles, les noms propres, tant les noms de famille que les prénoms, étaient ordinairement traduits d'une langue à l'autre pour peu qu'ils fussent traduisibles. *Johan der Wagener* pourrait de la sorte nous cacher un *Jehan le Charlier*, et *Groiss Claes* un *Grancolas*, et nous nous trouverions en présence d'une population toute wallonne de langue. Mais, même si nous laissons ces deux derniers noms à l'idiome germanique, il n'en restera pas moins trois sur cinq qui sont bien positivement wallons. S'il est permis de conclure, il faudrait supposer qu'à la date de 1520, Meix-le-Tige, encore resté allemand sous le rapport de la langue officielle, présentait déjà un mélange considérable d'éléments wallons et se trouvait sur le point de changer d'idiome.

On voit de quelles difficultés est entourée la question qui nous préoccupe, et combien le problème est délicat chaque fois que des documents explicites ne viennent pas nous en fournir la solution. Et c'est malheureusement le cas pour un nombre considérable de localités dépourvues jusqu'à présent de toute espèce de renseignements sur leur passé linguistique.

La commune de **Vance**, dont le nom allemand, *Wanen*, paraît un dérivé du germanique *veen*, nous laisse dans une incertitude plus grande encore. Dans sa toponymie, qui est incontestablement romane, je remarque, à la vérité, plusieurs noms difficiles à déchiffrer, mais derrière lesquels paraissent se cacher des vocables germaniques défigurés par un long

usage; tels sont : *à Ponick*, *au grève*, *le pré des Hanertes*, *Holdicke*, *au-dessus de Valande;* mais que faire de ces matériaux si frustes? D'autre part, je vois que dès la fin du XIII[e] siècle, Vance reçoit de ses seigneurs une charte d'affranchissement écrite en français. Il est vrai que, comme on le verra, c'était l'époque où le français était employé comme langue littéraire et officielle dans un grand nombre de localités germaniques, et par conséquent on ne peut tirer de la charte aucune conclusion solide. Remarquez cependant que cette charte est donnée aussi au hameau qui porte le nom bien germanique de **Totteraît** ou *Totteraed*, et qui faisait avec Vance une seule et même commune. Si l'on veut considérer que ce nom, comme toute la famille de ceux en *-rode* ou *-rade*, ne peut guère remonter au delà du IX[e] siècle, et que, le hameau se trouvant situé dans un territoire très pauvre, il a dû être de fondation fort récente[1], on sera forcé de conclure que l'endroit était jeune encore au XIII[e] siècle, et qu'il n'avait guère eu le temps d'oublier la langue de ses premiers colons. Et ceux-ci étant certainement des habitants du village de Vance — le lien communal conservé entre les deux localités ne permet pas d'en douter, — il en résulterait qu'à Vance aussi on parlait l'allemand à l'époque où surgit la colonie de Totteraed, aujourd'hui Villers-Tortru.

Ce ne sont là, assurément, que des vraisemblances, mais le peu de ressources qu'offrent au toponymiste les archives du Luxembourg nous oblige à nous en contenter.

Nous ne nous arrêterons pas devant quelques vocables à l'aspect germanique que nous rencontrons dans la toponymie des communes d'Anlier et de Hollange. Pour celle de Fauvillers, nous ferons remarquer que sur trois sections dont elle se compose, deux, celles de Bodange et de Wisenbach, sont des localités germaniques. Nous noterons à **Livarchamps** (commune de Villers-la-Bonne-Eau) les lieux-dits *Clusborne*

[1] Je renvoie, pour la preuve de ceci, au beau livre d'ARNOLD, *Ansiedelungen und Wanderungen deutscher Stämme*. pp. 444-461.

et *Kalborne* (Froide-Fontaine), et le nom de **Lutrebois** (XV^e^ siècle *Lutrebois*), si transparent qu'on y voit à l'instant apparaître l'allemand *Lauterbach* (= Clairefontaine) : voilà la preuve de la germanicité primitive de ces deux hameaux. A **Wardin**, par contre, nous foulons un sol parfaitement wallon, et qui ne paraît jamais avoir entendu l'idiome germanique que dans la bouche des étrangers. Non seulement la toponymie de Wardin, dès 1569, est tout à fait romane, mais un acte de 1562, que je m'en voudrais de reléguer dans l'appendice, nous apporte la preuve que ce village se trouvait dès lors à l'extrême frontière linguistique. « Par devant Guillaume de Warck, seigneur de Wardain, Henry Rompier, Evrard Collignon, ambedeux hommes de fief et Michell Colignon Dousche, homme et sergeant sont venuz et comparuz personnellement Ronckar de Doncol et *Marichine*, sa femme, lesquelz ont recogneu une disme qu'ilz ont à Bru venante de par *Jonfruwe* de Doncol et comme héritiers de la dite Jonfruwe en ont demandé et faict ban et relief par devant seigneur et hommes susdits en faisant le dit Thomas le serment ad ce pertinent et accoutume » [1].

Si les comptes de la ville et prévôté de **Bastogne**, dont les registres, commençant en 1444, reposent aux Archives du Royaume à Bruxelles, étaient plus explicites, nous en fournirions une preuve plus complète sans doute que ne le permet la pénurie des documents. Quoi qu'il en soit, et en attendant que de nouvelles recherches aient été couronnées de succès, nous croyons pouvoir affirmer que rien n'autorisait M. Neyen à écrire les lignes suivantes dans son *Histoire de Bastogne* : « Très anciennement, c'est-à-dire pendant les premiers siècles de l'existence de Bastogne jusqu'au XVI^e^, voire même jusqu'au XVII^e^ siècle, la langue allemande était généralement parlée dans cette ville, nouvelle preuve de l'origine celtique de cette

[1] *Œuvres de loi* de Wardin, aux Archives de l'État à Arlon. Encore aujourd'hui, Doncols est une localité allemande; Bastogne aussi est roman de toute antiquité.

localité, tandis que plus tard, et par un effet naturel du mélange des races, à la suite des relations plus fréquentes avec les provinces belgiques, le wallon s'y répandit davantage, au point que de nos jours il y est exclusivement en usage [1] ».

A **Moinet**, section de Longwilly, les lieux dits *Crindal* et la *Monedinge* nous rappellent tout au moins que nous ne sommes pas loin de la frontière, mais on ne s'en douterait pas à **Noville**, à **Tavigny** et à **Houffalize**, dont la toponymie romane est d'une absolue homogénéité. A **Limerlé**, au contraire, nous nous apercevons, dès les premiers pas dans la campagne, que nous foulons un sol autrefois germanique. Je ne parle pas ici des noms restés allemands qui se rencontrent juste au vif de la frontière, et qui auront été donnés par les voisins germaniques, mais de ceux qui sont à l'usage des Wallons de Limerlé même, et qui portent sous leur forme française le caractère ineffaçable de leur origine : tels sont *le heulse* (bois), *Stenne-house* (Steinhaus), *la voie de Cusseberre* (Kusberg), *Lignescheide* (Langscheid), *Gwasberre*, *Méquéborre*, *Laquéberre*, *Djérédalle*, *Languelarre* (Langlar), *Ladeborre*, *Dalle*, *Couquelberre*, *Rinquesindje*, etc. [2].

La toponymie de **Steinbach**, section de Limerlé, un peu plus à l'écart de la frontière, ne présente pas le même aspect, mais le nom même de la localité est, comme celui de Lutrebois, un indice irrécusable de germanicité. *Steinbach* ou, comme disent les habitants, *Steinbay*, c'est *le ruisseau qui court sur des pierres*, appellatif des plus fréquents dans la toponymie des pays de langue germanique [3]. Dès 1511, la population de cette localité ne porte que des noms de famille romans, et le nom d'un habitant *Jehan le Tyeche*, est une

[1] Neyen, *Histoire de Bastogne*, p. 225.

[2] *Berre = berg*, montagne; *Borre=born*, fontaine; *Dalle=thal*, vallée.

[3] Les *Steinbach* remplissent trois énormes colonnes de l'*Ortslexicon* de Rudolph, à raison de 75 en moyenne par colonne.

preuve péremptoire que cet Allemand y était un étranger [1].

Entre Bovigny et Beho (Bockholtz), nous arrivons à l'extrémité de la province de Luxembourg. **Bovigny** est wallon, **Beho**, allemand, mais avec une section wallonne, **Commanster**. Au delà de cette dernière localité, la frontière des langues cesse de se confondre avec la frontière politique; elle passe dans la Prusse rhénane. Les villages wallons que nous y rencontrons ont tous, sauf le dernier, **Sourbrod**, des noms à allure romane; quant à leur toponymie, elle ne trahit aucune origine allemande, et elle paraît aussi immuable que celle des villages les plus authentiquement wallons depuis l'origine. Seuls, les trois hameaux de **Faymonville**, de **Steinbach** et de **Ondinval**, serrés l'un contre l'autre à l'extrême frontière linguistique, nous offrent un résidu de vieux noms de *lieux dits* germaniques, défigurés par la prononciation wallonne. A Faymonville nous trouvons *Vestode, Steinroux, Oldevinque, la Schleid, la Noirdicque, Melestode.* Steinbach, dont le nom est caractéristique, possède encore un *champ à Wirtchenne*, et à Ondinval nous trouvons les *lieux dits* à *la Titsch, Ol Greffe, Bachlai, Waronbronn.* Il faut en conclure que ces trois localités, les seules de la Prusse wallonne, ont été romanisées depuis l'époque de la naissance des *lieux dits.*

Rentrant en Belgique en suivant la frontière des langues, j'ai beau interroger dans la province de Liége la toponymie de **Jalhay**, de **Goé**, de **Stembert** : ces localités, dont la dernière porte cependant un nom si expressif, ne gardent pas le moindre *lieu dit* germanique. Je n'en trouve qu'un seul à **Bilstain** : *Grunhaut*, nom bien significatif d'une forêt qui d'ailleurs y forme la limite des deux langues. Il est vrai que je n'ai pu remonter fort haut dans le passé de ces communes, sauf pour Goé, dont je possède un assez fort contingent de

[1] *Dénombrement des feux de la ville et prévôté de Bastogne*, aux Archives du Royaume.

noms des lieux pour l'année 1575, mais ils sont aussi romans que les plus modernes. Delvaux, à la vérité, nous apprend que le *lieu dit Natistay*, à Goé, s'appelait également *Ninsenberg;* mais que faire de cette assertion vague et d'ailleurs dénuée de preuves [1]?

La petite ville de **Limbourg**, commune romane, douée d'un nom authentiquement germanique, a longtemps défié mes investigations. Plusieurs circonstances m'avaient induit à croire qu'on y avait primitivement parlé flamand, mais je manquais de toute preuve toponymique, et les *lieux dits* actuels sont entièrement romans. Après avoir vainement feuilleté ce que les archives de Liége et de Bruxelles renferment de documents relatifs au duché de Limbourg, j'allais abandonner cette recherche, lorsque je tombai sur un registre censal du pays de Limbourg, conservé aux Archives du Royaume (*Chambre des Comptes*, 45117) et qui date de 1442. Ce registre, écrit par Jean Ripelman, curé de Goé, est tout entier en flamand, sauf la partie relative au ban de Herve, qui est en français; voici celle qui concerne Dolhain-Limbourg :

LIMBOURG.

Bachten d.n kalcoven.
In Marcha cheven (?).
In den Broich.
Aen den wech geheissen die gemeyne gemack.
Aen den wech van den broicke.
Op omtrent negen morgen lantz in Halu ind op drie morgen lantz a Salu.
Een buynder lantz gelegen op die heyde tuschen Lymborch ind Heymersberge aint Cruce ind op eynen hoff op Pichbach.
Henkenlyn.
Boven Huppretz boiren.
Op ten saert, op ter sarten.
Aan den salu.
Aen den wech daer men ten bosch wairt vaert.

[1] DELVAUX, *Dictionnaire géographique*, article GOÉ.

Op ten wech van Verviers komende uit eynen ort op Lusofosse dat suet bier was.
Omme dat wasser dat opten Bennelt in Belva geit.
Eyn bennelt gebeissen Kansar.
Ain Lyset.
In Luysonfosse aen Lyses lant.
Aen den steyn cuyle.
Bly hutte te Dailhem.
In Boveriers.
In Borynfosse.
Eyn bennet in Waxhomille.
Op Haerdaymont.
In den Nuwel.
Huckelbach.
Rotvelt.

Voilà une toponymie bien mélangée à coup sûr, et assez difficile à déchiffrer. L'énorme prépondérance des noms germaniques ne prouve rien ici : le document d'où ils sont extraits étant lui-même en flamand, tous ceux qui étaient encore compréhensibles auront été traduits en cette langue, et ils constituent la grande majorité. Mais que penser des autres? Notons d'abord la catégorie des noms qui ont gardé dans la traduction flamande une forme française, et qui, partant, peuvent être considérés comme incontestablement wallons; tels sont : *op ten saert* (sart) *Lusofosse, Belva, Kansar (?); Boveriers, Borynfosse, Waxhomille, Haerdaymont.* La population qui a baptisé de ces noms une partie du territoire de Dolhain et de Limbourg était une population wallonne, cela ne fait pas le moindre doute.

D'autre part, il est quelques noms du même ban qui sont certainement germaniques. De ce nombre est celui de *Rotvelt,* qui subsiste encore aujourd'hui dans la toponymie de Dolhain. Ceux de *Pichbach* et de *Huckelbach* semblent également avoir été, dès le XV^e^ siècle, des noms propres, c'est-à-dire réfractaires à toute traduction. Ils sont peu nombreux en somme, et deux ou trois s'appliquent à des cours d'eau : or, il est reconnu en toponymie que les cours d'eau gardent le plus longtemps le nom qu'ils ont reçu pour la première fois.

Il n'est donc nullement nécessaire de supposer, parce qu'on trouve deux ou trois noms de lieux d'origine germanique à Limbourg, en 1442, que le flamand y fût encore parlé à cette date. Ces noms étaient les derniers vestiges de l'ancienne langue de la localité, rien de plus. Une autre preuve que le wallon y était indigène au XV^e^ siècle, je la trouve dans une ligne déjà reproduite ci-dessus : *Op omtrent negen morgen lantz in Halu ind op III morgen lantz a Salu.* Ce simple mot : *a Salu,* employé ici pour désigner un lieu qu'ailleurs on appelle *aen den Salu*, témoigne avec une éloquence discrète, mais convaincante, de la langue parlée à Limbourg, en 1442. L'auteur du document a été distrait; il a oublié de traduire cette fois la préposition du nom, et elle nous suffit pour nous renseigner. Nous pouvons donc, de tout ce qui précède, conclure que vers le milieu du XV^e^ siècle, le wallon était depuis assez longtemps la langue prépondérante à Limbourg. Les noms des *lieux-dits* y étaient créés en cette langue, et il n'en subsistait plus qu'un petit nombre de formation germanique. Pourtant la romanisation ne devait pas remonter extrêmement haut, puisque la plupart des noms romans n'avaient pas encore eu le temps de perdre la valeur d'appellatifs, et qu'on pouvait les traduire si facilement, presque tous, en langue germanique.

D'autre part, **Clermont** et **Neufchâteau,** dont les noms sont des témoins irrécusables de leur origine romane, nous offrent plusieurs *lieux-dits* comme *Berick* (Berg), *la Bach, la Schiff, la Kuck, la Haustrée, Quoidbach*, etc.; mais il faut bien remarquer, encore une fois, que ces villages, situés à l'extrême frontière, contiennent nécessairement une lisière sur laquelle les deux langues peuvent se rencontrer et se croiser pendant des siècles, sans qu'il y ait déplacement de frontière.

Par contre, le recul du flamand est incontestable sur le territoire de la commune d'**Aubel,** dont plusieurs hameaux : *Knoepelstock, Creft Altena* et *Gorhez* (anciennement *Gorhem*), sont de provenance germanique, mais romanisés aujourd'hui, comme peut-être aussi ceux de *Saint-Jean-Sart* et *La Clouse,*

tandis qu'Aubel même avec *Neer-Aubel*, *Himmenich* et *Coesenberg* sont restés flamands [1].

Au surplus, Neufchâteau constitue le poste le plus avancé que l'idiome roman ait occupé au moyen âge, car, à cette époque, la Berwinne marquait les confins des deux langues, et tout ce qui se trouve sur la rive droite de ce cours d'eau appartenait à l'idiome germanique. En d'autres termes, les villages de **Dalhem**, de **Bombaye**, de **Warsage** et de **Berneau**, qui sont aujourd'hui wallons, ont parlé flamand autrefois, et leur toponymie en témoigne. Combien il faut regretter que les registres aux comptes du pays de Dalhem, commençant à une date aussi ancienne que 1393, ne contiennent pas un plus grand nombre de noms de lieux! La preuve de sa germanisation primitive éclaterait à tous les yeux. On peut d'ailleurs l'affirmer sans crainte : si Dalhem, la plus méridionale de ces localités et partant la plus romanisée, ne nous offre plus aujourd'hui d'autre *lieu-dit* germanique que sa *Haustrée* (Hoogstraet), en revanche, nous trouvons à Warsage le *Smalepatte* (l'étroit sentier), les hameaux de *Kraesborn* et de *Haustrée*, le *Steen*, le *Grondsdel*, qui était en 1612 le *Joorisdell* (Val-Saint-Georges), l'*Awendal*. Je citerai encore le *Weersterbosche* (bois de Warsage), situé au-dessous de *Coninxheid* (bruyère du roi), la *Mortcoule* (*Moer kuyl*, fosse marécageuse), *Rosebergh*, *Sclerech*, le ruisseau de la *Becque*, et le sart de *Wyenrot*, aujourd'hui *Winnerotte*, qui nous transportent en plein pays germanique. Un acte de 1644 complète la démonstration en nous signalant une « piedsente condist vulgairement la *stechsken* [2] ».

Bombaye a recouvert d'un assez fort vernis roman les noms de ses *lieux-dits*, sous lesquels l'observateur devine l'élément germanique, comme *Nactenne*, *Regge*, *Brandeloi*, tandis que d'autres comme le *Haasberg*, le *Cromwez*, *Lislande* sont recon-

[1] Rapport de M. Nicolaï, bourgmestre d'Aubel, dans le *Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne*, t. VII (1863), 2e partie, pp. 1 et suivantes.

[2] OEuvres de Warsage (Archives de Liége).

naissables au premier aspect. Au XVI^e^ siècle, entre 1536 et 1554, nous y trouvons de plus le *pré Jehenninghe*, la *court delle Noefstat*, la *court Butskin*, le *pré delle beecke*, *Schinck* et le *Gansbecke* [1], avec *Brandloi* et *Cromweis* encore existants.

Quant à Berneau, la romanisation totale de cette localité est toute récente, et ne s'est accomplie qu'au cours de ce siècle. Les registres aux œuvres de loi, conservés aux archives de Liége, dont la série s'étend de l'année 1608 à 1703, sont entièrement en flamand; bien plus, un autre registre de cette localité, datant de 1770, que j'ai consulté au secrétariat de la commune, emploie également le flamand, bien que déjà des parties en soient rédigées en français. Ce registre contient une espèce de cadastre, commencé en 1768 et terminé en 1770 par l'arpenteur juré Jan Leers; j'y ai relevé dans les premières feuilles, ne pouvant le lire en entier, les noms de lieux suivants :

Op den houloff.
Aen nachten.
In het bolsbeeker velt.
Aen den hen'enter.
Aen 't euxken.
Op den vourender wegh.
Op den lindepat.
Stuck genaemd de vier boenders.
De drooyh weyde.
De waale steege.
Boven den wynyaert.
In den hondt.
Den hoppenhoff
Aen het kruysken
Aen den sleutel
Op den tommerwegh.
Achter den zeyhel.
By den kerssebwomen wegh.
Boven het bosken op den kleenen steen.
Op den wyngaertsbergh, etc.

[1] Archives de Val-Dieu : *Paies* (Archives de Liége).

De ces noms, un certain nombre ont été traduits en français et existent encore aujourd'hui à Berneau, comme *by den kersseboomen wegh*, qui est devenu le *chemin du cerisier*, et *op den steen* qui est devenu *sur le pireux*. D'autres ont survécu sous leur forme germanique, mais altérée par la prononciation wallonne qui permet à peine de les reconnaître. Lorsque j'ai entendu à Berneau appeler *so li stécoule* et *Beuristrate* des endroits dont je venais de lire les noms originaux, *op de steen cuyle* et *Burgstraet*, dans un acte de 1770, j'ai eu l'impression très vive du changement linguistique accompli dans cette commune depuis un siècle à peine.

Il vaut la peine de noter, à l'occasion de ce pays, la langue dont on y faisait usage pour la rédaction des actes publics.

C'était souvent, pour les comptes des officiers publics, le français, parce que, comme on le verra au cours de ce travail, le français était une langue privilégiée et supérieure, dont on se servait souvent dans la haute classe et dans les affaires publiques, même en pays flamand ou allemand. Mais d'autres fois, et plus souvent même, dans les quatre villages en question, on recourait au flamand, et nous savons de science certaine qu'on n'a jamais fait usage de cet idiome en dehors des provinces où il était parlé. Bien plus, c'est en flamand que le gouvernement des ducs de Bourgogne correspond avec le comté de Dalhem; c'est en cette langue notamment qu'Antoine de Bourgogne, le 1er octobre 1413, s'adressa aux échevins des bans de Dalhem, Fouron, Aubel, Cheratte, Trembleur, Bombaye et Housse; c'est en flamand que sont rendus les comptes de la plupart des officiers de justice pour ce pays [1]. Ce qui est décisif d'ailleurs pour trancher la question, c'est l'idiome dans lequel étaient rédigées les *œuvres de loi*, c'est-à-dire les actes des transactions entre les habitants par-devant les échevinages; or, à Warsage, ces transactions se

[1] Rahl[enbeck], *Histoire de la ville et du comté de Dalhem*. Bruxelles, 1852, p. 98.

sont faites en flamand jusqu'en 1626 et en français à partir de cette date [1]. A Berneau, c'est en flamand aussi que sont rédigées les œuvres de loi, dont le plus ancien registre conservé, qui est de 1608, nous montre encore les contrats passés devant des magistrats qui se disent *tsamen schepenen der banck ende heerlykheit Berne* [2].

Enfin, les noms mêmes des localités en question parlent assez éloquemment, à part *Warsage*, dont la forme romane et la forme flamande attestent, par leur accord, la présence d'un *Warsaticum* primitif [3]. *Dalhem* (la maison de la vallée), *Bombaye* (Bulsbeeck, le ruisseau du taureau), *Berneau* (Bernaw, le pré sur la Berwinne), sont des types frappés au coin du pur thiois, et desquels nul ne pourrait contester la nationalité.

Nous avons de la sorte épuisé ce que nous apprennent les *lieux-dits* au sujet de la frontière linguistique actuelle sur la rive droite de la Meuse, et c'est seulement pour mémoire que nous rappelons, en finissant, une tradition d'après laquelle l'allemand aurait été autrefois la langue en usage à **Verviers.** Detrooz, qui mentionne cette tradition, la réfute avec une sagacité dont il ne fait pas toujours preuve :

« Il est certainement très faux, dit-il, que la langue allemande ait jamais été celle de Verviers, et une preuve de cette fausseté, c'est qu'on ne voit nulle part la plus légère trace que c'en ait été l'idiome. Ses plus anciens noms, des noms qui étaient en usage dans le XI[e] siècle, ou auparavant, sont des noms de l'ancienne langue romane. Pas un, ni des rues de la ville, ni des lieux environnants, n'a la moindre teinte de l'allemand [4]. »

[1] Le registre qui les contient est intitulé : *Register inhoudende die transporten, voeren laethof des heeren ter Nuwerburch tot die hoochstraet bynnen Weerst gelegen* (Archives de Liége).

[2] Archives de Liége, *OEuvres de la Cour de Berneau,* registre 1.

[3] Peut-être identique avec le nom du Wasiticum (Wasseige) dont parle Nithard, III, 3.

[4] Detrooz, *Histoire du marquisat de Franchimont.* Liége, 1809, p. 93.

Donc, et en attendant que l'étude des noms géographiques nous permette de faire un pas de plus, nous pouvons formuler comme suit le résultat de nos recherches sur la toponymie de la rive droite de la Meuse. Aussi loin que l'étude des *lieux-dits* nous permet de pousser nos investigations dans le passé, nous constatons que la frontière linguistique de ce côté n'a pas subi de changements notables. De Halanzy à Berneau, le français a, d'espace en espace, entamé le domaine de l'allemand ou du flamand, mais sans jamais avancer plus loin que la largeur d'une seule commune. C'est seulement dans l'ancien comté de Dalhem que ses conquêtes sont plus notables, puisqu'il y enlève d'un coup quatre communes à la fois. Un regard jeté sur la carte donnera facilement l'explication de ce phénomène. Le cours de la Berwinne, ancienne limite des deux langues, après avoir gardé depuis sa source une direction orientale jusqu'à Dalhem, fait, à partir de cette localité, une courbe très brusque vers le nord, et va se jeter dans la Meuse en aval de Visé. Nos quatre localités, autrefois germaniques, ont dû se trouver de bonne heure enclavées de la sorte dans le territoire wallon : à l'est, les communes de Mortroux et de Neufchâteau, à l'ouest, celles de Visé et de Richelle, les isolaient du milieu germanique avec lequel elles ne communiquaient guère que par le nord. Le nivellement de la frontière se sera fait d'une manière en quelque sorte inévitable, et sans qu'il faille d'autre raison, pour en rendre compte, que des circonstances purement géographiques.

TOPONYMIE

DES

COMMUNES SITUÉES SUR LA FRONTIÈRE LINGUISTIQUE.

PROVINCE DE LUXEMBOURG.

(J'ai copié les *lieux-dits* modernes au cadastre d'Arlon; les archives de cette ville et celles du Royaume, malgré de fréquentes explorations que j'y ai faites, ne m'ont fourni que fort peu de noms anciens)

HALANZY.

A. Battincourt.
Engelstal.
Hoelzer.
Brandiesbusch.
Wallerthal.
Rapp.
Diffenthal.
Theisberg.
Wellenthal.
Vor an der Rapp.
Heideschleid.
Auf dem Gärtgen.
Kleinwellenthal.
Vor an Theisberg.
Mengenthal.
Lohr.
Vor an Lohr.
In Mechel.
Hinter Bourgune.
Langsholswies.
Hinter Lohr.
Busch im Grund.
Holswies.
Thomlechsknap.
Zwischen den Büscher.
In der Acht.
Klairbüsch.
Vor an dem Klairbüsch.
Schlamfeld.
Auf dem Bonemert.
Kreberschshoel.
Roesigergrund.

Bosche.
Langs Klairbuschweg.
Ronnenbüsch.
Metzigerschleid.
Hinter Proschbüsch.
Proschbüsch.
Klein Rommeschloch.
Roesigerberg.
Büschimgrund.
Heideschleid.
Theisberg.
Diffenthal.
Unter der Langheck.
Auf dem Lentgen (Unter dem).
Im Bergenfeld.
Groff.
Im Meschberg.
Langslohr.
In Parten.
Ob dem Bour.
Vor an Mecher.
Im Kimmelt.
Im Stein.
Grossen Pesch.
Bredengart.
Im Dellig.
Krommesfeld.
Roesigerpaad.
Oben Kuttschengrund.
Langenberg.
Hedestalgen.
Kuttschengrund.
Auf Spreid.
Spreidbüsch.
Rommeschloch.
Auf Bottel.
Schenneschberg.
Galgenberg.
Mühlengrund.
Brill.
Siebenbour.
Grevengart.
Tedeberg.
Rauschenthal.
Ober Rauschenthal.
Auf der Stross.
Bei der Stross.
Mühlenwies.
In Brecken.
Oben der Mühlen.
In der Wolfskaul.
Münsch.
Langs Weschgeberg.
In Weschgeberg.
Visbas.
Ebs.
Bei der grosser grächt.
Ob der horkett.
Betschenthal.
Stecken.
Bei der Stecken.
Tautenloch.

B. Aix-sur-Cloix.

Eischerthal.
Merrenberg.
Leiperdang.
Velpertsberg.
Schetzebüsch.
Diffenthal.
Hasselt.
Langheck.
Hinter der Thom.
Honsreck.
Hinter dem Honsreck.
Im Freschelgen.
Lippesch.
Brochwies.
Op Leiperdang.
Neuwies.
Hinter der Dellt.
Auf der Dellt.
Brischelhoehl.

Auf Brischelhoehl.
Oppenthal.
Scheselshoehl.
In der Kater.
Vor der Thom.
Auf Thom.
Am Bettemerweg.
Kreberg.
Lentgen.
Rauschenthal.
Schlamfeld.
Ber dem Schlamfeld.
An der Stross.
Unten im Rauschenthal.
Tauteloch.
Beschenthal.
Auf der Brem.
Oben im Beschenthal.
Bettstadt.
In den Pillen.
Hinter den garten.
Kotter.
Auf der Drinck.
Drinck.
Vor auf der Dellt.
Am Metzigerweg.
Bei der Scheuerwies.
Metzigerhoehl.
Hinter der Kirch.
Auf der Acht.
Am Brühl.
Hinter der Croue.
Croue.
Auf der drisch.
In Beisch.
Auf der Gracht.
Auf Essen.
Am Holdangerweg bei den Steinkaulen.
Am Holdanger Weg.
Lamette.
Drisch.
Unten in Lamette.
In Bilber.
Auf Bilber.
Auf der Merchen.
Auf Kosserloch.
Blauenberg.
Schosserbund.
Landweg.
Unter der Wavricht.
Büschelgen.
In der Loch.
Bei Landweg.
Eiftgen.
Nasfeld.
Am Mühlenweg.
In Land.
Gärtgen.
Schwartzen Trisch.
Weller.
Mecker Knäpgen.
Kosserloch.
Obesbilber.

c. **Malamy.**

Bois Saint-Remy.
Haie Jero.
Fond de Crain.
Orlé le prêtre.
La Fetée.
Hautele.
Champ Bronvaux.
Bout de Nickbas
Le haut der nisot.
Frie.
Voie taupré.
Fond Saint-Vaux.
La hate Chipré.
Au dessus du Flande.
Le Flande.
Au dessus du fond Saint-Vaux.
Au chemin de Rachecourt.

Le blanc chare.
Au dessus du moulin.
Au dessus du haut chemin.
Haut chemin.
Dessous le moulin.
Entre les deux eaux.
L'abime.
Grand fossé.
La Harbinette.
Cladas.
Au dessus du trou du beau bois.
La fosse à l'eau.
Beau bois.
Trou du beau bois.
Fosse Audot.
Rousselincourt.
Henveaux.
Le haut de la justice.
Au dessus du fond de Rousselincourt.
En montant le haut de la justice.
Au dessus de l'abime.
Sur le fond de la ronche.
La Combroux.
Bleseumont.
Aux Asches.
Au chemin de Battincourt.
A Visbas.
La grande pralle.
Entre les deux pralles.
Au salou.
La petite pralle.
La perdrie.
A côté de la petite pralle.
La perte (?).
Paquis de la pralle.
Au charné.
Au breux.
Au ravin.
Au sentier de Bleseumont.
Fond de la Ronche.
Sur la côte du moulin.
Dessus le fond de la Ronche.
Au Vra.
A la barrière.
Les longs champs.
Au lac.
A la volette.
A la grosse bonde.
Grands champs.
A la serisière.
Près la chapelle Jacob.
Tournaille des champs de la chapelle Jacob.
Aux fossés.
La croix du curé.
Au courtis.
Le grand paquis.
A la motte.
A Busto.
La louvière.
Nickbas.
Derrière laite.
Lauriaumont.
Près Lauriaumont.
Au chemin du moulin
Secondvaux.
Sur Secondvaux.
Dessus Lauriaumont.
Dessous Nickbas.
A l'huile.
Derrière la boiteuse corvée.
Boiteuse corvée.
Lo gs prés.
A la fagneule.
Aux ares de Blo.
A Blo.
Sur Blo.
Meguimeau.
A l'épine du tombou.
Près la langue de bœuf.
Langue de bœuf.
A Gremipré.
Au dessus de Grewipré.

A la croix de Musson.
Langues fauchées.
Roubaivaux
Blocoup.
Maladrie.
Fourrière Damidin.
Aisances de la fourrière Damidin.
Sur Busto.
Au dessus de Villers.
Villers.
Sartai.
Four à Villers.
Entre Villers et le chemin de la Grand Ville.
Aux choux.
Entre le chemin de Longwy et l'Enclos.
Grands paquis.
Derrière les courtis.
Arnauprés.
Au dessus d'Arnauprés.
Paquis Jean Georges.
La Woève.
Dessous Fays.
Ribot.
Chenot.
Molais.
Holais.
Machompré.
Butai.
Chaousau.
Le fays.
La Massue.
Bois Haut.
Bois Genot.
Grand Chocry.
Petit Chocry.
Chauxfour.

RACHECOURT.

A Pryre.
Devant la chapelle.
Les hognes de Pryre.
Devant la Haie Dulieu.
La Haie Dulieu.
A Quechévaux.
A la brulière.
A Hobchette.
A Marie au pommier.
Horquette de Marie au pommier.
Devant la Haie Dulieu.
Sur Tige.
Au fond des Loges.
A Coupe Gelinne.
A la chapelle Trompette.
A Barbecuse.
Sur Rondé.
A Bizeury.
A Martin champ.
Haut de Rimont.
A la Clowire.
A Bizeury.
A Saint-Vaux.
Devant la brulière.
Au plein Tru.
En montant le plein Tru.
Au clos de la Vaux.
Sur le chemin des mineurs.
Au dessus de Barly.
Devant la brulière.
A Jauhache,
A la petite Barly.

A Barly.
En montant le haut de Willancourt.
Au Trabloux.
Fond des Dames.
Haut des Dames.
A la pessechiche.
Haut de Willancourt.
Au dessus du prélevé.
A Meyvaux.
A la Pola.
Le prélevé.
Sous les mineurs.
Au Howy.
A Bersiepré.
Au pré des voleurs.
Au dessus du moulin.
Au dessus de la haie de Late.
A la coure.
Derrière la coure.
Devant le chenois.
La taille Marion.
Au Fay.
Le chenois.
Derrière le chenois.
A Baudrichstal.
Au Pin lieu.
Sur le douare.
Sur le Bochet.
A Rechanvaux.
Fond de Liblocq.
A la Pralle.
Au Vivier.
A Geronvaux.
A Maude.
A la Core.
A Marde.
Les Lexires.
A la Nau.
A Creuzy voie.
Au vieux moulin.
A la Houye.
Sur les Lexires.
A Bernaumont.
Au dessus des Lexires.
A Chapiron.
A la pièce des moines.
Sur Bernaumont.
A Vire.
A la fosse Boulet.
Sous Vire.
Au champ de la ville.
Sur le Fay.
Au champ devant Luche.
Sur Rondé.
A la fosse.
A la Pichelotte.
Sur le horlé.
Au pachis.
A Laubussenire.
Maudrimont.
A la motte.
Aux fontaines.
La Pichelotte.
A Hossanchamp.
Devant la chapelle.
A Goudinvaux.
A la Fache.
A Paré Renoux.
A l'épine Sainte-Marie
Au chainet.
Sur la Fache.
A Merinvaux.
A la Soquette.
A la Goulette.
A Wigninvaux.
Sur Mandrimont.
A Lackmann.
A Coulonvaux.
Devant Launois.
Derrière Stalon.
Les Percherys.

MEIX-LE-TIGE.

Bois communal dit Vivier Jean de Han.
Bois communal dit Lagland.
Bois des seigneurs.
A la bruyère.
Bois brûlé.
A Rossé.
A la gagière.
Au trou de Longwy.
Sur le bois Roussé.
Bois Roussé.
Au champ des Rouges.
A la voie d'Ache.
A longue vaux.
Haut devant le Mouty.
A la grosse haye.
Haut de l'Église.
A la croix d'Arlon.
Au champ de la Bô.
Vauzé champ de Han.
Vauzé change.
Haut des fosses.
Vauzé de l'épine.
A la pièce des Carmes.
Au chauffour.
Au pré Henri Meunier.
Grande volette.
Petite volette.
Haut de la Crou.
Au champ de la Cure.
Au cerisier.
Au pachis.
A la grande Meix.
Entre les deux chemins.
A Baragy (ancien château).
Derrière le Pérou.
Au chemin de Vance.
Devant le bois de Meix.
Sur le Preigneux.
Au chemin de Wassera.
Au pré Saint-Luc
Au coin du grand fossé.
La fontaine des chiens.
Au vieux champ.
Sur le chenel.
Derrière le chenel.
Au dessus du Vivier.
Pré Morlé.
Champ des lièvres.
A la chopine d'huile.
A Haubré.
Haut de Lentreclose.
A gros champ.
A Bautrefau.
A Rosvice.
A la bore.
Les creusayes.
Dessous la haie de Lentreclose.
Devant le bois de Meix.
A l'aune.
Sous Lentreclose.
Lentreclose.
Aux Yves.
Champ des howés.
A gros champ.
Sur le camp.
Vauzé de l'Épine.
Vauzé de la Meunière.
Grande pièce Saint-Luc.
Devant le bois d'Udange.
Au chemin d'Arlon.
Ferme Lambert.
La Pougenette.
Devant le petit Vivier d'Udange.

Au vivier chan des Hans.
Le mariage.
Dessus le pré le Taureau.
La croix des trûches des tailles.
Vauzé des froumiches.
A la fosse Idron.
Derrière le Trabloux.
Le bois Huet.
Au dessus du bois Huet.
Sur le horquet.
Fond de Germivaux.
Sur le chaudé
A la Grande Meix.
Sur le Noët.
A Harchivaux.
A la blanche terre.
Au grand jardin.
Haut de Lavaux.
Vallon de Peurire.
Sur le Toquis.
Hari des cerisiers.
Au chemin de Mussy.
A Vauzé.
A la croix de Longwy.
Les longs champs.
Au rouaule.
Aux crons champs.
Au trou de Longwy.
A Bronsvaux.
Bois Prieur.
Champ des fées.
Sur Bronsvaux.
Sur Peurire.
A Peurire.
Haut de Brivaux.
Vauzé des blossys.
Vallon de Harchivaux.
Au noir cul.
Au grand jardin.
Au neuf champ.
Au bout du haut de Lavaux.

CHATILLON.

Sur la croix.
Au Vivrez.
Les hazelles.
Derrière les hazelles.
Au pré Henry Barbe.
Le trou de la Faunette.
Devant la croix.
Devant Chiquedez.
Devant les petites têtes.
Lac des Bécasses.
Bragnette.
Le long du pré du moulin.
Le pré du moulin.
La taille du moulin.
Trou Brandefer.
Fourneau David.
Au dessus du fourneau
A Povat.
Les longues têtes.
Devant les longues têtes.
A dessus de la fange de la Simonne.
La fange de la Simonne.
Devant la fange de la Simonne.
Les petites têtes.
Bois Brûlé.
Au Frechy.
A la croix Jacquet.
Moulin de Châtillon.
Au dessus de la chapelle.

Le neuf pré.
Devant le bocard.
Au bocard.
Fourneau d'Ahéré.
Sur le crucifix.
Sur le charme.
A l'Épine.
A la fosse du moulin.
Sur le haut du navire.
Au pré des fonds.
Au pouri Chiteu.
A Warnivaux.
Au dessus de Warnivaux.
A la longue roye.
Devant le fourneau.
Au Fouchry.
Devant Mouchet.
Devant la Tombe.
Sur la Tombe.
Pré du vicaire.
Aux neufs champs
A la grippe.
Au champ des carottes.
Sur le four.
Au Painsu.
Devant le Mortier.
Devant Wachet.
Aux neufs champs.
A la goulette.
A Laquenau.
Au pré Housette
Au revers de la goulette.
Sur le haut de la Vierge.
Sur le Mortier.
A la fin de Saint-Léger.
Haut des moutes.
A la fange.
A la citadelle.
Sur les haies.
Devant le trou de la Faunette.
Aux étangs.
A Hipré.
Au bord de Renaux.
Pré le Prêtre.
Sur les étangs.
Devant le bois Huet.
Devant le Tramblois.
Devant le petit tramblois.
Aux Weses.
A la bataille.
Sur la hayette.
Aux prés des saulx.
Sous le haut jardin
Au château.
Devant la ville.
Sur les charmes.
Au crucifix.
Sur le Trablois.
Devant le petit trablois
Sur le long pré.
Champ Yande
Sur le ruaule.
Le ruaule.
Au trou du ruaule.
Prés du ruaule.
Aux fourrières Saint-Pierre.
A la corwée.
Aux Parteux.
Au dessus de Mouchet.
Sur le haut.
Au dessus du pré du vicaire.
Au pré des fonds.
A la viole.
Au savelon.
Sur le ruaule.
A la fontaine des Pouchés.
Vauzé des blossys.
Sur le haut.
Aux Aunettes.
A la dache des pouchés
A la goulette.
Sur la roche des neufs champs.
Sur le plain du haut de Brivaux.
Au champ des fées.

Au pré Marie.
A la Ferette.
Sous la roche de Brivaux.
Au pré de Vance.
Haut de la Vierge.
Au champ des bus.
Rochion.
Au glaon
Devant la Rentemet.
Devant le bois de Mussy.
A la tachette
A bache dos.
Au pré de Vance.
A l'oreille de souris.
Au rochion.

VANCE.

Lieux-dits anciens 1604.

L'étang de Belmont.
L'Aulnois.
Un preiz nommé la Goulphe Arxon.
Un preiz nommé le petit preiz.
Héritage la Brulotte.
Héritage dit le Vauldois.
La pièce de la hault.
Une place dict le Horlé.
Un preiz nommé la Lixière.
Le chaisne Caffillette.

Relief de fief, aux Archives de l'État à Arlon

VANCE.

Lieux-dits modernes.

Villers Tortru.
Le Bois de Villers.
Au Débochy.
Le Tombois.
A Ponick.
A Laid Pré.
A Laid Pré champ.
Truche de la Croix.
Vivier Cerise.
A Bon Pré.
Pré au chêne.
Au long champ.
Au pré des moutons.
Sous le petit Vivier.
Vieux sart.
Haie blanc bois.

Vance.
Au petit paquis.

Au meix Grand-père.
A la Crolière.
Aux gros prés.
Devant Houdrémont.
Au grève.
Au chemin d'Étalle.
Au pré des mures.
Au dessus de la fontaine.
Au bochlet.
Au gibet.
Au bout de la Chavée.
Au haut Destant
A la fosse Marion.
Laclos du Mar.
Entre les prés des Hanertes.
Au Bru.
A la fosse Haboris.
Au jardin Willière.
Aux Pisses.
A la fosse à Mortier.
Pré au Paly.
Aux Arules.
A Pancenière.
A la Favière.
Pré au Vachette.
Au Vivier Cerise.
Au vivier le prêtre.
Au pré au fossé.
Au pré le fournier.
A la haie Huet.
A Fève Moulin.
Queue de l'Aunoy.
Longue année.
Les petites goffes acchan.
Les grandes goffes acchan.
Aux Bozés.
Queue de Jamogne.
Darendaux.
Rond Pré.
Aisance des gros prés.
Pré Mailté.
Holdéche.
Prés des poules.
Cornicoe.
Aux Moutes
Houdraimont.
Blanc caillou.
Dit de brune.
Devant Chantemelle.
Fond de grand Gérand.
Petit Saut.
Fauge de Rut.
Pourie terre.
Au chemin d'Étalle.
A Godin.
Au dessus de Valende.
Grand Saut.
Le petit Saut.
Vivier à Baumont.
A la fontaine malade.
Au chemin d'Hall.
A la fontaine des carpes.
Sur chapeau.
A la croix.
A la Core.
Au courtière.
Moré Champ.
La longue roye.
Sur le pied de la houe.
A la petite fosse Lejeux.
A la grande fosse Lejeux.
Aux Roses.
A Sorée.
Ardousaux.
A la haye des trembes.
Au pré de la Vierge.
Au pommier Mada.
Haut d'estant.
Derrière la fosse Marion.
Le Pré Chapelier.
Au dessus des prés de Huaux.
Chemin dit Chaussée Brunehaut.
Sur le haut chemin.
A la fosse Lambé.

Au pré Diguet.
Au pont Bidoux.
A la grosse borne.
Au grand truche.
Au trou des aunes.
Dessus les prés aux chênes.
A la fosse des Trous.
Pré des Trous
Sur le pré aux chênes.
Au vieux sart.
Au petit Vivier.
Haut chemin.
Au grand Vivier.
Au bois des charmes.
Aisance de grande Broye.
Prés de Broye.
A Broye.
A Huaux.
Pré des Hanertes.
A petite Broye.
Au pré de Laclos.
Au dessous du Pont Bidau.
Prés Nicaise.
Le Gentru.
Moulin de Vance.
Couture de Launoy.
A Launoy.
A Longue Adnet.
Haut des Tampes.
Haut des Loges.
A la rouge fontaine.
Aux petites fanges.
Au champ le mousquet.
Les grandes fanges.
Au dessus du canal.
Au grangette.
La fosse champ Rainier.
A la Bissine.
Aux douze jours.
Fond Husson.
Sur la chanvière.
Au dessus du Roz.
Roz sous le moulin.
La Brulotte.
Petit Vauzé.
Entre les Vauzés.
Grand Vauzé.
Les sèches champs.
Le Coulmy.
Digue en Bru.
Dessous le Roz.
Le grand Roz.
Fosse champ Rainier.
Au dessus du Canal.
Au blanc sablon.
A la fosse Tentaty.
Au Laid pommier.
Au chemin de la Clouette.
Petit fond du taillis.
Au taillis.
Au pré de Vance.
Fond du Vivier.
Bois d'ene grosse.
A la grosse Sau.
Au cugnet.
Devant le bois d'ene grosse.
Au buisson de la bonne prière.
Grand haut de Villers.
Petit haut de Villers.
Le Roz de Sampont.
Au moulin.
Au pré de Vance.
A la rouge fontaine.
Haut des Loges.
Au trou de Longwy.
Le bois de Vance.
Au ruisseau des Fanges.
Au ruisseau du trou de Longwy.

Chantemelle.

Au sart Macré.
A la tête du bérau.
A la voie de la forge.

A la pièce Chichet.
Au trou du champ la Péchière.
Devant le Fays.
A la Hayette.
Au haut Routeux.
Au Chenay.
Au fond de la cou.
Au sentier de Chatillon.
Au chemin de Meix.
Au court champ.
Au premier coin de la Maulière.
Au deuxième coin de la Maulière.
Au fond des laveux.
A la fontaine du chaudron.
Le Fays.
Aux Laveux.
Le faubourg.
Aux Cugnets.
La fosse Mougno.
Au fond de la croix.
Au chemin de Meix.
Au fond de la voie de Meix.
A la fontaine du chaudron.
Au haut des loges.
Champ des fouchères.
Au Pelière.
Au sart Macré.
Pré entre les eaux.
Au pré de la Sire.
Pré des glas.
A la gravalle.
Devant la croix.
Sur la grosse roye.
Au Laid pré.
Entre les deux fonds.
Au fond de la chardée.
A Launois.

HABAY-LA-NEUVE.

Dessous le bois rond.
Au Trofau.
Haut d'Esquimont.
Rodevisse.
Longue haie.
Au sentier de Hachy.
Le pré Thielmont.
Haut de Pissette
La Pichotte.
La quili.
Fond de Crevé
Haut de Ferrières
A Braya.
La charmoie.
Les prés poussés.
A grand cha.
Au dessus du gibet.
Bas Cornet.
Le pré Chontru.
Bluvain.
Haies de justice.
Au gibet.
La Courtière.
Haut d'Étalle.
Fossé Baulon.
Au vivier des moines.
Au pré la grève.
La croix de la femme.
Tornioulet.
Mois de Sévaux.
La bore du renau.
Les prés de la vache.
La bergère.
La balrette.

A la fontaine Robert.
La petite moussière.
La chaudernière.
La cornaye.
La goutaine.
Les prés Margaux.
Haut des charmes.
La pichelotte.
Les prés le técheran.
Croix Hubée.
Haut de menu bois.
Croix le béchut.
Les prés Siblette.
La fontain ; à l'aune.
Au biscard.
Pré Saint-Nicolas.
La jambe de bois.
La chauvetière.
Cœuvins.
Les prés le cap.
Au chatelet.
Chatelet haut.
A la ruelle d'Urisse.
Rue de la fosse aux loups.
Rue de la creux.
Rue de Chantraine.
Grande rue.
Chantraine.
Rue de la chapelle.
Rue des preyés.
La rigolle.
Au horlé de Bologne.
Les paquis.
La petite autelle.
Forges de Bologne.
A l'étang de la comtesse.
Le poteau.
La forge du Prince.
Houblonnière.
Sur le sart.
Le pont d'Oye.
La tayette.
Wilké bois.
A la grotte.
Le champ Marchaux
La grange Philippe.
Grifongne.
La queue de l'étang
La buerie.
Le bochet.
La ruelle.
Enclos du Chatelet.
Fossé Brustai.
A la culotte.
La charmoye.
La Rulle.
Le pré Jean Simon.
La Nasse.
Haut d'Anlier.
Le sentier des forgerons.
Doux pommier.
Bon bois.
Cotes de Relune.
A Relune.
Champ Gillot.
Prés Vincent.
La Ramourie.
Houte l'eau.
Fonds de Gribofet.
Bois le Prêtre.
Petit Haba.
Bois de Bologne.
Trou de Nefire.
Ferme de Rulle.

ANLIER.

A. Velessart.
Prés Jauné.
Wauthier Chenaux.
Chemin de Fauvillers.
Coquenwet.
Au chemin de Martelange.
Champ Chavet.
Au Poteau.
Flory champ.
Les Hawits.
Vieille navière.
Les meaux prés.
La haye Socka.
Les vagières.
A la ruelle.
Au vivier.
A Hoké.
A Thibémont.
Au champ la maresse.
La hagette.
Au pré flaté.
Derrière les enclos.
A la voie de Fauvillers.
Bois de la fosse.
Aux fanges.
Morinfet.
Sur le buté.
A Roby pré.
Au bois de Velessart.
Les longs champs.
Arsefet.
Haut de Belfet creux.
A la clef.
Sur les caves.
Entre les deux chemins.
Les prés du laid passage.
Haut du laid passage.
A Heurefet.
Devant le bois.
Le Hulstai.
Les prés des Almelles.
Les grands prés.
La Visbac (*Fischbach?*)
A la het socka.
Relune.
Devant le bois.
A Chovienfet.
Au champ des navets
Haut de Resefet.
A Flori champ.
Seignant.
Au dessus du chemin d'Arlon.
Les aisances.
Haut des gorges.
Nanchiénaux.
La Taillette.
Au Ripond.
Devant le brûlé bois.
Les gorges.
Au fond de Chovienfet
Forêt d'Anlier.
Croix Jean Thirion.
Croix de la fille.
Grande Rulle.
Schentgesvies.
Petite Rulle.
Hermitage Saint-Thomas.
Dempelbruch.
Bredebach
Kleymer.
Vivier Reischling.
Les caves.
Misbourg.
Nauby pré.
Sorfet.

B. Louftémont.

Nauby pré.
Meninsart.
Florichamp.
La queue de Bassenfet.
Lanwet.
Nadrifontaine.
Vieux four.
Puits du taureau.
Rimanvaux.
La houe.
Costaulhache.
Wez de Chaumont.
Chêne le loup.
Fange Poissard.
Bûche.
Lasiosy.
Au courrier.
Haut du R'wau.
Hadelin champ.
Pré jauné.
Au chemin de Fauvillers.
Au trou de la cave.
Au corrier.
Morinfet.
Petite Morinfet.
Robipié.
Aux barrières.
Bois de Velessart.
Sur la hesse.
Courroyes.
Fenelet.
Sartez.
Louftémont.
La Bûche.
A Hoquai.
A la Soferte.
Devant le Piéroy.
Le Piéroy.
A gros chain.
A Lenfroment.
A Hordinance.
Devant la het.
A la croix Colin Guillaume.
La het Socka.
A Grand fet.
Au cépuche.
Au tordu ruisseau.
La fange de Louftémont.
Les Hema.
Wérifosse
A Relune.
Le terage.

C Behême.

Houdoimont.
Nadrifontaine.
Wez de grand het.
Mitnechet.
Cooses de l'Anlier (?)
La hache Hinra.
Charbonnière.
La damzelle.
Poissay.
Cocanfet.
Hadelin champ.
La Soferte.
Wilieus prés.
Morlafet.
Halbocoray.
Fond des veaux.
Charniet.
La faliche.
A la nawée.
Dessus tombois.
Au pré Mayet.
Nenfroment.
A la petite croix.
La vis Bodange.
Les prés d'entre les eaux.
A la gagière.
Les fleurs d'avril.
Champ des ougeais.

Haut de Buchy.
A la planche.
Fontaine Saint-Jean.
La crasnière.
Hotte Puge.
Les petits prés.
La courte roye.
A Clivet.
La prieure.
A Breba.
A la fange Alin.
Les fanges.
Le pré de la poule.
Quartier Laurain.
Le Hawy.
Tenfet.
Devant le bois de Bulles.
A la venière.
Fange Sonsy.
Bertin Nawe.
Morlafet.
Clivet.
Gros Horlet.
Breba.
Devant la cornaye.
A Morsut.
A Sabrue.
Le neuf pré.
Quartier brûlé.
Grande commune.
Le gros quartier.

D. Anlier.
Lenfroment.
La hulette.
Blanc caillou.
Petite louvière.
Chemin de Lenfroment.
Anlier.
Sur la rée.
Himba.
Bua.
Sur la grande Jelhet.
Jouflar.
Derrière la haye.
Pachefet.
A la petite croix.
Petite Jelhet.
La colmière.
La queue de l'étang.
L'Étang.
Devant le gros hêtre.
Fontaine Saint-Jean.
Haute Naubru.
Basse Naubru.
A la bouvrie.
Au pré Pierre le noir.
Les rochettes.
Dessous le moulin.
Horlé du moulin.
Saint-Martin fontaine.
A la croix Bonjean.
A Naudoru.
La Troquette.
A Présa.
Coin du bois de Bologne.
Derrière la het.
Sur le poteau.
La fange du loup.
A Huba.
Devant le bois le prêtre.
Entre deux chemins.
A Gribofet.
A Parchiésart.
Au chemin de la fontaine.
Fange Hatelet.
Bertaugemé.
A la fontaine David.
Piélange.

FAUVILLERS.

A. Menufontaine et Hotte.

Dessous la ville.
Menufontaine.
Les monty.
Au dessus du pont de Burnon.
Au dessus du Calbour.
Dessus Lasglaide.
Lasglaide.
Les grands prés sur la Beulé.
Sur Fonteny.
Devant Winville.
Voie de Hotte.
La fange des prés Pasté.
Voie de Winville.
Le petit poirier.
Calbour.
Dessus le village.
Voie Abbé.
Au chelot.
Au roteux.
Sur le thier des pieules.
Lieret.
Moirpus.
Les golettes.
Les heules.
Voie de Viet.
Chiéhet.
Tanthiémont.
Le trou de la Heurette.
La pelée côte.
Bois des toques.
Le fond de la hare.
Entre les chemins.
Chemin des morts.
Au dessus de la bourme.
Krumbach.
Dessous la croix.
Sur le dal.
Coucoufalise.
Voie abbé.
Au Chatru.
Chère Marande.
Voie de Witry.
Oise fagne.
Au pachi.
Hotte.
Le bûcher.
Au fond de la harre.
Sur le Moinmont.
Entre les bois.
Dessus la pelière.
Petite haiche.
Cambrouille.
La laide côte.
Géronval.
Sur le gros thier.
La haubelle.
Erfort.
La Trouffière.
Le Cheslot.
Le faing.
Le fond des prés.
Au chemin de Strainchamps.
Sur Loire.
Banbois.
Le thier Sainte-Marguerite.
Gros prés.
Dessous le ban bois.
Les Hautes Vannes.
Les champs des vannes.
Sur le bois de Stock.
Petit Géronval.
Perlé fontaine.
Prés du bois Habaru.

La petite forêt.
Warmosté.

B. Fauvillers.

Au chemin de Witry.
Au laid pré.
Au chemin de Genvaux.
Sur le warlé.
Fauvillers.
Sur la buchelle.
Au dale.
Au heuri.
Au chemin de Bodange.
Sur la himbois.
A la croix Lamus.
Au grand pré.
Sur Essen.
A la barque.
Traquebois.
Bassoie.
Sur la heitche.
La Lore.
Au grand pré.
Veisen Stein
Sur le moulin.
Nechebour.
Hahnenbour.
Thier du moulin.
Moulin de Fauvillers.
Schannelbour.
Sur la Wiels.
A la voie d'Anlier.
Au sentier de Besch Besch.
Sur le Kalkoff.
A Aisselbois.
Le parc.
Derrière Salchette
Koiles bour.
Livischbour.
Aux chasses.
Devant le bois.
Steinen Knapp.
Harschlette.
La Wiels.
Besch Besch.
Boil Bich.
Le Hassel.
Sur la guemagne.
Au wez de Helbru.
A la Ransel bois.
Chevrival.
A la hobes.
Stauwelsan.
Weidebour.
Trou des cochons.
Heussa.
Derrière le chandelèt.
Sur la changre.
Derrière le Kaner.
Au fond de la voie de Genvaux.
Au dessus du chemin de Helbru.
Champ des waffes.
Granzelbois.
A la fontaine de la voie de Genvaux.
Hodegronde.
La haye madame.
Derrière Tomschette.
Pré Wadine.
Chatert.
Derrière Volsprich.
Steingreint.
Sur la Bolbich.
Au varle.
Tantimont.
Hiereschtrouff.
A la fontaine Sainte-Marguerite.
Golsdesart.
Au dessus de Kalebour.
Derrière Watich.
Kalenbour.
Romeschstelle.
Au chemin des morts.

Wez de la vauche.
Au pont de Hotte.
Languevelt.
Au trou des Hurettes.
Laid trou.
A la voge.

C. Bedange.

Auf der feltz.
Auf Bolich feltz.
Pitesch Pesch.
In der fenn Rotz.
Le parque.
Sches Heckgen.
Auf der Tomme.
Au chemin de Hotte
Grosse feld.
In der Lohr.
Im Franzos.
Au dessus du moulin.
Weissen Stein.
Schmatzloch.
Auf dem Stein.
In der Metzbich.
Im Ehl
Bolich.
Goesler Pensegt
Rodeler Eck.
Herberg.
Pré du fin.
Le platay.
Au vieux château.
Hoitemt.
Auf dem Bichel.
Groff Loch.
Keh Pied.
Enker.
Bleisem.
Bondorffer Wies.
Wilmes Heck.
Petsch Bich.
Bess Mich.
In der Fenne.
Im Dahl.
Hohhel.
Kolber Wies.
La Vauge.
Prés du bois Habaru.
Pré Sainte-Barbe.
Bois Habaru.

D. Wisembach.

Auf Olbrich.
Kleine Biltgen.
Auf der Schafszung.
Grossen Biltgen.
Vor Olbrich.
Auf der Kleinen froen.
Hinter der Roschleid.
In der Koell.
Alten weg.
Auf den pilzen.
Auf der Welbich.
Auf Kalesch.
In der Wiesbich.
In der Schock.
In Keller.
Vor Folschett.
In der Flotz.
Rleine Wies.
Unter der Stecken.
Auf dem Schass.
Gross Froen.
Vor Englesch Wäldchen.
Unter Bleckens.
Auf der Ramwies.
Auf Bruch.
Hoiller bach.
Auf den Pitzer.
Auf dem Schass.
Im Ehs.
Auf Horend.

In der Bach.
In Brüll.
Im Gehr.
Auf den pillen.
Stackich Wies.
Unter der breck.
In der Delt.
Burenberg.
In Backems.
In Bolich.
In der Brock Wies.
Auf dem Bidenpull.
In Selbrick.
Auf der Brockwies.
Onner Bouren.
Auf der Feltz.
Auf dem Bastnacher paad.
Feltes delt.
Auf Dollert.
Hinter Selbrich.
Vor der heimicht.
Vor Laufert.
Auf Rameschberg.
Auf Elschet.
In der müllen.
Auf dem Stein.
Auf der Metschbich.
Auf der berck.
Engelsburen.
Engels.
In der horn Wies.
Vor Bruch.
In der Schock.
Welbrich.
Auf Kalesch.
Vor der Wiesbich.
Auf den Pitzer.
In der hoiler bach.

HOLLANGE.

A. Sainlez.
A la croix de Livarchamp.
A la ranche.
A Lutruchamp.
Devant Thirifay.
A la croix Bonimont.
Sainlez.
A la fontaine.
A la spinette.
Le Parcq.
A Mansamont.
Devant l'église.
Entre les chemins.
Aux fosses.
Dessous les champs de Mansamont.
Au dessus du Wassay.
Les ageminces.
A Houcha.
Bois Bistot.
Bois Bovière.
Derrière Hainbuchy.
Sur Houcha.
A la fange du Wassay.
Au Wassay.
Sur le Reulet.
A Thirifay.
A Pubois.
A Floram.
Les Wagières.
Hambru.
Handufontaine.
Houcha.
Thier des béoles.

La côte Henry Wattelet.
Au Butay.
Maison neuve.
Derrière l'Église.
Au Doyard.
A la sale.
Au chemin de Chaumont.
Au dessus du grand faing.
A la bisade.
Au devant de Saint-Pierret.
Au chemin de Sibret.
Au dessus de Stoquet.
Le Stoquet.
A Stranche.
Thier de Roule fromage.
Pré des Seigneurs.
A la Villa Journa.
A Saint-Pierret.
Le bois Gem.
Au blanc fonsay.
A la fontaine des cerís.
A la Sale.
Au grand chemin.
Aux fourchons.
Bois de Laidwu.
Au Butay.
Alva.
Au vivier.
Bois de Hanspon.
Hanspon.
Prés des Vinchières.
Bois des Vinchières.
Hamnova.
Derrière la croix de Honville.
Dessous la fontaine.
Sur le quart.
A la falize.
Au fonteny.
Sur la Beulet.
Redembet.
Côte de Gehenge.
Sur Hustat.
A Villers.
Au brul.
Pilvecheux.
Devant le beuly.
Derrière le Montet.
Le Montet.
La chavée.
Les voies de messe.
Harambois.
Aux ageminces.
Le va.
Sur niais.
Thier de la croix.
Les maladry.
Chemin de Honville.
Thier de Clochimont.
Aux vannes.
Champ nabelle.
Bois Notet.
Dessous le bois.
Devant le bois.
Hardanfy.
Sur la chaussée.
Dessous la roate(ailleurs : route).
Fond Biète.
Sur Han.
Malmaison.
Gerouva.
Hagny.
Trou de Hagny.
Sur Hestret.
Hestret.
Tiésova
Bredebanne.
Queue du loup.
Haut de Buvelange.
A la voie d'Anlier.
Coq Abbé.
Grisachène.
Dessous le Barbion.
Clopré.
Le loup.

B. **Hollange** [1].
Les conternées.
Nawée des trois Maries.
Barbion.
Relifontaine.
Fond des Maiseilles.
Sur le Hagny.
Montinujai.
Plain de belle.
Fontaine des corbeaux.
Chemin de Malmaison.
Lambay Chenet.
Au chemin de Lescheret.
A Rosvaux.
Au chemin d'Anlier.
Trou de Wafy.
Bredebanne.
Sur Buvelange.
Coqabet.
A l'espinette.
A Villers.
Petit bois Rondu.
Devant les Tailliens.
A Sosafet.
Au pont de Banbu.
A la ligne.
A la sale.
A la fontainte Saint-Pierre.
Aux voies de Messe.
Au chemin de Harambois.
Ledembet.
Aux Vannes.
A la freite.
Au dessus du moulin.
A la chavée.
Devant la Beulez.
Loup Collet.
Sur la Beulez.
Aux Vannes d'Espinoux.
Harauday.
Dessus le ruisseau de Grandru.
A la roche de Houffalize.
Champ des courtys.
A Broulay.

C. **Strainchamp.**
Bois Chelche.
Au chemin de la Magdelaine derrière le bois.
Hur du loup (Thier du loup ?)
Bois des douzièmes.
Derrière le bois.
Bois de Melch.
Au dessus du chemin de Tintange.
Michaut fontaine.
Haute Esse.
Au dessus de Mespierre.
Bois Anau.
Bois de la chaussée.
La fange de Melch.
Melch.
Le haut de Baderhet.
Reuva.
Fond des troquettes.
Tais.
Laquemagne.
Devant la quemagne.
Au dessus de la croix.
Petit Jean.
Sur Pieret.
Menuhet.
A ce côté ci desai pont.
Aux clairs chênes.
Pré du hardier.
Maison neuve.

[1] Par suite d'une erreur typographique, les noms reproduits à la page précédente depuis *Sur la Beulet*, figurent sous Sainles, alors qu'ils appartiennent à la section de Hollange.

Au delà de Vaipont.
Dessous la Maison neuve.
Hestré.
Devaipont.
Himbet.
Sur les prés devaipont.
Fosse du Renard.
Fontenal.
Côte du bois des Gollettes.
Tissoval au dessus du Parque.
Gué du Taureau.
Le Parque.
Au dessus du fond de Tissoval.
Sur Tissoval.
Côte de Himbé.
Au sentier de Burnon.
Au pont de Burnon.
A la côte Généton.
Gerbaypré.
Au passage.
Himbet.
A le fochalle Tichon.
Sur la Peumont.
Derrière le jardin Grosse.
Derrière le jardin Gérard.
La côte du Moulin.
Moulin de Strainchamps.
Dessous le village.
Au Bru.
Le laveux.
Dessous le jardin du meunier.
Les prises.
Près des Lattes.
Sainte-Marie Champ.
Strainchamp.
Derrière l'enclos Guillaume.
Sur la côte de Larba.
Au sentier de Warnach.
Au chemin de Bastogne.
Sur Pierret.
A la chavée au dessus du village.
Au dessus du sentier de Warnach.
Dessous la croix Petit Jean.
A la croix Petit Jean.
Au Potet.
Au grand chemin.
Devant Baderhet.
Froide fontaine.
Au dessus de Wibaifet.
Bois de Chaltechon.
Au dessus du bois Fonseca.
Fonseca.
Dessous Fonseca.
Wibaifet.
Larba.
Sur Hiercha.
Morieval.
Bois de Morieval.
Baderhet.
Derrière Hiercha.
Bois du Chenet.
Au gouffre du Chenet.
Chenet.
Haut de Gélet.
Suoripré.
Pied Singe.
Buverière.
Côte de Buverière.
Haldebas.
Burnon.
Sur Gellet.
Dessous la ville.
Au Wez le prêtre.
Au pont de Menufontaine.
Les neufs prés.
Au pont Bayard.
Morinrue.
Burnon champs.
Dessous la ville.
Au Wez le prêtre.
Aux chanvières.
Michaupré.
Au Roteux.
Devant le Thier.

Au chemin de Nives.
Au fond de Chenalle.
A la roche Naveau.
Au puits Mechi.
A Hubiépré.
Pré Marguerite Lagneau.
Dessous Lambaychenet.
Terre Graive.
Au chemin d'Anlier.
Au sentier de Hollange.
Aux champs Lacroix.
Au chemin des messes.
A la croix Els.
Dessus le paquis de la Stranche.
Au fond du Plain.
Au grand chemin.
Au fond de la Mairie.
Thiébellé.
Au trou de Wafy.
A la Stranche.
Gerbay pré.
Le petit bois.
Dessus le canal du moulin.
Roc Binde.
Au chemin de Hotte.
A la chambrette.
Dessus Hubaigot.
Au Wez le prêtre.
La côte Chenot.
Dessus le fond de Lavaux.

D. **Honville.**

Rejonru.
Côte de Réjonru.
Au gros thier.
A la croix de Livarchamps.
A la valotte.
Derrière la haie du baron.
Au Roa.
Amy la batte.
A la croix Dian.
Au chemin de Sainlez.
A la croix holchette.
Aux Clawières.
Au dessus de la voie de Hollange.
Derrière la maison Zobus.
Au passai du Suc.
Au Thier de Strainchamps.
La barrière.
Entre deux côtes.
Au Ponseray.
Champ Wasse.
Sur le haut des prés.
A la Marmosaine.
Au chemin du Sécheron.
Au Wert dru.
Sur le Thier du moulin.
Au préai a la clère.
La côte dessous la ville.
Dessous le trou de Mouzimouzard.
Sur la côte de Guemonce.
Côte de Guemonce.
A la fontaine Mouzimouzard.
A Quemonce.
Au Stranguion.
Au Moulin de Honville
A la spinette.
Au dessus du trou de Nabrifontaine.
Trou de Nabrifontaine.
La côte de Revaru.
Revaru.
La coisse Piette.
Bois des foulons.
A la Grouff.
Dessus Nasglaide.
Nasglaide.
Aux chenevières.
A la bache.
Champs Grangnan.
Amy la batte du sécheron.
Au chemin de Livarchamps.

A la fosse
Au Montjay.
Au fontenil.
Gerboussaty.
Au sourye.
Au chemin de Sainlez.
Vieux Buchy.
Au dessus du trou Goffinet.
Champs Feret.
A la croix holschette.
Dessus la côte les moines.
Le trou Goffinet.
Aux abreuvoirs.
Sur champs Nabelle.
Mailpont.
Au blanc caillou.
La côte Lemoine.
Champs de l'air
Au passai de Sur (*sic*).
Sur Brika.
Tiéchon.
Dessous Gerouhet.
Hur du loup.
Sur la hautesse.
Natelet.
Sous la route.
Sur Han.
Watran Bois.
Côte de Watran Bois.
Au fond Biereck.
Devant le bois Notet.
La vieille Hez.
Aux Vannes.
Pré de Houffalize.
Au grand gué.
Au petit gué.
Au gué du chay.
Devant le chay.
Au coin du chay.
Le chay.
Au coin de la raspe.
Le thier du chay.
La quemonaille.
Guemifontaine.
A la chalière.
Entre les bois.

VILLERS-LA-BONNE-EAU.

A. **Villers-la-Bonne-Eau.**
Devant la ville.
Trou du Loup.
Au bois le moine.
Au noupré.
A Besâfontaine.
Sur le noupré.
A Betlange.
Derrière le soquet.
Sur le soquet.
Al gotte.
A la Cheravoye.
Wagne le pré.
A Bernaille.
Sur le mont.
Au dessus du village.
A Rône.
Derrière Rône.
Devant le fays.
Aux Pelires.
Devant le bois de la Roche.
A Noulet.
A Berhet.
A Bocrai.
Derrière Roge bou.
Sur le bois d'Obroche.

Aux Wazires.
Au jardin.
Bois d'Obroche.
Feys.
Sur le haut d'Houtrumont.
Entre les bois.
Au bois Piette.
A Houtrumont.
A Berachène.
Derrière le Hageâ.
Au Hageâ.
A la Tannerie.
Au flachâ.

B. Livarchamps.
Preai à la voye de Sainlez.
A la voye de Sainlez.
Ospendu.
A la batte du mont.
A Rejonru.
Bois Sternotte.
Sur le taïn.
A Harsupré.
Au bru.
A la Bassogne.
Préai a la voie de Bastogne.
Derrière le barbet.
A Crespova.
A Pussard.
Devant le benabois.
A Pubois.
Sur la beulet.
A Floraru.
Devant Roge bu.
A Bocrai.
Bois de Lasterne.
Sur Honchai.
A Bernaille.
Fond du Vevi.
Sur le thier du vieux molin.
Au chemin de Villers.
A Lonzaille.
Au grand chemin.
Au chemin de Harlange.
Harsupré.
Thier de Surré.
Devant Walchet.
Au Saiwet.
Derrière le taïn.
Montgeai.
Harbopré.
Sur la suque.
A Clusborne.
A Vassa.
Sur les plaines.
Sur Sohet.
Al gotte.
A Betlange.
Derrière Sohet.
A la noire fontaine.
Aux bonnes Mareindes.
A Kalborne.

C. Losange.
Derrière le château.
A la barrière.
Au chemin de Salvacourt.
A la potence.
Sur le chemin de Sainlez.
Au dessus de l'enclos Lisin.
Enclos Lisin.
Bosquet.
Aux Wagières.
A Witrimont.
Bois des buses.
Le brulin.
La glorinne.
A la route.
Au calvaire.
Au chemin de Bastogne.
Au dessus de Losange.

D. Lutrebois.

Au dessus de chez Noirot.
Derrière chez Posset.
Pachis des veaux.
Fonteny.
Au chemin de Bastogne.
Aux Nasses.
Hez Kernai.
Pied de Surré.
Boteux.
A la clef.
Aux Maïes.
Grand enclos.
Devant le bois l'échevin.
Bois l'échevin.
Au dessus du bois l'échevin.
Sur le mont.
Derrière le bois l'échevin.
Grand enclos sous les Vannes.
Aux vieux moulins.
Champ de la chapelle.
Au laid passage.
Grand pré.
Fange dessous le bois.
Grand pré sous le bois.
Neuf pré.
A la laide côte.
Au rond bois.
A la croix.
Pré de Harlange.
Sous le bois Koser.
A la Sipèche.
Fond du bois Tagnon.
A Spinsi.
A la batterie.
Bois du médecin.
Au chemin de la croix.
Au dessus du bois du médecin.
A Outremont.
Beolai.
Aux communes.
A la sucralle.
Devant le bois de Losange.
A Coquai.
Au trou Pera.
Au dessus du bois Koser.
Derrière le bois Koser.
Au chenâ.
Au chemin d'Assenois.
Remonfosse.
Au dessus de Chiversoux.
A Chiversoux.
Thier du gibet.
Sur le Thier.
Aux Gottalles.
Devant le bois de Hasée.
A Corbafois.
Fond des Quennes.
Pré des loups.
A la blanche pierre.
Aux petits cortis.
Derrière le Thier.
Fagne du coq.
Au Saiwet.
Thier des Montys.
A Nâperie.

E. Lutremange.

Dessus la veye.
A la spinette.
Devant les hâches.
Devant le flachâ.
Flachâ.
Thier de la batterie.
Au dessus du bois Tagnon.
Au dessus du foy.
Dessous le foy.
Le Foy.
Sur la hesse.
Devant la haie.
A Clignore.
Sur le Palton.
Sur le peuret.

Au got.
Dessous le peuret.
Dessous le Kerin.
Le Kerin.
Dessous Clignore.
Sur le trou.
A Sasset.
A la vanne.
Sur la Cumone.
Bois de Marvie.
Au laid pré.
Dessus le gros bois.
Sur la souque.
Fond de la Behère.
Devant la souque.
Aux sécherons.
Devant le bois.
Moulin de Lutremange.
Dessous la Vanne.
Le gros bois.
Sur Bonguent.
Au dessus du banay.
Au banay.
Derrière le banay.
A Tarnache.
Deidembourn.
Karrenweg.
Sur la fosse.
In der fass.
Aux deux eaux.
Bois Nie.
Aux grandes prises.
Sur les douaires.
A la corne.
A Vecheux fontaine.
Aux petites prises.
Au bouietay.
Dessous le banay.
Dessous la Behère.
Fond de Lavaux.
Le Socquin.
Derrière le socquin.
Sur l'onet.
Sur les bruyères.
Devant Villers.
Au fau Goffoy.
Sur les hâches.
Arsonfois.
Prés du bois carq.
A la Gotte du chainay.
Derrière le bois Hive.
Foosch Droesch.
A la fange du marchand.
Terre du marchand.
Au dessus du bois de Marvie.
Au dessus du bois Hive.
Bois Hive.
Sous le bois Hive.
Dessous le vieux Tagenay.
Vieux Tagenay.
Bois Champiron.
Au vivier Jean l'Allemand.
Sur le wez de Harlange.
Wez de Harlange.
Fange Hawette.
Pifi.
A la chaïre.
A la vieille chaïre.
Bois Dominus.
Bois Richard.
Sur les Hestray.
Anier le bois.
Derrière le trou.

WARDIN.

Lieux-dits anciens 1569.

Fief de Sonley et de Solwarny.
La cawette au bout des montans champs.
Al fontaine sainte Gettru.
Al voie de Harsy.
Al voie le Chappelet.
A Rensevaulx.
Derrière Bézemont.
La cawette derrière le moustier.
Au paseau de Gromeschault [1].
Al Herdavoie.

Œuvres de Wardin, aux Archives de l'État à Arlon.

WARDIN.

Lieux-dits modernes.

A. Marvie.
Fontenis.
Devant le Mont.
Au chemin de Neffe.
Derrière l'Église.
Fond d'Elva.
Pi do Chenez.
Grand fois.
Croix Rolante.
En Coërez.
Marenwez.
Ligneret.
Derrière la fontaine.
Sur les Wastinnes.
Le bru.
Dessus la fontaine.
Grosse fontaine.
Entre deux Aiwes.
Les fermetés.
Dzo mon Bauzet.
Dzo l'Éclo Sainlez.
Fermetés sous les champs courtes roies.
Courtes roies.
Au roteux devant les Tombes.
Vivier du Prévôt.
Fond des champs.
Derrière les tombes.
Pré Cawette et carai des courtes roies.
Le jonquis.
Les menues sauls.
Devant Martaimont.
Devant le bouchai.

[1] C'est Grumelscheid, section de la commune de Winseler, dans le Grand-Duché, au delà de la frontière linguistique.

Dessus le bouchai.
Fosse du sable.
Longue tournée.
A la Béole.
Gille fontaine.
Au chemin de Lutremange.
Vevy dol chapelle.
Entre deux fagnes.
Le haivon.
Dessus le chêne.
Chequawe.
Fagne Thoumas.
A Ponserai.
A la hesse.
Au chemin dol pirte.
Devant la fagne.
Les Nauwes.
Vevy du Prévôt.
Champ des pires.
Devant le mont.
Blancs cailloux.
Devant les haies.
Au petit Wez derrière les Tombes.
Derrière les Tombes.
Potas a la haye Kernai.
Devant les haies.
Pid de suré.
Terre du loup.
Terre de la hesse.
Cawe de Stiermain.
Au chenai.
Bois Carque.
Piefic.
Hare d'Arlange.
Au dessus du bois Carque.
Haye de Larinne.
Martaimont.
Dessus le pid de suré.
Crawu chêne.
Croix d'Arlange.
Resonfois
Au chemin de Tarchamps.
Au dessus du petit étang.
Marenwez.

8. Mont et Neffe.

Fosse de Mont.
Sur la roche.
Moulin Charlier.
Derrière la roche.
Derrière Mont Pierret.
Mont.
Al Hesse.
Derrière la haye.
Pré Sante Anne.
Maire Robert.
Prise de Neffe.
Grande fagne.
Les Nauwes.
Prés Pire.
Mahimé.
Derrière la fontaine.
Derrière la croix.
Sur le thier.
A pomera.
Au laid passage.
Terre du prince.
Fonzai.
Grand fois.
Petit fois.
Fagne Saint-Éloi.
Fosse du Leu.
Le Platai.
Les Aloues.
Dessous le gros thier.
Pasai de Neffe.
Al cawette.
Au chemin des morts.
Rachompré.
Neuf pré.
Mardasson.
Rovrez.
Sur le cul du four.

Nabufontaine.
Al hesse.
Au dessus de la barre de Rêna.
Aux longs champs.
Au dessus du village.
Wé d'Erlanzy.
Derrière la croix.
Grande Bondenne.
Fabouchy.
Momipré.
Al Faliche.
Pré de Roux.
Neffe.
Grande Écloe.
Moulin de la Barbe.
A la Barbe.
Très-court.
Au dessus du grand étang.
Derrière la maison.
Les Alous.
Clainchamp.
Maladry.
Derrière le thier.
Petit Vevy.
Petit Fois.
Marenwez.
Terre du chaudron.

C. **Bizory.**
Devant la ville.
Pré al fontaine.
Au Nouepré.
Al petite Gotalle.
Al Versal.
Al Nomasse.
Aux moins prés.
Les couvals.
Sous Fabouchy.
Al Spinne d'Abrimont.
A Revrez.
Terre de Meltombe.
Al Vâ.
Al Hesse.
Al grève
Aux bouchons.
Sur les bouchons.
Pré du chêne.
A Moirbouchy.
Au Vivy.
Dessus l'Éclo.
Al Vinge.
Bois de la Fagne.
Belle fontaine.
Novelli.
Thier des Tâbes.
Au Noue vevy.
Terre du maire au chemin de Foy.
Pré de Luci.
Fagne des trois Maries.
Fond de la Magire.
Au Colome di pire.
Fond del Magire au blanc caïau.
Sous le bois Jacques.
Le bois Jacques.
Noueve Croix.
Au chemin de Michant.
Terre du Maire au chemin de Michant.
Al Moite fontaine.
Al Vinche.

D. **Benonchamps.**
Dizo l'Vère.
Aux Stoquès prés.
Au fossé.
Grand pré.
Sur le haut du bois
Derrière le moulin.
Devant le moulin.
Moulin de Benonchamps.
Al Hage.

Dizeu la Veie.
Au parc
Au grand feu
Derrière les roches.
Au nimio.
Aux gueux sarts.
A Langue.
A Moir la fontaine.
Sur Fenneleu.
Al Tarniole.
Al Va.
Al longue voie.
Au savlon.
Au Fréchai.
Prés do pûce.
A Zemapuce.
Pré Ceti.
A Hondelinge.
Al Voie de Bras.
Devant Harzy.
A Rinseva.
Thier de Neau.
Derrière Bjamont
Bri fosse.
Au Beulet.
Behlen.

E. Mageret.
Hesse dol poire.
Fos Chainet.
Haut de Fos Chainet.
Franques terres.
Cour de borsé al grande tournée.
La gotalle.
Au chemin de Noville.
Siny.
Cour de Bastogne à la croix.
Au dessus des grands cortis.
Al Haie.
Derrière les haies.
Dessous les chanvières.
Les grands favais.
Cobricorne.
Les petits favais.
Les brassinnes.
Au dessus des petits bois.
Neuf pré.
Saiwé.
Les buissons.
Dessous le gros bois.
Monnay.
Gennevaux.
Liris.
Fagnoux.
Au gros thier.
Au très-court.
Le héno.
Au Wez d'Erlanzy.
Strée.
Cortimpu.
Bocastrée.
Cour de Borsi al haye.
Cour de Bastogne.
Golaimont.
Dessous Golaimont.
Moins pré.
La Nomasse.
Devant Bizory.
A la Glise.
Bois Saint-Lambert.
Cour de Borsi au Sowet.
Bassé Mageret.
Terre do poyon.
Au dessus du gros bois.
Prés aux bouchons.
Gros bois.
Neufs prés.
Pré dol hesse.
Moulin de Mageret.
Gérons.
Au dessus de la veie.
Au vevi.
Azette.

Cour Saint-Lambert.
Payahée.
Gros chenet.
Champ des Aloes.
Terre des Lamborais.
Champ aux quarties.

F. Bras.

Sur les puces.
Devant le gros bois.
Au gros bois.
Devant le chenet.
Bois du ménil.
Bois du ménil au chenet.
Pré Dubou.
A la charbonnière.
Forge à pré.
Al grippe.
Dessous Bras.
Derrière le petit bois.
Au nou pré.
Au rafir.
Au petit bois.
Au fond de labrâ.
A Chincha.
Al fagne.
Au chenet.
Al haye pacaire.
Pré de Nève.
Derrière la vye Doncols.
Vieille Doncols.
Aux vergers.
Au beulet.
Dessus les sutrys.
Au poteau.
Devant le jeune bois.
Jeune bois,
A la crimoge.
Champ do priesse.
A Rinsva.
A Lutrimont.
Derrière Bejamont.
Au fond du beulet.
Sur les tombes.
Devant la chapelle.
A Contrincourt.
A Havanne.
Sur le mont.
A Laloy.

G. Harzy.

Moulin Trankar.
Au grand chemin.
A la crimoche.
A Rinsva.
Au dessus de Pirbrone.
Al voye de Moire,
Dessous Harzy.
Au dessus du Moulina.
Devant la Magire.
Sur la Magire
Al va.
Au préai.
Derrière le thier
A plume coq.
Aux haches.
Pré de moni.

H. Wardin.

Au dessus des puces.
Sur le haut des vâ.
Au fond des vâ.
Au préai.
A morblé.
Devant le spinsal.
A Clinchamp.
Dessus la Loby.
Al fase tournée.
Dessous la veie.
Au chemin de Bastogne.
Au chemin du moulin.

Aux haches.
Terre du chaudron.
Au chemin de Marie.
Derrière le moulin.
Au Moulin Olette.
Devant le mont.
Au dessus de la ville.
A Fonteny.
A Cumoge.
Sur le gibet.
Sur le soquet.
A Montanchamp.
A Blinzée.
Au haja.
Au Noupré.
Al hée.
A Marenwez.
Pré Saint-Zabin.
Derrière la falize.
Al fagne de leue.
Al fagne Galamin.
Derrière le bois franqua.
Dessous le jeune bois
A Waquion.
Al terre du pré.
A la saince (cense?)
A l'hermitage.
A Chincha.
Dessous le bois du fostire.
Derrière la crimoge.
Derrière le gibet.
Sur le soquet.
Al Garcimelée.
Al fagne du court chaïon.
Au bois Mouseu.
A Purimont.
Au tro morai.
Al chlève.
A Plaimbret.
In Waquesecht.

BASTOGNE.

Lieux-dits anciens 1674.

Maison forte.
La Croix Gol.
Croix de Savy.
Martimont.
Hemroul.
Rohauval.
Bois de Haseille.
Maltombe.
Mardesson.
La Collon.

NEYEN, *Histoire de Bastogne*, p. 344.

BASTOGNE.

Lieux-dits modernes.

A. Isle la Hesse.

A la tanière près d'Isle la Hesse.
Au vivier du mayeur.
Au pont d'Isle la Hesse.
Entre les deux routes.
Dessous Isle la Hesse.
Copu.
Derrière le bois.
Trou du diable.
Au dessus du bois.
Derrière la maison.
Isle la Hesse.
Le parc.
Au dessus du parc à la chaussée romaine.
Terre au sablon.

B. Bastogne.

A la terrerie.
Au chenet vevi.
Sur le doyard du curé.
Thier de Luzery.
A la creux Galle.
Derrière le séminaire.
Aux bordeaux.
Le quarré.
Rue du Sablon à la porte haute.
Rue du Sablon.
Le séminaire.
Rue du Vivier.
A la porte haute.
Au chemin de Muzy.
A la croix rouge.
Aux petites épines.
Au chemin d'Isle la Hesse.
Thier au sablon.
La petite bovire.
Au pont d'Assenois.
A l'arche d'Assenois.
Au sentier de Rosière.
Thier au sable.
A la fange des moines.
Au delà du laid passage.
Au laid passage.
Au chemin d'Isle la Hesse.
Au champ des humains.
A Renval.
A la croix de Savy.
Dessous la chapelle Saint-Laurent.
Au sentier d'Hemroule.
Derrière les mais.
Sur les fossés.
Au pré Fave.
Aux petits enclos.

C. Chapelle de Notre-Dame de Bonne Conduite.

Aux Lavis.
Au petit moulin.
Sur le Mardasson.
Dessous le pont de pierre.
Au dessus du petit moulin.
L'Éclos Grégoire.
Moulin des écorces.
Pré le comte.
A la fontaine d'en bas.
Sur les roches.
Au chemin du Mont.
A la fosse du Mont.

Sur le fy.
A la chapelle maitre Nicolas.
Au chemin de Marvie.
A la gueule du loup.
A la fontaine.
Au Pimperné.
Au chemin de la chapelle.
Au vivier.
Pré de la ville.
A la croix blanche.
Pré de la chapelle de Notre-Dame de Bonne Conduite.
Au ponceret.
A la fosse du Mont.
Au parcœur.
A la baraque Merceny.
Au chemin de Wuachenoulle.
Wuachenoulle.
A l'arche d'Assenois.
Oster.
Fond de Wuachenoulle.
Au chemin du bois de Hazy.
Thier de la chapelle.
Bois de Hazy.

LONGVILLY.

A. Bourey.
Au dessus du grand étang.
Magie haie.
Fond d'Ergival.
Haut chemin de Noville.
Aux haies.
Le thier des trois thiers.
Bechue pierre.
Fond de Jonhaye.
Aux roches de Jonhaye.
A la havernière.
A la grosse fontaine de Jonhaye.
Au chemin du veau.
Derrière le chemin de S. Vith.
Chamont.
Au chemin de Michamps.
Quaray.
Les flachions.
Au champ marotte.
A la voie de Foy.
Linsonval.
Tombal.
Au Wez.
Au clos Robert.
A la croix de Noville.
Sur les haies.
Au hêtre à la croix.
Fond de hache.
Au bout.
A la fosse.
Sur la grève.
Combroye.
Coquaimeleye.
Chessonbouchy.
Thier de Chena.
Chenâ.
Vieux moulin.
Prairies du chêne.
Au passage.
Aux beaux prés.
Dessous les roches.
A la fontaine aux hestrets.
Derrière hestrets.
Au dessus du moulin.
Pachis du moulin.
Devant Chelé.
Monnaville.
Tombe.

Corsing.
Dessous Fitte Pierre.
Dessous la tombe.
A la hâge.
Baineux.
Hester.
Haret de Boineux.
Derrière la hesse.
Sur Fitte Pierre.
Fond Fitte Pierre.
Au chemin de Hardigny.
Derrière le mont.
Terroule.
A Monfay.
Au dessus des chawés.
Devant le bois.
Devant le pine.
A la voie de Longwilly.
Sur la boverie.
Champ des duchiris.
Bourcy.
Perimont.
Gros bois.
Bois Philippe.
Burtinval.
Au petit bois.
Bois des colommes.
Bois de l'Épine.
Les Monty.
Fit de mer (Fange de Fit de mer.)
Dessous la vieille haie.
Vieille haie.
Bru.
Sur la cuisine.
La Lisse.
Aux têtes de jonquoy.
Au chemin des bœufs.
Fonteny.
Au chemin de Longvilly.
Tigneumont.
Au dessus du bois de Maister.
Bois de Maister.
Au dessus de Quarta.
Aux neufs champs.

B. Moinet

Barret.
Derrière Paireux.
Devant la vieille haie.
Fond de Renval.
A Durboy.
Au biet de Barret.
Sur le Quairay.
Sur la fange.
A mont Drinhy.
Moinet.
A la soque.
Au chemin d'Allerborn
Sur le mont de Troine.
Au chemin de Troine.
Au chemin de Crindal.
Jaradène.
A la fausse tournée.
Devant le terrisse.
Sur le Hagea.
Sur le Thier de la Hâte.
Au vivier.
Au trou des renards.
Mabisquir.
A la queue du bois
Payen sart.
Devant le bois.
Pirset.
Aux buissons.
Quarta.
Freter.
Bienhan.
Derrière la hache.
Au petit bois.
Al fageotte.
Sur la souque.
Derrière Herinbonbouchy.
A la hâte.

Au pied de la longue voie.
Au delà de la Monedinge.
Au vivier.
Retson bouchy.

C. **Longvilly.**
A Haie Locum.
Bienne haut.
Prés au mont.
Sur le mont.
Au bois du moulin.
Au dessus du chemin de Hesse.
A la croix de pré au mont.
A la falize de bienne haut.
Au rocher de Bienne haut.
Au Ringeava.
A Deperre.
Au vivier Watrange.
A Fonteny.
A Savatgière.
Longvilly.
A la fontaine.
Au chemin d'Allerborn.
Devant Dramellé.
Devant la bouchaille.
A la haie Gérard.
A Chiffontaine.
A Saint-Martin.
Sur Remont.
Au Charbonfontaine.
Au crone champ.
Sur le trou d'Allerborn.
Sur Rousselet.
Derrière la haie Gérard.
Sur Mellehaie du côté du Levant.
Mellehaie du couchant.
Devant Mellehaie.
Dessous la ville.
A la suc.
Voi Rivoiva.
A la tannerie.
Sur la wète.
Au chemin de Benonchamps.
Au bois fontaine.
Dessous le moulin.
Au plaine.
Devant les wagères.
Sur la crès de la vène.
Aux giettes.
A l'homme de pierre.
La longue haie.
Mère la fontaine.
Sur Fléchimont.

D. **Arloncourt.**
A la haassette.
A Levat.
Dessous les terres Mageret.
Au chemin de Bastogne.
Au dessus le pré l'Évêque.
Au maquet.
Pré l'Évêque.
Arloncourt.
Au grand feu.
A la fontaine.
Chemin de Moinet.
Longue roie.
A la haie.
Aux prayeux.
Au chemin d'Allerborn.
A Fontiny.
Derrière la Pelire.
Au sentier de Longvilly.
Avant giette.
Au dessus du chemin de Benonchamp.
Derrière la suc.
Au grand chemin.
Aux champs flires.
Sur le mont.
Dessous le petit bois.
Au petit bois.

Dessous le village.
Au chemin de Mageret.
Au chemin du bois Saint-Lambert.
Devant le bois Saint-Lambert.
Au neuf pré.
Sur les roges.
Warlampach.
Devant le fougeux sart.
Fougeux sart.
Sur les roges de Longvilly.
Derrière le cul du four.
Sous le chemin des Allemands.
Devant les Houches.
Sous le bois.
Renfois.
Sur la fontaine de Benonchamps.
Au chemin de Benonchamps.

E. Michamps.

Au sentier de Jonhé.
Jonhé.
Derrière le chemin.
Au chemin de la bechue pierre.
Champai.
Techa.
Venne Michel.
Thier de la mouche.
Au grand chemin.
Racoumont.
Au petit foy.
Devant les Burnaibuz.
Damhanvez.
Sur le chemin de Saint Vith.
Au dessus des trois fontaines.
Au dessus du chemin de Bastogne.
Chamont.
Jonquois.
Au chemin de Bourcy.
Lorifay.
Devant le chemin.
A Zebaar.
Sèche fontaine.
A la croix.
Derrière grand Mère.
Au dessus du village.
Pré à pont.
Aseroche.
Hiemonval.
Au cronbion.
Planquemelée.
Soquette.
Ginturnai.
Entre deux villes.
Corrai.
Les Puces.
Sous Oubourcy.
Oubourcy.
Au préai.
Aux champs de la fosse.
Au vivier.
A la hazette.
A levea.
Quarta.
Sur les neufs champs.
Longbut.
Nevronval.
Freter.
Bien han.
Cawez hesse.
Patrimoine.
Bois Clesse.
A la Bahire.
Horritine.
Longs prés.
Alhez.
A la croix des fromages.

HOUFFALIZE.

Chemin de Saint-Roch.
Route de Liége à Bastogne.
Chemin de la chavée.
Rue de la porte à l'eau.
Rue de la ville basse
Ville basse.
Marché.
Chemin du moulin.
Voie de messe.
Le chemin du couvent.
Pré de l'abbey.
Al folerie.
Al goteroule.
Zay.
Au moulin.
A la pierreuse.
Bois des moines.
Au pont.
Au tier.
A la chapelle Saint-Anne.
Thier des pourçais.
La haye.
Fosse d'Ourthe.
Vieux château.
Par delà l'eau.
Horbonne.
Pachy.
Au jardin al porte.
Corty maître Pire.
A l'hôpital.
Au dessus des cortys..
Les hamba.
A Nemont des croix.
Saint-Roch.
Galitte fosse.
Les longs chayons.
Au chemin des bœufs.
Taille pire.
Gerdin fontaine.
Bouetai.
Les Woyai.
Rendoux.
Le fa Gérard.
Pré chaudron.
Stoqueux.
Les laids prés.
Pré Gérard Mouni.
Chavi sart.
Al baye.
Les spandeux.
Le grand pré.
Erbon bochy.
L'hermitage.
Les fosses d'Ourthe.
Dierainchamp.
Miex De Cowan.
Sertomont.
Devant l'cresse.
Derrière le bois.
Crinpré.
Jardin entre deux viviers.
Nohaipré.
Thier des lutons.
Devant hierlot.
Sur Borjeu.
Coute roye.
Fin de ville.
Menonpré.
Crachire.
Hodry.
Chaoupré.
Chession.

LIMERLÉ.

A. Gouvy.
Sous la haie d'Antrimont.
Les fanges dessous la haie.
A Riuze.
Les haguinets.
Au dessus des abeuvry d'Ourt.
Derrière le fait.
Au fait.
Au mouton.
Dessous le naneux.
Devant le naneux.
Au naneux.
Derrière le bois Scheurette.
Les Trignaies.
Les six hauts.
Les morseux.
A la fontaine dussu.
Les jarbages.
Hute le chaineux.
Al voie de Salm.
Derrière le hâte.
Sur le hâte.
Au mayon.
Al fosse Brolette.
Olle feu.
Al voie du ponçai.
Sur les haies.
A vieux Harchamp.
A la croix du chaineux.
Sur le bechait.
Courty burton.
Le mesche.
Le caceux.
Sur l'épine.
Al voie d'Ourt.
Al fosse.
Derrière le caceux
Le gros thier.
Le courty Varchamps.
Le grand clos.
Au jardin.
Sur crombé.
Au coreu.
Derrière le coreu.
Devant le naneux.
Entre deux hayes
Au mouton.
Al voie d'Odelenge.
Au fond des houstaches.
Derrière Nolohaie.
Sur Nolonaie.
Au remaifait.
Sur l'épine.
Sur Talbert.
Sur Ourt.
Sur Gobevanne.
Au pont de Bellain.
Sur Laimont.
Au thier d'aimont.
Al vallée des prés.
Les Bewires.
Bonsaipré.
Le Grandy.
A Grefftai.
Le long del haye de Bellain.
Sur la haye de Bellain.
Au noupré.
A pihon.
Sur la haie d'Ourt.
Sur le bechet.
Entre deux Eaux.
Entre deux moulins.
Au Tschafort.
Au haintoir.

Deçà la voie du moulin.
Sous le haintoir.
Al voie de Bettigny.
Derrière le vieux Barchamp.
Les six hauts al voie de Rettigny.
Les faches Bernard.
Devant le beuleu.
Au trou de Sonru.
Au thier du Tscherapont.
Au hatja.
A Tscharmonte.
Deso Tscharmonte.
A molin.
A naisonpré.
Au Tscharpont.
Sur les rouges fosses.
A Lassai Boland.
Derrière les rouges fosses.

B. Limerlé.
Au Gotta.
Moulin du trou.
Derrière le heulsc.
Sur le heulse.
A la voie de foy.
Devant le heulse.
Derrière Rique buyne.
A Vera Courty.
Sur Stenne house.
A chemin d'Assonrice.
Derrière Stenne house.
Al voie de Gouvy.
Sur le Bouchet.
Dessous Bouchet.
Al voie de Cusseberre.
Devant Busange.
A Scherte.
La vin voie.
Al voie de Gouvy.
Fache de Rely.
A cherapont.

A Helange.
A l'hermitage.
Dessous les siotes.
Thiry passay.
Dessous Bras.
A Bras.
Grosse Bras.
Petite Bras.
Lignescheide.
Laraje voie.
Derrière Gwasberre.
Gwassberre.
Sur Guassberre.
Devant Gwassberre.
A Brue.
A Clermont.
Al hesse.
Hesse de budje.
Au ploquart.
Al voie de Bellain.
Au passay de ploquart.
Sur le chemin.
Tornée bordjeuse.
Sur mont Guaime.
Al Chaire.
Al voie de faïe.
Sur le buchet.
Al voie de Casseberre.
Méquéborre.
Laquéberre.
A Hachon.
A Djérédalle.
A Dreusolo.
Sur Businge.
Derrière Businge.
A Cherte.
Sur le Cherte.
A Rochettes.
A Molin de Gouvy.
Sur l'aiwe.
Au wé des tombes.
Dessous Casseberre.

A wé de Casseberre.
Devant Languelharre.
Beauharpré.
A Brequi.
Au petit bois.
Derrière le ploquart.
A Hertenge.
A Haustet.
A Disefagne.
Bois Mahire.
Vivy Poncin.
A Ladeborre.
Sur Laqueberre.
Hesse del budje.
Fagne Sebar.
A Pillemont.
A Brauba.
A Wassompré.
Al Wasse.
Sous Hursindje.
Sur hurdsinje.
A Tomballes.
A nuton.
A petit vevy.
Al Dalle.
Devant Couquelberre.
Le vieussi.
Le djone cassi.
Derrière le cassi.
Au passage.
Sur Couquelberre.
Derrière Couquelberre.
Al Couse.
Derrière Lihé.
Al voie de Hachiville.
A Thier de Vevy.
Devant Rouvraie.
A Trodion.
A Rinquesindje.
A Troche vache.
Thier de Vevy.
Al baraque du pont.
A grand chemin.
A dreu s'lo.
Krummaffler.
Gellicherweg.
Bechel.
Arentz boiden.
Jungenbüsch.
Welschenwiesen.
Wintersborn.
Lamicherweg.
Hinter kohler.
Margreten Born.

C. Steinbach.

Grosse bras.
Sur Lignescheide.
Derrière la roche.
Derrière Nihereme.
Entre deux bovires.
A Bois Barbe.
Bois du Molin.
Chemin de Rettigny.
Lygard.
A Puchaye.
Sur le chawé.
A Sterpe.
Entre deux fossés.
Seue Ourth.
Al voie de Crihy.
Haut de Prangelire.
Claué pré.
A Nombré.
A Gottal.
Sur le Gottal.
Thier del hate.
Derrière le monty.
Al voie des tchares.
A Monteva.
Les Cerouts.
A Pont.
Dessous la veie.

A Pasai de Limerlé.
Dinrée.
Sol platte.
Al bovire des vais.
A Gwatré.
So Larbouchet.
Sur le Thier.
Derrière l'église.
Rondinwa.
A Goffet.
Al Tournée.
A Tchaniesse.
A tchampwé.
Thier d'Ochet.
Devant le brulé bois.
A Brulé bois.
Al voie de Brihy.
Le béolin.
A Laid Thier.
Pré du Roncin.
A pré Lossay.
Han de porçay.
Le touatje.
Le soulin.
A Bistain.
A Dierain laid thier.
Prefetchire.
Sur les hajes.
A Laidefagne.
A Flaschon.
Tayand des hadjes.
Grande cope.
Derrière le va.
Devant le va.
A Tchampwé.
A Petit Wé.
Al sepesche.
Al fasche Gorey.
A petites copes.
Derrière l'achainneux.
Sur nombré.
A passage.
Al voie des Allemands.
A Bouittet.
A Feschereux.
Derrière le bois.
Entre les bois.
Fache fisé derrière le bois.
A Liherin.
A petit wé.
Al voie de coin.
Le chaineux.
Al voie de Bastogne.
Derrière le chaineux.
A deux chaines.
Sol bise
Al hesse.
A Nouchamp.
A Goffet.
Al voie de Hachiville.
Al floie.
A grosse het.
A grand chemin.
Sur le mont du peini.
Ma barre.
A Rondinva.
A grosse haye.
Sur les cobrues.
A faïe.
Bois de Rouveroy.

BOVIGNY.

A. Clerreux.
Giette Herman.
Grand fondry.
Wy Madray.

Dessous le bois
Rennafat.
Wiche.
Pré l'abbé.
Bon barbier.
Dessous les bioleux.
Grevoy.
Croix du moulin.
Sur le moulin.
Moulin de Cierreux.
Derrière la ville.
Thier de Beche.
Au bois de Fry.
Sur les combes.
Dessus la roche Tichihenne.
Rond Passon.
Dessous les viviers.
Rovreux.
Sur les Sarts.
Aux effats.
Au préai.
Au paguis.
A fontaine.
Près du bois.
Dry mon Mattard.
Sur le cour.
Cierreux.
Dessous de ville.
Dessus le molin.
Hache du moulin.
Boecart.
Mont de haze.
Henry chapelle.
Saint Ru.
Badrivenne.
Saint Pa.
Sur les Rochettes.

M. Rogery.
Devant Deronster.
Samré Vivy.

Dessous le bois.
Grand bois.
Le Rovreux.
La haie.
Prés Micha.
Al voye de Salm.
Derrière les champs.
Corteche.
Dessus la ville.
Gel hy (Sel hy?).
Raghis.
Sur bassin.
Devant les fanges.
Saint Ruh.
Liette.
Derrière Monbrouin.
Devant Ruhèche.
Prantgir.
Les Gottes.
Al hache de fiève.
Courtil du bache.
Derrière le fossé.
Dessus mon collet.
Rogery.
Wy du Thier.
Derrière Mon collignon.
Sur la roche.
Aux fagnouls.
Grands prés.
Derrière les jardins.
Montéva.
Al voye de Cierreux.
La haie.
Koinne Herman Cheuneux.
Grande fontaine.
Wy de Ruth.
La murlé.
Dessous le pont de la murlé.
Bié du moulin.
La grosse hache.
Devant la haie.
Thier del voye de Beho..

Sur les pleins.
Fadguelain.
Le petit passage.
Jivigny.
Wallot.
Devant la haie d'Autrimont.
Par delà la voye d'ourthe.
Haye d'Autrimont.
Aux épinettes.
Derrière la roche.
Saint Pâ.
Rahy.
Fond du Clainchamp.
Voyart.
Derrière S[t] Martin.

C. Honvelez.
Derrière le mayhière.
Devant le mayhiere.
Derrière la ville.
Le Sartay.
Boccart.
Aux haetches.
Wuy de saint.
Au delà de l'eau.
A fossé.
Dessous le préai.
Ronds courtils.
Courtils al haye.
Entre deux villes.
Airibouchy.
Lassan.
Honvelez.
Sur le Thier.
Prés Paquet.
Prés Dupont.
Beurpierre.
Bois de Ronze.
Poteau.
Grevay.
Fange Quornay.
Perèwé.
A Lassin *Bovigny*.

D. Bovigny.
A Lassin.
Enarre Bouhy.
Sur le Monty.
Entre deux villes.
Aux fosses.
Derrière mon Fabay.
Pont de Longwy.
Aux delà de l'eau.
A Longwy.
Desseur la fontaine.
Sous la ville.
Au petit wé.
Tombar.
Longchamps.
Les Evie prés.
Foncine.
Vie Jenne.
Chemin du Mont.
Haie Houbiay.
Grobayleu.
Ergomé.
Gros Thier.
Aux Leclos.
Sur le by.
Les champs brûlés.
Les fossés.
Petite fange.
Les Porres.
A la voye de l'hays.
Sur les prés.
Crasny.
Lesayhambard.
Les écawettes.
Prés Jean le Beau.
Entre les deux eaux.
Chifontaine.
Al Tade.

Rouwa.
Derrière la hache.
Grande fange.
Devant le bois.
Devant la fange.
Sabre préai.
A la Rochette.
Al voye de Rogery.
Ronsaymont.
Derrière le vivy.
Belva.
Derrière Grobaileu.
Happare.
Longwy.
Vieux Moulin.
Au vivy.
Gros Thier.
Saint Martin.
Pumont.
Dessous Bourcy.
Hastappe.
Wachai des prâles.
Neuprés.
Neuprés des prâles.
Passage.
Grevy champ.
Wacherau des prâles
Lassen de la haie.
Tchayire.
Rue de Gotte.
Devant la haie St Remacle.
Wa l'eau.
Derrière Outremont.
Pont St Martin.
Doyart.

E. Courtil et Malcourreux.
Au gros hêtre.
Haie Nawai.
Chaie fontaine.
Devant le bois.
Les soirs.
Au chemin d'Otré.
Wessay.
Herre le chenneux.
La sainte fa.
Fa.
D'Alsare.
Sur le batty.
Sur le Courty.
Tombeur.
Dessus héro Inwa.
Devant la haie.
Coupé champ.
L'alhie.
Hourai champ.
Derrière les courtils.
Treppe saine.
Dessous la ville.
L'enclos Closin.
Hance carre.
Dans le village de Courtil,
France.
Effontenai.
Devant la ville.
Grand courtil.
Mont Houbiai.
Selle Hy.
Germonmont.
Rouwa.
A la voie du moulin.
Gros baileux.
Jardin.
Courtil du vivier.
Ernoulires.
Sadoru.
Thiry prés.
Longue voie.
La courte tournée.
Paradis.
Pré d'Oui.
Corcignon.
Grande fange.

Cigogne.
Tzévoie.
Trou du bœuf.
Séchine.
Monty.
La Pire.
Fagnoulle.
Fange des chevaux.
Fange Lambert.
Roussart.
My.
Brulé.
Haut My.
Sermely.
Terre du cheval.
Sur Leiquemounne.
Au dessus de Néon.
Buisson de Poncay.
Trou du bois.
Sous le bois Lemaire.
Bois Lemaire.
Al Taille.
Grand bois Lemaire.
Plein.
Ronce.
Gawiron.
Bergogotte.
Fange del couve.
Fange Wayême.
Labe pré.
Moyen fa.
Grand chêne.
Thier Rical.
Devant le baileux.
Derrière la tournée de Commanster.
Metnaria.
Devant le ponçay.
Haie du jardin.
Fosse del haye.
Derrière le Monty.
Entre les deux croix.
A la croix.
A la fontaine.
Sur le Monty.
Sur Lassin.
Tournée de Commanster.
Sur Montava.
A la voie du Ponçay.
Au delà de l'eau.
Bverpré.
Devant grande haye.
Dessous le gros thier.
Au vivier.
Halconreux.
Sur la Gonchire.
Derrière la rouelle.
Moulin de Halconru.
Her le cheneux.
Pré Mestiry.
Aux hayons.
As sepine.
Fond de hayon.
Derrière les tournées
Chimonty.
A la croix Tibo.
Sur Léquemoune.
Wachay du Prâle.
Laide fange.
Neupré.
Prâle.

PRUSSE WALLONNE.

(J'ai extrait les noms des *lieux-dits* de la Prusse wallonne d'un registre du XVIII[e] siècle, dont je dois la communication à l'obligeance de M. Quirin Esser.)

SOURBROD.

A la neuve place.
A la ruelle.
A la bruyère.
Champ naveau.
Pehé rue.
Au vert fossé.
Champ devant.
Grande bosfagne.
Sur le ruisseau.
Sur le courtil.
Large voie.
Tredersbrand.
Schwartzfehn.
Au dessus vaisseau.
Clair chêne.
Alescheit.
Auelen.
Dans les hottay.
Champ derrière.
Champ au bois.
Belle anglée.
Prés du passage.
A la carrière.
Vendelinfa, Wendelefa.
Damnée voie, dannée voie.
A la croix Marquet.
Sur le thier.
Au poteau.
Fortelerie.
Champ du fourny.
Brackefagne.

WEYVERTZ.

Rutgen.
Flos.
Hatterbach.
Bardendel.
Ticket.
Sanckesborn.
Grüncloster.
Klein Rohr.
Crompesbriatt.
Dans la beck.
Dans la Schleid.
Au fehn.

Auelen.
Paradis.
Bombach.
Weyer.
Hasselt.
Rützen.
Calpersweg.
Leimkaul.
Kolberg.
Au brandt.
A la cloche.
Steinenkreuz.
Au zung.
Kœnigsbach.
Dürenbent.
Au birthe.
Caldenborn.
Feldgas.
Burgbent.

Derrière Rimeshof.
Süsterbach.
Derrière Alescheit.
Flasberg.
Wedemweg.
Wedembach.
Sur les stein.
Haegeltgen.
Tollerbusch.
Wintgenbach.
Gringertsersteg.
Tredersbent.
Hesel.
Iaegershof.
Asterbach.
Queckenberg.
Dreisbüschel.
Walenheck.
Breidenbent.

FAIMONVILLE.

Odoulfange.
Entre deux vestodes.
Derrière la fange.
Derrière la hasse.
Grande fange.
Tionne.
Au chêne.
Massafange.
Baileux.
Au Vairy.
Au Vryre.
Steinroux.
Oldevinque.
Odelivinque.
En cinq pièces.
A la Strez.
Timbouchy.

Trou bonby.
Derrière le village.
Ruthier.
Devant la Schleid.
Sur le comble.
Derrière Warty.
Spesvoye.
Cresnir
Ol Stock.
Devant Robrou.
Havau.
Sous le gros sou.
Derrière lac.
A la croix.
A la crop.
Au jarsay.
A la noirdicque.

Au Vercheu.
A la pail.
La Schleid.
Bouchay.
Fond d'Olmay.
Rond champ.
Au try.
Grandes roestes
Neuf courty.
Sous harset.
Au mallez.
Welestade.
Steinruse.

MAIRIE DE BELLEVAUX.

Wavreumont.
Aux bruyères.
Chevofosse.
Devant l'hêche.
Ziris.
Sur les tournées.
Champs de l'église.
Devant Wachimont.
Aux chênes.
Laids champs.
Le Chat.
Champ sur le château.
Le pré des vennes.
Les roiersene.
Vi pont.
Sur les haspres.
Warche.
Thioux.
Bonne heid.
Devant bonne heid.
Cligneval.
Diso Cligneval.
Sol vert sart.
Pierre sept.
Ol fosse.
Fonsnale.
Pré maron.
Pré Paquay.
Prés sur l'eau.
Pré le duc.
Pré Ronnes.
Al pire.
Fréchamps.
Machné.
A Noir ru.
Ru des pouhons.
Planche.
Taffeux.
Al fagne.
Neufmoulin.
Vivier matus.
Roreu.
Ol mai.
Lasneuville.
Sol tombeu.
Warbai.
Doyard.
Les cours.
Bellevaux.
Xhoumy.
Courtis du maire.
Deseu les courtis.
Deseu l'église.
A priés chevai.
So les renougnes.
A la croix Léonard.
Champ Boncard.
Ronxhy.
Ol heid.
Haies de Ronxhy.

Sous Ronxhy.
L'alo.
Pré au vivier.
Trou Warny.
Ruisseau des brâ.
Pré do fât.
Clôchamp.
O lovet.
Ol platte.
O pou.
Grands champs.
Long pré.
Pré Gordin.
Chuvalire.
Vi loé.
Champs Saint-Aubin.
Ol bonhaye.
Pré au vivier.
Les rkouveïe.
Lamonriville.
Le champ pointu.
Rolés champs.
Champs aux hêtres.
Pierre pointue.
La pierre pointue.
Fonse ai pré.
Champ du roi.
Poiou veïe.
Noupré.
Champs do noupré.
Les cours.
Les quartiers.
Reculémont.
La fange.
Duseu l' tige.
Les spétaines.
Champs de try.
So les rinougnes.
Les Goffes.
Petits champs.
Sol tier.
Borgueusheid.
Grands sarts.
Moutchai.
Sofflette.
Sur les rochers.
Fontaines.
Petits fats.
Pont Maron.
Bronkai.
Grands fats.
A l'eau de Recht.
Rechter Bach.
Pont.
Derrière la ville.
O Sartai.
Gosi prés.
Brücken.
Les rohaischamps.
Grands champs.
Champs du pairi.
Champ Pivel.
Sol tier.
Sous Ringlé.
A Clusor.
O Roba.
Entre deux terres.
Ol hêche.
Sol zoulain.
Ol fosse.
A Fagnelot.
Al Ringlé.
A Ronees.
Teu d' fagne.
A chêne Jean.
Fagnes à rû.
Lavis bach (Roba).
A l'épine.
Ol Sâte.
Zutenne.
Au mur.
Marny.
Devant baileux.
Les try.

Entre les haies.
Sous la heid.
Devant la barrière.
Engelsdorf.
Hottleux.
O' lavis.
Au moulin.
Fat vingt fats.
Lavis.
Vieux moulin.
Chafheid.
Thier d'air.
Bel air.
Fond d'air.
Mauvaise terre.
Borgueux.
La pierre.
Dessus les jardins.
A Fay.
Ol houyre.
Devant Géralfalise.
Duseu 'l mon Huby.
A Riga.
Sô les fî.
Al supinette.
Derrière Destokeu.
Ligneuville.
Thierru.
A l'église.
Sor les gregniers champs.
Sol tige.
Sous varcheheid
Les noirs prés.
Champ Winand.
Bois Dansai.
Sous la roche.
Al taïe.
Werinfat.
Dlain l' courty.
Les try.
Sor l' ringlé.
Quartiers.
Tihoue.
Hierbés.
Courtis Jean Lemaire.
Ruvieisaine.
Jéroveie.
Jamonfontaine.
Les fagnelots.
Dry les courtis.
Les longs champs.
Dry l' Hasale.
Prés Heuncart.
La carvette.
A la croix.
Devant les hêtres.
Duseu l' Mont Toussaint.
Sur les grands champs.
Aux goffes.
Devant la heid

MAIRIE DE WEISMES.

Les thiers des pierres.
Briscot.
Morte fontaine.
Aire Haie.
Delà moussire.
Les Prairies devant moussire.
Bruyère.
Les champs Marquet.
Devant aire Haye.
Mort fat.
Derrière les courtis.
Pré Dumez.

Vestaine.
Moussire.
Devant moussire.
Champ Marquet.
Les prairies.
Prés Awez.
Secs Prés.
Prés dry.
Champ dry.
Champagne.
Heid du moulin Lang.
A la voie du bois.
Dry les courtils.
Breitbend.
Au Wez.
Le Luron.
La rue Geuzaine.
Champ Houyon.
Champ dry les courtils.
La vit Geuzaine.
Crawé courtils.
Fagnelot.
Champ des courtils.
Grand champ.
Geuzaine, Gueuzaine.
Fourir.
Rue de Geuzaine.
Cloche.
Petite cloche.
Sarnire.
Champ colla.
Champ devant Geuzaine.
Thioux.
A la spinette.
Croix Collar.
Woigifa.
Pré Levi.
Dessous la chaussée Sepenet.
Ruthier.
Dessous le Ruthier.
Sur le Ruthier.
Ruthier.
Bodarwé.
Warchenne.
Fayet.
Au Fayet.
Derrière Fayet.
Au dessous Monsonrue.
Monsonrue.
Pouchesse.
Les champs Monsonrue.
Au Thioux.
Pecherue.
Beauhaimont.
Au pré champ noé.
Outrewarchenne.
Prés a la roche.
Dans les Brus.
Prés Warchenne.
Au Moulin.
Au Vevier.
Weismes.
Le thier Debrus.
Rue.
Dessous Coirville.
A Coirville.
Champs Ély.
Coirville.
Prairie à Weismes.
Champ de Longfaye.
Au Remare croix.
Du Coirville.
Prairie à la maison.
Cocresse.
Remare croix.
Sus le Freneux.
Aux grands champs.
Crasson champs.
Dessous les champs.
Sur le Combe.
Prairie les fèves.
Champ dessus Rue.
Wirtchenne.
Long champ.

Prés a la Fontaine.
Steinbach.
Champ à Wirtchenne.
Closchamp.
De Terre.
Champ de la Rouchhaye
Rouchhaye.
Lavy.
Hagiron.
Champ de Macrall.
De Zassu.
Prés sol Bois.
Remonval.
Dessous Remonval.
Dessus Remonval.
Pidonnez.
Au château.
Devant château.
Ofhay.
Prés Noël.
Champ Ofhay.
Prés Bastin.
A l'aisance.
Le cropp.
Champ Jean.
Champ Henri.
Le ponet champ.
Le Rouchhaye.
Stroutchou.
A Cheneux.
Bois es fosses.
Champ panneux.
Les jardins.
Ondinval.
A la Titsch.
A la croix.
Long pré.
Champ Mathieu.
A l' Hassot.
Turnebas.
Ol Greffe.
Bachlai.
Waronbronn.
A la Haye.
A la Rouchhaye.
A longhay.
Hasset.
Nouprés.
Lairifat.
Airifatz.
Prés Jean.
Devant faye.
A ces courf.
Les champs de Jean Pierre.
Sur le courtil.
Londenge.
Les champs dry cola.
Les champs Lemaire.
Les champs cola.
Fange dessous Thirimont.
Au restonville.
Au Remare croix.
Au Fatz.
Au gros thier.
Sur le gros thier.
A Rua.
Fange Dotschy.
Sur le thier.
Hatschamp.
Prés au moulin.
Helson.
Au prés du bois.
Fisez.
Dessous la ville.
Thirimont.
Dri l' cour
Le fange de fagnoux
Fagnoux.
Derrière le fagnoux
Le bossenne.
Dessous les fagnoux.
Gagire.
Les champs Paquay.
Dessous les Fisez.

Derrière Fisez.
Dessous le Brouquis.
Vieux fanges.
Bois derrière Fisez.
A Noulin.
Sur les hauts Sarts.
Le Bois sulerut
Freneux
Au Bois.
Au bout Préai.
Clorion.
Dessous le gros Bois.
Gros bois.
A Sasseux.
Sur le huyer.
Au fange.
Haute fange.
Chivremont.
Devant Chivremont.
Rinonheid.
Warchenne.
Des hayes.
Noir thier.
Ruisseau de Boussire.
Côte du Bruyere.
Au Fayai.
Thier au Warchenne.
De la fontaine.
Des clotry.
Clotry.
Clotry Tannet.
Pré Warchenne.
Dessous bois.
Au clotry.
Au bois.
Au dessus du Bois.
Mamboux.
Au dessous du village.
Chenai.
Dessus chenai.
Hocknié.
Gorgeux.

Agister.
Au faye.
Haye de la commune.
Les Fosniels.
A mesplie.
Neuf Fontoine.
Au Tourné.
Sur le Ratai.
Roche.
Devant bois.
Au gros bois.
Walk.
Al Lavi.
Agé Rue.
Duseu l'haye.
Ol fosse.
Le faye.
Sol le Rive.
Sarseys.
Prail se Bend.
Le champ de la petite Ville.
Solerif.
Andrifosse.
Rossey.
A le creux.
Al Dick.
Grand dry.
Terma.
Au Terma.
Brochamps courty.
Dry les tilau.
Thier du pierre.
Au Thier.
Thier.
Au glaire.
De haye quarreux.
Dry mon madelaine
Font prés.
Champ noe.
Tout prés noupont.
A Noupont.
Haye noupont.

Gormayhez.
Dry les courty.
Sol molin.
Mont molin.
Machré fontaine.
Dry les clotry.
Robertville.
Dry les hess.
Le voi dowez.
O vivi leauvi.
Les clos champs.
Les champs Pièces.
Ose Courty.
Les champs longs.
Les grands Prairies.
Sol rue.
Le Monti.
O Sechisa.
Outrewarche.
Malinrue.
Champs Dethier.
Fange de Wee.
Font ce champ.
Hastert.
Dessous le Monti.
Sur le Pouhon.
So Bruyère.
Devant Sourbrodt.
Bouchhaye.
Dry mon Loffet.
Ovifat.
Dessous mon Jacquet.
Sol le grait champ de Haye.
Le champ de Haye.
Le champ du Château.
Haye Dethier.
Les prairies du Cheneux.
Le Champ du Cheneux.
Geronde Rue.
Nouchamp.

PROVINCE DE LIÉGE

(RIVE DROITE DE LA MEUSE)

(J'ai copié les *lieux-dits* modernes au cadastre provincial de Liége, et les anciens dans de nombreux documents conservés aux Archives de l'État, soit à Liége, soit à Bruxelles, et qui sont indiqués chacun en son lieu, à la suite des communes auxquelles ils appartiennent.)

JALHAY.

Lieux-dits anciens 1627.

Sur les champs.
Vers Fangne.
Ruelle condist la Vecque.

Œuvres A., 25, cité par SCHUERMANS, *Bulletin de la Commission d'art et d'archéologie*, t. XXIV, p. 348.

JALHAY.

Lieux-dits modernes.

Le Faweux.
Plateau Faweux.
Verviers fontaine.
Grand pré.
Le Cossart.
Mariomont.
Les Pelles.
Houbiépré.
Clawe fawe.
Cheneux de Fouir.
En Routi.
Plate Raway.
Au Fagnou.
Bouson fosse.
Derrière la ville.
Courtil Sabay.
Monteuse Épine.
Gossommé.
Champ de Fouir.
Les fosses.

Fouir, hameau.
Spongi.
Prés des Monts.
Thier Paquay.
Thier de Fouir.
Au Chaufour.
Maloupont.
Terre à la basse voie.
Pré sous la ville.
Grand pré.
Stierson.
Thier du Ponçay.
Les grands champs.
Rue des chênes.
A Tigelot.
Xhensart.
Woirmontheid.
Vivier du curé.
Heid Barra.
En Fretis.
Pré Jean Lerache.
Prés Borchine.
Lourioux.
Prés à la pierre.
Fouirue.
Derrière la ville.
Prés sous Fouir.
Andrister.
Heid Saint-Michel.
Les Moussires.
Petite Borchène.
Heid Houffet.
Borchène.
En Liemtrie.
Le Cheneux.
Lac de la Gileppe.
Moyewez.
La Roche Picot.
Lovré pré.
Heid sous la crète.
Nouveau pré.
Heid Doupé.
La Fosse.
Grande Voie.
Ronde Heid.
Sur les bois.
Pré Belle jambe.
Heid sur le bois.
Sous les grands champs.
Heid Lezac.
Hoboster.
Thier Delvote.
Moussa Pré.
Jelonrue.
Le cheneux.
Hodrefosse.
Sur les monts.
Champ d'Herbiester.
La chenerie.
Rue de la fange.
Herbiester.
Les Moxhes.
Boulin pont.
Les vieux prés.
Pirottrine.
Mellechamp.
Reveux.
Laiquit.
Ernottes prés.
Loubias.
Champ Charlier.
Pasay Bayard.
Les quarrés.
Houfosse.
La fosse.
Thirichamp.
Joncourtil.
Charneux.
Daque pré.
Les Clisors.
Heid Chawé.
La Gileppe.
Thier Delvoie.
Richaheid

Fond du Loubas.
Loubas.
Coreux-Gilmister.
Fange Long Bois.
Les Haut Bomal.
Fagnon Gobelet.
Le Mofat.
Hayerie.
Sternoncourt.
Warfa.
Fange à Fosseu.
Fange et Thier.
Beulen.
Lambotte fange.
Fange Esset.
Place et trou.
Fontaine al sal.
Fange Leveau.
Courtil Piette.
Baraque Michel.
Heid This.
Les Gevray.
Haut Venave.
Les Clisnor.
Sur les champs.
Les Onneux.
A Thier.
Les grands champs.
Heid des grands champs.
Pré Le masson.
Pré Piette.
Les Disons.
Hezin Thiesa.
La bourgeoise.
Beloinfa.
Belle Heid.
Werfa.
Pré Lemay.
Heid Lespexhe.
Derrière la barrière.
Rue de la fange.
Trillepoille.
Les spexhes.
Champs de Charneux.
Thier de Dison.
Lasheid.
Charlemont.
A Zarlys.
Thier de Charneux
Heid Raquet.
Les Gevray.
Heid Houbiet.
La Foxhalle.
En Crinerin.
Heid Barosée.
Platte Maroy.
Prés Piroul.
Gospinal.
Parfondbois.
Fond de Dison.
Ruisseau de Dison.
Heid de Gevray.
Chêne Noël.
Fagnou Riga.
Laquit.
Werfa.
Sous Laquit.
Laquit.
Le Bomrixhay.
Mosenfange.
Belle bruyère.
Le Wayhais.
Petite bourgeoise.
Ruisseau du taureau.
Dessus Péron Cheneux.
Reboufagne.
Trou Brouly.
La Baraque.
Plateau Faweux.
Extrait Sart.
Noire foxhalle.
Mayette pré.
Le Croupion.
Renaufa.

Tens aux Pierres.
Thiermay.
Terres Jacques.
Les Fierins.
Voie de Jalhay.
Les Champs.
Terre al Sal.
Les Sterres.
Heid des fourmis.
Pré le greffier.
Heid de Fouir.
Pré de Botné.
Al Bruxhée.
Chaineux, hameau.
Pré de la Morette
Triaheid.
La fosse.
Moreheid.
Tronviande.
Thier de Hive.
Pasay de Charneux.
Clisor Linette.
Haut Vinave.
Prés de la Souris.
La platte.
Petite Geneureux, grande Geneureux.
Heid Bayart.
Pré Copa.
Trou Tomson.
Brouxhou.
Moulin de Jalhay.
Fond de Botné.
Bois du moulin.
Pré Pirotte.
Pré Pettée.
Pré Collard.
Avant Moulont.
Bois du moulin.
Coquay Ru.
Sarts Delheid.
Petite Heid.
Champ Maloir.
Les Clusins.
Les Riats.
Les Préays.
Les Roëttes.
Kmonpré.
Grande heid.
Loë al fontaine.
Courtil el tro.
Les Stiersons.
Chaumont.
Bepsart.
Ruxhon.
Trou du Veau.
Surister.
Lovirux.
Helevy.
Grosse Heid.
Les Susus.
Heid des Cawes.
Les bressines.

GOÉ.

Lieux-dits anciens 1575.

En la voye del pieresse.
El petite Henirmont.
A Burnoheit.
La maison appelée Loren Levesque.
Dedans les broux.

Al chêne.
Dedans lamowe.
Aux rouges fosses.
Preit le richhome.
En Arechamps.
A les Gueuchoux.
Preit le Cussy.
En seichefontaine.
Le preit Chyment.
Henirmont.
Prés de chaisne de Saint-Sacrement.
En trou.
A Rexhosse.
Dedans Narechamps.
En Rosboux.
Au trou des veckreaux.
Le trou de Goyé.
Al rualle delle piéresse.
Sur Nantistee.
En Rompkou.
Al faigne Madame.
Au chaisne de Saint-Sacrement.
Le cortil Guérin.
La Neuve pièce.
Sur les Bovegnez.
Par delà le pont.
Le preit Sainte-Élisabeth.

Œuvres de la cour de Goé, aux Archives de Liége, A., 2.

GOÉ.

Lieux-dits modernes.

Hademont, ou à l'attrappe.
Thier Michel.
La belle vue.
Hausse cô.
Les waides à la voie d'Aix.
Sous Hansqueu.
Waides au delà de l'eau.
Les Hez.
Bonette.
Le Hedriche.
La ronde hez.
Boterwek.
Nantistay.
Les prés de Ru.
Les Avions.
A la couronne.
Saules de Betane.
Au pont de Betane.
Betane.
Le Vesdray.
Sous l'église.
Au tilloux.
Pré Sate.
A la voie d'Honoré champ.
Solistat.
Plate goffe.
Bouhatte.
Hez Sart.
Aux voies de la piéresse.
Pieresse, hameau.
Les grandes waides.
Rosbou.
Coigsous.
Les champs de Goé.
Bovegné.
Bois de Hévremont.
Ruisseau de Borchenne.
Le treu pré.

Hévremont hameau.
Sur les waays.
Boca houvée.
Waide du vent.
Les fagnes.
Voie à la cour.
Prés Mahay.
Sur le vivier.
Croix le comte.
Sur le strepay.
Sèche fontaine.
A la pierre du sacrement.
Pré Warny.
Trou du veau.

STEMBERT.

Au chemin de Secheval.
Au chemin de Wacoheid.
A la fontaine.
Trou Houbiet.
Secheval.
Fond de Secheval.
Ruisseau de Secheval.
Ruisseau de Faires.
Thiniheid.
By du moulin.
Ningloheid.
Au moulin de Mangonbroux.
Au chemin du moulin.
Trou du renard.
Au chemin de Lavaux.
Haie Pierre.
Dessous la ville.
Fond de Mangonbroux.
Wiony.
En grotte.
Waide Lezaack.
Croix Longmaitre.
Chemin dit la Levée, ou Pavé du diable.
Fond de Montvaux.
Au cornouiller.
Buisson Molette.
Entre Deux Voies.
Au chemin de Crotte.
Sol Sechehonne.
Au chafour.
Haut de Trême.
Au chemin du Cerisier.
Campagne de Bronde.
Prés du pinson.
Bolinheid
Marchaufosse.
La chaudière.
Le Surdan.
Pavé du Diable.
En Bronde.
Hodjoru.
La Boule.
Les Fosses.
Rompecou.
Dix Pux.
Sur les Alloux.
Sur les Fosses.
A la Travette.
Mâboune.
Haut de Trême
Favetay.
Heppin Champs
Au chemin du Sureau
Les Bonniers.
Longue roë.
Terres au Chafour.
Grandpré.

La Barrière.
Fournil Colinet.
Baudrifonfaine.
A la Havée.
Mâlaitrou.
Dessous le grand Vivier.
Le grand Vivier.
Thier de Ru.
Dessous la Hezée.
Thiniheid.
Chaineux.
Pré au Ru.
Halleur.
Les Marlières.
Les Causettes.
Waide Colinet.
A la Fontaine
A la Voie du Moulin.
Clusin.
Trawa.
Tombeux.
Derrière l'église.
Campagne de Slar.
Haut du Tilleul.
Sous le Trou du Tilleul.
Les Pirhettes.
Au Chemin de Calamine.
Au Chemin de la Chapelle.
Au Chemin des Cherons.

DOLHAIN-LIMBOURG.

Belle Vaux.
Pavé du diable.
Voie dite pavé du diable.
Campagne.
Bois le greffier.
Broux.
Sur les communes.
Au chemin de Verviers.
Haloux.
A la chapelle.
Les enclos.
Hebiet fontaine.
Thier aux epines.
Sur les sarts.
La vieille foulerie.
Heis à la fontaine.
A la curée.
Coucoumont.
A la porte.
Au chemin de Hâloux.
Sous les remparts.
Limbourg ville haute.
Vieux château.
Sous les remparts.
Les flahises.
Pieslin.
Dolhain ville basse.
A la vieille carrière.
Rue haute.
Rue du collège.
Quai des béguines.
Hors la porte.
A la chapelle.
Petite hâloux.
A la carrière.
Buverie.
Pré Bibeau.
Trixhes aux rames.
Goé.
Ruisseau dit rompe-cou ou de hottjoury.
Hottjoury.

Bois Madame.
Rompe-cou.
Leusse vaux.
Les communes.
Hâloux.
A la grande voie.
Les goronnes.
Roudoudoux.
Longues roës
A la croix rouge.
Marieu.
Trou du loup.
Au fossé
Terres lignant.
Fournil Colinet.
Sur les aloux.
A la carrière.
Terre Plantion Bachuray.
Bovegné.
Thier Mathieu Colas.
Pendant thier.
Petite Hâloux.
Hâloux.
Grand Pré.
Vivier George.
Aux vesses.
Grands trixhes.
Entre les chênes.
Waide lâvâ.
Zémé.
Les spineux.
Gras prés.
Hévremont.
Pré Remacle.
Les counes terres.
Prés logniette.
A la ferme blanche.
Trixhes Lagasse.
Vain broux.
Trixhes linette.
Fournil Colinet.
Fange.
Bois de Hévremont.
La Louveterie.
Chemin dit Cossart.
Dolhain.
Thier hilette.
Briqueterie.
Sur Hadrimont.
Grand pré.
Sur Bochô.
Berouette.
Biernohez.
Au chemin d'Aix.
Sur Bochô.
La belle vue.
Thier hilette.
Beuvrée.
Dessous Limbourg.
Dolhain.
Moulin Ruyff.
Les Ruyff.
Ruisseau Ruyff.
Au calvaire.
Rutfeld.

BILSTAIN.

Forêt nommée Grunhault.
Pré Maquet.
Ruiss. nommé des Panscherelle.
Haigançau.
Pré Laurenzi.
Les prés au bois.

Bois Lepas.
Le pré des chevaux.
Pré Hauseur.
Le Hoyou.
Trou Royon.
Petit pré.
Grand pré.
Grand jardin.
Rond tiège.
Hamainte.
Pré Martin.
Villers.
Assise.
Terre rouge.
Les Rhuyffs.
Le Tri.
L'Empereur.
Au chemin de Dolhain.
Havernac.
Léonard fosse.
Grande terre sur les hayettes.
Sur les hayettes.
Thier de Villers.
Pré Bayet.
Le bois.
Pré Fodar.
Bas Pré.
Chapelle Saint-Roch.
Grand tri.
Hovelai.
Berch.
Pré au bois.
Les terres.
Pré au bonnier.
Pré Poncelet.
Prés au bois.
Grand pré.
Bas pré.
Bayo.
Le pré.
Grand bovy
Petit bovy.
Pré Maroi.
Pré Lassaulx.
Pré Jean Jois.
Grand Cortil.
Cortil Leloup.
Les prés Pierre Nicolas.
Grand hors champ.
Petit hors champ.
Bon pré.
Doux pré.
Pré à la croix.
Cortil Jacquet.
Petit pré.
Rond pré.
Pré le Bouheu.
Wooz.
A la haute folie.
Les communes.
Les fosses.
Pré Crustin.
Le pré.
Pré Jean Laurent.
Pré Simon.
Bien des enfants.
Villers.
Pré Bragar.
Cortil Berkenne.
Wooz.
Bas pré.
Le pré.
Grand pré.
Terre aux genets.
Terre aux busch.
Pré aux chevaux.
Pré à Libe.
Bois des deux queues.
Campagne Laverne.
Tri Piette Jacques.
Grand pré.
Les épaisses hayes.
Terre au chaffour.
Les communes.

Les queues.
Bois Sardé.
L'enclos.
Champs de Wooz.
Pré de derrière.
Terre Paquai.
Le bonnier.
Terre Madame.
Pré de dessus.
Pré de dessous.
Trans à Louch.
Leheid.
Grette d'or.
Rouetter.
Au pont de Wooz.
Bois Laverne.
Pré Madame.
Pré Monsieur.
Derrière l'étang.
Pré Bouchon.
Château Laverne.
Le bougnou.
Petit jardin.
La mine.
Sur le Tri.
Les quatre journaux.
Tri Jacques.
Compagne de Bilstain.
Tri Dieu.
Pré à la campagne.
Terre à l'épine.
Les chauhais.
Les loyates.
Pré au bois.
Entre deux chaineux.
Pré Veustenne.
Grand pré.
Thier des monts.
Neupré.
Bilstain.
Long pré.
Rossette.
Pré Wauthi.
Grand tri.
Au chemin des hais.
Pré du chapon.
Au chauffeur.
Au pairon.
Pré grand père.
Château de Bilstain.
Tri Sein.
Pré aux lapins.
Polanterie.
Neupré des chevaux.
Sur le thier.
Tri toupe.
Sur les fossés.
Grand pré.
Pré de dessous.
Grande terre.
Thier de la fontaine.
Prafisée.
Helle manson.
Grand pré au bi.
Bois des Wez.
La cuisse.
Les grands prés.
Au petit bois.
Quite pré.
Sein foin.
Trou du bi.
Tri au patar.
Gras morceau.
Au bi.
Campagne el Va.
Magriette Bouhon.
Gobbi fosse.
Tri Ladri.
Clusin.
Pisseron.
Grand cortil.
Sur le chenai.
Pré de la poule.
Pré au fossé.

Pré au sentier.
Pré aux pierres.
Longue haye.
Pré Dabée.
Coquerai haye.
Pré au thier.
Dessus les rames.
Pré aux Rames.
Rhuyff.
Heid del pech.
La moutarde.
A la chaussée.
Champe sou.

CLERMONT-SUR-BERWINNE.

Rocbroeck.
Château Dodard.
Moulin Dodard.
Berick.
La Bach.
La florence.
La schiff.
Crawez.
Quartier de la voie.
La Bruyère.
La Kuck.
Longue haye.
La neuve cour.
Haye dresse.
Al hawe.
Boukai moulain.
La grande.
Quartier de la voie.
Crawhez.
Moulin de la trappe.
Corbillon.
Chapelle des anges.
Winand champ.
Au fossé.
Froid thier.
La Bach.
Iepe graate.
La Bamus.
Au thier.
Quoidbach.
La Vlamerie.
Crawhez.
Corbillon.
La Blokhouse.
Les Couves.
Clermont village.
Au droit thier.
Au thier.
Les tièges.
Borday.
Les Rioles.
Lophaye.
La chaussée.
Counhaye.
Lohirville.
Les Trixhes.
Chaumont.
Bois de Clermont.
Chapelle des Anges.
Froid thier.
Chapelle des Anges
Blokhouse.
Beauduë thier.
Trebisonne.
Clermont.
Lagesse.
Chantraine.
A Pireux.

Lauronneux.
La Haye.
Grimoby.
Bardach.
Cour Iassaul.
A la chaussée.
Bois Hennon.
La Saute.

THIMISTER.

Renoupré.
Weheouil.
Lautaster.
Lavenet.
Chalbot.
Dessus la minerie.
Minnerie hameau.
Bobinay.
Les Margarains, hameau.
Fond Jowa.
Roisleux hameau.
Chaumont.
Linghin.
La Ronhe.
Hodiaumont.
Thier du Stocky.
Bastà pré.
Stocky, hameau.
Minnerie, village.
Befve hameau.
Croix Leclercq.
Thier de Stocky.
Cour à Stocky.
Cour Bonnaventure.
Les Hayettes.
Sur les Hayes.
Aux Colons.
La chaussée.
A la cour.
Les grands trixhes.
Thimister.
Les mayeis.
El Seroux.
Pré Lorgalisse.
Croix Leclercq.
Marjenson, hameau.
Stocky, hameau.
El Seroux.
Barboux.
Dessus le village.
A la cour.
A la chaussée.
Try fontaine.
A la baraque.
Pré des mones.
Serezé.
Croix Polinard.
Froide cour.
Cour Jacquemin Halet.
Itausseux.
Sur Quarreux.
Haute Sarrée.
Les Plenesses.
Macka.
Al mack Crosse.
Sur le bois.
Serezé.
Sur le thier.
Au Fawe.
Dessus les Plenesses.
Bois la dame.
Trou du bois.

CHARNEUX.

Asse.
Wadeleux.
Horiguette.
Bois royal dit Saint-Bernard.
Val Dieu.
Bois royal dit Leerock.
Longbroux.
Val Dieu.
Vivisade.
A la neuve voye.
Groumette.
Cerfontaine
Bois del fiesse.
La cour.
Houilleux.
Rossenfosse.
Basse Berwinne.
Basse Cerfontaine.
Aux grises pierres.
Pont entre deux eaux.
Thier des fawes.
Bois del fiesse.
Champiomont.
Rouaux.
La Cour
Bois de Halleux.
Houilleux.
Au moulin Stoirdeux.
Iffiet.
Thier du moulin.
Renoupré.
Faweux.
Au neuf moulin.
Au pont Pierre Paul.
Al barbottrée.
Halleux.
Cour Halleux.
Thier del Houne.
Hesselle.
Hameval.
Fastré.
Monty.
Renoupré.
Bougnoux.
Sauvenière.
Cour Beaupré.
Debronne.
Charneux.
Garde de Dieu.
Fawes.
Fosselette.
Grosoneux.
Larbuisson.
Hirvache.
Bois Sacré.
Bois Thiskin
Privot.
Herdibois.
Sauvenière.
Bebronne.
Beauregard.
Trixhe Beauregard.
Warimont.
Sirouval.
Transpineux.
Chauwasy.
Hameval.
Charneux.
Vivier.
Bouxhmont.
Les Hayes.

JULÉMONT.

Heusière.
Malveau.
Bois de la heusière.
Dix bonniers.
La Haye.
Campagne de la male terre.
Au chemin d'Asse.
Asse.
Julémont.
Pireux.
Thier Nagant.
Coronmeuse.
Maigre cense.
Sèches waides

NEUFCHATEAU.

El del.
Béguines.
Thier d'Affnay.
Au bois.
Au large pasay.
Haustrée, hameau.
Derrière Haustrée.
Au Monteux d'Affnai.
Derrière les mottes.
Bras Born.
Au long fossé.
Dessous Affnai.
Pireux.
Fosse au Loup.
Au sentier de la barrière
Au chemin de Mortroux.
A la croix de Pierre.
Au chemin de la croix.
Au chemin des hayes.
Dessous la barrière.
Les dix bonniers.
Waide des chevaux.
Les dix-huit verges.
Crouperie.
Foriche.
Aubin, hameau.
Le pré.
Bouchtai, hameau.
Weriva.
Mal prise.
Terre à la marnière.
Sart Meskin.
Au bois des sapins.
La feuille.
Au chemin de la feuille.
Warde à la clef.
A la fosse.
A la fontaine.
Au chemin du bois.
Au bois.
Au bois Saint-Jacques.
Thier d'Affnai.
Affnai, hameau
Mauvais bonnier.
Trixhe de Hermalle.
Pré Saint-Laurent.
Sur le Diel.
Waide Frambach.
Terre Thiri.
Waide grand mère.
Le Pré.
Fechereux.

Rosquignolet.
Thier des Cuveliers.
Cronfier.
Waide Lahaut.
Rimache.
Waide milieu.
Les Waides, hameau.
Le Pireux.
Terre Warnier.
Damsai.
Terre del Tieche.
Larbois, hameau.
Waide au fossé.
Govio.
Horiguette.
Sur le sable.
Bois de Winnerotte.
Au bois Levianne.
Terre Joskin.
Bois Paulus.
Au crucifix.
Eclos maréchal.
Fosse mastia.
Aubin.
Sur les fosses.
Trou guérette.
Cawette.
Sur les marnières.
Lenclos.
Au trou Pilate.
Sart Gobiet.
Herdensart.
Blanche oie.
Cortils.
Gélanfosse.
Larbois.
Sur le fourneau.
Bois royal nommé la Cannelle.
Terre Houbain.
Bois Toussaint.
Campagne de la Canelle.
Sottes de mai.
Onay, hameau.
Terre Lambiert.
Enclos de devant.
Chemin nommé de Coq.
Waide Houbier.
Les Waides.
Heskeberg, hameau.
Hawage.
Lenclos Jérôme.
Trou du bois.
Fechereux, hameau.
Waide au bois.
Sur le heid.
Les prés.
Trou de la chèvre.
Pré des chevaux.
Grand pré.
Bois de Heskeberg.
Le Va.
Wodémont.
Campagne de Wodémont.
Petites croix.
Les Marlières.
Les fosses au sable.
Campagne au fapineux.
Lenclos.
Lenclos Huri.
Longue haye.
Waide Frédéric.
Campagne de Wodémont vers le tilleul.
Mawhin, hameau.
Waide des sarts.
Sarts Martin.
Au chemin du chaffour.
Pereux.
Le doyar.
Hotaimont.
Longue waide.
La cornette.
Thier Pire.
Hawière, hameau.

Davipont.
Pré du menuisier.
Bois Lierse.
Grand pré du Val Dieu.
Les Prés.
Blein Faw.
A la ruelle.
Waide Lahaut.
Prés Jansson.
Picherote.
Thier de Houteux.
Fourche en sart.
Querelle.
Dessous les cortils.
Bois de Wodémont.
Doyar au bois.
Moudrie.
Les Agaux.
Les vingt bonniers.
Campagne de la croix Madame.
Les brassines.
Le Chaineux.
Davipont.
Grand pré.
Sèche waide.
Her Saint pré.
Moulin du gros pré.
Le pré.
Briqueterie.
Waide du curé.
Waide au vivier.
Sèche waide.
Créhan au croissant.
Le Va.
Bois del heid.
Le heid.
Waide au bois.
Petite ferme au bois.
Neufchâteau.
Pré de la brassine.
Plaitoire.
Pré des haies.
Ferme au bout de l'allée.
Neuve waide.
Enclos Bavignée.
Le pré en Bavignée.
Wichampré.
Waide des prés.
Waide Crimelle.
Fontaine Saint-Laurent.
Coqueraimont.
Bouillon.
Grand bouillon.
Houblonnière.
Bayo.
Waide grand'mère.
Fechereux, hameau.
Terre Sabelle.

WARSAGE ou WEERST.

Lieux-dits anciens.

1641. La haultstreye.

1644. La piedsente condist vulgairement la stechsken.

Registres aux Œuvres de Warsage, aux Archives de l'État à Liége.

XVII^e siècle. La Stein.
La Mortcoule.
Wyenrot.

XVII^e siècle. La Beeque.
Rosebergh.
Sclerech.

Archives de Val-Dieu à Liége. — Stock de Val-Dieu à Liége.

1622. Bois nommé Weesterbosche.
1612-1617. De monckhoff.
Schynckes landt.
Schoppemer weech.
Die veert.

1612-1617. Koumans boenre.
By dat bielgen van Schoppem.
In die Goerisdelle, Joorisdelle.
Boven heisterberch.

Registre censal de Fouron-le-Comte, aux Archives du Royaume, chambre des Comptes, 45, 136.

WARSAGE ou WEERST.

Lieux-dits modernes.

Les prés.
Les cinq bonniers.
La moinerie.
Smaele patte.
Platte voye.
Kraesboen, hameau.
Haustreye, hameau.
Au chemin de la fontaine.
La maillère.
Au pasai de la maillère.
Derrière le steen.
Sur le steen.
Morte cour.
Derrière le petit champ.
Petit champ.
Al voye del heid.
So Lipe.
Au thier.
Grousdel.
La verte heid.
Sol thier Seef.
Awendal.
Grande Awendal.
Queue du bois.
Bois royal de Winerotte.
Bois royal d'Alse.
Pré le stockeche.
Bois royal de Groule.
La Heid, hameau.
Pleine campagne.
Champ du sart.
Bois royal dit de Canelle.
Ferme du sart.
Ferme de la motte.
Bois de houillerie.
Grand pré de la Val Dieu.
Campagne des trente bonniers.

DALHEM.

Fosse al Grappe.
Al crasse Poye.
Campagne dite Perry.
A Perry Servais.
Thier des vignes.
Pré des vignes.
Campagne de Robiet.
La Haustrée.
A la vieille Voye.
Les Trixhes.
Pré du Paradis.
La Neuville, hameau.
Pré du Moulin.
La Pisroue.
Chanstrée.
Aux Terres Noires.
Ferme de Cromwez.
Les Prés du Roi.
Sart du Baron.
Thier du Bovier.
La Saulx, hameau.
Campagne de Lasaulx.
Sart Coulot.
Campagne du Bochamp.
Sart du Bochamp.
Sur le Bois, hameau.
Campagne de Holémont.
Campagne du Flot.
A Bayot.
A la Croix Renard.
Aux Sept Bonniers.
Au Trou du renard.
Fond du bois Sier.

BOMBAYE.

Lieux-dits anciens 1536-1554.

Voie des vaches.
Le bois des temples.
En fons dessoubs la ville.
Le pré Jeheninghe.
La court delle Noefstat.
En fons de Moins.
Sur le Gansbecke vers Warsaige.
Al haye Defas.
Cromweis.
Prés delle beecke.
Une enclois à Xhoxhain.
Brandlois.
La croix Dahin.
La court Butskin.
Dempres le tomble.
Brigebo.
Schinck.
Le pré Xherneau.

Œuvres de la cour allodiale de Bombaye, aux Archives de Liége, A. 1.

BOMBAYE.

Lieux-dits modernes.

Risère.
Es golet.
En nactenne.
Malvâ.
La folie.
Vieux chafour ou brichenbo.
La sparsette.
Sur les trixhes.
Trou Denis.
Les sarts.
Triannes.
Branquisa.
Clouquette.
Bois Busquin.
Fontaine Charlemagne.
Bocâ.
Cromwez.
Sèches waides.
Au jardin.
Sart du baron.
Chemin des vaches.
Ferme du chafour.
Les Prés.
Thier aux gattes.
Chafour.
Bois Massa.
Sentier du Meumor.
Blanche Oie.
Mons.
Fond de Mons.
Derrière Mons.
Les Trois Rois
Chemin du Voué.
Les Cowâ.
Lislande de Mons.
Prés de la venne.
Au chemin de Berneau.
Campagne des Trixhes.
Surisse.
Au gibet.
Au chemin du bois.
La Tombe, hameau.
Au chemin des genêtres.
Au chemin de Dalhem.
Fond de Wachivâ.
Aux cerisiers.
Fosse au sable.
A la croix Laurent.
Sart Nivelle.
Chemin des meuniers.
La baille.
Pireux.
La bourse.
Prés Clenet.
Sous la ville.
Chemin des larrons.
Hautesse de Beek.
Au sentier des ramoniers.
Au pré Remacle.
Aux sauls.
Terres malles.
Au sentier de Warsage.
Haasberg.
Trou du renard.
En regge.
Fosse d'Aubin.
Chemin d'Andelaine.
Derrière L'Andelaine.
Au chemin de Mortroux.
A la bruyère.
Brandeloi.
Coutures.

A la croix de Pierre.
Au sentier de Neufchâteau..
Au chemin de la couvée.
A la heoulle.
Fond de la mer.
Les brassines.

BERNEAU.

Berneau.
Lisland.
Diseur le thier Gilles Jacob.
Long champ.
Pré du château.
Chemin de Maestricht.
Al male voye.
Grefken.
Au petit chemin de Fouron.
Al molt ou moll.
Chemin dit moll weg.
Pré Imne.
Au grand chemin de F. le comte.
Derrière la cure.
Busken.
Sol trixhe.
A la Venne.
Requilet Risère.
Houloffe.
Nagten.
Es Golet.
Au pasay du cerisier de Bombaye.
Au chemin de Bombaye.
Derrière les mostures.
Ruelle Francbach.
Au chaufour.
Derrière la bise.
Au grand chemin de Fouron
Au chemin du cerisier.
Sur les brèches.
Al voye du Sâon.
Au chemin de Warsage.
Au pasai de Bombaye.

VISÉ.

Lieux-dits anciens 1356.

Curtem dictam de Noirdebaul.
Viam de Aise in loco dicto a Wouplen.
Inter viam dictam del pont et Helonmont.
Ricelle.
Courtis de Temples.
Super viridem viam retro les Temples.
A Fontenelle.
A Waplen.
Via de Dolhen.
Juxta terram Botines.
In l. d. a Moxhehaye super viam de Fenoire.
In l. d. a Brus.
In l. d. a Tilhou Quareit.
In l. d. a Hamines.
Viam venientem del spinette Mopin.

Aux scaveies de Wandre.
Inter le Perire et Brus.
A Sains Remey.
Juxta le roupreit.
Juxta ortum le pasant.
Juxta braxinam de Hous.
En Markonvauz.
A Tilhelet Quareil.
Viam deleitpont.
Super le scleidage de Souvereit.
Le perire del sauz.
Viam delle nove ville in l. d. al fosse Dractemont.
Versas triscum dictum de Gibbet.
In l. d. a Clusures ad fontem S. Nicolai.
In via dicta de trixhe del perire.
In l. d. desuper le botte Bruwit.
Colardus dictus Doutrerive.
Juxta le tilhoul de S. Remigio.
Az trois pires
Super viam dictam herbeuze voie.
Super curtem Fechir.
In fonds de Mons ultra locum dictum le berwinne.
Desuper le fraine.
A busson de Moxhon.
In l. d. inter vieas et triscum de temples.
A Hourtebize.
Al tassenir.
In l. qui dicitur a chevomarchiet.
Ad triscum de Broux.
Juxta Charnonruwelle.
Juxta le Soudoire.
Super domum dictam del falet consistentem al peron.
In l. qui dicitur a legiriwe subtus viam de pratis.
Pratum quod vocatur Fanery.
Pratum dictum Lenchonpreit.
Juxta le motte.
Juxta demum quae dicitur le halle.
In l. d. en Pirois desuper les fraynes juxta le waide de Wandres.
Ad fontem ante curtem que fuit Hongrice.
Inter Visetum et Musaus.
In l. d. al longe haye.
Al sauz Coopien.
In l. d. a les scaveies de Wandre.
In l. d. as marlhiers de Mulans.
A Chafor.
Le trixhe delle meire.
Viam de Ricelle a Baconpire.
En pirois a Waplent.
Nayvangne.
En floxhe.
Triscum dictum de Viez.
Forum quod dicitur Viseit marchiez.
Ad triscum a Closair.
In fondo de Manse.
A Hannires.
Super le Tiège.
Juxta Weriscalpia.
Terre dicte de Gonehe.
In fondo de Corhee.
Ad spinam super Halenbache.
In l. d. entre dois ris.
In l. d. a han de marle en corhee.
En Corhee in l. d. en Maladrie.
A haut de Marle.
In l. d. al faisan subtus viam de Halenbache.
Al stanche de molin.
In l. d. en Gonehe al Maladrie.
In l. d. al spine sor Mouse.
A grand Reyna.
In l. d as tilhius de Lixhe.
In l. d. al sauze (ailleurs : ad salicem).

In l. d. a frayenal.
Al Goffe.
A Tiermeal desuper le spinet.
Desuper Bruk.
Super viam del Loige versus curtem de Toray.

VISÉ.

Lieux-dits modernes.

Devant le Pont.
Entre deux ruisseaux.
Goirhé.
Terres Sainte-Croix.
Le long de l'eau.
Derrière la tour l'Évêque.
Porte de Mouland.
Aux Gollets.
Derrière la wade.
Wadrée.
Au chemin de Mouland.
A Brousse.
Aux anneux.
Au pireux.
Bois de Long champ.
Rue des religieuses.
Rue Haute.
Rue Basse.
Rue des Récollets.
Rue de la porte de Souvré.
Rue de l'eau.
Porte à l'eau.
Rue du Pont.
La Chinstrée.
Ruelle de la Parthoussen.
Rue du Perrou.
Ruelle Maskin Leroy,
Ruelle du cimetière.
Porte de Lorette.
Four à Chaux.
Souvré.
Gonistreux.
Chemin de Richelle.
Derrière les hayes.
La Fourche.
Hauto Bruyère.
Derrière le temple.
A Lorette.
Malconvoie.
Derrière la trairie.
La fontaine.
Dessus Hennen.
Entre les chemins de Mons et de Berneau.

CHAPITRE III.

LA FRONTIÈRE LINGUISTIQUE SUR LA RIVE GAUCHE DE LA MEUSE.

Sur la rive gauche de la Meuse, en Belgique, c'est-à-dire depuis ce fleuve jusqu'à la Lys et de là jusqu'à la frontière française, la ligne de démarcation des deux langues a subi, depuis le XIII[e] siècle, des fluctuations un peu plus fortes que sur la rive droite, sans que l'on puisse dire toutefois qu'elle ait nulle part fléchi d'une manière considérable.

Dans la Hesbaye, par où nous en commençons l'étude, nous rencontrons quelques désignations toponymiques bien faites pour la faciliter. Je veux parler d'un certain nombre de villages qui portent les mêmes noms, bien que situés des deux côtés de la frontière linguistique, et auxquels on a donné respectivement, pour les distinguer entre eux, l'épithète de *romain* ou de *tiexhe*. Ce sont les suivants :

Villages wallons.	*Villages flamands.*
Heure-le-Romain.	**Heure-le-Tiexhe.**
Oire-le-Romans. (Jean d'Hemricourt.)	1289. Eure teuthonica. (Grandgagnage, *Vocabulaire*, p. 136.)
1330. Heure deleis Hermée. (*Paix de Flone*, dans Jean d'Outremeuse, t. VI, p. 462.)	1330. Heure deleis Freire. (Jean d'Outremeuse, t. VI, p. 462.)
Houtain-l'Évêque.	HOUTAIN-SAINT-SIMÉON ?
1207. Hulthem libera villa. (*Cartulaire de Saint-Laurent*, t. I, fol. 23.)	
1349. Houtaing le Vesque. (*Cour féodale de Liége*, 1[er] registre.	

Villages wallons.

Houtain-l'Évêque.

1288. Vrihoutheem.

(Jan van Heelu, fol. 715, cité par Kempeneers, *De Oude Vryheid Montenaeken.*)

Walsch Houthem, nom actuel.

Villages flamands.

Houtain-Saint-Siméon ?

Montegnée.

Montenaken.

1300. Montenack la Tiexhe.

(Charte dans Kempeneers, tome II, page 11.)

Odeur-le-Romain.

1310. Odeur prope Kemexhe.

(*Stock de Saint-Jean*, fol. 50 v°, aux Arch. de l'État à Liége.)

Odeur-le-Tiexhe.

En flamand : Genoels-Elderen.

Rocienge-sur-Geer.

Rocienge-Leeu.

XIII^e^ s. Rockellinge le Tieche.

(Pawillart, cité par Kempeneers, t. II, p. 11.)

Wals-Betz.

1365. Walsche Beche.

(de Borman, *Fiefs de Looz*, p. 39.)

1563. Beyts Gallica.

(Ancien registre de Wals-Betz, communiqué par M. Lefèvre, de Landen.)

Geet-Betz.

XIII^e^ s. Beche subtus Lewis.

1330. Beets supra Jaceam.

1480. Beetze by Rothem.

(Wauters, *Commune de Léau*, pp. 120 et 162.)

Wals-Wezeren.

1308. Wesere Gallicorum.

(Wolters, *Notice historique sur la commune de Rummen*, p. 295.)

Melek-Wezeren.

De ces divers villages dont le nom nous garantit la nationalité linguistique, les six thiois continuent de parler flamand; sur les wallons, deux, à savoir Heure-le-Romain et Odeur-le-Romain, sont restés fidèles à l'idiome primitif; par contre, Wals-Betz, Wals-Wezeren et Houtain-l'Évêque parlent aujourd'hui flamand. Nous nous trouverions donc en présence ici, pour la première fois, d'un recul de l'idiome roman, et il faut examiner attentivement cette exception à une loi générale.

Que Houtain-l'Évêque ait parlé wallon à une époque historique, c'est ce que démontre non seulement l'épithète de *Wals* que lui donnent ses voisins thiois, mais encore toute sa toponymie ancienne. Voici ce que j'ai pu recueillir :

1350. *In loco dicto al Broye.*
In l. d. Borloet.
In l. d. Mere [1].

XIV[e] siècle. *Al Warde de Steppes.*
En Gerindenguatr.
Sour les mons de Bruke.
Al chavée de Brouke.
Al coire de Scipes vers Hierbemont.
Alle fosse de Mortier.
Scovemont.
Alle chavée de Schuhen.
Alle Meyre.
Près delle Brouloffe.
A Tuleteal.
A Bizvoie.

(*Registre de Sainte-Croix*, fol. 176, aux Archives de l'État à Liége.)

1358. *In loco dicto ad Fossam Hanot.*
In l. d. Herbiermont juxta locum dictum le warde de Steppes.
In l. d. in fondo de Porta.
In l. d. a Pirois.
In l. d. retro les Carpes super viam dictam le petit Tiège de Wamont.
In l. d. desuper le Bruketeal de Beche.
Terram magnam de Chanteraine versus Hutem.

[1] *Cathédrale de Liége, Stock de Brabant*, fol. 82, aux Archives de l'État, à Liége.

1358. *In loco dicto desuper cavernam de Watrelo* (*al. Watrelois*).
In l. d. ad Fossam de Mortier.
In l. d. en Corttheal de Bruke.
In l. d. al Maladrie versus Wizerin.
A Tiège desous le Brulot.
Super viam Hachenbuchter.
In l. d. en fons delle Porte.

(Cathédrale de Liége. *Stock de Hesbaye*, fol. 190 et suivants, aux Archives de l'État à Liége.

Acte rédigé en flamand :

1548. *In de scavey te Laitre.*
Boven en vaelt Labay.
In Pierreus.
Omtrent Heyngeboysée.
In Sabumbein.
Omtrent Fondelport.
In Cottisia de broeck.
Int Corthiart broic, int Corthialbroeck.
Aen Fael Bombom.
Aen de fosse du maert.
By Hottinboche.
Aen dye Tige.
Op de schavey du laitre.
In de piroye.
In de Faen gobba.
Op de Tsevey del train.
Te Brolette.
Achter Drileuvo.
In den faen del port [1].

1603. *Aux trois fosses.*
A Stelhain.
Le Preil al Mere.
Deseur Steps.
Coelstraet.
Al saulx Lamkeus deseur le mont d'Ouvraie.
Le cortil al Houblier.
Deseur le bon bonnier.
Fossés Wipha [2].

[1] Acte manuscrit communiqué par M. Lefèvre, de Landen.
[2] *OEuvres de loi de Houtain-l'Évêque*, 1er registre, p. 158 v° (Archives de Liége).

1713. *By Lapem bemd.*
Walhoven.
Achter Drillay.
Op den gracht aen die popelaeren.
In de chaveye de Laistre.
Dt cachie.
Die Stip straet.

1714. *Op die black by grasenhof* [1].

1729. *La campagne appelée le Dellicken.*
Soub le dwert straet.
Joindant le heer baen vers Houtain.
Stelhein.
Le bois de Houbrouck.
Les prés alle mere.
Au fossé de selisters.
A la fontaine Saint-Pierre.
A la hymel raick.
Au ploppe.
Alle haut brouck.
Schastien.

1747. *Campagne des trois fossez.*
A Steps.
Derrière l'eau.
La petite campagne.
Vers Avernas sur le Colenstraet.
Aux environs de Vissegracht.
Au peupelers.
Sur le Donckelen straet.
Prairie nommée den bornehoff.
Les prés Almere.
Le chemin d'Alne.
A le laeseyc.
Deseur le dexkens.
Le chemin de Bourlotte.
Vers Hemelryck.
A Bultia vers le Schastien.
Le Schastienseestraet.
Au Hoogbroeck.
A Hachebouche.
Proche de Lamendries [2].

[1] Acte manuscrit de 1548, communiqué par M. Lefèvre, de Landen.
[2] *Œuvres de loi de Houtain-l'Évêque*, aux Archives de l'État à Liége.

Si ce riche matériel toponymique était trié, nettoyé et classé, il permettrait d'écrire une page bien intéressante de notre histoire linguistique. Tel qu'il est, il est suffisamment explicite pour permettre d'affirmer que Houtain a été, dès le XIII[e] siècle, un village mixte, où la prépondérance était acquise au français. Le caractère mixte se déduit du mélange fraternel des éléments thiois et wallons dans la toponymie. Sous ce rapport, rien de plus instructif que le nom de *Walhoven*, qui est aujourd'hui *Walho*, et qui désigne un quartier du village de Houtain [1]. C'était, dans l'origine, une ferme isolée, et il paraît qu'elle a été habitée par des Wallons, puisque c'est cette circonstance qui lui a valu son nom; mais nous voyons en même temps que ces Wallons ont dû vivre côte à côte avec des populations d'origine germanique, puisque c'est en thiois que leur séjour a été dénommé. Voilà donc, à une date fort reculée du moyen âge, les deux langues coexistantes parmi les indigènes de la paroisse de Houtain.

Mais le Wallon devait bientôt y prendre la prépondérance. Cette prépondérance est attestée par la manière dont les noms germaniques ont été peu à peu francisés, tandis que les romans sont restés intacts : *Walhoven* est devenu *Walho*, *hooge broeck* s'est transformé en *houbroux*, *hemelryck* a pris la forme de *himmerech*, et ainsi de suite. Un exemple assez curieux, c'est le *preit al mere*, ainsi dénommé en 1603, et qui fait partie du *locus dictus Mere* de 1350. *Meer* est un vieux mot germanique signifiant lac et aussi marécage, et qui est passé avec cette signification dans le wallon; j'aurai occasion d'en reparler plus longuement. *Le preit al mere* s'écrit *les prés Almere* en 1747; il serait déjà difficile d'y retrouver la forme primitive, mais cela est devenu absolument impossible aujourd'hui que le cadastre de Houtain désigne l'endroit sous ce nom : *les prés amers*. L'amertume étant le caractère principal de l'herbe

[1] Voyez sur cette localité et sur son nom KEMPENEERS, *De Oude Vryheid Montenaeken*, t. I, p. 415.

fournie par les prairies marécageuses, un novice pourrait se laisser tromper par cette coïncidence fortuite entre le fait et le nom actuel, et croire à l'antiquité de ce dernier : on voit ce qu'il en faut penser.

Je laisse le lecteur faire lui-même le rapprochement entre les formes diverses de notre toponymie selon qu'elle est nommée en français ou en flamand ; j'en ai dit assez pour établir qu'à Houtain le roman n'a cessé d'assimiler le thiois. D'ailleurs, les œuvres de loi y sont en français depuis 1594, date où commence le plus ancien registre conservé, jusqu'en 1795. Il est vrai que les actes notariés qui y sont insérés sont bien souvent en flamand : il y a un notaire flamand à Houtain, et, de plus, les noms portés par les habitants sont flamands pour moitié [1]. Il y a donc de temps immémorial dans ce village, non pas une seule langue, mais deux langues rivales [2]. Si, aujourd'hui, le flamand l'emporte, en revanche la toponymie cadastrale a gardé l'aspect roman que lui avaient donné les derniers siècles, et atteste que la victoire du thiois est récente.

Wals-Wezeren et **Wals-Betz** offrent le même phénomène que Houtain : ces villages, qualifiés de romans par l'épithète qui leur est accolée, sont aujourd'hui tout flamands. Avons-nous là un nouvel exemple du recul du wallon devant le flamand? Grandgagnage n'hésite pas à le croire, et il s'en montre d'autant plus étonné qu'il est convaincu de l'origine thioise de ces deux localités : « Il s'ensuit donc, écrit-il, ces

[1] Ainsi, dès le commencement, je trouve un contrat de mariage en flamand, passé à Houtain-l'Évêque, le 24 janvier 1599, entre des membres des familles De Ryckel et Smeets, demeurant l'une et l'autre dans ce village.

[2] Cette coexistence de deux idiomes dans la même localité a produit un singulier mélange; ainsi, par exemple, dans un testament de 1602 : *Testament Katherine Everaerts jadit espouse Willem Vandersmissen. In nomine Domini amen. By tenoor dits tegenwoordichyt openbares instruments sy kenlyck allen ende eenen yeghelijckin die dat sullen aensien, etc.* A la fin on lit : *Et ainsi soubsigné.* Trois langues en trois lignes !

vicissitudes singulières. Wezeren et Wals-Betz, purement thiois à leur origine et l'étant encore à cette heure pour la plus grande partie, comme l'indique déjà la prédominance des dénominations flamandes, doivent avoir été purement wallons à une époque intermédiaire [1]. »

Malheureusement, la toponymie ne confirme pas cette hypothèse, et elle tend même à ébranler l'argument tiré de l'épithète de nos deux villages. Les noms des lieux dits actuels, foncièrement flamands, ne contiennent pas une seule trace d'origine wallonne. Tous s'expliquent par le seul thiois. Et il serait à tout le moins étonnant qu'à la différence de ce que nous pouvons constater ailleurs, la langue primitive des habitants ait disparu au point qu'on n'en retrouverait pas le moindre vestige dans cette espèce de musée archéologique qui est la toponymie rurale. Ce n'est pas tout. Après beaucoup de recherches infructueuses, je suis parvenu à mettre la main sur un registre, en mauvais état d'ailleurs, qui contient des données précises sur leur toponymie au XVI[e] et au XVII[e] siècle [2]. Voici ce que j'ai pu en extraire :

1545. *Het Hemelryk.*
De Molthoef.
In de Dalle.
In den Tombschen Couter.
In den Beetsen Couter.
De Bortombe.

1563. *In loco dicto Uyttenboerne.*

1587. *Op den groenen gracht.*
In de Galge Couter.
Boven den Wyngaert.

1631. *La piedcente que l'on appelle vulgatrement Vissenakenpedeke* [3].

[1] GRANDGAGNAGE, *Mém.*, p. 102.

[2] Ce registre a été obligeamment mis à ma disposition par M. Lefèvre.

[3] Plusieurs de ces noms, et notamment les plus caractéristiques, comme *Hemelrijk* et *Molthof*, se retrouvent encore aujourd'hui dans la toponymie de la localité; voyez l'appendice de ce chapitre.

Autres lieux dits de Wals-Betz en 1749 :

Op den galgenberg.
In het Betzvelt.
De Hooghbornebeeke.
In den Clynen dalle.
In den Hoengersen dalle [1].

Mais si la toponymie de Wals-Betz et de Wals-Wezeren affecte un caractère exclusivement germanique dès le XVI[e] siècle, reste-t-il place pour une conjecture d'après laquelle elle aurait été wallonne à une époque antérieure? Je le crois difficilement. S'il en était ainsi, encore une fois, on retrouverait dans ces vocables du XVI[e] siècle au moins quelques traces germaniques : or, il n'y en a pas une seule [2].

Je dois ajouter que tous les documents qui nous restent de Wezeren sont rédigés en flamand; il en est de même de ceux de Wals-Betz. Enfin, ces deux villages faisaient partie de la juridiction de Montenaeken, qui fut pendant tout le moyen âge une terre flamande. Tout ce que nous en savons va donc à l'encontre de la conclusion que l'on serait tenté, à première vue, de déduire de leur épithète commune.

On me demandera pourquoi, s'il en est ainsi, nos deux villages ont été qualifiés de *Walsch*, c'est-à-dire de romans? Je crois qu'ils doivent leur désignation à leur population mélangée de Wallons et de Flamands, tandis que leurs homonymes, plus éloignés de la frontière linguistique, parlaient exclusivement un idiome thiois. Ils pouvaient donc parfaitement être

[1] Registre des rentes dues à Landen, communiqué par M. Lefèvre.

[2] KEMPENEERS, *De Oude Vryheid Montenaeken*, t. I, p. 393. Il en cite un de 1598, intitulé : *Den register toebehoorende die fabrijck van Wezeren, anno 1598.* — Le même reproduit dans le tome II, page 150, un acte émané de la cour allodiale de Wezeren en 1446. Il est aussi en flamand, et les membres de la cour s'appellent : Jan Ladduyns, Jacob Van den Borne, Jan Mingarts, Wauter Boesmans, Jan Jonge, Pieter Visscher, Jan Verguijen, Lambrecht Hamtan.

traités de *Wallons*, non qu'ils le fussent en effet, mais à cause de cette minorité wallonne qu'ils contenaient [1]. Aujourd'hui encore, dans ces plaines hesbignonnes où aucune frontière naturelle ne sépare les deux langues, le va-et-vient de la population ne permet pas qu'il s'y rencontre un seul village où la langue des voisins ne soit pas parlée par une partie du public. Il ne devait pas en être autrement au moyen âge. Bien plus, il résulte des faits qui seront exposés dans la troisième partie, que les milieux bilingues y étaient aussi nombreux qu'aujourd'hui. Tout près de Wezeren et de Betz, à Landen, terre qui a toujours été flamande [2], on constatait dès le XIII[e] siècle un appoint considérable de population wallonne, puisqu'un annaliste du temps pouvait écrire ces paroles : *Haec villa mixta est et Gallico et Teutonico* [3]. Au reste, si le français avait été réellement la langue de Wals-Wezeren et de Wals-Betz, leurs homonymes flamands auraient été également désignés sous le qualificatif de *tiexhe*, et l'on a vu ci-dessus qu'il n'en est rien. Nous devons donc considérer Wals-Betz et Wezeren comme deux localités qui ont toujours été flamandes en majorité, et qui doivent à leur appoint de population wallonne l'épithète par laquelle on a voulu les distinguer de leurs homonymes.

En ce qui concerne **Odeur**, j'ai à faire remarquer que ce nom est, à proprement parler, la forme romane de *Elderen*. Sous ce dernier nom, les populations flamandes désignent non

[1] Je goûte moins l'opinion d'après laquelle ils devraient l'épithète à ce qu'ils font partie du pays de Liége, aux trois quarts wallon. Voyez KEMPENEERS, *De Oude Vryheid Montenaeken*, t. II, p. 12 n. (a), suivi par beaucoup d'autres. Car bien qu'on puisse soutenir qu'avant l'acquisition du comté de Looz le pays de Liége était aux trois quarts wallon, toutefois on comprendra toujours mieux qu'une localité soit dénommée d'après une circonstance qui lui est propre plutôt que d'après un trait qui lui est commun avec toute une région.

[2] A. WAUTERS, *Landen*. Bruxelles, 1883, pages 12 et suivantes.

[3] *Alberti Stadensis Annales*. (MONUM. GERM. HIST. SCRIPT., t. XVI, p. 336.)

seulement notre Odeur-le-Romain, mais encore deux autres localités flamandes qui sont **Genoels-Elderen** et **S'Heeren-Elderen**. C'est celui-ci que Hemricourt, au XIVe siècle, appelle *Odeur le Tiexhe*, preuve que dès cette époque il parlait une autre langue que Odeur-le-Romain. Or, voici que dans deux chartes de 1284 et de 1285, à l'occasion de 'S Heeren-Elderen ou Odeur-le-Tiexhe, on lit ces mots : *Infra territoria de Caechengis et de Odeur, in loco qui dicitur* DENVAN LI HAIS[1]. Voilà un cas qui, à première vue, est bien embarrassant : un village flamand avec une toponymie romane! Grandgagnage, très perplexe, écrit à ce sujet : « Dans cette contrée aujourd'hui purement flamande, on employait donc simultanément, à cette époque, le flamand et le wallon[2] ? » Il n'est aucunement nécessaire de faire cette supposition, car il est bien plus probable que l'auteur de la charte, étant un Wallon et voulant indiquer le nom du lieu dans la langue vulgaire, a employé la sienne au lieu de la flamande et a traduit le nom du flamand en français. Procédé blâmable sans doute et heureusement peu employé par les scribes de nos chartes, puisqu'il rendrait les recherches du toponymiste éternellement illusoires, mais qui n'est pas sans exemple cependant. Chose curieuse! L'auteur qui écrivit, au XIVe siècle, le *Stock de Hesbaye* semble y avoir recouru avec prédilection : il francise les noms des lieux dits de villages aussi franchement thiois que **Lowaige**, **Freeren**, **Nederheim**, au point que, si nous n'étions pas mieux renseignés par ailleurs, nous devrions attribuer à ces localités une toponymie germanique au XIVe siècle[3]. Un exemple

[1] GRANDGAGNAGE, *Vocabulaire des anciens noms de lieux de la Belgique orientale*. Liége, 1859, page 166.

[2] GRANDGAGNAGE, *loc. cit.*

[3] *Lowaige* (Wegge) : Al Tappestroit deseur le scleit venant sor le voie de Chayenea. — En fons del Scleit encontre le Tombe. — A deseur de Tiege de Scleit. — Sor le Voie qui vat del Weige à Tongre. (*Stock de Hesbaye*, fol. 80 v°.)

Freires : In loco dicto al Pringhe ad grossem salicem. — In 1 d. retro

particulièrement instructif m'est fourni par le troisième Odeur, à savoir Genoels-Elderen, voisin de S'Heeren-Elderen dont il a été question tantôt. Voici la toponymie de cette localité au XIV^e^ siècle :

Locus qui dicitur Membrukendale.
L. q. d. en Colemines.
L. q. d. opte Houte Stroit.
L. q. d. at Graufespan.
L. q. d. en Ruckendale.
Locus qui dicitur en Wierlor.
L. q. d. en chans de Melin.
L. q. d. Watrekule.
L. q. d. en Merbersh.

(Archives de l'État à Liége, *Cartulaire de Saint-Martin*, fol. 22)

Terra quae dicitur Gysendale.
Locus qui dicitur Juute.
Via de Melin q. d. Mulrepat.
Apud Hotestroite.
Langhegracht.
Terra dicta Colmede.
Locus qui dicitur Kaacker.
Watercule.
In Oudendale.
Virgatas dictas Lovenskele.
Milrevelt (in campo versus Milne q. d).
Membrieghenvelt.
Campus de Herderenvelt.
Milrebodem.
Rudikendale.

(Archives de l'État à Liége, *Cartulaire de Saint-Martin*, fol. 34.)

On le voit, nous sommes là en pays bien flamand, comme tous les noms l'attestent, à la seule exception de ce *locus qui dicitur en chans de Melin*, qui, s'il nous apparaissait isolément, dicterait à Grandgagnage la même question qu'il a posée pour 'S Heeren-Elderen. Mais, ici encore, toute difficulté disparaît si l'on admet que le rédacteur du document est un Wallon qui, connaissant un peu de flamand et se trouvant en état de traduire le nom en français, a obéi tout naturellement à cette tendance, sans se douter qu'il mettrait dans un grand embarras les Saumaises futurs. Et la preuve manifeste qu'il en est bien ainsi, c'est que, quelques pages plus loin, le même scribe, ayant à

Templum de Freris. — Prope les marlires de Freris. — Etc., etc. (*Stock de Hesbaye*, fol. 82.)

Nederheim : In loco dicto al petit Weyde. — In l. d. al Thier Motar. — A Martincrois. (*Ibid.*, fol. 82 v°.)

faire de nouveau le dénombrement des terres d'Elderen, renonce, cette fois, à traduire en français l'un de ces noms et écrit en toutes lettres : *In campo versus Milne qui dicitur Milrevelt.*

Je trouve un autre exemple du même procédé dans un vieux recueil du XIII[e] siècle, en fort mauvais état, qui a appartenu à l'église Saint-Jean-en-Ile. Là, spécifiant des terres appartenant à cette collégiale à **Heure-le-Tiexhe**, l'écrivain désigne à plusieurs reprises un endroit par ces mots : *versus le marlier,* ce qui ferait croire qu'il emploie l'idiome local; il n'en est rien toutefois, puisque sur la même page il écrit : *in l. d. op de steiwege,* montrant par là que s'il a employé le français la première fois, c'est parce qu'il a été en état de traduire et que d'ailleurs le mot *marlière* appelait une construction française. La toponymie d'Heure-le-Tiexhe était germanique alors comme aujourd'hui, et le village n'a cessé d'être fidèle à l'idiome thiois.

Houtain n'est pas le seul endroit de la Hesbaye où l'élément germanique menacé ait su non seulement défendre ses positions, mais repousser l'ennemi des siennes et le faire reculer devant lui. Nous voyons le même phénomène se produire à **Fresin.** Fresin (*Groot Vorssen*) était un village thiois appartenant depuis 1123 à l'église Sain-Jean-en-Ile de Liége. C'était toujours un chanoine de cette collégiale qui était titulaire de la cure de Fresin jusqu'en 1600, année où le village reçut un vicaire perpétuel. Est-ce à cette influence wallonne qu'il faut attribuer l'emploi du français dans les registres de la paroisse, à une date aussi reculée que 1360? C'est probable, car le registre contenait la spécification des rentes et cens de l'église, et était surtout à l'usage de la collégiale Saint-Jean. Si nous le voyons traduit en flamand en 1417, c'est sans doute pour les besoins de la localité [1]. Dans celle-ci cependant, le français devait être fort répandu. Les registres de la cour de

[1] Sur tout ceci, lisez KEMPENEERS, *De Oude Vryheid Montenaeken,* t. I, p. 12.

Fresin-Crenwick, qui malheureusement ne remontent pas au delà de 1699, sont en français. On y trouve insérés bon nombre de documents en langue flamande, preuve que celle-ci y est très répandue, mais l'échevinage ne se sert pour ses actes que de la langue française jusqu'en 1720. A partir de cette date, les actes flamands se multiplient, et on pressent la réaction, qui est aujourd'hui achevée [1].

Mais le thiois est bien loin d'avoir partout résisté avec la même énergie.

L'idiome roman, qui a fléchi sur un petit nombre de points de la Hesbaye, lui a, en revanche, enlevé plus d'un poste dont la germanicité antérieure se trahit encore dans sa toponymie. Je ne ferai pas état, bien entendu, de quelques vocables germaniques épars dans la toponymie de **Boirs** *(les champs de Moulambier)*, de **Paifve** *(le fond de Diebendalle)*, de **Thys** *(la Slette)*, de **Bergilers** *(Rothebiet* et *les Quelles)*.

Par contre, je crois pouvoir ranger **Oleye** parmi les localités qui, à un moment donné, ont abandonné le thiois pour le roman. Nous trouvons encore aujourd'hui, à Oleye, *la grande Busendalle* et *la petite Busendalle, Midelpoulle, Hekenne, Hoog Straet et Kleine Straet*. A ces noms, il faut ajouter ceux de *Lukedelle, Indekedelle* et *Jonkeley*, que nous fournissent des textes du XIV^e^ siècle.

A **Bettincourt**, le XIV^e^ siècle nous offre *Millehof, Groteberne, Sparscoik, le Herweg*.

Corswarem est aussi un village flamand romanisé ; nous le savons par des témoignages positifs [2] ; malheureusement la disparition totale des registres de cette localité ne nous permet pas d'en fournir la preuve toponymique.

Quant à **Waremme**, la question n'est pas douteuse. En examinant de près le répertoire toponymique de cette intéressante localité, on peut constater que bon nombre de ses vocables les plus importants cachent, sous une forme romane, un radical

[1] *OEuvres de lois de Fresin-Crenwick*, aux Archives de l'État à Liége.
[2] KEMPENEERS, *De Oude Vryheid Montenaeken*, t. I, p. 441.

germanique. *La Costalle* (XIII[e] siècle : *Cuwe Stal*; 1392 : *Cowestalle*) n'est autre chose que l'étable à vaches; *Visigathe* s'est appelée jusqu'au XVI[e] siècle *Mesgat* (au moins à partir de 1348), c'est-à-dire fosse à purin; *Casebanne* s'écrivait encore en 1616 *Gazebampt*, ce qui équivaut à *Gansenbeempt* ou prés-aux-Oies; la *Haute Wegge* portait en 1334 et années suivantes le nom de *Heerstraet* ou *Heerwech*, qui désigne une chaussée militaire; *derrière Walkin* se disait en 1333 *Waleken* et en 1350 *Walebroek*; *la longue Wérick* n'a perdu que récemment son nom primitif de *Willerick*, qu'on lui voit en 1400 et en 1624; *Buissonvaux* (XIII[e] siècle : *Buissonvalz*) est, par une remarquable altération phonétique, l'équivalent de *Boffonvaux* (1486) ou *Bonfonval* (1341) qui est lui-même la traduction d'un primitif *Bouffendale* (1314); *La plate Tombe* trahit également un radical germanique dans son énigmatique forme primitive *Pendich Tombe* (1349) [1]. Enfin, pour couronner cette série si instructive, le hameau de **Longchamps** lui-même ne doit qu'à une simple traduction la forme actuelle de son nom, qui, au milieu du XV[e] siècle, était encore *Lanckvelt*. Le cartulaire de Sainte-Croix est on ne peut plus explicite à cet égard; à deux reprises, sous la date de 1443, il mentionne cet endroit dans les termes suivants :

Inter ponten de Lanckvelt *ab una et molendinum de Walken ab altera.*
In Longo Campo altas Lanckvelt *prope Waremiam* [1].

Après une telle abondance de preuves, ce n'est plus que par acquit de conscience que nous ajouterons ici un certain nombre de noms de lieux anciens, aujourd'hui disparus, et qui confirment la germanicité de l'endroit, tels que *Hoge Stege*

[1] A. De Ryckel, *Histoire de la bonne ville de Waremme.* (Bulletin de la Société d'art et d'histoire, t. V) Voyez le *Glossaire toponymique* dans l'Appendice, pages 166-185; il est à compléter au moyen des données fournies par le *Livre des Povres en Yle*, aux Archives de l'État à Liége.

(XIII^e siècle), *Crompe Straye* (1415), le *Kamelibert* (1345), *Kiodeel* et *Stolveld* (1345), *Emsedelle* ou *Ymesedelle* (1358, 1382), *Mischedelle* (1340), etc.

Waremme était donc, pendant le haut moyen âge, une localité de langue thioise. Il faut ajouter que la romanisation y remonte à une époque assez reculée; j'oserai même dire qu'elle était un fait accompli dès le XIV^e siècle, et que tous les noms thiois que nous ont conservés les documents de cette date se présentent déjà à nous sous une forme wallonne. Les gens qui prononçaient en 1348 le nom de la *Mesgat* et en 1397 celui de la *Cowestalle* ne se rendaient plus compte de la valeur de ces vocables devenus pour eux de vrais noms propres, tout comme les habitants actuels de Berneau sont loin de se douter de ce que signifie *Li stécoule*. Ce qui prouve la romanisation précoce de Waremme, c'est d'un côté l'usage que, dès 1368, ses échevins font de la langue française dans les actes officiels, de l'autre, l'apparition, pendant le même siècle, d'un grand nombre de noms toponymiques qui ne sont encore que de simples appellatifs empruntés à l'idiome usuel, tels que *La chempenotte, a poplea, a chayeneal, la male eau, en sart*, etc. Il faut conclure de là qu'au XIV^e siècle, le wallon était devenu la langue de Waremme, mais que le flamand n'avait pas disparu depuis assez longtemps pour laisser à la langue rivale le temps de soumettre aux lois de sa phonétique les matériaux de la toponymie locale.

Que penser, dès lors, d'un acte de 1565, dans lequel Waremme figure au nombre des villes flamandes de la principauté de Liége [1] qui réclament le redressement de leurs griefs, et notamment demandent que des quatorze échevins de Liége, il y en ait au moins sept connaissant le flamand, pour juger en appel les causes du pays flamand? M. Daris, qui cite cet acte dans son *Histoire du diocèse et de la principauté de*

[1] Avec Tongres, Saint-Trond, Hasselt, Looz, Waremme, Maeseyck et Stockem.

Liége pendant le XVI^e siècle [1], ne s'en explique pas, et moi-même j'ai dû longtemps me contenter d'une conjecture : c'est que Waremme avait peut-être, à cette époque, des dépendances restées flamandes. Cette conjecture a été confirmée depuis lors par un record de Waremme, en date du XVI^e siècle, où il est dit que cette ville avait « sous elle plusieurs annexes par manière de faubourgs comme est Longchamps, Mouhin, Fraipont, Hartenge, *Bettincourt* et une petite partie de Blerey [2] ». Au surplus, jusqu'en 1686, le concile de Waremme dépendit de celui de Saint-Trond, preuve, sans doute, qu'il avait été thiois à l'origine, et aussi que le triomphe définitif du français n'y remonte pas plus haut que la fin du XVII^e siècle [3].

Berlox, aujourd'hui romanisé, était flamand au moyen âge et l'est resté jusqu'au XVII^e siècle. Sa toponymie ancienne est instructive à cet égard ; même lorsqu'elle est recueillie dans des documents rédigés en français, on y lit des noms comme : *Ter steenen, Bruggebempt, Heinricxhoven, Nieuwenhoff, Langhebempt, Wolfeuylen* et autres, qui ne laissent aucun doute sur la langue des habitants [4]. Le flamand est encore, pendant la première moitié du XVII^e siècle, la langue officielle de la justice de Berloz, ainsi que de la cour féodale du même lieu ; toutefois, on y rencontre déjà une assez forte proportion d'actes passés en français par les mêmes autorités. Vers le milieu du XVII^e siècle, le nombre des actes français se multiplie rapidement, et le dernier acte flamand que je trouve dans les registres de la cour féodale est du 29 novembre 1669 (p. 113). Dès lors, le français règne sans partage dans les registres ; celui des rôles de 1733-1794, et celui des œuvres de loi de 1771-1776, les seuls qui nous restent du XVIII^e siècle, sont exclusivement en français. Sans doute, la langue vulgaire aura survécu encore assez longtemps à son emploi officiel : « C'est en flamand, dit un auteur

[1] Liége, 1884, page 266.

[2] A. De Ryckel, *Histoire de la bonne ville de Waremme*, p. 53.

[3] Kempeneers, *De Oude Vryheid Montenaeken*, t. I, p. 441.

[4] *Œuvres de loi de Berlo, de 1654-1666*, aux Archives de l'État à Liége.

bien informé, que sont conçues de nombreuses inscriptions tombales du cimetière de Berloz, datées du commencement du XVIII[e] siècle [1]. »

J'en dis autant de **Crenwick**, localité flamande aujourd'hui francisée et qui, après avoir dépendu au moyen âge de la commune de Fresin, est aujourd'hui rattachée à celle de **Rosoux**, flamande aussi. La romanisation de Crenwick remonte assez haut. A partir de 1726, ses registres paroissiaux, jusque-là rédigés en flamand, le sont en français, et ce changement de langue coïncide avec l'arrivée dans la paroisse du curé **Magis**, un Wallon, sans doute, qui ne savait pas le thiois [2]. Que prouve cette circonstance, si ce n'est que, dès lors, il n'y avait plus personne dans la localité qui ne comprît le français, et, par conséquent, que le français était la langue maternelle de la grande majorité? Ce qui aura contribué à la francisation, c'est l'ascendant que le français avait acquis à Fresin, dont Crenwick dépendait. On a vu qu'avec le temps, le flamand reprit le dessus à Fresin ; il domine à la fin du XVII[e] siècle [3] et finit par éliminer son rival. Mais cette réaction germanique n'a pas atteint son annexe de Crenwick, et l'on a ici le spectacle d'une commune qui, dès le XVII[e] siècle, est divisée en deux groupes opposés par l'action linguistique.

Pellaines aussi a échangé l'idiome germanique contre le wallon. En 1359, sa toponymie est encore flamande : des lieux dits comme *Ter Cabellexuen*, *Helelonne*, *Papelende*, *Papeberode*, *Ten Steene* ne laissent pas de doute à cet égard.

Lincent est dans le même cas. A la date de 1350, j'y relève les noms suivants : *cultura de Mersberch*, *locus dictus ten Hechelkene*, *strata dicta Heerstrate*, *l. d. Pelleberch*, *l. d. Pelle-*

[1] KEMPENEERS, *De Oude Vryheid Montenaeken*, t. I, p. 441. Cet auteur se trompe d'ailleurs quand il affirme que c'est au commencement du XVIII[e] siècle seulement que l'on se mit à tenir les registres en français à Berloz.

[2] KEMPENEERS, *De Oude Vryheid Montenaeken*, t. I, p. 441.

[3] ID., *ibid.*, t. I, p. 441.

wech, cultura de Honeray (al. *Honerhey*), *Henernasch, Papebampt.* Pas une seule forme romane ne rompt l'uniformité de ce vocabulaire germanique, et le nom même du village, *Lysheem*, ne fait que la compléter [1]. Lincent, toutefois, est aujourd'hui une commune wallonne.

Racourt aussi a fait défection au thiois. Sa toponymie, toute flamande au milieu du XIV^e^ siècle, l'est encore à la fin du XVII^e^. Aujourd'hui, il n'y reste plus que quelques noms du matériel primitif (*Heypedeken, Delle, Natsenboost*, qui est *Naecssenbosgh* en 1350), parmi lesquels il y en a deux qui ont été romanisés : *die Vosterye*, aujourd'hui *Vosturée*, et *Bardegat*, devenu la *Bracade*. Je ne sais ce que les indigènes ont fait de noms comme *Kirwire, Colminne, Striclant, Merout, Papebant*, etc., que je ne retrouve pas sur les feuilles du cadastre; il est possible qu'ils aient totalement disparu, mais peut-être l'un ou l'autre survit-il encore dans une partie non recueillie de la toponymie locale.

On le voit, la Hesbaye occidentale et surtout la région de Montenaeken ont été particulièrement entamées par la conquête linguistique, et l'on comprend le cri d'alarme poussé par le patriotisme thiois dans le livre du savant abbé Kempeneers [2]. Il est douteux cependant qu'il faille s'effrayer outre mesure du recul de l'idiome flamand : il ne porte, somme toute, que sur un petit nombre de communes, et il paraît enrayé aujourd'hui.

Je crois avoir énuméré tous les changements survenus, depuis le moyen âge, dans la frontière linguistique en Hes-

[1] Archives de l'État à Liége. Cathédrale. *Stock de Brabant*, fol. 82 v° et 83.

[2] « Groot en aenhoudend was en is in deze gewesten het uitbreiden van het waelsch! Want zie, nauwelycks is Corswarem, Berlo en Craenwick ingenomen, of Vorssen, Roost en Waesmont worden aengevallen, Corthys en Houthem bedreigd, en zy allen hebben voor den zelfden onder- of overgang boven maten te vreezen. Slechts Montenæken... laet noch een weinig te hoopen. » (KEMPENEERS, *De Oude Vryheid Montenaeken*, t. I, p. 441.)

baye. Les autres localités que nous trouvons aujourd'hui échelonnées le long de cette frontière, du côté du nord et du côté du sud, y occupaient les mêmes positions aux époques les plus reculées qu'il m'ait été donné d'atteindre. Tout est roman à **Eben-Emael**, à **Wonck** (1224, 1312, etc.), à **Hallembaye** (Haccourt, 1369), à **Lixhe** (1288, 1353), à **Bassenge** (1433), à **Boelenge-sur-Geer** (1350), à **Boirs** (1280), à **Heure-le-Romain** (1378), à **Xhendremael** (1350), à **Othée** (*circa* 1350), à **Trognée** (1342), à **Pousset** (1355), à **Petit-Hallet** (1350), à **Cras-Avernas** (1359), à **Crehen** (1360).

Tout est germanique, d'autre part, à **Lowaige**, à **Freeren**, à **Horpmael** (1321), à **Attenhoven** (*circa* 1350), à **Wamont** (1363), à **Heure-le-Tiexhe**, à **Goyer**, à **Montenaeken**.

On trouvera aux pièces justificatives la preuve de mes affirmations en ce qui concerne ces diverses localités. Je me bornerai ici à commenter les données de la toponymie pour une région particulièrement intéressante : celle qui est comprise entre les villages de **Freeren**, de **Wihogne** et de **Paifve**. Aujourd'hui, la première de ces communes est flamande, les deux autres wallonnes. Il en était déjà de même au XIV^e^ siècle, si nous en croyons le cadastre de Freeren pour cette époque. En effet, le bizarre mélange de noms flamands et wallons qu'il nous présente ne s'explique pas, sinon par cette hypothèse que les flamands sont dénommés par la population de Freeren, et les wallons par celle de Paifve et de Wihogne. Voici cette instructive toponymie :

In loco dicto Grimarces winkel.
In l. d. Dteboetsbergh.
Magis a villa de Freris in l. d. a Cronfosse.
Magis versus Scarpembergh super paludem le Penvinch.
Viam tendentem de Leodio ad Tongris versus Oram Teuthonicam in l d. Pristerpaet.
Magis versus Wihonge in l. d. Wirixhage vel Haecwersgayt.
Super viam de Freris apud Peeves semita dicta Vrouwenpaet.
In l. d. Gansakre.
In l. d. in Heymebodom.

Versus Peves terra dicta à Naviers.
In loco dicto a Scharwegh.
In l. d. Coghelhaghe.
Viam molendini gallice dictam Molinvoie.
Locus Alardi.
In l. d. Marleria juxta locum pugilum versus capellam de Eyghen.
In l. d. supra Salices Reneri Serjant.
In l. d. supra patibulum.
Supra Marlerias in l. d. Cleyneweyde.
In l. d. Heylkenshaghe.
Supra viride fossatum versus Withonge.
L. d. Heyme.
L. d. Hollestrait quâ itur de Nedrehem in Tongris.
L. d. juxta pontem de Nedrehem dictum Erdenbrugh.
L. d. supra viam de Baucois teutonice Bloelrepat.
Viam tendemten de Malle in l. d. Rumorshof.
L d. juxta Marlertam de Nedrehem dictam Vodre.
L. d. Aschermerghel.
L. d. Grimaffon [1] *et transit per medium li riweal.*
L. d. sour le thter retro ecclesiam de Withonge.
L. d. Proiteldrize.
L. d. a Verharne [2].

La preuve de la fixité de la frontière linguistique dans ces parages, c'est le nom de *tiex pays*, sous lequel, à **Wonck**, à **Eben-Emael** et à **Bassenge**, on désigne, pendant le XIV^e^ et le XV^e^ siècle, les contrées situées au nord de ces communes. Il serait instructif de rechercher dans les vieux papiers communaux les traces de l'usage de cette locution pour les autres communes hesbignonnes, et de voir si, de leur côté, les localités flamandes n'avaient pas d'expression cadastrale correspondante : ce serait un précieux point de repère et une des preuves les plus solides des conclusions de la toponymie.

En pénétrant sur le sol du Brabant, nous y constatons des fluctuations plus fortes, comme si la marée wallonne y

[1] Ce nom se retrouve encore aujourd'hui dans la toponymie de Wihogne.

[2] *Registre de Sainte-Croix*, fol. 41 v°, aux Archives de l'État à Liége.

voulait entamer le rivage germanique. De tout temps, le Brabant a contenu une partie wallonne qu'on appelait *le roman pays*, et qui constituait le bailliage de Nivelles. Un précieux document du XIV^e^ siècle, la répartition du subside de 100,000 écus consenti par les États de Brabant au duc Wenceslas en 1383 [1], nous fait connaître les localités dont se composait ce bailliage, et deux autres documents plus anciens, du même siècle, le *Stootboek* et le *Spechtboek* [2], nous offrent l'énumération des fiefs du Brabant wallon. Munis de ces sources d'information auxquelles nous joindrons un *Tableau du Wallon Brabant selon un ancien escript*, publié par Butkens en tête du tome II des *Trophées du Brabant*, nous allons essayer de déterminer quelle était, au XIV^e^ siècle, la frontière des langues, et nous rendre compte des changements qu'elle a subis depuis.

Voici d'abord la liste des villages wallons du Brabant qui sont échelonnés le long de la frontière linguistique actuelle. Les noms de ceux qui figurent déjà comme wallons dans les documents ci-dessus mentionnés sont suivis, dans notre liste, des signes abréviatifs de ceux-ci ; de la sorte, on verra d'un seul coup d'œil sur quelles localités a porté la fluctuation survenue depuis le XIV^e^ siècle [3] :

Ras-Heylissem.	*L'Écluse.*
Haut-Heylissem.	*Bauvechain.*
Zétrud-Lumay.	*Tourinnes.*

[1] Conservé aux Archives du Royaume, Chambre des Comptes, 15716, sous ce titre : *Beede van C^m^ ouder schilden geconsenteerd anno XIII^c^ LXXXIII hertogen Wencel en vrouwe Johanne geconsenteert.*

[2] Le *Stootboek* et le *Spechtboek* sont conservés aux Archives de la Cour féodale du Brabant. Il faut lire, sur ces deux précieux documents, les substantielles notices de l'*Inventaire des Archives de la Cour féodale du Brabant*. L'un et l'autre sont rédigés en flamand, mais la partie relative au roman pays est en français.

[3] Dans cette liste, nous désignons par *St.* le *Stootboek*, par *Sp.* le *Spechtboek*, par *R.* la *Répartition* de 1383, et par *B.* la liste de Butkens.

Mille.
Hamme.
Nethen.
Bossut-Gottechain St. Sp. R. B.
Archennes St. Sp. R. B.
Grez-Doiceau St. Sp. R. B.
Wavre St. Sp. R. B.
Rostère.
Rixensart R.
Genval B.
La Hulpe St Sp. R. B
Waterloo.
Braine l'Alleu St. Sp. R(?) B
Wauthier Braine St. R. B.
Braine-le-Château R. [1].
Clabecq R. B.
Tubize.
Saintes.
Bierghes.

D'après cela, les communes de Bossut-Gottechain, Archennes, Grez-Doiceau, Wavre, Rixensart, Genval, La Hulpe, Braine-l'Alleu, Wauthier-Braine, Braine-le-Château (?), Clabecq et Tubize ont fait partie du Brabant wallon depuis le XIV^e^ siècle, et nous avons de fortes présomptions pour croire qu'elles étaient wallonnes depuis beaucoup plus longtemps. Les documents toponymiques de chacun de ces villages confirment pleinement les indications de nos listes géographiques. A **Bossut-Gottechain**, les noms wallons dominent de temps immémorial, et cela même dans des hameaux qui, comme Gottechain, Pecrode et Guertechain, portent des dénominations germaniques. A **Archennes**, la toponymie ancienne est trop incolore pour nous apprendre quelle langue parlaient ses habitants, et tout au plus le nom de *Hézidelle* pourrait-il être revendiqué par l'idiome flamand ; mais que prouve, en pays de frontière, un nom isolé qui n'est pas de la même langue que tous les autres? Ce qui est certain, c'est qu'à part cette seule exception, toute la toponymie actuelle d'Archennes est romane, et que la population y parlait wallon à une date aussi

[1] La répartition de 1383 mentionne quatre localités du nom de Braine, toutes situées dans la mairie de La Hulpe : *Mer-Braine* (hameau de Braine-l'Alleu), *Wauthier-Braine*, puis *Brakene juxta Atrium* et *Braken Heren Colarts*. Le *Brakene juxta Atrium*, c'est Braine-l'Alleu (voyez WAUTERS, *Les Communes belges*, canton de Nivelles, p. 100), et dès lors, il ne reste plus qu'à identifier *Braken Heren Colarts* avec Braine-le-Château.

reculée que 1475, puisqu'en cette année l'abbé de Parc nous apprend qu'à Archennes, *populus ut plurimum gallico idiomate utitur* [1].

A **Grez-Doiceau**, nous trouvons, comme à Bossut, des hameaux à nom flamand, tels que Morsain (*circa ann.* 1000 : *Morceshem*) et Pannard (1374 : *Pannaerde*), comme aussi un petit nombre de lieux dits appartenant à la même langue (*Hézidelle*, *Berquit*, *Pependael*); mais, encore une fois, ces quelques noms dont la présence s'explique par le voisinage de la frontière ne sauraient contre-peser le reste de la toponymie locale, qui est totalement wallon; d'ailleurs, ce qui tranche la question, c'est un document de 1551 qui, parlant de Grez, l'appelle *Grave in 't Waelsch land* [2]. Quant à la ville de **Wavre**, elle est franchement wallonne depuis son origine; toute sa toponymie, au moins depuis le XV^e^ siècle, appartient à l'idiome roman, à part celle de l'extrême lisière septentrionale de son ban, qui se trouve déjà au delà de la frontière linguistique, et où nous rencontrons des appellations comme *Bylande*, *Stat*, et le ruisseau de *Potbeek*, données sans doute par les Flamands d'Ottenbourg. Aussi la ville justifie-t-elle pleinement le nom de Wals-Wavre sous lequel elle était communément désignée au temps de Butkens [3].

[1] « Quelques personnes prétendent qu'avant les désastres du XVI^e^ siècle, la population d'Arquennes était flamande. C'est une erreur, et voici un fait qui le prouve jusqu'à l'évidence. En 1475, l'abbé de Parc, Thierry, ayant fait remarquer au Saint-Siège que ses religieux parlaient pour la plupart allemand (*theutonicum idioma*, car à cette époque on ne séparait pas encore notre flamand de la langue mère), obtint la faculté de les nommer aux cures d'Arquennes et de Celles (Pont-à-Celles), où le peuple parlait surtout français (*populus ut plurimum gallico idiomate utitur*), et bien que ceux qui seraient choisis dans ce but ne comprissent ou ne parlassent pas suffisamment cet idiome. » Voyez WAUTERS, *Les Communes belges*, canton de Wavre, p 192.

[2] WAUTERS, *Les Communes belges*, canton de Wavre, p. 220.

[3] BUTKENS, *Trophées du Brabant*, t. II, p. 26. Ce passage a échappé à M. Wauters dans sa monographie sur Wavre.

En ce qui concerne **Rixensart** et **Genval**, aucun doute n'est possible sur l'origine toute romane de ces deux localités. Pas la moindre trace germanique n'apparaît dans leur toponymie, si haut qu'elle remonte, et leurs noms mêmes, qui appartiennent à la plus récente période des formations romanes, parlent explicitement en faveur de leur nationalité.

La Hulpe présente plus de difficultés. Sa toponymie, aujourd'hui entièrement romane, contenait autrefois plusieurs dénominations germaniques, dont il est impossible d'expliquer la présence de la même manière que nous l'avons fait ci-dessus. On y trouve notamment un *lieu du vivier de La Hulpe qu'on dit Wouwerstede*, un *vivier de Vesbecque* (Vischbeek), un chemin appelé *Closborre Straete*, un étang de *Nysdam*, tous noms originaux dont il est manifeste qu'ils ne sont pas traduits du français en flamand, mais qui se présentent à nous avec leurs formes de terroir et qui induisent à penser que le flamand était la langue primitive de la localité. D'autre part, le français est assez ancien à La Hulpe; le nom de *Craporuwe*, qui s'y rencontre sous la date de 1409, en est une preuve suffisante [1]. De plus, lorsque, en 1341, le duc Jean III confirma les chartes de La Hulpe, il les fit traduire du latin en français, afin que le commun peuple pût mieux les comprendre [2].

D'ailleurs, le rang que La Hulpe occupait dans le pays wallon, où il était chef-lieu de mairie, et cela dès la date de 1282 [3], ne permet aucunement de croire qu'une localité de cette importance aurait pu n'être autre chose qu'une annexe germanique du quartier roman. Comment, dès lors, s'expliquer qu'un village, roman dès le XIII[e] siècle, contienne tant de lieux

[1] On comprend que je ne fasse pas entrer en ligne de compte des noms comme *Alartpont* (1374), que je retrouve sous la forme *Alaertsbrugge* (1407), et plusieurs autres, parce qu'on ne voit pas laquelle de leurs deux formes est l'originale. (Voyez ces noms dans WAUTERS, *Les Communes belges*, canton de Wavre, p. 61.)

[2] WAUTERS, *Les Communes belges*, canton de Wavre, p. 67.

[3] ID., *ibid.*, canton de Wavre, p. 67.

dits incontestablement germaniques? La romanisation paraissant être antérieure à l'époque où sont nés la plupart des noms de lieux, quelle pourrait bien être l'origine de ceux-ci? Voici, à mon avis, la solution de la difficulté. Le territoire de La Hulpe et celui d'un bon nombre de communes voisines sont une conquête relativement récente faite sur la grande forêt de Soignes qui, au XII[e] siècle, s'étendait sans interruption sur tout l'espace compris entre les villes de Bruxelles et de Wavre, et dont les ombrages venaient, du côté du sud, se répandre jusque sur le territoire de Genappe. Un coup d'œil jeté sur la carte d'aujourd'hui ne laisse pas de doute qu'il en ait été ainsi autrefois, car les divers bosquets disséminés sur le sol de cette région sont manifestement des débris de la grande forêt, dont le morceau le plus considérable occupe toujours toute l'étendue comprise entre Bruxelles et La Hulpe. Les villages de cette région portent des noms qui indiquent un défrichement récent : **Rosière**, c'est-à-dire le bois rempli d'églantiers, **Rixensart**, **Maransart** et **Grandsart** (Limal), puis **Rode-Sainte-Agathe**, et enfin **Céroux** (Siccum Rodium, Rode-le-Sec). Ces considérations toponymiques sont pleinement confirmées par l'histoire : « On peut admettre, dit M. Wauters, avec une quasi-certitude, que presque tout le territoire de la commune (de La Hulpe) a été conquis sur cette forêt (celle de Soignes) vers l'année 1200, par ordre des ducs de Brabant [1]. »

Le XIII[e] siècle est l'époque des dernières colonisations et des derniers grands défrichements ; les souverains déployèrent alors une extrême ardeur à multiplier les centres de population, principalement dans les pays les plus abandonnés. Dans ce but, ils fondèrent quantité de *villes neuves*, et assurèrent à ceux qui venaient les habiter de précieux privilèges politiques ainsi que la possession de terres étendues.

D'où vinrent les populations qui défrichèrent la forêt de

[1] WAUTERS, *Les Communes belges*, canton de Wavre, p. 65.

Soignes du côté du midi? Elles vinrent de ce côté-là même, c'est-à-dire du pays roman, du moins en grande majorité, et elles absorbèrent peu à peu ce qu'elles y trouvèrent d'éléments flamands : voilà comment La Hulpe a pu être, dès le XIII[e] siècle, un village wallon, bien que la présence de l'élément germanique primitif se trahisse encore dans les formes de quelques noms de lieux.

Nous abordons maintenant les trois communes de **Braine-l'Alleu**, **Wauthier-Braine** et **Braine-le-Château**, qui présentent, comme La Hulpe, un mélange de vieux noms germaniques et romans. Lesquels sont les noms originaux? Je réponds: Ce sont incontestablement ces derniers, et les noms flamands n'en sont que la traduction. M. Wauters, il est vrai, croit que le nom de **Mer-Braine**, porté par une section de Braine-l'Alleu, contient le flamand *minder*, et que le nom primitif de cette localité est Minder-Braken, c'est-à-dire Petit-Braine [1]. Je ne conteste pas que cela soit possible, et j'ajouterai même que ce préfixe entre effectivement dans la formation de certains noms de lieux tels que *Minderhout*, mais je ferai remarquer que Mer-Braine peut provenir tout aussi bien du latin *Minor Brania* (pour *Minor Bracna*) que nous rencontrons déjà en 1250. Mais il est des arguments plus décisifs pour trancher la question. Quand nous possédons à la fois la forme flamande et la forme française d'un nom de lieu dit, et que l'une n'est qu'une altération visible de l'autre, alors il ne peut plus y avoir de doute sur la langue à laquelle appartient ce nom : c'est évidemment celle dont fait partie la forme génuine. Ainsi, par exemple, Braine-l'Alleu possède une dépendance appelée en 1236 le Mesnil, en 1295 Manillium, en 1385 Ter Mayningen. A quelle langue appartient ce nom? Évidemment à la française, vu que *Mesnil* (*Mansionile*) est un nom qui s'explique dans cette langue, tandis qu'il n'y a pas de *Mayningen*

[1] Wauters, *Les Communes belges*, canton de Nivelles (communes rurales), p. 92.

en flamand. Il en est de même pour le lieu dit qui est appelé, en 1425, dans un document français, le *Champ Broctiau*, et en 1426, dans un texte flamand, *Brocteelveld*. Le français seul possède un diminutif *-tiaux* ou *-tel* qui peut rendre raison de la forme de ce nom; je l'assignerai donc aussi au français. Pour ces motifs, qui viennent s'ajouter aux indications de nos documents du XIV^e^ siècle, nous avons le droit de conclure que la toponymie de Braine-l'Alleu a été romane dès l'origine, et que la langue romane y a été l'idiome dominant depuis la naissance des noms de lieux dits [1]. Quant à Wauthier-Braine, nous voyons son échevinage se servir de la langue française dans les actes publics dès la date de 1335 [2]. Nous conclurons donc que ces trois villages n'ont pas vu fléchir la frontière toponymique, bien qu'elle traverse le territoire de Braine-le-Château vers le Nord et y découpe une partie qui a toujours été germanique.

Enfin, **Clabecq** et **Tubize** nous apparaissent romans aussi haut que nous pouvons remonter dans l'étude de leur toponymie : Clabecq dès le XVI^e^ et Tubize dès le XV^e^ siècle. En un mot, la toponymie confirme complètement les données géographiques du *Stootboek* et des autres documents du XIV^e^ siècle : tous les villages qu'ils indiquent comme faisant partie du Brabant wallon nous offrent en effet une toponymie romane. Nous pouvons donc poser cette conclusion, importante pour l'objet de nos recherches, que le roman pays de Brabant ne contenait pas une seule localité flamande, et qu'il justifiait parfaitement son nom. Est-ce à dire que les limites de ce quartier coïncidaient entièrement avec la frontière linguistique, c'est-à-dire que le roman pays contenait tous les villages wallons du Brabant, et qu'il n'y en avait aucun qui fût

[1] WAUTERS, *Les Communes belges*, canton de Nivelles, p. 95. Pour ce qui est du nom de *Dudinsart* relevé par cet auteur à Braine-l'Alleu en 1131, j'hésite à y voir un argument probant, parce qu'on pourrait le considérer comme la simple traduction française du flamand *Dudenrode*

[2] ID., *ibid.*, canton de Nivelles, p. 117.

englobé, pour une raison ou pour l'autre, dans les quartiers de Bruxelles et de Louvain ? Voilà ce qui va être l'objet d'une autre enquête.

En lisant ci-dessus la liste des villages wallons qui constituent aujourd'hui la frontière linguistique, nous avons remarqué qu'un certain nombre d'entre eux ne se trouvent dans aucun des documents anciens qui contiennent l'énumération des localités du roman pays de Brabant. Voici ces villages à qui la qualité de wallons est contestée ainsi d'une manière implicite :

Bas-Heylissem.
Haut-Heylissem.
Zétrud-Lumay.
L'Écluse.
(Ces quatre villages appartenaient à l'ammanie de Bruxelles, St. Sp. R.)

Bauvechain.
Tourinnes.
Mille.
Hamme.
Nethen.
Rosière. (Faisait partie de l'ammanie de Bruxelles, Sp. R.)
Waterloo.
Saintes.
Bierghes.

Voyons si cette présomption contre la romanité primitive de ces localités est justifiée par les données de la toponymie.

En ce qui concerne les deux **Heylissem**, il n'y a pas de doute : l'un et l'autre étaient flamands au XIV^e^ siècle et encore beaucoup plus tard. Leurs noms de lieux anciens sont en grande majorité germaniques, et ceux qui appartiennent à la langue romane ne pénètrent en masse qu'à une époque assez tardive, c'est-à-dire vers la fin du XVII^e^ siècle. Avant cette date, j'y trouve bien, en 1300, un lieu dit *à Mortier*[1], et en 1297, une *ferme de Kinimont*, et en 1470, un lieu dit *op den Villeer*,

[1] *État des biens de l'abbaye de Heylissem*, dressé en 1300. Archives du Royaume, établissements religieux, n° 2957.

mais ce sont là les seuls éléments wallons que présente cette localité, et ils sont noyés dans la foule des appellations incontestablement germaniques : *Winbane* (1300), *Zyp* (1330), *Beckborne* et *Meysenboeme* (1340), *Moelenwech* (1377), *Hulspedeken* (1424), *Steenacker* (1426), *De Cruyswech* (1464), *Hubrechtsbeempt* (1468), *ter plaetsen geheeten den Onvrede* (1469), *Coelsche weg* (1470), etc. [1].

D'après cela, Bas-Heylissem était habité par une population thioise qui, à une époque assez récente, a désappris sa langue pour adopter le français. Deux faits confirment cette manière de voir. D'un côté, nous savons qu'après avoir fait usage d'abord du latin pour la rédaction des actes publics, l'échevinage de Bas-Heylissem se servit du flamand à partir de 1367 [2]. De l'autre, nous apprenons qu'en 1764, dans une assemblée générale des habitants du même village, la résolution que l'on prit fut rédigée en français [3]. C'est entre ces deux dates que se place le changement de l'idiome local, et, comme on l'a vu plus haut, la toponymie nous insinue la même conclusion en nous faisant assister à l'invasion des noms de lieux romans vers la fin du XVII[e] siècle.

Les mêmes observations s'appliquent à Haut-Heylissem. Là aussi, jusqu'à la fin du moyen âge, la prédominance des noms germaniques est incontestable, bien qu'on ne puisse pas nier l'antiquité relative de certains noms de lieux romans tels que *Saceur* (1345 : *salicicium dictum Saceur*), *Forgunspine* (XIII[e] siècle), *les Pipottes* (1300), etc.

Zétrud est romanisé de plus fraîche date. Jusqu'au XVI[e] siècle, sa toponymie est exclusivement germanique, et même, pendant le XVII[e] et le XVIII[e], les noms de lieux flamands s'y maintiennent en grande majorité. Les plus anciennes formes romanes n'apparaissent dans les documents

[1] WAUTERS, *Les Communes belges,* canton de Tirlemont, p. 78.
[2] ID., *ibid.*, canton de Tirlemont, p. 88.
[3] ID., *ibid.*, canton de Tirlemont, p. 86.

qu'à la date de 1672. La liste suivante, qui contient plusieurs *lieux dits* de Zétrud dans l'ordre chronologique de leur première mention, donnera une idée du processus qui a amené la romanisation de cet endroit :

1384. *Hoelstraete.*
Wyndelle.
1402. *Lamberdal.*
Rosmortel.
Viensdelle.
1403. *Danenstrate.*
1419. *Nauweltauwe.*
1422. *De Auweltauwe.*
1438. *'t Heldeken.*
1450. *Op de Tomme.*
XV^e^ siècle. *Avenstraet.*
1555. *Cleyn Appendale*
1576. *Caberg, Cauvenberg.*
In de Visse.
Cauterken, Keyterken.
Op den Lobbaert.
Boven den Taffelsair.
Meerestraet.
1576. *Cleynenberg.*
Aen de Popelteren.
In 't Rot.
Die Lazarye.
Die Quade Cuytte.
Geloyendenberg.
1672. *Bogestrate.*
Wasberg.
Rue du moulin.
Campagne de la seigneurie.
Piedsente de Jenneville.
La Bocquade.
Haulte Rue.
Campagne de Zétrud.
Chavèye de Stampia.
Petite Magelle.
Chaveye des Lapins.
La Justice.

On le voit, c'est à la fin du XVII^e^ siècle que l'idiome français triomphe à Zétrud, ce qui ne veut pas dire que dès cette époque le flamand y fût complètement éteint.

Il reparaît encore, par-ci, par-là, dans un certain nombre de noms comme *het Biehoefken* (1675), *de Scheperye* (1679), *het quaed Bunder* (1759), *het Clein Rot* (1760), dont la forme, restée aussi germanique que le radical lui même, atteste que l'on n'a pas encore oublié la langue nationale bien qu'on ait appris l'autre : il faut, nous le verrons, bien du temps à une langue pour mourir. Mais les noms de lieux survivent à la langue qui les a créés; les habitants de Zétrud continuent de les redire, tantôt en les défigurant selon les besoins de leur nouvel idiome, tantôt en se bornant à les traduire de l'un dans l'autre : c'est ainsi que *Cleyn Cappendale*, mentionné en 1555, et qu'un document latin de 1654 conserve encore avec

sa forme germanique de *Minor Cappendael*, était devenu dès 1702 *la petite Chapeauvaux*; c'est ainsi, d'autre part, que l'on retrouve sans difficulté les vieilles formes flamandes sous les lieux dits actuels de *Quatriquet* (1576 : *Canterken*), *Caudelle* (1576 : *de Quaede Delle*), *la Boucade* (1383 : *Boechout*), *La Trotte* (1576 : *het Rot*), etc. [1].

L'histoire vient ici confirmer les données de la toponymie. En 1414, les échevins de Zétrud portèrent une cause criminelle devant ceux de Feix, leur chef de cens. A cette occasion, nous apprenons que, les échevins de Zétrud étant tous *tiesons* et ne comprenant pas le roman qui était la langue de Feix, les échevins de cette commune s'adjoignirent un échevin et trois autres personnes de Namur qui connaissaient le flamand [2]. En 1743, la situation était renversée : actionnés en justice pour refus de payement de cens par la douairière Van der Gracht, plusieurs habitants de Zétrud ne voulurent répondre que par-devant le conseil de Namur, et *à condition qu'on plaidât en français*. Madame Van der Gracht soutenait, elle, que le flamand était la langue de la localité [3]. Cette contestation au sujet de la langue parlée à Zétrud est bien instructive : elle nous apprend que le français y était bien la langue dominante, puisque c'était celle dont les habitants se servaient de préférence; mais nous voyons aussi que le flamand n'y était pas entièrement disparu, puisqu'on pouvait encore soutenir avec quelque vraisemblance qu'il était resté la langue locale.

En arrière et au sud de Zétrud, **Geest-Saint-Jean** semble bien être aussi une conquête assez récente de l'idiome roman. Pendant tout le moyen âge et jusqu'au XVII[e] siècle, il n'est désigné que sous la forme évidemment flamande de

[1] Pour les formes de ces noms de lieux, je renvoie à WAUTERS, *Géographie et Histoire des Communes belges*, canton de Tirlemont (communes rurales), t. I, pp. 142 et 143.

[2] WAUTERS, *Les Communes belges*, canton de Tirlemont, p. 146.

[3] ID., *ibid.*, canton de Tirlemont, p. 154.

Jean-Geest [1] : il est manifeste que les Wallons conservaient la forme flamande du nom parce qu'elle était assez compréhensible pour n'avoir pas besoin d'être traduite. De plus, des noms comme *Fockermeer* (1340), devenu en 1494 *Focremeit* et aujourd'hui *Faux-Crême*, *Bosdal* qu'on retrouve encore en 1751, *Wasberg* (1748) [2] et plusieurs autres aujourd'hui recouverts d'un épais vernis roman, complètent la démonstration et nous autorisent à conclure sans crainte à la germanicité primitive de l'endroit.

Le village de **l'Écluse**, qui s'offre à nous immédiatement à la suite de Zétrud, et où le wallon est aujourd'hui la langue locale, ne parlait que le flamand autrefois, comme en font foi ses documents toponymiques [3]. Le français n'y pénètre que bien tard; les premières formes conçues en cette langue n'apparaissent qu'en 1738, et nous savons par un autre document qu'à la date de 1786, sur 45 familles qui habitaient la localité, il y en avait 35 qui se servaient de préférence de la langue flamande [4].

Bauvechain, le voisin occidental de l'Écluse, est aussi un village flamand romanisé. Plusieurs de ses anciens noms de lieux sont manifestement germaniques, par exemple un *locus dictus Ellewitte*, cité en 1314, et qui s'appelle aujourd'hui *Eluit*, le bois de la *Biskop*, qui dans un document latin de 1213 est appelé *silva domini episcopi;* la *Wasquehaye*, qui était encore en 1665 la *Walsche Heyde*, c'est-à-dire la *bruyère des Wallons*, le chemin de la *Ganse poule*, qui équivaut

[1] A part une seule fois, en 1374, et une autre fois dans Van Gestel.

[2] WAUTERS, *Les Communes belges*, canton de Tirlemont.

[3] 1439 : *Plascouter, Sceestrate, Hove te Flinxheit, Campstat, die Bourchstrate, de Moelder, Vaernthoff.* — 1440 : *Gemeyn strate, Coestrate.* — XV^e^ siècle : *Wervelt, Boeckpeynshof, Drooghen beempt, Swert mortel, Smalen beempt.* — 1530 : *Abeelbosch, Mulepedeken, Haechmere.* — 1650 : *Velt van Noe, Den Vyver, Grooten bemt, 'T Kleyn bemdeken, Elsenbosch, Bercken bosch.* — 1738 : *La Houblonnière, Le Cortil Claude, Le Court Prez.*

[4] WAUTERS, *Les Communes belges*, p. 54.

manifestement à *Gansenpoel*, c'est-à-dire mare aux oies; et plusieurs autres, tels que *Meerbroeck*, *Capellblock*, *Zurbempt*, *Schaerly*, etc.

Quant à **Tourinnes**, que nous rencontrons immédiatement après Bauvechain dans cette excursion le long de la frontière linguistique, c'était bien certainement un village de langue germanique. Dès 1299, et encore en 1381 [1], elle porte le nom de Tourinnes-la-Tiexhe dans des documents, et sa toponymie ancienne nous fournit en effet des noms assez significatifs, tels que *Stakenborgh* (1606), *Colince voye* (1607 = *Conincs weg*), une fontaine *al boerne* (1571) et quelques autres. L'emploi du français dans les actes de l'échevinage de Tourinnes à partir de 1309 ne prouve rien contre ce fait : on verra plus loin avec quelle facilité, au moyen âge, des populations de langue flamande ou allemande se servaient du français dans leurs transactions et dans leurs actes publics.

Hamme et **Mille**, aujourd'hui wallons, ont-ils été flamands autrefois? J'incline à le croire. Le nom local de Mi-Spiroux, altération française d'une forme *Mespelroden* qui apparaît en 1713, celui de *Hasenberg*, qui remonte jusqu'à 1227, celui de *Bielbosch* (1619), aujourd'hui le *bois des Sarrazins*, sont empruntés au vocabulaire germanique. L'abbaye de Valduc, établie sur le territoire de la commune de Hamme, était, paraît-il, jusqu'au XVII[e] siècle, peuplée en majeure partie de religieuses flamandes [2], et un auteur du XVIII[e] siècle semble bien la considérer comme faisant partie du pays flamand, puisqu'il dit que dans la langue du pays l'endroit s'appelait *Hertogendael* [3].

[1] La seconde de ces dates est donnée par M. WAUTERS, *Les Communes belges*, p. 177; je trouve la première dans le *Cartulaire de l'église de Saint-Paul* de Liége, p. 112. Tourinnes a gardé son nom de *tiexhe* jusqu'à la date de 1468 au moins, comme il résulte d'un acte qui figure parmi les *Archives de l'abbaye de Waulsort*, reg. 628, fol. 31.

[2] WAUTERS, *Les Communes belges*, p. 175.

[3] LEROY, *Grand théâtre sacré et profane du Brabant*, t. I, p. 148.

Par contre, **Nethen** paraît avoir appartenu de tout temps au domaine de la langue wallonne ou française. Les noms toponymiques français y sont très anciens; tels sont les lieux dits *domus de Saveneal* (1226), le *Pomeroit* (XIV^e^ siècle), *la cense de Froymons*, etc. [1]. Un recueil fort riche que j'ai pu en faire pour l'année 1464, nous met en présence d'une population qui est foncièrement romane de temps immémorial [2]. On y rencontre aussi, à vrai dire, quelques noms flamands, mais ce ne sont pas les plus anciens, et leur présence s'explique par le voisinage de la frontière flamande. Tel est le nom de la forêt de Merdael (1147 : *Miradal*) qu'on trouve écrit en 1464 *bois de Merdaus*, de *Merdaul*, de *Mardaul*. Vraisemblablement, cette forêt, dont les débris existent encore aujourd'hui sous le nom de *bois de Merdael*, formait la limite linguistique entre Nethen et Weert-Saint-Georges. Je ne veux pas tirer un argument de cette circonstance que, en 1330, « Jean de Nethenne, condist de Froidmont », se sert du français dans l'acte par lequel il légua ses biens dans ce village à l'église Saint-Jean-Évangéliste de Liége [3]; on en a vu plus haut la raison. Cependant, lorsqu'à une date aussi basse que 1400 je vois les habitants de Nethen et le chapitre de Saint-Jean déterminer leurs droits respectifs dans une charte qui est également rédigée en français [4], je ne puis m'empêcher de considérer cette fois la langue comme un indice de nationalité, car c'est en général vers la fin du XIV^e^ siècle que, comme on le verra, les populations germaniques de notre pays remplacèrent le français par leur langue nationale dans les actes publics émanés d'elles.

En poursuivant notre itinéraire, nous constatons que le village de **Waterloo** n'avait, au XV^e^ siècle, qu'une toponymie entièrement germanique; le premier *lieu dit* roman qui y apparaisse, le *Meis de la longue tombe*, ne date que de 1472;

[1] WAUTERS, *Les Communes belges*, p. 200.
[2] Voyez les pièces justificatives de ce chapitre.
[3] Archives de Liége, *Stock de Saint-Jean*, p. 9.
[4] WAUTERS, *Les Communes belges*, p. 202.

quant aux noms flamands, ils ont été ou éliminés, ou défigurés par la prononciation wallonne, comme *Crassebache*, devenu *Cravache*, ou traduits, comme *Ruwerdingen* dont on a fait le *Chenoit*, ou *Rode*, primitif qu'on a le droit de soupçonner sous le nom actuel de *Roux-Sart*.

Quant à **Rosière-Saint-André**, qui porte un nom essentiellement roman, on peut s'étonner d'y trouver tant de *lieux dits* flamands, et l'on sera tenté peut-être d'attribuer à la population une origine thioise. Mais en y regardant bien, on constate que ces *lieux dits* sont extraits d'un document rédigé en flamand et qu'ils ont été purement et simplement traduits en cette langue, chaque fois qu'ils avaient conservé une certaine valeur appellative que le scribe pût saisir. Plusieurs de ces noms ainsi traduits laissent percer encore l'original wallon; ainsi *Rosiereveld*, *Rosierbosch*, *den Venchiere*, *de Valeyl van Infier*, *in den Foreest* [1]. Rosière reste donc, à la suite de notre enquête, un des points immuables de la frontière linguistique.

Enfin viennent **Bierghes** et **Saintes**. Sur le premier de ces deux villages, je n'ai pu recueillir de renseignements précis; quant au second, nos plus anciens documents toponymiques ne remontent pas au delà de 1748. Ils sont romans, bien qu'avec quelques noms à radical germanique indiquant qu'on se trouve sur la frontière : *bois d'Estehou*, *champ de Burgestray* (*Bergstraet?*), la *Lanbecq*. Mais rien ne prouve un fléchissement de la frontière linguistique de ce côté.

En résumé, à part deux exceptions : Nethen et Rosière, tous les villages aujourd'hui wallons qui ne sont pas compris dans le roman pays au XIV[e] siècle, nous apparaissent comme ayant été à cette date des localités flamandes. Mais l'exception de Nethen n'est qu'apparente; en effet, ce village ayant appartenu de temps immémorial à l'église Saint-Jean-Évangéliste de Liége [1], n'a jamais fait partie du bailliage de Nivelles qui com-

[1] WAUTERS, *Les Communes belges*, canton de Wavre, p. 202.

prenait toutes les localités du roman pays de Brabant. Mais si, comme il n'y a pas lieu d'en douter, la frontière du roman pays de Brabant coïncidait, dès le commencement du XIVe siècle, avec la frontière linguistique, nous sommes autorisé à reporter beaucoup plus haut encore l'origine de cette frontière. La division politique du Brabant en quartiers datait probablement des premiers jours de l'organisation du duché, et sans aller jusqu'à admettre avec Divaeus qu'elle existait déjà au IXe siècle [1], nous pouvons, sans crainte de nous tromper, lui donner au moins un ou deux siècles de priorité sur les documents qui la consignent pour la première fois. Si la différence des idiomes avait intéressé les chroniqueurs de ce temps, nous trouverions plus d'une fois la confirmation de ce point de vue dans les documents; malheureusement, la question des langues, si brûlante aujourd'hui, ne les a jamais préoccupés, et c'est le hasard seul qui nous permet de retrouver parfois, dans les monuments écrits, la trace de l'existence d'une frontière linguistique. Il n'en sera que plus agréable de pouvoir noter, lorsque l'occasion s'en présente, l'accord entre les faits acquis par nos recherches et les allusions des contemporains. C'est ainsi que, dans la première moitié du XIIIe siècle, le chroniqueur monastique Albert de Stade, traçant l'itinéraire d'un pèlerin allant de Staden à Rome par Cologne, le Brabant et la France, croit devoir noter, à l'usage de celui-ci, les localités où il commence à entendre une autre langue que son idiome natal. Voici le curieux passage de cet auteur [2] :

Landene. Haec villa mixta est et Gallico et Teutonico. — Lismea [3]. *Ibi intras linguam gallicam. Reliquas villas pronunciabo gallice non latine, quia haec pronunciatio magis est necessaria*

[1] DIVAEUS, *Rerum Lovaniensium*, lib. I, col. 2. On voit qu'il trouve dans la division du Brabant en quatre quartiers, la trace des quatre comtés qui y sont signalés dans l'acte de partage de 870.

[2] ALBERTI STADENSIS, *Annales* (PERTZ, *Script.*, t. XVI, p. 336.)

[3] Linsmeau, écrit selon l'orthographe romane de l'époque.

viatori. — *Geldenake* [1]. — *Mon San Wibert.* — *Nivele.* — *Benis* [2]. — *Viren* [3]. — *Mabuge* [4].

De tout ce qui précède, il résulte que nous pouvons raconter avec une précision relative l'histoire de la frontière linguistique en Brabant depuis l'époque des noms de *lieux dits* jusqu'à nos jours. Cette frontière a fléchi sur toute l'étendue du pays qui est compris entre la Petite-Geete et la Dyle, et l'élément wallon a enlevé au flamand une bande de territoire formée par les communes suivantes qui se succèdent en ligne ininterrompue : Bas-Heylissem, Haut-Heylissem, Zétrud-Lumay, l'Écluse, Bauvechain, Tourinnes, Mille et Hamme.

De la Dyle à la Senne, il ne paraît pas qu'il se soit produit des fluctuations aussi considérables. Waterloo est la seule commune dont on puisse affirmer avec certitude que le français s'y est substitué au flamand ; toutes les autres localités échelonnées le long de la frontière sont, en définitive, romanes dès le XIII[e] siècle au moins, malgré la présence d'un certain nombre d'éléments germaniques introduits dans leur toponymie rurale.

Nous entrons dans la province de Hainaut. Elle contient cinq localités restées flamandes : Enghien, Marcq, Saint-Pierre-Capelle, Bievene et Everbecq. Qu'elles l'aient toujours été, c'est ce qu'il n'est pas difficile d'établir. Leur toponymie actuelle ne contient d'autres éléments romans que ceux qui y ont pénétré de fraîche date, et les noms de *lieux dits* y ont un caractère germanique d'autant plus prononcé qu'ils sont plus anciens. Une exception apparente est faite à cette règle

[1] Jodoigne. On le voit, l'auteur ne tient pas complètement sa promesse, puisqu'il donne la forme germanique de ce nom. La forme latine était dès lors Geldonia, d'où Jodoigne. L'éditeur allemand a tort de penser ici à la Geete et au village de Geest, qui n'ont rien de commun avec Jodoigne.

[2] Binche. Même observation.

[3] Vieux-Reng.

[4] Maubeuge.

par **Everbecq**, dont la toponymie nous apparaît, sous la date de 1401, comme entièrement française, ainsi qu'on en pourra juger par l'aperçu suivant :

Couture de le Planke
Couture de Nivelois.
Couture de Frelinqueit.
Couture de Frankeselle.
Sur le Ghinselincamp.
A Ghinselinpret.
A Cardenoit.
Ou Camp Magritte.
Sur le Regnier camp.
Sur le Camp dou Castelet.
A Haut Bos.
Couture de le Barre.
Braele.

(*Registre des rentes de Ghislenghien*, fol. 18², aux Archives du Royaume.)

Mais si l'on y regarde de plus près, on s'aperçoit qu'il n'y a là qu'une apparence. D'abord, les registres des rentes de Ghislenghien, auxquels ces noms sont empruntés, sont tous rédigés en français, et, selon un usage à peu près universel, on y a écrit à la française ou même traduit en français tous les noms flamands traduisibles. *Frankeselle* n'est autre que *Vrankenzele*, nom foncièrement flamand, comme chacun sait; *Ghinselincanp* et *Ghinselinpret* sont la traduction de *Wisselingveld*. *Haut Bos* est la traduction de *Hoogbosch*, nom qui subsiste encore aujourd'hui à Everbecq, de même que *Plankkauter* qui y représente la *Couture de le Planke* de 1401, et *Gardenuit* que nous trouvons à la même date dissimulé sous la transcription française de *Cardenoit*. La toponymie actuelle est toute flamande : *Cardenuyt*, *Ter Walle Molen*, *Reke*, *Hemelryk*, *Ter Beken*, *Breedstrate*, *Terkleppe*, *Plaatsbeke*, *Klage*, *Korseele*, etc.

Enghien, la localité la plus importante de ce pays, est une ville où nous pouvons constater l'ancienneté immémoriale du flamand, grâce à l'excellente histoire que M. Ernest Mathieu nous en a donnée[1]. Bien que, comme on le verra ailleurs, le

[1] E. Mathieu, *Histoire de la ville d'Enghien*, 2 volumes in-8°. Mons, 1876.

français y eût pénétré de bonne heure dans les actes officiels, le flamand y resta toujours la langue populaire, le parler maternel des indigènes. C'est en flamand que se faisaient les représentations dramatiques de la chambre de rhétorique d'Enghien, que se rédigeaient les comptes et les chartes des corporations de métiers, que se rendaient les sentences judiciaires du tribunal des échevins. C'est en flamand que prêtaient serment le mayeur, les échevins et le massard.

L'inscription de deux cloches, fondues en 1499 et en 1501, était en flamand. A l'église et dans le cimetière, la grande majorité des inscriptions des XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles est en flamand ; le français n'apparaît guère que sur les tombes des familles nobles. Nous possédons d'ailleurs le témoignage du plus ancien historien d'Enghien, qui écrit : « La bonne ville d'Enghien... est environnée de beaux et spacieux villages, parlans quasi tous, avec les manans de la ville, la langue flamengue... [1] »

De cette ancienneté du flamand à Enghien va se déduire une conséquence assez intéressante. Enghien n'était autrefois qu'un château bâti, au XII^e^ siècle, à l'extrémité du ban d'un village qui seul portait primitivement le nom d'Enghien. Cet Enghien primitif, depuis la fondation de la ville du même nom, a été désigné sous le nom de *Vieux-Enghien*, et a aujourd'hui remplacé ce nom par celui de **Petit-Enghien.** La ville prit de son côté le nom d'Enghien-le-Château [2] ; aujourd'hui encore, en signe de sa filiation, elle est privée de banlieue, et celle de Petit-Enghien commence pour ainsi dire à ses portes.

Mais il y a plus : les deux Enghien faisaient partie dès l'origine, et dans tous les cas à une époque antérieure à 1167,

[1] COLENS, *Histoire d'Enghien*. Tournai, 1643, page 1.

[2] Aenghiem castellum, Vetus Aenghiem. Diplôme du XII^e^ siècle dans DEVILLERS, *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t X, p. 118. — Parvum Aengim en 1219, Petit-Angien et Grand-Angien en 1229. (*Ibid.*, pp. 134 et 147.) – Cfr. BERNIER, *Dictionnaire géographique et historique du Hainaut*, article *Petit-Enghien*.

de la paroisse de **Hoves**, comme nous l'apprenons par un diplôme non daté de Nicolas de Cambrai qui est postérieur à cette date [1]. Enghien, Petit-Enghien et Hoves constituaient donc une même unité religieuse dont le centre, situé à Hoves, atteste la haute antiquité de ce dernier endroit [2], qu'on doit considérer comme datant des premiers jours de l'établissement des Francs dans le pays. Il est à peine nécessaire de dire qu'une telle connexité présuppose l'identité du langage dans les diverses parties de la paroisse, et que, Enghien étant flamand, il faut croire que Petit-Enghien et Hoves l'étaient également dans l'origine. C'est ce que confirment d'ailleurs les plus anciens documents toponymiques de ces deux localités. On trouve sur le territoire de Hoves des noms comme :

Gratich.
La Keue
Torreblocq.
Weyemberg (1473).
Quaedstraete ou Quayestraete
Smeyerbosch.
Balinghe.
Gennanbroucq.
Horlebecq.
Humbecq.
Le Valleken (1756).
Steepotte.
Harleghambe.
Hofmeersch.
Witteputte (1635).
Raescouter (1473).
Leemanbroucq (1735).
Stotepotte.
Grumendael.
Brouckmeerschen.
Langhendrieschmeersche (1699).
Patoulstraete.
Thionbroucque (1728).
Waterloo [3].

Plus tard, mais pas avant le XVIII[e] siècle, on voit naître sur le même terrain un certain nombre de noms français, dont plus d'un n'est sans doute que l'altération ou la traduction du nom germanique primitif. C'est ainsi que *Raescauter*, qui dès

[1] DEVILLERS, *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. X, p. 118.

[2] La plus ancienne mention de Hoves est faite en 1086 (Hova), DUVIVIER, *Le Hainaut ancien*, p. 446. La paroisse de Hoves existait déjà à la date de 1156. E. MATHIEU, *Annales du Cercle archéologique d'Enghien*, t. II, pp. 336-369.

[3] J. BOSMANS, *Annales du Cercle archéologique d'Enghien*, t. II, pp. 36-114.

1609 est écrit *Rassecourt* ou *Rassoncourt* (la culture d'un personnage nommé *Raes* ou *Rason*), devient, par une nouvelle altération, la couture du *Grand Rasoir* (1735), et pour ne laisser aucun doute sur l'identité, le document français qui baptise ainsi l'endroit dit : *La couture du Grand Rasoir, anciennement dit Rasson.* De même *Smeyerbosch* devient *Mayeurbois* (1750) et même *Merbois* (1750) et *Mairebois* (carte de l'état-major), le *Gratich* se transforme en *Graty*, la *Patoelstraete* en *rue Patoul*, et ainsi de suite. Une cloche du XVII[e] siècle, à l'église de Hoves, porte encore une inscription flamande [1]. Aujourd'hui même l'élément germanique n'a pas entièrement disparu à Hoves : la partie septentrionale du village, qui s'étend le long de la chaussée d'Enghien à Soignies, est restée fidèle à la langue maternelle, au flamand [2].

Nous nous trouvons donc, à Petit-Enghien et à Hoves, en présence d'une romanisation incomplète, et qui, commencée à une époque à déterminer plus loin, n'a pas encore gagné le territoire entier de ces deux communes. Les parties romanisées au sud de Hoves laissent toujours percer, sous le voile roman des mots, la vieille ossature germanique : *Quaedstraet* et *Balingue* s'y rencontrent avec *Ter Muninck* et *Lekkernaye*, noms que la bouche wallonne peut avoir altérés déjà, mais dont l'orthographe n'a pas eu le temps de s'oblitérer.

Silly et **Bas-Silly** sont deux localités assez anciennes : cette dernière avait déjà son église en 1138 [3], et la première est antérieure au X[e] siècle [4]. Malheureusement je ne suis pas renseigné sur leur toponymie ni ancienne ni moderne ; j'ai lieu de croire que ces deux localités ont toujours été romanes, et qu'ici

[1] Communication de M. Ernest Mathieu.

[2] Ibidem.

[3] Bernier, *Dictionnaire géographique et historique du Hainaut*, article *Bassilly*.

[4] Bernier, *Dictionnaire géographique et historique du Hainaut*, article *Silly*. Les deux frères Fastré et Siger, de Silly, signent une charte de 1095. (Duvivier, *Le Hainaut ancien*, p. 464.)

la frontière des langues n'a pas fléchi. Entre Bas-Silly et Biévène, la limite est fort nette et ne trahit aucun fléchissement.

J'en dirai autant de **Bois-de-Lessines**. Ce village, dont l'étroite connexité primitive avec la ville de Lessines est attestée par son nom même, et qui lui doit probablement la plus grande partie de ses colons, n'est pas roman dès les premiers jours de sa toponymie. Le document de 1276 [1] qui nous en fait connaître les plus anciens éléments est bien significatif : les noms les plus récents (j'appelle ainsi tous ceux qui ne sont pas encore devenus noms propres et sont restés dans la langue courante) y sont romans ; les plus anciens sont flamands. *Le Tiulerie, le Visnage de la Croix, le Loge, Basse Rue, le Capicle, le Sart Cauteraine*, voilà pour les premiers ; *Brouchines, Watrelos, Oullenghien, Bekisch, Helsebecq, Hollebais, Buedekin, Borestrat, Hongreborc, Hoisberghe*, voilà pour les seconds. Que conclure de là, sinon que cette zone de la frontière linguistique a été comprise autrefois dans le domaine flamand, mais que, dès une époque assez reculée, des colons de langue romane, venus la plupart de Lessines, y ont fait prévaloir leur idiome? Ce qui confirme cette conjecture, c'est qu'une liste assez nombreuse des habitants de Bois-de-Lessines au XIII^e^ siècle, en signale plusieurs avec la mention de *bourgeois de Lessines* ou de *bourgeois* simplement : « Sebile le bourgoise de Lessines, Hemeri le borgois, Stevenars borgois » ; d'autres paraissent également de provenance wallonne, comme *Dame Gheluis de Valenchiennes* et *Jakemon Lardenois* (l'Ardennais) ; d'autres enfin

[1] C'est un manuscrit conservé à la Bibliothèque royale de Bourgogne et qui a été signalé pour la première fois par M. N. de Pauw, dans les *Comptes rendus de la Commission royale d'histoire*, 4^e^ série, t. XII, Bruxelles, 1885. Une main récente a inscrit en tête de la première feuille ces mots : *Un veil rentier*, titre sous lequel je le désignerai dans mes notes. J'ai tiré la date du manuscrit d'une note qui se trouve sur l'antépénultième feuille, s. v. Baffe. Le *Veil Rentier* est précieux par la quantité des noms de lieux et de personnes qu'il contient, et qui appartiennent presque tous aux localités septentrionales du Hainaut.

portent des noms que nous retrouvons sur les listes des bourgeois de Lessines, comme *Cretin*, *Luserier* ou *Li useliers*, etc., etc. Au surplus, un coup d'œil sur la carte de l'état-major est ici bien instructif. Le grand bois de Lessines, avec son prolongement, le bois de Hellebecq, se profile du nord au sud sur une étendue considérable, formant la limite entre les communes wallonnes (Lessines et Bois-de-Lessines) et la commune flamande de Biévène. Bois-de-Lessines apparaît entre ces deux bois comme une clairière pratiquée de l'ouest à l'est par des populations qui seront venues de Lessines : on a ici l'expression graphique la plus exacte possible de la conjecture ci-dessus exprimée.

Vient maintenant la commune des **Deux-Acren**, composée d'**Acren-Saint-Martin** ou *Grand-Acren*, et d'**Acren-Saint-Géréon** ou *Petit-Acren* [1]. Ces deux localités sont foncièrement romanes, sauf la partie orientale de leur territoire, qui appartient à l'idiome germanique ; la frontière linguistique coupe donc le territoire de cette commune et enlève la partie du nord-ouest qu'il laisse au flamand. Cette partie, comme l'indique son nom de Bois-d'Acren, est plus récemment défrichée, et confirme la supposition formulée au sujet de Lessines, que c'est la forêt qui, à l'est, a servi de limite aux deux langages, et que, la forêt supprimée, ils se sont trouvés en face l'un de l'autre sans frontière naturelle. Du côté du nord, la Dendre met en contact immédiat les deux langues : on passe sans transition de l'agglomeré wallon des Deux-Acren à l'agglomeré flamand d'**Overboelaere**, qui est à peu près aux portes de Grammont (Geeraardsbergen).

[1] Un document de 1359 désigne ces deux localités sous le nom de *Ancrene dou grand moustier*, et *Ancrene dou petit moustier (Registres des rentes de Ghislenghien*, aux Archives du Royaume). C'est là sans doute l'origine des qualificatifs de *grand* et de *petit* attribués aux deux Acren. D'autre part, Chotin cite un *Akerne superior* (1179), et une *ville d'Akrene dite la ville de Lassus* (1289). Il y avait, d'après cela, trois manières de distinguer les deux Acren, selon leur patron, la grandeur de leurs églises et leur situation.

Goy figure dans le *Veil Rentier* de 1276 avec une toponymie dont le caractère germanique apparaît incontestable à travers les formes romanes dont l'a affublée le scribe qui a écrit ce document. *Soradenghes, Sortries, Gomertbruec, Esprenghien, Drivechonbruec, Hanbruec, Horvesbecq, Aubecq* constituent, sans doute, une collection de noms flamands; mais à côté d'eux apparaissent d'autres noms dont le caractère est plus indécis (*Stocoit, Annoit, Corroit, Trente Epis, Loncpont, Thiricamp, Aubertsart, Andrinpreit*) et dont on ne pourrait sans témérité affirmer qu'ils sont tous traduits par le scribe. Selon moi, Goy se trouve dans le cas de Bois-de-Lessines et de La Hulpe : une population de colons wallons y a noyé l'élément germanique et a romanisé de bonne heure la localité.

Flobecq et sa banlieue ne nous offrent que des éléments romans et ne contiennent aucune trace de noms germaniques. Le *Veil Rentier* nous montre qu'il en était ainsi dès le XIII^e^ siècle, c'est-à-dire à l'époque où la toponymie rurale ne venait que de naître. On en trouvera un extrait aux pièces justificatives de ce chapitre; la quantité exceptionnelle de noms qu'il contient ne m'a pas permis de le reproduire ici, mais je crois que tout lecteur, après l'avoir examiné, considérera la question comme tranchée et l'immutabilité de la frontière linguistique depuis le XIII^e^ siècle comme établie.

Ellezelles contient au nord de son ban une section flamande formée par les hameaux de Broeucq, Riscotrie et Beaufaux, mais tout le reste du ban est roman et l'a été de temps immémorial, comme le prouvent mes documents, qui remontent jusqu'au XIII^e^ siècle.

Restent enfin les trois communes de **Saint-Sauveur, Dergneau** et **Watripont**, sur lesquelles je n'ai pas de renseignements anciens, mais dont l'analogie me permet de supposer le caractère roman dès l'origine, car on ne peut trouver aucune trace germanique dans leur toponymie actuelle.

Quant aux localités wallonnes situées en arrière de la frontière linguistique actuelle, il n'en est aucune dont on ne puisse établir la nationalité romane à une époque assez reculée. A

Wodecq, à **Ogy**, à **Papignies**, à **Isières**, à **Lanque saint**, à **Tougre**, à **Baffe**, à **Ghislenghien**, tout est roman dès le XIII^e^ siècle, comme on le voit par le *Rentier*, et dès le XV^e^ siècle, nous ne rencontrons qu'une toponymie romane à **Steinkerque**. Nous pouvons donc conclure en disant que dans le Hainaut, depuis le XIII^e^ siècle, le flamand a reculé à Petit-Enghien et à Hoves, et qu'il doit avoir disparu vers le XI^e^ à Bois-de-Lessines et à Goy. Pour le reste, la frontière n'a pas fléchi pendant toute la période que l'on peut atteindre par l'étude des noms de *lieux dits*.

Même observation pour ce qui concerne la partie de la frontière délimitée par les villages wallons de **Russeignies**, **Amougies** et **Orroir**, dans la Flandre orientale, et de **Dottignies**, **Luingne** et **Mouscron**, dans la Flandre occidentale. Je ne sais pas sur quoi se fonde Winkler pour affirmer que Dottignies est incontestablement un village flamand dans l'origine, mais qui a oublié sa langue, et je crois qu'il se laisse guider par la simple ressemblance entre Dottignies et un hypothétique Dottinghem [1]. Je n'oserais donc rien soutenir en ce qui concerne cette localité, en l'absence de documents qui puissent trancher la question d'une manière définitive.

On peut être plus catégorique en ce qui concerne **Mouscron**. Cette dernière localité, qui est aujourd'hui une ville de 14,000 âmes, parle wallon depuis un temps immémorial : un acte de 1299 nous fait connaître sa toponymie, qui dès lors est toute romane : « In loco qui dicitur *la Folie*, terra *Rogeri de le Val*, rivulus qui dicitur *li bieke*, domus Sigeri *de le Wastine*,

[1] « De dorpsnaam, oorspronkelijk Dothinghe, een oud-germaansch patronymikon, is goed vlaamsch, en het lijdt geen twijfel of de oudste ingezetenen dezer plaats en hebben niet als vlaamsch gesproken. Later is het verwalscht, en het is waalsch gebleven tot op dezen dag. De Walen verbasterden den ouden naam Dothynghe in Dottignies en de hedendaagsche Vlamingen, die den alouden dorpsnaam vergeten hebben, verknoien dien verbasterden naam Dottignies thans nog eens weer tot Dothenijs » (WINKLER, *Oud Nederland*, p. 239.)

feodum Boidini *de le Brande*, vicus *dou Ponciel*, terra *de Gazebeca*, mansus Johannis *de l'Espine* » ; voilà un ensemble de noms qui parlent assez éloquemment, puisque sur huit il en est six absolument wallons, un septième nationalisé et un huitième sans doute adventice [1]. Ajoutez à cela que tous les terriers et registres de la seigneurie sont écrits en français, et qu'en 1610, un plaideur ayant demandé de pouvoir se servir du flamand, les échevins répondirent : *Messieurs ont ordonné aux ambedeux parties de servir leurs escriptures en wallon, comme on a faict de tout temps immémorial en ceste court* [2].

C'est seulement à partir de **Reckem** qu'il est permis de constater de nouveau certaines fluctuations. Reckem et **Zandvoorde**, villages primitivement flamands, sont aujourd'hui des communes mixtes avec tendance accentuée à la francisation [3]. **Halluin** et **Bousbecque**, deux localités du département du Nord, qui viennent immédiatement à la suite de Reckem le long de la frontière linguistique, puis **Comines**-

[1] Voyez COULON, *Histoire de Mouscron*, t. I, p. 10.

[2] COULON, *Histoire de Mouscron*, t. I, pp. 20-21. Voyez dans le même auteur, d'autres détails sur le mouvement des langues, desquels il résulte que le flamand a gagné du terrain à Mouscron depuis le XVIII[e] siècle. Le recensement de 1880 donne pour Mouscron :

4,961	habitants	parlant exclusivement	le français,
723	—	—	le flamand,
4,774	—	le français et le flamand.	

[3] Le recensement de 1890 donne pour Reckem :

644	habitants	parlant exclusivement	le francais,
491	—	—	le flamand,
1,621	—	le français et le flamand,	

et pour Zandvoorde :

146	habitants	parlant exclusivement	le français,
451	—	—	le flamand,
378	—	le français et le flamand	

M. DE BERTRAND, *Histoire de Mardick*, p. 368, affirme qu'à Zonnebeke, près de Courtrai, on parle français, bien que cette localité soit enclavée ans des cantons flamingants; c'est une erreur.

France et **Comines-Belgique, Houthem, Warneton** et **Ploegsteert** constituent un nouveau groupe de localités autrefois flamandes et aujourd'hui francisées. Leurs cadastres sont encore tout flamands aujourd'hui, et les quelques noms français qu'on y rencontre sont ou des traductions, ou des additions d'origine récente. Mais la population ne parle plus que le français et prononce à la française les noms si germaniques de sa toponymie. Réservant pour le chapitre suivant ce que j'ai à dire ici au sujet des localités françaises de la rive droite de la Lys, je ferai remarquer que la langue de nos voisins a franchi cette rivière sur toute la partie de son cours qui s'étend d'Armentières à Comines, si bien que, des deux côtés, les eaux de la Lys ne baignent plus que des localités de langue française.

Cette francisation ne me semble pas remonter fort haut, et tout me fait croire qu'à la fin du siècle dernier, elle était loin d'être consommée. Ainsi, à Warneton, au sein d'une population qui ne parle plus que le français, les enfants chantent encore des refrains flamands défigurés dont ils ne comprennent plus le sens [1], et à Comines (Belgique), des noms de lieux que le cadastre écrit *Godhuis, Ten Brielen* et *Cruyseecke,* étaient prononcés *Gottusse, Timbrielle* et *Cruchéque* par l'obligeant secrétaire communal qui me les dictait [2]. Tant la francisation de cette contrée est récente, et tant les langues abandonnées savent trouver, dans les coins les plus reculés de la vie sociale, des refuges où leur agonie s'achève dans la paix et dans l'oubli !

[1] Voyez la remarquable étude de M. De Simpel, *L'envahissement de la langue française en Flandre.* (*Flandre,* 1883.)

[2] Le secrétaire communal de Comines (France) ne mérite pas l'épithète que je me fais un plaisir de donner à son collègue belge. Malgré mes instances, il n'a pas voulu me permettre de consulter les riches archives locales dont il a la garde, et pour l'examen desquelles j'avais fait le voyage de Comines. Je suis heureux de dire que partout ailleurs, je n'ai rencontré que courtoisie et obligeance.

TOPONYMIE

DES

COMMUNES SITUÉES SUR LA FRONTIÈRE LINGUISTIQUE.

PROVINCE DE LIÉGE

(RIVE GAUCHE DE LA MEUSE)

WONCK.

1312. Lieu dit Passelawe.
Juxta caballi ripam.
1224. Apud Wonck in Hez.
1351. Sour Hadrimont.
Desour le passeal des joins.
A Wigir fosseit.
Sour le voie de Treit.
1323. Juxta fontem en Brouck à Wonc.
In valle juxta curtem Wateneal.
1358. En liwe condist a Limechonvaus.
1361. Cortis Xhimeles.
En Sart.
Desoire Biertinfosse
En Hadrimon.
En Lymeconvas.
En Vendrenohne.
En Frankonvauz.
Desoire les terres Chenalbay.
1361. Desoir Humbier.
A Chiersir.
1363. Sor le court condist al Bahe.
Liw condist à Baudelo.
1371. A Bandeloke.
1382. En le Neals desous le thier de Pas.
En Kokiestier.
Desous Buef.
1393. Passum de Emberue.
In loco dicto desous Bouf en le Bassine.
Versus Froymont.
En Chenalhay.
Viam dictam de Peleit terre.
In l. d. en Crottes.
Versus Seve.
En Chabathe.
A Bandeloke.
A Fohal.
Versus Fossetum.

1393. In l. d. Hynechimont.
Desuper viam de Bacenges.
En Herbechemont, ou Hobechimont.
A Saweal.
1393. A Peleit Tier.
A Ver Fosseit.
1411. Les Sachelles de Falle.
Desoir Loveriche fosse.
1483. En Puckeur.

Cartulaire de Saint-Paul. Liége, 1878, *passim.*

Nous avons des actes en français de l'échevinage de Wonck en 1351, 1358 et 1366. Les noms des échevins et des autres habitants sont tout romans : Grégoire de Werric, dit Le Sor, Johannes dictus le Thies, Jacobus dictus le Corbisier, Henricus dictus Piet d'Aigniel, Watris li Blans, etc.

Ibidem.

HACCOURT.

1288. Halembach.
1369. A Hallembaye :
Le fontaine al awe.
Sour le voie de Treit.
En lieu condist à Tombe.
1369. As buissons.
Entre Luones et Lihe.
As cortis de Luones.
A bon puiche, a bon piuche.
A Loribuisson, al Oribuisson.

Cartulaire de Saint-Paul, pp. 93, 316, 324.

LIXHE.

Lieux-dits anciens.

1288. Sor le preit à Lovnes, sor le preil Alvones.
Sor Lambru, sor Lambri.
1300. Lones.
1353. En terroir de Lihe, entre le espine et le preit deleis le terre dame Maxhos Lardenoise, devers le tier de Lutines d'une part et le terre Hellin de Mogh ver Muse d'autre part.
Nivelles.
1353. Ale Loifosse.
1354. A la Loifosse.
1355. En terroir de Lise en liw kon dist en Hongrie.
1427. En terreur de Loene.
Lieu condist à Bouxhon a Loene.
Lieu condist a Boin Puche.
A Bouxhon a Lixhe.
Derier le ville de Loennes
Sour le tyers de Loenne.

Cartulaire de Saint-Paul, passim.

Lieux-dits modernes.

Bois d'Ainesse.
Versaine.
Au chera de Loen.
Au vert chemin.
Saint-Germain.
Thier de Loen.
Thier de Nivelles.
Les Loyes.
Au chemin de Villers.
Au chemin du meunier.
Bon puits.
Au chemin du bois.
Botroul.
Au chemin Stappers.
Au sentier de la Halette.
Au buisson du maréchal.
Au chemin de Villers.
Pré Mathei.
Les prés au thier de Nivelles.
Au lion rouge.
Dessous Nivelles.
Graindai.
Nivelle.
Devant la digue.
Bayetai.
Bonnier aux Quaquettes.
Dessus Loen.
Jeni Bruyère.
Lamoureux bonnier.
Au pré Baré.
Au chemin de Nivelles.
A la Vierge Marie.
Au chemin du Tilleul.
Au chemin du Hournay.
Au chemin des petits bonniers.
Chemin des petits hommes.
Au chemin de Loen.
Loen.
Au thier Mai.
A la croix de Lixhe.
Au fond derrière Lixhe.
Homme vain.
Au vivier.
Derrière le cimetière.
Le Paradis.
Le trou.
La Briquettière.
Le Trixhe.
Ruelle Henuse.
Ruelle de la Halle.
Ruelle des chevaux.

BASSENGE.

1433. En Poilhimont.

1433. Deseur le thier Seroul.

Cartulaire de Saint-Paul, p. 452.

ROCLENGE-LEZ-BASSENGE.

1350. Super weriscalpium dictum le grant Brouk.
In l. d. en Halhebar.
In l. d. a Longpreit.
In l. d. a Htrihe.

1350. Satis prope del Salvenier.
In l. d. en Recke.
In l. d. al Cherauz de Bachenges.

Archives de Liége, Cathédrale de Saint-Lambert, Stock de Hesbaye.

1328. Roieval.
A Aghache.
Al Savenir.
Secus le Tiege de Molins.
In fondo de Roivas.
Subtus Johanvas.
En Johanvas.
Subtus Gerfons.
En le Tassenir.

1328. Versus le Bruch.
En Morianvas.
Juxta Getefos.
Al Monteie de Wachievas.
Le Chainial.
Sor le Reiste de Ouche.
En Hierpofosse.
Supra le grans Bures.

Archives de Saint-Jean-l'Évangéliste de Liége, Stock de 1310, fol. 44.

BOIRS.

Lieux-dits anciens.

1280. Supra Crolet.
Contra le bruch.
Sor le tier desous le chavee.

1280. Elle chavee.
Sor le pelen de ver melin.

Archives de Liége, Petit Stock de Saint-Lambert.

1348. Juxta weriscalpia.
In l. d. a Perouz.
Getfouz.

1348. Petiam terre dictam le Tier.
In l. d. al Foxhal.

Archives de Liége, Cathédrale de Saint-Lambert, Stock de Hesbaye.

Lieux-dits modernes.

Onze, hameau.
Au chêne d'Onze.
L'Ile.
A la ruelle Martienne.
A l'abbaye.
Xhavée de l'abbaye.
Campagne d'Onze.
Champ de Moulanbier.
Campagne de la croix Rouge.
A la voie de l'agasse.
Au chemin de Liége.
Champ d'Onze.
Thier Husquet.
Les bannes au bois Husquet.
Aux Coyaudes.
Grands prés.
Grand thier.
Bois le Bassa.
Chemin du Cheva.
Champ de Boirs.
Jette Fooz.
Vaux de Boirs.
Thier de Boirs.
En la Vignette.
A la croisette.
Le haut bonnier.
Au gibet.
Au thier Begot.
Thier d'Ane.
Chablotte.
Thier Masson.
La Neuville.
Derrière les masottes.
Dessus le brouck à Boirs.
Champs Lemaire.

HEURE-LE-ROMAIN.

1378. A cortis de Frayeneal.
Werissay qu'on dist Fosseit preit.
Le voy qui tent d'Eure a Fexhe.
Deseur le mostier.
En Johan Vauz.
Deseur le tombe ou on soloit jadit pendre les larons deseur le Viseuse voye devers Geare.

1378. A Bokefosse.
Une croiselie voie ki vat de Liége a Treit.
Le voye ki tent d'Eure à Bokefosse.
Le bonier Sain Piere.
Sour le Tier desous le mostier d'Eure.
Sour le Brouk.
Sour le voye de Bealriwe.
Deseur le molin de Litrenges.

Archives de Liége, Cartulaire de Saint-Martin, fol. 24 et 25.

GLONS.

Campagne du Vert fossé.
Aux quatre bonniers.
La havée Watry sart.
Sur le thier.
Thier Gros Jacques.
Glons.
Pelé thier,
Dessus le haut vénave.
Les ruallettes.
Derrière le charlier.
Sous la vigne.
Le Grand pré.
La vigne.
Bois Trawez.
Fond d'Elst.
Le haut bonnier.
Entre les deux voies.
Au buisson boulée.
Dessus la vigne.
Dessus le long thier.
Long thier.
Le fagot.
Dessus le thier d'Ane.
Es mousse.
Dessus la vaux.
Au chemin de Paifve.
Au chemin de Wihogne.
Au Goda.
Plat thier.
Thier de Frère.
Roiseux.
Fond du berger.
Thier de Nederheim.
A la ruelle Philippette.
Prés à Liége.
Au sentier de Frère.
Derrière Oborne.
Prés d'Amaron.
Oborne.
Thier de Saint-Laurent.
Thier Maillet.
Vaux d'Oborne.
Derrière la verdecour.
Dessus la havée.
Thier de Lavaux.
Fond de Convenaille.
Thier de Paifve.
Thier de Saint-Pierre.
Au long thier.
En Alooz.
Xhavée Maret.
Dessus Brus.
Glons.
Brus hameau.
Bois hamez.
Thier Saint-Pierre.
S. Pierre hameau.
Thier de Saint-Laurent
Hamerai.
Bockhothier.

PAIFVE.

Mouche.
Fond de Hemme.
Moulin voye.
Hemme.
Fond de Dibendalle.
Fond de Paifve.

Croix Bourgogne.
Les engins.
Paifve.
Derrière chez Claes.
Devant chez Piette.
Derrière chez Hubert.
Biga.
El may.
Queue du renard.

FEXHE-SLINS.

Lieux-dits de 1260 environ.

A Matenier.
Desour le chaine.
Desous le chaine.
El funs de Matenieir.
Sor le voie Dore.
En Badoufait.
Al Fostage.
Sor le voie d'Az.
Sor le voie de Brus al Hourental.
Ale Chantore.
Vers Montelou sor le voie de Bors.
A la Haiole d'Anch.
A Gosson Bussi.
A Chee fosse.
Sor le voie de Gette Fous.
A Mesplier.
As chavées.
En Busson valz.
A Cokilhonmont.
Al Monerech Buisson.
A Buisson goule.
A Marliere desous Fait.
A Loveneal.
Al Tumbe a Selins.
Les terres de Tilhice.
A Bertine haie.
En Gerben haie.
Sor le pasial d'Unces.
En Crelou.

Archives de Liége, Désignation des biens des Pauvres-en-Ile, fol. 30 et 31.

WIHOGNE.

Fond de Wihogne
Soleva.
Moulin voie.
Double Dimme.
Wihogne.
Les baraques.
Thiermaele.
Al halette.
Hauteur de Fize.
Ronà Godet.
Les hagettes.
Fond de la béguine.
Al Melloyr Piette.
Enclos Nonsoy.
Derrière Charles Leroy.
La Béguine.
Charles le roy.
Ninfosse.

Au sentier de Wihogne.
Fond du bois.
Poyoux fossé.
Barbakenne.
Bois Robert.
Fond des Marnières.
Le Doyard.
Grimaffond.
Al Nistrée.
Wihogne.
Dessus la ville.

OTHÉE.

Lieux-dits anciens 1350.

In l. d. en Boe.
In l. d. a Riwal de Naweroule.
In l. d. Engihaie.
In l. d. en Damevauz.
In l. d. en Bolleus.
In l. d. en Hamelvauz.
In l. d. en Hagour.
In l. d. a Bierleur Tyge.

Stock de Hesbaye, fol. 42 v°.

Lieux-dits anciens 1260.

Alle franchoise voie.
A Gondreinfosse.
Sor Asselinfosse.
A Rokedale, à Rokendar.
Al Buisson.
En Walespial.
A Lange Naae.
Sor le Riwal.
Le bois d'Ore.
Sor le tumbe des poures.
Derière l'aitre.
A le Molinvoie.
Le cortilh Oborne.
Le cortilh Baduin.
En Fecereus.
En Enghinhaie.
As Chaineis.
En Bere.
En Wenrech.
En Wiloumont.

Archives de Liége, Livre des Pauvres-en-Ile, fol. 6, 26-28.

Lieux-dits modernes.

A la savate.
Sart.
Hameleveau.
Aux chavées.
A la voie de Huy.
A la voie de Tongres.

Campagne du bois de Hamal.
A la voye du flot.
A la trinche.
Tiermal.
A la voye de loige.
Aux petîtes marlières.
Roua.
Tapaine.
Dameveau.
A la tombe.
Fond de la chapelle.
A la voye de Russon.
Fromont.
Au chemin d'Heu.
Dessus les prés.
Bolaine.
Plontin
A la voye d'Awans.
Pasai des botresses.
Derrière chez Lenoir.
Fraineux.
Fechereux.
A la voie de Liége.
Derrière le château.
Baye.
A la voye de Juprelle.
Derrière le cortil Leduc.
Au sentier de Wihogne.

XHENDREMAEL.

Lieux-dits anciens 1350.

Skendremale.
In loco dicto elle commune.
Via del Lupieire.
Via dicta des Molins.
Riwus des Marlirs.
In l. d. en Stepeaz.
Via del Lupirie.
In l. d. en fons de Hm̄a per medium vie dicte Haseliche voie.
Sor le tyege de Malaise.
Auz Chabottes.
In l. d. az Anettez.
In l. d. ad Puteum leprosorum.
In l. d. a Comarche.
Super viam Tombarum dictam de Warouz.
Alle ruwal Pawelhon.
In l. d. en Florey.
In l d. al Larnesse.
Al Forchie voie.
Subtus le tiege de Florey deorsum Gertrudfosse.
Versus Jericam
Subtus Castelhon.
In l. d. deorsum les Marlirs.
In l. d. el Larrezelhois a Buske.
A Labebaie inter le Feceroise et curtem Leonardi de Geyre.
En Bertenoire.
In l. d. al Luprie.
Curtem dictam de Belfroit.
Curtem des Cherires.
En Bees.
Super le Vise Voie.
Aux Mallerottes.
Aux Marlottes.
Propter Roieteal Busson.
Semita de Naweroule.
En Livelbire.
Terram elemosine Tirburse.
En Stepeaz subtus le Viez Voie.

A Pieroul.
In orto Boreit.
Terra dicta des Rossettes.
En Auluche.
In l. d. Cornuchamp.
In l. d. a Bruke a Florey.
Ad abietes de Uney.
En liw condist devant le porte de Malaise.

Archives de Liége, Stock de Hesbaye, fol. 144.

Lieux-dits modernes.

Dessous le fossé.
Chession.
Gertrude fosse.
Thier de Paive.
Aux arbres florefs.
Fond de Malaxhe.
Cortil Lahaut.
Au vert fossé.
Campagne de Malaxhe.
Derrière les tours.
Preleux.
Xhendremael.
Viernay.
Derrière le trou.
Fond de Malaxhe.
Doya
Preay.
Roua des mari.
Sur le mont.
Stepai.
Commune.
Derrière l'Église.
Bourdon.
A la voye de Liége.
Bonbette.
Nolisse.
Malaxhe.
Es Rexhe.

CRISNÉE.

En sart.
La champenotte.
Houmont.
Vers Renexhe.
La grande pièce.
Charlevaux.
Morte bonne femme.
La petite campagne.
Derrière les haies.
Au long fossé.
La mory.
Voie d'Herstappe.
La tombe.
Wairexhe.
Voie des frères.

ODEUR.

La hayette.
Voie de Crisnée.
Charles voie.
La rona.
Le Thiehout.
Le trou du renard.
Au chemin de Herstappe.
Derrière les enclos.
Au chemin du buisson.
Fond de Kemexhe.
Fond d'Herstappe.

THYS.

Thys le village.
Grosse pierre.
En slette.
Rona Saint-Pierre.
Fond de Nomerenge.
Maison Nomerenge.
Au toit.
Le hovet.
Le brou, hameau.
Dessus les marnières.
La tombelle.
Dessus la voie de Geer.
Dessus Nabinthe.
Le bocal.
La chevenotte.
Derrière Streel.
Derrière Thys.
Les hommes.
La champenotte.
Thier d'Oreye.
Le Brabant.
Fosse de Thys.
Derrière Mal Meto.
Au bouhet.
Fond de Fize.

OREYE.

Lieux-dits anciens 1260.

En Tieulemont.
Sor le paseal de This.
En Palimont.
A Rodeberxhe.
En Parfunte vas.
Al Chauchie.

Archives de Liége, Livre des Pauvres-en-Ile, fol. 17 v°.

Lieux-dits modernes.

Thier de Horpmael
Dessus Paradis.
Paradis.
Fond de Heurne.
Bois de Heurne.
Palimont.
Les forterasses.
Au sentier de Fiemal.
Fond Mélotte.
Houbette.
Au chemin de Horpmael.
Bois Binblet.
La croix de pierre.
Voie du trou de Looz.
Bonneville.
Au sentier des meuniers.
Cornu bonnier.
A la chaussée.
Derrière la cour.
Petite campagne.
Chapelle Saint-Éloy.
Oreye.
Au chemin des morts.
Homont.
Au chemin de Liége.
Thier de Thys.
La conetrie.
Au pavé.
Au chemin de Lens.
Braibant.

HORPMAEL.

Lieux-dits anciens 1321.

Apud Horpale Neder den brede wech.
Juxta Hortombe.
Opte brede Weht.
Terra Sprolant.
En de breide Weht.
En Mydenel.
Opte Hexkestrate.
Opte Hexkestroite in exitu ville versus kaudebergh.
En Bovenhove.
Supra viam Tongrensem Andeharnetom.
Op Hemskule
Op Hexbruke.
Opte Houstroute.
Pamislant juxta Demere weche.
In loco ubi dicitur Actertulet.
Bidennothe wech.
Supra Algenbos.
Actertule opte stroite.
En Geckemer.
A Tumekim.
Opte Mesheloine.
Opte Houstroute.
In l. ubi dicitur Opre debruc.
Op desse Ternesculle wert.
Bovenhowe supra Hirstroite.
Juxta Zetscoven et juxta Hennus cule.

Supra Herrestroite.
Supra Midelherstroite.
Supra Godencolche.
Wordemistroite op Menaghte.
In l. q. d. en Colemine videlicet opte Herestroite.
Juxta le Belefroit over de Bruke.
Opte Stroite versus patibulum.
Supra paludem Sassem bruke.

Archives de Liége, Cartulaire de Saint-Martin.

BERGILERS.

Campagne de Hers.
Fond Saint-Pierre.
Warlage.
Bothebiet.
Les Brouckes.
Dans les quelles.
Fond du chesne.
Ruelle Matty.
Derrière Malpas.
La mes à Pousset.
Grand Loo.
Haut chemin.
Croix Fosset.
Parfondvaux.
Au chemin del manette.
Thier du fond du chesne.
A la croisette.
Campagne du demi-champ.
A la horvée du Pousset.
Au chemin de Waremme.
Bergilez.
Sous la motte.
A la basse voie.
A la verte voie.
Fond d'jeuné.
Aux tapaines.
A la voie des meuniers.
Campagne de Pousset.
Thier del Heplette.
Au chemin de Hodeige à Lantremange.
Roua del heplette.
Heplette.
Au chemin de Pousset.
Sur le puits.
Gros Thier.
Derrière le Roua.
A la croisette.

LANTREMANGE.

Campagne au delà du Geer.
La briqueterie.
Derrière le pré aux arbres.
Les prés dessous.
Haute Voye.
Grand Loo.
Au chemin de Hodeige.
A la chaussée.
Fonds Houbiet.
Au sentier du pont Malpas
Parfondvaux.
Les Brouck.

Thier de Hartange.
Au chemin de Bléret à Oleye.
Au chemin de Waremme.
Au chemin d'Oleye à Bleret.
Pré Rignel.
A la chaussée des Romains.
Au chemin de Waremme.
Au chemin des quatres arbeaux.
Aux saules Vanesse.
Haut Moustier.
Vinave.
Au chemin d'Oleye à Pousset.
Fond de Bléret.
Derrière les haies de Bléret.
Au sentier de Bléret.
Au long Rêna.
Dessus le chemin de Pousset.
Au chemin du Plopai.
Au chemin des meuniers de Warliche.
Aux quatre Arbeaux.

OLEYE.

Lieux-dits anciens 1348.

Le tome d'Oley.
Liw condist en Lukedelle.
Az terres del pais Dieu.
Liw condist en fons de Heires en Indekedelle.
Liw condist en Jonkehey.
Liw condist elle heyde.

Archives de Liége, Cathédrale de Saint-Lambert, Stock de Hesbaye.

1260. A Bricochi.
Deleis Jonkeheu.
Sor le bruc en contre Hataingh.
1260. Deleis Muzin.
Desous le voie en la vallée.
Devant le pople.
Devant l'aitre.

Livre des Pauvres-en-Ile, fol. 10 v°.

Lieux-dits modernes.

Petite Busendelle.
Grande Busendelle.
Midelpoulle.
Campagne dessous la tombe.
Au sentier des pauvres.
Campagne du cerisier.
Les Horais
Rusée.
Keterman.
Corne de la vache.

Vierge Marie de Bottin.
Hekenne.
Alraipe.
Au chemin d'Asselbrouck.
Cornu bonnier.
Au sentier du Sacrement.
Bois Mignolet.
Havée des Meuniers.
Maison fontaine.
A la chapelle.
Petite campagne.
Buisson Messire Antoine.
Au chemin du moulin.
A Hartange.
Thier de Waremme.
Au chemin du Bleret.
Haut Mortier.
Paix-Dieu.
Pré Bordenae.
Hoog straet.
Klein straet.

BETTINCOURT.

Lieux-dits anciens 1348.

Versus le brouck.
In l. d. en grōn.
In l. d. super Millehof.
In l. d. de mōde de Millehof.
Super viam de Groteborne.
Versus Heurre.
Super Sparscoik.
Super Herwech qua itur de Betincourt versus Rokelenges.
Prope Heurne.
Juxta rivum dictum de Lūtm̄use.

Lieux-dits modernes.

A la chaussée de Nivelle.
Derrière Mouhin.
Au chemin de Saint-Trond.
A Saint-Antoine.
Au chemin de Goyer.
A la barrière.
Campagnette.
Le Brouck.
Prés de Corswarem.
Campagne de Corswarem.
Campagne d'Elmay.
A Sainte-Anne.
Puistock.
Le bois de Horne.
Muysenberg.

WAREMME.

Lieux-dits anciens 1348.

In l. d. derire Lonchan desouz le chan.
Ad ruwellam de Longo campo.
In loco dicto a poplea super calci-petram.
In l. d sor le chaviotte.
Ad patilulum de Waremie.
Juxta le saison.
Per medium le riwal.
Mesgat.
In l. d. decha le muyl sor le tier.
Foramen dictum del oupil.
In l. d. a coron del contorte chaveye.
In l. d. a Chayeneal.

Archives de Liége, Cathédrale Saint-Lambert, Stock de Hesbaye.

1388. La chavee condist de Mollien Levesque, qui vat viers le Pentiche Tombe.
En Amstalle.
1398. En Cowestalle.
1399. Au Ver Fosseit.
1415. En le Crompe Straye.
1424. Devant le Hammede.
1428. En le champagnot.
1440. En l. d. Bouffonvauls vers les deux tombes.
1443 L. d. Pepin fontaine.
1472. Ruelle dite Messegaye.
1476. Au-dessus de Herricke.
1486. La haute Vecht.
1539. Biers delle Greveche.

Cartulaire de Saint-Paul.

Lieux-dits du XIII^e^ siècle.

En Cuwe Stal.
A pasial de Blarey decha le kaucie.
A Chaineal.
A le voie de Leve dela le chacie.
Deles les Forches.
Par derrière Longchamp.
En Buissonvalz.
Sor le rivual de Bovegnis stir.
A Chaineal.
Al Fosset.
En la voie des Poplias.
A Hoge Stege.
Sor le voie de Liége deles le Mortier.
Sor le tiége de Ferme.
A Haut Riu.
Deleis le marchiet des bestes.

Livres des Pauvres-en-Ile, aux Archives de Liége.

BERLOZ.

Campagne du bois.
Willinne.
Campagnette.
Les Wilates.
Campagne de Willinne.
Campagne del Tondalle.
La Wérick.
Campagne des prés.
Campagne du moulin.
Fond du moulin.
Au moulin.
Derrière Froidebise.
Bois de Berloz.
Grande Bebelle.
Petite Bebelle.
Les prés.
Campagne des prés.
Prés du château.
Sentier de Livermesse.

TROGNÉE.

Lieux-dits anciens 1342.

A boke de bois sour le voie de molin à ven.
Terres delle buscalhe.
Terres del aulteit Savari.
Dechà le preit en le champenette en lieu condist sour le chavéie.
Terre Pirotte.
Terre le femme grosse Cervoise.
Sour le mon devers Blehen.
Terres Goddissaul.
Terre Jacquemen de Hanut.

Archives de Liége, Stock rouge de Saint-Lambert.

Plusieurs actes de 1342 et 1343, de l'échevinage de Trognée, sont écrits en français.

1350. In l. d. a boke de bois.
In l. d. el Champenette.
Super curtem Boche.
Super curtem noye.
1350. Juxta curtem Bogelet.
In Hanovaulz.
Super curtem Stereler.

Archives de Liége, Cathédrale Saint-Lambert, Stock de Hesbaye.

1544. Forches.
Latrit Notre-Dame Major.
A sentier de Alne.
Deseur le pre Fassin.
A latrit Notre-Dame Minor.
Vaulx Notre-Dame.
A latrit saint Trudo et soit Clemens.
1550. En la cambinotte.
1570. Champnotte.
En la champaigne de Broulat.
1553. Chemin des seigneurs.
A Wamee spinne.
1577. Champaigne de Brouck.
Al fonteyne.
1579. Deseur le preis Pottier.
Deseur le tierre de Vingne.

Archives de Liége, Registre des reliefs de la Cour féodale, 8798.

Lieux-dits modernes.

La Maladrie.
Campagne de Broux.
Al bâbe.
Al trixhe.
Les prés de Saint-Trond.
La petite champignotte.
La grande champignotte.
Au chemin de Saint-Trond.
Fond de Vin.
Au fort.
Thier de Vin.
Thier de Spimé.
Spimé.
Au Rouwa.
Campagne du moulin.
Fond du moulin.
La Brouhirre.
Hez Mavâ.
Buisson des fourches.
Au sentier de Fresin.
Dessus le puits Potty.
Bouck des bois.
Al Couteur.
Vileraux.

POUSSET.

Lieux-dits anciens 1355.

Puchey.
In l. d. a Hotiege desuper pratum de Richelees.
In l. d. sor le Hotiege.
Supra viam dictam le Tiege que ducit de Puchey versus Bertrees.
Supra locum dictum Stayche.
In l. d. a Wameit espine.

Cathédrale de Liége, Stock de Brabant, fol. 13

PELLAINES.

Lieux-dits anciens 1359.

Pellenis.
In cultura dicta Tercabellexuen.
Cultura dicta Ancohe.
Cultura dicta Helelonne.
Prope plateam de Pepelende.
Prata dicta vulgariter Papeberode.
Cultura dicta Ten Stene.
Inter Maresch et Pellenis.

Une note d'une autre main, rédigée en français, mentionne *6 verges gesantes en Archo* et 2 *vèrges al Savenire, en lieu que on dist al stiene.*

En lieu que on dist alle trois voie.
A Mortir.
A Ernoulfosse.

Cathédrale de Liége, Stock de Brabant, fol. 13 v° et 14.

Lieux-dits modernes.

Petite campagne.
Chasserez.
Bois Madame.
Les grands prés.
Les ahinières.
Au delà de l'eau.
Saint-Pierre Champ.
Campagne des bois.
Les communes.
Bois Lahaut.
Maret.
Les pendées.

PETIT-HALLET.

135. Petit Halley.
A Molin al fosse.
Al Spinet de Wansiens.
En liw quon dist a long Doyar.
En liw quon dist a trois boniers.

1373. Ad l. d. al Perire.
In l. d. a Potenir.
Ad viam de Ardenges.
In l. d. al Bruwir.
A Staminea.
Deseur le fontaine St-Martin.

1373. A Tiege.
Vers Wansineal.
A Corneseal.
Voie d'Ardenche à Hulpeauz.
A Potenir.
Deseur le Stordeur.
Deseur le corti Hurlereche.
A Hulpea.
A Buxheteal.

1373. Deseur le preit Ottelet.
Deseur Lopioul.
A Mediselle.
A Champ de Saint-Martin.
En Florenge.
Al Perire.
Al Croisette
Al Porte.

Cathédrale de Liége, Stock de Brabant, fol. 50 v° et 60.

WAMONT.

135. En liw quon dist deseur le molin à Weisdre a terre de Beche.
Vers Mierlemont.
Sor le voie de Florchewike.
Le voie des Hulles.
A paseaul de Florchewik.
En liw quondist en Wilres.
A fosseit de Laspoc.

1363. Prope Sone.
Prope Pelleberch.
Super Coelwech.
Versus Floerswic.
In l. d. Heerwech.

1363. Super stratam de Honeray.
In l. d. Wilre.
In l. d. Vanacker.
Cultura de Mersberch.
In l. d. Coelwech.
In l. d. Roest.
In l. d. Pellewech.
In l. d. Honighedal.
In l. d. Mere.
In l. d. Aspoc.
In l. d. Termeren.
In l. d. Windewech.
In l. d. Moercel.

Cathédrale de Liége, Stock de Brabant, fol. 63-68.

CRAS-AVERNAS.

Lieux-dits anciens.

Evernais le Cras.
A Bauwingnyes.
En lieu dit à le martelle.
Courtil gissant a Soule irle.
A Henri fontaine.

Archives de la Cour des Comptes. Bruxelles, 44, 744.

Evernas le Cray, 1359.

In l. d sor le warde de Steppe.
In l. d. Marienvaiz.
In l. d. en Buxheteal.
In l. d. el vauz de Montegne.
A superiori Tombe de Montegne.
In l. d. sor le chavee del Martelle de Truwegnee.
Versus le Boskailhe.
In l. d. el champaingne de Buxheteal.
In l. d. sor le tiège del Maladrie Magon.
Derire le cortis Henri de Racour sor le cherir de son preit.
In l. d. sor le sentier des ones.

Cathédrale de Liége, Stock de Brabant, fol. 125.

Lieux-dits modernes

Campagne de Stieppe.
Fond de Cerisiers.
Fond Marivâ.
Cras-Avernas.
Le Paradis.
Au haut chemin.
La grande terre.
Au chemin de Hougaerde.
Fond de Happrène.
Fond des vignobles.
Lés prés de Saint-Jean.
Fond Henri Fontaine.
Au Broux.
Campagne de Henri fontaine.
La Maladrie.
Et Trooz.
Au rivage.
Fond de Montenaeken.
Fond de la bosquée.
Derrière Mondire.
Derrière chez Fala.
Croix Saint-Herman.
La champignotte.
La Marsalle.
Hez Mavâ.
Dame Ponse.
Derrière la Bosquée.

AVERNAS-LE-BAUDUIN.

Lieux-dits anciens.

Evernais le Baudewin.
A Bauwengnees.
En lieu dit en molhain.
Au grand tilhoulz de Biettrees.

Archives de la Cour des Comptes. Bruxelles, 44-744.

Lieux-dits modernes.

Prés Henroul.
Pré du bailly.
Aux pirettes.
Les werichets.
Au Jacquet.
Prédicateur.
Prés aux sangsues.
Au tombeur.
Aux Gallossy.
Au chemin de Houtain.
Fond de Mortier.
Derrière la tombe.
Le Wingea.
Avernas-le-Baudouin.
Le sentier.
Au chemin de Huy.
Fond des harengs.
Au long renâ.
Au chemin d'Orp-le-Grand.
A la croix Lacave.
Trou poileux.
Au chemin de Hannut.
Au sentier de Crehen.
Au chemin de Thisnes.
Au chemin de Malvâ.
Campagne de Molhen.
Froide bise.
Trixhe Méterna.
Au bourdial.
Au dorlain.
Au bois Sonval.
Au long tiège.
Aux Zabrées.
Au-dessus des Zabrées.
A la paillasse.
Au chemin de Lincent.
Fond des sarts.
Au poteau.
Au bois Adlot.
Au chemin d'Orp-le-Grand.
Au tombeur.
A la tombe.
Fond de Houtain.
Au-dessus du fossé.
A la justice de la truie.
Au coquineux.
Fond del way.
Al billoque.
Au chemin de Tirlemont.

WALSBETZ.

Aen den groenengracht.
Galgenberg.
Waesmontsche straet.
Boven het hemelrijk.
Hemelryk.
Boven den modhof.
Aen den bron.
Walsbetz.
Onder den kanijnengracht.
Boven den kanijnengracht.
Boven journee.
Aen het bosch.
Boven den droegenhof.
Aen den weg van Sint-Truyden.
Hasen weg.
Aen den weg van Wezeren.

Jeancour.
Hooleyck.
Heyde.
Aen de Tom.
Aen den voetweg van de tom naer den dal.
Aen den weg van Attenhoven.
Aen den begijnen bron.

WEZEREN.

A Jeancourt.
Nanabosch.
Wezeren.
Kleynen Hamberg.
Grooten Hamberg.
Delle.
Campagne de Nille.
Campagne de la Tombe.

ROSOUX.

Dessus Mondbrouck.
Fond de Mondbrouck.
Fond de la platte tombe.
A la chaussée de Nivelle.
Schaogt.
Stengberg.
Voessegruche.
Au chemin de Saint-Trond.
Gementem.
Kensteresk.
Nauwer.
Grand Enclos.
Dessus Nailpont.
Nailpont.
Waterbampd.
Midveld.
Ruisseau nommé beek.
Derrière le bois.
Le Rotte.
Crenwick.
Fond de Villeroux.
Campagne de Crenwick.
Herdomme.
Au vert chemin.
Haubelga.
Fond Ticloe.
Croix Pierre Deprez.
Au buisson de la Macrelle.
Au sentier de Berloz.
La Bebelle.
Dessus les blancs arbres.
Aux blancs arbres.
Au saoux.
Brouxlette.

WAMONT.

Petite campagne.
A Colestraet.
Dessus les broucks.
Hekel Brouck.
Himeleck.
Campagne de Walsbetz.
Dessus la Fontaine.
Campagne de Landen.
Campagne de Sainte-Gertrude.
Fleussu.

Prés amers.
Wilder.
Craenberg.
Campagne de la tombe.
Au chemin d'Overwinden.
Au chemin de Racour.

RACOURT.

Lieux-dits anciens 1350.

In l. d. Kirwire.
Terram dictam Coelminne.
L. d. vulgariter Coelminne.
Terra vocata Striclant.
In l. d. Couter de Merout.
In l. d. Naecsscenbosgh.
En liw quon dist a Bardeghat.

Cathédrale de Liége, Stock de Brabant, fol. 62.

In de Mere.
L. d. Papebant.
L. d. Heyde.

Cathédrale de Liége, Stock de Brabant, fol. 84.

Commencement du XV^e^ siècle.

Op ten Nasenbosch.
Tusschen Papenbeemt en Mersberg.
Opten Ketel.
Te Mulloe.
Bider stad die men noemt Brulotten.
Opte Heylebornstraete.
By Broenvelde.
Ter Meren.
Onder der Brulocht.
Boschpedeken.
In den galgewech.
Opte Campdelle.
Den borne die men noemt Belendenborne.
Ter Roest.

Archives du Royaume, Chambre des Comptes, Bruxelles, 14, 758.

Lieux-dits de 1677.

Op die vosterye.
Omtrent den Lysmeelschen wech.
By de d'Agiensche straete by 't papelboomken.
In den cauter te Lysmeel.
Achter d'herch van Raetshoven geheeten wyngaerts hoffken.
By den Waesmont steen.

In den cauter te Heylissen.
Op die Schalche straet.
By den Laeren poel.
Te Thiens weert.
Op die Hoelstraete.
Int Pellen velt.
Op die Molne.
Int Laeren gat.
Op die Bollestraet.
Rinstomme weert.
Cruysboom.

Collégiale de Saint-Jean, Cens de Racourt, aux Archives de Liége

Merrebrandt.
Cleyne Sype.

Le registre contient d'une main moderne (fin du XVIII^e^ siècle), une suite d'actes en français venant immédiatement après les flamands.

Lieux-dits modernes.

Petite campagne.
A la voie de Landen.
Vosturée.
A la voie d'Overwinden.
Au sentier Bénédical.
A la ruelle Bénédicale.
Au chemin de Laer.
Grosse haye.
Au chemin d'Heylissem.
Sur les sarts.
A la voie de Linsmeau.
Campagne de Pellaines.
Bracade.
Aux trois bonniers des larrons.
A la voie Blanc Jean.
Au sentier de la Tombe.
Longue pierre.
Heypedeken.
Delle.
Au chemin de Hannut.
Thier Fleussu.
Au chemin de Pellaines.
Ronsoi.
A la Ladrée.
Au chemin des Hougardiers.
Natsenboost.
Au chemin de Lincent.

HOUTAIN-L'ÉVÊQUE.

Document de 1548 en flamand, qui appelle le village *Wals-Houtem* et *Houthem episcopi*.

Strate van Sielheyens.
Die Holestraete.
Coelstraete.
In de scavey te Laytre.
Boven en vaelt labay.
Die Scavey van Laytre.
In pierreus.
Omtrent Heyngeboysée.

In de grote couter.
In Sabumbein.
Omtrent dat goet bonner.
Omtrent Fondelport.
In cottisia de Brouck.

Il existe de ce document une traduction française postérieure, faite à Liége, par J.-H. Bidoul, notaire et translateur assermenté (XVIII[e] siècle). La voici :

Chemin de Sielheyens.
Chemin des charbons *alias* Holestraete.
Chemin des charbons
Au lieu dit : in de scavey te Laytre.
Au dessus du lieu dit Vaelt Labay.
Au lieu dit a la scavey de Laytre.
En lieu dit en pierreus.
Aux environs du l. d. Heyngeboysée.
En lieu dit in de grote couter.
En lieu dit Sabumbein.
Lieu dit Goet bonner.
Lieu dit Fendelpoert.
Lieu dit Cottisia de Broeck.

Autre document flamand du XVIII[e] siècle :

Int Cortihiart Broic.
Int Cortihialbroic.
Int Corthiartbroic
Achter den hof van Groese.
Aen Fael Bombom.
Aen de foss du mâerte.
Op den wech van Walho dye te Happhrijns bors wert ghiet.
By Hatthinboche.
Aen dye Tige.
Int goet bonner.
Op te schavey du leitre.
In die scavey van leitre.
In de piroye.
In de Faen Gobba.
In dye cauter van Lysen.
Op dye Coelbaen.
Op de tsevey del trayn.
Te Brolette.
Achter drileuvo.
In de faen del port.

1713, en flamand.

By Lapen bemd.
Walhoven.
Achter Drillay.
Op die Colestraet.
Op den gracht aen die popelaeren.
In de chaveye de laistre.
Au bon boni.
Die cachie.
Die Stip straet.

1714, en flamand.

Op die blaek by Grasenhof.
Achter Drillaye.

Lieux-dits modernes.

Walho, hameau de Houtain.
Chemin nommé Colestraet, de Bertrée à Wamont.
Chemin de Jeancour
Campagne de Stelhain.
Au fond de Salmon.
Au chemin de Hougardier.
Aux peupliers.
Aux trois fossés.
Bourlotte.
Varlabais.
Delleke.
Helle Gracht.
Au Colestraet.
Aux prés amers.
Hache Bouche.
Au laid bonny.
Au tiège.
Happerbosch.
Lammendoen.
Sur Steps.
A Val la Porte.
Aux trois prés.
Au chemin de Walho.
Sabemden.
Au sentier de Hannut.
Walho.
Blaque.
Cortyseau de Brouck.
Hombrouck.
Haiket.
In Himmerech.
Campagne de derrière l'eau.
Derrière les jardins.
A Jeancour.
Campagne au chemin d'ane.

ATTENHOVEN.

Lieux-dits anciens 1350.

Ottoncourt.
Super viam de Papelstrate.
In valle de Camerich.
Super viam dictam Colonstraite.
In l. d. in Collo.
In l. d. ad parvam Crucem.
In l. d. Bouckelo.
In l. d. ad fossam Caudebier.
In l. d. Trit in Collo.
In l. d. al blanke Fontaine prope viam de Attenhoven ad Hutem.
In l. d. a Casteal super viam de Rumsdorpe.
Molinum dictum Oppenbeeke.
In l. d. Bocoloe, Bocoeloe, Boecoloe.
In l. d. Steenberch.
In l. d. Sanewech.
In l. d. Heyde.
In l. d. Zyp.
Collostrate.
Prope actorem.
Fossa Viridis
In albis fontibus.

Cathédrale de Liége, Stock de Brabant, fol. 78-81.

Prope Spitdoren.
Langheregghe.
L. d. Voshoel, Voshol.
L. d. Heydegracht.
L. d. Laurecke, Lancreke, Langheregghe Lancericke.
L. d. Graveloe.
Prope Houcwech.
L. d. Castel.
Papeloe.
Cultura der Heyden.
Prope terram Capelric.
Collostrate.
Super Witborne.

Cathédrale de Liége, Stock de Brabant, fol. 98-111.

LINCENT.

Lieux-dits anciens 1350.

Lysheem.
In cultura de Mersberch.
In l. d. ten Hechelkene.
Prope Papebamt.
Stratam dictam Heerstrate.
L. d. Pelleberch.
Cultura de Honeray, Honerhey.
Versus Henernasch.
L. d. Pellewech.

Cathédrale de Liége, Stock de Brabant, fol. 82 v° et 83.

Lieux-dits modernes.

Au chemin des Hougardy.
Derrière les prés Saint-Lambert.
Au chemin de Tirlemont.
Au chemin de Racour.
Au Pyr.
Au sentier de Landen.
Au sentier de Waesmont.
La bruyère.
Au chemin de Fleussy.
La couture.
Fond des prés.
Près de la ville.
La havée des fosses.
Au chemin des fosses.
Au chemin de Hannut.
A la hache.
Fond des Gottes.
Chemin des Gottes.
Au pré des Gottes.
Aux Pirées.
Al mez.
Fond des sauces.
Au chemin d'Avernas.
Au chemin de Liége.
Al soc.
Dessus les prés Fleussy.
Dessus le fond des sauces.
Aux cailloux.
A la pièce de bière.
Dessus le fossé des sauces.
Au bois des sauces.
Le saumon.

A la chaudière.
A l'arbre de Pellaines.
Fosse au mortier.
Campagne de Pellaines.
Au chemin du bois.
Au bois de Pellaines.
Les tournants.
Heid des trannes.
Dessus les deux eaux.
Petit Werichet.
A la Xhavée du bailly.
Campagne de Nazareth.
Le grand Werichet.
Au chemin de Tirlemont.
Tigneuse Fontaine.
La campagnette.
A la ruelle des prêtres.
Aux tournants.
Au chemin de Marct.
Au chemin d'Orp le Grand.
A la fausse voie.
Au chemin des Hougardy.
Fond Bauduin.
A l'arbre Saint-Pierre.
Au chemin de l'arbre.
Au Florenge.
Au chemin du Petit Hallet.
Au gros borne.
Au chemin de Hannut.
La havée Jacques.
A la vigne.
Camotte.
Au ruisseau de Broux.
Au chemin de Malpas.
Aux Pirées.
Au bois Riga.
Au bois de Broux.
Les havées.

CREHEN.

Lieux-dits anciens 1350.

En lieu que on dist en le meis.
E. l. q. o. d. en Bihomont.
En fons de Warnoval.
Sour le Maladrie Clawet.
Alle petite Meis.
Sour le voie de Meffe.
A Plabut.
En le Champinot desous le mons de Marle.
Alle Bruire.
Sour le comble de Champinot.
A Chapeit Chaine.
En Marliet Chans.

Archives de Liége, Stock rouge de la Cathédrale, fol. 28 v°.

Lieux-dits anciens 1372.

En lieu condist à Mont de Marle.
Ale Tombe.

Séminaire de Liége, Cartulaire de Saint-Laurent, t. I, fol. 114 v°.

PROVINCE DE BRABANT [1].

NETHEN.

Lieux-dits anciens 1464.

Nethennes.
Sour le rieu du mollin de Werde.
Vier Pomeroit.
Preis appeleis delle Spinet.
Sour Morbaise.
Preit delle Motte.
Bos appeleis le Chausart.
Bos de Merdaus, bos de Merdaul, bos de Mardaul.
Bos de Savenial.
Roux Sainte Aghisse.
A Chaisnial.
Tombe delle Malaise.
A Murghepreit.
En champ de Chierseroulle.
A Willeir vaulle, à Wille Vaulle.
En Caverilhe.
Deseur le broulotthe.
Deseur Littreinge, Lyetrainge.
Deseur Rousselinvaulle.
Desoubs le Herbe, le herve.
A Wyamont.
Derrière le Hayze de Saveneal.
Vers le Fecheroit.
En Martinvaulle.
Bos appellées Scoffart
Bos Vitaille.
Le Bruwire.
Bos de Froymont.
Le noeve Vivier.
Le vallée de Mespelleroul.
Deseur les Sauchelles, Saucelles.
Al Salandre.
Al Herendelle
Derrière l'altre.
Desoubs le vingne qui fu Maroie Renwart.
Deseur le Fontenell.
Sur les strois Braix.
Sour le voie de Grant Royal.
Sour le prisente de Petit Royal.
Le bonnier delle Court.
Le vingne qui fut Watellet Morial.
Le piessente delle Mere.

[1] Les noms des *lieux-dits* de cette province sont rassemblés dans l'ouvrage de MM. Tarlier et Wauters, *Les Communes Belges*. Je me borne à reproduire ici un document ancien qui a échappé aux auteurs, et à ajouter les noms de Saintes, cette localité ne figurant pas encore dans leur recueil.

Le cromb bonier.
Le vaulle delle Bruille.
Le bonier Byerhal.
Le ventaille de Mort Rieu.
A Flayen Mortier.
Al Heppe.
Le terre des armes.
A Sahutyal.
Le terre des povres de Netten.
En Capenvaulle.
Deseur Affroevaul.
Daghbiermont, Daghebiermont.

Collégiale Saint-Jean-en-Ile. Registre aux cens et chapons.

SAINTES.

Le Humbier.
Le bonnier Ferloppeau.
Le bonnier Franquart.
Le chemin de L'Espinette.
La cense du Harteu.
Le Brûlain.
Sur Lierquedelle.
Cense de le Couturelle.
Le petit Humbier.
Champ de Maubrus.
Champ des Monneaux.
Herbeeq.
Croisipied.
Au Joncquoir.
Au trieu de Froye.
Le champ del planquette.
La cense de Quenestinne.
Le champ de la Large voie.
La longue Saul.
Le Rieu Delquebonde.
Champ de la Brulotte.
Rue allant aux Warissaix.
Bois de Thiembecq.
Bois d'Estehou.
Le champ du Roussau.
Couture de Gironval.
Le champ de Burgestray.
Chemin de Ramelot.
La Laubecq.
Champ d'Outre le Welz.
Champ du Rouchau nommé la Platte Pierre.
Champ de la Fosse Wanquette.
Champ de Breston.
Cense de Quenestime.

Archives de Mons, Cartulaire chassereau de Saintes, 1747-1748.

PROVINCE DE HAINAUT.

BRAINE-LE-COMTE [1].

1516. *Les prés de Robermont.*
Le pret de le Haisette.
Le pret des Bauduins Viviers.
Le pret de Cousebecque.
Pret vivier et place de Jettefol.

1557-58. Pret des Fellignies.
Pret des haultes keuwes de Jettefol.
Pret dele Causebecq.
Pret appelle le Denise.
Pret de la Retraicte.

Archives de Mons, Comptes de 1487 à 1488, et années suivantes.

1418. *A Gerart Fontenelle.*
Le trieul des loges.
En Werin ausnoit.
Lieu condist entre deux prés.
Au tilluel Cayfas.
Au bruisle.
Derière les Sourdenesses.
Prestremont.

1418. Le faul a Prestremont.
Piresiaul.
Le keuwe dou grant vivier.
Le courtil del Ausnoit.
Le croix Huart.
Le pret des nonnains.
Le bos de Scotain.

Archives de Mons, Cartulaire de Sainte-Waudru, 1418.

[1] Depuis que ce travail est composé a paru l'excellent *Glossaire toponymique de la ville de Braine-le Comte*, par MM. les abbés Dujardin et Croquet. Braine-le-Comte, 1893, un vol. in-8°, de 142 pages. Les noms que j'ai soulignés ci-dessus y manquent, sauf celui de Causebecq qui y figure une fois, sans date, avec la forme *Crusebecq*.

BRAINE-LE-CHATEAU.

Le maison de Hurtebise.
Les terres Pestiau.
Le vivier de Bassebeke.

Archives de Mons, Cartulaire de Sainte-Waudru, 1418.

FLOBECQ.

Lieux-dits anciens 1276.

Florbiert, Florbierch.
Baneginpont.
Bos de Portebech.
Augomont.
Haiercourt.
Boudrenghien.
Bonetcamp.
Le bos de le Roke.
Deseur Homeliwes.
Homeliwes.
As masures de le Roke.
Outre le bruce.
Endemaine [1].
A le voie dou saulon.
Li voie dou saulon.
Vers les fourkes.
Foukiaumont.
Coullart pret.
Au mauvais pas pour monter à le Roke.
Li mes del camp del eawe.
Al estree.
Elemoet camp.
Li cauchie.
Li couture de Florbiert.
Le voie de Hubermont.
Li mes dou lonc tries.
Cest au lonc tries ki nest mie dou mes dou lonc tries.
Dessous le pire dou lonc tries.
En Huetcamp.
En Grartcamp.
En coste le lonc triesch.
Derrière le bare.
Deseur le giron entre le cauchie ki va de le Hamaide a Gant et Portebiec et le voie ki va a Audenarde.
Au vivier a le morte feme.
A Putvinage.
Au commun camp.
Au commun bos
Au Werinsart.
A Responsart.
A le Louviere.

[1] Les noms placés en vedette sont ceux des intitulés des divers chapitres du recueil auquel ces renseignements sont empruntés.

A le Fontaine au Fau.
A Notonbruce.
Helinbruce.
En Bertainpret.
Pré de Hurdumont.
Al Estree.
Li Mes de Cayncamp.
En Valion Joncoit.
Au Tordoir.
Renartcamp.
Au Forest.
En Rollanmont.
Eskignoncamp.
Hurdupreit.
Hurdufontaine.
A Winelplanke.
Huetcamp.
A Huetcamp.
En Foukellaincamp.
A Hondreit.
A Escuiertrau.
Le vivier de Witranporte.
A Flamecamp.
Au Pire de Flamecourt.
En Mahinsart.
A Oedonbuis.
Wautiercamp.
Au Pire de le Hure.
Le Hure
A le Potterie.
En Thiesselincamp.
A Jehancamp.
A Thiebausart.
A Poillartsart.
A Buemoncamp.
A le bruiere.
En Amaincamp.
Mothe.
A Thiricamp.
En Gillionsart.
En Soiffroissart.
Prestrebuis
Al Estaimpret.
Al Estaincamp.
A Robeitcamp.
Le Vigne.
Tornibos.
Flamecourt.
Raissenghien.
En Libertcamp.
Henrimont.
Pré Francon.
Cest au Waier.
A Robertpreit.
Mares.
Aubeque.
A Catisiau Mallière.
A Grimansart.
Pré de la longheignole.
A Callebruec.
A Milecamp.
A Flamecamp.
Buchurie.
Au Mares.
Cest el bourc de Florbiert.

Un Vell Rentier.

Aux Archives du Royaume, les registres 45462 et 45465, qui sont du milieu du XV^e^ siècle, contiennent encore un grand nombre de lieux-dits de Flobecq; j'ai cru pouvoir me dispenser de les rapporter ici, puisque aussi bien ils sont tous uniformément wallons comme ceux du XIII^e^ siècle. et qu'il n'ajouteraient rien à l'histoire des origines linguistiques de la localité.

STEENKERQUE.

1421. Stenkierke.
1456. Stainkercque.
1505. Stynkerque.
1552. Estinckercq.
Couture apiellee le couture de Rascourt.
1456. Court d'Aubiessart.
1505. Au lez du chemin qui maine de Hourlebecq au bosquet.
1552. A Dismes Dieu.
Terre que lon dist Lenclosure gisant devant Muubrongnies.
1465. A Ghiskieres.
A le Haie de Frenoubuis.

Archives de la ville de Mons

GHISLENGHIEN.

Lieux-dits du XIII^e^ siècle.

Che sont les teres ahanaules de Gillenghien et de Felignies.
En le couture de Becoul decha le bos.
A Borkien.
A Saint-Amant.
En le couture a le Spine tout aval desqua Borkien.
Au Mortier.
A le Savelenière.
Deseure les Masures.
A Taille Caudron.
Derière les courtis de le terre Oston entre Goumerbuis et le grant Vivier.
Au Wiket de Niharmont tout aval de chi au conduit.
En Helmysart.
En le couture entre le moulin à vent et le Casteler.
Au Saucoit.
Au Sahutiel deseure Buisenau.
Devant Buisenau.
A Felignies deseure les courtis de la tere de Rane.
Outre le voie deviers le moulin à vent.
A Ploiewant.
Ou Puch a Felignies.
Dautre part le kemin si ke on va viers le vile.
A Becoul en le tere Colemant dela le bos.
A le tere Colemant.
Par devers Gambarmont.
A Gondregnies par decha le vile.
Au bos d'Oulignien.
Au bos de le Plankele.
Ou bos sirvant apres qu'on apiele le stokoit.
Ou bos viers le maison Sayn.

Archives du Royaume, Cartulaire de Ghislenghien, du XIII^e^ siècle.

1359.

A le crois Sainbeth.
A Buisenaul.
A le Fontenelle.
As Fourks.
Viers Preuskaus.
A Saus.
A le Haie Minette.
Sour le Weis.
Au Saucoit.
A Boncourt.
As Caisniaus.
A le Vallee.
Bois de Lesingne.
Preit de Bovingnies.
Au Conduit.
A le Lowette.
Au Pont.
Outre Sille.
Au Trowet.
Au Castelet.
A le Cauderuwe.

Archives du Royaume, Registre des rentes de Ghislenghien, fol. 18.

LANQUESAINT.

Lieux-dits anciens 1276.

Lenghessain.
Seur le Joncoit.
Ale tere del Hospital.
Au Bouquet.
Cest en le rue de le fontaine.
Au riu de le Sille.
Le voie ki va a le Plakerie.
A le Pierroie.
Au Pire.
A le Place.
Au Cornibuis.
A le Cavee d'Ottignies.
Au Morterueil.
A Robertbuis.
En Hericamp.
Au Triesch de Houtaing.
Au Pire de Coiauhaie.
Haioncourtil.
Au Cortil le Prestre.
En Hunausart.
A le Perilleuse.
Au Caisnoit.
En Jehansart.

Un Veil Rentier.

LESSINES ET BOIS-DE-LESSINES.

Lieux-dits anciens 1276.

Cest li tere de Wames ki fu bos ki coïnence a le couturele dou vivier dourehaing dautre part vers le mer de Papenghien et joint as teres de Papenghien devers soleil de tierce a le tere Milon a Werri et dautre part a le couture de le Malliere le prestre.
Cest des Wames apres Watier le portier.
Cest li Bruec de le Meir.
Cest a Dainbruec en coste le Conssinesse.
Cest a Dainbruec.
Cest à Robruec.
Cest a Bierbeque.
Cest del Vies Markiet.
Dehors le porte Iernaut des Courtius.
Cest a Fainbruec dessous Henrimont et le mont de Houstaing.
Henrimont entredeus.
Thiris bruec.
Au Cor lassus vers le tere Bruelot
Cest el Bruec de Maude.
Cest au bos Buelot.
Cest entour Houstaing.
Cest li Duisbruec.
Cest a Houstaing.
Cest en Rues Prayel.
Cest a Genainval.
Cest au pont dancre.
Dehors le porte d'Ancre si come on va a Grantmont adestre le première.
Au gardinz de paradis.
Dehuers le porte d'Ancre à le fontainne del camp Roussel.
En le rue des Pres a aller vers Acrene.
A Wibertsart.
A Pierronsart.
Montplon.
Cest en Crapautcamp.
Dessous Montplonc.
Al Escluse de Fobertsart.
Cest encore a Hourraing.
Cest au Pierroit.
A Hourrehaing.
A Biaurewart.
Ghibertruie.
Le couture de le Reke dehors le porte Ernaut.
Le rente dou fosse dedens le ville.
Cest dedens le vile de le rente d'Enghien.
Cest des vies masures.
Le Castel.
Dales le vies Tenre.
En coste le Hale.
En le rue del Atre.
Une masure el Muef Bruc.
A Legien haie.
Au kemin de Wasnebeque.
A le longe couture vers Maude.
En Catangle.
Le Sauch de Bouleir.
Le Orde Rue d'Acrene.
En le Houpe
Li bos de Lessines.
Cest a Bronchines.

A Ronde haie de Watrelos.
Oullenghien.
Cest a le Tiulerie.
Cest au Visnage de le Croix.
Cest à le Loge.
Basse Rue.
Au Bekisch au bos de Helsebeq.
Bos Notre Dame.
Cest a le Capiele.
Cest a Hollebais.
A Canteraine.
Bos de Ligne.
Cest au Sart.
Au Buedekin.
Le Borestrat.
Rue de Hongreborc.
A le rue ki va a Hongreborc.
Cest a le Hongreborsch.
Cest a le Hongreborch par devers le basse rue de Bivrene.
Cest en le voie daler a le Hoisberghe.
Cest au Gage.
Cest a Watrelos.

Un Veil Rentier.

WODECQ.

Lieux-dits anciens 1276.

Au Caisne.
A le Piere seur le Cauchie.
A le Haisete.
A Bracle.
A Ghillebertmont.

Un Veil Rentier.

GOY.

Lieux-dits anciens 1276.

A Eskiens par devers Soradenghes.
Le voie d'Eskiens.
Cest endemaines.
Wagiercamp.
Hombruec.
A Fleutart buis.
Cest au Stocoit.
Le Sortries.
A Gomertbruec.
Cest a Esprenghien.
Al Annoit.
Drivechonbruec.
A Sorbruec.
A Haubruec.
A Corroit.
A Homesbecq̃.
Lonc pont.
Thiricamp.
A Trente Espis.
Ancre.
A Gisonfontainne.
A pourines.
Cest a Genaintrau.
En le Terre du Sart.
Cest a Aumanbruec en coste Rufflens.
Cest a Aubecq̃.

Goy.
Aubertsart.
Andrinpreit.
Deles trente espis.
A Fleutartbuis.
A Eskiens.
A Gemaintrau.

Un Veil Rentier.

BASSILLY.

Basaulnois.
Germont.
Cense de Rembecq.
Le Carmois.
Coulture de Fay.
Le Couturelle.
Warbecque.
Courtil Scadet.
Coulture de Sault Millevoye.
La coulture de lorgière à présent nommée Bethléem.

Chassereau des rentes d'Eenham à Bassilly. Renouvelé en 1545, en 1620 et en 1643, d'après de vieux livres.

Ce recueil est intéressant. C'est un cadastre complet avec cartes cadastrales.

GOY.

Les actes sont en flamand pour les localités de :

Moerbeke.
Denderhoutem.
Deeftinghen.
Sente Marie.
Lierde.
Eversbeke.
Gheerouds berghe.
Berghen Zelle.
Sente Marien Lierde.

En français pour :

Goyke et Flobiecque.

Pour Goyke, fol. 60 :

Goy.
Le couture dou Fraisnaux à Goy.
Le coulture du lonbonne.

Pour Flobiecq, fol. 7 v° :

Ung fief gisant en le ville et terroir de Flobieque nommé le fief de Liechot.	Tournibos.

Archives de l'État, à Gand, abbaye de Grammont, registre I, 1470. *Dénombrement des fiefs de l'abbaye.* Sur parchemin avec lettres enluminées.

Goy.	seyt de Vulghe ter planken
Up de biedevoort couter die men	neven den hervech.

Archives de l'État, à Gand, abbaye de Grammont, registre XII, 1483.

OGY.

Lieux-dits anciens 1276.

Cest en le Nueve Rue.	A le Wastine.
Cest au Caisnoit.	Cest a le Riviere.
Cest a Ghibertonbruec.	Cest au Cessier.
Cest au Ponchel.	Cest a le Sauch.
Cest a Caillebruec.	Cest au Gardual.

Un Veil Rentier.

DEUX-ACREN.

Acren-Saint-Martin ou Grand-Acren.

1471. Bruil de Saint-Paul.	1471. Coulture du pronier.
Aux Noef prez.	Coulture Troel.
Au pret des molins.	Rieu de le Merls.
Coulture de Locqueuse.	

Acren-Saint-Géréon ou Petit-Acren.

1471. Coulture de Locqueuse.	1471. Au Sart.
Coulture d'Assonville.	Au Marets de le Potterie.
Coulture des Sarts.	A Remincourt.

Deux-Acren.

Bois que lon dist Paradis.
1701. Coulture de Vangheroze.
Aux Lacques.
Le Sars Galland.
1712. Au bland Fossé.
La Marcq.
1595. Coulture deseubre le Loing Pont.
1595. A le Grande Plancq.
Au Mai Plasquart.
Marcquebroecq.
Saint-Antoine en Barbefosse.
A la Hourdesie.
1359 A Rosteleu.

Archives du Royaume, Abbaye de Ghislenghien, document nº 3.

ACREN-SAINT-MARTIN.

Au mares de le pottrie.
A Rosteleur.
Le court des mottes.
En le rue de Cullant.
A le rue du Grand pont.
A Wangherose.
Le couture des Locquenghes.
Le rue de Bourent.
Martin croix.
A Estrebecq.
A le rue Karau.
Le Lacque.
Le motte Bouterue.
Le rue de Ragonsart.
Le vivier Vacqueres.
Le vivier Chastelain.
A le fraite dele couture de troel.
L'église Saint-Martin.
Le rue du Grant pont.
Chemin Malart.
A le Wepeliere en desoubs le petit Kesnelet.
Le rue du val.
Le rue Harau.
Au ponceau ale cloye.
A Mousebecq̃.
A Estiebecq̃.
Le pasture de labbet de Saint-Adrien.
Pottrie.

Remincourt.

As aulnes de Beamont.
Sour le couture de le platte macque.
Au courtil haut de le comogne.
Sour le couture de Rostelaer nommee la platte pierre.
Une maison lieux et pasture au dit Remincourt nommet le cron Elboghe.

ESTREBECQUE.

A Estrebecque. A le Kemogne.

Archives de l'État à Mons, Cartulaire des rentes de la ville d'Acren, etc., 1516.

ACREN-SAINT-GÉRÉON.

Couture d'Assonville.
Rieu de le Merre.
Martin Wallee.
Au posty de le Merre.
Coulture du pronnier.
Coulture du Troèl.
Coulture de Saint-Pierre.
Coulture de le platte Marcq.
Coulture de Remincourt.
Coulture de le Haye de le Motte.

Archives de l'État, à Mons. Cartulaire du dimage d'Acrenne-Saint-Géréon, renouvelé en 1593.

ELLEZELLES.

Lieux-dits anciens 1276.

A le Bruiere.
A Sordiaucourt.
As tombieles.
En Reingautcamp.
A Foncaucourt.
A Hondebaut mortier.
Au Pire de Loincourt.
Le Fontaine le Caisne.
A le Roke le Potier.
Au Bos Saint-Amand.
Au Mont Saint-Lorenc, de la le bos entre le capiele Saint-Lorenc et le bos.
Al Annoit le Prestre desous Hubertmont.
Al Sec Maisnil.
Au Bos.
En Morant Masure.
A Pierronsart.
A Esselonsart.
A Aurinsart.
Cest entre le terre dou Neuf Bourc et le Gaukier.
Cest au Nuefbourc.
Au fosse Amouri.
Sec Mortier.
Au Bos de Hurtekin.
Au Mont.
Au camp de le Paderie.

Un Veil Rentier.

Lieux-dits modernes [1].

A. La Haute [2].
La Cocambre.
Bois Saint-Pierre.
Vuygluie.
Quesniche.
Champ Mieuse.
Floricamp.
Le Breucq.
Marais du Breucq.
Riscoterie.
Les Bolois.
Redrys.
Beaufous.
Morocq.
Brun Bois.

B. Marielle.
Champ de la Cens.
Hubier.
Miclette.
La Pichotte.
La Haisette.

C. Camp de Saint-Thierry.
Guinoumont.
Grands prés.
Les Guillerchoux.
Champ Delvigne.
Guillerée.
Lagay.

Mont d'Elleselles.
Cattoire.
Feuillette.
Rigaudrye.
Longuefosse.
Bois Donas.
Bois Loushet
Tronrieu.
Honprés.
Honchamp.
Les Padrys.
Barbette.
Le jardin brûlé.
Chomp de groote.
Le Sablon.
La Bruyère.
Les gripettes.
Prés des tachemonts.

D. Hultequin.
Les complets.
Crimont.
Champ de Lottre
Leurin.
Bois des moines.
Pommier sauvage.
Slincourt.
Cinquant.
Garennes.
Davimont.
Delcroix mayeur.
Dumont.

[1] Je dois ce travail à l'obligeance de M. P. Degand, secrétaire communal d'Ellezelles, et auteur d'une intéressante histoire de sa commune. Il est extrait des documents cadastraux en 1889.

[2] La section A comprend toute la partie flamande de la commune d'Ellezelles.

Marliere.
Station.

E. Bois des moines.
Jardin Noton.
Dusart.
Debrocq.
Maclinoire.
Cauvettes.
Enfer.
Vrai camp.
Bois de l'Église.
Bois Taquette.
Source Jaucot.
Felor, camp Félon.
Prés de la Haye.
Camp du Fayt.
Place à l'aunoit.
La Tombe.
Tombelle.
Fort.
Bonne.
Champ et Haie.
Delmotte.
Saint-Mortier.
Rigaufosse.

F. Fourquepire.
Champ Belval.
Petit Belval.
Capielles.
Rosière.
Nespelier.
Barbieux.
Corettes.
Champlet.
Dudons, *les Guidons*.
Maladrie.
Seigneur.
Nieulbourg.

Delcroix Arbre Saint-Piene.
Ribeaucourt.
Préau.

G. Bois d'Hubermont.
Queue de Renard.
Plantis.
Queue fosse.
Hubermont.
De la Cour.
L'aulnois.
Haye.
Seménil.
Raude.
Masurette
Haute Masure.
Du Moulin.
Camp et Haie.
Les Biloez.
Petit Jean Champ et Grand Jean Champ.

H. Grand jardin.
Petit Hameau.
Picron.
Marteau-épinne.
Gauquier.
Aulnois du Brichart.
Brichart.
Faute.
Mont Arbre Saint-Pierre.
Camp et ruelle de Bauduinhaye.
Bois, ou camp des Bos des Haies.
Rigaudier.
Carmois.
Archonfosse.
Long Bardie.
Roquettes.
Aulnoit Fontaine.
Grand Monchaut.

Bois des Warances.
Ouvricamp.
Bosquet.
Long pré.
Audrimont.
Ransart.
Rosoir.

Hameaux d'Ellezelles en 1889.

La Place.
Mont d'Elleselles [1].
Breucq.
Cocambre.
Haute.
Quatre vents.
Miclette.
Haisette.
Rigaudrye.
Bruyère [2].
Fourquepire.
Gauquier.
Petit Hameau.
Séminil.
Camp et Haie.
Place à l'ouvoit.
Crimont.
Cinquant à Beaufaut.

Lieux-dits anciens [3].

1336. Ellezielle.
1350. Ellesielle.
1370. Ellesielle.
1387. Ellesielle.
1400. Elleziele et Ellesielle.
1426. Ellesielle.
1510. Ellezelle.
1600. Ellezelles [4].

1508. La Haulte.
1560. Coucambre.
1472. Bos Saint-Pierre.
1472. Camp de Meeusque.
1506. Camp de Mieusque.
1579. Camp Mieus.
1446. Camp Flory.
1356. Breucq.
1378. Bruet.
1454. Brieucq.
1418. Breucq.
1506. Marez du Breucq.
1507. Beaufaux.
1521. Beaufault.
1493. Les Bolois.
1547. Redrys.
1550. Brun Bois.

[1] Dans ce hameau est comprise une très ancienne section : *Guinaumont*.

[2] Dans ce hameau est comprise la vieille section dite : *La Padrye*.

[3] Ces *lieux-dits* anciens sont recueillis dans les seules archives de la commune d'Ellezelles.

[4] Dans le patois du lieu on prononce encore *Ellezielle*, en appuyant très fort sur l'*i*.

1422-1448-1451. Camp de le Haiset.
1507. Hameau de la Haizette.
1556. Hayzette.
1521. Plasse à la Haizette.
1426-1558. Bois de le pissotte.

1426. Moustier d'Elleselles.
1521. Hameau du Moustier.
1387-1428. Camp Saint-Tiry [1].
1356. Camp de Gynaumont.
1413. Ghynaumont.
1422. Guinaumont.
1422. Bois de le Vigne.
1516. Camp de le Vigne.
1513. Camp de la Guillerée à Ghinaumont.
1555. Mont d'Elleselles.
1569. Chapelle du Mont d'Elleselles.
1583. Cattoire.
1557. Rigaudrie.
1745. Hameau de Rigaudrye.
1448. Longfosset.
1507-1542 Longuefosse.
1425-1507. Camp de Tronrieu.
1504. Bois de Tronrieu.
1420-1428. Camp du Honcquant.
1522-1568. Honcamp.
1389. Padrie.
1413. Rieu de la Padrie.
1428-1442-1500. Padrye.
1420-1442-1486. Camp Barbette.
1389-1420. Camp d'ou Sablon.
1514-1519. Moulin du Sabrelon.
1446. Bruiere.
1516. Bruyere du Sablon.
1596. Les gripettes.

1428-1597. Prés et bois de Tachemont ou Tassemont.

1426. Camp de Hurdekin.
1573-1575. Camp de Hultequin.
1481. Au Camplet.
1531. Camp du Complet.
1549. Au Complet du Mont.
1428-1496. Crimont.
1387-1441. Camp de Lottre.
1426-1428-1475-1527. Camp du Saulvaige pumier.
1501-1509-1519-1524. Camp de Heslincourt.
1530-1566. Cinquant, ou Viscinquant ou Vrocincant.
1387. Camp de le Croie.
1428. Camp de le Croix.
1574. Camp del Croy.
1600. Camp del Croy mayeur.
1428-1466. Camp d'ou Mont.
1507. Camp du Mont et Davimont.
1370. A la Marlière.
1448. Camp de le Marlière.

1426-1455. Camp d'ou Sart.
1512-1543. Camp du Sars.
1426. La fosse d'ou Sart.
1413-1590. Camp de le Rocq.
1469. Bois Jehan de le Roque.
1506-1543-1581. Chemin et Champ de la Maquelinoire.
1455-1508-1513. Vraycamp.
1537. Camp du Vraycamp.
1443-1508. Camp du Fayt.
1494. Place à l'Ausnoit.
1492-1497. Plache à l'Ausnoit.

[1] Propriété de l'abbaye de Saint-Thierry, près de Reims (France).

1541. Camp du commun Aulnoit.
1497-1539. Camp de la Tombe.
1565-1569. Tombelle.
1426. Camp d'ou Forre.
1573. Camp du For.
1450-1463-1530. Camp du Bosne.
1508. La Haye. Section d'Elleselles.
1423. Le Haye.
1443. A le Haye.
1504-1508-1531. Camp de le Motte.
1426. Camp de Senmortier.
1500. Camp de Saint-Mortier.

1482. Fourquepire.
1389-1438. Camp de Biellevaut.
1388. Camp de Bielvaut.
1420-1426. Bielvaut.
1481. Belle Vaulx.
1420-1426. Camp de Bielvaut.
1505-1567. Camp de Belval.
1482-1536-1537. Belleval.
1426. Prés des Capielles.
1420-1428. A le Capielle.
1587. Prés des Rosières et de Capielles.
1413, Prés de la Rosière.
1494. Prés des Rosières.
1418. Camp de Nespelier.
1574. Camp de Barbieux.
1581. Camp Barbier.
1517. Camp Barbieux.
1420. Prés des Corettes.
1420-1443. Camp de le Maladrie.
1584. Camp de le Maladrie.
1428-1597. Camp de le Croy à l'arbre Saint-Pierre.
1574. Camp del Croy tenant aux réaux.

1576. Les préaux.

1428. Bois de Hubermont.
1428-1457-1536 Le moulin d'Hubermont.
1492. Terre gisant à l'Ausnoit.
1539. Camp de l'Ausnoit.
1463. Semainil.
1521. Semmenil.
1400. Les Masurettes.
1492-1497-1539. Camp du Moulin.
1461-1516. Gisant à Bilöez.
1495. Prés Bilouez.
1451-1463-1496-1502. Jehancamp.

1487-1509. Camp Pieron.
1557. Camp Marteau Spen.
1558. Marteau Spinne.
1361-1412. Gaukier.
1408. Camp derrière le Gaukier.
1587 Gaulquier.
1513. Hameau du Gaukier.
1337-1408. Vrissart.
1412-1765. Brisart.
1486-1499. Camp du Carmois.
1336. Camp d'Archechonfosse.
1408. D'Archonfosse.
1337-1400. Camp d'Archonfosse.
1557. Camp l'Archonfosse.
1564. Lombardie.
1568. Camp des Roquettes.
1505. Grand Monchaux.
1575. Camp de l'Ouvricamp.
1459-1480. Le Bosquet.
1525. Camp du Bosquet.
1596. Camp du Bosquet.
1475. Hudrimont.
1596. Camp de Ronsart.
1418-1523. Du Ronsart.

DEUX FLANDRES

DOTTIGNIES.

Lieux-dits du XIII^e^ siècle.

Dotegnies.
En Aubrisart.
Au Pieroit.
As Plankes.
A le Cambe.
En Blanke haie.
Sous les tries de Meire.
A le Gieskière en Grantcamp.
A Wanoupret.

Archives du Royaume, Cartulaire de Saint-Martin de Tournai, n° 124.

WARNETON (BELGIQUE).

Lieux-dits du XIII^e^ siècle.

Steenstraete.
Wulfstraetje.
Mariastraete.
Zakstraete.
Broukstraete.
Paperstraetje.
Stommestraete.
Plancquebecquestraet.
Hannevoetstraetje.
Slypstraet.
Slipheckstraetje.
Dorswegh.
Plasschen Daelebecque.
Pissebeke.
Ter Gast.
Bisterveld (W. France.)
Meunike.
Rabeke.
La Croix.
Bellevigne.
La Ville.

DE SIMPEL, *L'Envahissement de la langue française en Flandre.* — *La Flandre,* 1883.

PLOEGSTEERT.

Bussche Gilde.
Sleutsebecq Gilde.
Wewaer Gilde.
Heyrbeyerlinck Gilde.
Wapperlynck Gilde.
Marie Lick straetje.
Houtte Gilde.
Houplines.
Morte Lys.
West Houck.
Beke dite des Rabuques.

Copié au cadastre de Bruges.

COMINES (Belgique).

Je note que dans les *lieux-dits* de cette commune, l'orthographe est encore flamande au cadastre, mais la prononciation toute française.

Godtshuis.
Ten Brielen.
Vieux-Cruyseecke.
Ferme des Obeaux.
Chapelle de l'Épine.
Ferme du gros Ballot.
Schoonveld.
Ferme du Haut jardin.
Ferme des trois chênes.
Le Cornje.
Ferme des trois tableaux.
La Bleue Porte.

Cadastre communal de Comines.

COMINES (France).

1281. Pré dit Corenmeersch à Comines.
1420. Le Braemacker.
1422. Rues de Comines : la Weststraete, la Waelstraete, rue dit Thuerlepyn.
1493. Édifice dit de Staetkuts.
1455. Tweeput.
1458. Gheluvelt.
1550. Le Dusthamere.
1570. La blanche bannière.
1661. La petite Meerihaghe.
1445. Fief ten Rooden.
1748. La Gayperche.
Chemin de Ten Borne.
A la Besace.
Ter Walle.
Chemin du Vieil Dieu.

1748. Chemin du Blanc Coulon.
Chemin de l'Apothicaire.
Chapelle Sainte-Marguerite.

1748. Haut Touquet.
Seigneurie de Doyemburg.
Nonnenbusch.

Noms relevés dans l'INVENTAIRE SOMMAIRE DES ARCHIVES DE L'HOPITAL DE COMINES, *par J. Finot.*

HERSEAUX-SAINT-PIERRE.

Lieux-dits anciens 1281.

Noms des redevanciers de Herseaux (je cite les noms qui n'ont pas été traduits ou latinisés) :

Marota le Markande.
J. le Candelir.
Dña de Roscelrie.
W. li vikes (ailleurs li vicus.)
Petrus de le Grenoire.
Walterus Frainaus (ailleurs Frenneel.)
Rogerus le Vesque.
Johannes Pucheaus.
Walterus li Maunirs.
Rogerus de Bruille.
Reinerus de Haies.

Archives de la ville de Gand, Liber inventarius omnium bonorum, anno 1281, n° 125 de l'*Inventaire de Saint-Pierre.*

1528.

Au Fourquipire.
Le Poirier.
Le Ham.
A Froncihaie.
Le Grenoire.
Au Camp Cocquin.
Le Camp Lorge.
Le Basse Pièce.
L'especerie.
Quiènerie.
Le Ronsselerie.

Même inventaire, n°s 352 et 353.

CHAPITRE IV.

LA FRONTIÈRE LINGUISTIQUE DANS LE NORD DE LA FRANCE.

Tandis qu'en Belgique, au moins depuis le XIII^e^ siècle, la frontière linguistique n'a subi que des fluctuations insignifiantes, un phénomène bien différent frappe nos yeux en France. Là, il y a eu un recul considérable de la langue flamande : elle s'est retirée vers le nord, abandonnant au français une large zone de territoire qui était entièrement thioise il y a quelques siècles, et où la toponymie, seule, conserve aujourd'hui le souvenir de l'idiome oublié.

J'ai pu, grâce à l'obligeance de M. de Cardevacque, parcourir, pendant mon séjour à Arras, le recueil manuscrit des *lieux-dits* du Pas-de-Calais, dressé par les instituteurs communaux sous les auspices de la Commission historique du Pas-de-Calais. Ce recueil, dont on trouvera un extrait dans l'appendice de ce chapitre, nous fait connaître un grand nombre de villages dans lesquels un ou plusieurs noms de lieux ont un caractère germanique bien prononcé. Les suffixes *dal* (vallée), *bert* (pour *berg*, montagne), *lande* (terre), *acre* (champ), *brique* (pont), *brunne* ou *bourne* (source), *hove* (ferme), etc., y sont extrêmement fréquents, bien que noyés au milieu d'une multitude de noms romans. De pareils indices sont bien faits pour provoquer la curiosité du chercheur, et tout naturellement on remonte aux documents du passé pour avoir l'explication d'un phénomène aussi général. Et c'est, il faut l'avouer, une chance très rare dans la vie de l'homme d'études que de tomber d'emblée, comme cela m'est arrivé, sur le témoignage le plus ancien et le plus instructif qu'il fût possible de désirer.

Le document sur lequel je veux appeler l'attention du lecteur est un cueilloir de l'ancienne abbaye de chanoines réguliers de Beaulieu, située sur le territoire de la commune de

Ferques, dans le canton de Marquise (Pas-de-Calais). Fondée vers 1136 par Eustache de Fiennes, elle fut détruite dès 1390, et son cueilloir, qui date de 1286, présente l'état de ses revenus à une époque au delà de laquelle il ne serait pas possible de rencontrer une grande quantité de *lieux-dits* [1]. Les propriétés de Beaulieu, groupées dans la région qui entoure l'abbaye, se répartissaient sur un ensemble de vingt-quatre localités dont seize font aujourd'hui partie du canton de Marquise, sept de celui de Guines, une de celui de Boulogne-Nord. Le cueilloir de Beaulieu nous fait connaître la toponymie de la plupart de ces localités, c'est-à-dire de dix-huit; il n'y en a que six pour lesquelles ce genre de renseignement fasse défaut. Or, bien qu'il soit rédigé en français et que l'auteur ait, nombre de fois, traduit dans sa langue tous les noms traduisibles, il nous offre néanmoins une énorme majorité de désignations à caractère germanique, attestant que la population parlait encore flamand au moment où il fut rédigé.

En voici quelques exemples assez significatifs; le lecteur trouvera le reste aux annexes :

Ellinghem. — *A le Nonnen Cruce* (Croix des béguines); *Quadbrigge* (Maupont); *A le Holestraet* (à la chavée); *Dessous Langstic* (Longue pièce); *A Papendale* (Prêtrevaux); *Verre Hornstic* (pièce à quatre cornes); *Witstien* (Blanche pierre).

West-Moyecques. — *A Calkpit* (fosse à chaux); *A Hongrecoutre* (Maigre couture); *A Cortebosc* (au petit bois); *A Stien-*

[1] L'original du cueilloir de Beaulieu est un long rouleau de parchemin conservé aujourd'hui à la bibliothèque de la ville de Saint-Omer. Les jours et heures d'ouverture de cette bibliothèque n'étaient pas assez nombreux pour que j'eusse le temps de l'y copier; mais j'en ai trouvé, chez M. l'abbé Haigneré, le savant curé de Menneville, qui a bien voulu la mettre à ma disposition, une bonne copie, faite en 1859, par le docteur Cuisinier. Avant moi, le cueilloir de Beaulieu avait déjà été mis largement à contribution par M. Courtois, dans son mémoire intitulé : *Communauté d'origine et de langage entre les habitants de l'ancienne Morinie flamingante et wallonne.* (Annales du comité flamand de France, t. IV.)

velt (au champ de pierres); *A Oudewoghe* (au vieux chemin); *A Nedercoutre* (Basse couture); *A Oppercoutre* (Haute couture); *A Wolvespoel* (à la mare aux loups); *A Marlepit* (à la Marlière), etc.

Landrethun-le-Nord. — *Sor Lilleberg; A Cromstic* (à la pièce en courbe); *Osthove* (ferme de l'est), etc.

Et ainsi de suite, comme on pourra s'en convaincre plus loin. Incontestablement, les villages signalés dans le cueilloir parlaient encore flamand à l'époque où il fut composé, c'est-à-dire vers la fin du XIII[e] siècle; c'est d'ailleurs ce qui ressort aussi de la forme des noms propres d'habitants mentionnés en grand nombre dans le document, chaque fois que le scribe s'est vu obligé d'en respecter la forme indigène par l'impossibilité de les traduire en français. De plus, il n'a pas toujours pu traduire d'une manière tellement complète les diverses indications topographiques recueillies sur les lieux, qu'il n'en ait de temps en temps laissé passer l'une ou l'autre dans le texte français avec sa forme flamande, soit par négligence, soit qu'il ne l'ait pas tout à fait comprise. Ainsi, dans les mentions relatives à **Caffiers** et **Ophove**, je lis : *A Lacre bosten Coutre*, et plus loin : *Une pieche benorden Winthus*. Voilà du pur flamand, recueilli dans la bouche des indigènes, et attestant d'une manière évidente qu'ils parlaient toujours la même langue que leur sol natal.

Il suit de là qu'au XIII[e] siècle, le pays situé entre les villes de **Boulogne** et de **Guines** était encore une terre entièrement germanique, fait considérable et duquel nous allons pouvoir tirer immédiatement de nouvelles et importantes conclusions. Comme il est impossible de supposer que ce petit groupe de localités ait été un îlot de langue germanique au milieu de populations françaises, nous devons admettre *a priori* que toute la région située en arrière du pays de Beaulieu, c'est-à-dire toute celle comprise entre le canton de Marquise et la frontière flamande actuelle, était habitée à la même époque par des Flamands. Nous allons constater bientôt que cette con-

jecture est justifiée par les faits ; en attendant, voyons d'abord si le pays de Beaulieu a été la limite extrême de l'idiome germanique, ou s'il ne serait pas possible de ramener celle-ci encore un peu plus vers le sud.

Ici encore, nos documents sont d'une précision qui ne laisse rien à désirer. Un terrier de l'abbaye de Saint-Wulmer de Boulogne, daté de 1503[1], nous a conservé la toponymie des paroisses de **Saint-Martin, Outreau, Wimille, Saint-Léonard, Saint-Étienne**, et de quelques autres situées également dans le pays de Boulogne. Or, pour trois des paroisses que j'ai nommées, ce terrier contient quantité de *lieux-dits* flamands que l'on ne retrouve pas dans les autres. A Outreau, c'est *Millembercq, Momenesdalle, Questelenghes, Badnembourg, Hautembert, Honesbourg, Hardrelo, Fenendalle, Covestricq, Brecquaque*, etc. A Wimille, c'est *Godelinbroech, Escarpenesse, Honvault, Roupembercq, Audenacre, Menendalle, Mordalle, Floquembourne, Hiquelo*, etc., dont plusieurs sont encore conservés aujourd'hui. **Saint-Martin** nous offre *Bedouastre, Routtembercq, Pelinghen, Huppelande, Estrippes, Wicardengues, Boullembercq, Ostrehove* (« un quarteron à labour que nos anciens registres appellent *wingrefaut*[2] »). Cette toponymie apparaît bien plus germanique si, comme nous pouvons le faire ici, nous remontons le cours de quelques siècles ; alors nous y trouvons : *Baduit* (1286, Badewic) ; *Bédouatre* (1392, Bedewatre) ; *Bertinghen ; Dringhen* (1208, Deringehem), et des noms comme *Bonemberg*, devenu sur des lèvres romanes *Boullambert*, puis, par étymologie populaire, *Mont Lambert ; Westerhove* (1121, 1208), dont un caprice de la prononciation a fait *Ostrehove*. Voilà donc l'existence de l'idiome germanique attestée jusqu'aux

[1] Ce terrier a été publié par M. E. DE ROSNY, dans les *Mémoires de la Société Académique de Boulogne*, 1879, t. X ; mais le toponymiste ne peut se passer des rectifications de M. DESEILLES, dans son *Catalogue des Actes et Documents formant le fonds historique et supplémentaire des Archives de Boulogne-sur-Mer*, pp. 138 et suivantes.

[2] Winkelveld ?

portes de Boulogne, car Outreau est le faubourg méridional de cette ville [1]. Sans doute, il n'était plus la langue du pays au moment où fut composé le terrier de Saint-Wulmer, mais ce document nous montre qu'il ne devait pas être oublié depuis longtemps, puisqu'il en restait encore des traces si importantes dans la toponymie locale.

Ajoutons que **Boulogne,** bien que confiné au sud par des localités de langue flamande, ne présente pas dans ses noms de lieux le moindre vestige de cet idiome. C'était une ville française cernée par des villages germaniques, ou, pour mieux dire, c'était le poste le plus avancé de la langue romane vers le nord, que l'idiome germanique avait en vain essayé de tourner en jetant au delà de lui les groupes flamingants d'Outreau et de Wimille. La germanisation avait cependant été bien près d'englober aussi Boulogne. Nous voyons que la ville basse s'appelait, dans les chartes de 1129 et de 1208, du nom flamand de *Nieuburc* (en français, on aurait dit *Ville Neuve*) [2]. Toutefois, du haut de sa colline, enfermée dans la massive enceinte romaine renouvelée et élargie par le comte Philippe Hurepel, la vieille *Bononia* tint bon et ne laissa pas déplacer, au profit de l'idiome germanique, le *terminus utriusque gentis* qu'Otton de Frisingue y voyait au XII[e] siècle [3].

[1] Un érudit boulonnais, M. Deseille, avait été frappé de ce fait : « C'est par milliers, et aux portes mêmes de Boulogne, que les noms flamands pullulent ... *Il y a plus de deux cents noms de lieux tudesques dans les seuls villages d'Outreau, Saint-Étienne, Saint-Léonard, Saint-Martin et Wimille,* dont les territoires circonscrivent celui de Boulogne. » (Deseille, *Le Pays Boulonnais,* p. 134.) Seulement, il se refuse à en tirer la conséquence, à savoir la germanicité de la population qui a créé ces noms.

[2] Voyez Haigneré, *Histoire de Boulogne,* dans le *Dictionnaire historique du Pas-de-Calais,* t. I, p. 97. Il montre que c'est *Nieuburc* qu'il faut lire, dans les documents cités, au lieu de *Membourg* qu'on prétendait y voir, et qu'on interprétait ingénieusement par *Menu bourg.*

[3] Otton de Frisingue, *Chronic.,* VII, 5, parlant de Godefroid de Bouillon resté dans la Terre-Sainte avec une partie des croisés, dit : « Gotefridus ducatum eorum qui remanserant strenuissime rexit. Hic

Si, plus loin que les faubourgs méridionaux de Boulogne, au delà d'Outreau, la toponymie de quelques villages nous offre par-ci par-là quelques mots isolés empruntés à l'idiome germanique, il ne faut pas nous y laisser tromper : ce sont des adventices empruntés aux voisins, et non les derniers vestiges termes d'un idiome disparu.

Après avoir constaté que le flamand, pendant une certaine époque du moyen âge, avait été parlé le long du rivage maritime jusque dans les environs de Boulogne, il serait intéressant de voir quelle était, pendant la même époque, son extrême frontière méridionale du côté de l'est. Disons sans tarder que cette frontière doit être cherchée dans les environs de **Saint-Omer**, qui appartenait avec tout son ban à l'idiome germanique. Pour rester fidèle à la méthode de ce travail, qui consiste à demander nos preuves principales à la toponymie, je soumettrai ici au lecteur le relevé des noms de lieux germaniques observés par moi à Saint-Omer, en les classant d'après l'ordre chronologique des dates où ils se présentent pour la première fois [1].

1127.	*In nemore quod dicitur Lo.*
	In Hongrecoltra.
1151.	*Gildalha apud S. Audomarum.*
	In foro.
1166.	*Hundesgat.*
	Grinbertipit.
	Maseca.
	Hetmere.
	Rivulus Hoselberch.
	Hunghrecoutre.

etiam inter Francos Romanos et Teutonicos qui quibusdam amaris et invidiosis jocis frequenter rixari solent, tanquam *in termino utriusque gentis nutritus* utriusque linguae sciens, medium se interposuit. »

[1] Ces noms sont puisés dans les documents publiés par M. Giry, *Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XIV^e siècle.* Voyez aussi Dufaitelle, *Une étude archéologique sur la topographie ancienne de Saint-Omer* (Archives de Dinaux, 3^e série, t. II, 1851), et Courtois, *L'ancien idiome Audomarois.*

1175.	*Mere,*
	Oudamonstra.
	Elled.
	Palus de Tillaka.
	Palus de Salperwic.
	Palus de Burke.
12 0.	*Pastura que dicitur Suinart.*
	Buiscura.
1210-1211.	*Porta que vulgo dicitur Colhof.*
1218.	*Boscum quod dicitur Lo.*
1236.	*Vakestrate* (ainsi appelée à cause de la *domus in qud mansit Wilhelmus Vake*).
1247.	*Calvergers.*
	Langstit.
	Wingard.
	Kiselpit.
	Piteringdal.
	Westbergh.
	Bare.
	Pontem qui dicitur Vebrighe.
1247-1248.	*Aqua S. Bertini que Mera appellatur.*

On le voit, sous le français qui est aujourd'hui la langue maternelle de toute la population audomaroise, nous retrouvons au XIII[e] siècle l'idiome flamand dans toute sa pureté. Saint-Omer est une ville germanique et non romane; aujourd'hui encore, le flamand y affleure sous la mince couche gallicante dont il est recouvert.

Si maintenant on veut tirer, de Saint-Omer à Boulogne, une ligne droite qui laisserait au nord **Wizernes, Quelmes, Acquin, Boisdinghem, Sanghem, Boursin, Wierre-Effroy, Offrethun, Pernes, Pittefaux et Wimille**, on aura tracé la frontière méridionale de la langue flamande au XIII[e] siècle. Tout ce qui demeurait au nord de cette ligne, dans le vaste triangle formé par les villes de Boulogne, de Dunkerque et de Saint-Omer, appartenait au domaine de la langue flamande. Nos documents toponymiques l'établissent d'une manière implicite, et ce n'est pas forcer leur témoignage que de conclure de leur langue à celle des habitants. Sans doute, les comptes dans lesquels nous sont reproduits ces

noms de lieux sont généralement écrits en français, et l'on pourrait supposer que le français était aussi, depuis quelque temps, la langue des populations, qui n'auraient conservé de leur vieil idiome que le vocabulaire toponymique. Mais cette supposition toute gratuite disparaît quand on étudie attentivement le texte des documents en question. On s'aperçoit alors que, comme les compilateurs du cueilloir de Beaulieu, les scribes qui nous les ont laissés ne maniaient pas le français avec assez d'aisance, et n'avaient pas pu répudier leur propre langue assez complètement pour traduire certaines expressions du terroir, qu'ils devaient entendre souvent, et qui reparaissent de temps en temps dans leurs écrits. Ainsi, dans le terrier de **Quelmes**, fait pour l'abbaye de Saint-Bertin en 1411, le rendant signale d'abord quelques verges de terre *gisans a le trome*, et un peu plus loin, une autre terre *gisant ter trome;* la première de ces deux expressions est la traduction de la seconde, qui est du flamand du terroir. Le même rendant signale une troisième terre située *a le haie benoorde*, une autre gisant *ten honde gatte*, une autre à *Hazenlegghe boosten le plouich*, et enfin l'un des chapitres de son état, folio 46, qui désigne les biens situés dans la partie septentrionale du village, est intitulé : *Benorde den dorpe* [1]. Des indices de même nature sont fournis en 1411 par l'état des revenus de **Boisdinghem** (*Bierendeel buste Hadsoit*), en 1495 par celui de Houlle, qui, dans un texte français, nous offre un lieu-dit *By den thwyntich ghemeten*, et par plusieurs autres encore attestant que la langue des *lieux-dits* est toujours la langue du pays. A Houlle, en 1336, je trouve les *lieux-dits : entre deus Borewonghes, bezuden der Moten, West Hil* [2]. En 1350, les lieux-dits : *te Stien, ten Giere, ten Dorne, te Houkelo, ten Homme, te Hodinge, ten Hiele*, etc. [3].

Le pays de **Calais**, y compris cette ville, d'ailleurs fort

[1] *Archives d'Arras, Documents de l'abbaye de Saint-Bertin*, 339.
[2] HAIGNERÉ, *Chartes de Saint-Bertin*, t. II, n° 1571.
[3] ID., *ibid.*, t. II, n° 1647, dans un acte français.

petite au moyen âge, était terre flamande : le nom de *Rambrechtesgade*, porté par une écluse à l'est du village de Coulogne, est assez significatif sous ce rapport. Un autre indice de l'ancienne germanicité du pays nous est fourni par le nom de la commune de **Saint-Tricat**, dans le canton de Calais. Il n'y a pas de saint de ce nom au calendrier ; mais si l'on réfléchit que le patron de la paroisse est saint Nicaise, on s'apercevra facilement que c'est la prononciation flamande qui a incorporé le *t* final de *sint* au mot suivant et a donné *Tnicaas* d'où *Tricat*[1].

Dans le département du Nord, l'arrondissement de Hazebrouck, qui est aujourd'hui bordé au nord d'une lisière romane conquise depuis peu de temps par le français, était totalement germanique ou à peu d'exceptions près. La plus ancienne germanisation est celle de **Boeseghem**, qui se sert de la langue francaise dès 1281[2]. Il en était de même de celui de Dunkerque, où les pertes du flamand ne sont pas moins sensibles. La francisation y est même fort récente : c'est ainsi qu'à **Saint-Mommelin**, pendant tout le cours du XVII[e] siècle jusqu'en 1697, c'est en flamand qu'on a rédigé les comptes de la commune, preuve de son entière germanicité à une époque si rapprochée de nous[3]. Quant à l'arrondissement de Lille, dans lequel il n'y a plus aujourd'hui une seule localité de langue flamande, il en contenait au moyen âge quelques-unes dont il est possible de retrouver la toponymie germanique.

C'est le cas pour **Bousbecque**, où un dénombrement de 1602 signale encore *l'allengrie de le Westleye*, *l'allengrie du Velt*, un chemin nommé *la Clistrate*, une terre *delà le copweck*, le *chemin de le Steene*, l'*Eschenbusch*, le *chemin appelé la Peperstrate*, le *Leybusch tenant à Oosterlinghe*, *le Moorbusch*, le bois

[1] Voyez le *Dictionnaire historique du Pas-de-Calais*, article *Saint-Tricat*. Il ne serait pas impossible que cette modification des noms ne remontât qu'aux Anglais, qui, comme on sait, occupèrent le pays de Calais de 1347 jusqu'en 1558.

[2] Van Lokeren, *Chartes de Saint-Pierre*, t. I, p. 411.

[3] J. du Teil, *Le village de Saint-Mommelin*. Paris, 1891, p. 114.

appelé *Homblebusch*, le *Gruteghem*, le *Berchbusch* et le *Baille busch*, tous noms qui apparaissent dès le XIII[e] et le XIV[e] siècle, etc. [1].

Je citerai encore **Comines-France**, localité pleine d'intérêt par la richesse de ses archives. S'il m'avait été permis de les parcourir, j'y aurais trouvé probablement, mieux qu'autre part, le moyen de suivre au jour le jour les progrès séculaires du français dans cette région [2]. A défaut d'une si intéressante exploration, j'ai dû me borner à relever, dans l'inventaire que M. J. Finot a fait de ces archives, les traces incontestables du règne de la langue flamande jusque dans ces derniers temps. M. Finot signale plusieurs cartulaires et chassereaux de rentes de l'hôpital de Comines qui sont écrits en flamand, encore au XVI[e] et au XVII[e] siècle. Voici, pour les premières époques, un petit relevé que j'ai fait d'après ses indications, et que j'aurais voulu donner plus complet, mais qui ne laissera aucun doute sur la langue nationale des habitants de Comines-France :

1281.	*Pré dit Corenmeersch.*
	Édifice dit de Staetkuis.
1420.	*Le Braemaker.*
	Le Cloppere.
1422.	*La Weststraete.*
	La Waelstraete (rue des Wallons!).
	Rue dite Thuerlepyn.
1445.	*Fief ten Rooden.*
1455.	*Tweeput.*
1458.	*Gheluvelt.*
1550-1659.	*Le Dusthamere.*
1748.	*Ter Walle.*
	Nonnenbusch.
XVIII[e] siècle.	*Korteleystraet.*

« Il y a cinquante ans à peine, écrit M. Louis De Backer,

[1] *Archives de Lille, État général*, n° 73. — *Histoire de Bousbecq*, par JEAN DALLE. Wervicq, 1880.

[2] Voir page 170, note 2.

tout le monde parlait flamand dans la partie du village de Comines qui est aujourd'hui à la France ; les épitaphes de ce temps sont toutes dans cet idiome, qui y est maintenant oublié [1]. »

A partir de ces deux localités sur la Lys, qui ne sont pour ainsi dire que les faubourgs des nombreuses agglomérations échelonnées sur la rive droite de ce cours d'eau, nous ne rencontrons dans la Flandre française que des villages qui sont français de temps immémorial, tels que, par exemple, **Frelinghien**, qui l'était déjà au XIV[e] siècle, comme en fait foi sa toponymie à cette date [2]. **Deulémont**, je crois, était dans le même cas, bien que mes renseignements sur cette dernière localité soient trop peu nombreux pour justifier une conclusion positive. Le français règne sans partage, dès les dates les plus anciennes que nous possédions, à **Roubaix**, à **Tourcoing**, à **Linselles**, à **Wattrelos**, dont le nom si germanique se marie avec une toponymie foncièrement romane dès le commencement du XIII[e] siècle [3], à **Ennetières**, où l'idiome roman est en vigueur dès 1281 [4]. En un mot, la rive droite de la Lys, avec toute la Flandre française au nord de Lille, est française dès l'époque où commencent à apparaître les noms des *lieux-dits*, et les localités flamandes sont une exception rare dans cette région. Quant à **Lille** même, on peut affirmer sa romanité originelle; le nom de *Ryssel*, sous lequel les Flamands la désignent, n'a de sens qu'en français, puisque *Ryssel*, abrégé de *Ter Yssel*, n'est que

[1] De Backer, *Les Flamands de France*, p. 19, d'après Grigny, *État des villes de la Gaule-Belgique.*

[2] *Archives de Lille, État général*, n° 18. — *Rentes de la châtellenie de Lille.*

[3] Leuridan, *Histoire de Roubaix.* — Ch. Roussel-Defontaine, *Histoire de Tourcoing.* — Le P. Pruvost, *Histoire de Wattrelos.* Dans les documents toponymiques recueillis par cet auteur, je ne vois qu'un seul nom germanique : c'est *Winhout.*

[4] Van Lokeren, *Chartes de Saint-Pierre*, t. I, p. 395.

la traduction germanique de *L'Isle*. Aussi, un écrivain du XIII[e] siècle pouvait-il dire, en racontant son arrivée à Lille au retour d'un voyage en Flandre :

> Nos ubi barbaricae post verba incognita linguae
> Sub quâ longa diu fueramus taedia passi
> Demum nativae cognovimus organa vocis [1].

En revendiquant pour la race germanique toutes les populations qui habitent au nord de la ligne Boulogne-Saint-Omer, telle que je l'ai tracée ci-dessus, je n'entends pas dire toutefois que tout ce qui se trouve au sud de cette ligne doit être, sans exception, attribué à la race romane. Si la rareté des matériaux ne me permet pas de parler d'une manière catégorique pour chaque localité, il est certains cas où un seul nom de lieu suffit pour faire la conviction. Ainsi, à **Coyecques** (canton de Fauquembergue), à plusieurs lieues au sud de la ligne en question, je trouve, en 1196, le *lieu-dit Mykelcoutre*, ainsi écrit dans un texte latin, et qui dans le dialecte flamand de l'époque signifie *grande couture* [2]. Et en 1326, dans la même localité, une pièce de terre porte le nom de *Monekevelt*, c'est-à-dire *champ des moines*. En voilà assez pour permettre de croire qu'au XII[e] et au XIV[e] siècle, le flamand était la langue populaire de Coyecques.

Par contre, **Herbelle**, qui est situé au nord de Coyecques, et qui appartient au canton d'Aire, n'offre qu'une toponymie romane à la date de 1286 : j'y relève les lieux-dits : *Grant Camp*, *le Couture*, *le Terre-le-Moine*, *le Couturele*, *le Val-le-Moine*, *le Plat Buisson*, *l'Épine du Sart*, *le Paiien Camp* [3]. Cette constatation est intéressante à faire, puisqu'il en résulterait qu'à une

[1] GUILLELMUS BRITO, *Philippid*, l. IX, 581, édition de la *Société de l'histoire de France*.

[2] « 1197. Jordanes de Faukemberga vendidit ecclesie sancti Bertini viginti quatuor mensuras terre in Mykelcoutra in parrochia de Coeka. » (HAIGNERÉ, *Chartes de Saint-Bertin*, t. I, n° 416.)

[3] HAIGNERÉ, *Chartes de Saint-Bertin*, t. II, n° 1263.

époque donnée, la frontière linguistique, au lieu de courir en ligne droite comme aujourd'hui, comportait des sinuosités comme en pays de montagnes, ou peut-être était flanquée d'îlots linguistiques aujourd'hui submergés par le nivellement. Mais telle conclusion ne vaudrait que pour l'époque dont nous parlons : Herbelle, en effet, paraît avoir été, dans l'origine, une localité germanique aussi, comme l'atteste son nom primitif qui apparaît sous la forme *Hardbere* en 975, qui est encore *Hardera* en 1016, et qui ne devint qu'à la longue *Harbela* (1026), puis *Herbela* (1107) [1]. *Herbelle* aura été romanisée plus tôt que Coyecques, voilà tout. Combien il faut regretter que nous ne soyons pas mieux renseignés sur cette intéressante région ! Les érudits du Pas-de-Calais devraient se charger de la besogne : elle ne peut se faire que sur place.

Je ne terminerai pas ce chapitre sans produire quelques témoignages positifs qui confirment les conclusions auxquelles nous a amenés la toponymie. Voici d'abord la chronique de Lambert d'Ardres, cet intéressant document du XIII[e] siècle dont l'auteur est un prêtre attaché au service des comtes de Guines, connaissant à fond le pays dont il raconte l'histoire. Les faits dont Lambert nous entretient plongent en plein XII[e] siècle, et lui-même appartient à ce siècle par la plus grande partie de sa vie, puisque le dernier événement qu'il raconte est de l'an 1203 [2]. Or, dans Lambert d'Ardres, **le pays de Guines** apparaît comme une région tout à fait flamande ; à plusieurs reprises, il fait une opposition entre ses habitants, qu'il compte parmi les Flamands, et les Français, ou *Francigenae*, comme il

[1] Pour la première de ces formes, je renvoie à HAIGNERÉ, *Chartes de Saint-Bertin*, t. I, n° 64; pour les autres, à COURTOIS, *Dictionnaire*, article *Herbelle*.

[2] Lambert d'Ardres a été publié en 1855 à Paris, pour la Société des antiquaires de la Morinie, par M. DE GODEFROY MENILGLAISE, qui a joint au texte une traduction française, des notes historiques, des cartes et des index. Une nouvelle édition en a été donnée par J. HELLER, dans le tome XXIV des *Monumenta Germaniae*.

les appelle [1] : ceux-ci sont manifestement pour lui des étrangers. C'est par la langue flamande qu'il interprète tous les noms de lieux du pays [2], sauf lorsque, dans un accès de pédantisme, il imagine d'en rattacher quelques-uns à une origine latine, sur la foi d'une simple ressemblance de mots [3].

Lui arrive-t-il de citer un dicton ou une expression populaire, on voit que la langue du pays était le flamand, comme, par exemple, lorsqu'il nous apprend qu'à la fin du XI[e] siècle le comte Manassès abolit l'impôt sur les *Colvekerles :*

In diebus illis fuerunt homines quidam clavati sive clavigeri, quos vulgo COLVEKERLES *nominatos audivimus, in terra Ghisnensium habitantes, qui clavati sive clavigeri a clavâ dicebantur agnominati, eo quod non licebat eis aliquod genus armorum nisi clavas tantum bajulare* [4].

Enfin le soin même qu'il prend de nous informer que les comtes de Guines savent le français, atteste que ce n'est pour eux qu'une idiome appris, et non leur langue maternelle [5]. Nous tirerons la même conclusion de l'éloge qu'il accorde à un simple laïque, Hasard d'Aldehem, qui, dit-il, lut et *comprit* tous les livres français de la bibliothèque du comte : *Omnes ejus libros de latino in romanam linguam interpretatos et legit et intellegit* [6].

[1] Voyez le chapitre LXXXVII, page 189, et le chapitre XCIV, page 207.

[2] « Castrum quod olim *a veterum vico* Alderwicum dictum est (Audruick), chap. LIII. — In nemore quod *a carbonibus lignorum* vel a cultura sive a colore formae Colvida nomen accepit, chap. LXVIII. — Loco jam dicto arenoso *arenae foramen* vulgo autem Santgatam indigenae nomen indiderunt, chap. LXXXIII. — Apud Selnessam in *condensitate nemoris* quod usque hodie dicitur Dickebusch, chap. CVI. »

[3] Comme, par exemple, dans ses interprétations de *Santinghevelt*, chap. XLI, et d'*Ardre*, chap. C.

[4] *Lamberti Chronicon*, chap. XXXVI.

[5] Il nous dit que le comte Baudouin se fit traduire Solinus *in sibi notissimam romanitatis linguam*, chap. LXXXI. Et un peu plus haut : « maximam quoque physicae artis partem a viro eruditissimo magistro Godefrido de latino *in sibi notam linguam romanam* translatam accepit. »

[6] ID., *ibid.*

La chronique d'Andres est plus explicite encore. **Andres** était une abbaye de bénédictins, fondée en 1084 par le comte Baudouin de Guines, dans le canton de ce nom, et sa chronique, œuvre de l'abbé Guillaume, a été composée pendant le premier tiers du XIII^e^ siècle. Or, l'abbé Guillaume, tout comme Lambert d'Ardres, ne cesse d'opposer les Français aux Flamands, et parmi ces derniers il range les gens du comté de Guines. Sainte Rotrude d'Andres, dit-il, est la même sainte qu'on vénère sous le nom de Rictrude à Marchiennes : malgré cette légère différence, il s'agit bien d'une seule et même personne, à laquelle nous donnons le même nom en français et en flamand [1]. Or, comme **Marchiennes** est français de toute antiquité, c'est donc Andres qui était flamand.

Point n'était besoin, d'ailleurs, de ce témoignage, alors qu'il y en a d'autres dans la même chronique qui ne laissent pas place au moindre doute sur l'idiome qui était la langue maternelle des gens du pays. En 1137, le comte Manassès de Guines, étant sur son lit de mort, reçut la visite d'un de ses petits-fils, moine du monastère de Charoux en Poitou. Le jeune homme adressa la parole à son grand-père en français, ayant, dit le chroniqueur, oublié son flamand, et le moribond, qui n'y voyait déjà plus, en s'entendant interpeller dans cette langue, crut à une plaisanterie, et répondit dans la même langue sur un ton badin [2].

Au commencement du XIII^e^ siècle, comme on le voit par la même chronique, le flamand était toujours la langue du pays, et même la seule que comprît le gros de la population.

[1] « Siquidem etsi per vitium scriptorum aut per prolixi temporis spatium in unâ syllabâ discrepamus, *in Gallico tamen et Flandrensi idiomate in ejus vocabulo concordes sumus* : sicut unum eundemque hominem a quibusdam Arnulphum a quibusdam Arnoldum a quibusdam vero Ernuldum nuncupari videmus. » *Chronicon Andrense*, p. 782. (Dans D'ACHERY, *Spicilegium*.)

[2] *Chronicon Andrense*, p. 805. On trouvera plus loin (3^e^ partie, chapitre II) la reproduction textuelle de cet intéressant épisode.

C'est ce que montrent les plaintes qu'en 1207 une députation des moines d'Andres porta à l'abbaye-mère de Charoux. Andres constatait que la différence des langues entre Charoux et sa filiale était pour celle-ci la source des plus grands embarras. « Le dernier prieur que vous nous avez envoyé, disent les députés, ne comprenait pas la langue de nos moines et ne savait pas se faire comprendre d'eux. Conformément à la coutume de notre pays, les plaids se tiennent à notre tribunal de quinzaine en quinzaine, et toute la procédure a lieu en flamand. Faute de connaître l'idiome indigène, nos supérieurs n'ont pas eu de relations avec les grands du pays et ne jouissaient pas de leur faveur, et notre église, par la suite, a souffert de ce chef de sérieux dommages : voilà qui est clair comme le jour [1]. »

Il y a dans ces plaintes, d'ailleurs légitimes, une part d'exagération dont il sera fait justice plus loin : la noblesse du pays

[1] « Et ideo nec nobis nec vobis credimus expedire ut aliquis nobis praeesset qui subditos suos non intelligeret nec ab ipsis intelligi posset. Ex consuetudine quoque patriae nostrae in curia nostra per singulas quindenas humanas leges et judicia mundana constat exerceri, quae omnia nonnisi flandrensi idiomate discuti debent et terminari. Et luce clarius apparet quod dum nostri praelati circa hoc minus idonei exstiterint, dum principum et nobilium terrae propter linguarum dissonantiam minus notitiam et gratiam habuerint, ecclesiam nostram quandoque fuisse ex defectu praelatorum exhaeredatam, et adhuc periclitari. » (*Chronicon Andrense*, p. 837.)

Croirait-on que M. Serrure (*Vaderlandsch Museum*, t. V, 1863), qui soutient contre toute évidence l'immutabilité de la frontière linguistique dans le nord de la France depuis le XIIIe siècle, croit pouvoir interpréter les paroles des moines de Charoux dans le sens d'une opposition entre leur idiome provençal et le français, langue qui était dès lors, selon lui, celle du pays de Guines? L'expression *idiomate flandrensi* ne parvient pas à le convaincre; si, dit-il, le chroniqueur avait voulu désigner le flamand, il aurait dit *idiomate teutonico*. Cela ne résiste pas à l'examen, et pour ce qui concerne l'argument de M. Serrure, il suffit de se rappeler le paragraphe de la même chronique cité ci-dessus page 235, où le *gallicum idioma* est formellement opposé au *flandrense*.

de Guines était bien loin d'être si ignorante du français que veulent bien le dire nos députés. Mais ce qui résulte à toute évidence de leur témoignage, ainsi que des autres ci-dessus rapportés, c'est qu'au XIII[e] siècle le flamand était encore la langue nationale de tout le pays de Guines.

Nous n'avons pas malheureusement de témoignages aussi explicites sur l'idiome parlé dans le reste du Boulonnais ; voici cependant un petit détail qui a son importance. Vers 1129, une charte, conservée dans la chronique d'Andres dont nous venons de parler, mentionne de la sorte le village de **Réty** (canton de Marquise) : *Parrochia Sancti Martini de Teutonicis, dictam de Retseque* [1]. Ce texte montre deux choses : d'abord, que Réty était encore une localité de langue germanique à cette date ; ensuite, que le pays voisin ne l'était déjà plus, et que la frontière linguistique ne doit pas être cherchée à une trop grande distance de ce village. Si l'on veut bien se rappeler le tracé que nous avons esquissé ci-dessus de la frontière en question, d'après les données toponymiques, on verra, dans le fait que nous signalons ici, une nouvelle et bien remarquable vérification de notre méthode.

[1] Cité par M. HAIGNERÉ, dans son *Dictionnaire*, article *Réty ;* ce savant corrige d'ailleurs avec raison Retseque en Retheque.

TOPONYMIE

DES

COMMUNES SITUÉES SUR LA FRONTIÈRE LINGUISTIQUE.

NOMS DE LIEUX-DITS

A CARACTÈRE GERMANIQUE DANS LA TOPONYMIE ACTUELLE

DE L'ARRONDISSEMENT DE BOULOGNE.

Alembon. Le Plouy, Lacquenda.

Attaques (*Les*). Le Vinfil.

Audembert. Le Hoc, Noirberne, la Wambringue, Worcove, la Straisebourne, le pont d'Estebrique.

Audringhem. Les Hoddes, le Noirda, le Serembert.

Audresselles. Le Noirda.

Baincthun. Wyslandre.

Bazinghem. Otove.

Belle et Houllefort. Lequerbitte, les Henoques.

Bellebrune. Cobrique, Etienfort.

Beuvrequin. La Dagbaine, la Cambrique, la Lonquenesse.

Bonningues. Les Hodes, Ramesault.

Bouquehoult. Dippendale.

Bournonville. La Drouille, le Hennisart.

Boursin. Ferme d'Etienbrique.

Brunembert. La Prinque, la Calippe, la Terniquette, les Rodes, le château Barbacre, le Cauféré, la Brique, Londentail.

Caffiers. Les Bronnes, le Rostrique, le Fade.

Carly. Pont d'Estienfort, Calbert.

Colembert. Le Plouy, la Trinquette, le Horivaux.

Condette. Hardelot, Dambrau.
Coulogne. Le pont de Brique.
Courset. Le Bois d'Helfaut, Sacriquien.
Cremarest. Les Trinques.
Dannes. Sentier de Pitendal.
Doudeauville. Crendal, Heurlesent.
Ferques. L'Engoule, la Lisborne, La Guyalle, les Crembreux.
Guines. Le Commacre.
Halinghen. Nieubourg, Landaque.
Herbinghen. Le Crombert.
Hesdin l'Abbé. Landaque, Brucquedal.
Hocquinghen. Le Combert.
Isquæs. Pont de Brique, le Croquesent.
Landrethun le Nord. Ferme de Cambreycques (?), Les Calippes.
Leubringhem. Le Digacre, le Dizacre.
Leulinghem. Le Fond d'Estebecque.
Licques Le Guilbourg, le bois de Courtebourne, le Cramehoult, le Cloveshoult, le Belberg.
Lottinghem. Les Maudrissarts, le Hodique.
Maninghen. Le mont Colembert, le Ocdalle, le Randal, les Trinques.
Marck. Digue Taaf, petite Walde, le Meldick, Waldau, à Brique.
Marquise. Le Guindal, la vallée Noderdal.
Menneville. Le Calembert.
Nabringhen. Le Malbroeuque, la Herberquerie, bois Herbelle.
Nesle. La Gatte.
Neufchâtel. Pittendal.
Nielles-lez-Calais. Les Acques.
Outreau. Les dix-huit Dagbert, La Gatte, Ningle, Alpuch.
Pernes. Huplandre.
Peuplingues. Les Trinques.
Piten. La longue Hode.
Pittefaux. Ferme du Hère.
Le Portel. Tégatte.
Quesques. Côte Quendal.
Questrecques. La Watine, Debergue, le Thiengane.
Réty. Terre Terlingue, Hardinxent, Terlaire, les Hodas.
Rinxent. Les Wintres, le village d'Hidrequent, la Denne.
Saint-Léonard. Pont Pitendal.
Saint-Martin. Le Denaque, les Wattines.
Saint-Martin Choquel. Ruisseau de la Rousquebrune, le bois du Herbant.

Samer. Marbecque, Longuerecque, Leidre.
Sangate. En Follendos.
Sanghen. Le Belbert.
Selle. La Brique, le Breux.
Tardinghem. Le riez de Wattermel, la Beldale.
Tingry. Niembrune.
Verlincthun. Quelbert, Marandal.
Warquinghem. La Merendelle, l'Ordale, le Randalle.
Wierre-Effroy. Londefort, le Hodicq, Autembert.
Wimille. Hove, Waterzelle, Manendelle, Pechevert, l'Etienbrique, Hupembert, Watines, Grisendalle, Lozembrune.
Wissant. Le mont d'Averloot, la Welte, les Tigres.

CUEILLOIR

OU TERRIER DE BEAULIEU.

Che sunt les tenanches ke li tenant de le eglise de Biauliu tienent et les rentes et les droitures ke il en donnent.

Enquis et fait par Engeram par lotroianche de Diu adont abe de Biauliu en lan de grace M CC LXXX et VI.

ELINGHEM.

(Canton de Marquise.)

Logginghem.
Maison Rekkeberie.
A le Rouge terre.
A le Hiet.
A le Marle.
Yverclo.
A le Nonnen Cruce.
A Scorepanche.
Quadbrigge.
A le Holestrat.
Au Martre.
A Brielstic.
Au Ham.
Desous Langstic.
A Laugnore.
A le Pierre.
A Zuartege.
A Mardic.
A Malassis.
A Crawenbruec.
A Papendale.
A Suddrau.
Verre Hornstic.
Le Flos.
A le Helde.
A le terre de Latrie.
A Stapels.
A Lestripe.
A Witstien.

FERQUES (Ferquenes).

(Canton de Marquise.)

Au Castel.
A Mellewog.
A Scorepanche.
Entre Roingers et Zole.
Walrichove.
Stridland.
Nonnen Cruce.
Terre Chape.
Overdal.
Rin de Ferkenes.
A Yewello.
Langstic.
A Gerard dal.

WEST MOIEKE.

(Commune de Moyecques, canton de Marquise.)

Au Marlre.
A Calkpit.
Gondekins lant.
A le Seke.
Bos de Woltham.
A Hongercoutre.
Au Boffershill.
A Woste.
A Morlant.
A le Herst.
A Hangestic.
A Cortebosc.
Wolvesti.
A Hoeken.
A Oudewoghe.
A Stienvelt.
A Boutun.
A Beddagh.
Desous le Sanctinghevelt.
A Rodelant.
A Bievange.
A Rockete.
A Nedercoutre.
A Oppercoutre.
A le drieve.
A Hantstic.
A Scalrewoge.
A Singete.
A Hovemet.
A Boken.
A le Zeke.
A Acre.
Au Knol.
A Bofferche.
A Wolrespoel.
A Ried.
A Alvesmerscene.
A Brocshole.
A le Doetlage.
A Caisnoi.
En Ham de coste le bos.
A Offedale.
En le Stripe.
En Marlepit.
Brockeshole.
Capezaker.
Voetekins sart.

LANDRETHUN-LE-NORD.

(Canton de Marquise.)

Voetekins sard [1].
Holdic.
Sor Lilleberc, sor le mont de Lilleberc.
Au Knol.
Le Stripe à Cromstic.
A Ravensdic.
A Cortvore.
A Skermestic.
Osthove.
Westersard.
Ostersard.
Eclo.
Couderuske.
Coste Mantacre.
Ophove.

CAFFIERS ET OPHOVE.

(Canton de Guines.)

Le terre Roccolf.
A Stridaker.
A Scardic.
A Lacre bosten coutre.
En Lacre a le fonteine.
A Martrehil.
Au Clei.
Le tere Vesoi.
Tere apelee Vier Hornstic.
Sor le Gisenewog.
Sor le Zoet.
A Papenwoge.
Sour le Coutre.
A Bonegowers.
A Bok.
Hiewerslant.
A Wolhus.
Au Pit.
Une pieche benorden Winthus.
A Bonemersene.
A Algiersmerch.
Au Sard à Boidsbocs.
A le faverke.
En Croqch.
A Crogth.

[1] Ce *lieu-dit*, mitoyen entre Landrethun et Moyecques, nous l'avons trouvé dans cette dernière localité déjà, orthographié *sart*. Ni sous cette forme, qui ferait croire à un mot français, ni sous celle de *sard*, il n'est écrit correctement. Le mot est flamand (*aerde*), et il montre que parmi les rares noms français du Cueilloir de Beaulieu, il faut encore distinguer ceux qui ne le sont qu'en apparence.

FIENNES (Fienlles).

(Canton de Guines.)

A Haspecoutre.
Au Sard.
Le tere de l'Ospital.
A le Stienstrat.
A Cloi sor le Riu.
Le Finchaie.
A Gomenacre.
Vers Henebus.
A Malebac.
Tere apelee Bertenvel.
Au Brudstien.
Le Beinghem.
Courtil Platevoet.
Terre appelee Miskensard.
A l'Espine.
A Liecorde.

HERMELINGHEM (Ermelinghem).

(Canton de Guines.)

A le Linde.

BOURSIN (Jonhem? et Bossin).

(Canton de Guines.)

A Drogemersch.
A Hardingessem.
Sor le Mont à le Deket.
A Lindebosc decoste Liecorde.

HERNINGHEM [1].

(Canton de Guines.)

Pieche de terre apelee Hofstede.
A Robarsdal.
A le Stripe.
A Besenstien.
A Liecorde.

[1] Courtois lit ici Herwinghem et traduit par Hervelinghem, près Wissant, localité trop éloignée de tout cet ensemble pour qu'on y puisse penser. Je crois qu'il s'agit ici de Herbinghem.

ESTELLES.

(Commune de Boursin, canton de Guines.)

Terre de le Pierre.
Tenanche Wolgebagten.
Terre de Trenkebise.
Le Marle.
Au Bruec.
Au Ham.
Au Caisnoi vers Westhove.
A le Holestrat.

LE VAL.

(Commune de Réty, canton de Marquise.)

Gretecot.
A le fonteine a Helegeborne.
Terre Bregt de Rumstenges.
Wittevelt.
Au Viesbloc.

ROCHEFORT.

(Commune de Réty, canton de Marquise.)

Terre apelée Warane.
Driehornestic.
A le Marliere.
En novel wagnage de Mafferbosc.
A Herdinploich.
Novele terre de Malshout.
Terre ki fu Cavelard.
A Hasewinkel.

LOCQUINGHEM.

(Commune de Réty, canton de Marquise.)

Terre appelee Tarwelant.

FLOS.

(Commune de Réty, canton de Marquise.)

Sor le voie de Resti au Pit.
Terre Hurscotter.
Terre Moke.
Au Flos.
Au Herewog.
A le Heie.
Terre le Conestaule.
Desous le bos de Westhove.
En lessart du tenement Mosebard.
Devers Hâsewinkel.
Deseur Londeffort.

RINXENT (ERNINGESSEM).

(Canton de Marquise.)

Mekelvelt.
Terre appelee Lessard.
Terre Clappestien.
A Lenebrigge.
Terre le prestre de Ringessem.
A Couthem.

HIDREQUENT (HILDRICHEM).

(Commune de Rinxent.)

Grotstic.
Entre Hildrichem et Blekenaker.

RAVENTUN.

(Commune d'Ambleteuse, canton de Marquise.)

BAUDRETHUN (BOUDERTUN).

(Canton de Marquise.)

OFFRETHUN (Wolfertun).

(Canton de Marquise.)

MARQUISE.

LEULINGHEN (Lellinghem).

(Canton de Marquise.)

A le Hegge.
Le Crogth.
A le Drieve.
Gileberstic.
Terre nomet Mausdale.
A Borspit.
A Rodelant.
A Hoiboidsbosco.
Hobbenaker.
A le Spinete.
A Ravenstiene.
Terre apelee Nidharpe.
Terre nomet Brunevelt.

WIERRE-EFFROY (Wilre).

(Canton de Marquise.)

Sor Sindre.
A Wormoie.
Deseur Ekbout.
A le Holestrat.
Le Flos.
A le Fonteine.
Le Crois à Sutiberc.

BANCRES (Bankenes).

(Commune de Pittefaux, canton de Boulogne-Nord.)

A le crois.
Terre apelee Zekere.
Prei Bustel.
Terre apelee Harackesant.
Piéche apelee Hasebronne.

NOMS DE 1505

EXTRAITS

DU TERRIER DE SAINT-WULMER DE BOULOGNE.

OUTREAU.

Oultryawe.
Torbinghen.
Rue de Lesglise vers Tiégatte.
Le Postel.
Les Creuses de Torbinghen.
Entremenacre.
Couple.
Fallise de le mer.
Terre de le Becque.
Au Briel.
Chemin de Berquen.
A Lesliart.
Aulx prés.
Le Boutun.
Montenval.
Millembercq.
As Marliers.
A Momenesdale.
Convenes.
Foucardengues.
Roverenghes.
Marès de Cappescure.
Au Bucquet.
Questelenghes.
Badnembourg.
Marquenneterre.
Le Halleperette.
A Foulcroy.
Surones.
L'attre Saint Wandrille.
Cense du gardin nommé le presbitaire.
Praiaus des Quiens.
Au Frontel.
Les Praiaus de Martre.
As Berniaux.
Le Craullière.
Le voie du moustier.
Le Motte de Millembercq.
A Winde vers Hastenoy.
A Haheut.
Wide Estouppe.
Terre de le Hache.
Marins de Enguinghen.
Marins du Wast.
La platte pierre du Lo.
Le Cocquerie.
Mongardin, a présent haie Quiennet.
A Contredit.
A Cauveners.
Hautembert.
A Henryville.
Partiche de Holleboulz.

WISSANT.

Capelle Saint-Nicolay.
Commune des bourgeois.
Hondembercq.
Le Vrolant.
Rue du Marché.
Rue des Febvres.
Aux Francs Marés.
Les Croquez.
Haulte Sombres.
Gazevert, Gazelvert.
Le Motte.
Les Haielles.
Les Renardières.

SAINT-ÉTIENNE ET HOCQUINGHEN.

Robertville.
Audisque.
Rue du Poulin.
Longuebroccq.
Rieu Fourquiet.
Fringhen.
Haffrengues.
Fallembenne.
Combauville.
Camp des Yeulles.
A Condette.
Flapoeul.
Longuenbroccq.
Le Parzelle.
Pont de le Briques.
Fief d'Ostove.
Le Wikène.
Le grand Monjoie.
Au vert chemin.
La verde voye qui mène de Boulogne à Montreuil.

WIMILLE.

Odre.
Sente d'Odre à Thelinghetun.
Terre de grant camp.
Larrouville.
Pays de Gay.
Le Riez de Saint-Sammer.
Souverain Mollin.
Memont.
Ovringhen lez Lissebourne.
La Poterie.
Moulin Wybert.
Marlieu Remond.
Godelinbroech.
Escarpenesse.
La Hodde du Leucq.
Honvault.
Au Heth.
Le prey Pourcel.
Le Ratterie.
Billauville.
Vers Roupembercq.
Olinghetun.

Buisson du Broecq.
Chemin de Menendale à Letrethun.
A Audenaere.
A Cluses.
Terre du Plet.
La Croeuse.
Pont de Menendalle.
Pont de Mordalle.
A Floquembourne.
Le Plancque.
Le Regnel.
Longueroie.
Mont de Venteuil.
Mont Cazier.
Pont de Hill.
Buisson de Herlengues.
Chemin des Mangniers.
Biaurepair.
Le Sieuel.
Le Mont Fortin
Le Mont deseure Hiquelo.
Le Fiental.
Le Sinel.
Biaupro.
Qu'on solloit appeler le Quinnemère.
La haie gelee.
Broecq Segin.
Deux journaux nommés anciennent la cousture et à présent longueroie. »
Hyquello, alias les boilles.
Le Clayet.
Mont Hilrelo.

QUELMES.

1407. Barnstran.
Berendal.
Au Ghere.
A Dikelo.
Le kemin de Langherekep.
A Oulfang.
Au Bucquebert.
A Quendal.
A Troisart.
Dessous Westove.
A le Cromme.
Wincle.
A Dikelo.
Wissant.
Oppiesart.
Le Honnedic.
Verendal.
Au Ploich.
Le Flegarte du Val.
1407. Le Miersval.
Colehout.
Le Holstraet.
Le Lo.
Le Pisberch.
Le Steenstraet.
Hingueselles.
Dilleque.
1408. Fief du Viestot.
1409. A Plancheke.
A Scapoutre.
1410. A Outerval.
Ou Dalke.
1411. Vernove.
Nordale.
A Hasendal.
A Stene.
A Hovelt.
Hoistene.

1411. A Alverikesvelt.
A Lurichvelt.
Terre gisant ter trōme.
Terre gisant a le trome.
Le Lakewech.
Terre gisant Bousterhaghe.
A Hoistove.
Ten Stene.
A Equendal.
A Hinghezele.
A Oostove.
A le haie benorde.
A Zoldrekin.
Carrière de Pissembergue.
Pitvelt.

1411. Dikelo.
A le Beque.
Hopperzard.
A Berendal.
A Vronhove.
Damont Misseborgh.
Inghelberghe.
A Hardiland.
Damont Nortkelmes.
Au Stenekin.
Au Braemdic.
Ten Honde gatte.
A Wolfanghe.
A Hazenlegghe boosten le plouich.

(*Archives d'Arras, Cartulaire de Saint-Bertin*, 354.)

BOUSBEQUE.

Eke.
Scaplinck.
Wastembecque.
Heede.
Stupere.
Marlière.
Piernes (1382).
Vienneret
Le Crumés (Kruys Meersch.)
Oblaers, autrefois Zobelaer.
Le Mylsteen.
Le Goedsenbergen.
Le Wayenburels.
L'Osterlingue.

La ferme de Berckhostede.
Le Loo.
Le Corcelovene.
La Cromplancque.
Le Dam.
Le Drooghendam.
Le Baloc.
Le Marcolf.
Le Nieuwmeersch.
Le Blandrisse
Peperstraet.
Clitstraete.
Steenstrate.
Coopwerch.

(J. DALLE, *Histoire de Bousbeque*.)

WATTRELOS.

(Anno Dñi MCCXXXI scripta est carta hec.)

Mansura del bosc.
Mansura del Aubel.
Monars del Mairie.
Terra de Heldebert Sart.
Willelmus li Monnirs.
Baldo li Cokins.
Hugo del Vinnage.
Gerardus li Bais.
Homines li Katainges.
Bernardus del Forest.
Homines li Cornus.
Arnulfus de Gant.
Boidins li Flamens.
Andriupreit.
Walterus li Covereres.
Reinerus des Caisnes.
Sigerus de la Sus.
Gose de la Sus.
Walterus le Sec.
Sigerus Pippins.
Au Gaukir.
Au ploiche.
Al Calvyre.
A Grimoupont.
Au Bosc.
Al Quarovic.
Al Bruile.
Au Forest.
A Winehout.
Al Hermite.
A Spercin.
As Tombes.
Al Hornuire.
Terra de Durmes.
In Hersel.
Apud Steinputs.

(*Liber Census S. Bavonis*, registre nº 30, parchemin, fol. 40.)

LIVRE SECOND.

LA FRONTIÈRE LINGUISTIQUE AVANT LE XIII[e] SIÈCLE.

CHAPITRE PREMIER.

ÉLÉMENTS GERMANIQUES DANS LA TOPONYMIE ROMANE.

Les noms de lieux que nous avons appelés topographiques nous ont montré que le domaine de l'idiome germanique, pendant les derniers siècles, s'étendait au delà de ses limites actuelles; l'étude des noms géographiques va nous permettre de constater que cette extension avait été plus grande encore pendant les premiers temps du moyen âge.

Les localités portant des noms thiois ne sont pas confinées aux cantons où l'usage de l'idiome thiois nous est attesté à une époque quelconque de l'histoire; elles se répandent également, ici en masses compactes, là à l'état sporadique, sur une région dont les *lieux dits* ont toujours été romans, et dont aucun témoignage étranger à la toponymie ne permettrait de faire croire qu'elles aient une origine germanique.

Nous allons passer en revue cette vaste collection de vocables qui, disséminés dans la Belgique wallonne et dans les départements français du Nord et du Pas-de-Calais, fournissent aux recherches de l'historien un ample contingent d'informations authentiques.

Toutefois, avant d'entreprendre une revue qui sera longue et qui portera sur un grand nombre de noms, quelques observations préliminaires paraissent indispensables.

La très grande majorité des vocables toponymiques, tant romans que germaniques, est composée d'un double radical, dont l'un est un substantif et dont l'autre peut être soit un substantif, soit un adjectif. Le cas le plus fréquent, c'est celui de deux substantifs dont le second est déterminé par le premier [1]. Le *déterminé* fait partie de la langue du peuple qui donne le nom; le *déterminatif* peut être et même, en réalité, est très souvent emprunté à une autre langue, et a déjà une certaine valeur de nom propre au moment où se fait la composition. C'est, par conséquent, l'étude du déterminé, autrement dit du suffixe, qui nous permettra de préciser la langue dans laquelle les lieux ont été baptisés; c'est donc aussi par l'étude des suffixes que nous allons commencer notre enquête.

D'autre part, obligés, dans cette longue énumération, de partir de la forme actuelle des vocables toponymiques, l'ancienne nous étant trop souvent inconnue, nous serons exposés, malgré la rigoureuse prudence dont nous nous ferons une loi, à grouper certains noms dans des catégories auxquelles ils n'appartiennent qu'en apparence. En effet, en dehors des lois phonétiques qui président à l'**évolution régulière et organique** du mot, certaines autres causes ont pu déterminer **des transformations irrégulières et inorganiques.** Il est arrivé bien des fois que la forme matérielle d'un nom a été altérée de manière à être assimilée à certains autres noms particulièrement répandus dans la région où il figure. C'est ainsi, par exemple, que dans le pays flamand, où les noms ter-

[1] C'est seulement dans la dernière période que l'on voit apparaître des noms romans composés où c'est le premier élément qui détermine le second. Ainsi Château-Regnaud, qui, s'il remontait au delà du XIe siècle, s'appellerait Regnautchâtel.

minés en *-hem* sont d'une abondance extraordinaire, plus d'un nom primitivement terminé en *-en* s'est vu affecté indûment de la désinence *-hem*, et vice versâ.

Cette assimilation est fréquente surtout lorsqu'un peuple doit employer des vocables créés dans une autre langue. Ainsi les Francs, conquérants de la Gaule, ont souvent transformé en *-ingen* la désinence *-inius* des noms de lieux romans, de même qu'inversement les Gallo-Romains ont plus d'une fois altéré en *-igny*, *-ignies*, la désinence *-ingen* des colonies germaniques établies sur leur sol. Ainsi encore le terrier fait en 1566 par les Anglais du pays de Calais mentionne une localité qu'il appelle *the isle of Colham or Collam*; c'est tout simplement le village de **Coulogne**, dont le nom vient de *Colonia* et n'a rien de commun avec le suffixe *-hem* [1]. Souvent, l'assimilation ne se borne pas à porter sur le son ; elle atteint le corps du mot tout entier, et l'identifie avec tel autre, très différent par le sens, mais qui a avec lui une analogie plus ou moins grande, comme quand *Funderlo* devient **Pont-de-Loup**, *Verzenal*, **Virginal**, ou *Saivinsart*, **Saint-Vincent** : c'est le procédé connu sous le nom d'*étymologie populaire* [2].

Ce double procédé d'assimilation a fonctionné aussi sur notre sol, et il n'est pas toujours facile d'en retrouver toutes les traces. Dans les recherches qui vont suivre, j'aurai soin d'indiquer chaque fois les causes générales qui ont pu enrichir indûment les catégories de noms que je serai amené à étudier ; nul, je pense, ne me reprochera de ne pouvoir, dans un travail comme celui-ci, discuter les titres de chacun d'eux à en faire partie.

[1] *Dictionnaire historique du Pas-de-Calais, arrondissement de Boulogne*, t. I, p. 216.

[2] Sur l'étymologie populaire, lisez TAYLOR, *Words and places*, pp. 259-260 et 265-272; G. KURTH, *Les origines de la ville de Liége*, p. 4-7, où sont cités des exemples belges. Voir aussi tout le livre de ANDRESEN, *Ueber deutsche Volksetymologie*, 3e édition. Heilbronn, 1878.

Je commence par celui de nos suffixes qui se rencontre le plus fréquemment dans la composition des noms de lieux, tant belges que français, d'origine germanique. C'est celui de **-heim**, qui a le sens de *séjour, demeure, foyer*. Le suffixe *-heim* est le plus fréquent de tous dans la toponymie thioise et allemande; il est même tellement répandu qu'il pourrait servir à tracer sur la carte les confins de la race germanique. Foerstemann a recueilli 1,275 noms affectés de ce suffixe dans la seule Allemagne; il fait d'ailleurs remarquer qu'il y est inégalement répandu : le Holstein et Lippe l'ignorent presque totalement; la Flandre et la vallée du Rhin en sont toutes jonchées; enfin en Angleterre, il entre pour un dixième dans le total des noms de lieux [1].

Les noms affectés de ce suffixe, plus ou moins modifié selon les prononciations locales (*heim, hem, em, ghem, gem, ghen, ghien, ain*, etc.), sont particulièrement fréquents dans les Pays-Bas. Ils remplissent la carte de la Belgique depuis les provinces de Limbourg et d'Anvers, où ils prennent fréquemment les formes *-um* et *-om*, pullulent littéralement dans le Brabant et dans la Flandre orientale, envoient à droite, dans la Flandre occidentale, et à gauche, dans le Hainaut et dans la Flandre française, des essaims assez nourris, pendant que le gros de la troupe se répand avec une abondance extraordinaire le long de la Lys et de l'Aa, jusque dans les environs de Boulogne, pour aller s'arrêter presque subitement au nord de la Canche, avant d'avoir atteint la vallée par laquelle cette rivière se fraye un chemin jusqu'à la mer.

Ce n'est pas seulement son extraordinaire diffusion, c'est encore la longue durée de son emploi qui fait du suffixe *-heim* une des caractéristiques de la toponymie thioise des Pays-Bas. Il y apparaît dès le V^e^ siècle dans les noms légendaires des trois localités où a été élaborée la loi salique : *Saleheim, Bodoheim, Widoheim;* six siècles après, nous le retrouvons vivant et fécond dans le Boulonnais, à l'extrémité méridionale de la

[1] FOERSTEMANN, *Altdeutsches Namenbuch*, II, p. 702.

terre franque, où un seigneur du nom de *Helbodo* laisse son nom au village de *Helbodeshem* [1].

On va lire le relevé statistique de la diffusion de ce radical dans les diverses provinces, quelques formes qu'il ait revêtues.

On n'y trouvera pas un certain nombre de noms qui paraissent s'être terminés primitivement en *-en* [2], comme **Sichem**, autrefois *Sichen* [3]; **Saventhem**, autrefois *Saventhen* [4]; **Merchtem**, qui doit avoir été *Merchten* [5].

Je n'y ai pas davantage admis les noms wallons terminés en *-han* (**Han**, **Bohan**, **Dohan**, **Frahan**, **Grandhan**, **Marbehan**, **Mortehan**, **Petithan**, **Poupehan**), dans lesquels le suffixe est positivement distinct de *-heim*. Dans un document de 636, on mentionne une *villa Chambo secta* (*sita*) *super Orto fluviolo* [6]; il s'agit de Grandhan ou de Petithan sur l'Ourthe. On peut sans témérité conjecturer que le même vocable est contenu dans tous les *-han*.

J'ai exclu encore quelques noms en *-emme* ou *-em* dont la désinence n'a avec *-heim* qu'une ressemblance fortuite et récente; tels sont :

Waremme (965, *Woromia*; 1075, *Woroime*; 1078, *Wo-*

[1] Lambert d'Ardres, *Chronique de Guines*, c. 99, éd. Godefroy-Menilglaise, p. 225.

[2] La confusion des *-em* et des *-en* est un fait universel en pays germanique. Voir Foerstemann, t. II, p. 702; Arnold, p. 382; Esser, *Kreisblatt*, 3 mars 1883 et 6 février 1886; Brandstaetter, *Geschichtsfreund*, t. XLIV, p. 226.

[3] Chotin, auquel je n'ai qu'une médiocre confiance, donne les formes suivantes : 1302, Zighen, Sichne, Sichenes, Sichena. (*Étude étymologique du Brabant*, p. 197.)

[4] Wauters, *Environs de Bruxelles*, t. III, p. 153, donne pour 1122 Saventen et pour 1219 Saventinis.

[5] Martinas au XI[e] siècle, dans *Gesta epp. Camerac.* (Pertz, t. VII, p. 408); 1117, Martines; 1120, Merchtinis, et pendant tout le XIII[e] siècle. *Merchtem* se présente pour la première fois en 1314. (Wauters, *Environs de Bruxelles*, t. I, p. 57.)

[6] Beyer, *Urkundenbuch*, t. I, p. 7.

rommes; en flamand, *Borchworm* [1]); **Corswarem** (1030, *Corworommo;* en flamand, *Kruisworm* [2]).

Anseremme (814-816, *Anseromia* [3]).

Voltem (1195, *Voteme*).

Cortessem (1206, *Curtheraco;* 1207, *Curtray;* 1213, *Curtereseim, Cortessem;* XIV[e] siècle, *Courtrece, Courtreche* [4]).

D'autre part, j'ai peut-être omis par ignorance quelques noms authentiquement terminés en *-heim* dans l'origine, et dont la désinence se sera atténuée par la suite en *-en* [5].

Montzen serait dans ce cas, s'il fallait l'identifier avec le *Muncheheim* cité dans un diplôme de Waleran de Limbourg en 1225, qui en accorde le droit de patronage à l'église Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle [6].

C'est, encore une fois, l'affaire des chercheurs locaux d'établir soigneusement toutes les formes de chaque nom de lieu pour permettre un jour, à celui qui refera mon travail, de donner un aperçu complet et définitif de la répartition des désinences.

[1] Cfr. le relevé complet des diverses formes du nom dans DE RYCKEL, *Société d'Art et d'Histoire de Liége,* t. V, p. 5.

[2] BEYER, *Urkundenbuch,* t. I, p. 358; cfr. les formes relevées par GRANDGAGNAGE, *Mémoire,* p. 31. BEYER, par une de ces énormes bévues géographiques dont il est coutumier, confond cet endroit avec Cobern-sur-la-Moselle (Prusse rhénane).

[3] GRANDGAGNAGE, *Mémoire,* p. 53.

[4] GRANDGAGNAGE, *Mémoire,* pp. 85 et 153.

[5] « In verschiedenen Gegenden tritt auch eine Abschwächung (von *-heim*) zu blossem *-en* ein, die übrigens bereits ziemlich alt ist; in Schwaben ist *-ingheim* jetz öfters zu *-ingen* geworden. » FOERSTEMANN, t. II, p. 712.

[6] LACOMBLET, t. II, n° 123, p. 66. Toutefois le même, tome I, n° 220, p. 143, l'identifie aussi avec le **Munzhic** d'un diplôme de 1075 pour Sainte-Marie-aux-Degrés de Cologne. Je ne sais ce qu'il en faut penser. Ce qui est certain, c'est qu'au témoignage de Lacomblet lui-même, Sainte-Marie de Cologne n'est pas restée en possession de Munzhic, tandis que Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle a eu en effet le patronage de Montzen.

I.

NOMS EN *-heim* DANS LES PAYS DE LANGUE GERMANIQUE.

a. BELGIQUE.

Localités.	*Provinces.*	*Arrondissements.*
Adeghem.	Fl. orient.	Gand.
Affighem (Hekelghem).	Brab.	Bruxelles.
Alveringhem.	Fl. occid.	Furnes.
Anseghem.	Ibid.	Courtrai.
Asperghem (Swevezeele).	Ibid.	Bruges.
Audegem.	Fl. orient.	Termonde.
Auderghem.	Brab.	Bruxelles.
Auwegem.	Fl. orient.	Gand.
Auweghem (Malines).	Anv.	Malines.
Avelghem.	Fl. occid.	Courtrai.
Aygem.	Fl. orient.	Audenarde.
Aygem (Gand).	Ibid.	Gand.
Baeleghem.	Ibid.	Ibid.
Baerdeghem.	Ibid.	Termonde.
Baeveghem.	Ibid.	Ibid.
Bakergem (Denderleeuw).	Ibid.	Audenarde.
Bakergem (Iddergem).	Ibid.	Ibid.
Basseghem (Caster).	Fl. occid.	Courtrai.
Bayghem.	Fl. orient.	Gand.
Beernem. 847. Berneham. (DUVIVIER, p. 298.)	Fl. occid.	Bruges.
Beerteghem (Auwegem).	Fl. orient.	Gand.
Beirlegem.	Ibid.	Audenarde.
Bekeghem.	Fl. occid.	Bruges.

N. B. — A cause de l'extraordinaire abondance des noms de lieux en *-heim* dans les pays de langue germanique, j'ai cru utile, pour plus de précision, d'ajouter à l'indication de la province celle de l'arrondissement, sans d'ailleurs m'astreindre à faire la même chose pour les autres catégories de noms que renferment ce chapitre et les deux suivants.

Localités.	*Provinces.*	*Arrondissements.*
Belleghem.	Fl. occid.	Courtrai.
Bellem.	Fl. orient.	Gand.
Berchem-lez-Audenarde.	Ibid.	Audenarde.
Berchem-Sainte-Agathe.	Brab.	Bruxelles.
Berchem-Saint-Laurent.	Ibid.	Ibid.
Berchem-lez-Anvers.	Anv.	Anvers.
Berchem (Castre).	Brab.	Bruxelles.
Bergem (Beirendrecht).	Anv.	Anvers.
Berghem (Ruddervoorde).	Fl. occid.	Bruges.
Berghum (Hersselt).	Anv.	Turnhout.
Bermissem (Saint-Trond).	Limb.	Hasselt.
Bernum (Heyst-op-den-Berg).	Anv.	Malines.
Bertegem (Huysse).	Fl. orient.	Gand.
Berthem.	Brab.	Louvain.
Betecom.	Ibid.	Ibid.
* **Betteghem** (Zellick). 1130. Curtim sancti Bavonis de Bettenchem. (WAUTERS, *Environs de Bruxelles*, t. I, p 374.)	Ibid.	Bruxelles.
Bevegem.	Fl. orient.	Audenarde.
Beyghem.	Brab.	Bruxelles.
* **Beyseghem** (Neder-Over-Heembeek). 1286. Bisenghem. — 1620. Besegem. (WAUTERS, *Environs de Bruxelles*, t. II, p. 388.)	Ibid.	Ibid.
Binckom.	Ibid.	Louvain.
Bisseghem.	Fl. occid.	Courtrai.
Bleereghem (Hekelghem).	Brab.	Bruxelles.
Blekkom (Haelen).	Limb.	Hasselt.
Bodeghem.	Brab.	Bruxelles.
Boeregem (Auwegem).	Fl. orient.	Gand.
Boeregem (Huysse).	Ibid.	Ibid.
Boereghem (Seeverghem).	Ibid.	Ibid.
Bontegem (Wieze).	Ibid.	Termonde.
Boorsheim.	Limb.	Tongres.
Bormhem.	Anv.	Malines.
* **Bosschem** (Wambeke). 1519. 't hof te Boschem. (WAUTERS, *Environs de Bruxelles*, t. I, p. 449.)	Brab.	Bruxelles.
Brackem (Lubbeek).	Ibid.	Louvain.
Broechem.	Anv.	Anvers.

Localités.	*Provinces.*	*Arrondissements.*
Broekem (Mariakerke).	Fl. orient.	Gand.
Broukhem (Bilsen).	Limb.	Tongres.
Broneken.	Ibid.	Ibid.
Bruecm (Leeuw-Saint-Pierre).	Brab.	Bruxelles.
Bruyuissem (Tirlemont). 1340. Brunessem. — 1454. Bruyneseem. — 1470. Bruneshem. (WAUTERS, *Canton de Tirlemont, ville*, p. 7.)	Ibid.	Louvain.
Brusseghem.	Ibid.	Bruxelles.
Brusthem.	Limb.	Hasselt.
Bulsem (Bergh).	Brab.	Bruxelles.
Cachtem.	Fl. occid.	Courtrai.
Caeneghem.	Ibid.	Ibid.
Catthem (Borgt-Lombeke).	Brab.	Bruxelles.
Cobbeghem.	Ibid.	Ibid.
Cothem (Boorsheim).	Limb.	Tongres.
Cotthem (Oombergen).	Fl. orient.	Audenarde.
Coyghem.	Fl. occid.	Courtrai.
Crainhem.	Brab.	Bruxelles.
Crokeghem (Assche).	Ibid.	Ibid.
Cruyshauthem.	Fl. orient.	Gand.
Cureghem (Anderlecht).	Brab.	Bruxelles.
Cutseghem (Bergh).	Ibid.	Ibid.
Dacknam.	Fl. orient.	Termonde.
* **Daelhem** (Vissenaeken). 1232. Daleem. (WAUTERS.)	Brab.	Louvain.
Denderhauthem.	Fl. orient.	Audenarde.
Denterghem.	Fl. occid.	Courtrai.
Desselghem.	Ibid.	Ibid.
Dieghem.	Brab.	Bruxelles.
Dielighem (Jette).	Ibid.	Ibid.
* **Diemem** (Vissenaeken). 1332. Diedenheem. (WAUTERS.)	Ibid.	Louvain.
Dooregem (Bornhem).	Anv.	Malines.
Edegem (Erps-Querbs).	Brab.	Louvain.
Edeghem.	Anv.	Anvers.
Egem (Bambrugge).	Fl. orient.	Audenarde.
Eghem.	Fl. occid.	Bruges.
Eerdeghem (Baerdeghem).	Fl. orient.	Termonde.
Eerneghem.	Fl. occid.	Bruges.
Elegem (Dilbeek).	Brab.	Bruxelles.

Localités.	*Provinces.*	*Arrondissements.*
Elixem.	Liége.	Huy.
Elleum.	Limb.	Tongres.
Elseghem.	Fl. orient.	Audenarde.
Elsum (Gheel).	Anv.	Turnhout.
Emblehem.	Ibid.	Anvers.
1560. Emmelen. « Le nom d'Emmelen est incontestablement une corruption d'Emblehem. » (KREGLINGER, p. 233.)		
Emelghem	Fl. occid.	Courtrai.
Eppeghem.	Brab.	Bruxelles.
Erembodegem.	Fl. orient.	Audenarde.
Erondegem.	Ibid.	Termonde.
Erpelem (Grand-Brogel).	Limb.	Hasselt.
Erwetegem.	Fl. orient.	Audenarde.
Esseghem (Jette).	Brab.	Bruxelles.
Etteighem.	Fl. occid.	Bruges.
Evergem.	Fl. orient.	Gand.
Eversem (Meysse).	Brab.	Bruxelles.
Eykem (Saint-Antelinckx).	Fl. orient.	Audenarde.
Frassem (Bonnert) [1].	Luxemb.	Arlon.
1262. Allodium de Frassenem (GOFFINET, *Cartulaire de l'abbaye de Clairefontaine*, p. 42). — 1264. Vrasene (*Cartulaire de l'abbaye de Marienthal*, t. I, p. 72). — 1317. Villa dicta de Vrayssene (GOFFINET, *Cartulaire de l'abbaye de Clairefontaine*, p. 334). — 1328. Vrasen (ID., *ibid.*, t. II, p. 34). — 1337. Wroissenem (ID., *ibid.*, t. II, p. 55). — Avant 1574. Frassem (*Cartulaire Mussey*, n° 227, Bibliothèque royale). Cfr. Vracene dans la Flandre orientale, arrondissement de Termonde.		
Geerdeghem (Malines).	Anv.	Malines.
Geeteghem (Haeltert).	Fl. orient.	Audenarde.
Geeteghem (Meire).	Ibid.	Termonde.
Gingelom.	Limb.	Hasselt.
Godveerdegem.	Fl. orient.	Audenarde.

[1] Voilà donc encore un de ces noms dont la désinence flotte entre *-en* et *-em* sans qu'on puisse la rattacher avec certitude à aucun des deux. La rareté des noms en *-hem* dans le Luxembourg allemand me disposerait plutôt à prendre la forme *Frassem* pour la primitive.

Localités.	*Provinces.*	*Arrondissements.*
ghem (Vissenaeken). Ghorgheem. – 1580. Goirhem. TERS.)	Brab.	Louvain.
em. Grusmithis in Hasbanio juxta nasterium sancti Trudonis (LA-IBLET, I, n° 204, p. 129). Cette ntification, adoptée par PIOT, *gi*, p. 129, est des plus plau-les et je n'hésite pas à m'y rallier. ssum-lez-Saint-Trond est donc ayer de la liste des noms en *ĭm* et ne doit sa forme actuelle au procédé populaire de l'assi-ation.	Limb.	Hasselt.
um-lez-Loos.	Ibid.	Tongres.
em-lez-Deynze.	Fl. orient.	Gand.
veerdeghem (Schepdael).	Brab.	Bruxelles.
hem (Hendrieken).	Limb.	Tongres.
hem (Looz).	Ibid.	Ibid.
egem (Aygem).	Fl. orient.	Audenarde.
m (Oycke).	Ibid.	Ibid.
ghem.	Fl. occid.	Courtrai.
ghem.	Fl. orient.	Termonde.
brechteghem.	Fl. occid.	Courtrai.
em-Sainte-Marguerite.	Brab.	Louvain.
em-Saint-Liévin.	Fl. orient.	Audenarde.
hem - Sainte - Catherine lougaerde.	Brab.	Louvain.
lghem.	Ibid.	Bruxelles.
ergem (Schellebelle).	Fl. orient.	Termonde.
rgem.	Ibid.	Audenarde.
lgem (Scheldewindeke).	Ibid.	Gand.
lveerdegem.	Ibid.	Audenarde.
xem.	Anv.	Anvers.
em (Meeuwen).	Limb.	Tongres.
keghem (Oostcamp).	Fl. occid.	Bruges.
ersem.	Fl. orient.	Termonde.
gem (Baeleghem).	Ibid.	Gand.
elem (Vroenhoven).	Limb.	Tongres.
elghem (Boucle-St-Blaise).	Fl. orient.	Audenarde.
gem.	Ibid.	Ibid.
em (Willebringen).	Brab.	Louvain.
sem (Bodeghem-St-Martin).	Ibid.	Bruxelles.

Localités.	*Provinces.*	*Arrondissements.*
Montem (Baelen).	Liége.	Verviers.
Moorsegem (Erpe).	Fl. orient.	Termonde.
Moutain-l'Évêque (Wals Houthem).	Liége.	Huy.
Montem (Vilvorde).	Brab.	Bruxelles.
Monthem-les-Woeres.	Fl. occid.	Furnes.
Monthem-les-Comines.	Ibid.	Ypres.
Monthem (Montzen).	Liége.	Verviers.
Montum (Casterlé).	Anv.	Turnhout.
Montzem (Haelen).	Limb.	Hasselt.
Moxem (Cumptich).	Brab.	Louvain.
Moxem (Hougaerde).	Ibid.	Ibid.
Mundelghem.	Fl. orient.	Audenarde.
Mutteghem (Rooborst).	Ibid.	Ibid.
Mutteghem (Bevere).	Ibid.	Ibid.
Mutteghem (Avelghem).	Fl. occid.	Courtrai.
Mutteghem (Ingoyghem).	Ibid.	Ibid.
Muysseghem (Denderleeuw).	Fl. orient.	Audenarde.
Nehteghem	Fl. occid.	Bruges.
Nderghem.	Fl. orient.	Audenarde.
Ndegem.	Ibid.	Ibid.
Ompegem (Liedekerke).	Brab.	Bruxelles.
Ngoyghem.	Fl. occid.	Courtrai.
Neghem.	Ibid.	Ibid.
Negem (Berlaer).	Anv.	Malines.
Negem.	Ibid.	Ibid.
Nxem (Dilbeek). Juxem, t' hof te Juxhem (WAUTERS, *Environs de Bruxelles*, t. I, p. 480).	Brab.	Bruxelles.
Nelegem (Schepdael).	Ibid.	Ibid.
Nerkhem (Maerke-Kerkhem).	Fl. orient.	Audenarde.
Nerkom-les-Saint-Trond.	Limb.	Hasselt.
Nerkom-les-Tirlemont.	Brab.	Louvain.
Neyem.	Fl. occid.	Furnes.
Nieseghem (Meensel-Kieseghem).	Brab.	Louvain.
Nominxheim.	Limb.	Tongres.
Noolegem (Mariakerke).	Fl. orient.	Gand.
Nuntseghem (Velsicque-Ruddershove).	Ibid.	Audenarde.
Nxthem-Sainte-Marie.	Ibid.	Ibid.
Nxthem-Saint-Martin.	Ibid.	Gand.

Localités.	*Provinces.*	*Arrondissements*
Landegem.	Fl. orient.	Gand.
Landerghem (Anseghem).	Fl. occid.	Courtrai.
Larum (Gheel).	Anv.	Turnhout.
Ledeghem.	Fl. occid.	Courtrai.
Leeuwerghem.	Fl. orient.	Audenarde.
Letterhautem.	Ibid.	Ibid.
Leupeghem.	Ibid.	Ibid.
Lindeghem (Erps-Querbs). 1268. Lendellenghem. (WAUTERS, *Environs de Bruxelles*, t III, p. 491.)	Brab.	Louvain.
Lophem.	Fl. occid.	Bruges.
Lothem (Bilsen).	Limb.	Tongres.
Lovendeghem.	Fl. orient.	Gand.
Loveghem (Brusseghem). (WAUTERS, *Environs de Bruxelles*, t. II, p. 56.)	Brab.	Bruxelles.
Lughem ou **Luyghem** (Merckem).	Fl. occid.	Furnes.
Luypegem (Bornhem).	Anv.	Malines.
Luythaeghem (Mortsel).	Ibid.	Anvers.
Machelgem (Rooborst).	Fl. orient.	Audenarde.
Makegem (Boucle-Saint-Denis).	Ibid.	Ibid.
Makeghem (Schelderode).	Ibid.	Gand.
Maldegem.	Ibid.	Ibid.
Maneghem (Meulebeke).	Fl. occid.	Courtrai.
Marekeghem.	Ibid.	Ibid.
Meerhem (Bilsen).	Limb.	Tongres.
Meerhem (Maeter).	Fl. orient.	Audenarde.
Melrem (Maeter).	Ibid.	Ibid.
Merekem [1].	Fl. occid.	Furnes.
Merxem.	Anv.	Anvers.
Meuseghem (Wolverthem).	Brab.	Bruxelles.
Meygem.	Fl. orient.	Gand.
Meylegem.	Ibid.	Audenarde.
* **Middelheim.** Middelheim juxta Loos, 1364. (*Fiefs de Loos*, p. 8.)	Limb.	Tongres.
Milleghem (Moll).	Anv.	Turnhout.
Milleghem (Ranst).	Ibid.	Anvers.

[1] *Merum*, signalé dans le *Dictionnaire de la province de Limbourg*, de VANDERMAELEN, comme une dépendance de *Herten-lez-Looz* (Limbourg), n'existe pas.

Localités.	*Provinces.*	*Arrondissements.*
Miscom (Kersbeek).	Brab.	Louvain.
Molderghem (Boucle-St-Denis).	Fl. orient.	Audenarde.
Molem (Lummen).	Limb.	Hasselt.
Molhem.	Brab.	Bruxelles.
Molhem (Brusseghem).	Ibid.	Ibid.
Molhem (Peer).	Limb.	Hasselt.
Mooreghem.	Fl. orient.	Audenarde.
Moorelghem (Vlierzele).	Ibid.	Termonde.
Moorsom (Betecom).	Brab.	Louvain.
Mullem.	Fl. orient.	Gand.
Muykem (Assenede).	Ibid.	Ibid.
Muylem (Appelterre-Eychem).	Ibid.	Audenarde.
Nederheim.	Limb.	Tongres.
* **Nederheim.** Nederheim juxta Loos, 1364. (*Fiefs de Looz*, p. 8.)	Ibid.	Ibid.
Nederheim (Oplinter), 1295.	Brab.	Louvain.
* **Nederhem** (Leeuw-St-Pierre). 1379. Nederhem juxta Lake. (WAUTERS, *Environs de Bruxelles*, t. I, p. 93, n° 1.)	Ibid.	Bruxelles.
Nerhem (Looz).	Limb.	Tongres.
Nerm (Hougaerde).	Brab.	Louvain.
Nerom (Wolverthem).	Ibid.	Bruxelles.
Neyghem.	Fl. orient.	Audenarde.
Noorthem (Maldegem).	Fl. orient.	Gand.
Nosseghem.	Brab.	Bruxelles.
Oedelem.	Fl. occid.	Bruges.
Oeleghem.	Anv.	Anvers.
Okegem.	Fl. orient.	Audenarde.
Olm (Letterhautem).	Ibid.	Ibid.
Oordegem.	Ibid.	Termonde.
Oostergem (Meerendré).	Ibid.	Gand.
Oostergem (Aeltre).	Ibid.	Ibid.
Ostham.	Limb.	Hasselt.
Oteghem.	Fl. occid.	Courtrai.
Op-Aygem (Aygem).	Fl. orient.	Audenarde.
Ophem (Brusseghem).	Brab.	Bruxelles.
Ophem (Vieux-Héverlé).	Ibid.	Louvain.
Ophem (Wesembeek).	Ibid.	Bruxelles.
Oppenem (Op-Linter).	Brab.	Louvain.

Localités.	*Provinces.*	*Arrondissements.*
Oppum (Herck-la-Ville).	Limb.	Hasselt.
Osseghem (Molenbeek-St-Jean).	Brab.	Bruxelles.
Otterghem.	Fl. orient.	Termonde.
Ousselghem.	Fl. occid.	Courtrai.
Overhem (Meldert).	Brab.	Louvain.
Oyghem.	Fl. occid.	Courtrai.
Paepeghem (Vlierzeele).	Fl. orient.	Termonde.
Papegem (Vlierzeele).	Ibid.	Ibid.
Paepsem (Anderlecht). 1274. Paepsem secus Sennam. (WAUTERS, *Environs de Bruxelles*, t. I, p. 70.)	Brab.	Bruxelles.
Paulaethem.	Fl. orient.	Audenarde.
Petegem (Melle).	Ibid.	Gand.
Peteghem-lez-Audenarde.	Ibid.	Audenarde.
Peteghem-lez-Deynze.	Ibid.	Gand.
Petersheim (Lanaeken).	Limb.	Tongres.
Peysseghem (Merchtem). (WAUTERS, *Environs de Bruxelles*, t. II, p. 106.)	Brab.	Bruxelles.
Pilkem (Boesinghe).	Fl. occid.	Ypres.
Pitthem.	Ibid.	Bruges.
Potteberseem (Couckelaere).	Ibid.	Ibid.
Pyneghem (Liedekerke).	Brab.	Bruxelles.
Ranssem (Erps-Querbs). 1374. Ranssheim. (WAUTERS, *Environs de Bruxelles*, t. III, p. 192.)	Ibid.	Louvain.
Reckem.	Fl. occid.	Courtrai.
Reckheim.	Limb.	Tongres.
Reckhem (Volkegem).	Fl. orient.	Audenarde.
Rekegem (Munckswalm).	Ibid.	Ibid.
Rekegem (Rooborst).	Ibid.	Ibid.
Relegem (Sempst).	Brab.	Bruxelles.
Releghem.	Ibid.	Ibid.
Resseghem.	Fl. orient.	Audenarde.
Rikeghem (Munckswalm).	Ibid.	Ibid.
Rodenem (Hal).	Brab.	Bruxelles.
Rokeghem (Hoorebeke-Ste-Marie).	Fl. orient.	Audenarde.
Rolleghem.	Fl. occid.	Courtrai.
Rolleghem-Capelle. 847. Ricoluvingaheim. (DUVIVIER, p. 298.)	Ibid.	Ibid.

Localités.	*Provinces.*	*Arrondissements.*
Rommersom (Hougaerde).	Brab.	Louvain.
Rossem (Wolverthem).	Ibid.	Bruxelles.
Rossem (Norderwyck).	Anv.	Turnhout.
Rothem.	Limb.	Tongres.
Rothem (Haelen).	Ibid.	Hasselt.
Roxem.	Fl. occid.	Bruges.
Roygem (Cherscamp).	Fl. orient.	Termonde.
Roygem (Gavere).	Ibid.	Gand.
Roygem (Maeter).	Ibid.	Audenarde.
Roygem (Mullem).	Ibid.	Gand.
Roygem (Gand).	Ibid.	Ibid.
Russoghem (Vlierzele).	Ibid.	Termonde.
Ruygemdriesch (Baeleghem).	Ibid.	Gand.
Ruyteghem (Nukerke).	Ibid.	Audenarde.
* **Rybordegem** (Ganshoren). Cité en 1792 (WAUTERS, *Environs de Bruxelles*, t II, p. 21.)	Brab.	Bruxelles.
Rymenam.	Anv.	Malines.
Saint-Denis-Westrem.	Fl. orient.	Gand.
Salegem-polder (Vracene).	Ibid.	Termonde.
Schalkom (Meerbeke).	Ibid.	Audenarde.
Schophem (Fouron-le-Comte).	Liége.	Liége.
Seeverghem.	Fl. orient.	Gand.
Segelsem.	Ibid.	Audenarde.
Slettem (Neder-Hasselt).	Ibid.	Ibid.
Snelleghem.	Fl. occid.	Bruges.
Snelleghem (Jabbeke).	Ibid.	Ibid.
Somergem.	Fl. orient.	Gand.
Sottegem.	Ibid.	Audenarde.
Stauteghem (Quaremont).	Ibid.	Ibid.
Stockem (Heinsch).	Luxemb	Arlon.
Stockem (Overyssche).	Brab.	Bruxelles.
Stockhem.	Limb.	Tongres.
Strythem.	Brab.	Bruxelles.
Swaenhem (Sleydinge).	Fl orient.	Gand.
Sweveghem.	Fl. occid.	Courtrai.
Synghem.	Fl. orient.	Gand.
Taleghem (Jette).	Brab	Bruxelles.
Tieghem.	Fl. occid.	Courtrai.
Tilleghem (Saint-Michel).	Ibid.	Bruges.
Turkeghem (Lubbeek).	Brab.	Louvain.

Localités.	*Provinces.*	*Arrondissements.*
Turkeghem (Vracene).	Fl. orient.	Termonde.
Ukegem (Merchtem).	Brab.	Bruxelles.
Vantegem (Wetteren)	Fl. orient.	Termonde.
Velthem.	Brab.	Louvain.
Vinchem.	Fl. occid.	Furnes.
Vleckem.	Fl. orient.	Termonde.
Vlisseghem.	Fl. occid.	Bruges.
Vloerzegem (Smeerhebbe).	Fl. orient.	Audenarde.
Vlootem (Zedelghem).	Fl. occid.	Bruges.
Volkegem.	Fl orient.	Audenarde.
Volsem (Leeuw-Saint-Pierre).	Brab.	Bruxelles.
Vossem.	Ibid.	Louvain.
Vrechem (Ursel).	Fl. orient.	Gand.
Vrekem (Denderwindeke).	Ibid.	Audenarde.
Vrekhem (Dickelvenne).	Ibid.	Gand.
Vrygem (Baeleghem).	Ibid.	Ibid.
Vryleghem (Molhem).	Brab.	Bruxelles.
Waelem (Worteghem).	Fl. orient.	Audenarde.
Waelem (Erondegem).	Ibid.	Termonde.
Waelhem.	Anv.	Malines.
Waereghem.	Fl. occid.	Courtrai.
Walfergem (Assche).	Brab.	Bruxelles.
Wandelgem (Wanzele).	Fl. orient.	Termonde.
Wannegem.	Ibid.	Audenarde.
Wassegem (Deftinge).	Ibid.	Ibid
Webbekem.	Brab.	Louvain.
Wessegem (Ursel).	Fl. orient.	Gand.
Westergem (Wondelgem).	Ibid.	Ibid.
Westrem (Massemen-Westrem).	Ibid.	Termonde.
Wevelgem.	Fl. occid.	Bruges.
* **Winckelhem** (curtis de). In parochia de Eygenbilsen, 1365. (DE BORMAN, *Fiefs de Looz*, p. 14.)	Limb.	Tongres.
Winkelom (Gheel).	Anv.	Turnhout.
Wintham (Hingene).	Ibid.	Malines.
Wolsem (Dilbeek).	Brab.	Bruxelles.
Wolsem (Bodeghem-Saint-Martin).	Ibid.	Ibid.
Wolverthem.	Ibid.	Ibid.
Wommelghem.	Anv.	Anvers.
Wommersom. 1139. Wolmersheim.	Brab.	Louvain

Localités.	*Provnces.*	*Arrondissements.*
Wondelghem.	Fl. orient.	Gand.
Wontergem.	Ibid.	Ibid.
Worteghem.	Ibid.	Audenarde.
Woubrechtegem.	Ibid.	Ibid.
Wulverghem.	Fl. occid.	Ypres.
Wulveringhem.	Ibid.	Furnes.
Wylegem (Boucle-Saint-Denis).	Fl. orient.	Audenarde.
Wyneghem.	Anv.	Anvers.
Wyneghem (Erps-Querbs).	Brab.	Louvain.
Yseghem (Huysse).	Fl. orient.	Gand.
Zedelghem.	Fl. occid.	Bruges.
Zeelhem.	Limb.	Hasselt.
Zerkeghem.	Fl. occid.	Bruges.
Zonneghem.	Fl. orient.	Audenarde.
Zottegem (Maxenzele).	Brab.	Bruxelles.
Zyldegem (Cruyshautem).	Fl. orient.	Audenarde.

b. FRANCE.

Localités.	*Départements.*	*Arrondissements.*
Blaringhem.	Nord.	Hazebrouck.
Becseghem.	Ibid.	Ibid.
Corbehem.	Pas-de-Calais.	Arras.
Dringham. 830. Dringhem.	Nord.	Hazebrouck.
Eblinghem.	Ibid.	Ibid.
Eringhem.	Ibid.	Dunkerque.
Hondeghem.	Ibid.	Hazebrouck.
Killem.	Ibid.	Dunkerque.
Ledringhem.	Ibid.	Ibid.
Morckeghem.	Ibid.	Ibid.
Merghem (Merville).	Ibid.	Hazebrouck.
Millam. 826. Muldehem.	Ibid.	Dunkerque.
Pitgam.	Ibid.	Ibid.
Terdeghem.	Ibid.	Hazebrouck.
Teteghem.	Ibid.	Dunkerque.
Uxem. 981. Ukesham. (*Chartes de Saint-Pierre de Gand*, t. I, p. 50.)	Ibid.	Ibid.
Warhem.	Ibid.	Ibid.

II.

NOMS EN *-heim* DANS LES PAYS DE LANGUE ROMANE.

D'abord viennent les noms terminés en *hain*, *ain* ou *in*. Le chiffre en est considérable, mais je n'ai repris ci-dessous que ceux dans lesquels le suffixe *-heim* est, ou prouvé par des témoignages anciens, ou plus ou moins probable. Quant à tous les autres, ils seront examinés ensuite.

Localités.	*Provinces.*
Bauvechain	Brabant.
1048 (*circa*). Bavechin. — 1213. Bavenchin. — En flamand, 1254. Bavincheem. — 1315. Bavechem, puis Bevekum et Bevecom. (WAUTERS, *Canton de Jodoigne*, p. 190.)	
Berhain (Flamierge)	Luxembourg.
Cruxhain-Nelhain (Mortroux).	Liége.
Delhain-Limbourg	Ibid.
Gottechain (Bossut).	Brabant.
1126. Gottechem (*en flamand*). — 1384-85. Gottekem. — 1152. Gotenchien. (WAUTERS, *Canton de Wavre*, p. 208.)	
Grand-Rechain	Liége.
888. Richeim. (GRANDGAGNAGE, *Mém.*, p. 89.)	
Guertechain (Bossut)	Brabant.
1312. Gratenkein. (WAUTERS, *Canton de Wavre*, p. 208.)	
Hattain (Baisy-Thy).	Brabant.
1262. Hathain. (WAUTERS, *Canton de Genappe*, p. 33.)	
Hourain (Lessines)	Hainaut.
1276. Ourhaing (*Veil Rentier*).	
Houtain-sur-Dyle	Brabant.
Composé de Houtain-le-Val et Houtain-le-Mont. — 1110. Huten. — 1125. Holten. — 1197. Holtain. (GRANDGAGNAGE, *Mém.*, p. 121.)	
Houtain-Saint-Siméon	Liége.
Houtaing	Hainaut.
847. Hultheim. (DUVIVIER, p 299.)	
Houtaing (Bassilly).	Ibid.
Houtaing (Ghoy)	Ibid.
1276. Houstaing (*Veil Rentier*).	

Localités.	*Provinces.*
Lanquesaint. . . . . . 1171. Lenghesseim (CHOTIN).	Hainaut.
Marquain . . . . . 902. Markedunum. (DUVIVIER, p. 325.)—1007. Marcheghem (CHOTIN). — Douteux.	Ibid.
Melin-sur-Gobertange. . . . . . 1099. Mallum (*Gill. d'Orval*, dans PERTZ, t. XXV, p. 91, d'après le diplôme de 1099). — 1138. Meylen. — 1177. Melen. — 1222. Meylem, etc. (WAUTERS, *Canton de Jodoigne*, p. 201.)	Brabant.
Mersain (Grez-Doiceau) . . . . . *Circa* 1000. Morceshem. — 1232. Morchehain. — 1417. Morchem. (WAUTERS, *Canton de Wavre*, p. 220.) — Il est impossible de dire si *-hem* dans ce nom est primitif, ou s'il y a eu de tout temps assimilation partielle.	Ibid.
Nederhain (Braine-le-Château) . . . . . 1587. Nedrehain. (WAUTERS, *Canton de Nivelles, communes rurales*, p. 123.)	Ibid.
Noirchain . . . . . 1179. Norcin. — 1180. Noirchin. (DUVIVIER, pp. 173, 189.) — Ces formes sont trop récentes pour nous édifier; toutefois l'analogie plaide en faveur d'un primitif germanique. Cfr. *Noirhat* et *Noircarmes*.	Hainaut.
Noirchien (Oret) . . . . . Sans doute par étymologie populaire pour *Noircheth*, et formé du même radical.	Namur.
Oehain (Clavier).	Liége.
Ohain . . . . . 1154, 1219. Olhem. — 1374 Oilhain. — 1227. Ohain. (WAUTERS, *Canton de Wavre*, p. 74.)	Brabant.
Ophain (Tubize). . . . . 1220. Opehein. — 1223. Opphem, etc. (WAUTERS, *Canton de Nivelles, communes rurales*, p. 140.)	Ibid.
Petit-Rechain. . . . . . Voyez *Grand-Rechain*.	Liége.
Puhain (Rebecq) . . . . . C'est probablement de ce *Puhain* que CHOTIN, p. 188, a tiré son imaginaire seigneurie de Richain, inconnue de TARLIER et WAUTERS.	Brabant.
Piétrain. . . . . . 1216. Peterhein. — 1263. Pitrehain. — 1390. Pitrem. — 1394. Pitrain. (WAUTERS. Cfr. le diminutif Piétremeau, *Canton de Jodoigne*, p. 234.)	Ibid.
Ripain (Tubize). . . . . 1217. Riphain. (WAUTERS, *Canton de Nivelles, communes rurales*, p. 140.)	Ibid.
* **Stelhain**, localité disparue près de Houtain-l'Évêque . . . . . 1602. *Œuvres de Houtain*, aux Archives de Liége.	Liége.

Localités.	*Provinces.*
Walhain-sur-Nil. . . . . 946. Walehain. — 1099. Wallehain. — 1183. Walehen. (WAUTERS, *Canton de Perwez*, p. 18.)	Brabant.
Walhain (Buvrinnes)	Hainaut

AUTRES DÉSINENCES.

Localités.	*Provinces.*
Crehen. . . . . 1270. Krehen. (*Archives de Liége, Petit Stock de Saint-Lambert*, fol. 34.) — 1324. Crehein. (*Archives de Liége, Stock rouge*, fol. 24.)	Liége.
Dalhem . . . . . Vers 1090. Dalaheim. — 1101. Dolehem. — 1143. Dolhen. (GRANDGAGNAGE, *Vocabulaire*, p. 18.)	Ibid.
Gorhes (Aubel) . . . . . Gorhem. (*Bulletin de la Soc. de Littérat. wallonne*, t. I.) Cfr. Gorghem à Vissenaeken et Gorinchem.	Ibid.
Hupaye. . . . . 1164. Hupain, et ainsi de suite jusqu'en 1573, où Hupay apparaît pour la première fois. (WAUTERS, *Canton de Jodoigne*, p. 35.) Sur la chute de la nasale en Hesbaye, voyez plus loin.	Ibid.
Linsmé . . . . . XIVe siècle. Linsem. (GRANDGAGNAGE, *Vocabulaire*, p. 149.) Cfr. Linsmeau.	Ibid.
Neirhat (Bousval) . . . . . 1225. Neerhaign. — 1259. Nerehaing. (WAUTERS, *Canton de Genappe*, p. 95.)	Brabant.

En France, le radical *-heim*, prononcé par des bouches romanes, se diversifie tout autant dans la désinence des noms de lieux. Nous y retrouvons, comme en Belgique, un double groupe : celui des noms en *-inghem* ou *-inghen*, dérivant de la combinaison de deux désinences, le patronymique *-ing* avec le substantif *-heim*, et ceux où *-heim* se rattache directement au radical.

Voici une liste, aussi complète que possible, des uns et des autres. On remarquera que les *-inghen* sont surtout fréquents

dans l'arrondissement de Boulogne, et les *-inghem* dans celui de Saint-Omer.

-inghen.

Localités.	*Départements.*
Attinghen	Pas-de-Cal. Boulogne.
Audinghen	Ibid.
Audringhen	Ibid.
Auvringhen (Wimille)	Ibid.
Bainghen	Ibid.
Bainghen (Leubringhen)	Ibid.
Battinghen	Ibid.
Bazinghen	Ibid.
* **Belinghen**	Ibid.
* **Bertinghen**	Ibid.
Bouquinghen	Ibid.
Clavinghen (Henneveux)	Ibid.
Dringhen (Saint-Martin)	Ibid.
Echinghen	Ibid.
Elinghen (Ferques)	Ibid.
Frelinghien, 1066. Ferlinghem	Nord. Lille.
Fringhen (Saint-Étienne)	Pas-de-Cal. Boulogne.
Hacquinghen (Wimille)	Ibid.
Herbinghen	Ibid.
* **Heringhen** (HAIGNERÉ, *Dictionnaire de l'arrondissement de Boulogne*, p. 174.)	Ibid.
Hermelinghen	Ibid.
Hervelinghen	Ibid.
Hezelinghen (Leulinghen)	Ibid.
Hocquinghen	Ibid.
Houssinghen (Boulogne)	Ibid.
Inghen (Tardinghen)	Ibid.
Leubringhen	Ibid.
Leulinghen	Ibid.
Locquinghen (Audinghen)	Ibid.
Locquinghen (Réty)	Ibid.
Lottinghen	Ibid.
Macquinghen (Baincthun)	Ibid.

Localités.	*Départements.*
Maninghem	Pas-de Cal. Montreuil.
Matringhem	Ibid.
Maslinghem (Verlincthun)	Pas-de-Cal. Boulogne.
Mazinghien	Nord. Cambrai.
Merlinghem (Hesdin-l'Abbé)	Pas-de-Cal. Boulogne.
Nabringhem	Ibid.
Noirbasinghem	Ibid.
Pellinghem (Saint-Martin)	Ibid
Questinghem (Baincthun)	Ibid.
Redinghem	Ibid.
Riemasinghem (Bazinghen)	Ibid.
Sanghen	Ibid.
Tardinghen	Ibid.
Tinghem (Hesdin-l'Abbé)	Ibid.
Turbinghem (Portel)	Ibid.
Vellinghem (Quesques)	Ibid.
Wabringhem (Outreau)	Ibid.
Wacquinghem	Ibid.

-inghem [1].

Localités.	*Départements.*
Assinghem (Wavrans)	Pas-de-Cal. Saint-Omer.
Assinghem (Houlle)	Ibid.
Autinghem (Guines)	Pas-de-Cal. Boulogne.
Balinghem	Pas-de-Cal. Saint-Omer.
Barbinghem (Moringhem)	Ibid.
Barlinghem (Moringhem)	Ibid.
Baudringhem (Campagne et Wardrecque)	Ibid.
Bayenghem	Ibid.
Bezinghem	Pas-de-Cal. Montreuil.
Blaringhem	Pas-de-Cal. Saint-Pol.
Blinghem (Echinghen)	Pas-de-Cal. Boulogne.
Boisdinghem	Pas-de-Cal. Saint-Omer.
Bringhem (Belle-et-Houllefort)	Pas-de-Cal. Boulogne.

[1] M. Mannier, p. 160, nous apprend que dans l'arrondissement de Lille, les noms en *inghem* se prononcent *ihin*.

Localités.	*Départements.*
Bouvellinghem	Pas-de-Cal. Saint-Omer.
Capinghem	Nord. Lille.
Cuinghem (Wierre-Effroy)	Pas-de-Cal. Boulogne.
Evelinghem (Bayenghem)	Pas-de-Cal. Saint-Omer.
Erquinghem-sur-Lys 1116. Herchengehem.	Nord. Lille.
Erquinghem-le-Sec 1224. Herkenghehem.	Ibid.
Ferlinghem (Brêmes)	Pas-de-Cal. Saint-Omer.
Ferslinghem (Esquerdes)	Ibid.
Floringhem	Pas-de-Cal. Saint-Pol.
Garlinghem (Aire)	Pas-de-Cal. Saint-Omer.
Glominghem (Aire)	Ibid.
Guselinghem (Moringhem)	Ibid.
Heurlinghem (Aire)	Ibid.
Heuringhem (Pelvin-Palfart)	Ibid.
Hettinghem (Andres)	Pas-de-Cal. Boulogne.
Inghem	Pas-de-Cal. Saint-Omer.
Inglinghem (Mentque-Nortbécourt)	Ibid.
Islinghem (Ecques)	Ibid.
Ledinghem	Ibid.
Lelinghem	Pas-de-Cal. Béthune.
Leulinghem-lez-Ettrehem	Ibid.
Linghem	Ibid.
Longhem	Ibid.
Loxinghem	Ibid.
Maninghem	Pas-de-Cal. Montreuil.
Matringhem	Ibid.
Maninghem (Anvin)	Pas-de-Cal. Saint-Pol.
Maninghem	Pas-de-Cal. Béthune.
Molinghem	Ibid
Moringhem	Pas-de-Cal. Saint-Omer.
Oblinghem	Pas-de-Cal. Béthune.
Radinghem	Nord. Lille.
Radinghem	Pas-de-Cal. Montreuil.
Raminghem (Audrehem)	Pas-de-Cal. Saint-Omer.
Raquinghem	Ibid.
Reelinghem	Ibid.
Redinghem	Ibid.
Redelinghem	Ibid.

Localités.	*Départements.*
Ruminghem	Pas-de-Cal. Saint-Omer.
Soninghem	Ibid.
Tatinghem	Ibid.
Vandringhem	Ibid.
Vendringhem	Ibid.
Vendringhem	Ibid.
Verlinghem	Nord. Lille.
Wirquinghem	Pas-de-Cal. Montreuil.
Zetlinghem	Ibid.

-hem, -em.

Localités.	*Départements.*
Alihem (Lépine)	Pas-de-Cal. Montreuil.
Andrehem	Pas-de-Cal. Saint-Omer.
Berthem (Louches et Zutkerque)	Ibid.
Berthem (Lépine)	Pas-de-Cal. Montreuil.
Biscopem. Ancien nom de Cremarest, 1119 et suiv.	Pas-de-Cal. Boulogne.
Bohem	Pas-de-Cal. Béthune.
Bonhem	Pas-de-Cal. Saint-Omer.
* **Budrehem**	Pas-de-Cal. Boulogne.
Cohem	Pas-de-Cal. Saint-Omer.
Collem (Lépine)	Pas-de-Cal. Montreuil.
Cottehem (Guémy)	Pas-de-Cal. Saint-Omer.
Crehem (Remillies)	Ibid
Cuhem	Pas-de-Cal. Montreuil.
Cuhem	Pas-de-Cal. Saint-Omer.
Cuthem (Eperlecques)	Ibid.
Dohem	Ibid.
Etrehem (Leulinghem)	Ibid.
Fernehem (Cormont)	Pas-de-Cal. Montreuil.
Fonquehem	Pas-de-Cal. Béthune.
Gonnehem	Ibid.
* **Grottehem** (Wissant) 1402.	Pas-de-Cal. Saint-Omer.
Panème (Tingry)	Pas-de-Cal. Boulogne.
Linghem	Pas-de-Cal. Béthune.

Localités.	*Départements.*
Longhem	Pas-de-Cal. Béthune.
Mussem (Ecques)	Pas-de-Cal. Saint-Omer.
Pikem	Ibid.
* **Ruskem** (Andres)	Pas-de-Cal. Boulogne.
Tournehem	Pas-de-Cal. Saint-Omer.
Trinquehem (Henin, Compigny)	Pas-de-Cal. Béthune.
* **Uphem**	Nord. Dunkerque.
Westrehem (Delettes)	Pas-de-Cal. Saint-Omer.
Widehem	Pas-de-Cal. Montreuil.

-hen, -en.

Localités.	*Départements.*
Cahen (Licques)	Pas-de-Cal. Boulogne.
Cohen (Neufchâtel)	Ibid.
Cotten (Beuvrequin)	Ibid.
Ecuphen	Pas-de-Cal. Montreuil.
Equihen (Outreau)	Pas-de-Cal. Boulogne.
Fermehen (Wierre-Effroy)	Ibid.
Ferquen (Andresselles)	Ibid.
Fouhen (Hardinghen)	Ibid.
Herlen (Wissant)	Ibid.
Lohen (Wimille)	Ibid.
Manihen (Outreau)	Ibid.
Le Megen (Longfossé)	Ibid.
Ostrehen (Saint-Martin)	Ibid.
Ouvrehen (Wierre-Effroy)	Ibid.
Pihen 1081. Pithem.	Ibid.
Pinquehen (Tingry)	Ibid.
Quihen (Isques)	Ibid.
Sohen	Pas-de-Cal. Montreuil.
Tihen (Portel)	Pas-de-Cal. Boulogne
Upen (Wierre-Effroy) 1069. Uphem.	Ibid.
Winguehen (Tardinghen)	Ibid.

-in, -ain.

Localités.	*Départements.*
Bouvrequin . . . . . 1043. Bovorkem. — 1107. Boveringhem. — 1156. Boveringahem. — 1210. Boverchem. — 1214. Beuverghem. — 1515. Beuvreken (Haigneré, *Dictionnaire*, s. v., et *Chartes*, I, n° 223). — Williams, p. 35, a tort, d'après cela, de classer Bouvrequin parmi les noms celtiques à suffixe obscur.	Pas-de-Cal. Boulogne.
Berquen (Outreau). . . . . 1112. Berkem. — 1173. Berchem. — 1392. Berkem (Haigneré, *Dictionnaire*, p. 15).	Ibid.
Berquin (Vieux- et Neuf-). . . . . 1160. Berkin et *passim*.	Nord. Hazebrouck.
Brocodin (Longfossé) . . . . . 1331. Brughedem. — 1550. Brugaudin (Haigneré, *Dictionnaire*, p. 65).	Pas-de-Cal. Boulogne.
Haubourdin . . . . . XII[e] siècle. Arbodem, Harboden (Mannier, p. 86).	Nord. Lille.
Ledquen (Marquise). . . . . 1286. Legteghem. — 1294. Laitekem. — 1383. Lesickem (Haigneré, *Dictionnaire*, p. 197).	Pas-de-Cal. Boulogne.
Olhain . . . . . XIII[e] siècle. Olehaing. — 1345. Ollehain (Haigneré, *Dictionnaire*).	Pas-de-Cal. Béthune.
Wannehain . . . . . 1248. Waneghain (Mannier, p. 160).	Nord. Lille.

-ent.

Localités.	*Départements.*
Beussent. . . . . 1323. Bougessant (De Calonne, *Dictionnaire de l'arrondissement de Montreuil*, p. 274).	Pas-de-Cal. Montreuil.
Brexent . . . . . 1182. Brescellessem (De Calonne, p. 84).	Ibid.
Bucquent (Bezinghen)	Ibid.
Engoudsent (Beussent) . . . . . 1168. Egodessem (De Calonne, p. 273).	Ibid.
Hardinxent (Réty) . . . . . 1286. Hardingessem (Haigneré, p. 163).	Pas-de-Cal Boulogne.

Localités.	*Départements.*
Fremessent (Étaples) . . . . . 1207. Fremehesem (DE CALONNE, p. 101).	Pas-de-Cal. Montreuil.
Hubersent . . . . . 1634. Hubessem (DE CALONNE).	Ibid.
Hydrequent (Rinxent) . . . . . 1119. Heldrigeham. — 1157. Heldrinhem. — 1179. Hildringhehem. — 1190-1224. Hyldrekem, etc. (HAIGNERÉ, p. 189.)	Pas-de-Cal. Boulogne.
Inxent	Pas-de-Cal. Montreuil.
Rouchecamp . . . . . 1543. Rusteghem (COURTOIS, *Dictionnaire de l'arrondissement de Saint-Omer*, p. 205).	Pas-de-Cal. Saint-Omer.
Roussent . . . . . 1140. Rossem (DE CALONNE, p. 66).	Pas-de-Cal. Montreuil.
Tubersent . . . . . 877. Thorbodashem. — 1093. Turbodeshem. — 1311. Torbeessent. — 1475. Tourbessent (DE CALONNE, p. 124).	Ibid.

-ingues.

Localités.	*Départements.*
La Bessingue (Peuplingues) . . . . . 1084. Bissingehem (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p. 27).	Pas-de-Cal. Boulogne.
Peuplingues . . . . . 1069. Pepelinghem (HAIGNERÉ, p. 280).	Ibid.

Si la maison est désignée généralement par *-heim*, le logis du maître revendique un terme plus noble et plus relevé [1]. Alors que l'habitation du serf et du pauvre est d'ordinaire construite en torchis ou en bois, celle du seigneur est en

[1] *Sala* a déjà le sens de *maison seigneuriale* dans la donation d'Angelbertus à saint Willibrord en Toxandrie : « In pago Texandriae in loco nuncupante Alfheim, quod mihi ex paterno jure legitime provenit, hoc est casatas XI, *cum sala et curticle meo.* » PARDESSUS, *Diplom.*, t. II, p. 280. Il garde le même sens dans le registre de Césaire de Prüm au IX^e^ siècle : « de mansis indominicatis ... quos vulgariter appellamus *selguut* ».

pierre [1], comme le seront plus tard, dans nos communes du haut moyen âge, les *steen* des familles patriciennes. Le nom de *sala*, quelle qu'en soit l'origine, s'identifie de telle sorte avec l'idée de seigneur, que dans les composés germaniques ainsi que dans l'adjectif latin *salicus*, il prend le sens de seigneurial, et que, probablement, l'épithète des Francs Saliens n'a pas d'autre signification [2]. Or, ce mot de *sala*, qui, comme suffixe de nom de lieu, appartient à toutes les tribus germaniques [3], est si extraordinairement nombreux en Belgique et dans le nord de la France qu'on peut le considérer comme une des notes caractéristiques de la toponymie salienne. De plus, il est tellement national dans ces régions que, dans les plus anciens documents relatifs à la Flandre, il apparaît plus fréquemment même que *-heim*, qui est cependant beaucoup plus nombreux aujourd'hui [4].

[1] Pas toujours toutefois; sans cela, on ne rencontrerait pas des noms comme *Steinsel* (Grand-Duché de Luxembourg), qui est un des plus anciens noms connus de ce groupe.

[2] Voyez DUCANGE, s. v. *Salicus*. « *Salicae decimationes* eaedem quae dominicae. Charta Ottonis imperatoris anno 956 : ecclesias omnes abbatiae illius in beneficiis omnibus ad usus praedictorum coenobitarum reddidimus dominicales, quas vulgo salicas vocant decimationes, etc » — « *Salica opera* quae a Domino exigi possunt (corvées). » — « *Salicus* occurrit inter epitheta quae Christo tribuuntur in oratione cujusdam librarii ad calcem libri Theogeni ep. Metensis *de Musica*. » — Les cours féodales s'appelaient *salgericht* cfr. salle de Curange, salle de Bastogne), les registres censaux *Salbücher*, etc. — Voyez SCHROEDER, dans *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. XIX, p. 149; FOERSTEMANN, *Altdeutsches-Namenbuch*, t. II, col. 1281; FOERSTEMANN, *Die deutschen Ortsnamen*, p. 86; WINKLER, *De nederlandsche Geslachtsnamen*, p. 287.

[3] Encore faut-il remarquer avec FOERSTEMANN, aux deux endroits cités, que la plupart de ces noms, dans l'Allemagne proprement dite, sont d'origine obscure et méritent un sérieux examen.

[4] Ainsi, dans les documents du VII[e] siècle de l'abbaye de Saint-Pierre de Gand, on rencontre, entre 639 et 661, les noms de Fliteritsale, Friessale, Hrintsale, Wetersale, Basingasele, contre un seul *-heim*, Machingahem.

En voici la liste complète. Je n'y ai pas compris **Ronsele**, qui est *Rondeslo* en 1208, et il est possible que plusieurs des noms en *-sel* y figurant cachent également un suffixe *-loo* primitif [1]. Il n'est pas impossible qu'il y en ait encore un ou deux qui viendraient plutôt de *zijl* (ou écluse) [2].

RÉGION GERMANIQUE.

a. BELGIQUE.

Localités.	*Provinces.*
Aerseele	Flandre occidentale.
Barsele 1298. Barsele (WILLEMS, p 327).	Flandre orientale.
Beckerzeel 1086. Bekensela (WAUTERS, *Environs de Bruxelles*, t. I, p. 387).	Brabant.
Beersel-lez-Malines	Anvers.
Beersel-lez-Bruxelles	Brabant.
Belsele 1139. Belsele (WILLEMS, p. 327).	Flandre orientale.
Belzeele (Evergem)	Ibid.
Bruxelles VII[e] siècle. Brosella. (*Gesta epp. Camerac.*, I, 28, p. 413). — Cfr. Broxeele (Nord) et Bruchsal (Grand-Duché de Bade).	Brabant.
Buggingele	Flandre occidentale.
Cortzeele (Hoorebeke-Sainte-Marie)	Flandre orientale.
Courcel	Limbourg.
Dadizeele	Flandre occidentale.
Doorzeele (Evergem)	Flandre orientale.
Dudzele 1141. Dudeselle (HAIGNERÉ, *Chartes*, t. I, n° 184).	Flandre occidentale.
Dutzel (Wesemael)	Brabant.
Eggerzeel (Bouchout)	Anvers

[1] Cfr. dans l'Overyssel : *Hexel* (de Heckensloo, 1280); *Moetsele* (de Moselo, 900). WINKLER, *Nomina geographica neerlandica*, pp. 102, 116.

[2] WINKLER, *De nederlandsche Geslachtsnamen*, p. 248; le même auteur, dans *Nomina geographica neerlandica*, t. I, p. 21.

Localités.	*Provinces.*
Elverzele. . . . . 1288. Elversele.	Flandre orientale.
Eversel (Heusden).	Limbourg.
Fryssel (Bergh).	Brabant.
Gysenzeele . . . . . 864. Gisingascla (WILLEMS, p. 302).	Flandre orientale.
Hauwerzeele (Hautem-Saint-Liévin)	Ibid.
Herselt. . . . . 1280. Harsele. — 1303. Hersse!. — 1365. Herzele. — 1429 Harssel. — 1560. Hersselt — 1628. Hersel (KREGLINGER, p. 274). — Pour l'épenthèse du *t*, cfr. Kruisselt (Overysscli venant de Crucilo (990).	Anvers.
Herzeele. . . . . 972. Herscle super fluvium Apria (WILLEMS, p. 314).	Flandre orientale.
Hoetsel (Somergem)	Ibid.
* **Hulsela** . . . . . (GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 74).	?
Hunsel (Lennick-Saint-Quentin)	Brabant.
Immersel (Schelle)	Anvers.
Immersel (Wommelghem)	Ibid.
Ixelles	Brabant.
Leysele	Flandre orientale.
Liezele	Anvers.
Londersel	Brabant.
Maxenzeel.	Ibid.
Meensel-Kiezeghem.	Ibid.
Melsele ou Melsele. . . . . 1220. Melsele (WILLEMS, p. 329).	Flandre orientale.
Moerseele.	Flandre occidentale.
Moersel . . . . . 1107. Morzlethe. — 1234. Morcele (WILLEMS, p. 315).	Flandre orientale.
Moortzeele . . . . . 1049. Villa Mortesela (WILLEMS, p. 306).	Ibid.
Mortsel	Anvers.
Nederockerzeel	Brabant.
Nyversel (Opwyck).	Ibid.
Onkerzeele . . . . . 1181. Onkersella (WILLEMS, p. 316).	Flandre orientale.
Oosterzeele . . . . . 1042. Ostrezele (WILLEMS, p. 306).	Ibid.
Oppersele. . . . . Ferme à Ossel, mentionnée au XVI^e^ siècle (WAUTERS *Environs de Bruxelles*, t. II, p. 52).	Brabant.

Localités.	*Provinces.*
Ossel (Brusseghem)	Brabant.
1139. Osesella (WAUTERS, *Environs de Bruxelles*, t. II, p. 50).	
Poesele	Flandre orientale.
1186. Polensele (WILLEMS, p. 307).	
Poesele	Flandre occidentale.
Poeseles	Flandre orientale.
1121. Poksele (WILLEMS, p. 307).	
Puers	Anvers.
1139. Pudescella. — 1383. Pudersele. — La forme abrégée Puderce apparaît dès 1148 (WAUTERS, *Environs de Bruxelles*, t. II, p. 579).	
Pypersele (Audenhove-Sainte-Marie)	Flandre orientale.
Ramsel	Anvers.
Ramsel	Brabant.
Steen-Ockerzeel	Ibid.
Circa 700. Ochinsala (MABILLON, *Acta Sanctorum*, t. II, p. 1035).	
Swevesele	Flandre occidentale.
Syssele	Ibid.
Terresele (Biévène)	Hainaut.
Ubbersel (Heusden-lez-Beeringen)	Limbourg.
Ursel	Flandre orientale.
1147. Ursele. — 1240. Ursale (WILLEMS, p. 308).	
Viersel	Anvers.
* **Viggensele**	Flandre occidentale.
Viggensele, 1234. — Localité à l'est de Thielt près de Aersele, Ruysselede et Caneghem (VAN LOKEREN, *Chartes de Saint-Pierre*, t. I, p. 403).	
Vlitersele	Flandre orientale.
864. Flitersala (WILLEMS, p. 318).	
Vollezeele	Brabant.
Voormezeele	Flandre occidentale.
Voormezeele	Flandre orientale.
Vorssel (Rycke-Vorssel)	Anvers.
Vossel (Binckom)	Brabant.
Vossel (Denderhautem)	Flandre orientale.
Vossel (Moerbeke)	Ibid.
Vossel (Hersselt)	Anvers.
Vossel (Poederlé)	Ibid.
Vyverzeelen (Lennick-Saint-Quentin)	Brabant.
Wackerzeel (Werchter)	Ibid.
Wanzele	Flandre orientale.
1065. Wanzele (WILLEMS, p. 319).	

Localités.	*Provinces.*
Wilsele . . . . . XIII^e siècle. Wiltsele (VAN EVEN, *Louvain monumental*, p. 15).	Brabant.
Winxele . . . . . XII^e et XIII^e siècle. Wenkenseele (VAN EVEN, *Louvain monumental*, p. 15).	Ibid.
Zelhem . . . . . Cfr. une villa Salehem en 801 (LACOMBLET, n° 21, p. 12), qui est à chercher dans les environs de Werden; Zelhem (Gueldre).	Limbourg.
Zele . . . . . 1183. Zele (WILLEMS, p. 332).	Flandre orientale.
Zoersel . . . . . 857. Mellingasele (HAIGNERÉ, *Chartes*, t. I, n° 30). — 867. Heingasele super fluvium Isera (GUÉRARD, p. 115).	Anvers.

b. FRANCE.

Localités.	*Départements.*
Basseux . . . . . 685. Batsala (*Gesta epp. Camerac.*, I, 28, p. 410). — Identifiée par COLVENER.	Nord. Dunkerque.
Bissezeele	Ibid.
Bollezeele . . . . . 1221. Bollingsela (HAIGNERÉ, *Chartes de Saint-Bertin*, t. I, n° 611).	Ibid.
Broxeele . . . . . 1211. Brocsele (HAIGNERÉ, *Ibidem*, t. I, n° 513).	Ibid.
Herzeele	Ibid.
Lederzeele . . . . . 1201. Ledersela (HAIGNERÉ, *Ibidem*, t. I, n° 445). — 1221. Lidersela (HAIGNERÉ, *Ibidem*, t. I, n° 611).	Ibid.
Ochtezeele . . . . . 1227. Huctingsele (HAIGNERÉ, *Ibidem*, t. I, n° 709).	Nord. Hazebrouck.
Oudezeele	Ibid.
Strazeele	Ibid.
Winnezeele?	Ibid.
Zermezeelle?	Ibid.

RÉGION ROMANE [1].

a. BELGIQUE.

Localités.	*Provinces.*
Doiceau (Grez-Doiceau)	Brabant.
XII[e] siècle. Duencel. — 1209. Duenchial, etc. (WAUTERS, *Canton de Wavre*, p. 221.) — Douteux.	
Ellezelles	Hainaut.
1272. Elsele (MIRAEUS, *Opera diplomatica*). — 1336. Ellezielle. — Voyez les formes diverses ci-dessus, p. 215.	
Herseaux	Flandre occidentale.
1164. Hersele in castellania curtracensi (VAN LOKEREN, *Chartes de Saint-Pierre*, t. I, p. 169). — Ce nom est fort douteux. La forme flamande actuelle, qui est Herseeuw, ne permettrait pas de le comprendre dans cette liste, s'il était prouvé que cette forme elle-même est la primitive.	
Hesselle (Soiron)	Liége.
Hesselles (Charneux)	Ibid.
* **Frankesselle** (Everbecq)	Hainaut.
1401.	
Frammerisselle (Sauheid)	Liége.
1227 (GRANDGAGNAGE, *Vocabulaire*, p. 27). — La désinence est peut-être ici une forme diminutive.	
Lauzelle (Wavre)	Brabant.
1095. Auzele. — 1110. Curtis de l'Auzele. — 1235. Court de Lauzele. — 1264. Maison de Lauwisele (WAUTERS, *Canton de Wavre*, p. 3).	

b. FRANCE.

Localités.	*Départements.*
Andresselles	Pas-de-Cal. Boulogne.
* **Dipesele**	Ibid.
1114. Nova terra Dipesele dicta (HAIGNERÉ, *Chartes de Saint-Bertin*, t. I, n° 123).	

[1] Sont exclus de cette liste : **Waudrisselles** (Namur), qui n'est que le diminutif de *Waudrez*; **Courcelles**, qui vient de *curticella*, diminutif de *curtis*; **Celle**, qui vient de *cella*; **Boncelles**, qui vient de *Bobonis cella*; **Donceel**, qui est une corruption de *Donum Cyrici*.

Localités.	*Départements.*
Estraecelle (Aire)	Nord. Lille.
Floringuezelle (Audinghen)	Pas-de-Cal. Boulogne.
Framezelle (Ibid.)	Ibid.
Haringuezelle (Ibid.)	Ibid.
Hinghezele (Quelmes)	Pas-de-Cal. Saint-Omer.
Linoelles	Nord. Lille.
* **Ostrezele** 1114 (HAIGNERÉ, *Chartes*, t. I, n° 123).	?
Selles	Pas-de-Cal. Boulogne.
Vincelle (Bazinghen)	Ibid.
Waringuezelle (Audinghen)	Ibid.
Watrezelle (Wimille)	Ibid. [1].

L'origine germanique de ces noms est manifeste : la plupart nous offrent, à peine altérées par la prononciation romane, des formes que nous possédons de l'autre côté de la frontière linguistique : ainsi **Estraecelle** équivaut à **Strazeele** ou Straetzele, **Herseaux** à **Herzele** [2], **Framezelle** à **Voormezeele**, **Linoelles** à **Linsele**, etc.

Un suffixe fort rare dans la Belgique thioise est *-hausen* (en flamand *-huizen*), qui signifie maison. Il est par contre des plus fréquents dans une autre contrée franque, la Hesse et l'Oberlahngau, où Arnold l'a rencontré environ six cents fois [3]. Cet auteur fait remarquer que la moitié à peu près des localités portant un nom à désinence *-hausen* ont disparu, ce qui atteste déjà qu'elles sont assez récentes. En effet, leur disparition même, comme Arnold le montre en divers passages de son livre, s'explique par le fait qu'elles ont été fondées dans les parties les moins bonnes du sol, après que les plus anciennes

[1] Cinq des localités de cette liste sont en quelque sorte échelonnées le long du rivage à partir du cap Gris-Nez : ce sont *Floringuezelle*, *Framezelle*, *Waringuezelle*, *Haringuezelle* et *Andresselles*.

[2] *Herseeuw* pourrait n'être qu'une retraduction moderne de *Herseaux*, dont on aurait oublié l'ancienne forme originale.

[3] ARNOLD, *Ansiedelungen und Wanderungen deutscher Stämme*, p. 390.

localités en avaient occupé les meilleures [1]. Ces vues d'Arnold sont confirmées d'une manière remarquable, en ce qui concerne la Belgique, par ce fait que la seule localité dont nous puissions consigner le nom ici, appartient précisément à la catégorie des disparues : c'est **Walhausen**, près de Stockem (Luxembourg), signalé comme n'existant plus dans un document de 1480 [2].

J'arrive maintenant au suffixe *-lar* ou *-laer*, qui est, au dire d'un juge compétent, le plus ancien de tous ceux que les Germains ont employés pour désigner leur habitation [3].

RÉGION GERMANIQUE.

Localités.	*Provinces.*
Aertselaer	Anvers.
Alphelaer	Ibid.
Aspelaere	Flandre orientale.
Babbelaere	Ibid.
Bastelaere	Ibid.
Bastelaere	Ibid.
Beeclaere	Flandre occidentale.
Bedelaere	Flandre orientale.
Berlaer	Anvers.
Berlaer	Flandre orientale.
Blankelaer	Limbourg.
Bonnelaer	?
1281. Bonnelaer dépendait de Saffelaere (VAN LOKEREN, *Chartes de Saint-Pierre*, t. I, p. 406).	
Bosselaer	Limbourg.
Boterlaer	Anvers.

[1] ARNOLD, *Ansiedelungen und Wanderungen deutscher Stämme*, pp. 390-392.

[2] « 1480. Bie Stockem lijt eyn vergange dorfgin genant Walhusen. » (*Institut archéologique d'Arlon*, t. II, p. 215.)

[3] ARNOLD, *loc. cit.*, p. 137.

Localités.	*Provinces.*
* **Bottelaere**	Flandre orientale.
* **Buroclar** 630-681. Buroclar dans les biens de Saint-Pierre de Gand (VAN LOKEREN, t. I, p. 5).	Ibid.
Campelaer (Campenhout)	Brabant.
Comer-Goehelaere (Saint-Laurent)	Flandre orientale.
Couckelaere 847. Cokenllare (DUVIVIER, p. 298).	Flandre occidentale.
Delaere (Oostcamp)	Ibid.
Doorlaer (Rymenam)	Anvers.
Edelaere	Flandre orientale.
Everslaere (Lokeren)	Ibid.
Exterlaer (Deurne)	Anvers.
Genelaer (Meerhout)	Ibid.
Goehelaer (Lembeke)	Flandre orientale.
Goeslaer (Lummen)	Limbourg.
Grootlaer (Vracene)	Flandre orientale.
Hallaer (Heyst-op-den-Berg)	Anvers.
Hillaer (Lokeren)	Flandre orientale.
* **Hoelaer** près d'Everghem 1144 (SERRURE, *Cartulaire de Saint-Bavon*, p. 36).	Ibid.
Hocylaert 1186. Holar. — 1204. Hoelaer, etc. — Toutes les mentions anciennes du nom le donnent avec la désinence *-lar* ou *-laer*; *-laert* apparaît pour la première fois en 1787 (WAUTERS, *Environs de Bruxelles*, t. III, p. 522). — Cfr. Holler (Grand-Duché de Luxembourg).	Brabant.
* **Kahler** (Autelbas) 1096. Kavelre. — 1122. Cavalre. — 1247. Kalre. — 1310. Kaler (DE LA FONTAINE, *op. cit.*, t. XIII, p. 39). — Cfr. Kevelaar (Prusse rhénane).	Luxembourg.
Kleyn-Laer (Vracene)	Flandre orientale.
Knesselaere	Ibid.
Laer (Bilsen)	Limbourg.
Laer (Boort-Meerbeek)	Brabant.
Laer (Eeckeren)	Anvers.
Laer (Gheel)	Ibid.
Laer (Grand-Brogel)	Limbourg.
Laer (Heyst-op-den-Berg)	Anvers.
Laer	Liége.
Laer (Neder-Ockerzeel)	Brabant.
Laer (Nieuwerkerken)	Flandre orientale.

Localités.	*Provinces.*
Laer (Ranst)	Anvers.
Laer (Sempst)	Brabant.
Laer (Weelde)	Anvers.
Laer (Wommelghem)	Ibid.
Laer (Zwyndrecht)	Flandre orientale.
Laeream (Sempst)	Brabant.
Laeren (Lummen)	Limbourg.
Laerendries (Saint-Amand)	Anvers.
Laerheyde (Beersel)	Brabant.
Lanckaer	Limbourg.
Lichtelaere	Flandre orientale.
Meirelaere (Somergem)	Ibid.
Mellaer (Lummen)	Limbourg.
Mespelaere	Flandre orientale.
Muyselaere (Pitthem)	Flandre occidentale.
Nederboulaere	Flandre orientale.
Novelaer (Gemmenich)	Liége.
Overboulaere	Flandre orientale.
* **Overlaer** (Hougaerde)	Brabant.
1155. Ovilaar (WAUTERS, *Canton de Tirlemont*, p. 3.)	
Oxelaer (Sichem)	Ibid.
Pallaer (Vorsselaer)	Anvers.
Pisselaer (Gierle)	Ibid.
Pollaere	Flandre orientale.
Pullaer (Lierre)	Anvers.
Regulaer (Hombeeck)	Ibid.
Rillaer	Brabant.
Robbelaere (Loo)	Flandre occidentale.
Rollelaer (Calloo)	Flandre orientale.
Rommelaer (Rillaer)	Brabant.
Rosselaer (Meirelbeke)	Flandre orientale.
Rosselaer (Tervueren)	Brabant.
Rosselaer (Baelen)	Anvers.
Rotselaer	Brabant.
Rousselaere	Flandre occidentale.
En français Roulers.—822. Roslar (DUVIVIER, p. 294).	
Ruylaere (Seven-Eeken)	Flandre orientale.
Saffelaere	Ibid.
Vorsselaer	Anvers.
Vosselaer	Ibid.

Localités.	*Provinces.*
Vesselaere	Flandre orientale.
Wespelaer	Brabant.
Wiekelaere (Vladsloo)	Flandre occidentale.
Zellaer (Bonheyden)	Anvers.

RÉGION ROMANE.

Localités.	*Provinces.*
Anlier . . . . . XII^e^ siècle. Fisco Anslaro (PERTZ, *Script.*, t. VIII, p. 579). — 1233. Ansliers (GOFFINET, *Cartulaire de l'abbaye de Clairefontaine*, p. 13). — Cfr. Asslar, près Wetzlar, que Foerstemann interprète par *séjour des dieux*.	Luxembourg.
Baulers . . . . . 877. Bolarium (WAUTERS, *Canton de Nivelles, communes rurales*, p. 6).	Brabant.
Bellaire	Liége.
Bel-Air (Monstreux) . . . . . 1403. Del Lar. — 1787. Bellaire.	Brabant.
Bertemlaire (Baincthun) . . . . . 1338. Bertellare.	Pas-de-Cal. Boulogne.
Bleid . . . . . 1220. Belers. — 1273-1293. Beleirs. — 1309-1314. Belers. — 1452. Belers (GOFFINET, *Cartulaire de l'abbaye de Clairefontaine*, p. 130 n. et *passim*).	Luxembourg.
Boulers . . . . . 1171. Boulers (WAUTERS, *Canton de Wavre*, p. 250).	Brabant.
Langlire (Mont-le-Ban) . . . . . Cfr. Lengeler, Langelor, Lenglern.	Luxembourg.
Limerlé . . . . . Lommerslair (HARDT, *Luxemb. Weisth.*, p. 104).	Ibid.
Longlier . . . . . VIII^e^ siècle. Longolare. — Cfr. Lengeler, Langelor, Lenglern (*Liber historiae Francorum*, col. 41, éd. Krusch, p. 312).	Ibid.
Mellier . . . . . 763. Maslario palatio publico (BÖHMER-MÜHLBACHER, *Regest. Imp.*, I, p. 44). — 888. Maslario (LACOMBLET, I, n° 75, p 39). — Cfr. Mellaer en Limbourg.	Ibid.
Rollé (Longchamps) . . . . . 1541. Rolliers (*Dénombrement de Bastogne*).	Ibid.

Un suffixe germanique qui mérite une attention particulière, c'est celui de *-tun*, appartenant à une quantité de noms de localités que nous trouvons groupées dans les environs de Boulogne, le long du littoral et assez avant dans les terres. *Tun* équivaut au *-tuin* des Flamands, au *zaun* des Allemands, au *town* des Anglais; il désigne à proprement parler l'enclos autour d'une demeure, et par suite la demeure elle-même [1]. Le mot apparaît encore avec ce sens dans la Bible de Wyclif au XV[e] siècle; en Écosse, où une ferme isolée s'appelle toujours *toun*; en Islande, où elle s'appelle *tun* [2].

Du sens d'enclos, en passant par celui d'enceinte muraillée, est dérivé celui de ville que le mot a acquis en anglais. Voici la liste des noms porteurs de ce suffixe :

-thun (-ton).

Localités.	*Départements.*
Albinthun (Wierre-au-Bois)	Pas-de-Cal. Boulogne.
Alenthun (Pihen)	Ibid.
Allnethun	Ibid.
Audinethun (Audinghen)	Ibid.
Audinthun (Zudausque)	Pas-de-Cal. Saint-Omer.
Balnethun	Pas-de-Cal. Boulogne.
811. Bagingatun (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p. 13).	
Bandrethun (Marquise)	Ibid.
Colinethun (Bazinghen)	Ibid.
Conninethun (Beuvrequin)	Ibid.
* **Dirilinguetun** (Boucres?)	Ibid.
1107. (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p. 118.)	
Florinethun (Condette)	Ibid.
Frethun	Ibid.

[1] Faut-il croire, avec KLUGE, *Etymologisches Wörterbuch der deutsche Sprache*, s. v. *Zaun*, à une parenté préhistorique du mot avec le celtique *dunum*? Je ne le crois pas. *Dunum* désigne uniformément la *montagne* ou la *colline*.

[2] Cfr. TAYLOR, *Words and Places*, p. 79.

Localités.	*Départements.*
Godlncthun (Pernes)	Pas-de-Cal. Boulogne.
Guiptun (Tardinghen)	Ibid.
Hardenthun (Marquise)	Ibid.
Honninethun (Wimille)	Ibid.
Imbrethun (Wierre-Effroy)	Ibid.
Landrethun-le-Nord	Ibid.
Landrethun-lez-Ardres	Pas-de-Cal. Saint-Omer.
Le Boutun (Outreau)	Pas-de-Cal. Boulogne.
Ledrethun Cité en 1491 dans le cueilloir de Beuvrequin.	Ibid.
Offrethun 1286. Wolfertun (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p. 251).	Ibid.
Olinethun (Wimille)	Ibid
Palnethun (Echinghen)	Ibid.
Polinethun (Verlincthun)	Ibid.
Raventhun (Ambleteuse)	Ibid.
Reethun (Leubringhen)	Ibid.
Samblethun (Coyecques)	Pas-de-Cal. Saint-Omer.
* **Sombretun** (Wimille)	Pas-de-Cal. Boulogne.
Tardingthon (Tardinghen)	Ibid.
Terlinethun (Wimille)	Ibid.
Tedinethun (Audinghen)	Ibid.
* **Tetingetun** (Guines)	Ibid.
Tourlinetun (Wirvignes)	Ibid.
Verlinethun	Ibid.
Wadenthun (Saint-Inglevert)	Ibid.
Walnethun (Saint-Léonard)	Ibid.
Warinethun (Audinghen)	Ibid.
Witerthun (Leubringhen)	Ibid
Zeltun (Polincove)	Pas-de-Cal. Saint-Omer.

Auxquels il faut sans doute joindre **Warneton** (1007, Warnasthun), dont la forme flamande, Waesten, n'est autre chose qu'une contraction. Nous reparlerons plus loin de ce suffixe, plus saxon que franc, et qui raconte ou du moins ravive une page d'histoire assez oubliée.

Le radical *hove* (*hof*, en latin *curtis*, c'est-à-dire ferme ou métairie) n'est pas moins fréquent en pays flamand et dans les provinces wallonnes limitrophes. Dans la région romane

de la Belgique, il y a une commune du nom de **Hoves** en Hainaut, et en France, les deux arrondissements de Boulogne et de Saint-Omer, dans le Pas-de-Calais, nous offrent les noms suivants :

Arrondissement de Boulogne.

Catove (Hardinghen).
Catove (Bouquehault).
Fouquehove (Pernes).
Hophove (Caffiers).
Hove (Wimille).
La Houve (Quesques).
Les Houves (Bazinghen).
Le Catove (Belle et Houllefort).
Nedrehove (Bazinghen).
Oppove (Wimille).
Ostove (Saint-Étienne).
Ostove (Bainghen).
Ostove (Bazinghen).
Ostrehove (Saint-Martin).
Quitove (Longfossé).
Rorieove près Guines, détruit en 1210.
Schove (Outreau).
Wairieove (Ferques).
Wareove (Audembert).
Wiove (Réty).

Arrondissement de Saint-Omer.

Cocove (Recques).
Coudenove (Brêmes).
Holstove (Quelmes).
Holhove (Arques).
Monneeove (Bayenghem-lez-Esperlecques).
Ophove (Arquin).
Ophove (Arques).
Ophove (Brêmes).
Ophove (Haut-Locquin).
Ostove (Nortbécourt).
Ostove (Mentque).
Ostove (Quelmes).
Ostove (Radelinghem).
Ostove (Surques).
Ostove (Zutkerque).
Ostrove (Tilques).
Polineove.
Roshove (Saint-Omer).
Vernove (Quelmes).
Vronove (Ibid.).
* **West-Cocove** (Recques).
Westhove (Blendecque).
Westrove (Esperlecques).
Westrove (Rebecques).
Zudrove (Serques).
Zutove (Boisdinghem).

Dorp (allemand *dorf*), dont le sens propre est celui d'une agglomération de demeures (latin *turba*), se retrouve des deux côtés de la frontière linguistique.

RÉGION GERMANIQUE.

-dorp.

Localités.	*Provinces.*
Achterdorp (Laerne)	Flandre orientale.
Amelsdorp (Waltwilder)	Limbourg.
Gemeldorp (Oostnieuwkerke)	Flandre orientale.
Heerdorp (Huysinghen)	Brabant.
Oostdorp (Meire)	Flandre orientale.
Opdorp	Ibid.
Opperdorp (Semmersaeke)	Ibid.
Overdorp (Wambeek)	Brabant.
Rumsdorp	Liége.
Schoendorp (Meulebeke)	Flandre occidentale.
Streversdorp (Montzen)	Liége.
Stroodorp (Oorderen)	Anvers.
Struyendorp (Wynkel-Sainte-Croix)	Flandre orientale.
Struvendorp (Woumen)	Flandre occidentale.

RÉGION ROMANE.

Localités.	*Provinces.*
Merdorp On écrit en roman Merdop, Merdoppe, mais cette forme me semble une altération de Merdorp, comme dans le Brabant septentrional Lierop, qui était *Liedorp* au XIII[e] siècle, Liderop au XV[e] siècle, et qui s'écrit *Lierop* à partir de 1566 (*Nomina geographica neerlandica*, t. II, p. 26).	Liége.
Orp 1138. Hadorp. — 1156-1159. Adorph. — 1160. Aorb. — 1262. Orpium. — 1317. Orp (WAUTERS, *Canton de Jodoigne*, p. 277).	Brabant.

Reste enfin un suffixe certainement germanique, bien que difficile à identifier, qui se trouve localisé sur la rive droite de la Meuse, vers les extrêmes frontières de la Wallonie : c'est *-ster*. Dérive-t-il de la même origine que dans les nombreux

noms à même désinence de la Norwège et des Shetland [1], ou faut-il y voir plutôt le *-statt* allemand, le *-stede* flamand, devenu *-ster* en vertu d'un phénomène linguistique peu rare dans ces régions [2]? J'ai rapproché de nos noms romans, la plupart groupés dans l'Ardenne liégeoise, un certain nombre de noms identiques ou similaires, recueillis dans Foerstemann; ces ressemblances créent une présomption en faveur de la germanicité :

Localités.	*Provinces.*
Agister (Gdoumont)	Prusse rhénane.
Andrister (Jalhay)	Liége.
Avister (Esneux) 1451. Avisteit (*Archives de Liége, Liber Rubeus de Saint-Lambert*, p. 159 v°). — Cfr. Awinsteti et Ovinstetin (FOERSTEMANN, t. II, col. 1366).	Ibid.
Bergister (Grandménil) Cfr. Percstad (FOERSTEMANN, *loc. cit.*).	Luxembourg.
Bernister	Prusse rhénane.
Biester (Stavelot)	Liége.
Bovegnister	Ibid.
Colonster (Angleur) 1277. Colebunster (*Archives de Liége, Liber Rubeus de Saint-Lambert*, fol. 173). — 1360. Collonster (*Cour féodale de Liége*). — Cfr. Colstidi (FOERSTEMANN).	Ibid.
Colonster (Battice)	Ibid.
Commanster (Beho)	Luxembourg.
Deronster (Bovigny)	Ibid.
Geronstère (Spa) Cfr. Gerunstat (FOERSTEMANN).	Liége.
Gilmister Les cartes de l'état-major inscrivent un endroit de ce nom, au sud de l'étang de la Gileppe, mais je ne le retrouve dans aucun dictionnaire.	Ibid.

[1] Les Shetland ont été colonisées par les Norwégiens. Voyez TAYLOR, *Words and Places*, p. 113.

[2] Transformation du *d* en *r* (dental) dans : Poleda-Polleur, Tileto-Tilleur, Everberg pour Everbode. (ERNST, *Histoire du Limbourg*, t. III, p. 51.) En Westphalie, Pavenstedt se prononce Pavenstier. (*Westdeutsche Monatschrift*, t. II, 1876, p. 428.)

Localités.	*Provinces.*
Grimonster (Ferrières)	Liége.
Hacholster (Bolland) Hachsteide, Hachilstat (FOERSTEMANN).	Ibid.
Hargister (Longfaye)	Prusse rhénane.
Haumonster (Anthisnes)	Liége.
Henrister (Grand-Rechain)	Ibid.
Herbiester (Jalhay)	Ibid.
Hoboster (près de Gilmister) Cartes de l'état-major belge. — 1345. « Ou terroir de Hodeboster ou ban de Herves en lieu condist as bruyères (*Cour féodale de Liége*).	Ibid.
Hodister 1463. Hodister (*Chartes inédites de Saint-Hubert, Archives d'Arlon*). — 1541. Hodistre, Hudistel (*Dénombrement de la prévôté de Bastogne, Archives du Royaume*). XIII[e] siècle. Hodiester (SCHOONBROODT, *Inventaire du Val-Saint-Lambert*).	Luxembourg.
Houster (Vaux-sous-Chèvremont) Hustetan (FOERSTEMANN).	Liége.
Johanster	Ibid.
Laffreuster (Stavelot)	Ibid.
Laibiester (Houveigné)	Ibid.
Lambiester (Lierneux)	Ibid.
Lautaster (Thimister) Cfr. Lotstat (FOERSTEMANN)	Ibid.
Lovister (La Gleize)	Ibid.
Magester (Beffe) Magesstet, Makkestedi (FOERSTEMANN).	Luxembourg.
Martinster (Soy) Mentionné en 1541 dans le *Dénombrement de la prévôté de Bastogne, Archives du Royaume.*	Ibid.
Morralster (Tilleur) 1451. (SCHOONBROODT, *Inventaire des Archives de l'église Saint-Martin*, p. 151, n° 496 et p. 160, n° 528).	Liége.
Nlaster (Aywaille)	Ibid.
Oster (Odeigne)	Ibid.
Oster (Érezée)	Luxembourg.
Oster (Bastogne) 1541. Ostert (*Dénombrement de la prévôté de Bastogne, Archives du Royaume*). — Cfr. Odestat (FOERSTEMANN).	Ibid.
Pepinster 1348. Pepinster (*Cour féodale de Liége, Archives de Liége*). — Pipineshovestetin (FOERSTEMANN).	Liége.

Localités.	*Provinces*
Remaster (Malmédy)	Prusse rhénane.
Register. 1381. Rogister ou terroir de Herves (*Registre de la cour féodale de Liége, Archives de Liége*).	Ibid.
Ronster (Stavelot)	Liége.
Sarister (Jalhay)	Ibid.
Sart du Ster (Xhoffraix)	Prusse rhénane.
Solwaster (Sart-lez-Spa). 1345. Salvaster (*Cour féodale de Liége*).	Liége.
Ster (Ans et Glain)	Ibid.
Ster (Francorchamps)	Ibid.
Ster (Stavelot)	Ibid.
Ster (Vaux-sous-Chèvremont)	Ibid.
Sterres (Les) (Jalhay)	Ibid.
Surister (Jalhay)	Ibid.
Thimister. 1276. Tinwinster (*Archives de Val-Dieu, Liber Privilegiorum*). 1381. Thiwister (*Cour féodale de Liége*). — Cfr. Timestat (FOERSTEMANN).	Ibid.
Trasinster (Fraipont). Cfr. Trachenstede (FOERSTEMANN).	Ibid.
Winster (Heusy). Cfr. Winvistat (FOERSTEMANN).	Ibid.

Il faut tenir compte aussi du suffixe *-wyk* [1], qui se rencontre dans un certain nombre de noms de lieux wallons et français :

Andruick	Pas-de-Cal. Saint-Omer.
Austruy	Ibid.
Baduy-Saint-Martin. 1286. Badewic (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p. 12).	Pas-de-Cal. Boulogne.
Cromwick	Liége.
Lathuy. 1383. Laetwyc (WAUTERS, *Canton de Jodoigne*, p. 133).	Brabant.
Salperwick. On prononce Saubruy.	Pas-de-Cal. Saint-Omer.

[1] Sur *-wyk*, lisez TAYLOR, *Words and Places*, p. 107. Le nom est germanique autant que latin; il est commun à toutes les langues anciennes pour désigner un village; il est spécialement anglo-saxon.

Sous le nom de *-burg*, les peuples germaniques ont désigné de toute antiquité les hauteurs fortifiées; ce nom, d'ailleurs étroitement apparenté avec *-berg*, a été porté par eux dans tous les pays, puisqu'on le retrouve à *Burgos* en Espagne. Il revêt des formes variées : *-bury* dans l'Angleterre saxonne, *-borough* dans la partie de ce pays qui a été colonisée par les Angles. Parfois même il se dissimule dans nos régions sous la métathèse *-brug* ou *-bruch*, qui ne doit pas faire penser à *-broeck* (*-bruch*) ou marais [1], et même sous l'atténuation *-merich*, dont le nom de **Seymerich** (*Bonnert*) [2], venant de *Symburg*, est un remarquable spécimen en Belgique. On en retrouve dans le pays roman les exemples suivants :

BELGIQUE.

-bourg.

Localités.	*Provinces.*
Embourg	Liége.
Estaimbourg	Hainaut.
Limbourg	Liége.
Mariembourg	Namur.
Masbourg	Luxembourg.
1293. Mazebrouc (*Institut archéologique d'Arlon*, t. XVII, p. 28).	
Obourg	Hainaut.
1119. Alburg (DUVIVIER, p. 520).	
Ottenbourg	Brabant.

[1] Par exemple dans *Mazebrouc* pour **Masbourg** (voyez ci-dessus, dans *Ansenbruch* (1238, 1264, 1293, *Cartulaire de l'abbaye de Marienthal*, pp. 16, 28 et 196), pour **Ansembourg** et dans **Rambrouch** (Folschette) venant de *Ramburg* (ainsi en 1464, *Luxembruger Land*, 1884, p. 531).

[2] Voyez ce nom.

FRANCE.

Localités.	*Départements.*
Honnembourg (Outreau)	Pas-de-Cal. Boulogne.
Houssembourg (Outreau)	Ibid.
Issembourg (Henneveux)	Ibid.
Millembourcq (Outreau)	Ibid.
Niembourg (Halinghen)	Ibid.
Richebourg	Pas-de-Cal. Béthune.
L'origine de ce village ne paraît pas remonter plus haut que le XI[e] siècle (*Dictionnaire historique du Pas-de-Calais, Canton de Cambrin*, p. 288).	
Ricquebourg (Bellebrune)	Pas-de-Cal. Boulogne.
Seadembourg (Saint-Martin-au-Laert). . .	Pas-de-Cal. Saint-Omer.

Après avoir épuisé, dans les pages précédentes, la catégorie des noms de lieux qui désignent l'habitation, je dois maintenant m'occuper de ceux en *-ingen*, qui forment une catégorie non moins importante, et qui, comme on le verra, ont été souvent confondus avec d'autres. *-Ing* est une désinence germanique ayant dans l'origine la valeur d'un possessif, mais qui, d'assez bonne heure, a ajouté à ce sens premier celui d'un patronymique [1] : il désigne donc, d'une manière toute générale, l'homme de quelqu'un, et plus particulièrement son fils ou son descendant [2]. La confusion entre ces deux sens était aussi fréquente que celle entre les relations qu'ils expriment : dans les époques primitives, la famille de quelqu'un était composée de tous ceux qui dépendaient de lui, enfants ou esclaves, et, ce dernier terme étant le plus générique, on comprend que ce soit l'ensemble des *famuli* qui a donné son nom à la *famille*.

[1] Cfr. FOERSTEMANN, *Deutsche Ortsnamen*, p. 178.

[2] Déjà dans le *Travellersung* et dans la *Chronique anglo-saxonne*, qui sont, le premier du VII[e] siècle, l'autre du IX[e] siècle. Il faut remarquer que lorsque *-ing* fut remplacé par *-ma* en Frise, ce dernier suffixe prit également le double sens de *fils* et d'*homme de dépendance*. (WINKLER, *De nederlandsche Geslachtsnamen*, p. 107.)

Dans le même sens, tous les gens d'un même chef portaient son nom : les fils, les vassaux, les esclaves, les sujets de Merovech s'appelaient (au pluriel) *Merovechingen*, ceux de Lothar s'appelaient *Lotharingen*. Voilà comment sont nés trois groupes de noms distincts : 1° plusieurs noms de peuples : les *Thuringen* [1], les *Astingen*, les *Silingen*, les *Tervingen*, les *Lotharingen*, les *Karlingen*; 2° des noms de dynasties : les *Merovingen* [2], les *Karlingen*, les *Amalingen*, les *Agilolfingen*, qui pourraient bien avoir été tous, dans l'origine, étendus aux peuples sujets de ces dynasties; 3° une innombrable quantité de noms de familles qui, fixées sur un point du sol, lui ont laissé leur nom [3].

C'est de ceux-ci exclusivement que nous nous occuperons. Ils désignent chacun, soit les descendants, soit, au sens le plus large, la famille de l'homme dont le nom constitue le radical [4]. Comme, dès le commencement du XI[e] siècle, l'usage de former des patronymiques au moyen de la désinence *-ing* a disparu des régions que nous étudions [5], la date de ces nombreux noms nous est dès maintenant fournie d'une manière approximative. Foerstemann en énumère 1088 pour la seule Allemagne, auxquels il faudra ajouter tous ceux qui vont suivre [6].

Dans cette liste, je ne puis pas garantir l'authenticité de tous

[1] Il est vrai que FOERSTEMANN, *Deutsche Ortsnamen*, veut faire dériver ce nom de la rivière Tyra (cfr. ci-après la note 3), mais cela importe peu.

[2] Cfr. G. KURTH, *Histoire poétique des Mérovingiens*, p. 5.

[3] Je n'ai pas à me préoccuper ici d'autres dérivés, par exemple ceux où le suffixe *-ing* accompagne un nom de fleuve (*Nordalbing*), ou de pays (*Osning*). Cfr. FOERSTEMANN, *Deutsche Ortsnamen*, t. II, p. 243; TAYLOR, *Words and Places*, p. 83, n.; ARNOLD, *Ansiedelungen und Wanderungen deutscher Stämme*, pp. 296-299.

[4] Lisez sur cette catégorie de noms l'intéressante dissertation de WINKLER, dans *De nederlandsche Geslachtsnamen*, pp. 16-78, et les auteurs qu'il cite page 22 n.

[5] Il s'est conservé en Frise jusqu'au XIV[e] siècle. (WINKLER, *De nederlandsche Geslachtsnamen*, pp. 22-23.)

[6] L'Italie en possède un certain nombre en *-engo* (TAYLOR, *Words and Places*, p. 98).

les noms sans exception. Il est arrivé plus d'une fois, sur les frontières linguistiques surtout, que les populations thioises ont prononcé des noms latins en *-inium* comme s'ils se terminaient en *-ingen*, tandis que, de l'autre côté, leurs voisins wallons transformaient en *-ignies* la terminaison de certains noms en *-ingen*. C'est ainsi que **Sarchinium**, près de Saint Trond, attesté sous cette forme dès le VIII[e] siècle [1], est devenu **Zerkingen** dans la langue des Francs, et que, d'autre part, des noms comme **Hedenge** et **Odenge** se sont vus transformés, au moins pendant quelque temps, en *Hedignies* et *Odignies* [2]. Grâce à ce phénomène, il peut fort bien se faire que tel nom en *-ingen* situé dans une région germanique doive être rendu au répertoire roman sous sa forme primitive *-inium*, et qu'inversement, tel nom terminé en *-ignies* dans la région romane dérive en réalité d'un germanique en *-ingen*. Mais ces cas, si nombreux qu'ils soient, ne suffisent pas pour modifier sensiblement les conclusions à tirer de l'ensemble.

RÉGION GERMANIQUE.

a. LUXEMBOURG, Y COMPRIS LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG [3].

Altzingen (Hesperange).
Ammeldingen.
Bartringen.
Bebingen (Habergy) *B*.
Beringen (Mersch).
Beroldingen.
Betlingen (Dippach).
Bettingen-lez-Steinfort.
Bettlange (Villers-la-Bonne-Eau) *B*.
Bevingen.
Birtringen (Berg).
Bodange (Fauvillers) *B*.

[1] *Vita Sancti Trudonis* (MABILLON, *Acta Sanct., O. S. B.*, t. II).

[2] Voyez ces noms dans les listes qui suivent.

[3] La raison pour laquelle j'inscris ici les *-ingen* du Grand-Duché de Luxembourg, c'est leur abondance extraordinaire, qui donne toute sa signification à la liste des noms belges du même genre. J'ai désigné par la lettre *B* ceux qui appartiennent à la province belge.

Boewingen-lez-Clervaux.
Boevingen-lez-Mersch.
Boferdingen (Lorentzweiler).
Buringen (Dudelange).
Burmeringen.
Buvingen (Hondelange) *B.*
Cfr. Buvingen en Limbourg.
Differdingen.
Dillingen (Beaufort).
Dommeldingen (Eich).
Dondelingen (Kehlen).
Dudelingen.
Effingen.
Ehlingen (Mondorff).
Eleringen.
Ellwingen (Beckerich).
Ellwingen (Burmeringen).
Enscheringen (Wilwerwiltz).
Enteringen.
Erpeldingen (Ettelbrück).
Erpeldingen (Eschweiller).
Erpeldingen (Bous).
Essingen (Mersch).
Everlingen (Useldange).
Fenningen (Bettembourg).
Fentingen (Hesperange).
Folkendingen (Ermsdorff).
Freylingen (Heinsch) *B.*
Cfr. de nombreux villages de ce nom en Allemagne.
Frisingen.
Cfr. Freising en Bavière.
Gerlingen ou **Guerlange** (Messancy) *B.*
1235. Gerldingen (WÜRTH-PAQUET, *Publications de l'Inst. de Luxembourg*, t. XV, p. 27). – 1316. Gereldenges (GOFFINET, *Cartulaire de l'abbaye de Clairefontaine*, p. 143).
Godebringen.
Goedlingen (Basbellain).
Goevelingen.
Gondelingen (Waldbredimus).
Gonderingen (Rodenbourg).
Gosseldingen (Lintgen).
Gostingen (Flaxweiller).
Gralingen (Putscheid).
Gremeldingen.
Grentzingen (Ettelbrück).
Greveldingen.
Grumeldingen.
Harlingen.
Heinschlingen *B.*
En français Heinsch.
Hellingen.
Helmringen (Steinsel).
Hespringen.
Hewerdingen (Habergy) *B.*
Hivingen (Garnich).
Holdingen.
Holmdingen.
Hondelingen *B.*
Hosingen.
Hovelingen (Beckerich).
Hupperdingen (Heinerscheid).
Cfr. Houppertingen en Limbourg.
Hüttringen (Beckerich).
Ibingen *B.*
En français Aubange.
Imbringen (Junglinster).
Leilingen (Wilwerwiltz).
Lennigen.
Leudelingen (Reckingen).
Lewelingen.
Liefringen.
Livingen (Roeser).
Lellingen.
Losange (Villers-la-Bonne-Eau) *B.*
Lullingen (Boevingen).
Martelingen (Martelange) *B.*
Medingen (Contern).
Needelingen (Messancy) *B.*
Neerdingen (Beckerich).
Neertzingen (Winseler).
Neertzingen (Bettembourg).
Oetringen (Contern).

Olingen (Retzdorff).
Pepingen (Roeser).
Petingen.
Pissingen (Reckingen).
Pittingen.
Radelingen (Martelange) *B.*
Ralingen
Rameldingen (Niederanwen).
Reckingen-lez-Bettembourg.
Reckingen (Metz).
Redingen.
Reichlingen (Redange).
Reilingen.
Reulingen.
Rimlingen.
Rippingen (Bech).
Rollingen.
Rollingen (Bous).
Rollingen (Mersch).
Romeldingen (Tintange).
Rumeldingen (Kayl).
Schifflingen (Esch-sur-l'Alzette).
Schüttringen.
Selingen ou **Selange** (Messancy) *B.*
Senningen (Niederanwen).
Sprinkingen (Dippach).
Tintange *B.*
Tuntingen et Tintange paraissent se rattacher au même radical que nos Tintigny (voyez ce nom).
Trinklingen.
Trentingen (Waldbredimus).
Tuntelingen ou **Tontelange** *B.*
Türpingen ou **Turpange** (Messancy) *B.*
Uedingen ou **Udange** (Toernich) *B.*
Ulflingen.
Useldingen.
Walferdingen (Steinsel).
Waltzing *B.*
1271. Walsingen (*Cartulaire de l'abbaye de Martenthal*, t. I, p. 102 et toujours depuis jusqu'au XVIII^e^ siècle inclus). Aujourd'hui prévaut la forme Waltzing, qui est caractéristique de l'Allemagne méridionale.
Waucheringen.
Watringen (Harlange).
Weicherdingen (Clervaux).
Wilverdingen.
Winckringen.
Wintringen (Remerschen).
Wolkringen ou **Wolkrange** (Hondelange) *B.*
Wolvelingen (Martelange) *B.*
Wormeldingen.
Zittingen (Bech).

b. PRUSSE RHÉNANE.

(KREIS MALMÉDY.)

Aldringen (Reuland).
Bodringen ou **Bodrange.**
Büllingen ou **Bullange.**
Elbertingen (Amel).
Grüflingen (Reuland).
Hünningen (Büllingen).
Hünningen (Crombach).
En wallon Hulange.
Iveldingen (Amel).
Maldingen (Reuland).
Mürringen (Büllingen).
Neidingen (Lommersweiler).

c. LIMBOURG BELGE.

Beeringen.
Berlingen.
Betsingen ou **Bassenge.**
Bevingen (Saint-Trond).
Buvingen.
Curingen (Curange).
Gordingen.
Geystingen (Ophoven)
Guvelingen (Saint-Trond).
Houppertingen.
Ketzingen (Berg).
Hopertingen.
Ordingen.
Piringen.
Rapertingen (Hasselt).
Rixingen.
Ruckelingen-sur-Geer.
En français Roclenge.
Ruckelingen (Looz).
En français Roclenge.
Sitsingen (Rommershoven).
Vlytingen.
Watering (Overpelt).
Widdingen (Berlingen).
Wimmertingen.
Woutringen ou **Otrange.**
* **Zerkingen.**
Ancien faubourg de Saint-Trond.

d. BRABANT.

* **Alsinghen** (Schepdael).
1215, 1493 (WAUTERS, *Environs de Bruxelles*, t. I, p. 238).
Bellingen.
Beringhen (Pepinghen-Beringhen).
Bevelingen.
Budingen.
Buesinge (Lennick-St-Quentin).
(WAUTERS, *Environs de Bruxelles*). — Manque dans Jourdain.
Buysingen.
Elderinghen (Tourneppe).
(WAUTERS, *Environs de Bruxelles*). — Manque dans Jourdain.
Eyseringhen (Lennick-St-Quentin).
Eysingen (Buysingen).
Goteringen (Caster).
Guningen (Vissenaeken).
Hellingen (Hérinnes).
Herffelingen.
Heuvelingen (Goyck).
1525. Oevelingen (WAUTERS, *Environs de Bruxelles*, t. I, p. 251).
Hontingen (Lennick-St-Martin).
Huyssinghen.
Laferingen (Meerbeek).
(WAUTERS, *Environs de Bruxelles*, t. I, p. 310).
Leenkingen (Tremeloo).
Mekingen (Leeuw-Saint-Pierre).
Neringhe (Hauwaert).
Oetinghen.
Pepinghen (Pepinghen-Beringhen).
Revelingen (Rhode-St-Genèse).
Rinkeling (Brusseghem).
Rukkelingen (Leeuw-St-Pierre).
Spieringen (Vollezeele).
Trontingen (Schepdael).

Wahenges (L'Écluse).
Wetsingen (Bas-Heylissem).
1390. Wedersenge.
Wauveringen (Tourneppe).
Yseringen (Lennick-St-Quentin).
(WAUTERS, *Environs de Bruxelles*).

e. ANVERS.

Vossingen (Loenhout).
Wateringen (Arendonck).

f. FLANDRE ORIENTALE.

Bekkelinge (Bachte-Maria-Leerne).
Bevinge (Neyghem).
Beftinge.
Ettinge (Scheldewindeke).
Goedinge (Afsné).
Goefferdingen.
Grimmingen.
Liefferingen.
Neuringen (Denderwindeke).
Nekkeling (Bachte-Maria-Leerne).
Neninghe.
Saftingen (Doel).
Sarlardinge.
Sleydinge.
Stebbingen (Denderwindeke).
Wiumingen (Meerbeke).
Zledelingen (Eecloo).

g. FLANDRE OCCIDENTALE.

Boesinghe.
Elverdinghe.
Groeninghe.
Haringhe (Rousbrugge-Haringhe).
Leffinghe.
Neringen (Aerseele).
Poperinghe.
Raeteling (Wynghene).
Schavinge (Merckem).
Schoeringe (Zuyenkerke).
Vlamertinghe.
Vlissinge (Wielsbeke).
Watring (Vlisseghem).

RÉGION ROMANE.

Localités.	*Provinces.*
Gobertange (Melin).	Brabant.
1147. Cobretenge (WAUTERS, *Canton de Jodoigne*, p. 202).	
Hadinghe (Warcoing).	Hainaut.
Hartange (Oleye).	Liége.

Localités.	*Provinces.*
Hartenge (Waremme).	Liége.
Havelange . . . . . 1028. Hafflangia (STUMPF, t. II, p. 45). — XII[e] siècle. Hasflangia (*Chronic. S. Trud.*, liv. VII, chap. 3).	Namur.
Hédenge (Autre-Église) . . . . . 1157. Hesdenges. — 1200. Hidenges. — 1272. Hedenges. — 1265. Hedengis. — 1384. Heddegne. — 1436. Heddengniez. — 1462. Heddegnies, etc. (WAUTERS, *Canton de Jodoigne*, p. 337).	Brabant.
Hollange	Luxembourg.
Libertange (Noduwez) . . . . . 1262. Libertinges (WAUTERS, *Canton de Jodoigne*, p 262).	Ibid.
Litrange (Hamme-sur-Nethen) . . . . . 1598. Lieteringe-lez-Hamme. — 1686. Linthiringen. (WAUTERS, *Canton de Jodoigne*, p. 163).	Brabant.
Louvrange (Wavre). . . . . 1215. Levrenges (WAUTERS, *Canton de Wavre*, p. 2).	Ibid.
Nordenge (Marilles). . . . . 1116. Nordrenges. — 1252. Norderinghen (WAUTERS, *Canton de Jodoigne*, p. 248).	Ibid.
* **Odenge** (Orbais) . . . . . 1436. Odengnies. — 1464. Odingnies. — 1492. Odiegnies. — 1526. Odenges (WAUTERS, *Canton de Perwez*, p. 113)	Ibid.
* **Odvrenge** (Thorembais-Saint-Trond) . . . . XIV[e] siècle. Odebringhes — 1374. Odebrenges (WAUTERS, *Canton de Perwez*, p. 133).	Ibid.
Paningue (Thulin)	Hainaut.
* **Ruwendenges** (Waterloo). . . . . 1374. Ruwendenges — 1474. Rouwerdingen. — 1573. Ruwerdinghen. — C'est l'ancien nom du hameau de Le Chenoit (WAUTERS, *Canton de Nivelles*, p. 81).	Brabant.

Cet aperçu des noms terminés par le suffixe *-ingen* ne serait pas complet si je ne faisais remarquer que le même suffixe entre dans la composition de quantité de noms à désinence double comme *-inghem* (*-eghem*, *-ghem*), *-gem* et *-incthun* (*-incton*). Le premier de ces suffixes doubles est particulièrement répandu, comme on l'a vu, dans les pays colonisés par les Francs saliens; l'autre, qui est celui d'un certain nombre de noms de villages agglomérés aux abords du Pas-de-Calais, se retrouve en immense quantité de l'autre côté du détroit, dans

les noms des localités fondées par les Anglo-Saxons [1]. Il les faut soigneusement distinguer, l'un et l'autre, du simple *-ingen*, et cela pour plusieurs raisons.

La première, c'est qu'il ne paraît pas que l' *-ing* ait dans tous la valeur patronymique qu'il a dans *-ingen*, mais qu'il faut souvent lui laisser plutôt le sens originaire d'un possessif. *Ing*, dans ce cas, est à peu près l'équivalent d'une désinence génitive, et tient lieu de l' *-s* ou de l' *-n* qui, l'un après l'autre, ont pris sa place dans les noms germaniques.

Cette observation, faite simultanément pour l'Allemagne et pour l'Angleterre par les autorités les plus compétentes, ne doit pas être perdue de vue [2].

[1] Voyez KEMBLE, *The Saxons in England*, I, pp. 449-486. Il arrive à un total de 627 noms combinés avec *-ing* et un autre suffixe (*ton, ham, worth*, etc.) et de 1329 localités portant un de ces noms. Un septième environ, soit 190, se terminent simplement en *-ing*. Mais on voit dans TAYLOR, *Words and Places*, p. 82, que la liste de Kemble n'est pas complète, attendu qu'il aurait omis 47 noms en Kent, 38 en Sussex, 34 en Essex.

[2] FOERSTEMANN, *Die deutschen Ortsnamen*, p. 178 : « Mir ist jetzt *Dagmaringahem* nicht mehr die Wohnung eines Nachkommen des Dagmar, sondern so zu sagen *eine dagmarische Wohnung*. » Le même (*Altdeutsches Namenbuch*, II, p. 905) : « Die Bedeutung von *-ingen* ist wesentlich eine Besitz anzeigende..... Von jener älteren Bedeutung sind noch Spuren vorhanden in dem zwischen beiden Theilen der Composition eingeschobenen *-inga*, das dem ersten Theil völlig genetivischen Bedeutung gibt. Angipertingahofa ist völlig = Angiperteshofa, etc. Cfr. KEMBLE, *The Saxons in England*, I, pp. 60 et suiv. « It is by no means enough that a word should end in *-ing*, to convert it into a genuine patronymic. On the contrary it is a power of that termination to denot the genitive or possessive. » Et il cite « *Aedelwulfing land* = Aedelwulfes land, *Folcwining land* = Folcwines land, *Wynbearding land* = Wynbeardes land » et plusieurs autres, puis il conclut : « Between such words and genuine patronymics, the line must carefully be drawn..... the best security is where we find the patronymic in the genitive plural. » WINKLER, *De nederlandsche Geslachtsnamen*, p. 31, cite d'autres exemples pour les Pays-Bas; ainsi, en Frise, *Thedinga-Klooster* fut le nom d'une abbaye fondée en 793 et dont le premier abbé s'appela Theda; ses moines s'appelaient *Thedinga-monniken*.

En second lieu, là même où, dans les noms à suffixe double, *-ing* garde sa valeur patronymique, on ne peut pas nier que sa combinaison si fréquente avec un second suffixe qui le détermine ne doive être considérée comme caractérisant le peuple qui s'en sert. Alors que *-ingen* comme suffixe unique se retrouve dans toutes les régions que nous étudions, mais est d'une abondance particulière dans la Belgique orientale, les *-inghem* et les *incthun* sont, au contraire, localisés de la manière la plus rigoureuse dans la partie occidentale du même pays; pas un seul ne dépasse, à l'est, les limites des provinces de Brabant et d'Anvers.

Mais la liste des noms affectés des désinences *-heim* ou *-ing* grossirait singulièrement si l'on pouvait y faire rentrer le grand nombre de noms en *-in* ou en *-ain* répandus dans les arrondissements belges de Tournai et de Mons, et dans les arrondissements français du département du Nord.

Il n'y a guère de catégorie de noms qui soit plus obscure et dont l'étymologie reste généralement plus inconnue. Plusieurs érudits, notamment M. Lamprecht et à sa suite M. Vanderkindere[1], croient retrouver le radical *-heim* dans la désinence de tous ces mots; d'autres, comme Quicherat, suivi par MM. Ricouart et Giry [2], prennent tous les noms en *-in* pour l'altération d'un primitif en *-ingen*; d'autres enfin, comme M. Serrure, les rapportent à un type latin à terminaison en *-anium*, dont l'abréviation aurait fait *-inium* [3].

[1] LAMPRECHT, *Fraenkische Wanderungen und Ansiedlungen vornehmlich im Rheinlande* (ZEITSCHRIFT DES AACHENER GESCHICHTSVEREINS, t. IV, pp. 220 et suiv., avec carte). VANDERKINDERE, *Les origines de la population flamande* (BULLETIN DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, 3e sér., t. X, 1885, pp. 449 et suiv.). — Cfr. LECOUVET, *Messager des sciences historiques*, t. XXI (1853) p. 13.

[2] QUICHERAT, *De la formation française des anciens noms de lieux*, p. 52. RICOUART, *Études pour servir à l'histoire et à l'interprétation des noms de lieux*, I, p. 18. GIRY, *Manuel de diplomatique*, p. 393.

[3] Renseignement oral. On sait que *-ianus* équivaut à *-iacus;* dans PARDESSUS, *Diplomata*, n° 230, on lit: *locellum qui appelatur Lucianus* et *locellus qui appelatur Luciacus*. Cfr. HOLDER, s. v. *-aco*.

Je crois que chacune de ces opinions contient une part de vérité, mais, sans entrer dès maintenant dans l'examen critique de chacune, je suis obligé de remarquer ici qu'on ne peut revendiquer une origine germanique que pour une très petite minorité de nos suffixes.

En effet, la plupart des noms en question nous apparaissent dans les sources les plus anciennes, revêtus d'une désinence *-inium* qui n'a rien de germanique. Je sais bien qu'à partir de la fin du XI[e] siècle, les scribes qui se servaient du latin ont pris l'habitude de traduire régulièrement par *-inium* le suffixe *-in*, et il se peut bien que tel de ces noms, dont nous ne possédons pas de forme antérieure au XI[e] siècle, ait été primitivement terminé en *-heim* ou en *-ingen*. Mais si cela est possible pour quelques cas, cela n'est certes pas vraisemblable pour tous. Il est même arrivé plus d'une fois que des noms d'origine celtique ou romaine, terminés en *-inium*, se sont vus, par un phénomène inverse, affectés d'une désinence *-heim* ou *-ingen* [1]. Et cela augmente l'incertitude où nous sommes quant aux noms dont les formes primitives nous échappent.

Par contre, là où nous pouvons rencontrer des formes primitives, c'est-à-dire antérieures au XI[e] siècle, c'est presque toujours *-inium* et presque jamais *-heim* ou *-ingen* que nous y remarquons. Sur quarante-deux de ces noms, il y en a trente-huit qui présentent la forme romane, et seulement quatre qui trahissent une origine germanique, comme on peut s'en convaincre ci-contre.

[1] Ainsi *Sarchinium* (VIII[e] siècle, *Vita S. Trudonis* de Donat) est devenu en flamand **Zerkingen**, et **Jandrain** (855, Gundrinium) est devenu *Genderinghen* (1340, WAUTERS), tandis que *Helencinium* (1011-1139) en Brabant s'est vu transformé en **Heylissem** (1315, WAUTERS).

Localités.	*Arrondissements.*
Anchin (Pecquencourt). . . . . Aquicinctum.	Douai [1].
Antoing . . . . . 868. Antonium	Tournai.
Anvaing . . . . . 920-937. Anvinium.	Ibid.
Anzin . . . . . 877. Azinium.	Valenciennes.
Anzin . . . . . 870. Anzinio.	Arras.
Bexin . . . . . 878. Bisinio (Duvivier, p. 319).	Cambrai.
Bouchain. . . . . 899. Bulcinius.	Valenciennes.
Camphin-en-Pévèle . . . . . 837. Canfinium.	Lille.
Camphin-en-Carembaut . . . . . 966. Camvin.	Ibid.
Crespin . . . . . 921. Crispinium (*Gesta epp. Camerac.*, I, 68).	Valenciennes.
Carnin. . . . . 994. Carvin in pago karabantense. Lisez Carnin.	Béthune.
Carvin. . . . . 963. Carvin.	Ibid.
Couvin. . . . . 874. Cubinium (Piot, p. 175, d'après Bouquet, t. VIII, p. 639).	Namur.
Cysoing . . . . . IX^e^ siècle. Cysonium.	Lille.
Denain. . . . . 877. Dononium. — XI^e^ siècle. Duneng (*Gesta epp. Camerac.*, II, 28, dans Pertz, t. VII, p. 461).	Valenciennes.
Escaudin. . . . . 847. Scaldinium (Duvivier, p. 299).	Ibid.

[1] Pour les formes anciennes qui ne sont accompagnées d'aucune référence bibliographique, je renvoie à Duvivier, *Le Hainaut ancien*; Mannier, *Études étymologiques, etc.*; Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre au Mont-Blandin, à Gand*; Ricouart, *Études pour servir à l'histoire de l'interprétation des noms de lieux, département du Pas-de-Calais, arrondissement d'Arras*; A. d'Herbomez, *Géographie historique du Tournaisis*.

Localités.	*Arrondissements.*
Espain (Bhéharies) 847. Spidinio (DUVIVIER, p. 298).	Tournai.
Etaing Ce nom est intéressant parce qu'on peut assister à ses diverses transformations : 1080. Stohem. — 1221. Estohan. — 1300. Estohain. — 1425. Estehain. — 1726. Etaing (RICOUART, p. 229).	Arras.
Fléchin 994. Felciacus (HAIGNERÉ, *Chartes*, I, n° 66).	Saint-Omer.
Ghlin 974. Gelliniacum.	Mons.
Haubourdin XII^e siècle. Harbodem.	Lille.
Haulchin 869. Halcin.	Thuin.
Haulchin 899. Helcinium.	Valenciennes.
Herin 847. Harinas.	Ibid.
Hollain 707. Holinium. — 979. Holinium (VAN LOKEREN, *Chartes de l'abbaye de Saint-Pierre*, t. I, p. 49).	Tournai.
Houtaing 847. Hultheim.	Ath.
Lauwin 972. Lauwin.	Douai.
Lesdin 979. Lesdennium (VAN LOKEREN, *Chartes de l'abbaye de Saint-Pierre*, t. I, p. 49).	Tournai.
Marquain [?] 902. Markedunum, d'après DUVIVIER, p. 325.	Ibid.
Mastaing 673. Maxtin.	Valenciennes.
Mouchin 847. Muscinium (DUVIVIER, p. 299).	Lille.
Onaing 911. Oninum (*Gesta epp. Camerac.*, I, 67, dans PERTZ, t. VII, p. 424). — XI^e siècle. Oneng ab antiquo (*Gesta epp. Camerac.*, I, 18(17), p. 409).	Valenciennes
Quiévrain 902. Caprinum.	Mons.
Roisin 965. Resin.	Ibid.

Localités.	*Arrondissements.*
Ronchin . . . . . 877. Ruminium.	Lille.
* **Sarcinium.** (Mentionné au VII^e^ siècle dans la *Vie de saint Léger*).	
Sainghin. . . . . . 972. Syngin.	Lille.
Saultain . . . . . 847. Salcem (Saltem?) (DUVIVIER, p. 298).	Valenciennes.
Seclin . . . . . VII^e^ Sacilinium (*Vita S. Eligii*, dans GHESQUIÈRE, *Acta Sanct. Belgii*, III, p. 234).	Lille.
Semain. . . . . . 837. Summinium	Douai.
Thuin . . . . . 868. Tudinium. (DUVIVIER, p. 286).	Thuin.
Vertin . . . . . 747-858. Vertinium (DUVIVIER, p. 305).	Cambrai.
Wavrechin. . . . . . 877. Wavercium (DUVIVIER, p. 305).	Valenciennes.
Wanquetin. . . . . . 1070. Wanketinio.	Arras.
Warcoing . . . . . 899. Warconium dans une charte de Charles le Chauve, d'après CHOTIN, p. 485.	Tournai.

Voici maintenant, répartie par arrondissements, la liste des noms à terminaison *-in* desquels il ne nous reste que des formes du XI^e^ siècle ou postérieures à cette date.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Annoeulin.
Anstaing.
Avelin.
Bouvin.
Emmerin.
Ennevelin.
Fretin.
Halluin.
Herin.
Houplin.
Lesquin.
Phalempin.
Provin.
Sainghain-en-Weppes.
Sequedin.
Tourcoing.
Tressin.
Wavrin.

Arrondissement de Douai.

Cantin.
Erchin.
Esquerchin.
Fressin.
Goeulzin.
Guesin.
Hornain.
Féchain.
Fenin.
Ferin.
Lallaing.
Nomain.
Warlaing.

Arrondissement de Valenciennes.

Beilaing.
Herin.
Houdaing.
Maing.
Querenaing.
Quievrechain.
Verchin.

Arrondissement d'Avesnes.

Eeuelin.
Houdain.
Jeulain.
Ohain.

Arrondissement de Cambrai.

Aweingt.
Beaurain.
Bermerain.
Cantaingh.
Escarmain.
Lesdain.
Marcoing.
Sommaing.

Arrondissement d'Arras.

Ablain-Saint-Nazaire.
Beaurain.
Couin.
Hamblain.
Henin-sur-Cojeul.
Hervin.
Plouvain.
Servins.
Wanquetin.

Arrondissement de Mons.

Bonvrain.	**Meavin.**
Ghlin.	**Thulin.**
Hainin.	

Arrondissement de Tournai.

Blandain.	**Lamain.**
Esplechin.	**Nechin.**
Gaurain.	**Thieulain.**
Hertain.	**Warchin.**
Jollain-Merlin.	**Warcoing.**
Kain.	**Wez-Velvain.**

Au reste, les noms en *-in* se rencontrent dans toute la Belgique romane, et non pas dans le Hainaut seulement.

Voici le relevé de tous ceux qui n'ont pas déjà figuré dans les listes précédentes :

Localités.	*Provinces.*
Ahin (Ben-Ahin)	Liége.
1236. Ahiers (Bormans et Schoolmeesters, *Cartulaire de Saint-Lambert*, t. I, p. 350). — Grandgagnage, *Vocabulaire*, p. 201, montre qu'il faut corriger *Ahiers* en *Ahiens*.	
Atrin	Ibid.
959. Aterino (Grandgagnage, *Mémoire*, p. 42. — Ritz, p. 46).	
Aubin (Neufchâteau)	Ibid.
Aublain	Namur.
868. Alblinium (Duvivier, p. 310). — 1225. Ablem (peut-être pour Ablein) (Bormans et Schoolmeesters, *Cartulaire de Saint-Lambert*, t. I, p. 214).	
Avin-en-Hesbaye	Liége.
Avin-en-Condroz	Ibid.
Baclain (Mont-le-Ban)	Luxembourg.
Barsin (Lomprez)	Ibid.
Beauraing	Namur.
Bihain	Luxembourg.
895. Büsanch (Grandgagnage, *Mémoire*, p. 27).	

Localités.	*Provinces.*
Blandain	Brabant.
Bonsin	Namur.
1028. Boncin (GRANDGAGNAGE, *Vocabulaire*, p. 36).	
Busin (Verlée)	Ibid.
946. Busiu (sans doute pour Busin) (RITZ, p. 39).	
Cherain	Luxembourg.
666. Charanco (MARTÈNE et DURAND, *Amplissima Collectio*, t. II, col. 11).	
Comblain-au-Pont	Liége.
Comblain-la-Tour	Ibid.
XII^e^ siècle. Comblenz (GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 44).	
Couvin	Namur.
871. Cubinium (MABILLON, *Acta Sanct.*, III, II, p. 149). — 1096. Covino. 1147. Covins (BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de Saint-Lambert*, pp. 47 et 69).	
Doulin (Fronville)	Ibid.
Embresin	Liége.
1028. Ambresin. — Le diminutif Embresineaux (1313. Ambressinelle) atteste que l'*n* d'Ambresin fait partie du radical (GRANDGAGNAGE, *Vocabulaire*, p. 79).	
Ehein	Ibid.
1244. Enhiens. — 1250. Anhins (SCHOONBROODT, *Inventaire du Val-Saint-Lambert*, t. I, n^os^ 180 et 214).	
Gerin	Namur.
Glain (Ans-et-Glain)	Liége.
Glain (Rixensart)	Brabant.
Harsin	Luxembourg
885. Harsanio super fluvium Wenna (*Gesta epp. Camerac.*, I, 54, dans PERTZ, t. VII, p. 420).	
Haulchin	Hainaut.
Helchin	Flandre occidentale.
Humain	Luxembourg.
1028. Homin (GRANDGAGNAGE, *Vocabulaire*, p. 36).	
Jandrain	Brabant.
855. Gundrinium (WAUTERS, *Canton de Jodoigne*, p. 293). — Cfr. Geudringen (Gueldre) qui est *Gindieren* sous sa forme la plus ancienne en 1276 (*Nomina Geographica neerlandica*, III, p. 107).	
* **Landin** (Sainte-Marie)	Luxembourg.
Lantin	Liége.
Libin	Luxembourg.
893. Lubin (*Pouillé de Prüm* dans BEYER, *Urkundenbuch*, t. I, p. 167).	

Localités.	*Provinces.*
Loncin	Liége.
Louvain 884. Lovon (REGINON, *Chronic.*). — 884. Lovanium (*Ann. S. Vedast.*). — 884. Lovonnium (*Ann. Fuld.*).	Brabant.
Lustin Lustinum (ANSELM, *Gesta epp. Leod.*, cité dans PERTZ, t. VII). — Lustin (BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de Saint-Lambert*, p. 36).	Namur.
Malsain (Villance) 814-816. Melsun (GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 53).	Luxembourg.
Marchin 1216? Marcins (GRANDGAGNAGE, *Vocabulaire*, p. 46).	Liége.
Melin Mallum (*Gilles d'Orval*, liv. II, chap. XV, p. 91. — Cfr. GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 106).	Brabant.
Melin	Liége.
Melin (Onhaye)	Namur.
Meslin-l'Évêque 1117. Melin (DUVIVIER, p. 517).	Hainaut.
Mesvin	Ibid.
Momin (Hamois)	Namur.
Monfrin	Ibid.
Moubin (Waremme)	Liége.
Mussain (Saintes)	Brabant.
Nadrin (Wibrin)	Luxembourg.
Nandrin 1219. Nandren (*Chartes de Saint-Symphorien*).	Liége.
Oehain (Clavier) XIV^e^ siècle. Oxhen (GRANDGAGNAGE, *Vocabulaire*, p. 54).	Ibid.
Pairin (Nalinnes)	Hainaut.
Pourin (Assesse)	Namur.
Pourrain (Gesves)	Ibid.
Quiévrain 902. Caprinum (DUVIVIER, p. 161).	Hainaut.
Schaltin 746. Caldina (?) (GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 20). — Scalentin (IDEM, *Ibidem*, p. 31).	Namur.
Sclassin (Hautfays)	Luxembourg.
Sclessin (Ougrée) 1090. Sclacyns. — 1104. Sclacins (GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 33).	Liége.
Sclessin (Cornesse)	Ibid.

Localités.	*Provinces.*
Selayn . . . . . 1136. Scladinium (GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 62).	Namur.
Seraing . . . . . XII^e siècle. Seranio (*Chronique de Saint-Hubert*).	Liége.
Simsin.	Namur.
Slins . . . . . 1146. Sclins (GRANDGAGNAGE, *Vocabulaire*, p. 178).	Liége.
Spontin. . . . . XII^e siècle. Spontin (GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 44).	Namur.
Tellin. . . . . 814-816. Telins (*Chronique de Saint-Hubert*).	Luxembourg.
Thieulain.	Hainaut.
Thulin	Ibid.
Thuin. . . . . 868-869. Tudinio castello (DUVIVIER, p. 307). — Sur la forme *Tudiniacum*, voyez plus loin.	Ibid.
Vedrin . . . . . 1198. Vedrin (AIGRET, *Histoire de l'église de Saint-Aubain*, p. 632).	Namur.
Venin.	Ibid.
Walsin (Dréhance)	Ibid.
Wanlin	Ibid.
Wardin. . . . . 893. Wardanc (*Pouillé de Prüm*, dans BEYER, t. I).	Luxembourg.
Wellin . . . . . 746. Wadalino (GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 20). — 753 (*circa*). Wadlino (IDEM, *Ibidem*, p. 35).	Ibid.
Wibrin . . . . . 1184. Wibrant (*Chartes inédites de Saint-Hubert aux Archives d'Arlon*).	Ibid.

On remarquera que ces noms nous ramènent presque toujours, quand nous tenons leur forme ancienne, devant une désinence *-anium*, *-ania*, atténuée souvent en *-inium*, *-inia* par une prononciation qui reportait l'accent tonique sur la première syllabe du mot.

La présence de cette désinence latine *-anium* dans nos anciens noms de lieux est à noter : je la retrouve dans plus d'un nom actuel qui, obéissant à des lois dialectiques, a laissé tomber la nasale et transformé la terminaison en *ay*, *aye*, *et*.

Tels sont :

Localités.	*Provinces.*
Amay . . . . . 636. Amanium (BEYER, *Urkundenbuch*, t. I, p. 5). — 1130. Amanium (*Gilles d'Orval*, t. III, chap. XXIV, dans PERTZ, t. VII). — 1155. Almanium (BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de Saint-Lambert*, p. 75).	Liége.
Artet . . . . . Artaing (GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 40).	Ibid.
Boquet . . . . . Bokaing (GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 40).	Ibid.
Bothelé ou **Bothey** . . . . . Bothaing (GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 40).	Namur.
Hesbaye . . . . . 741. Hasbania, in pago Hasbaniensi (PIOT, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 1). — 830. Asbania (*Capitul. reg. Franc.*, édit. BORETIUS, t. I, p. 24). — 837. In pago hasbaniensi (PIOT, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 5). — 841. Hasbanienses (*Ann. Prud. Trec.*). — 862. In pago Hasbanio (*Ampl. Coll.*, t. II, col. 26). — 867. In Hasbanio (*Cartulaire de l'abbaye de Cysoing*, p. 1). — 870. In Hasbanio (*Ann. Hincmar*). — 881. Pagum Haspanicum (*Ann. Fuld.*). — 911. In pago Hasbanio (*Ampl. Coll.*, t. II, col. 38). — 923. Hasbanio (RICHER, t. I, p. 44). — 954 Hasbanium (FOLC., *Gesta abb. Lob*, col. 25). — 1213. Hoc anno iterum idem tyrannus (Henri de Brabant) ..... in Hesbain venit (*Ann. Fossenses*). — Pendant tout le moyen âge, on a dit le Hesbain. — On lit encore la Hesbain dans MÉLART, *Histoire de Huy* (1641), p. 26. — Les mentions de la Hesbaye dans des diplômes de 623 et de 680 (PERTZ, *Diplomata*, t. I, pp. 137, 138, 182, sont apocryphes).	Liége.
Jehay (Jehay-Bodegnée) . . . . . 1083. Jahain (GRANDGAGNAGE, *Vocabulaire*, p. 141).	Ibid.
Lumay . . . . . En flamand Lummen. — 1260. Lumaing (WAUTERS, *Canton de Tirlemont*, p. 141).	Limbourg.
Mellet . . . . . 1209. Meleng (AIGRET, *Histoire de l'église de Saint-Aubain*, p. 634).	Hainaut.
Mettet . . . . . X^e^ siècle. Melling (*Anal. Boll.*, t. III, p. 56). — 987. Metinum (GRANDGAGNAGE, *Vocabulaire*, p. 48).	Namur.
Mozet . . . . . 954. Mozenc (GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, pp. 39, 40).	Ibid.
Odet (Bois-et-Borsu) . . . . . 1241. Oudain (*Chartes de Saint-Hubert, aux Archives d'Arlon*).	Liége.

Localités.	*Provinces.*
Sémy . . . . . XII[e] siècle. Sesninc, Sesnin (GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 70).	Liége.
Soumay (Perwez). . . . . 1153. Sumains. — 1154. Vicum nomine Somaniam. 1165. Sulman. — 1179. Sumaigne (*Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. XXIV, pp. 195, 197, 213, 239). — Cfr. Somain (Nord, arrondissement de Douai), mais non Soumagne, ni peut-être Somagne (Stavelot[1], dont le premier vient de *Solomania*, et dont le second a peut-être la même origine.	Brabant.
Soheit. . . . . 1205-1278. Sohain (SCHOONBROODT, *Inventaire du Val Saint-Lambert*, t. I, n° 25).	Liége.
Wartet (Marche-les-Dames) . . . . . Wartaing (GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 40).	Namur.

A cette occasion, je signalerai un phénomène inverse qui a revêtu d'un suffixe *-in* des noms dont le radical ne contenait pas de nasale. Ainsi **Fléchin** vient de *Felciacus* (994) qui était encore *Felzi* en 1096 [1]; ainsi **Heuchin** vient de *Helciaco* (1051) par *Helcy* (1151) [2]; ainsi **Henin-Liétard** vient de *Henniaco* par *Henny* [3]; **Barlin** vient d'un Badli (1144) [4] qui trahit un primitif *Badiliacum*, et **Wendin** d'un *Wenti* [5] qui est sans doute aussi d'origine gallo-romaine. « Il y a là, dit l'abbé Haigneré, un procédé de dérivation qui semble particulier à notre pays et que je n'ai encore vu signalé nulle part [6]. »

[1] HAIGNERÉ, *Chartes de Saint-Bertin*, l. l.

[2] IDEM, *Ibidem*, t. I, n[os] 94 et 66.

[3] MIRAEUS, t. I, p. 172; t. II, p. 1142.

[4] HAIGNERÉ, *Chartes de Saint-Bertin*, t. I, n° 191.

[5] MIRAEUS, t. II, p. 1142.

[6] HAIGNERÉ, *Chartes de Saint-Bertin*, t. I, p. LVIII, note. Nul doute que les philologues ne retrouvent dans le dialecte local les mêmes exemples de nasalisation.

Il faut remarquer que dans certains cas, la nasale n'est pas parvenue à s'introduire d'une manière définitive : ainsi dans **Menty** (Pas-de-Calais) qui de 1112 à 1210 se trouve écrit *Mintinum*, et qui ensuite reprend la désinence *y* pour la garder jusqu'à nos jours (HAIGNERÉ, *Dictionnaire topographique de l'arrondissement de Boulogne*, p. 230).

Il semble que de tout cela nous puissions conclure à l'existence, dans notre vieille toponymie gallo-romaine, d'un suffixe *-ania*, *-anium*. Quelle est la valeur de ce suffixe? N'est-ce pas plutôt une simple désinence adjective, et dans ce cas, quel est le substantif sous-entendu auprès de chacun des noms propres ainsi formés? L'état des études toponymiques ne nous permet pas encore de répondre à cette question, et je ne pourrais l'aborder sans me détourner de l'objet de mon travail; je me borne à en signaler l'intérêt à ceux qui s'occupent de notre géographie historique.

En résumé, la désinence *-in* est une des plus hétérogènes de notre répertoire toponymique. Elle y représente tour à tour une des formes suivantes :

-anc celtique, rare.
-iacum gallo-romain, rare.
-inium (pour *anium*?) roman, très fréquent.
-ingen germanique, assez fréquent.
-heim germanique, rare.

On le voit, rien ne serait plus téméraire que d'affirmer d'une manière absolue la germanicité des noms terminés en *-in* ou *-ain* [1]. On serait tenté de l'admettre tout au moins en ce qui concerne une partie de ceux du Tournaisis et du nord de la France. Là, en effet, ils apparaissent groupés d'une manière si compacte que l'idée d'une commune origine, et partant d'une même étymologie, vient naturellement à l'esprit.

Dans l'ancien Tournaisis, sur soixante-dix-sept noms de lieux, il y en a jusqu'à vingt et un qui sont terminés en *-in*, c'est-à-dire que cette désinence enlève à elle seule presque le

[1] Aussi Waitz les avait-il prudemment laissés de côté, dans l'essai qu'il a fait, le premier, pour déterminer au moyen de la toponymie la frontière linguistique du nord de la France. Voyez *Das alte Recht der Salischen Franken*, pp. 53 et suivantes.

quart du chiffre total [1]. Et quand on va de Tournai à Cambrai, les noms des villages que l'on traverse ou en vue desquels on passe sont reliés uniformément entre eux par la même rime en *-in* dont le retour monotone donne son caractère propre à la toponymie du pays. C'est **Jollain**, **Hollain**, **Velvain**, **Lesdain**, **Espain**, puis, au delà de Saint-Amand, **Warlaing**, **Fenain**, **Somain**, **Hornaing**, **Denain**, **Bellaing**, **Escaudin**, **Martaing**, **Bouchain**, **Wavrechin**, **Houdain**. La ville de Tournai elle-même est entourée d'une vraie ligne de circonvallation formée par les localités homophones portant les noms de **Chin**, **Honnevain**, **Blandain**, **Hertain**, **Marquain**, **Lamain**, **Quatrechin**, **Esplechin**, **Jollain** et **Hollain**, sur la rive gauche de l'Escaut, tandis que sur la droite, où ils sont moins nombreux, on rencontre encore **Antoing**, **Gaurain**, **Alain**, **Warchin** et **Kain**. Ajoutez, dans l'arrondissement de Cambrai, les noms de **Beaurain**, **Bermerain**, **Cantaing**, **Escarmain**, **Lesdain**, **Marcoing**, **Mazinghien**, **Sommaing**, **Vertin**. Je le répète, une pareille accumulation évoque nécessairement l'idée d'une origine commune, et, dans ce cas, l'hypothèse d'une colonisation germanique en masse, à l'époque de la conquête du pays par les Francs, s'offre à nous comme des plus séduisantes [2].

[1] Voyez D'HERBOMEZ, *Géographie historique du Tournaisis*, pp. 54 et suivantes.

[2] Et encore est-il à remarquer que, parmi ces noms, les seuls dont on puisse saisir une forme ancienne sont romans et non germaniques. **Beaurain** est, comme tous ses homonymes, un dérivé de *Bellirinium*; **Vertin** est *Vertinium* dès 871; **Sommaing** a un équivalent dans Sommain (Douai) qui, en 837, est *Summinium*, donc roman; **Cantain** n'a pas d'équivalent germanique *Cantingen* ou *Cantheim*, tandis qu'on trouve des *Cantigny* et des *Cantenac* en terre romane. Le seul **Bermerain** (1096, Bermeraing) est à rapprocher de *Bermering* (Lorraine allemande) et de *Bermeringen* (Grand-Duché de Luxembourg), mais aussi de **Biesmerée** (Namur) qui est, au X^e^ siècle, *Bermeriacas* (FOLCUIN, *Gesta abb. Lobb.*, c. 26) : ces noms pourraient se rattacher au germanique *Berthmar*, mais combiné par des bouches romanes avec leur *-acum*.

J'aborde maintenant une autre catégorie de noms pour lesquels on revendique souvent une origine germanique [1] : je veux parler de ceux en *-ignies*, si fréquents dans le Hainaut et dans les départements septentrionaux de la France.

Et de fait, quelques-uns de ces noms, comme on le verra, se ramènent authentiquement à un primitif *-ingen*. Mais, par contre, il en est d'autres où on retrouve un gentilice romain terminé en *-inius*, ce qui, combiné avec la désinence celtique *-acum*, si fréquente dans notre ancienne toponymie, donne le thème *-iniacum*, d'où le moderne *-ignies*. Malheureusement, ceux de ces noms dont nous connaissons l'étymologie ne forment qu'une minorité, et nous sommes obligés de recourir au raisonnement pour arriver à une probabilité en ce qui concerne les autres. Sur quarante-huit qu'en contient le Hainaut [2], il en est six qui sont d'origine germanique et sept dont la forme primitive en *-iacum* permet plutôt de les rattacher au domaine de la langue latine. Voici les uns et les autres :

NOMS ROMANS.

Localités.	*Provinces.*
Battignies	Hainaut.
869. Battiniacus (in pago Lommacenci seu Sambriensi). *Polyptyque de Lobbes*, dans DUVIVIER, p. 309. — Ce Battiniacus n'est pas, à la vérité, notre Battignies en Hainaut, mais l'identité des noms, à défaut de celle des localités, est évidente.	
Geegnies	Ibid.
XII^e^ siècle. Guniacus (CHOTIN, p. 225).	
Gougnies	Ibid.
1156. Guniacum (CHOTIN, p. 159).	

[1] Wauters y retrouve la désinence *-ingen* (*Histoire des environs de Bruxelles*, t. I, p. XXX).

[2] Dans ce chiffre, je ne compte qu'une fois les noms qui existent en plusieurs exemplaires, comme Montignies (4), Ellignies (2), chacun de ces groupes ne formant qu'une seule unité nominale.

Localités.	*Provinces.*
Harmignies	Hainaut.
1018. Harminiacum. 1077 (DUVIVIER, p. 428). — Les diplômes de Henri Ier et d'Otton Ier où est nommé Harmignies sont apocryphes (voyez SICKEL. *Diplomata regum et imper. Germaniae*, t. I), ainsi que le testament de sainte Aldegonde.	
Montignies-Saint-Christophe.	Ibid.
869-1096. Montigniaco. (*Polyptyque de Lobbes*, dans DUVIVIER, p. 309).	
Soignies	Ibid.
870. Sunniacum (MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, cité par CHOTIN, p. 345). — En flamand Zinnick.	
Trazegnies.	Ibid.
868. Trasniacus (*Polyptyque de Lobbes*, dans DUVIVIER, p. 313).	

NOMS GERMANIQUES.

Localités.	*Provinces.*
Brandignies (Bauffe)	Hainaut.
1276. Brandenghien.	
Gondregnies	Ibid.
1186. Gondreghien (CHOTIN, p. 104). — Cfr. Jandrain (Gendringen).	
Guignies.	Ibid.
1108. Guenchem (CHOTIN, p. 434).	
Mevergnies.	Ibid.
1131. Meureughien (CHOTIN, p. 119).	
Ollignies.	Ibid.
1186. Oulghien (CHOTIN, p. 307). — 1211. Oullenguien (*Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Hainaut, Namur, etc.*, t. I, p. 133).	
Papignies	Ibid.
1012. Papenghain (CHOTIN, p. 308).	

Si l'analogie n'est pas trompeuse, il est permis d'inférer que les trente-cinq noms inexpliqués de cette catégorie appartiennent eux-mêmes aux deux groupes ci-dessus dans une pro-

portion qui ne doit pas différer sensiblement de celle de six à sept.

Ajoutons encore, toutefois, que dans le Hainaut, l'échange des terminaisons appartenant aux deux langues a pu être fréquent, et qu'un nom auquel on découvre, à un moment donné, un suffixe *-enghien* ou *-iniacus* n'appartient pas encore nécessairement, pour cette seule raison, au groupe germanique ou roman. Dans l'espèce, c'est le mot tout entier; radical et suffixe, qui doit faire l'objet de l'examen critique. Il est évident, par exemple, que s'il est d'origine germanique, il doit nous offrir non seulement une terminaison, mais encore un radical faisant partie de ceux qu'on retrouve en pays germanique, et vice versa. C'est cette considération qui m'a engagé à dresser le tableau suivant dans lequel j'ai repris tous les noms hennuyers en *-ignies,* que nous en possédions ou non des formes primitives documentées. On y trouvera, dans la première colonne, les noms actuels des localités en question; dans la deuxième, la forme sous laquelle ils sont le plus anciennement mentionnés; dans la troisième et dans la quatrième, les noms identiques ou semblables que nous fournit la toponymie des autres régions germaniques ou romanes; dans la cinquième et la sixième, les noms propres d'hommes, germaniques ou latins, qui ont pu donner naissance aux noms de lieux.

NOMS DE LIEUX ACTUELS.	FORMES ANCIENNES DOCUMENTÉES.	ANALOGUES GERMANIQUES.
Audregnies	. . . . .	Auderghem, Audringhen, Aldringen, Aldringham, Aldrington.
Battignies	869. Battiniacus	Battinghen, Bettingen. .
Baugnies	. . . . .	Balinghem, Bellingen. .
Beugnies	. . . . .	Baeveghem . . . . .
Bontignies	. . . . .	. . . . .
Blaregnies	. . . . .	Blaringhem, Blaereghem, Blerick.
Bougnies	. . . . .	Budingen . . . . .
Bouvignies	. . . . .	Buvingen, Bövingen . .
Braequegnies.		
Brandignies (Bauffe) .	1276. Brandenghien . .	. . . . .
Bronchinies.		
Elligaies	. . . . .	Elinghen, Ellingen, Eleghem.
Elligaies	. . . . .	Ellicum, Ellingham, Ellington.
Evregnies	. . . . .	Everghem, Everingen, Everingham, Évegnée.
Ghisaignies	. . . . .	Ghyseghem . . . . .
Glatigny (Trieux-les-Béguines).	1224. Glategnies.	
Goegnies	XII^{e} siècle. Guniacus . .	Goedingen, Guningen. .

ANALOGUES ROMANS.	NOMS D'HOMMES GERMANIQUES. (FOERSTEMANN, I.)	NOMS D'HOMMES LATINS. (INSCRIPTIONS ROMAINES.)
. . . . .	Authar, Althar.	
. . . . .	Betto.	
Belligné (Maine-et-Loire). Bligny (Côte-d'Or).	Ballo	Bellinus.
Beligneux (Ain).	Bavo.	
Beugny (Pas-de-Calais) .	Baudo.	
. . . . .	. . . . .	Blarius, attesté par Blariacum (Blerick).
. . . . .	Budo, Bodo.	
Bovigny, Bouvines (Nord), Bouvignies (Nord), Bouvigny (Pas-de-Calais).	Bovo, Bobo	Bovinius.
. . . . .	Brando.	
. . . . .	Ello, Ali.	
. . . . .	Eberwin.	
. . . . .	Wisso.	
. . . . .	Godo, Gaudo	Gaudinius.

NOMS DE LIEUX ACTUELS.	FORMES ANCIENNES DOCUMENTÉES.	ANALOGUES GERMANIQUES.
Gondregnies.	1186. Gondreghien. . .	Gondringen . . . . .
Gottignies	. . . . .	Göttingen . . . . .
Gougnies.	1156. Guniacum	Gulleghem. . . . .
Guignies.	1108. Guenchem.	
Hacquegnies.	. . . . .	Hacquinghem . . . .
Harmignies	1068. Harminiacum. . .	. . . . .
Heppignies.	. . . . .	Heppingen, Eppeghem.
Houssignies	. . . . .	Houssinghem, Huyssinghen.
Lougnies.	. . . . .	Lellingen.
Ligny	. . . . .	Lenningen. . . . .
Louvignies.	. . . . .	. . . . .
Lussignies.	. . . . .	. . . . .
Mévergnies	1131. Meurenghien. . .	Meverghem.
Montignies.	868. Montiniacum . . .	. . . . .
Montignies.		
Montignies.		
Montignies.		
Montigny	868. Montiniacum.	
Offegnies.	. . . . .	Offingen. . . . .
Oignies.		
Ollignies.	1186. Oulghien.	Oeleghem.

ANALOGUES ROMANS.	NOMS D'HOMMES GERMANIQUES. (FOERSTEMANN, I.)	NOMS D'HOMMES LATINS. (INSCRIPTIONS ROMAINES.)
. . . . .	Gunthar.	
. . . . .	Godo.	
. . . . .	Gullo.	
. . . . .	Hago, Hagano, Hahico .	Aconius.
. . . . .	. . . . .	Harmonius.
. . . . .	Wissing.	
. . . . .	. . . . .	Linius.
Louvegnez, Louvagny .	. . . . .	Lupinius.
. . . . .	. . . . .	Lussinius, Licinius, Lucenius.
Montigny, Montigné, Montignac, etc., très fréquents.	. . . . .	Montinius.
. . . . .	. . . . .	Offinius.

NOMS DE LIEUX ACTUELS.	FORMES ANCIENNES DOCUMENTÉES.	ANALOGUES GERMANIQUES.
Ormoignies.		
Ottignies[1].	1190. Othenies. — 1213. Ottignies.	Ottingen. . . . .
Papignies	1012. Papengain. . . .	Pepingen, Paepeghem, Papegem.
Petignies	. . . . .	Petingen, Piteghem. . .
Ragnies	868-869. Radionacus . .	. . . . .
Ramegnies	. . . . .	Râminghem. . . . .
Ramignies-Chin.		
Requignies	. . . . .	Raequinghem, Reckingen, Rekegem, Rikeghem, Rokeghem.
Russeignies.		
Soignies	870. Sunniacum	. . . . .
Teintegnies	. . . . .	Tintingen . . . . .
Trahegnies.		
Trazegnies.	868. Trasniacus	. . . . .
Vergnies.	. . . . .	. . . . .
Warquignies.	. . . . .	Warquinghem.
Wangenies.	. . . . .	. . . . .

[1] Une prétendue forme *Ottiniacum* qui se trouverait dans MIRAEUS d'après CHOTIN, *Études*
Un radical *Ottintus* ne paraît pas avoir existé en pays roman; par contre, on connaît *Ottingen* (Hanovre), à quatre *Otting* (trois en Bavière, un en Autriche), ainsi qu'à *Ottinghausen* entre Otto sous sa forme simple (*Ottenburg, Ottenhof, Ottenbach, Ottenheim, Ottenhausen, Ottingen* que: 1° l'endroit se trouve situé à proximité de la frontière linguistique, et que les (Berg) doivent leur nom à la langue thioise; 2° qu'à quelques lieues en aval sur la Dyle, le nom

ANALOGUES ROMANS.	NOMS D'HOMMES GERMANIQUES. (FOERSTEMANN, I.)	NOMS D'HOMMES LATINS. (INSCRIPTIONS ROMAINES.)
. . . . .	Otto.	
. . . . .	. . . . .	Papinius, Papius.
Petigny, Patigny. . . .	. . . . .	Petinius.
. . . . .	Rado	Radionus.
. . . . .	Raming.	
Rechigny (Loire), Rechignac (Dordogne).	Richwin.	Requinius.
Signy, Signac, Sugny.	. . . . .	Sunnius.
Tinténiac (Ile-et-Vilaine), Tintiniac (Corrèze).	. . . . .	Tintinius.
. . . . .	. . . . .	Trasinius.
. . . . .	Waring	Verinius.
. . . . .	Winching.	

étymologiques du Brabant, p. 175, m'est restée inconnue.
suffisamment le nom propre germanique Otto, qui a donné naissance dans la toponymie à un (Lippe-Detmold) et à *Ottingmühle* (Autriche), sans compter de nombreux noms de lieux où *Ottensen, Ottenstein*, etc.). Il est d'autant plus légitime de voir dans notre *Ottignies* un primitif deux communes qui l'avoisinent au nord, Limal (Littemala, voyez ce nom plus loin) et Bierges d'Otton se retrouve dans celui de la commune d'Ottenbourg.

Appliquons la même méthode aux noms similaires du département du Nord, où, sur un total de trente-trois noms en *-ignies*, trois seulement : **Baudignies, Mecquignies** et **Mérignies** se présentent à nous avec une forme germanique (*Bellodenguien, Mekingien, Meuregnien*) [1]. Encore sont-ils de date récente et aucun ne dépasse-t-il le XI[e] siècle, qui, on le sait, est déjà une époque d'altération considérable pour les

NOMS DE LIEUX ACTUELS.	FORMES ANCIENNES DOCUMENTÉES [5].	ANALOGUES GERMANIQUES.
Aubigny	1079. Albiniacum	
Audignies		
Bantigny	1079. Bantineis.	
Baudignies	1096. Bellodenguien	
Bellignies	1101. Belines	Bellingen, Balinghem.
Bettignies	1181. Bettignies	Bettingen
Bousignies	1147. Busegnies	Boeseghem
Bousignies.		
Bouvignies	1123. Bouvingneis	Buvingen
Busigny	1030. Buising	Boeseghem

[1] MANNIER, pp. 139, 328 et 371.
[2] IDEM, pp. 133, 195, 295, 385 et 393.
[3] IDEM, p. 171.
[4] IDEM, p. 308.
[5] MANNIER, *Études étymologiques, historiques et comparatives sur les noms de villa*, produit encore ailleurs : en Lorraine, **Fouligny** est en allemand *Füllingen* (1181. Fullins, **Hattigny** est en allemand *Hattingen* (1263. Hutinges, LEPAGE, *Dictionnaire géographique de*

noms de lieux. Les quatre formes antérieures à ce siècle que nous rencontrons dans notre liste, sont toutes revêtues de la désinence *-iacum*; ce sont : **Ligny** (*Latiniacum*), **Montigny** (*Montiniacum*), **Sassegnies** (*Sassigniacas*), **Wargnies** (*Wariniacum*) [2], sans compter **Aubignies** et **Selvigny** qui, le premier au XI[e] siècle et le second au XII[e], nous apparaissent sous les formes *Albiniacum* [3] et *Silviniacum* [4].

ANALOGUES ROMANS.	NOMS D'HOMMES GERMANIQUES. (FOERSTEMANN, I.)	NOMS D'HOMMES ROMANS. (INSCRIPTIONS ROMAINES.)
. . . . .	. . . . .	Albinius.
. . . . .	Aldo.	
. . . . .	Baldo.	Baldus.
Belligné, Bligny, Beligneux.	Billo	Bellinus, Belinius.
. . . . .	Betto.	
. . . . .	Boso	
Bovigny, Bouvigny. . .	Bobo, Bovo	Bovinius, Balbinius.
. . . . .	Boso.	

tourgs et villages du département du Nord, Paris, 1861. L'échange de *-ingen* et de *-igny* se voyez DE BOUTEILLER, *Dictionnaire topographique de la Moselle*, p. 89. Cfr. HOUZÉ, p. 97). — *la Meurthe*, Nancy, 1860).

NOMS DE LIEUX ACTUELS.	FORMES ANCIENNES DOCUMENTÉES.	ANALOGUES. GERMANIQUES
Cartignies	899. Castricinium. . . .	. . . . .
Doignies	1057. Doennies.	. . . . .
Feignies	1281. Fignies.	
Ghissignies	1098. Gisengiis.	Ghyseghem.
Goégnies	1119. Goegnies.	. . . . .
Gommegnies	1135. Gomingni.	
Gussignies	1088. Guisgeniis	. . . . .
Hargnies	1182. Harigny	Haringen.
Hergnies	1103. Heregnys.	. . . . .
Ligny	878. Liniacum.	
Ligny	1168. Latiniaco.	. . . . .
Louvignies	1147. Louveniis.	
Louvignies	1193. Lovennies	. . . . .
Mecquignies	1158. Makeni.	
Merigny	1147. Meregnies	. . . . .
Montigny	911. Muntiniacum.	
Montigny	1096. Montigniaco . . .	. . . . .
Niergnies	1239. Niereigni.	. . . . .
Recquignies	1257. Rechignies. . . .	Reckingen. . . . .
Rouvignies	1238. Rovegni.	
Sassegnies	821. Sassigniacas. . . .	. . . . .
Selvigny	1104. Silviniaco	. . . . .

ANALOGUES ROMANS.	NOMS D'HOMMES GERMANIQUES. (FOERSTEMANN, I.)	NOMS D'HOMMES LATINS. (INSCRIPTIONS ROMAINES)
. . . . .	. . . . .	Castinus.
. . . . .	Dodo.	
. . . . .		
. . . . .	. . . . .	Godinus.
. . . . .	Wiso.	
. . . . .	. . . . .	Herennius.
. . . . .	. . . . .	Latinius, Linus.
. . . . .	. . . . .	Lupinius.
. . . . .	. . . . .	Marinius.
. . . . .	. . . . .	Montanius, Montinius.
. . . . .	. . . . .	Nerius.
. . . . .	Reck, Recko.	Riccius.
. . . . .	. . . . .	Sassinius.
. . . . .	. . . . .	Silvinius.

NOMS DE LIEUX ACTUELS.	FORMES ANCIENNES DOCUMENTÉES.	ANALOGUES GERMANIQUES.
Tourmignies.	1187. Tourmegnies.	
Wahagnies.	1108. Wingni.	
Waudignies	1246 Waudegnies . . .	. . . . .
Warguies	899. Warniacus, 847. Waciniacum.	
Warguies	1163. Warengi. . . .	. . . . .
Wattignies.	1046. Wattenias	
Wattignies.	1159. Watingni.	

Ce tableau montre, si je ne me trompe, que plus nous avançons vers le sud, plus le nombre des noms en *-ignies* auxquels on peut accorder la germanicité primitive diminue. C'est ainsi que dans le département de l'Aisne, sur cent un noms terminés en *-ignies* ou *-igny* que j'ai relevés dans le *Dictionnaire topographique* de M. Matton, il n'y en a aucun qui ait une forme primitive terminée en *-enghien;* trente, au contraire, présentent la désinence *-iacum*, et les autres n'offrent pas de formes anciennes. La désinence apparaît donc comme une espèce de zone neutre où se pressent sous un même costume des noms de deux nationalités. Je ne doute pas que des recherches spéciales dans ce domaine, conduites avec un peu de critique, ne permettent de préciser plus que je ne fais.

Nous nous sommes occupés ici de ceux qui reviennent à la nationalité germanique; dans le chapitre suivant, nous étudierons ceux, en nombre plus considérable, qui revendiquent une origine gallo-romaine.

Nous rentrons dans la catégorie des noms tout à fait germa-

ANALOGUES ROMANS.	NOMS D'HOMMES GERMANIQUES. (FOERSTEMANN, I.)	NOMS D'HOMMES LATINS. (INSCRIPTIONS ROMAINES.)
. . . . .	Waldo.	
. . . . .	. . . . .	Varenius.
	. . .	. .

niques avec le suffixe *-mal* ou *-mael*, bien qu'il ne soit pas facile d'en déterminer exactement le sens [1]. On a pensé le plus souvent à le rapprocher du *mallum* germanique [2], mais ce rapprochement, tout séduisant qu'il soit, ne laisse pas de présenter une grande difficulté : *mallum* est bref, *mal* ou *mael*, au contraire, est long. Toutefois, la différence de quantité ne serait pas un obstacle insurmontable à la dérivation : *mallobergum*

[1] Voyez un article de Frankinet dans le *Belgisch Museum*, t. X (1846), pp. 135-139, où sont passées en revue toutes les acceptions de *mael* et de ses dérivés, mais où précisément l'auteur a oublié les noms toponymiques. Sur ceux-ci, WATTERICH, *Die Germanen des Rheins*, p. 230; GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 134; BENDER, *Die deutschen Ortsnamen*, p. 137; BUTTMANN, *Die deutschen Ortsnamen*, p. 12; IDEM, *Zeitschrift für deutsches Alterthum*, t. II, p. 559; FOERSTEMANN, *Die deutschen Ortsnamen*, p. 95; IDEM, *Altdeutsches Namenbuch*, t. II, p. 1043.

[2] Par exemple WATTERICH, *Die Germanen des Rheins*, et FOERSTEMANN, qui, revenant sur l'opinion émise dans *Die deutschen Ortsnamen*, l. l., finit dans le *Namenbuch*, l. l., après beaucoup d'hésitation, par accepter l'origine *mahal* = *mallum*.

ne devient-il pas *maelberg* ? Celui-ci figure, il est vrai, comme nom géographique dans trois groupes de monnaies mérovingiennes : *Mallo Matiriaco* (Mézières, près Metz); *Mallo Campione* (Champion, près Metz); *Mallo Sativivii, Mallo Mauriaco* [1]. Mais pour nos vocables toponymiques en *-mal* ou *-mael*, ils se ramènent toujours à un primitif qui est en latin *-mala*, et il semble bien difficile de l'identifier avec le *mallum* mérovingien. Une autre circonstance qui plaide contre l'identification, c'est que le suffixe *-mael*, s'il avait le sens de réunion publique qu'on se plaît d'ordinaire à lui accorder, devrait se retrouver dans toute la toponymie germanique : or, tout au contraire, à part un exemple isolé [2], les noms affectés de ce suffixe se groupent exclusivement dans les provinces du nord-est de la Belgique [3].

Localités.	*Provinces.*
Bomal	Brabant.
Botmale (*Ancien obituaire de la cathédrale de Liége*). — 1100. (*circa*) Bomal. — XII[e] siècle. Bumale, Bomale. — 1190. Bommale. — 1212. Boumale (WAUTERS, *Canton de Jodoigne*, p. 325).	
Bomal	Luxembourg.
1109. Bomella (*Chartes manuscrites de Saint-Hubert, aux Archives d'Arlon*. — MIRAEUS, *Opera diplomatica*). — Cfr. en Hollande plusieurs localités du nom de Bommel : Maasbommel (Gueldre), Zaltbommel (Gueldre), Bommel (Hollande méridionale). — L'une de ces localités s'appelle Bommele en 999 dans un diplôme d'Otton III (SICKEL, *Diplomata regum et imper. Germaniae*, t. II, p. 739). — Sur la dérivation *mala* = *mella*, cfr. l'article *Dutmala*; voyez aussi l'alternance *Thiotmelli* et *Thiotmalli* dans les formes primitives du nom de Detmold (OESTERLEY, p. 121).	
Dormael	Brabant.
1206, 1234. Dormala (MIRAEUS, cité par CHOTIN, *Études étymologiques du Brabant*, p. 91).	

[1] PONTON D'AMÉCOURT, *Essai sur la numismatique mérovingienne*, p. 17.

[2] *Furtmala*, dans le pays de Juliers, mentionné en 898 dans un diplôme du roi Zwentibold (LACOMBLET, t. I, n° 81, p. 44).

[3] Aucun de ces noms ne dépasse à l'ouest les limites du Brabant, et le plus méridional est *Bomal*, à l'extrême nord de la province de Luxembourg.

Localités.	*Provinces.*
Dutmala (le Dommel)	Brab. septent.
Dutmala, affluent de l'Aa à Bois-le-Duc. prend sa source à Peer (Limbourg belge) et passe à Wychmael. — 704, 710, 711, 712, 726. Fluvius Dutmala in pago texandrensi (BRÉQUIGNY et PARDESSUS, t. II, pp. 265, 284, 289, 291, 350). — Dumella (GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 86). — Ce nom, appliqué à un cours d'eau, ouvre peut-être de nouveaux aperçus sur la signification du suffixe *-mala*. Je constate qu'à la source de l'un des bras du Dommel se trouve un village du nom de *Lommel*, dérivant peut-être aussi d'un vocable dans lequel entrait le suffixe *-mala*; sur le même bras, en aval, se trouve *Dommelen* (Brabant septentrional).	
Emael (Eben-Emael).	Limbourg.
VIII[e] siècle. Aimala (*Vita Sancti Huberti*, c. 10). — 1131. Heimala, Heimale. — 1186. Eymala. — 1200–1229. Emmale (GRANDGAGNAGE, *Vocabulaire*, p. 130, cfr. p. 109). — HOLDER, *Sprachschatz*, s. v. *Aimala*, revendique ce nom pour la langue celtique, mais fera-t-il la même chose pour les autres mots composés avec *-mala*? J'ai sous les yeux les quatre premières livraisons de cet ouvrage (allant jusqu'à *Cintusmus*), et Bomal n'y figure pas. Je ferai remarquer au surplus que Emael, comme Eben, dont il fait partie, est roman de temps immémorial.	
Esemael	Brabant.
1066. Hismale [1]. — 1080. Esemale. — 1080. Esemal. — 1139. Hesemale. — 1293. Esemale. — 1350. Ezemal. — 1436. Ezemale. — 1454. Ezemaele. — 1669. Esemael (WAUTERS, *Canton de Tirlemont*, p. 69. — PIOT, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 25).	
Flémalle.	Liége.
1086. Fleimala (GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 131. — LE MÊME, *Vocabulaire*, s. v. *Calchartae*.)	
Fumal	Ibid.
Formala (GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 102). — 1222. Female. — 1253. Femmale (LE MÊME, *Vocabulaire*, p. 114).	
Hermalle-sous-Argenteau	Ibid.
779. Harimala in pago Hasbaniense (LACOMBLET, t. I, p. 1). — 947. Herimala (SICKEL, *Diplomata regum et imper. Germaniae*, t. I, p 170. — LACOMBLET, t. I, p. 55, avait lu dans ce même diplôme *Harimala*). — On voit par ces deux diplômes que Harimala a été une propriété de Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle; or, nous savons que l'église d'Hermalle-sous-Argenteau a été autrefois à la collation de l'église d'Aix, tandis que Hermalle-sous-Huy était à la collation de l'abbaye de Flône. Notre identification est donc certaine.	

[1] C'est l'orthographe donnée par BORMANS et SCHOOLMEESTERS (*Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 4[e] série, t. I). M. Wauters écrit à tort à cette date *Hesemale*.

Localités.	*Provinces.*

Hermalle-sous-Huy . . . . . Liége.

1182, 1185 Harmala (GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 131). Sur l'étymologie, voyez LE MÊME, p. 134 : « Nos recherches ne nous ont appris guère autre chose que ce qu'il ne peut pas être. »

Hamal (Russon) . . . . . Limbourg.

XIVe siècle. Castrum Hamale. — Villam Hamale (DE BORMAN, *Chronique de Saint-Trond*, t. II, pp. 284 et 328. — LACOMBLET, t. I, p. 56, note 2, a eu tort d'identifier ce Hamal avec le *Littemala* d'une charte de 947 (voyez ci-dessous Limal).

Halmael . . . . . Ibid.

680. Halmala (BRÉQUIGNY et PARDESSUS, t. II, p. 187. — PERTZ, *Diplomata*, p. 192. — Le diplôme est d'ailleurs remanié). — 1065. Halmale (PIOT, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 22).

Horpmael . . . . . Ibid.

1067. Horpala (GRANDGAGNAGE, *Vocabulaire*, p. 136). — 1112. Horpale. — 1256. Horpale (GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, pp. 78 et 156). — Horpale est l'orthographe constante du nom dans tous les documents liégeois. On peut se demander si la forme moderne n'est pas due à un accident de prononciation, et si le nom figure à bon droit sur notre liste.

Lamalle (Bas-Oha) . . . . . Liége.

1166. Lamala (*Charte de l'abbaye de Neufmoustier lez-Huy, aux Archives de l'État à Liége*).

Limal . . . . . Brabant.

948. Littemala (SICKEL, *Diplomata regum et imper. Germaniæ*, t. I, p. 183. — LACOMBLET, t. I, p. 56. — 1160. Liemale. — 1184. Limal. — 1187. Limale. — 1377. Lymal. — 1418. Lymael, etc. (WAUTERS, *Canton de Wavre*, p. 155). — Voici les raisons pour lesquelles je crois pouvoir identifier Limal avec le Littemala de 948, sur lequel LACOMBLET, SICKEL et GRANDGAGNAGE (*Mémoire*, p. 94) n'ont pu se prononcer : 1° La dérivation Limal = Littemala est tout à fait régulière et conforme aux lois de la phonétique romane; 2° Le diplôme de 948 dit qu'il y a à Littemala une église de Saint-Martin; or l'église de Limal est sous l'invocation du même patron; 3° Le *Littemala subtertor* de la charte de 948 suppose l'existence d'un *Littemala superior* auquel il est opposé; or il existe en effet, en amont de Limal, un hameau de *Limelette*, et ce nom, comme on sait, est un diminutif de Limal.

Mall . . . . . Limbourg.

1111. Malle. — 1324. Malle. — 1366. Malle super Jecoram (DE CORSWAREM, p. 137).

Momalle . . . . . Liége.

1034. Mosmale. — 1211. Momale (GRANDGAGNAGE, *Vocabulaire*, p. 162).

Localités.	*Provinces.*
Omal	Liége.
Église autrefois à la collation de l'abbaye du Val-Notre-Dame.	
Oostmalle	Anvers.
1179 Malos (?). — 1290. Oostmalle (KREGLINGER, pp. 240 et 241).	
[illegible]rsmael	Brabant.
1213. Oostermael (MIRAEUS, d'après CHOTIN, *Études étymologiques du Brabant*, p. 174. — Je conserve des doutes sur l'existence de cette forme). — 1138. Rosmale (PIOT, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 50. — Un *Oostermael* de 1213, que CHOTIN, *o. c.*, p. 174, prétend identifier avec notre Orsmael, doit être absolument écarté.	
[illegible]smalen	Brab. septentr.
[illegible]5. Rosmala, Rosmalla, Rosmella (*Nomina geographica*, t. II, p. 140).	
[illegible]mael	Limbourg.
[illegible]2. Fiemala. — XIIe siècle. Guimala. — XIVe siècle. [illegible]ymale. — 1237. Vechtmale. — 1289. Fimal. — XVe siè[illegible]e. Vechtmael (GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 68 et [illegible]ocabulaire, p. 115).	
W[illegible]rmael	Brabant.
1[illegible]. Watremale. — 1180. Watermale. — 1271. Watermalle [illegible]AUTERS, *Environs de Bruxelles*, t. III, p. 334).	
Wa[illegible]rmal (Beho)	Luxembourg.
888. [illegible]actarmala (LACOMBLET, t. I, p. 39). — 1247. Wetherm[illegible] (TANDEL, *Les communes luxembourgeoises*, t. IV, p. [illegible]).	
Wesem[illegible]	Brabant.
1197. Wi[illegible] (GRANDGAGNAGE, *Vocabulaire*, p. 162).	
Westmalle	Anvers.
1194 Malle. — [illegible] Westmalle (KREGLINGER, p. 249).	
Wychmael	Limbourg.
1107. Vuicmale (PIOT, [illegible]ulaire de l'abbaye de Saint-Trond, t. I, p. 30).	
Wychmael (Herent)	Brabant.
Xhendremael	Liége.
1070. S[illegible] et SCHOOLMEESTERS, t. I, p. 3[illegible]ndremale (LES MÊMES, pp. 66, 111[illegible]68. S[illegible]dremale (LES MÊMES, p. 81).	

Un certain nombre d'agglomérations doivent leur nom à leur église, *kerk* en flamand, *kirche* en allemand.

Le radical désigne tantôt une circonstance matérielle, tantôt le fondateur de l'église, je veux dire le riche propriétaire qui l'a élevée sur son domaine et qui a continué d'en rester le patron. En faisant le relevé de tous les vocables de cette catégorie, je remarque d'abord que ceux de la région flamande reviennent pour la plupart à la Flandre occidentale, et qu'ils s'éparpillent le long du rivage, depuis Dunkerque jusqu'au delà de Bruges. Ils ne sont pas moins nombreux dans les îles de la Zélande, et l'on peut dire qu'ils constituent un des traits caractéristiques de la toponymie du littoral. J'ai cru utile d'en présenter ici un groupement rationnel qui fera mieux comprendre la portée du phénomène.

RÉGION GERMANIQUE.

(BELGIQUE ET FRANCE.)

a. FLANDRE OCCIDENTALE ET MARITIME.

Adinkerke.
Bovekerke.
Caeskerke.
Cleemskerke.
Coolkerke.
Coudekerke.
(Ce serait Heyst, d'après HAIGNERÉ, *Chartes de l'abbaye de Saint-Bertin*, t. II, p. 5).
Dunkerque.
Haveskerque.
Mariakerke-lez-Ghistelles.
Meetkerke.
Middelkerke.
Moerkerke.
Oostdunkerke.
Oostkerke-lez-Bruges.
Oostkerke-lez-Dixmude.
Oostnieuwkerke.
Snaeskerke.
Steenkerke.
Stuyvekenskerke.
Uytkerke.
Westkerke.
Wilskerke.
Zuyenkerke.

b. ZÉLANDE.

Biggenkercke.	**Merboudinskercke.**
Buiskercke.	**Sereirtskercke.**
Clayskercke.	**Serpeppenkercke.**
Cleeuwaertskercke.	**Sinoutskercke.**
Coudekercke.	**Sinte Aechtekercke**
Couwerkercke.	**Sinte Jansкercke.**
Grijpskercke.	**Sinte Mariekercke.**
Meliskercke.	**Synoutskercke.**
Nieuwerkercke.	**Tserarmoutskercke.**
Nieuwerkercke.	**Tsereirtskercke.**
Nyeukercke.	**Westkercke.**
Nyeukercke.	**Wissenkercke.**
Oldeklinskercke.	**Wissenkercke.**
Reingerskercke.	**Zoetelinckercke.**
Serabbenkercke.	**Zuutkercke.**

(*Nomina geographica neerlandica*, I, pp. 12-13, d'après un *bederekening* de 1493).

c. AUTRES PROVINCES FLAMANDES.

Kerke (Saint-Antelinckx)	Flandre orientale.
Kerkxken	Ibid.
Liedekerke	Brabant.
Mariakerke	Flandre orientale.
Mariekerke	Anvers.
Nieuwerkerken-lez-Alost	Flandre orientale.
Nieuwerkerken-lez-Saint-Trond	Limbourg.
Nieuwkerken	Flandre orientale.
Wissekerke (Basel)	Ibid.

RÉGION ROMANE.

Havenquerque (Pernes)	Pas-de-Cal. Boulogne.
Nortkerque	Pas-de-Cal. Saint-Omer.
Offekerque ou **Hovekerque**	Ibid.

Oisterque . . . . . Brabant.
1095. Ocekerche. — XII^e siècle. Ochekirca, etc., (WAUTERS, *Canton de Nivelles, communes rurales*, p. 153.)

Sainte-Marie-Kerque . . . . . Pas-de-Cal. Saint-Omer.

Steenkerque . . . . . Hainaut.

Zutkerque (Audruick) . . . . . Pas-de-Cal. Saint-Omer.

Les mots germaniques servant à désigner la configuration du sol ou les principaux phénomènes de la nature physique sont fort abondants aussi dans la toponymie de nos régions romanes. Pour les cours d'eau et les fontaines, nous avons plusieurs suffixes à examiner.

Du radical qui est devenu en flamand *beek* et en allemand *bach* se sont formés un grand nombre de noms encore parfaitement reconnaissables aujourd'hui sous leur forme française. Ces noms se partagent en deux catégories : ceux en *baix* (*bais*, parfois *baye*), avec une sous-division en *bise*, et ceux en *becq* (*becque*) [1].

On remarquera que, à part un petit nombre d'exceptions, les *-baix* restent confinés en Belgique et que les *-becq* appartiennent aux régions du Nord et du Pas-de-Calais. Des *-baix* se retrouvent jusqu'au cœur de la France : l'Aisne nous offre Corbais, Lambais, Roubais, et un ruisseau du nom de Gerbais. Il y a en outre un Blombay dans les Ardennes, un Orbais dans la Marne et un Orbay dans la Nièvre.

Localités.	*Provinces.*
Bercenbais (Wavre)	Brabant.
1175. Villa quae dicitur Bercenbais (WAUTERS, *Canton de Wavre*, p. 4).	
Bierbais (Hévillers)	Ibid.
1111. Birbais (WAUTERS, *Canton de Perwez*, p. 64). — Cfr. Beverbeek (Achel) en Limbourg et plusieurs Biberbach en Allemagne. — Bierbeque dans la liste suivante.	

[1] La forme romane du nom était *baccus* (cfr. dans MARTÈNE et DURAND, *Amplissima collectio*, t. II, col. 10, *Stagnebaccus*, qui est *Steinbach*, et nullement *Stagnans baccus* comme croit GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 16). A côté de *baccus* semble avoir existé une forme *bacia*, en composition atténuée en *bicia*, d'où les noms modernes en *bise*.

Localités.	*Provinces.*
Bombaye.	Liége.
En flamand Bolbeek. — 1247. Bubaez, Bubais (*Stook de Saint-Jean, aux Archives de Liége*). — 1253. Bubaco (*Cartulaire du Val-Dieu, aux Archives de Liége*). — 1324. Bubaiz (*Registre de Saint-Denis, aux Archives de Liége*). — 1393. Bulsbeecke, Boulbeeck, Boubais (*Comptes de Dalhem, aux Archives du royaume*). — Cfr. Bollebeek (Brusseghem) en Brabant; Bolbec dans la Seine-Inférieure.	
Brombais (Incourt)	Brabant.
1036. Brombais. — Doit son nom à son ruisseau, sous-affluent de la Grande Geete (WAUTERS, *Canton de Jodoigne*, p. 96). — Cfr. Brambach, nom de plusieurs localités en Saxe, Anhalt, etc.	
Chebais (Jodoigne-le-Marché).	Ibid.
Nom d'un affluent de la Grande-Geete et d'une ferme (WAUTERS, *Canton de Jodoigne*, p. 5).	
Chischais (Opprebais)	Ibid.
1570. (WAUTERS, *Canton de Jodoigne*, pp. 84 et 86). — C'est encore le nom du ruisseau qui passe dans le hameau.	
Corbais (Warnant).	Namur.
Cfr. Corbeek-Loo et Corbeek-Dyle, en Brabant; Korbach et Korbeeke, en Allemagne; Corbais (Aisne).	
Fleurbais	P.-de-C. Béthune.
Glabais.	Brabant.
Porte le nom de son ruisseau, affluent du Train. — Cfr. Glabbeek et Glabecq en Brabant, et, en Allemagne, plusieurs Gladbach, Glabbach, Glabach.	
Hallembaye (Haccourt)	Liége.
Harbais, fontaine à Conques (Sainte-Cécile) . . .	Luxembourg.
1173. A loco ubi Huberti fons defluit in fontem Harbaiz, usque ad locum ubi duo ortus fontis Harbaiz conveniunt (GOFFINET, *Cartulaire de l'abbaye d'Orval*, p. 51). — Cfr. l'article suivant, et dans RUDOLF, p. 18 : Harbach, Herbach, Herborn, Herbrunn. — Il est difficile de douter de la germanicité du nom.	
Herbais (Piétrain).	Brabant.
1187. Herbais (WAUTERS, *Canton de Jodoigne*, p. 235. — Herbais doit son nom au ruisseau sur lequel il est situé et qui, après s'être uni au ruisseau de Piétrain, gagne le territoire de Noduwez et de Haut-Heylissem où il est désigné sous le nom de *Hartbeek* (1292. Harbeeke) et où il se jette dans la Petite-Geete (cfr. WAUTERS, *Canton de Tirlemont, communes rurales*, p. 96).	
* **Hollebais** (Lessines).	Hainaut.
1276 (*Un Veil Rentier*). — Cfr. Hollebeke et Holsbeek.	
Lombais.	Brabant.
Affluent du Train, à Grez.	

Localités.	*Provinces.*
Lobbes	Hainaut.
707. Laubacum (PERTZ, *Scriptores*, t. I, p. 7). — 908. Laubacensem abbatiam (p. 12). — 980 Lobies (p. 20). — 987. Abbatiam Laubiensem (p. 23). — X^e^ siècle. In quo loco rivulus delabitur ad Sambram quem Laubacum vocant eumdemque patant loco nomen dedisse. — Folcuin dans (PERTZ, *Scriptores*, t. IV, p. 56). — La romanisation de ce nom, avec le remplacement de sa désinence *-acus* par *-ia*, était, comme on voit, déjà accomplie en 980, bien que sur place on continuât de garder la forme archaïque Laubacus combinée avec Lobia et Lobiae — Cfr. un ruisseau nommé Laubach, affluent de la Warme au-dessus de Zieremberg (Hesse-Cassel), et un bon nombre de localités du même nom en Allemagne, spécialement dans les pays rhénans et dans l'Allemagne du Nord. – ARNOLD, p. 47, penche à admettre une origine celtique pour le radical *lau*.	
Lutrebois (Villers-la-Bonne-Eau)	Luxembourg.
1469. Lutrebay. — On ne peut méconnaître ici le nom fréquent en Allemagne de *Lauterbach*, qui équivaut au Clairefontaine français.	
Marbais	Brabant.
1092. Marebaco (WAUTERS, *Canton de Genappe*, p. 62).	
Marbaix	Nord. Avesnes.
1151. Marbasio (MANNIER, p. 369).	
Marbaix	Hainaut.
868. Marbais (DUVIVIER, p. 309).	
Marbay (Longlier)	Luxembourg.
Ce nom est l'équivalent du flamand *Meerbeek* et de l'allemand *Marbach*, si fréquents l'un et l'autre dans la toponymie des régions germaniques. En Belgique, nous en avons les exemples suivants :	
Meerbeek . . . . . Brabant. Meerbeek (Bierbæk) . . . Ibid. Meerbeek (Hersselt). . . . Anvers. Meerbeke . . . . . Fl. orientale. Meerbeke (Nederbrakel) . . Ibid.	
Voyez aussi dans la liste suivante le Marbeque (Samer), arrondissement de Boulogne, et un Meerbeke dans l'Overyssel.	
Metchebais	Brabant.
Affluent de l'Orbais, à Glimes. — 1446. Mittelbecque. — 1701. Metlebeche (WAUTERS, *Canton de Jodoigne*, p. 76). – On voit ici avec quelle facilité alternent les suffixes *-baix* et *-becque*, et aussi que *-becque* est plus primitif, plus rapproché du thème original.	
Molembaix-Saint-Jesse (Jodoigne)	Ibid.

Localités.	*Provinces.*
Molembaix-Saint-Pierre (Huppaye). . . . . 1164. Molembais (WAUTERS, *Canton de Jodoigne*, p. 36). — Ces deux localités, voisines l'une de l'autre, sont beaucoup plus anciennes que 1164, car à cette même date existait déjà le hameau de Molembisoul (Molenbesul vicus) dont le nom est le diminutif du leur.	Brabant.
Moulbaix. . . . . 1101. Molenbais (DUVIVIER, p. 486). — Molembaix et Moulbaix équivalent aux Molenbeek flamands et aux Mühlbach allemands. Nous possédons en Belgique : Molenbeek-Saint-Jean . . . . Brabant. Molenbeek-Wersbeek . . . . Ibid.	Hainaut.
Nodebais. . . . . 1160. Nodebais (WAUTERS, *Canton de Jodoigne*, p. 136). — En flamand Nodebeke. — Cfr. pour le radical Noduwez, en flamand Nodevoort.	Brabant.
Obaix	Hainaut.
Opprebais . . . . . 1036. Opprebais (WAUTERS, *Canton de Jodoigne*, p. 84).	Brabant.
Orbais . . . . . Ce nom, identique à l'allemand *Urbach* (fréquent), et au flamand *Otrbeek*, se retrouve encore dans Orbais-l'Abbaye au département de la Marne (X^e^ siècle, Orbacis, *Lettres de Gerbert*, éd. HAVET, p. 6), dans Orbay en Nièvre, dans Orbec-en-Auge, en Calvados. Pour le sens et pour la composition, il est identique à l'allemand *Urach*, et sans doute aussi à *Aura*, qui paraît la forme primitive du nom d'Orval (Luxembourg).	Brabant.
Piétrebais. . . . . 1050. Petrebaz (WAUTERS, *Canton de Jodoigne*, p. 144). — Ce nom, équivalent du *Steinbach* germanique, signifie le *ruisseau qui coule sur des pierres;* il a un proche parent dans le *Petrosa Becca* (aujourd'hui inconnu), d'une charte de 1123 (DUVIVIER, p. 529), comme aussi dans la *Pétrusse*, nom d'un affluent de l'Alzette à Luxembourg.	Ibid.
Pipaix	Hainaut.
Pourbais (Bornival) . . . . . 1209. Porpais ou Porbais. — 1244. Pourbais. — Le nom actuel de Bornival n'apparaît qu'au XIV^e^ siècle (WAUTERS, *Canton de Nivelles*, p. 17).	Brabant.
Rabay. . . . . Affluent du Ton, à Virton. — 1270. Russel de Rabai (*Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. X, p. 238). — Le même document contient le nom d'un petit affluent du Rabay qui s'appelle le *Rebtseul*, preuve de l'ancienneté relative du nom.	Luxembourg.
Rebaix. . . . . 1119. Rosbaix et Resbaix (CHOTIN, *Hainaut*, p. 125).	Hainaut.
Rebay (Laforêt)	Namur.

Localités.	*Provinces.*
Roubaix	Nord.

XI^e^ et XII^e^ siècles. Rosbais (le plus souvent), parfois Rosbace, Rusbais, Rousbais, Roubais, Rubaix, Rebais; en latin, Rosbacum, Rusbacum, Robacum (MANNIER, p. 88). — Cfr. dans la liste qui suit *Rebecq* et *Robecq*. Ce nom et ceux qui précèdent sont d'autant moins faciles à expliquer que leurs formes anciennes sont plus mal documentées. Il n'est pas certain qu'on puisse les ramener tous à un même radical *Rosbacum*, et peut-être les *Resbacum* forment-ils une classe à part. Un Roubais dans l'Aisne s'appelle en 879 *Resbacis super fluvium Resbacis in pago Laudunensi* (MATTON, *Dictionnaire topographique de l'Aisne*, p. 236). — Nous avons en Belgique :

Roosbeek-Neerbutzel	Brab.
Roosbeke (Meerbeke)	Fl. or.
Roosebeke-Bosch (Lubbeek) . .	Brab.
Roosebeke-sur-Swalm	Fl. or.
Oost-Roosebeke	Fl. occ.
West-Roosebeke	Ibid.

Cfr. dans RUDOLPH de très nombreux Rossbach en Allemagne.

Steinbach (Limerlé)	Luxembourg.

L'orthographe officielle de ce nom est probablement moderne; les indigènes, qui sont Wallons aujourd'hui, disent Steinbay.

Steinbay (Weismes)	Prusse rhénane.
Steinbay	Brabant.

Affluent de la Grande-Geete, à Geest-Gérompont. — Cfr. dans la liste suivante *Estienbecque*.

Therembais-les-Béguines	Brabant.
Therembais-Saint-Trond	Ibid.
Wambais	Nord. Cambrai.

878. Villam Wambasium (DUVIVIER, p. 320). — 958. Villa quae vocatur Wambia (p. 339). — 1111. Gambais. (p. 152). — 1180. Wambacium (p. 173).

Wembay (Erneuville)	Luxembourg.

1396. Wembay (*Chartes de Saint-Hubert, aux Archives d'Arlon*). — A rapprocher de ces noms : Wannebecq dans la liste suivante. — Wannebeek (Steyn-Ockerzeel), Brabant. — Ober-Wampach et Nieder-Wampach dans le Grand-Duché de Luxembourg. — Weiss-Wampach, ibid. — Wambach (Winnweiler, en Palatinat).

Dans quelques-uns de nos vocables en *-baccus*, le suffixe

s'est présenté sous la forme romanisée *-bacia*[1], atténuée ensuite en *-bisia*, qui est devenu *-bise* en français. Ce sont les suivants :

Localités.	*Provinces.*
Jurbise.	Hainaut.
1057. Jorbisa (DUVIVIER, p. 396).	
Jurbise (Ronquières).	Ibid.
Lombise	Ibid.
1163. Lumbisium. — 1172. Lumbisia, d'après CHOTIN, p. 240.	
Straubise	Ibid.
1194. Rivulus qui dicitur Straubise transmeans Durantsart (DE REIFFENBERG, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Hainaut, de Namur et de Luxembourg*, t. I, p. 320).	
Tubise.	Brabant.
877. Tobacis. — 1059. Tubecca (PIOT, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, p. 100; WAUTERS, *Canton de Nivelles, communes rurales*, p. 139).	

Enfin *bacia* a engendré un diminutif *baciolus*, d'où le français *-bisoul*, que nous retrouvons dans les noms suivants[2] :

Corbisoul	Hainaut.
Nom que portait encore, aux dates de 1757 et 1775, un *lieu-dit* appelé aujourd'hui *Copsoux* dans la commune de Corbais (WAUTERS, *Canton de Perwez*, p. 81).	
* **Glabisoul** (Glabais).	Brabant.
Nom porté au XII^e^ siècle par une famile noble de Glabais (WAUTERS, *Canton de Genappe*, p. 22).	
Lombisoul (Lombise)	Hainaut.
1156. Lumbisiolum (CHOTIN, *Études étymologiques sur le Hainaut*, p. 241).	

[1] Cette forme est très ancienne. Déjà les *Traditiones Wizziburgenses* (869-870) nous offrent le suffixe sous les formes suivantes : nominatif, *bacis, baci;* datif, *baci, bacya* (ARNOLD, p. 313). D'autre part, Blombay (Ardennes) est *Blandibaccius villa* en 533. (Voyez PARDESSUS, *Diplomata*, t. I, p. 85.) Cfr. encore ci-dessus *Wambasium, Resbacis, Marbasio, Orbacis*.

[2] Cette liste ne comprend pas **Erbisoeul** en Hainaut, parce que le nom de cette commune est en réalité le diminutif de celui de sa voisine Erbaut; on rencontre encore, en 1395, *Erbosuel* (CHOTIN, p. 216).

Localités.	*Provinces.*
Marbisoux (Marbais) . . . . . 1343. Marbisoul (WAUTERS, *Canton de Genappe*, p. 60).	Brabant.
Molembisoul (Château de) . . . . . A Molembais-Saint-Josse, dépendance de Jodoigne-le-Marché. — 1174. Molembesuel (WAUTERS, *Canton de Jodoigne*, p. 24).	Ibid.
Thorembisoul . . . . . Dépendance de Glimes, près de Thorembais-les-Béguines. — 1200 (*circa*) Torenbisol (WAUTERS, *Canton de Jodoigne*, p. 75).	Ibid.
Robiseul . . . . . Nom d'un affluent du Rabais, à Virton. — 1270. Rebisuel (*Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. X, p. 238).	Luxembourg.
Robiseul . . . . . Nom de la Sambre au XIV^e^ siècle. — 1306. « Riu que on appelle le Robissuel liquels Robisseus depart et divise le royaulme de France de l'Empire et l'evesquiet de Laon de Cambrai. » (*Cartulaire de la seigneurie de Guise*, cité par MATTON, *Dictionnaire topographique de l'Aisne*, p. 254). — Cfr. dans le même une ferme du nom de Le Robiseux (1229. Robisuel), p. 233.	Hainaut.

Le suffixe *-becq* ou *-becque* est particulièrement fréquent dans les régions qui sont restées le plus longtemps germaniques et dont la romanisation s'est accomplie à une époque relativement rapprochée de nous. C'est pour la même raison qu'il reparaît si souvent en Normandie, où la toponymie germanique ne date que du X^e^ siècle [1]. Dans les régions étudiées ici, *-becq* alterne souvent avec *-bercq* ou *-bert*, et il importe de remonter aux formes primitives pour se convaincre de la classe à laquelle les mots appartiennent. Ainsi **Flobecq** en Hainaut [2]

[1] Sur cette intéressante toponymie, qui offre de si curieux sujets de comparaison, voyez CH. JORET, *Étymologies normandes* (MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE, t. V, 1884); PETERSEN, *Recherches sur l'origine, l'étymologie et la signification primitive de quelques noms de lieux en Normandie*, traduit du danois par M. DE LA ROQUETTE (BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE, 2^e^ série, t. III, Paris, 1835); GERVILLE, *Recherches sur les anciens noms de lieux en Normandie* (MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, t. VI).

[2] Voyez ce mot plus loin.

est primitivement *Floresberg*, tandis que **Crebert** est incontestablement *Crosbecq*.

-becq (-becque).

Aubecq (Flobecq). . . . . Hainaut.
Aubecq (Ghoy) . . . . . Ibid.
Bambecque (Raquinghem) . . . . . Pas-de-Cal. Saint-Omer.
La Becque. . . . . Ibid.
Nom de treize ruisseaux dans l'arrondissement de Saint-Omer.

Le Becque (Condette). . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.
Le Becque (Outreau) . . . . . Ibid.
La Becquerie (Alincthum). . . . . Ibid.
Belbet (Henneveux) . . . . . Ibid.
En 1484, le Belbecq (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p. 21).

* **Bierbecque** . . . . . Hainaut.
1276. Dans le voisinage de Lessines (*Veil Rentier*).

Le Blambecque, ruisseau (Blendecque). . Pas-de-Cal. Saint-Omer.
Bousbecque. . . . . Nord. Lille.
Clabecq . . . . . Brabant.
1183. Glabbec (WAUTERS, *Canton de Nivelles, communes rurales*, p. 134).

La Colombecque, ruisseau (Blendecque). Pas-de-Cal. Saint-Omer.
Crebecque, fontaine (Wimille). . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.
Crébert, ruisseau. . . . . Ibid.
1193. Crosbecq (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p. 108).

Escobecques . . . . . Nord. Lille.
1400.

Estembecque (Clarques). . . . . Pas-de-Cal. Saint-Omer.
Estembecque (Louches) . . . . . Ibid.
Fourdebecque (Wavrans). . . . . Ibid.
Haultombecq (Roquetoire) . . . . . Ibid.
1508. (*Archives de Saint-Bertin*, 359, à Arras.)

Hellebecq. . . . . Hainaut.
Monchecque . . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.
Mumbecq (Marcq). . . . . Hainaut.
Le Lamberge, ruisseau (Tilques) . . . . Pas-de-Cal. Saint-Omer.
Le Lemmebecque, ruisseau (Blendecque). Ibid.

Lisbecq (Hoves) . . . . . Hainaut.
Le Listrebecq (Moringhem). . . . . Pas-de-Cal. Saint-Omer.
Lubecq (Questrecques) . . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.
La Marbecque (Samer). . . . . Ibid.
Marchebecque, ruisseau (Eperlecques). . Ibid.
Quabecque, ruisseau (Eperlecques) . . . Ibid.
Ransbeek ou **Ransbèche** (Ohain). . . . Brabant.
1227. Ransbeeca (WAUTERS, *Canton de Wavre*, p. 75).
Rebecque . . . . . Pas-de-Cal. Saint Omer.
Le Rebecq, ruisseau . . . . . Ibid.
Le Sartebecque, ruisseau (Eperlecques) . Ibid.
Wannebecq . . . . . Hainaut.
847. Wambace (DUVIVIER, p. 299).

Le suffixe *-born* (allemand *-brunn*) est entré dans la composition d'un grand nombre de noms actuellement wallons, où il revêt les formes principales *-bourne*, *-bronne* et *-brune*, comme on le voit par la triple liste suivante. *Bronne* et *brune* existent encore comme appellatifs : **la Bronne**, ruisseau à Jodoigne-le-Marché; **la Brune** (département de l'Aisne), affluent du Vilpion.

-bourne.

Auborne ou **Aubonne** . . . . . Pas-de-Cal. Saint-Omer.
Nom de la rivière Melde, à Ecques.
Bardes (Les) (Ferques) . . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.
1480. Fontaine de Liebarne (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p. 16).
Barne (Le) . . . . . Pas-de-Cal. Saint-Omer.
Moulin de Campagne-Wardrecque.
Calbarne (Moulle) . . . . . Ibid.
1448. Le vallée de le Quellebarne (COURTOIS, *Dictionnaire*, p. 53).
Courtebourne (Licques) . . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.
1084. Curtebona. — 1107. Curtebronna (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p. 107).
Cousebourne ou **Cousebourne** (Audrehem). Pas-de-Cal. Saint-Omer.
1084. Cusebrona (COURTOIS, *Dictionnaire*, p. 65).
Fillembourg (Le) (Saint-Étienne). . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.
Encore en 1741 Filembournes (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p. 134).

Flequembourne (Wimille) . . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.
Millebourne (Audinghen) . . . . . Ibid.
Ledbourne (Guines) . . . . . Ibid.
Lisbourne (La) . . . . . Ibid.
Lissebourne (Wimille) . . . . . Ibid.
Cfr. dans FORSTEMANN un *Liesborn* du IX^e^ siècle, et un *Liesborn* actuel en Westphalie.
Lostbarne (Louches) . . . . . Pas-de-Cal. Saint-Omer.
1084. Lodebrona.
Sebarne (Wierre-Effroy) . . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.
Timborne (Comines) . . . . . Nord. Lille.

-bronne.

Acquembronne (Lumbres) . . . . . Pas-de-Cal. Saint-Omer.
Acquembronne (Fouquereuil) . . . . . Pas-de-Cal. Béthune.
Bellebronne (Verlincthun) . . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.
Bronne (La), ruisseau, à Dannes . . . . Ibid.
Bronne (La) . . . . . Brabant.
Affluent de la Grande-Geete, à Geest-Saint-Jean.
Bronnes (Les) (Caffiers) . . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.
Cambronne (Outreau) . . . . . Ibid.
861. Cambron (Cambaronna, DUVIVIER, p. 306) n'a rien de commun avec Cambronne.
* **Caudebronne** (Beuvrequin) . . . . . Ibid.
1501. Caudebrongne. — 1506. Caudebronne (*Archives d'Arras, Saint-Bertin*, 220).
Caudebronne . . . . . Ibid.
Cfr. les très nombreux Kaltenbrunn en Allemagne, Caudenborn et Cauborre dans la Flandre orientale.
Cottebronne (Saint-Martin) . . . . . Ibid.
Coubronne (Ecques) . . . . . Pas-de-Cal. Saint-Omer.
Courbronne (Raquinghem) . . . . . Ibid.
Courtebronne (Saint-Martin) . . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.
* **Dordebronne** (Beuvrequin) . . . . . Ibid.
1491. Dordebourne. — 1501. Dordebronne (*Archives d'Arras, Saint-Bertin*, 220).
Fellembronne (Saint-Étienne) . . . . . Ibid.
1533. Fallembourne (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p 137).

Hasselbronne (Pittefaux) . . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.
Cfr. un *Haselbrunnen* du IX^e^ siècle dans FOERSTEMANN, et plusieurs *Haselbrunn* en Allemagne.

Hellebronne (Réty). . . . . Ibid.
1286. Heligeborne (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p. 171). Ce nom de *fontaine sacrée* atteste un ancien culte païen qui y fut célébré. — Cfr. un *Heiligbrunno* du VIII^e^ siècle, dans FOERSTEMANN, et plusieurs *Heiligenborn*, *Heiligenbronn*, *Heiligenbrunn*, en Allemagne. — Pour le changement de *heilig* en *helle*, cfr. Hellefaut, près Saint-Omer, qui vient de Heiligvelt.

Heullebronne (Wacquinghem). . . . . Ibid.

Liembronne (Tingry) . . . . . Ibid.

Norbronne (Lottinghen). . . . . Ibid.

Quembronne (La) (Hesdin-l'Abbaye) . . . Ibid.

Thiembronne . . . . . Pas-de-Cal. Saint-Omer.

-brune.

Bellebrune . . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.
1116. Berebronna. — 1121. Belebruna. — XIII^e^ siècle. Bereborna (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p. 22). — Cfr. *Bellebronne* (liste précédente), huit *Berenbrunnen*, en Allemagne, cités par FOERSTEMANN, *Berborn* (Grand-Duché de Luxembourg).

Brunelle (La) . . . . . Ibid.
Ruisseau d'Alembon, à Licques.

Cottebrune (Wierre-Effroy) . . . . . Ibid.

Lozembrune (Wimille) . . . . . Ibid.

Questebrune (Réty) . . . . . Ibid.

Rosquebrune (Longfossé) . . . . . Ibid.

Valembrune (Wimille) . . . . . Ibid.

On le voit, les formes *-brune* et *-bronne* se sont, au moyen âge, employées indifféremment l'une pour l'autre, et aujourd'hui encore elles sont parfois confondues. Le suffixe *-bourne* a été fréquemment supplanté par les deux précédents (HAIGNERÉ, s. v. *Bellebrune, Hellebronne*), mais ne les a supplantés jamais. La raison en est que *-born* est la forme la plus primitive, la plus propre à l'idiome des peuples germaniques

de ces contrées [1]; c'est la seule que l'on rencontre de l'autre côté du détroit, sous les formes *-born* ou *-burn* [2]. Elle est allée en se romanisant de siècle en siècle : aussi voyons-nous les *-bourne* se localiser de préférence dans les parties septentrionales du pays, les *-bronne* et *-brune* se multiplier vers le midi.

Je grouperai encore ici le petit nombre des noms hydrographiques où l'on retrouve le radical germanique *stroom* (cours d'eau) :

-stroom [3].

Localités.	*Arrondissements.*
Estrun	Cambrai.
881. Strum (*Ann. Saint-Vedasi*). — Stromus (*Ann. Saint-Bertin*).	
Etroeux	Valenciennes.
1107. Estruem.	
Etroeungt	Avesnes.
1152. Struem.	
Lestrem	Béthune.
1140. Strumo in pago Bethuniensi.	
Etrun	Arras.
1053. Estrum.	
Etreux	Aisne.
1144. Estron.	

Un nom germanique fort ancien pour désigner les flaques d'eau et les étangs, c'est celui de *mar* ou *meer* [4], qui survit encore aujourd'hui, comme appellatif, dans l'Eifel, où il désigne les lacs volcaniques de cette région.

[1] En Hesse, on rencontre le même mélange des *-born* et des *-brunn*, et ARNOLD, p. 325, fait remarquer que *-born* appartient plutôt aux Francs (comme en Flandre), tandis que *-brunn* est la forme allémanique.

[2] Holborn, Tyburn, Bannockburn, Marylebourne (aujourd'hui Marylebone), etc.

[3] Les formes anciennes de ces noms sont empruntées à Mannier.

[4] ARNOLD, *Ansiedelungen und Wanderungen Deutscher Stämme*, p. 114.

Ce nom, qui a partout ailleurs disparu assez tôt du vocabulaire toponymique, se retrouve en pays roman dans les composés suivants :

Grande-Meer . . . . . Pas-de-Cal. Saint-Omer.

Meix-devant-Virton . . . . . Luxembourg.

1245. Mers. — 1274. Meirs. — 1298. Meirs prope Vertonum.

Meix-le-Tige, en allemand Meer. . . . . Ibid.

1480. Meeir, Meer (*Institut archéologique d'Arlon*, t. II, pp. 214 et 218). — Ces indications convaincront, je pense, M. Vanderkindere que je ne me suis pas trompé sur l'étymologie des deux Meix, comme il le soutient page 74 de son rapport. En faisant dériver les noms de ces localités de *mansus*, c'est lui-même qui a été induit en erreur par l'homonymie : le mot wallon *meix*, qui dérive en effet de *mansus* et qui a la signification de *jardin*, n'a qu'une ressemblance accidentelle avec notre *Meix* dérivé de *meer*, comme on le voit ci-dessus. Sur la transformation de l'*rs* en chuintante, voyez mon *Glossaire toponymique de Saint-Léger*, introduction, et remarquez dans la même région le traitement semblable de *Fours* (traduction romane de *Ofen*), devenu *Fouches*. Depuis lors, Kornmesser, p. 56, est revenu sur la confusion de *mer* et de *meix* causée par la chute de l'*r* et par le chuintement.

Fockremé (Geest-Saint-Jean). . . . . Brabant.

1340. Fockremeer. — 1440. Fockermeer (WAUTERS, *Canton de Jodoigne*, p. 226).

Peut-être faut-il retrouver encore ce radical dans nos **Meerbeek** et **Marbais**, qui seraient alors des composés tautologiques : *bach* ou *beek*, en effet, est l'équivalent moderne du *mar* primitif, ou du moins a pris sa place plus d'une fois [1].

Le confluent d'une rivière avec une autre s'appelle *mund* ou *mond*, parfois *gemünd*, dans les langues germaniques, et a exactement la même valeur que notre mot *embouchure*. Ce mot

[1] ARNOLD, *Ansiedelungen und Wanderungen Deutscher Stämme*, p. 114. Je n'insiste pas toutefois, sachant que le nom se traduirait mieux encore par *Ruisseau des cavales*.

est très rare dans la toponymie romane, et il ne faut pas s'en étonner : les localités situées sur des confluents sont d'ordinaire parmi les plus anciennes, et, partant, leur nom doit s'expliquer par le celtique ou tout au plus par le latin. Je ne puis citer ici que :

Beulémont . . . . . Nord.

C'est proprement *De Heule Mond* ou l'embouchure de la Heule.

Jamoigne . . . . . Luxembourg.

888. Gammunias (LACOMBLET, t. I, p. 75). — Cfr. une romanisation identique dans *Gamundias*, qui désigne Gmünd, et dans *Trutmonia*, qui est Dortmund. — Jamoigne est au confluent de la Semois et de la Vierre, il est vrai, au milieu d'un pays foncièrement roman.

Les passages sur l'eau s'appellent en thiois **voorde**, et en allemand *furt* ou *fort*; ces noms équivalent au roman *wez* qui se rencontre dans la terminaison de certains noms de lieux, e qui est le *gué* moderne. Le nom est instructif en ce sens qu'il atteste l'absence de ponts sur les cours d'eau à l'époque où il a surgi [1]. Il faut d'ailleurs remarquer que les noms terminés en *-voorde* ou *-furth* ne se rencontrent pas exclusivement près des cours d'eau, car, comme le fait remarquer Arnold [2], les endroits marécageux devaient être tout aussi difficiles à passer que les rivières.

RÉGION GERMANIQUE.

Appenvoorde (Lovendegem) . . . . . Flandre orientale.

Beequevoort . . . . . Brabant.

Baconwez dans les vieux documents en français.

Galfort (Deurne) . . . . . Anvers.

Heyvoort (Olmen) . . . . . Ibid.

[1] TAYLOR, *Words and Places*, p. 169.

[2] ARNOLD, *Ansiedelungen und Wanderungen Deutscher Stämme*, p. 359.

Molleveerde (Zedelghem) . . . . . Flandre orientale.

Pippensveert (Bunsbeek). . . . . Brabant.

Rudderveerde. . . . . Flandre occidentale.

Rudderveerde (Coyghem). . . . . Ibid.

Steenveert (Ternath) . . . . . Brabant.

Steveert . . . . . Limbourg.

Pour ces deux noms, cfr. ci-dessous Etienfort.

Vilveerde ou **Vilverde** . . . . . Brabant.

Veerde . . . . . Flandre orientale.

Outre la commune, il y a sept hameaux du même nom dans la Flandre orientale, dépendant des communes de Hansbeke, Huysse, Loo-Christy, Oostacker, Synghem, Waerschot et Wetteren.

Veerdt. . . . . Limbourg.

Deux hameaux du même nom dépendent des communes de Klein-Brogel et de Zolder, même province.

Veert . . . . .

Cinq hameaux de ce nom, dont deux dans la province d'Anvers, dépendant des communes de Kessel et de Meerle, deux dans celle de Brabant, dépendant des communes de Campenhout et de Testelt, un dans celle de Limbourg, dépendant de la commune de Heusden. De plus, **Veerteynde** (Tongerloo), **Veertjenshoyd** (Hersselt) et **Veerthappel** (Westerloo), tous trois dans la province d'Anvers.

Zandveerde-lez-Ostende. . . . . Flandre occidentale.

Zandveerde-lez-Ypres. . . . . Ibid.

RÉGION ROMANE.

Ardevoor (Bas-Heylissem) . . . . . Brabant.

XII^e^ siècle. Ad pontem Aldevort (*Gilles d'Orval*, III, 15, dans PERTZ, *Scriptores*, t. VII). — 1424. Oudenvoirt (WAUTERS, *Canton de Tirlemont, communes rurales*, p. 78).

Audenfort (Audinghen) . . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.

Audenfort (Clerques). . . . . Pas-de-Cal. Saint-Omer.

1105. Aldenfort (COURTOIS, *Dictionnaire*, p. 17).

Etienfort (Carly) . . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.

1665. Pont d'Estienfort (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p. 130).

Etienfort (Bellebrune) . . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.

Etienfort (Rinxent). . . . . Ibid.

Etienfort (Wierre-Effroy) . . . . . Ibid.

1392. Estienfort (HAIGNERE, *Endroit cité*. — Etienfort est la transcription romane d'un composé qui se rencontre dans les régions flamandes et allemandes, sous les formes suivantes :

Steenvoorde. . . .	Nord. Dunkerque.
Steenvoort (Ternath.	Brabant belge.
Steenvoorde. . . .	Pays-Bas. Holl. mérid.
Steenvoort	Pays-Bas. Brab. septentr.
Steinfort	G.-D. de Luxembourg.
Steinforth	Düsseldorf.
Steinforth	Marienwerder.
Steinfurt.	Hesse.
Steinfurt.	Potsdam.
Steinfurt.	Münster.
Steinfurt (Burg-) . .	Comté de Rentheim.
Steinfurt (Hardheim).	G.-D. de Bade.
Steinfurth	Oberhessen.
Steinfurth	Potsdam.

Proprement, ce nom désigne la partie d'une route qui traverse un cours d'eau trop faible pour qu'on y bâtisse un pont; dans ce cas, les Romains pavaient le gué pour résister au courant. Aussi voit-on que Steenvoorde (MANNIER. p. 72) et Steinfort (Grand-Duché de Luxembourg) sont situés sur une chaussée romaine, et peut-être la même démonstration pourrait-elle être faite de plus d'un autre de ces noms. Parlant de *Pippenswoirt*, dépendance de Bunsbeek en Brabant, à l'intersection de la rivière de Fleppe et du chemin de Tirlemont à Diest (1225. *Puppensfort, et Pipini Vadus*, dans *Gilles d'Orval*), M. WAUTERS écrit (*Canton de Glabbeek*, p 124) : « L'ancien chemin de Tirlemont vers Diest représente probablement une voie romaine, car ce chemin était jadis pavé et traversait la Velpe sur un pont. Or, ces travaux d'empierrement et ce pont, qui existaient au XIII^e^ siècle, paraissent devoir être attribués à la volonté de fer des conquérants romains qui couvrirent notre pays d'un réseau de routes, plutôt qu'aux efforts moins puissants des époques plus rapprochées de nous. »

Voyez au surplus sur *Etien-* les pages 358 et 360.

Houllefort Belle-et-Houllefort). . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.

Londefort (Wierre-Effroy). . . . . Ibid.

1171. Londesford (HAIGNERÉ. *Dictionnaire*, p. 207).

De même que *voorde*, avec lequel il échange parfois son sens, *brugge* ou *brücke* désigne un passage sur l'eau, mais spécialement les constructions qui sont élevées au-dessus du courant pour permettre de le franchir à pied sec. Ce suffixe germanique reparaît un certain nombre de fois dans la toponymie romane :

-brique (-brugge).

La Briequo (Brunembert)	Pas-de-Cal. Boulogne.
La Brique (Colembert)	Ibid.
Briquecheul (Outreau)	Ibid.
Cambrique (Saint-Léonard)	Ibid.
Cebrique (Bellebrune)	Ibid.
* **Dyebrighes** (Marquise)	Ibid.
Etiembrique (Wimille)	Ibid.
Le Cambrique, lieu dit de 1491	Ibid.
Le Pont-de-Briques (Coulogne)	Ibid.
Le Pont-de-Briques (Saint-Léonard) . . .	Ibid.
1278. Le Pont de le Brike. — Cette forme reparaît souvent, et encore en 1506 (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p. 268).	
Le Pont-de-Briques (Nortkerque)	Pas-de-Cal. Saint-Omer.
Stambruges ?	Hainaut.
1183. Stambrusia (CHOTIN)	

Cette liste me paraît spécialement instructive. Tandis qu'en Belgique le *brugge* flamand est devenu **Bruges** comme dans le dernier nom de lieu cité et dans le nom roman du chef-lieu de la Flandre occidentale, il revêt en France la forme ***Briques***, mais en gardant son sens appellatif dans les deux premiers noms de notre liste. Dans les trois qui précèdent le dernier, ce nom n'était plus compris, on l'a complété par son équivalent français et on a obtenu ainsi cette tautologie bilingue : le ***Pont de Briques***, qui doit induire à de perpétuels malentendus les gens de la contrée où ce nom est employé.

Les noms de montagne (*berg*) et de vallée (*dal*) ne devraient pas être fréquents dans des pays de plaines, comme le sont essentiellement les régions du nord de la Belgique et de la France. Ils sont au contraire des plus répandus. Est-ce parce que, comme un voyageur l'a fait remarquer en parlant de la Hollande, plus une région est plate, plus les moindres aspérités de sa surface sont considérées comme importantes [1]? Ou ne faut-il pas attribuer plus d'importance à la remarque de M. Esser, que dans la toponymie, le mot *berg* ou *mont* désigne en général une déclivité, quelque faible qu'elle puisse être [2]?

-berg, -bergue, -bercq, etc.

Audemberé.	Pas-de-Cal. Boulogne.
1183. Hundesberch (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p. 8).	
Belberé (Licques)	Ibid.
1223. Berteberg. — 1400. Berteberch (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p. 21).	
Berck-sur-Mer	Pas-de-Cal. Montreuil.
Berck (Campagne).	Pas-de-Cal. Boulogne.
Berck (Coulogne)	Ibid.
Berck (Pihen).	Ibid.
Berck (Saint-Tricat)	Ibid.
Le Bergues (Selles)	Ibid.
Berguettes (Wacquinghen).	Ibid.
Bierges-sur-Dyle.	Brabant.
1209. Bergis.	
Bierghes.	Ibid.
Biez	Ibid.
1213. Berck (WAUTERS, *Canton de Wavre*, p. 244).	
Blakenbergh, hauteur (Tilques)	Pas-de-Cal. Saint-Omer.

[1] KOHL, *Reis in de Nederlanden*, t. I, pp. 263 et suivantes. Utrecht, 1861 (traduit de l'allemand).

[2] Communication orale.

Le Brambergue, hauteur (Blendecque) . . Pas-de-Cal. Saint-Omer.

Brunembert . . . . . Ibid.
1183. Brunnesbercha (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p. 66).

Cagebert (Linselles) . . . . . Nord.

Calembert (Gourny) . . . . . Pas-de-Cal. Saint-Omer.
1575. Le Calemberc (COURTOIS, *Dictionnaire*, p. 53).

Cholbecq (Attaques) . . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.

Colembert (Maninghen) . . . . . Ibid.

Colembert . . . . . Ibid.
1107. Colesberge (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p. 94).

Crébert (Le) (Carly) . . . . . Ibid.

Crombert (Le), hauteur (Herbinghen) . . . Ibid.

Dongelberg . . . . . Brabant.

Estiembercq (Audembert) . . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.

Fauquembergues . . . . . Ibid.
X^e^ siècle. Falcoberg.

Flobecq . . . . . Hainaut.
1214. Flobierc (TAILLIAR, *Recueil d'actes des XII^e^ et XIII^e^ siècles, etc.*, p. 35, d'après Dumortier).

Gouldemberg (Attaques) . . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.

Les Guisbergues (Rebergue) . . . . . Ibid.

Macquembergue (Louches) . . . . . Pas-de-Cal. Saint-Omer.

Mautembert (Outreau . . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.

Mautembert (Wierre-Effroy) . . . . . Ibid.

Le Mébergue, bois (Nordausque) . . . . . Pas-de-Cal. Saint-Omer.

Membert (Leulinghen) . . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.

Merbelle . . . . . Pas-de-Cal. Saint-Omer.
975. Hardberc (*Chartes de Saint-Bertin*, t. I, p. 64).

Merselbergh (Saint-Martin-au-Laert) . . . . Ibid.

Mowghberghe, montagne près Sangatte . . Ibid.

Mumbert . . . . . Pas-de-Cal. Montreuil.
1305. Humberc.

Inglebert (Quelmes) . . . . . Pas-de-Cal. Saint-Omer.

Mauquembergue (Sanghen) . . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.

Milembert (Outreau) . . . . . Ibid.

Molquembert (Alembon) . . . . . Ibid.

Montlambert (Saint-Martin) . . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.
1208. Bonemberg. — 1506. Boullembercq. — 1549. Montlambert. — 1546-1549. Boulogne-Berg dans les documents anglais (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p. 236).

Palembert (Wimille) . . . . . Ibid.

Plissembergue (Quelmes) . . . . . Ibid.

Poeplembert (Colembert) . . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.

Quembergue, ferme (Nordausque) . . . . Pas-de-Cal. Saint-Omer.

Le Quembert (Hesdigneul) . . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.

Rambergue, hauteur (Wissant) . . . . . Ibid.

Rebergue . . . . . Pas-de-Cal. Saint-Omer.

Rosbergue (Zouafke) . . . . . Ibid.

Rotembert (Saint-Martin) . . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.

Rubergues (Wimille) . . . . . Ibid.

Rupembert (Wimille) . . . . . Ibid.

Simberg (Wierre-Effroy) . . . . . Ibid.

Wittelbert (Saint-Étienne) . . . . . Ibid.
1525. Wisterberg (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p. 349).

-dal, -delle.

Arquendal (Audinghen) . . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.

Arsendal (Maninghen) . . . . . Ibid.

Belledalle (Tardinghen) . . . . . Ibid.

Berendal (Quelmes) . . . . . Ibid.

Bresdalle (Portel) . . . . . Ibid.

Bruequedalle (Hesdin-l'Abbé) . . . . . Ibid.

Burquendal (Salperwick) . . . . . Ibid.

Cochendal (Roquetoire) . . . . . Ibid.

Cremdalle (Doudeauville) . . . . . Ibid.

Dalles (Lacres) . . . . . Ibid.

Dippendal (Bouquehault) . . . . . Ibid.

Equendal (Quelmes) . . . . . Ibid.

Erquendalle (Alembon) . . . . . Ibid.

Fenendalle (Outreau) . . . . . Ibid.

Griscndalle (Wimille)	Pas-de-Cal. Boulogne.
Le Guindal (Marquise)	Ibid.
Le Guindal (Marcq)	Ibid.
Hamredal (Maninghen)	Ibid.
Hasendal (Quelmes)	Ibid.
Hedissendalle (Saint-Étienne)	Ibid.
Hocquedalle (Wacquinghen)	Ibid.
Laffordal (Maninghen)	Ibid.
Louverdal (Acquin)	Pas-de-Cal. Saint-Omer.
Lequedal (Wissant)	Pas-de-Cal. Boulogne.
Lindendal, vallon (Eperlecques et Houlle). Aujourd'hui *le Dédale.*	Ibid.
Longuedalle (Vieil-Moustier)	Ibid.
La Monendelle (Wimille)	Ibid.
Motrendalle (Tubersent)	Ibid.
Merlingdalle (Verlincthun)	Ibid.
Mimendalle, ruisseau	Ibid.
Mirandalle (Rinxent)	Ibid.
Mordalle (Wimille)	Ibid.
Nomendalle (Outreau)	Ibid.
Nordale (Quelmes)	Ibid.
Nordal (Acquin)	Pas-de-Cal. Saint-Omer.
Ordalle (Maninghen)	Pas-de-Cal. Boulogne.
Pipendalle (Elinghen)	Ibid.
Piquendalle (Merck-Saint-Liévin)	Pas-de-Cal. Saint-Omer.
Pitendal (Neufchâtel)	Pas-de-Cal. Boulogne.
Ramendal (Leninghem)	Pas-de-Cal. Saint-Omer.
Le Randal (Maninghen)	Pas-de-Cal. Boulogne.
Les Ravendelles (Wimille)	Ibid.
Tisendale (Outreau)	Ibid.
Tontendal (Alette)	Pas-de-Cal. Montreuil.
Warmendalle (Wacquinghen)	Pas-de-Cal. Boulogne.
Waterdal (Leninghem)	Pas-de-Cal. Saint-Omer.
Wimendalle (Outreau)	Pas-de-Cal. Boulogne.
Windal (Mentque-Nortbécourt)	Ibid.

Winsquedal (Tournehem)	Pas-de-Cal. Boulogne.
Wipendalle (Outreau)	Ibid.
Wisquendal (Remilly)	Ibid.

Nous abordons maintenant la catégorie des noms germaniques désignant les forêts, et, en général, les endroits boisés. Je trouve dans les langues germaniques jusqu'à onze noms pour répondre à ce but; il est vrai de dire que l'immense étendue de bois qui occupait notre sol explique cette riche et poétique synonymie. Ces noms sont les suivants dans l'ordre alphabétique :

Busch (*bosch*), *hard*, *hecke* (*hage*), *holz* (*holt* ou *hout*), *horst*, *forst*, *loh* (*loo*), *strauch*, *strut*, *wald* (*woud*), *wide* [1].

De ces onze noms, il en est sept qui peuvent être considérés comme ayant appartenu au répertoire des Francs saliens, et qu'on retrouve par conséquent dans notre domaine : ce sont *bosch*, *hage*, *holt*, *horst* (rare), *loo*, *wide* et *strut*. Les régions orientales de la zone germanique possèdent en outre des noms terminés en *-hard* et en *-wald*.

Commençons par le plus important de tous ces vocables. *Loo* (ancien allemand *loh*, anglo-saxon *leah*, *leag*, latin *lucus*) est un très vieux radical indo-européen pour désigner la forêt [2]; on le retrouve en Angleterre, en Allemagne et aux Pays-Bas, où il affecte d'ordinaire la forme de *lo* et *loo*, à moins qu'il ne

[1] Arnold, *Ansiedelungen und Wanderungen Deutscher Stämme*, qui énumère les neuf premiers, page 18, omet *wald* qu'il étudie cependant plus loin, page 506, et *wide* qui lui est resté inconnu (voyez cependant page 498). Je n'ai pas ajouté ici *scheid*, parce que ce mot, tout en s'appliquant d'ordinaire à des endroits boisés, rend cependant une autre idée et sera d'ailleurs étudié plus loin.

[2] Lisez sur ce mot, ses acceptions et ses diverses formes : Fabre d'Envieu, p. 134; Foerstemann, col. 1016; Arnold, p. 117; *Nomina geographica Neerlandica*, t. I, pp. 155-160. Van den Bergh, *Handboek der middelnederlandsche Geographie*, pp. 97, 190, énumère plusieurs noms en *-loo* qualifiés de forêts : *silva Braclog*, *silva Hornlo*, *silva Burlo*, *silva Irmenlo* (Ermel), *silva Dabbonlo*.

les abrège en *-el*, *-le*, *-l*, comme on le verra par plusieurs noms de la liste qui suit [1]. Ce suffixe n'est jamais combiné avec un nom propre de personne [2], et c'est là un signe de très haute antiquité, car, comme le savent tous les toponymistes, les noms de lieux où entre la mention des personnes appartiennent à une seconde période de formation [3].

RÉGION GERMANIQUE.

Localités.	*Provinces.*
Baudeloo (Aersele)	Flandre orientale.
Beverloo	Limbourg.
* **Bredelo** (Gellick) 1365. (DE BORMAN, *Fiefs de Looz*, p. 13).	Ibid.
Bilselen (Bilsen) 1364. Reveloe. — 1365. Bevelo in parochia de Bilsen (DE BORMAN, *Fiefs de Looz*, pp. 3 et 22).	Ibid.
Bolloo (Tremeloo)	Brabant.
Borloo	Limbourg.
Bouveloo (Worteghem)	Flandre orientale.
Bouveloo (Peteghem)	Ibid.
Calloo	Ibid.

[1] Multiples exemples de ce procédé dans les noms de l'Overyssel (*Nomina geographica Neerlandica*, t. I, pp. 76-154). Cfr. pour la Gueldre VAN DEN BERGH, *Over den oorsprong en de beteekenis der plaatsnamen in Gelderland.* — Exemples pour l'Allemagne dans ARNOLD, pp. 117 et suivantes. Cfr. FABRE D'ENVIEU, p. 137.

[2] De même en Allemagne, voyez ARNOLD, *Ansiedelungen und Wanderungen Deutscher Stämme*, p. 118.

[3] Il ne faut tenir aucun compte des réserves de FOERSTEMANN, quant à la possibilité de plusieurs radicaux *loo* dont l'un signifierait *marais* (il est à trouver) et l'autre *lieu*, venant du latin *locus*. Les conjectures de GRANDGAGNAGE, *Memoire*, p. 84, auquel Foerstemann renvoie pour ce dernier article, sont dénuées de toute valeur, et ses exemples n'existent pas. Faire du *Toxiandria locus* d'AMMIEN MARCELLIN, XVII, 8, notre Tessenderloo, cela ne me paraît pas admissible.

Localités.	*Provinces.*
Corbeek-Loo	Brabant.
* **Dondersloo** Aux environs de Stockem. — XIV^e^ siècle. Silva de Donresloe (DE BORMAN, *Fiefs de Looz*, p. 170).	Limbourg.
Eecloo	Flandre orientale.
Elsloo (Evergem)	Ibid.
Gremelsloo (Maeseyck)	Limbourg.
Hankersloo 1367. Molendinum Hankersloe (DE BORMAN, *Fiefs de Looz*, p. 75).	Ibid.
Kamerloo (Genck)	Ibid.
Kesselloo	Brabant.
Langerloo (Genck)	Ibid.
Lille	Anvers.
Lippeloo	Ibid.
Loo	Flandre occidentale.
Loo (Achel)	Limbourg.
Loo (Broechem)	Anvers.
Loo (Dieghem)	Brabant.
Loo (Hamont)	Limbourg.
Loo (Lovendeghem)	Flandre occidentale.
Loo (Steynockerzeel)	Brabant.
Loo (Kesselloo)	Ibid.
Maerloo (Peer)	Limbourg.
Meerseloo (Tervueren)	Brabant.
Nederloo (WAUTERS, *Environs de Bruxelles*, t. I, pp. 111 et 114).	Brabant.
Oeterseloo (Berlingen) 1365. Oeterslo (DE BORMAN, *Fiefs de Looz*, p. 14).	Limbourg.
* **Papinglo** 1170. Quadam capella Papinlo que sita est infra ambitum parrochie de Manlinnehem (SERRURE, *Cartulaire de Saint-Bavon*, p. 54).	
Poederle 1259. Poderlo (KREGLINGER, p. 282).	Anvers.
Poppel 726. Pieplo. — 1211. Publo (KREGLINGER).	Ibid.

Localités.	*Provinces.*
Raevels . . . . . 1165, 1211. Ravenslo (KREGLINGER, p. 283).	Anvers.
Ronsele . . . . . 1103 Rondeslo (SERRURE, *Cartulaire de Saint-Bavon*, p. 23).	Flandre orientale.
Schuelen . . . . . 1107. Sconelo (PIOT, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 30 avec la note 21).	Limbourg.
Slidderloo (Genck)	Ibid.
* **Somle** . . . . . 1366. Domus de Sulo (DE BORMAN, *Fiefs de Loon*, p 51).	Ibid.
Tessenderloo	Ibid.
Tongerloo	Ibid.
Tremeloo	Brabant.
Vladsloo	Flandre occidentale.
Westerloo	Anvers.

La facilité avec laquelle, comme on l'a vu sous les noms de Poederle, Poppel, Ravels, Ronsele, Schuelen, la désinence *-loo* s'abrège en *-le* ou *-l*, suggère naturellement une question. Est-ce que les nombreux noms flamands en *-l* ou *-le* dont l'origine nous est inconnue ne dériveraient pas, au moins en bonne partie, d'un radical combiné avec *-loo*? Après avoir jeté un coup d'œil sur la liste qui suit, et où figurent tous noms de lieux hollandais dont les toponymistes locaux ont dégagé un *-loo* latitant, le lecteur conviendra sans doute que la question n'est pas oiseuse.

a. GUELDRE.

Ermel.
855. Villa Irmenlo.

Gietel.
XIII^e^ siècle. Gheetlo. — 1356. Geetlo. — 1393. Ghijetel, etc. — La désinence *lo* reparaît avec des alternances encore en 1403 et en 1594 (*Nomina geographica Neerlandica*, p. 109).

Gorsel.
1253. Gerstlo, et ainsi de suite. — 1429. Gorstell. — 1492. Gorsseloo. — 1516. Gorssel (*Nomina geographica Neerlandica*, p. 111).

Niel.
997. Nielo.

Uddel.
793. Uttiloch villa.

Wamel.
XI^e^ siècle. Wamelo.

b. BRABANT SEPTENTRIONAL.

Reusel
1173. Roselo (*Nomina geographica Neerlandica*, t. II, p. 28).

Waarle.
704. Waderlo super fluvium Dutmala (BRÉQUIGNY et PARDESSUS, *Diplômes*, t. II, p. 265).—1175. Waderlo — 1426. Waderle.—1608. Waelre (*Nomina geographica Neerlandica*, t. II, p. 30).

c. OVERYSSEL [1].

Baarle.
Baarlo.

Boetele.
1390. Boecloe.

Borgel.
1221. Burgelo.

Baarle.
900 (*circa*). Darloe.

Gammelke.
1333. Gamminclo.

Haarle.
1188. Harlo.

Hexel.
1280. Heckenslo. — 1443. Hegselo. — 1420. Hexsele. — 1516. Hexelt.

Kruisselt.
990. Crucilo. — XI[e] siècle. Cruccelo.

Lemele.
1390. Lemeloe.

Linde.
1390. Lynloe.

Lindele.
1387. Lindelo.

Noetsele.
900 (*circa*). Noselo. — 1408. Noesselo.

Oele.
1297. Odele. — 1431. Udelo.

Ramele.
1465. Ramelo.

Riele.
Vers 1390. Reloe.

Stepele.
1546. Stepeloe.

Wechele.
1348. Wechlo.

Wendele.
1279. Wenlo.

Wengele.
1040. Wengheloe.

Voici maintenant les noms flamands inexpliqués dont il est permis de croire que plus d'un, quand on connaîtra sa forme primitive, devra être rattaché à la catégorie de ceux qui ont pour suffixe *-loo*.

Achel . . . . . Limbourg.
Bakel (Zeelhem) . . . . . Ibid.

[1] *Nomina geographica Neerlandica*, t. I, pp. 76 et suiv. (article de van Doorninck).

Baerle (Tronchiennes) . . . . . Flandre orientale.
Baerle-Hertog . . . . . Anvers.
Boucle-Saint-Blaise . . . . . Flandre orientale.
Boucle-Saint-Denis . . . . . Ibid.
Boekloo (forêt de hêtres) est, à n'en pas douter, la forme primitive de ces deux noms. Cfr. un Boekelo en Gueldre.
Bouwel . . . . . Anvers.
Buel (Oolen) . . . . . Ibid.
Burkel (Peer) . . . . . Limbourg.
Bessehel . . . . . Anvers.
Dickele . . . . . Flandre orientale.
Cfr. Dikelo dans la liste suivante.
Duffel . . . . . Anvers.
Exel . . . . . Limbourg.
Eyssel (Meerle) . . . . . Anvers.
Gestel . . . . . Ibid.
Gierle . . . . . Ibid.
Hechtel . . . . . Limbourg.
Lommel . . . . . Ibid.
Maerle (Poppel) . . . . . Anvers.
Maerle (Oost-Roosebeke) . . . . . Flandre occidentale.
Cfr. Maerloo en Limbourg.
Meerle . . . . . Anvers.
Nederbrakel . . . . . Flandre orientale.
Cfr. Braclog (797), lieu disparu dans la Gueldre (VAN DEN BERGH, *Handboek der middelnederlandsche geographie*, 2e édition, pp. 97 et 190).
Oevel . . . . . Anvers.
Opbrakel . . . . . Flandre orientale.
Reppel . . . . . Limbourg.
Ryckel . . . . . Ibid.
Veerle (Brecht) . . . . . Anvers.
Wortel . . . . . Ibid.

RÉGION ROMANE.

Averlot (Wissant) . . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.
1525. Mont d'Avrelot (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p 12).
Beaulo (Eperlecques) . . . . . Pas-de-Cal. Saint-Omer.
1142. Nemus de Bethlo (COURTOIS, *Dictionnaire*, p. 28).

Berclau (Billy-Berclau). . . . . Pas-de-Cal. Béthune.
1117. Berkloo (*Dictionnaire historique du Pas-de-Calais, arrondissement de Bethune*, t. I).

Berloz . . . . . Liége.
1180. Bierlos (GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 81).

Berthelot, forêt (Leninghen) . . . . . Pas-de-Cal. Saint-Omer.

Bikele (Quelmes) . . . . . Ibid.
1111. (*Archives d'Arras*). — Cfr. Dickele dans la liste précédente.

Hardelot. . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.
Grande forêt au nord de Boulogne.

Hillaut, bois (Audrehem). . . . . Pas-de-Cal. Saint-Omer.

Le Loo . . . . . Ibid.
Bois entre Saint-Omer et Blendecque.

Le Loo (Wimille). . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.

Le Loo (Fiennes) . . . . . Ibid.

Le Loo . . . . . Pas-de-Cal. Saint-Omer.
Bois à Tournehem.

Le Lot (Boningues). . . . . Ibid.

Le Lot (Saint-Étienne) . . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.

Le Lot (Saint-Martin). . . . . Ibid.

Lillois . . . . . Brabant.
966. Lenlo. — 1147. Lentloz. — 1207. Lelos (WAUTERS, *Canton de Nivelles, communes rurales*, p. 62).

Pont-de-Loup . . . . . Hainaut.
840 Funderlo (DUVIVIER, p. 296).

Wastelau . . . . . Pas-de-Cal. Béthune.
Nom d'une forêt entre Aire et Estaires (*Dictionnaire historique du Pas-de-Calais, canton de Lillers*).

Waterloo. . . . . Brabant.

Wattrelos . . . . . Nord. Lille.
878. Watrelocio (DUVIVIER, p. 320). — 1019-1030. In pago tornacensi villam Waterlos cum ecclesia (SERRURE, *Cartulaire de Saint-Bavon*, p. 18. — Cfr. d'HERBOMEZ, *Géographie historique du Tournaisis*, p. 56).

Watrelos, près de Lessines. . . . . Hainaut.
1276. (*Veil Rentier*). — Ce nom se retrouve dans presque toutes les provinces des Pays-Bas : en Zélande, en Groningue, en Hollande septentrionale, en Frise, en Gueldre, en Limbourg. Je le rencontre dès 704 : In loco vel villa nuncupata Waderlo super fluvium Dutmala (BREQUIGNY et PARDESSUS, t. II, p. 265), qui est aujourd'hui Waalre (Brabant septentrional) et non Waarle (Gueldre), comme le croit PARDESSUS. — Voyez plus haut, p. 369.

Holt (allemand *holz*) est particulièrement fréquent en néerlandais, tandis que le haut allemand emploie de préférence *wald*. Le sens primitif de *holt* est bien celui de *forêt;* celui de *bois à brûler* (*lignum*) qu'il a pris par la suite en est dérivé; il en est absolument de même pour le français *bois* (venant du thiois *bosch*) où les deux sens ont la même relation. *Holt* est de bonne heure devenu *hout* dans les régions flamandes. Voici les noms de localités romanes dans lesquels il reparaît comme suffixe :

Arquingout (Leulinghem-lez-Etrehem). . . Pas de-Cal. Saint-Omer.

Avroult. . . . . Ibid.
1139. Averhout (COURTOIS, *Dictionnaire*, p. 21). — Cfr. Averlot dans la liste précédente.

Bécourt . . . . . Pas-de-Cal. Montreuil.
1136. Bocot. — 1156. Bocolt (*Dictionnaire historique du Pas-de-Calais, arrondissement de Montreuil*, p. 270).

Boncourt (Fléchin) . . . . . Pas-de-Cal. Saint-Omer.
1353. Boucoud (COURTOIS, *Dictionnaire*, p. 45).

Bouquehault. . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.
1127 (*circa*). Buchout. — Bocholt, etc. (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p. 58.) — Bouquehault est une des nombreuses transformations romanes du thiois. — Boekholt = forêt de hêtres. — Cfr. Bécourt, Beaucourt, Boucourt, etc.

Cambrehout (Le), bois (Clerques). . . . . Pas-de-Cal. Saint-Omer.

Coleux (Réty). . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.
1286. Colehout (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p. 95).

Colhaut (Le), lieu dit (Bainghen) . . . . . Ibid.

Colhaut (Le), lieu dit (Menneville). . . . . Ibid.

Condehaut ou **Condehout**, forêt (Condette). Ibid.
(HAIGNERÉ, *Quelques chartes de l'abbaye de Samer*. MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE BOULOGNE, t. XII).

Ecaut (Offrethun) . . . . . Ibid.
1208. Hecolt (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p. 122).

Ecaut (Saint-Étienne). . . . . Ibid.
1199. Hecout (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p. 122).

Ecottes (Licques) . . . . . Ibid.
1170. Silvam in Aicotta (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p. 123).

Ecoust-Saint-Mein . . . . . Pas-de-Cal. Arras.

1154. De Scultis. — 1159. Scolt. — (Sur les formes anciennes et sur l'*s* parasite, cfr. RICOUART, p. 138.)

Ecout (Tilques) . . . . . Pas-de-Cal. Saint-Omer.

Ces cinq noms sont les diverses formes romanes du thiois Eekhout = bois de chênes.

Enguinehaut (Beussent) . . . . . Pas-de-Cal. Montreuil.

Hodrenault (Réty) . . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.

1194. Nemus de Hodenehout (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p. 183).

Lantershout, forêt, près de Boucres . . . Ibid.

1107. Silvam quae dicitur Lantershout (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p. 196).

Liersault, bois (Réty) . . . . . Ibid.

Northécourt (Mentque-Northécourt) . . . . Pas-de-Cal. Saint-Omer.

1084. Buchout. — 1214. Bochoud. — 1362. Becoud, etc., (COURTOIS, *Dictionnaire*, p. 167.) — Cfr. ci-dessus Bouquehault.

Northout (Nielle-lez-Ardres) . . . . . Ibid.

Ce nom se prononce aujourd'hui Noirtrou (COURTOIS, *Dictionnaire*, p. 168).

Northout (Bayenghem-lez-Eperlecques) . . . Ibid.

Ramesaut (Escalles) . . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.

Rinquesout (Samer) . . . . . Ibid.

Tréhout . . . . . Pas-de-Cal. Arras.

1065. Torhult juxta Duacum (RICOUART, *Études étymologiques*, p. 244). — Cfr. Thourout en Flandre occidentale.

Westhécourt . . . . . Pas-de-Cal. Saint-Omer

Bochout juxta Aquinum (COURTOIS, *Dictionnaire*, p. 292).

-bosch.

La Bouquelboisque (Moulle) . . . . . Pas-de-Cal. Saint-Omer.

Le Bucq (Bellebrune) . . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.

Le Bucquet (Outreau) . . . . . Ibid.

Escrebus (Les), bois (Alincthun) . . . . . Ibid.

Hennebus (Les), bois (Fiennes) . . . . . Ibid.

Vitembus (Outreau) . . . . . Ibid.

[illegible] Le Gault [illegible] Les Gaults. [illegible] Le Gault [illegible] dans le Loir-et-Cher [illegible] Gault [illegible] Les Gaults dans le Loiret, [illegible] Les Gaults [illegible] Le Gault-[illegible] dans la Marne [illegible]

[illegible] . . . . Rainont.

[illegible]

[illegible] . . . . Luxembourg.

[illegible] Castrum [illegible] Mirwart [illegible] Ermoi. — Mirw. — [illegible] Saint-Hubert, [illegible] Mirwart [illegible] Saint-Lambert [illegible]

Cf. [illegible] . . . . . . Meuse.

[illegible]

[illegible] . . . . Ibid.

[illegible] Castrum [illegible] castrum.

[illegible], *Dictionnaire topographique de la Meuse*, pp. 142 et 15[illegible] — Le Mirwart belge parait devoir son nom à celui-ci, l'un et l'autre ont des châteaux appartenant à la même fa[illegible]. Cfr. Goffinet, *Institut archéologique d'Arlon*, t. XVII, p. 8.

Mirvaux (Bar-le-Duc). . . . . . . Meuse.

1179. Mirvaut. — 1435. Mirouait. — XV[e] siècle. Miroval.

(Liénard, *Dictionnaire topographique de la Meuse*, p. 150.)

Mureaux (Pargny-sous-Mureaux). . . Vosges.

1265. Mirouaut, Mirevallis.

(*Publications du Grand-Duché de Luxembourg*, t. XV, p. 101). — Cfr. Goffinet, *Institut archéologique d'Arlon*, t. XVII, pp. 4-7.

Mirvaux (Pécy) . . . . Seine-et-Marne.

Mirvaux . . . . Somme.

Meraude ou **Meraut** . . . . . Namur.

Ancien nom du château de Poilvache (Houx). — 1238. Castri de Poilevache (BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de Saint-Lambert*, t. I, p. 401). — 1243 Poilevache (ERNST, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 227). Poilvache est un sobriquet qui signifie *pille-vaches* (pilans vaccas, *Gilles d'Orval*, voyez ci-dessous) et que l'on retrouve ailleurs encore appliqué à des châteaux. Il y avait un *Poilvache* (XIV^e^ siècle, en flamand Poelvaetse) à Dormael en Brabant, près de la chaussée romaine (WAUTERS, *Canton de Léau*, p. 78). — Cfr. dans le Cher un *Poilvillain* (= pille-paysans), dans l'Indre un *Pellevoisin* et quatre *Pellouaille* (= pille-brebis dont trois dans la Charente-Inférieure et un dans le Maine-et-Loire. Voyez le *Dictionnaire des Postes et des Telegraphes* et cfr. HOUZE, p. 35, et GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, pp. 125 et 126. Sur les fantaisies étymologiques de GRANAYE, qui veut *Pont-des-Vaches*, voyez *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. II, p. 92. — Il résulte des textes les plus anciens qui nous font connaître ce nom de Poilvache que c'était un sobriquet donné à ce château luxembourgeois par ses voisins liégeois, et que dans le comté de Luxembourg dont il faisait partie, il continua d'être désigné par son nom ancien. Voici ces textes :

(An. 1238). Orta etiam his diebus contentione inter Johannem episcopum et comitem Walleranum causa castri quod Smaragdus vel Pilans vaccas [1] ab incolis terrae illius vocatur, non longe distans a fluvio Mose et oppido Dyonanto (*Gilles d'Orval*, III, 102, dans PERTZ, *Scriptores*, t. VII, p. 125).

Première moitié du XIII^e^ siècle.

Vers 29755. Mais par convenance et par ban
Remest par deviers Waleran
Poilevake, li fors castiaus
Ki silla mices et gastiaus
Li dus de Lembore l'ot fremé
Ses pères et bien acesmé
Et s'el fist nommer Esmeraude.
Mais la gent enviouse et haude
Cil de Hui et cil de Dinant
Ki la entor ièrent manant
Le tenoient a mal voisin
Ne n'el prisoient I roisin,
Si l'apeloient par corine
Poilevaque, et par grand haïne
Pour cou que devant leur estaces
Prendoient lor pors et lor vaces.
Et trestoute lor autre proie
Par itant l'uns a l'autre proie
Qu'Esmeraude soit apielés
Poilevake d'aus en tous lés.
Mais en la tiere Waleran
Tres cou qu'il fu fondés par ban
Fu-il Esmeraude nommés :
Ensi est li castiaus remés.

(*Chronique rimée de Phil. Mouskes*, éd. DE REIFFENBERG, t. I, p. 639).

[1] Je rétablis ainsi la vraie orthographe du nom à la place de *Pilans Vacca* qui est manifestement fautif.

Wald. J'inscris ce nom avec une certaine hésitation, puisqu'il ne m'est pas prouvé qu'il entre comme suffixe dans un des noms suivants. Il est cependant certain que *wald*, sous la forme *gault*, a passé dans la langue française même comme appellatif. Diverses localités françaises s'appellent *Le Gault* ou *Les Gaults*. Il y a deux *Le Gault* dans l'Eure-et-Loir et un dans le Loir-et-Cher, un *Gault* dans la Manche, deux *Les Gaults* dans le Loiret, un *Les Gaulx* dans l'Aisne et un *Le Gault-la-Forêt (!)* dans la Marne. Voyez le *Dictionnaire des Postes*.

Mainvault . . . . . Hainaut.

1111. Maionis Waldum. — 1181. Mainwalt (DUVIVIER, p. 501).

Mirwart . . . . . Luxembourg.

XI^e^ siècle. Castrum cui antiquitus nomen fuit Mirwolt (*Vita Theodorici Andag.*, c. 23, dans PERTZ, *Scriptores*, t. XII, p. 54). — XII^e^ siècle. Castri Mirvoldi. — Mirvot. — Cella Mirvoldensis. — Mirvolt (*Chronique de Saint-Hubert*, col. 9, 12, 55). — 1127-1155. Mirewalt (BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de Saint-Lambert*, t. I, pp. 57 et 75).

Cfr. **Merveaux** . . . . . Meuse.

1106. Mirvault. — 1139. Mersvaux. 1150. Mirovault. — 1153. Mirowalt. 1180. Merwalz.

Merwez (Dampvillers). . . . . Ibid.

1060. Mirvalt. — 1086 Castrum Mirenwaldi. — 1103. Mirvalt. — 1153. Mirowalt. — 1156. Mireuvalt castrum.

(LIÉNARD, *Dictionnaire topographique de la Meuse*, pp. 162 et 163) — Le Mirwart belge paraît devoir son nom à celui-ci; l'un et l'autre sont des châteaux appartenant à la même famille. Cfr. GOFFINET, *Institut archéologique d'Arlon*, t. XVII, p. 8).

Mirvaux (Bar-le-Duc). . . . . Meuse.

1179. Mirvaut. — 1435. Mirouault. — XV^e^ siècle. Miroval.

(LIÉNARD, *Dictionnaire topographique de la Meuse*, p. 150).

Mireaux (Pargny-sous-Mureaux). . . Vosges.

1265. Mirouaut, Mirevallis.

(*Publications du Grand-Duché de Luxembourg*, t. XV, p. 101). — Cfr. GOFFINET, *Institut archéologique d'Arlon*, t. XVII, pp. 4-7.

Mirveaux (Pécy) . . . . . Seine-et-Marne.

Mirveaux . . . . . Somme.

Meraude ou **Meraut** . . . . . Namur.

Ancien nom du château de Poilvache (Houx). — 1238. Castri de Poilevache (BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de Saint-Lambert*, t. I, p. 401). — 1243 Poilevache (ERNST, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 227). Poilvache est un sobriquet qui signifie *pille-vaches* (pilans vaccas, *Gilles d'Orval*, voyez ci-dessous) et que l'on retrouve ailleurs encore appliqué à des châteaux. Il y avait un *Poilvache* (XIV^e^ siècle, en flamand Poelvaetse) à Dormael en Brabant, près de la chaussée romaine (WAUTERS, *Canton de Léau*, p. 78). — Cfr. dans le Cher un *Poilvillain* (= pille-paysans), dans l'Indre un *Pellevoisin* et quatre *Pellouaille* (= pille-brebis dont trois dans la Charente-Inférieure et un dans le Maine-et-Loire. Voyez le *Dictionnaire des Postes et des Telegraphes* et cfr. HOUZÉ, p. 35, et GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, pp. 125 et 126. Sur les fantaisies étymologiques de GRAMAYE, qui veut *Pont-des-Vaches*, voyez *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. II, p. 92. — Il résulte des textes les plus anciens qui nous font connaître ce nom de Poilvache que c'était un sobriquet donné à ce château luxembourgeois par ses voisins liégeois, et que dans le comté de Luxembourg dont il faisait partie, il continua d'être désigné par son nom ancien. Voici ces textes :

(An. 1238). Orta etiam his diebus contentione inter Johannem episcopum et comitem Walleranum causa castri quod Smaragdus vel Pilans vaccas [1] ab incolis terrae illius vocatur, non longe distans a fluvio Mose et oppido Dyonanto (*Gilles d'Orval*, III, 102, dans PERTZ, *Scriptores*, t. VII, p. 125).

Première moitié du XIII^e^ siècle.

Vers 29755. Mais par convenance et par ban
Remest par deviers Waleran
Poilevake, li fors castiaus
Ki silla mices et gastiaus
Li dus de Lembore l'ot fremé
Ses pères et bien acesmé
Et s'el fist nommer Esmeraude.
Mais la gent enviouse et baude
Cil de Hui et cil de Dinant
Ki la entor ièrent manant
Le tenoient a mal voisin
Ne n'el prisoient I roisin,
Si l'apeloient par corine
Poilevaque, et par grand haïne
Pour cou que devant leur estaces
Prendoient lor pors et lor vaces.
Et trestoute lor autre proie
Par itant l'uns a l'autre proie
Qu'Esmeraude soit apielés
Poilevake d'aus en tous lés.
Mais en la tiere Waleran
Tres cou qu'il fu fondés par ban
Fu-il Esmeraude nommés :
Ensi est li castiaus remés.

(*Chronique rimée de Phil. Mouskes*, éd. DE REIFFENBERG, t. I, p. 639).

[1] Je rétablis ainsi la vraie orthographe du nom à la place de *Pilans Vacca* qui est manifestement fautif.

1263. Meraude son chastiaul, que on nomme communement Poilvaiche (*Revue de numismatique belge*, t. VI, p. 356). — 1228-1329. Moneta Esmeraude. — Moneta Meraud. — Esmeraudinsis (*Revue de numismatique belge*, t. V, pp. 11 et 54; t. VI, p. 358). — Entre ces deux formes *Meraude* et *Émeraude*, l'hésitation n'est pas possible. C'est Meraude qui est la primitive, et de là, par étymologie populaire, on a forgé Émeraude. Mais Meraude lui-même doit être l'équivalent de nos *Muraut* et *Murvaux*, et par suite de *Mirwârt*. — Cfr. des composés comme *Merwede* (voyez ce nom) et *Mierlo*, dont le second terme signifie forêt, et dont le premier équivaut à *sombre, obscur*, d'après FOERSTEMANN, t. II, p. 1103, qui cite le saxon *mirk*, l'anglo-saxon *myrk*, le norrois *myrkr* = obscur, et qui y rattache le *Mirquidi* de Thietmar (voyez ce nom à l'article suivant). Je noterai ici que le nom de la forêt de *Meerdael* ou *Mirdal* semble contenir aussi le radical *mirch* ou *mir*.

Wault (Saint-Sauveur) . . . . . Hainaut.

Waut (Anseremme) . . . . . Namur.

-wide (-wede) [1].

Colwide (Pihen) . . . . . P.-de-C. Boulogne.

1432. Collewede. — 1556. Collwey wood (terrier anglais). Ce lieu-dit était sans doute compris dans la forêt de Colwide.

Colwide, forêt du comté de Guines. . . . . Ibid.

XIII^e^ siècle. In nemore quod a carbonibus lignorum vel a cultura sive a colore formae *Colvida* nomen accepit (*Lambert d'Ardres*, éd. GODEFROY-MÉNILGLAISE, c. 68). — Ce nom de *Colwide* est porté par une localité du pagus *Westrachi* (le Westergau en Frise): 855. In Colwidum (LACOMBLET, t. I, p. 31, n° 30). — Cfr. pour la détermination de *wide* le nom de la *Merwede*, région de la Hollande: XI^e^ siècle. In quadam silva *Mircwidu* vocata (THIETMAR DE MERSEBOURG, IX (VIII), 28). — Sylva Merowido (ALPERT, *Vita* I, 20). — Silva Miriwidi (*Ann. Saxo.*, a. 1018). — Par une curieuse coïncidence, le nom de la forêt aujourd'hui détruite a passé au fleuve. — Cfr. VAN DEN BERGH, *Handboek der middelnederlandsche geographie*, pp. 73-74. — Une autre forêt de *Miriquidi* est citée par THIETMAR, t. VI, p. 10. — Cfr. encore: 800. Silva quae nuncupata Steinwida (LACOMBLET, t. IV, p. 789). — Tous ces textes ne laissent aucun doute sur la valeur du suffixe *wide*. — 1048. Erat etiam locus quidam silvis ac paludibus inhabitabilis, qui ab incolis Mereweda nomen accepit, ubi videlicet Mosa et Wal fluvius de Rheno effluens pariter corrivantur (*Gesta epp. camerac.*, III, 19, dans PERTZ, *Scriptores*, t. VII, p. 471).

[1] Sur *witu* dans le sens de forêt, voyez ARNOLD, p. 498 et FABRE D'ENVIEU, p. 143.

-strut [1].

Ce très vieux vocable pour désigner la forêt reparaît au moins une fois dans notre toponymie : c'est en 1291, dans l'acte de vente du « bos que on dist **Estrieus** [2] ». Le bois d'Estrieux était sur le territoire de la commune de Melles, arrondissement de Tournai.

Le sart est désigné en langue germanique par le mot *rode*, diversifié selon les dialectes en *rade*, *riete*, *reute*, *reuth*, et contracté souvent en *-ert* [3] à la fin des mots composés. Dans les régions romanes, le vocable entre dans la composition des noms suivants :

Le Rœulx . . . . . Hainaut.
868-869. Ruez cella (DUVIVIER, p. 307).

Broquerole. . . . . Ibid.
XII[e] siècle. Silva quae Brocherota vocatur (HERMAN DE TOURNAI, c. 56, dans PERTZ, *Scriptores*, t. XIV).

Céroux . . . . . Brabant.
1219. Ros. — 1230. Rodium. — 1247. Scezruez. — 1440. Serous. — 1518. Siccum Rodium, etc. (WAUTERS, *Canton de Wavre*, p. 110).

Familleureux . . . . . Hainaut.
1141. Rues qui famelicus dicitur. — 1162. Famelico Ruez (CHOTIN, p. 149). — XVI[e] siècle. Fameilleus Rues (DUVIVIER, p. 234).

Guillerœux (Jodoigne), bois . . . . . Brabant.
(WAUTERS, *Canton de Jodoigne*, p. 3).

Mi-Spireux (Hamme) . . . . . Ibid.
1713 Mespelroux (WAUTERS, *Canton de Jodoigne*, p. 163).

Roux (Les Avins) . . . . . Liége.

Roux (Buzet) . . . . . Hainaut.

[1] Voyez ARNOLD, *Ansiedelungen und Wanderungen Deutscher Stämme*, pp. 498 et suivantes. En Hesse, la carte de l'état-major relève ce nom plus de cinquante fois dans les lieux-dits. Cfr. aussi des noms comme Birkenstrut, Elenstrut, Lindenstrut, etc.

[2] *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XXIII, article de M. d'Herbomez.

[3] Sart (de *sarrire* = essarter) a un équivalent moins usité dans *runcaria* (de runcare), qui donne en Belgique **Ronquières**.

Roux-lez-Charleroi. . . . . Hainaut.

Roux-lez-Fosses. . . . . Namur.

Roux-Miroir. . . . . Brabant.
1172. Ruez. — 1185. Roes. — 1236. Roux-Mirois (WAUTERS, *Canton de Jodoigne*, p. 111).

Zétrud. . . . . Ibid.
1139. Zeytruth. — 1187. Setrut. — 1229. Sittert. — 1261. Sertrud. 1277. Sentrut. — 1303. Saint-Trut. — 1386. Zittert. — 1421. Zittaerd. — Ce nom est un des plus répandus dans la toponymie des régions germaniques. Outre la ville de Zittaerd en Limbourg hollandais, les hameaux du même nom à Haelen, Meerhout, Poederlé, Looz, les fermes du même nom à Beckerzeel, Tourneppe, etc. (WAUTERS, *Canton de Tirlemont*, p. 141), je le retrouve comme nom de *lieu-dit* sous la forme Seitert dans quantité de communes du Luxembourg allemand; il désigne toujours, ou un endroit boisé, ou un bois défriché. Le nom est ancien; déjà en 793 on trouve silvam qui dicitur *Sitroth* (LACOMBLET, t. I, n° 3) [1]

Le suffixe *broeck* (marécage), en allemand *-bruch*, en roman *-breux*, si fréquent dans le vocabulaire des lieux-dits, est assez rare dans celui des noms géographiques, et la raison en est, comme dit Arnold, p. 329, que les terres marécageuses n'appellent guère la colonisation.

Allebreux (Dongelberg) . . . . . Brabant.
1441. Albrouch. — XIV^e^ siècle. Algeborch. — 1383. Alionbrokes (WAUTERS, *Canton de Jodoigne*, p. 122).

Belembreux (Sprimont). . . . . Liége.

Imbrebreux (Chaumont). . . . . Brabant.
XV^e^ siècle. Ingenbrouck (WAUTERS, *Canton de Wavre*, p. 239).

Mangombreux (Heusy). . . . . Liége.

Sourbrod . . . . . Prusse rhénane.
Zoerbroek viendrait de Suderbroeck. — Cf. ESSER, *Westdeutsche Monatschrift*, t. VII, p. 69 to, *Kreisblatt für den Kreis Malmédy*, 5 August. 1882.

Les champs sont désignés par les vocables *veld*, *land* et *acker*. De ces trois termes, le premier, qui est le plus fréquent, est aussi le plus défiguré. Tantôt l'*l* s'y est conservé assez long-

[1] **Coqueroux** (Biez) n'appartient pas à cette catégorie; il est *Cokerul* en 1197, *Kokeruel* en 1213, *Kokerol* en 1276, et dérive d'une autre origine.

temps pour altérer et assourdir le son de la voyelle qui précède, et pour en faire *vault* et *fault*, d'où *vaut* et *faut*; tantôt il s'y est de bonne heure transformé en *r*, de manière à produire le suffixe *vert*. La liste qui suit donne un aperçu des deux catégories de formes.

-veld = -vaut ou faut.

Clemevaut (Outreau). . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.

Cucheval (Ouve-Wirquin). . . . . Pas-de-Cal. Saint-Omer.
1323. Cuchevelt (COURTOIS, *Dictionnaire*, p. 70).

Le Hellefaut (Saint-Omer) . . . . . Ibid.
1139. Helefelt, Hellecwelt (COURTOIS, *Dictionnaire*, p. 104).

Honvaut (Escœuilles) . . . . . Ibid.

Honvaut (Wimille). . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.
1285. Honvaut (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p. 184).

Pittefaux. . . . . Ibid.
1208. Pitesfelt (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p. 265).

Wingrefaut (Saint-Martin-lez-Boulogne) . . Ibid.

-veld = -vert.

Balvert (Maninghen). . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.
1393. Bardevelt (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p. 15).

Blamart (Ecque) . . . . . Pas-de-Cal. Saint-Omer.
1239. Bramvelareuwelt (COURTOIS, *Dictionnaire*, p. 35).

Casevert (Wissant) . . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.
XIII^e^ siècle. Casevelt (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p. 149).

Estienverte (Les) (Saint-Martin). . . . . Ibid.

Englevert (Audinghen). . . . . Ibid.
1208. Hungrevelt (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p. 253).

Pissevert (Wimille) . . . . . Ibid.
Pissevelt (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p. 264).

Le Quervet (Bainghen). . . . . Ibid.
Kamartsvelt (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p. 274).

Saint-Inglevert (Santinghevelt) . . . . . Ibid.
(HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p. 293).

-acker [1].

Le Brequaque (Outreau). . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.
1506. Brequaere.

Dampnaere (Outreau). . . . . Ibid.

Denaere (Le) (Wimille). . . . . Ibid.
1400 Audenaere (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p. 115).

Disaere (Leubringhen). . . . . Ibid.
1084. Dite Sacra, Didesacra, Dedesacra (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p. 118).

Gouvenaere (Fiennes). . . . . Ibid.
1286 Gommenaker, Gommenacre (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p. 130).

Honnaere (Wissant). . . . . Ibid.

Laeres. . . . . Ibid.

Landaere (Halinghen) . . . . . Ibid.

Landaere (Hesdin-l'Abbé) . . . . . Ibid.

Les Montaeqs (Landrehem-le-Nord). . . . Ibid.
1286. Montacre (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p. 233).

Vindenaere (Saint-Étienne). . . . . Ibid.

-land.

Belland . . . . . Liége.

Garbeland (Wissant) . . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.

Guidelant (Wierre-Effroy) . . . . . Ibid.

Hardiland (Quelmes) . . . . . Pas-de-Cal. Saint-Omer.

Hodelant (Licques) . . . . . Pas-de-Cal. Boulogne.

Hollande (Le) (Recques) . . . . . Ibid.

Huplandre (Pernes). . . . . Ibid.

Le Vateland, ferme (Surques) . . . . . Pas-de-Cal. Saint-Omer.

Le Vroland (Recques) . . . . . Ibid.

[1] Je ne comprends pas dans cette liste la commune d'*Acren* ou **Deux-Acren** (Hainaut) dont le nom (1161. Akerna. 1179. Akerne superior, etc.) ne me paraît pas venir de notre radical, malgré l'avis de CHOTIN et de M. GUIGNIES (*Recherches historiques et archéologiques sur la commune de Deux-Acren*).

Tels sont les principaux éléments germaniques entrant dans la composition des noms romans de la région soumise à notre étude. Nous en pourrions considérablement allonger la liste si nous n'avions à craindre, en insistant, de quitter le terrain des noms géographiques pour nous replacer sur celui des lieux-dits, auquel nous avons déjà fait plus d'un emprunt dans les énumérations ci-dessus. Bornons-nous donc à donner une idée générale des autres vocables germaniques que l'on retrouve éparpillés, pêle-mêle avec ceux que nous venons d'étudier, dans les cantons français ou wallons les plus rapprochés de la frontière linguistique, parfois aussi, comme dans le Pas-de-Calais, à une assez grande distance de celle-ci.

Arde (terre).

Bredenarde. — Ardre. — Ekarde (Audruicq), etc.

Fels (rocher).

Houffalize (Luxembourg).

Gate (trou, passage).

Sangatte. — Les Gattes. — Enguinegate. — Steengate. — Vosgate.

Grave (fossé).

Grez-Doiceau, en flamand Grave.

Halle (salle).

Guihalle.

Hill (colline).

Condil (de Connehil). — Le Hil, quatre lieux-dits.

Nesse (pointe, extrémité).

Escarpenesse. — Grinez. — Hildernesse. — Lampernesse. — Longuenesse. — Selnesse. — Witternesse.

Pit (fosse, puits).

Tournepuits (Guines), en 1114. Tunrepit.

Poul (poel, marécage).

Londespoul. — Rue du Poul, à Beuvrequin.

Quelle (source).

Rivière, à Clerques.

Reeq (coteau).

Recque (857. Reka). — Brequerecque. (1415. Boulogne). — Longuerecque (1113. Samer). — Milkerecque (Outreau), etc.

Seure (grange).

Capécure (quartier de Boulogne). 1292. Cappescure. — Renescure (Nord). — Ecuire (Thiembronne). — Ecuire. 1042. Squira (Montreuil).

Stal (Herstal).

Stede.

Barkinghestède (1566. Hervelinghen). — Bistade (Saint-Nicolas). — Quiestède.

Stein (rocher).

Bilstain (Liége). — 1120-1136. Bilesten (GRANDGAGNAGE, *Vocabulaire*, p. 7). — Billstein (variantes : Bielstein et Beilstein) se rencontre fréquemment dans la toponymie germanique. Sur l'étymologie, qui est obscure, voyez GRIMM, *Wörterbuch der deutschen Sprache*, t. I, p. 1376; FOERSTEMANN, t. II, col. 251; FABRE D'ENVIEU, *Noms locaux tudesques*, p. 72. Cfr. sur le double sens de *stein* ARNOLD, *Ansiedelungen und Wanderungen Deutscher Stämme*, p. 480. — Renastein (Poulseur) (JOURDAIN, *Dictionnaire de géographie historique*, écrit Renastienne).

Straet (route).

Hollestraet (Lecques et Ecques). — Nordstraet (Tournehem et Eperlecques), etc. [1].

Stroom (cours d'eau).

Ketestroom. — Meulestroom. — Lartstroom (Recque).

Wastine (terrain inculte).

Wattignies.

Water (eau).

Le Bedouatre (1392. Saint-Martin).

Wege (chemin).

Lakeweg (Quelmes). Hartweg (Mentque-Nortbécourt). — Le Bouvèque (de Saint-Omer à Calais), etc. — Stienvoie à Noville-sur-Mehaigne (c'est le *Steenweg* ou Voie romaine).

Winele (coin).

A Wingle (Béthune).

Que d'autres noms encore auxquels on pourrait attribuer une racine germanique, si on en connaissait les formes les plus anciennes ! Mais un grand nombre d'entre eux cachent le secret de leur origine sous la forme compliquée et profondément altérée qu'ils ont dans le français moderne, et on ne parvient à la déchiffrer que grâce à l'heureux hasard qui nous en fait de temps en temps retrouver une mention ancienne dans des documents originaux. Qui croirait, par exemple, que **Epittre** (Beuvrequin) n'est autre chose que *Dieppitte*, et signifie la *fosse profonde;* que **Le Renard** (Outreau) équivaut à *Rikenacre* (1112), et **Au Paon** (Wierre-Effroy), à *Uphem*; que **Pont-d'Ardennes** vient de *Gondardenghes* (1248) comme **Rouchecamp** de *Rusteghem* (1543) et comme **Sainte-Isbergue** de *Giselberg* [2]; qu'à la place de **Noirtrou** on lisait autrefois *Norderhout*, de même que **Noircarmes** est l'équivalent de *Nord-Quelmes*, et ainsi de suite [3]? La quantité de ces noms germaniques latitants est sans doute beaucoup plus con-

[1] Je fais ici la même observation que pour *-wyk* ci-dessus.

[2] Cfr. ci-dessus Saint-Inglevert qui vient de Santinghenvelt, et voyez pour le procédé de formation J. Quicherat, pages 68 et 69, qui cite notamment Saint-Guy (Manche), dont le primitif est *Santinium* ou *Santiniacum*.

[3] Voyez, pour l'identification de ces noms, *Dictionnaire de l'arrondissement de Saint-Omer*, par M. Courtois, *s. v.* Pont-d'Ardennes, Rouchecamp, Northout, Noircarmes, et Haigneré, *Dictionnaire historique de l'arrondissement de Boulogne, s. v.* Beuvrequin, Outreau, Wierre-Effroy.

sidérable qu'il ne paraît à première vue, et ce sera, pendant longtemps encore, l'affaire de l'érudition locale de les retrouver sous l'alluvion épaisse apportée par le courant français.

On comprend pourquoi, après avoir fait cette enquête sur les suffixes des noms géographiques, je ne l'étendrai pas aux radicaux. Le radical, en général, est un indice beaucoup plus faible de la nationalité linguistique que le suffixe dont il est revêtu; celui-ci, en sa qualité de déterminatif, est toujours emprunté à l'idiome de ceux qui créent le nom; celui-là, qui leur est fourni souvent du dehors, et qui dans bien des cas est déjà pour eux un nom propre, peut également bien appartenir à une autre langue. Le radical ne doit préoccuper le chercheur, à ce point de vue, que lorsqu'il est un appellatif de même langue que son suffixe; dans ce cas, l'accord de ces deux éléments constitue un mot à sens complet et est une preuve bien valable de sa nationalité. Aussi des mots comme **Coudebronne** (source froide), **Etiembrique** (pont de pierre), **Steenkerque** (église de pierre), **Dippendal** (vallée profonde), et quantité d'autres, offrent-ils le caractère de la germanicité la plus authentique possible.

Il faut noter ici le phénomène de la superposition des langues : il a dû être extrêmement fréquent dans l'origine, et on en retrouve encore, dans la toponymie moderne, des exemples curieux. Voici en quoi il consiste. Un peuple a désigné, par des noms empruntés à sa langue et ayant conservé leur valeur d'appellatifs, les diverses parties de son territoire. Arrive un nouveau peuple parlant une autre langue et qui s'empare du pays : il garde les noms anciens qui sont pour lui de vrais noms propres, c'est-à-dire qui n'ont aucun sens, mais il y ajoute un déterminatif qui, dans sa propre langue, est le nom commun de l'objet. Ainsi une rivière s'appellera *rivière* dans la langue du peuple primitif; le peuple nouveau, ne comprenant pas la valeur de ce nom, le garde comme nom propre, mais y ajoute le nom qui dans sa propre langue signifie rivière, et on a ainsi un mot bilingue qui, traduit exactement, signifierait *rivière Rivière*. Souvent un même nom peut être

à deux reprises l'objet d'une superposition de ce genre, et il est extrêmement utile de le constater, parce qu'il n'y a pas de témoignage qui atteste d'une manière plus certaine les vicissitudes historiques d'une contrée. Je me borne à citer ici quelques exemples :

En Sicile, les conquérants arabes avaient appelé l'Etna *Gibello*, c'est-à-dire *la montagne;* les populations romanes ont adopté le nom arabe, mais, ne le comprenant pas, ont cru devoir le compléter en l'appelant *Mongibello.*

En Angleterre, *Benjer* (Ben-Yar) est un composé celtique désignant *le Mont de Yarrow;* les Anglo-Saxons, en y ajoutant le mot qui dans leur langue signifie *mont*, en ont fait *Benjerlow*, et les Normands, à leur tour, procédant de même sur le nom anglo-saxon, l'ont poussé jusqu'à *Mountbenjerlow*, un composé trilingue que l'on devrait traduire par *le mont Montmont.*

En Espagne, le *Puente d'Alcantara*, comme en France le *Pont de Briques*, est un composé dans lequel le mot de pont est répété en deux langues.

Enfin, en Belgique, *Tirlemont* est pour *Tinnes-le-mont*[1] et nous offre les formes flamande et française d'un même vocable; on reconnaît à cela que la forme *Tirlemont* n'est qu'une traduction, et que le flamand *Thienen* est la forme authentique et primitive.

Parmi les vocables dont le radical est une preuve de leur nationalité et dont, par conséquent, l'étude s'impose à nous, aucune catégorie ne semble à première vue plus instructive que ceux qui sont formés par le nom d'un des peuples germaniques ayant occupé le sol de la Gaule. Ne semblerait-il pas qu'au lieu de chercher péniblement des indices de nationalité dans la forme des noms étudiés précédemment, j'aurais mieux

[1] 1229. Thenae en latin; 1165. Thienes en français; 1301. Thienen en flamand. La composition du mot avec *-mont* est ancienne : 1157. Tienes-le-Mont; 1173. Mons-Tienes; 1209. Thienelemont; 1217. Tillemont, etc. (WAUTERS, *Ville de Tirlemont*, p. 1).

fait de commencer par l'étude des noms où ces nationalités semblent s'affirmer elles-mêmes d'une manière expresse?

Mais, on va le voir, les promesses que contiennent ces groupes de noms sont parfois aussi fallacieuses que séduisantes.

Commençons par le plus important de tous : celui où figure le nom des Francs eux-mêmes. Il n'est pas étonnant que les historiens s'en soient occupés fréquemment pour en tirer des conclusions. Mais ces conclusions étaient prématurées, ou bien parce que le relevé des noms en question était incomplet et inexact, ou bien parce qu'on tirait des matériaux une interprétation fautive [1].

Dans la liste qui suit, j'ai essayé de faire mieux que mes devanciers. Et tout d'abord, j'ai, encore une fois, distingué les régions flamandes des régions romanes. On comprend que dans ces dernières la toponymie ait gardé plus fréquemment le nom des Francs, précisément parce qu'ils y étaient des étrangers qu'on désignait par leur nom national, tandis qu'en pays flamand ou allemand, tout le monde étant de nationalité franque, ce n'était pas désigner quelqu'un que de lui donner le nom de la nation entière.

Voilà pourquoi la première partie de ma liste sera nécessairement plus courte que la seconde. De plus, il faut bien distinguer entre les vocables flamands qui peuvent désigner les Francs, et ceux qui doivent désigner les Français. *Fransch* ne s'applique jamais, à mon sens, qu'à ces derniers, et *Vranckrijk*

[1] Au Congrès d'archéologie de Bruxelles, en 1891, on posa la question suivante : *La toponymie nous donne-t-elle des indications sur les établissements des Francs dans le Brabant?* C'était une manière assez malheureuse d'introduire les études de toponymie que de demander d'emblée un relevé d'ensemble au lieu de commencer par des glossaires locaux, et la question était un véritable piège tendu à ceux qui entreprendraient d'y répondre. Il ne faut pas s'étonner que le rapport dont elle fit l'objet, malgré le zèle consciencieux de ses auteurs, n'ait abouti à aucun résultat (voyez le *Compte rendu du Congrès archéologique de Bruxelles,* pp. 121 et suivantes). Les défectuosités du travail ont été signalées, en partie, dans la discussion du rapport (*Compte rendu,* pp. 273-282).

ne désigne que la *France* et non le royaume franc; voilà des points qu'on a eu tort de perdre de vue et qu'aucun philologue ne voudra contester.

D'autre part, plus d'un des noms où *Vrank* apparaît au génitif singulier *Vranks* ou *Vrancx*, doit contenir soit le prénom *Franco* [1], soit le nom de famille *Vrancx* : cela est d'autant plus probable que nous trouvons dès le XIV[e] siècle, dans le Brabant flamand, une famille Vrancx qui y est très répandue [2].

Vranckx n'est d'ailleurs que le prénom *Franco* devenu héréditaire; or, le prénom Franco a été de tout temps fort usité en Brabant; au XI[e] et au XII[e] siècle, il est porté par trois châtelains de Bruxelles qui se succèdent de père en fils, et dans une charte de l'abbaye d'Afflighem, il y a jusqu'à trois témoins du même nom [3].

Quant aux noms romans, il en est plus d'un dans lequel le préfixe *Franc* n'a qu'une pure valeur adjective et désigne soit une terre libre, soit une localité qui a reçu des franchises. Ainsi, par exemple, *Franclieu* marque une localité franche, de même que *Francheville* est équivalent aux nombreux *Villefranche* et n'a rien de commun avec les Francs. Sous le bénéfice de ces observations, voyez ma double liste à la page suivante.

[1] Le nom de personne Franco est très ancien; je le trouve déjà au VI[e] siècle dans FORTUNAT, *Liber de Virtutibus sancti Hilarii* (édition Krusch, *B.*, p. 8). — Voyez pour le reste la notice de FOERSTEMANN, *Altdeutsches Namenbuch*, t. I, s. v. *Franc.*

[2] Ses membres sont établis à Campenhout (Henri Vrancx, première moitié du XIV[e] siècle; Grégoire Vrancx, 1488; Jean Vrancx, 1588, à Etterbeek et à Capelle-Saint-Ulric; l'abbé Vrancx, 1446, à Grimberghe; Gilles Vrancx, à Perck, XVI[e] siècle; W. Vrancx, à Meerbeek). Voyez WAUTERS, *Environs de Bruxelles, passim*, et surtout la table générale de cet ouvrage.

[3] WAUTERS, *Environs de Bruxelles*, t. I, p. 94, note, et *passim*.

RÉGION GERMANIQUE.

Frankendale . . . . . ?

XIIe siècle. Frankendale.— Baudouin de Ninove dans PERTZ, *Scriptores*, t. XXV, p. 533.

Franschbroeck . . . . . Brabant ou Anvers.

Lieu-dit entre le Démer et le Laeck (MANTELIUS, *Historia Lossensis*, p. 6).

Vrankenberg (Meensel). . . . . Brabant.

1470. Franckenbergh. — 1622. Frankenberg. — 1632. Frankenberghe. — La même commune contient aussi un lieu-dit *Watebroeck*, en 1440 int Broeck (WAUTERS, *Canton de Glabbeek*, p 35).

Vrankenboenre, ancien lieu-dit de Meldert. . Ibid.

1340. Vrankenboenre (WAUTERS, *Canton de Tirlemont*, p. 62).

Vranksberg (Huldenberg). . . . . Ibid.

(WAUTERS, *Environs de Bruxelles*, t. III, p. 452).

Vranckx boomgaerd (Roosbeek) . . . . . Ibid.

(WAUTERS, *Canton de Glabbeek*, p. 104). — Je n'aurais aucun scrupule à biffer ce nom, dont la contexture moderne est manifeste, et qui paraît simplement signifier le *verger de Francon* ou de *Vrancx*.

Vranexdael (Lennick-Saint-Martin). . . . . Ibid.

Et non loin de là se trouve le *Walsberg*. « Quelque peu d'importance qu'on attache aux désignations de ce genre, on ne peut s'empêcher de retrouver dans celles-ci des souvenirs des premiers temps de notre histoire. » (WAUTERS, *Environs de Bruxelles*, t. II, p. 238, mentionné par DE BEHAULT et DE LOË dans le rapport cité à la page 384).

Vranckrijk entre Halen et Herck . . . . . Limbourg.

MANTELIUS, *Historia Lossensis*, p. 6. — WENDELINUS, *Leges Salicae Illustratae*, p. 91. Selon ce dernier, p. 98, on y aurait couronné le roi Faramond, au lieu-dit *Coninckryk*.

Vranckrijk (Hasselt) . . . . . Ibid.

(MANTELIUS, *Historia Lossensis*, p. 6).

Vrankrijk (Berlaere). . . . . Flandre orientale.

Vrankrijk (Oetinghen) . . . . . Brabant.

Vrankrijksche Straete, chemin de Tirlemont à Aerschot (1454, 1667). . . . . Brabant.

« Quelle France? Non la grande France des Capétiens vers laquelle ce chemin ne se dirige en aucune façon, car si on le prolongeait, il atteindrait d'un côté Anvers et de l'autre Namur, mais la patrie primitive des Francs Saliens, la Toxandrie ou Campine, qui commence au sortir d'Aerschot.... Son ancienneté est incontestable. » (WAUTERS, *Ville de Tirlemont*, p. 24) [1]. Je ne suis pas convaincu.

RÉGION ROMANE.

Advenientes Franci (Ave-et-Auffe) . . . . . Namur.

922. Inter confines Advenientium Francorum et sancti Remacli confessoris hac reditio consistit. (RITZ, *Urkunden*, p. 25. — Cfr. GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 39, qui place ce lieu-dit à Ave, dans la commune d'Ave-et-Auffe, et G. KURTH, *Congrès archéologique de Namur*, p 86.) — Ce nom est peut-être le plus significatif de toute la liste.

Francesse (Gesves). . . . . Ibid.

Francesse (Natoye). . . . . Ibid.

Francheville (Stavelot). . . . . Liége.

Franchimont (Theux) . . . . . Ibid.

1155. Franchiermont (BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de Saint-Lambert*, t. I, p. 75). — 1237. Franchirmont (ID., *Ibid.*, p. 377).

Franchimont . . . . . Namur.

IX^e^ siècle. Villam quae Mons Francherii vocatur (*Vita Hadalini*, c. 7, dans *Mab. AA. SS.*, II, p. 974). — Le nom propre d'homme *Frankhar*, qui semble à la base de ce *Francherius*, est inconnu de FOERSTEMANN; il ne cite que *Francard*, d'après un diplôme de BRÉQUIGNY, anno 573, n° 180. Mais Frankhar se retrouve encore dans *Francquier* (voyez ci-dessous). *Franchimont* serait donc le *Mont Franchier*, et nullement le *mont des Francs*.

Francomont (Lambermont) . . . . . Liége.

[1] *Chemin des Francs*. Charlemagne allant en Lombardie fut conduit par un jongleur; le chemin qu'il suivit s'appelle encore aujourd'hui *chemin des Francs* (*Chron. Novales.*, III, 10, 14, cité par GRIMM, *Deutsche Sagen*, t. II, p. 110). Sur les rapports légendaires établis par la tradition populaire entre les chemins et les noms de peuples ou de personnages historiques, voyez G. KURTH, *Histoire poétique des Mérovingiens*, pp. 434 et suivantes.

Francorchamps. . . . . Liége.

On s'accorde à interpréter ce nom par *Francorum campus* (voyez GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 48, qui toutefois avoue n'avoir pas rencontré le nom dans un document ancien), et l'on pourrait alléguer à l'appui de cette interprétation le nom de *Francourville* (Eure-et-Loir) qui, d'après QUICHERAT, p. 60, et SUCHIER, *Grundriss der romanischen Philologie*, serait *Francorum villa*, et celui de *Francarville* (Haute-Garonne). Mais à mon sens ces derniers noms se décomposent en *Franc-Courville* et *Franc-Carville*. Cfr. pour Francourville, deux *Courville*, l'un en Eure-et-Loir et l'autre dans la Marne. Pour *Francarville*, cfr. un *Carville* en Calvados et un autre en Seine-Inférieure. Il n'est pas admissible d'ailleurs, comme le fait remarquer KORNMESSER, page 4, que les populations romanes aient encore gardé dans les composés la désinence du génitif latin après l'époque franque, et si nous lisons dans la Chanson de Roland : *Il est écrit dans la* GESTE FRANCOR, il faut noter que l'auteur se borne ici à nommer la *Gesta Francorum*, et qu'il ne parle pas roman, mais latin. Franc, dans *Francorchamps*, n'est donc qu'un adjectif roman indiquant la franchise de la localité, comme dans *Franchesville*, *Franc-Waret*, etc., à moins qu'on ne préfère l'interpréter, comme dans Francour ci-dessous, par Francon, et y voir *le Corchamps de Francon*. Le plus ancien texte où notre localité soit nommée est en effet un diplôme de 1138 où signe un Francon de Francorchamps (SCHOONBROODT, *Inventaire de Saint-Martin*, n° 3, p. 2. Le texte est dans MARTÈNE et DURAND, *Amplissima Collectio*, II, col. 102).

Francour (Lathuy) . . . . . Brabant.

1046. Franconis curtis (DARIS, *Notices*, t. VI, p. 181). — 1248. Francort. — 1456. Francourt. — 1459-60. Warisseis de Francourt (WAUTERS, *Canton de Jodoigne*, p. 133). — Encore un nom qu'il faut enlever aux Francs, pour le restituer à un Francon!

Francquier (Rebaix) . . . . . Ibid.

Francquier (Wannebecq) . . . . . Hainaut.

Jourdain écrit *Franquentes*, et la carte de l'état-major *Franquien*.

Franeval (Lambermont). . . . . Liége.

Franc-Waret . . . . . Namur.

Frankise (Ottignies) . . . . . Brabant.

1260. In parte . . . que dicitur li Frankise (WAUTERS, *Canton de Wavre*, p. 138).

Franquemée (Taviers). . . . . Namur.

Au rapport de DE BEHAULT et DE LOË, ce lieu-dit serait dans le voisinage d'un autre appelé *Campagne de Rome* (Rapport cité, p. 126).

Franquenies (Court-Saint-Étienne). . . . . Brabant.

Se prolongeant sur Céroux-Mousty et sur Ottignies. — 1204. Frankegnies — 1374. Frankengys. — 1412. Franckingnies. — 1566. Francquenies. — 1607. Franquennie (A. DE BEHAULT DE DORNON et A. DE LOË. p. 124. — WAUTERS, *Canton de Wavre*, p. 123).

Franquenouille (Villers-la-Ville). . . . . Ibid.

Il y aurait un lieu-dit et une fontaine de ce nom d'après DE BEHAULT et DE LOË, page 127. WAUTERS, dans sa notice sur Villers-la-Ville, ne mentionne pas cet endroit.

Franque Pierre (Outreau) . . . . . P.-de-C. Boulogne.

1396 (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p. 145).

Franquesart (Wimille). . . . . Ibid.

1506 (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, p. 145).

Franqueville (Honnecourt) . . . . . Nord. Cambrai.

Frankeselle (Everbecq). . . . . Hainaut.

1401. Couture de Frankeselle. — Voilà la dénomination la plus authentiquement franque de toute cette liste : elle apparaît à la frontière des deux langues et dans une région dont on sait qu'elle est germanisée depuis peu. Elle désigne la maison de maître qu'un des conquérants francs s'était bâtie. — Cfr. en Angleterre : Frankby en Cheshire, quatre Frankton en Salop, Frankton en Warwicq, Frankley en Worcester, Frankham en Dorset.

Frisons.

Vriesenbroeck (Sempst et Elewyt) . . . . . Brabant.

1580 (WAUTERS, *Environs de Bruxelles*, t. II, pp. 553, 681, 683). — « Une bande de Frisons a-t-elle concouru à la conquête de ce canton par les Francs et contribué à le repeupler? C'est là une hypothèse qui n'a rien d'inadmissible. » (WAUTERS, *Environs de Bruxelles*, t. II, p. 681.)

Vriesenbosch (Meerbeek). . . . . Ibid.

WAUTERS, *Environs de Bruxelles*, t. I, p. 344.

Vriesendonck (Lisseweghe). . . . . Flandre occidentale.

WINKLER, *Oud Nederland*, p. 116, n., d'après les archives de l'abbaye des Dunes.

Vriesenmolen (Grimberghen). . . . . Brabant.

WAUTERS, *Environs de Bruxelles*, t. II, p. 256.

Friessale . . . . . Flandre occidentale.
639-661. VAN LOKEREN, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand.*

Vries (De) . . . . . Ibid.
A Meulebeke et Ingelmunster (WINKLER, *Oud Nederland*, p. 116, n.).

Vriesedyck (De) . . . . . Flandre orientale.
Entre Calloo et Verrebroeck, dans le pays de Waes (RAEPSAET, *Œuvres complètes*, t. III, p. 56, n° 2).

L'Angleterre nous offre *Friesthorp* (Lincolnshire), deux *Frisby* (Leicestershire), *Frieston* (Lincolnshire), *Frieston* (Sussex), deux *Frieston* (Suffolk), *Frystone* (Yorkshire), *Friesden* (Buiks), *Frisdon* (Welts) [1].

Saxons.

Les noms où l'on a cru retrouver la trace des Saxons me suggèrent quelques remarques. En Allemagne, et particulièrement le long des frontières de la tribu saxonne, on rencontre quantité de noms de cette catégorie (*Sachsenheim, Sachsendorf, Sachsenhof, Sachsenhausen*, etc.). Il paraît difficile de contester qu'un grand nombre de ces vocables désignent des habitations de *Saxons*. Ceux que l'on rencontre dans nos provinces me laissent quelque doute, parce que les noms propres *Sassia, Sasso, Sassonia* (et sans doute aussi *Sassius* et *Sassonius* [2]) ont existé dans l'Empire, et qu'il n'est pas impossible qu'il faille reconnaître un nom propre de personne dans la composition de l'un ou de l'autre des noms de lieux cités ci-dessous.

Sassestraete . . . . . Limbourg.
Chemin de Grand-Jamine à Petit-Jamine, cité en 1367 dans DE BORMAN, *Fiefs de Looz*, p. 52.

Sassegnies . . . . . Nord.
821. Sassigniacas (MANNIER, p. 385). — Déjà au XIV^e^ siècle, Jacques de Guyse raconte une légende qui attribue la fondation de l'endroit à un chef saxon.

[1] TAYLOR, p. 179, n.
[2] Voyez THÉDÉNAT, dans la *Revue celtique*, t. XIV, p. 165.

Sassenborn (Bunsbeek). . . . . Brabant.
(WAUTERS, *Canton de Glabbeek*, p. 123).

Sasserotte (Theux) . . . . . Liége.
Sasserotte pourrait sembler à première vue le germanique *Sassenrode* (sart des Saxons); toutefois le voisinage d'une localité **Sasser** permet de croire que nous avons ici un diminutif à forme liégeoise en *otte* de ce dernier nom. L'absence de documents m'empêche de me prononcer.

Sassenbroeck (Brouckom) . . . . . Limbourg.
1370 et 1371 (DE BORMAN, *Fiefs de Looz*, pp. 95 et 106).

Sassenhout (Vorsselaer). . . . . Anvers.

Sassenrode (Rummen) . . . . . Brabant.
1367 et 1379 (DE BORMAN, *Livre des fiefs du comté de Looz*, pp. 7 et 67).

Suèves.

Beaucoup de savants belges ont voulu retrouver la trace des Suèves dans les noms suivants; tout en renvoyant à une autre partie de ce mémoire la question de l'existence de ce peuple dans nos provinces, je me borne ici aux remarques qu'on trouvera sous l'article Sweveghem :

Swevenarde (Termonde) . . . . . Flandre orientale.
(WAUTERS, *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, t. III, 12 (1886), p. 290).

Sweveghem . . . . . Flandre occidentale.
1063. Capella Suevengehem. — Cfr. BUCHERIUS, *Belgium Romanum*, p. 49, qui le premier a pensé aux Suèves. Il est cependant à remarquer qu'il a existé un nom d'homme *Suabo*, apparaissant déjà dans des diplômes du VIII^e^ et du IX^e^ siècle (FOERSTEMANN, I, col. 1130) et que *Suabingahem* pourrait s'expliquer par *demeure de Suabo* (cfr. ci-dessus, p. 308) ou de *Suabing*. Ce qui diminue la vraisemblance de cette étymologie, c'est que les *Suabo* connus appartiennent en immense majorité à l'Allemagne du sud-ouest et qu'il n'y en a aucun exemple dans nos régions.

Sweveseele . . . . . Ibid.
1117. Suevensela.

Swevieque (Termonde) . . . . . Flandre orientale.
Équivaudrait à *Sweven-Eyck* ou *chêne des Suèves*, d'après WAUTERS, *Environs de Bruxelles*, t. I, p. XXVI.

Cattes.

Cette catégorie nous fournit les noms suivants :

Cadzand (Rumbeke) . . . . . Flandre occidentale.
Cattebrock (Dilbeek) . . . . . Brabant.
Cattenbusch (Lommel) . . . . . Limbourg.
Cattevenne (Genck) . . . . . Ibid.
Catthem (Borgt-Lombeke) . . . . . Brabant.

Mais qui nous garantit qu'il y faille voir les *Cattes* plutôt que les *chats?* Arnold, il est vrai, penche pour les Cattes dans *Katwyck* et *Kattendrecht* en Hollande, et l'on peut penser aussi à ce peuple pour quelques-uns des noms suivants de la toponymie allemande : Kattenbach, Kattenberg, Kattenborn, Kattenbruch, Kattenbusch, Kattendorf, Katteneder, Kattenesch, Kattenhof, Kattenheim, Kattenhout, Kattenem, Kattenthal, Kattenwald, etc. Sur un *Kettwig* en Prusse rhénane qui est *Katwyk* en 1052, voyez LACOMBLET, t. I, p. 188, et ESCHBACH, p. 17.

Mais que personne désormais n'aille plus chercher les Danois à

Danenbroeck (Tirlemont) . . . . . Brabant.
XIII^e^ siècle. Darenbruech. — 1338. Darbruech. — 1340. Darenbroech. — 1403. Darenbroec. — 1470. Darenbroeck. — L'*n* ne se substitue à l'*r* de ce nom qu'en 1590. (WAUTERS, *Canton de Tirlemont*, p. 6.)

Qu'on ne croie pas davantage retrouver la trace des *Betasii* de Tacite (*Annal.*, t. IV, 66) dans les deux noms de

Goet-Betz . . . . . Brabant.
Wals-Betz . . . . . Liége.
« Quant au mot Betz, dont la forme ancienne était *Betsica* (ann. 1244) ..... s'il ne porte pas lui-même le cachet tudesque, il semble trahir cette origine par son rapport réel ou formel avec le nom de peuple *Betasi*. » GRANDGAGNAGE. *Mémoire*, p. 103, suivi par VANDERKINDERE, *Introduction à l'histoire des institutions de la Belgique au moyen âge*, p. 45.

Surtout, que l'on renonce à trouver le souvenir des Huns dans tous les noms de lieux qui présentent quelque analogie avec celui des terribles compatriotes d'Attila. Des noms comme ceux de **Humbecq** (Marcq), **Humbeek** en Brabant, **Hunnaert** (Wesembeek), **Humberg** (Merchtem), **Hunsel** (Lennick-Saint-Quentin), **Hunsloo** (Meerbeek) et tous les autres du même genre qu'on y pourrait ajouter, ne prouvent absolument rien, et si nous n'avions d'autres preuves du passage des Huns dans nos pays, personne ne pourrait être accusé de scepticisme exagéré en le niant sans plus. *Hun*, dans tous ces noms, s'explique par la langue germanique elle-même. Pour les anciens Germains, *hun* signifiait un géant, et quantité de vieux noms locaux (celui des *hunenbedden* de la Drenthe, par exemple) s'expliquent par la croyance qui en attribuait l'origine à un de ces êtres plus qu'humains. Un autre sens très ancien du radical *hun*, dans *hunno*, c'est celui de centenier, que nous lui trouvons chez les anciens Francs. Le mot se retrouve encore, soit simple, soit en composition, dans un certain nombre de noms propres : *Huni*, *Huno*, *Hunzo*, *Humbrecht*, *Hunfried*, *Hunibald*, *Hunimunt*, *Hungar* [1], etc. Enfin, *Huna* ou *Hunaha* apparaît à diverses reprises dans les textes du moyen âge pour désigner un cours d'eau ; nous connaissons encore la *Hüne*, affluent de la Ruhr, et la *Haun*, affluent de la Fulda, sans compter trois *Humbach* qui ont donné leur nom à autant de localités en Allemagne [2], et les Humbeek et Humbecq de Belgique. Quant au *Huneburn* d'Arlon, ce nom est tellement fréquent dans le Luxembourg allemand qu'il semble devoir se rapporter au même sens et qu'il est difficile d'y voir chaque fois un équivalent du wallon *Coqfontaine*. Quoi qu'il en soit, je me persuade que j'en ai dit assez pour régler définitivement le compte des Huns dans notre toponymie, et s'il fallait ajouter quelque chose, je ferais remarquer que mes observations se trouvent singulièrement corroborées par ce fait que le nom de nos

[1] Foerstemann, I, 757.
[2] Foerstemann, II, 869 et suivantes. Arnold, p. 477.

prétendus Huns ne figure que dans la toponymie des régions flamandes de Belgique, où Attila n'a point passé, tandis qu'il est inconnu dans celle des régions romanes, où il est tout au moins possible qu'une partie de son armée ait circulé, soit par la chaussée de Trèves à Reims, soit par celle de Cologne à Bavay. Pourquoi, sinon parce que le mot est un nom commun emprunté aux langues germaniques où il existe, et nullement le nom du peuple d'Attila?

A côté des divers noms ethniques désignant des barbares et dont l'influence dans la toponymie vient d'être déterminée, il existait un nom générique désignant tous les hommes qui vivaient sous les lois de la civilisation romaine. Ce nom, c'était, en latin, *Romanus*, en langue barbare, *Walah*. Le *Romanus* ou *Walah* se reconnaissait à sa langue, qui était la langue latine, comme nous disons, mais que l'on appelait alors plus ordinairement la langue romaine. Lorsqu'au V^e^ siècle les Francs firent à main armée la conquête de la Belgique, ils se répandirent à travers des provinces de culture romaine qu'ils mirent à sac et dont ils massacrèrent ou réduisirent en esclavage la population romaine. Sur les ruines des villas et à côté d'elles surgirent leurs habitations, qui tantôt conservèrent le nom ancien, tantôt en reçurent de nouveaux, empruntés à l'idiome barbare. Quant aux populations romaines qui survivaient et qui formaient, dans des régions désormais germanisées, des îlots de langue latine, les nouveaux maîtres désignèrent souvent leur séjour par le nom même qui dans leur langue en désignait les habitants : le village des Romains, ou, en thiois, *Walheim*, *Walhoven* ou *Walhausen*. Les noms toponymiques dans lesquels nous rencontrons le radical *wal* seraient donc pour nous des matériaux de grande valeur, si cette valeur n'était considérablement réduite par les considérations suivantes :

a. Le radical *wal*, dans les noms en question, peut provenir d'un autre mot que *walah*, désignant le Romain. Les langues germaniques possèdent, en effet, le mot *wall*, dérivé du latin *vallum* et désignant le *retranchement*. D'autre part, *wall* signifie

aussi le mort tombé sur le champ de bataille et *choisi* par la *Walkyrie* pour être transporté dans le *Walhalla* ou salle des élus.

b. Même dans le cas où *wal* peut s'interpréter par le thiois *walah*, encore convient-il de s'informer de la date à laquelle le nom a été créé. En effet, le mot *walah* est resté dans la langue des populations germaniques pour désigner quiconque parle une langue néo-latine, et spécialement, dans nos régions, un *Wallon*. On n'aura donc pas gagné grand'chose à mettre en lumière des mots comme *Waelenberg* ou *Waelhoven*, aussi longtemps qu'on ne pourra pas établir, pour chacun de ces noms, qu'il remonte à l'époque des invasions ou à une époque qui en gardait les traces dans la répartition des langues.

c. Enfin, le mot *walah* dans le sens de Romain est devenu d'assez bonne heure un nom propre; de même que le mot *Francus* a engendré *Franco*, de même de *Walah* est dérivé *Walo*, nom propre d'homme que nous trouvons déjà à diverses reprises au moyen âge [1].

Walhain . . . . . Brabant.
946. Walehain. — 1099. Wallehain. — 1195. Walhem, etc. (WAUTERS, *Canton de Perwez*, p. 18.)

Walhain (Buvrinnes) . . . . . Hainaut.

Walhay (Ohey . . . . . Namur.
Ohey est en 953 Olhais (GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 39); quant à Walhay, ou je me trompe fort, ou il représente un *Walhain* altéré en Walhay selon le procédé étudié page 319, et qui est en vigueur surtout dans la région.

Waelenberg (Tombeek) . . . . . Brabant.

Waelenberg (Laeken) . . . . . Ibid.

Waelenbosch (Winghe-Saint-Georges) . . . . . Ibid.

Waelenbroeck (Kieseghem) . . . . . Ibid.

Waelenweg (Haut-Heylissem) . . . . . Ibid.
1631.

Waelenweg (Laeken) . . . . . Ibid.
1386 : via dicta Walenwede (WAUTERS, *Environs de Bruxelles*).

[1] Cfr. FOERSTEMANN, I, 1229.

Waelhem . . . . . Anvers.

« Le nom de Waelhem est dû probablement aux travaux qui, anciennement, furent faits pour arrêter ces dévastations (de la Nèthe) : en effet, *wal*, *wallen* (dérivé du latin *vallum*) signifie retranchement, rempart, etc., par extension : digues. Le mot *Waelhem* devrait donc se traduire par *habitation des digues.* » Et en note : « Selon quelques auteurs, Waelhem équivaut à *Wallonum halstatio*, la demeure des Gaulois, des Romains. » WAUTERS, *Environs de Bruxelles*, II, 647.

Waelhoven (Velm). . . . . Limbourg.

Waelhoven (Houtain-l'Évêque). . . . . Liége.

Waelsche Baen ou **Waelsche Weg**. . . . . Brabant.

1342. Ce chemin partait de Malines dans la direction de Namur, comme disent de vieux registres du XV^e^ siècle cités par WAUTERS, *Environs de Bruxelles*, I, XXVIII.

Waelsche Heyde (Tourinnes-la-Grosse) . . . . Ibid.

Waelsche Weg, à Ixelles et à Elewyt . . . . . Ibid.

Walhausen, près de Stockem . . . . . Luxembourg.

Localité disparue déjà en 1480. Voyez ci-dessus, p. 288.

Walsbergen (Wommersom). . . . . Brabant.

Hameau de ce nom, cité dès 1221, et disparu en 1700 (WAUTERS, *Canton de Tirlemont*, p. 39).

Wasquehale (Bauvechain) . . . . . Ibid.

1665. Walsche Heyde. — An VI. Waskelhaie (WAUTERS, *Canton de Jodoigne*).

L'idiome germanique a aussi introduit dans la langue un certain nombre de noms pour désigner des régions déterminées. Il a ainsi créé les noms de **Brabant** (*Brakbant*, le pays de la Braque, c'est-à-dire de la Senne), de **Hainaut** (*Hennegau*, le pays de la Haine), placé à côté d'**Ardenne** celui de **Osning**, en même temps qu'il respectait les anciens noms de **Campine**, de **Flandre**, de **Condroz**, et qu'il germanisait *Texandria*, en en faisant *Teisterbant*, nom qu'il a d'ailleurs réservé pour une partie seulement de l'ancienne Texandria, l'autre partie gardant ou prenant le nom de *Campinia*.

Osning, l'Ardenne.

C'est, dans le Luxembourg allemand, le nom de l'Ardenne. (La prononciation régionale est *Eeslick*, qui se rapporte à un haut-allemand *Oesling*). — 946. Hobas X ecclesiamque in villa Lunglier nuncupata in comitatu Rodulfi comitis in Osninge sitas (SICKEL, *D. O. I.*, p. 159). — 982. Longlar in pago Osning et in comitatu Gozzilonis comitis (MABILLON, *Diplom.*, p. 575). — 1222 d'après un texte de 893. Ardenna id est Osclinc in qua terra jacet Alne et Hunlar (Holler, Grand-Duché de Luxembourg) et Vilantia (Villance, Luxembourg belge) (BEYER, I, p. 144, note 1). — Sur l'identité du sens de *Osning* et *Arduenna*, voyez les auteurs cités par PIOT, *Pagi*, p. 142, note 4. — Une forêt sur la rive gauche du Rhin porte aussi le nom d'*Osning* dans trois diplômes du XII^e^ siècle (LACOMBLET, t. I, n^os^ 310, 343, 552). — La forêt de Teutoburg portait le double nom de *Osning* et d'Ardenna, voyez OESTERLEY, p. 447, s. v. *Teutoburger Wald*.

Nous sommes au bout de notre énumération et, quelques découvertes partielles que l'avenir tienne en réserve, il est certain que dès maintenant nous pouvons nous prononcer avec une connaissance de cause suffisante sur le domaine qu'occupaient au haut moyen âge les idiomes germaniques vis-à-vis des dialectes français. Ce domaine, en Belgique, n'était pas sensiblement plus étendu qu'aujourd'hui dans les provinces de Luxembourg, de Liége, de Brabant et des deux Flandres, et n'a subi de fluctuation un peu importante que dans le Hainaut et dans les deux départements français du Nord et du Pas-de-Calais.

S'il fallait lui rendre tout ce qu'il a perdu depuis l'époque franque (du VI^e^ au VIII^e^ siècle), où il a eu sa plus grande extension, il faudrait découper, à l'est et au sud de la frontière linguistique actuelle, et tout le long de son étendue, une lisière de terrain dont la largeur dépasserait rarement celle d'une commune. On restituerait ainsi à l'élément thiois :

Dans le Luxembourg, les communes de Meix-le-Tige et de Hollange, ainsi que les hameaux de Lutrebois, de Steinbach et de Villers-Tortru, la question restant indécise pour Vance et peut-être pour Anlier (Anselaer) et pour Habay.

Dans la province de Liége, sur la rive droite de la Meuse, deux groupes dont le premier est formé par Limbourg, Dolhain, Bilstain, Stembert et peut-être Goé (*Gulcken*), et le second par Warsage, Bombaye, Dalhem et Berneau.

Dans la même province, sur la rive gauche de la Meuse,

une lisière de communes wallonnes formant la frontière linguistique en Hesbaye, à savoir : Bassenge, Roclenge, Houtain-Saint-Siméon, Otrenge, Oleye, Oreye, Bettincourt (Waremme?), Lincent.

Dans le Brabant, une lisière semblable courant d'un bout de la province à l'autre et comprenant Zétrud, Piétrain, Bauvechain, Nodebais, Gottechain, Bierges, Ohain, Waterloo, Clabecq, Oisquerque, Tubise, Bierghes.

Dans le Hainaut : Hoves, Steenkerque, Humbecq, Mévergnies, Gondregnies, Gibecq, Ghislenghien, Hellebecq, Lanquesaint, Rebaix, Oeudeghien, Papignies, Wannebecq, Wodecq, Ellezelles, Flobecq, Deux-Acren et probablement quelques autres encore dont il serait difficile de déterminer le chiffre exact. Ici, l'élément germanique avait pénétré à une profondeur plus considérable, et il a reperdu plus de terrain que dans tout le reste de la Belgique.

Dans l'ancien Tournaisis, il y a soixante-dix-sept noms sur lesquels trente et un germaniques, dont : vingt et un *in*; cinq *gnies*; un *sele* (Herseaux); un *mer* (Mer); un *loo* (Wattrelos); deux *steen* (Estaimbourg, Estaimpuits).

Dans la Flandre occidentale, les localités wallonnes de la rive gauche de la Lys, à savoir : Comines-Belgique, Houthem, Warneton-Belgique et Ploegsteert.

Il en est autrement en France. Là, nous avons déjà pu, grâce aux *lieux-dits*, tracer de Saint-Omer à Boulogne une ligne au nord de laquelle tout était encore flamand au XIII[e] siècle; voici maintenant que l'étude des noms géographiques nous permet de reporter bien plus avant vers le sud la frontière primitive de l'idiome germanique. A partir d'Aire sur la Lys et tout le long de la rive droite de cette rivière jusqu'à sa source, à Lisbourg, et de là jusque dans les environs de Montreuil, les noms germaniques, sans être aussi nombreux que de ce côté de la ligne idéale de Saint-Omer à Boulogne, se rencontrent cependant en fort grande quantité, mêlés à des noms romans qui sont les uns plus anciens et les autres plus modernes. On peut, dans tous les cas, considérer comme pays

germanique tout ce qui se trouve entre la Lys et la mer jusqu'à la Canche. Il y a donc comme deux zones bien distinctes dans la partie du territoire français que nous étudions : celle du nord, limitée par la ligne idéale dont nous avons parlé, qui est totalement germanique et ne compte que de rares îlots de langue romane; celle du sud, délimitée comme on vient de le dire, et où les deux langues revendiquent chacune une partie considérable du vocabulaire toponymique. Voilà pour la région située sur la rive gauche de la Lys. Sur la rive droite, les établissements à noms germaniques sont plus clairsemés et ne se rencontrent guère que dans le voisinage de cette rivière, sauf vers le nord, où ils se trouvent encore en assez grand nombre. Mais il est manifeste qu'ici même, comme sur toute la rive droite de la Lys, ils sont l'exception, et que la généralité des noms appartient à l'idiome roman.

De tout cet ensemble de faits se dégage une conclusion qui s'impose. La région où la presque totalité des noms géographiques peut être interprétée par l'idiome thiois, a été colonisée par un peuple germanique; celle, au contraire, où l'immense majorité de ces noms appartient à l'idiome roman, l'a été par une population de même langue. Pour la région intermédiaire, il est probable que les deux populations s'y seront rencontrées dans une proportion à peu de chose près égale à celle qui existe entre les noms de lieux eux-mêmes. Mais, précisément à cause de l'importance de cette conclusion, il est indispensable de ne se prononcer qu'en connaissance de cause sur la nationalité des noms de lieux, et de ne pas juger d'après de simples apparences, d'ordinaire bien fallacieuses. C'est ce qui me détermine à intercaler ici quelques considérations qui, je l'espère, ne paraîtront pas déplacées.

CHAPITRE II.

DE LA LANGUE DES NOMS DE LIEUX.

Pour déterminer, dans chaque cas particulier, à quelle langue appartient un nom de lieu, il importe d'avoir une connaissance suffisante des idiomes auxquels on peut se voir amené à les rattacher. C'est là, dira-t-on, une vérité élémentaire; mais encore convient-il de la rappeler ici, précisément parce que cette connaissance suffisante fait bien des fois défaut, non seulement à l'historien, mais même au toponymiste de profession. On se contente trop souvent de posséder les idiomes dans leur forme classique, et l'on croit avoir tout fait quand on a étudié les lois générales de leur développement historique et régulier. Et cela ne suffit pas. Antérieurement à l'époque où nous pouvons commencer à les trouver dans des documents écrits, les dialectes parlés au moyen âge ont passé, l'un et l'autre, par une phase de transformation qui est généralement peu connue. Le latin, avant d'engendrer la langue romane, a subi un travail de déformation analogue à celui du fruit qui germe dans le sein de la terre, et pendant ce même temps le parler germanique essayait de se constituer à l'état de langue civilisée et cherchait partout, en dehors de lui, des éléments nouveaux. Les deux langues, celle qui se mourait et celle qui commençait à vivre, se rencontraient dans un état qui les ouvrait aux influences extérieures. Elles exerçaient l'une sur l'autre une action dont il est bien intéressant de suivre les diverses phases, et qui altérait d'une façon remarquable la physionomie propre de chacune. Nous n'avons à nous occuper ici que des modifications survenues dans leurs vocabulaires. La langue de l'Empire se laissa envahir comme son sol, et il se

versa sur elle une immense quantité de mots qu'elle n'avait plus la force de naturaliser avant de les accueillir. Les termes barbares, rudes, incultes, étranges, pénétrèrent dans le latin avec la même brutalité que les barbares dans les provinces. De leur côté, les Germains, en faisant la connaissance de la vieille civilisation romaine, acquéraient une multitude de notions pour lesquelles ils n'avaient pas d'expression dans leur langue et qu'ils se voyaient obligés de désigner par les termes latins. Ainsi s'entassa dans chaque idiome un vaste bagage de mots étrangers, dont l'inventaire est aussi intéressant pour l'historien que pour le philologue.

L'influence de la culture romaine sur les mœurs et, par suite, sur la langue des barbares, est plus ancienne que l'époque des invasions. Dès le IV^e^ siècle, Ammien Marcellin nous montre dans la vallée du Mein des villages germaniques bâtis à la romaine : *domicilia curatius ritu romano constructa* [1]. Dès lors avait commencé chez eux l'introduction des arts de la vie civilisée, dont nous pouvons retrouver l'aire de diffusion en dépouillant le vocabulaire des idiomes germaniques. Et tout d'abord, leurs maisons imitées des maisons romaines empruntaient au vocabulaire latin les noms qui désignent le *mur maçonné* (*muur* de *murus*) [2], ainsi que la chaux (*kalk* de *calx*), la porte (*poort* de *porta*), la cheminée (*kamin* de *caminus*), la chambre (*kamer* de *camara*) avec la fenêtre (*venster* de *fenestra*), le grenier (*spijcker* de *spicarius*), avec les tuiles (*tegel* de *tegula*) qui couvrent le toit, et la plate-forme (*söller* de *solarium*), la cave (*keller* de *cellarium*) et la cuisine (*keuken* de *coquina*) avec son cuisinier (*kock* de *coquus*). S'agissait-il de constructions militaires, c'est à Rome encore qu'on empruntait le nom du retranchement (*wall* de *vallus*) et du pieu (*pfahl* de *palus*), et celui de la tour (*thurm*, *toren* de *turris*), comme aussi celui du château (*cassel* de

[1] Amm. Marcell., XVII, 1, 7.

[2] Tous ces termes adventices sont cités par moi tantôt en néerlandais, tantôt en haut allemand, selon que l'un ou l'autre de ces deux idiomes a reproduit plus fidèlement leur forme latine.

castellum), de la prison (*kerker* de *carcer*), avec ceux de la chaussée (*straete* de *strata*) et de la localité habitée (*wyl* et *wyler* de *villa* et *villare*), sans compter que les habitations royales empruntaient leur nom à celui de l'habitation des Césars romains (*pfalz* de *palatium*). Citons encore, dans l'ordre militaire, la trompette (*posaune* de *buccina*). Le mobilier domestique s'enrichit de la nomenclature que voici : la table (*tafel* de *tabula*), la table ronde (*disch* de *discus*), le coffre (*kiste* de *cista*), l'armoire (*schrijn* de *scrinium*), le sac (*sack* de *saccus*), le panier (*korf* de *corbis*), le vase (*schotel* de *scutella*), la coupe (*kelch* de *calix*, *becher* de *bicarius*), la bouteille (*flasche* de *flasca*). Dans la nomenclature agricole, il faut remarquer les noms qui désignent le champ cultivé (*acker* de *ager*), le vivier (*vijver* de *vivarium*), le puits (*put* de *puteus*), le moulin (*molen* de *molina*); puis diverses espèces d'arbres et de fruits : l'érable (*ahorn* de *acer*), l'orme (*ulm* de *ulmus*), le peuplier (*poppel* de *populus*), le fruit en général (*frucht* de *fructus*), la cerise (*keersse* de *cerasus*), la pêche (*pfirsisch* de *persica*), la poire (*peer* de *pirus*), la prune (*pruin* de *prunus*), l'épeautre (*spelt* de *spelta*), le liège (*kork* de *cortex*), le chou (*kool* de *caulis*), la moutarde (*senf* de *sinapi*), le poivre (*peper* de *piperi*), puis le cerfeuil (*kervel* de *cærifolium*); des produits du travail humain : l'huile (*olie* de *oleum*), le vinaigre (*essig* de *acetum*), le vin (*wijn* de *vinum*), le beurre (*butter* de *butyrus*), le fromage (*kaese* de *caseus*), la greffe (*pfropfe* de *propago*), les éteules (*stoppel* de *stipula*). Ajoutons encore d'autres noms désignant des progrès de la civilisation matérielle ou intellectuelle : le poids (*pond* de *pondus*), le cuivre (*koper* de *cuprum*), le flambeau (*fackel* de *facula*), la chaîne (*kette* de *catena*), la monnaie (*munte* de *moneta*), le tribut (*zins* de *census*), l'achat (*kaufen*, *koopen* de *caupo*), la composition poétique (*dichten* de *dictare*), sans compter les termes chrétiens tels que : évêque (*bisschop* de *episcopus*), moine (*monnik* de *monachus*), couvent (*klooster* de *claustrum*), église (*munster* de *monasterium*), autel (*altar* de *altare*), le verbe fêter (*vieren*, *feiern* de *feriari*), aumône (*almoes* de *elemosyne*); les termes politiques : l'empereur (*keiser* de *caesar*), la douane (*tol* de *teloneum*).

Les Gallo-Romains, de leur côté, firent au langage barbare de notables emprunts. Tout d'abord, oubliant les noms traditionnels de la civilisation romaine, ils prirent l'habitude de se désigner eux-mêmes par des noms propres germaniques. « Alors que, dans les derniers siècles de l'Empire, les indigènes de la Gaule aimaient à rire des barbares qui s'affublaient de noms romains, nous les voyons eux-mêmes, à partir du VI[e] siècle, se parer de noms germaniques, et renier en quelque sorte cette origine romaine dont ils avaient été si fiers [1]. » Voici quelques exemples empruntés à Grégoire de Tours. Un citoyen de Tours, nommé Sicharius, est fils de Joannes et mari de Tranquilla [2]. Severus est père de Burgolenus et de Dodo, et beau-père de Gontram Boson [3]. Le prêtre Ennodius, fils du sénateur Euphrasius, a un proche parent nommé Beregisilus [4]. Eustochius et Baudulfus sont également proches parents [5]. L'évêque du Mans, Badegisilus, qui est de Limoges, a un frère du nom de Nectarius [6]. Le duc Lupus a un frère du nom de Magnulfus, et deux fils : Romulfus et Joannes [7]. De même, en Bourgogne, la chronique de Frédégaire nous fait connaître un Richomerus *Romanus genere* [8], et un Chramnolenus *ex genere Romano* [9]. Ces exemples deviennent de plus en plus nombreux aux VII[e] et VIII[e] siècles, si bien qu'au IX[e] la grande majorité de la population de la Gaule porte des noms germaniques [10].

Pour ce qui est du reste, je ne puis mieux faire que de laisser

[1] G. KURTH, *Les origines de la civilisation moderne,* t. II, p. 67.
[2] GRÉGOIRE DE TOURS, *Hist. Francor.,* VII, 47.
[3] IDEM, *ibidem,* V, 25.
[4] IDEM, *ibidem,* IV, 35.
[5] GRÉGOIRE DE TOURS, *De Virtut. Martin.,* I, 30.
[6] GRÉGOIRE DE TOURS, *Hist. Franc.,* VII, 15.
[7] IDEM, *ibidem,* X, 19. — FORTUN., *Carm.,* VII, 10. — FLODOARD, II, 4.
[8] FREDEGAR, *Chron.,* IV, 29.
[9] IDEM, *ibidem,* IV, 78.
[10] LITTRÉ, *Les Barbares et le moyen âge,* p. 217; FUSTEL DE COULANGES, *Revue des questions historiques,* 1[er] janvier 1887, pp. 12 et suiv. Au sur-

exposer par un maître la part qui revient aux Francs dans le vocabulaire de la langue française. « Leur langue, dit M. Gaston Paris, qu'ils ne tardèrent pourtant pas à abandonner pour le latin vulgaire, fournit à celui-ci, en France, une masse bien plus grande de mots et de mots bien plus importants que ne l'avait fait le celtique : ce ne furent pas seulement des substantifs, toujours facilement empruntés avec les objets qu'ils désignent, mais des adjectifs et des verbes, signes de rapports bien plus intimes, qui pénétrèrent dans la langue française, et les idées qu'ils expriment, surtout, font toucher du doigt le genre d'influence que l'une des races exerça sur l'autre. Citons-en un petit nombre. Beaucoup, naturellement, se rapportent à la guerre, et d'abord le mot *guerre* lui-même, puis *guaite* (sentinelle) et ses dérivés, *eschiele* (bataillon), *estour* (assaut), *herberge* (camp), *maréchal*, *geude* (infanterie); des noms d'armes offensives ou défensives : *brant*, *epieu*, *guigre* (sorte de dard), *fuerre* (fourreau de l'épée), *estoc*, *heut* (poignée de l'épée), *atgier* (javelot), *gamboison*, *broigne* (cuirasse), *targe*, *blason*, *haubert*, *heaume*, *guige* (courroie de l'écu), ou d'objets d'équipement : *éperon*, *renge* (boucle), *étrier*, *gonfanon*, *bannière*, etc.; au même ordre d'idées appartiennent les verbes *épier*, *adouber*, *fourbir*, *escremir* (s'exercer au maniement de l'épée), *guenchir* (esquiver un coup), *blesser*, *navrer*, etc. Les mots relatifs aux institutions politiques, judiciaires et sociales, soit qu'ils n'aient pas de correspondants en latin ou qu'en roman ils les aient remplacés, nous montrent à quel point l'intervention germanique avait transformé la société; tels sont *maller* (citer en justice); *ban* et ses nombreux dérivés; *faide* (guerre

plus, l'usage ne fait que commencer au VI^e^ siècle, comme le fait observer avec raison M. E. Leblant dans sa *Note sur le rapport des noms propres avec la nationalité à l'époque mérovingienne.* (MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, t. XXVIII.)

Il ne paraît pas que les Francs du VI^e^ siècle aient emprunté des noms romains, sinon à titre tout à fait exceptionnel. Voyez ceux que cite M. FUSTEL DE COULANGES, *l. c.*, p. 14.

privée); *roi* (mesure, d'où *arroi*, *conroi*, etc.); *garantir*, *guerpir*, *arramir* (fixer); *saisir*, *gage*, *nant* (d'où nantir); *esclate* (race); *fief*, *alleu*, *lige*, *gaif* (sans maître); *haschiere* (amende); *sénéchal*, *échanson*, *échevin*, *garçon*, *bru*, *mainbour* (administrateur judiciaire); *lagan* (droit d'épave). Des termes d'habillement, comme *robe*, *bliaut*, *giron*, *heuse*, *gant*, *nosche* (bracelet), *guimpe*, *écharpe*, auxquels ne répond rien en latin classique, nous font voir, ainsi que de nombreux noms de fourrures, le costume germanique remplaçant le costume romain; d'autres rendent le même témoignage pour certains modes d'habitation, comme *bourg* (déjà introduit au III^e^ siècle), *hameau*, *borde* (masure), ou de construction comme *faîte*, *guichet*, *bord*, *loge*, *guime* (chevron), *bauc* (poutre), *loc* (d'où loquet); nous retrouvons l'influence allemande dans l'ameublement avec *banc*, *fauteuil*; dans l'outillage familier, la nourriture et la boisson, avec *gâteau*, *rôtir*, *bière*, *miés* (hydromel), *malle*, *écran*, *hanap*, *madre* (bois dont on faisait des coupes), *espoi* (broche), *tondre* (amadou), *canif*, *haple*, *seran*, *alène*, *gourle* (bourse), *bacon* (porc salé). La marine à voile fut complètement renouvelée par les Germains, comme le montrent les mots : *hune*, *écoute*, *mât*, *lof*, *cingler*, *esnèque* (barque), *eschipre* (matelot), *esturman* (pilote), *havre*, etc., et aussi les noms saxons donnés aux points cardinaux. On ne rencontre pas de mots se rapportant à la musique et à la poésie (sauf *harpe*, déjà pris à l'époque romaine, et *lai*, emprunté bien plus tard à l'anglo-saxon); mais les termes de *danser*, *espringuer*, *estampie* montrent que les divertissements allemands furent adoptés par les Romans. Dans l'ordre moral, on est frappé de l'introduction de substantifs comme *orgueil*, *guerredon* (récompense), *fouc* (troupe), *jafeur* (commodité), *estrif* (querelle), *sen* (intelligence, d'où forcené), *dru* (ami); d'adjectifs comme *baud* (en train), *gai*, *gaillard*, *jolif*, *graim* (triste), *morne*, *franc*, *estout* (orgueilleux), *hardi*, *riche*, *frais*, *isnel* (rapide), *laid*, *eschevi* (svelte); de verbes comme *choisir*, *haïr*, *honnir*, *hâter*, *gehir* (avouer), *escharnir* (railler), *épargner*, *s'esmaier* (perdre courage, d'où émoi), *effrayer* (proprement troubler la paix), *tricher*, *guiler* (tromper), *garder*, *fournir*, *gagner*, *garnir*, *guier*

(guider), *jongler* (mal parler), *runer* (parler bas), *tehir* (prospérer), etc. Mais combien faut-il que les envahisseurs et les indigènes aient échangé de pensées familières pour que ceux-ci aient nommé d'après ceux-là des accidents de terrain ou de culture, des objets naturels, des groupes d'arbres ou des plantes de leur territoire : *lande, haie, jardin, gazon, bief, bois, gaut* (forêt), *jachère, gerbe, épeautre, if, houx, hêtre, roseau, laiche, guède, mousse, tan;* des animaux qui l'habitaient : *guaraignon* (cheval entier), *ran* (bélier), *frésange, taisson, épervier, agace, mésange, épeiche, héron, hétaudeau, wilecoc, mouette, marsouin, brême, rée* (rayon de miel), *esturgeon, écrevisse, hareng, frélon, man;* des parties mêmes de leur corps : *braon* (toute partie charnue), *lippe, quenne* (d'où quenotte), *gauche, esclenc* (gauche), *nuque, échine, telte, hanche, rate;* pour qu'ils aient reconnu la supériorité de l'allemand sur le latin dans la désignation des couleurs, et lui aient emprunté les mots *blanc, blême, bleu, bloi* (nuance de blond), *blond, brun, fauve, gris, hâve, sor* (blond vif); pour qu'ils aient pris à la langue des nouveaux venus les deux adverbes *guères* (qui signifie proprement beaucoup), *trop* (du mot torp, assemblage), et des suffixes comme *-ard* (vieillard, etc.), *-aud* (sourdaud, etc.), *lenc* (chamberlenc, etc.) [1] ! »

Il se forma donc, surtout le long de la frontière linguistique, où le contact des deux races était quotidien, un latin plus barbare et un thiois plus romanisé qu'il ne le paraîtrait d'après les documents du moyen âge, dont la plupart furent écrits à une époque où les deux langues étaient rentrées dans leur lit naturel.

La toponymie seule nous a conservé la trace de ces débordements, en faisant prendre racine aux vocables d'alluvion et en leur permettant de se développer sur leur sol nouveau, comme des plantes exotiques dont les germes ont été apportés par quelque cataclysme oublié.

[1] G. Paris, *La littérature française au moyen âge*, 1re édit. Paris, 1888, pp. 22 et suivantes.

Je citerai ici des faits choisis dans le vocabulaire toponymique des deux langues et attestant que l'une et l'autre subirent, dans des proportions plus considérables qu'on ne le croit d'ordinaire, l'action des phénomènes dont je viens de parler.

Dans la toponymie des régions germaniques, il se rencontre plusieurs noms de lieux qui ont une origine incontestablement latine.

L'un des mots les plus importants de cette catégorie est celui de **weiler**, qui est resté en haut-allemand avec la signification de *hameau*. Ce mot, que nous rencontrons comme suffixe dans une grande quantité de vocables toponymiques, est un des nombreux emprunts que les Germains ont faits à la langue latine, à l'époque où ils entraient dans la civilisation romaine. *Weiler* dérive du latin *villare* (aussi *villaris*), qui est lui-même une espèce de diminutif de *villa* [1]. Sous la forme latine dans les provinces romanes, sous la forme *wilâri* dans les contrées germaniques, le mot a fait souche; il a produit d'innombrables noms de localités en **-villers** et **-villars** d'un côté, en *weiler* ou *weil* (*wyl*) de l'autre. Je n'ai pas de statistique me permettant d'évaluer le nombre des localités françaises dans lesquelles *-villers* sert de suffixe, mais le *Dictionnaire des postes* m'en montre environ sept cents où il figure, soit seul, soit avec un déterminatif qui le suit, comme nom de localité [2]. Le nombre en serait probablement doublé si l'on y ajoutait tous ceux dans lesquels *villers* entre comme suffixe, et dont je n'ai pas eu le courage de faire le relevé. Ce chiffre énorme, auquel on peut ajouter vingt-huit noms de lieux

[1] « Je pense, dit GUÉRARD, que dès le VIII[e] siècle on doit entendre par *villa* un village avec son territoire, et par *villaris*, un hameau avec les terres qui lui appartenaient. Il n'était pas rare que la *villa* eût une église et formât une paroisse rurale, tandis que le *villaris* n'était dans l'origine qu'un écart ou une dépendance de la *villa*, etc. » *Polyptyque d'Irminon*, I, p. 45.

[2] Ils se décomposent comme suit : Villers, 170; Villiers, 158; Villars et d'autres formes, 300; cela fait 628, et je suis loin d'avoir tout pris !

belges de la même catégorie que les français [1], et qui atteste l'extraordinaire fécondité du vocable, est presque atteint par celui des formes germaniques du même nom. Foerstemann en a relevé deux cent quatre-vingt-dix-sept pour l'Allemagne seule, mais ce chiffre est bien en dessous de la réalité, même pour ce pays, sans compter que la Suisse, l'Alsace, le Grand-Duché de Luxembourg et les régions néerlandaises apportent aussi un fort contingent. Dans le seul canton de Zurich, je relève cinquante-six noms avec le suffixe *weil* ou *wyl*, qui est la transformation locale du *weiler* primitif [2]. Le Grand-Duché de Luxembourg m'en fournit vingt en *weiler*, et l'Alsace en contient énormément. Toute la région du sud-ouest de l'Allemagne est si abondamment semée de noms ayant cette désinence, que sa toponymie en prend un caractère de monotonie fatigante, tandis que l'Allemagne orientale en est totalement privée [3]. *Weiler* est donc bien un mot que les Germains occidentaux et tout particulièrement les Alamans ont emprunté à leurs voisins gaulois, ou mieux encore aux colons germaniques des champs décumates, et dont ils se sont servis pour dénommer les lieux où ils fondaient leur résidence [4]. Mais s'il en est

[1] Il y a encore un diminutif *villariolum* qui a produit à son tour quantité de Velreux, Velroux, Villeroux, Villereux, etc.

[2] MEYER VON KNONAU, *Züricher Ortsnamen*.

[3] FOERSTEMANN, *Die deutsche Ortsnamen*, p. 279.

[4] On voit par là que M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE se trompe quand il nie que les populations germaniques aient créé des noms de lieux avec *villare* pour suffixe (*Recherches*, p. IX). La même erreur est commise par KORNMESSER, *Die französischen Ortsnamen germanischer Abkunft*, p. 21, qui, après avoir blâmé Foerstemann et Arnold d'avoir considéré *weiler* comme un mot naturalisé en allemand, continue : « Dass alle *wyl*, *weil*, *wyler*, *weiler* genannte Orte und solche die diesen Namen als Suffix aufweisen auf die römische Kolonisierung Deutschlands zurückgehen und römische Sesshaftigkeit in Deutschland bezeugen, ergibt sich mit Sicherheit (!) daraus, dass diese Benennungen sich lediglich auf den von den Römern einstmals besetzten deutschen Gebieten vorfinden » La science toponymique serait trop facile s'il était permis de raisonner ainsi.

ainsi, il n'est pas seulement défendu d'affirmer l'origine romaine des lieux germaniques appelés *weiler*, il est souvent tout aussi téméraire d'affirmer l'origine romaine des noms romans en *villars* ou *villers*. Qui nous garantit en effet que tout particulièrement dans les provinces romanes voisines de la frontière, les *villers* ne puissent pas avoir été des *weiler* et avoir eu pour fondateurs des Francs barbares? Je me borne à poser la question; on voit combien il est difficile de la résoudre.

Je citerai encore les noms flamands terminés en **-cauter**, qui n'est autre que le latin *cultura*, et en **polder**, qui est la forme flamande de *paludarium*. Ces deux mots font encore aujourd'hui partie du flamand comme appellatifs, et nul ne s'avisera de soutenir que les lieux dont les noms se terminent par l'un de ces deux suffixes doivent leur origine à une population de langue romane. Mais il en est d'autres qui, tout en étant de même provenance, ont disparu de la langue après s'être fixés dans des noms de lieux, et c'est contre les erreurs auxquelles ils pourraient donner lieu qu'il importe de prémunir le chercheur. En voici quelques exemples. La désinence néerlandaise *-trecht* ou *drecht* (*tricht*), qui se rencontre dans plus d'un nom de lieu, vient incontestablement du latin *trajectus*, qui signifie passage établi sur un cours d'eau, et qui prend par suite le sens spécial de pont [1]. Ainsi *Ultrajectus* est devenu **Utrecht**, et *Trajectus ad Mosam*, **Maestricht**. Un toponymiste distrait pourrait être amené à conclure de ces deux

[1] Le mot *trajectus* n'avait, dans le latin classique, que le sens abstrait de *traversée* ou de *passage*, mais dans le latin du moyen âge, il eut la même destinée que le dernier de ces deux termes, et il signifie aussi le *moyen de passer*, c'est-à-dire le bac ou le pont. Cfr. *Monach. Sangall.*, I, 32: « Fuit consuetudo in illis temporibus, ut ubicunque aliquod opus ex imperiali praecepto faciendum esset siquidem pontes, vel naves, *aut trajecti*, sive purgatio seu stramentum, vel impletio coenosorum itinerum, ea comites per vicarios et officiales suos exsequerentur. » Cité par DUCANGE, s. v. *trajectus*. M. WAUTERS (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 3e série, t. XII, p. 311) défend avec raison l'origine latine de ce mot contre M. VANDERKINDERE, qui (volume cité, p. 234) le rattache à un

noms, que le latin était la langue des populations de la Meuse inférieure comme aussi de celles des bouches du Rhin; mais ce serait là une conclusion téméraire. La vérité, c'est que les habitants des contrées en question avaient emprunté à la langue latine le mot *trajectus* avec le sens de *pont*, et qu'ils s'en servaient pour faire des noms de lieux. Ce mot resta d'ailleurs assez longtemps en usage avec son acception primitive, et c'est ce qui explique sa présence dans des noms de lieux créés plusieurs siècles après la domination romaine, à une époque où personne ne s'avise de soutenir que le latin était encore parlé dans les contrées néerlandaises. La liste suivante donne un aperçu de la fréquence de ce nom, comme aussi de son aire de diffusion dans les contrées de langue néerlandaise :

Barendrecht	Hollande méridionale.
Beerendrecht	Ibid.
Belrendrecht.	Anvers.
Dordrecht	Hollande méridionale.
Drecht	Ibid.
Dulvendrecht	Ibid.
Haastrecht.	Ibid.
Molendrecht	Hollande septentrionale.
Mattendrecht.	Ibid.
Mieldrecht.	Flandre orientale.
Leusdrecht.	Utrecht.
Maestricht	Limbourg hollandais.
Mijdrecht	Utrecht.

celtique *traeth* = passage d'eau. Ce qu'il faut accorder à M. Vanderkindere, mais sans en conclure dans son sens, c'est que le mot *trajectus* ne figure que rarement dans la toponymie française : il y a un *Trajectus* sur la Dordogne, près de Cauze-Saint-Front, et un autre *Trajectum Baldulfi* (aujourd'hui **Trilbardou**) sur la Marne, cité par HINCMAR, *Ann.* 862, et non mentionné par M. Longuon. A Liége, *Saint-Nicolas-au-Treit,* sur les bords de la Meuse, semble avoir dû son nom également à la proximité d'un passage; **Maredret** (province de Namur) viendrait de *Marendrecht* = passage aux chevaux, d'après D. JONCKHEERE (voyez page 415, note 4), mais l'authenticité du document, une charte de Charles le Gros en 887, est justement contestée par M. PIOT.

Moordrecht	Hollande méridionale.
Ossendrecht	Brabant septentrional.
Papendrecht	Hollande méridionale.
Pendrecht	Ibid.
Sliedrecht	Ibid.
Tricht [1]	Gueldre.
Utrecht	Utrecht.
Woensdrecht	Brabant septentrional.
Zwijndrecht	Flandre orientale.
Zwijndrecht (Nederswalm)	Ibid.
Zwijndrecht [2]	Hollande méridionale.

En pays allemand, nous rencontrons également, dans les noms de lieux, plusieurs radicaux qui ne peuvent s'expliquer que par le latin, bien qu'ils aient été incontestablement dénommés par des populations de langue germanique. De ce nombre est l'appellatif **tom** ou *tomme*, qui vient du latin *tumba*, et qui désigne un de ces *tumuli* funéraires qui étaient répandus autrefois en si grand nombre sur le sol de toutes nos provinces. La toponymie des pays wallons nous fournit en grande abondance les *tombes*, les *tombois*, les *tombeux* ou *tombeur*, les *tomballes*, etc. Dans les provinces allemandes, nous trouvons le village **Tommen**, dont le nom (*Tumbœ*) figure déjà dans l'acte de partage de 870, et les lieux-dits : *auf der Tom* sont fréquents dans les villages allemands répandus le long de la frontière linguistique. *Tom* a donc été emprunté par la population germa-

[1] *Tricht* figure en 1257 dans un document mentionné par VAN DEN BERGH, *Plaatsnamen in Gelderland*, dans NIJHOFF, t. V, p. 262.

[2] Cette liste est plus complète que celle de FOERSTEMANN, *Die deutschen Ortsnamen*, p. 271, qui ne connaît que dix-neuf exemples. On remarquera que la Hollande méridionale seule en possède dix. Il ne faudrait pas, avec plusieurs savants néerlandais, notamment J. WINKLER, *Oud Nederland*, p. 231, classer dans cette liste le nom d'*Arras* (en néerlandais Atrecht) et y voir la preuve de l'origine germanique de cette ville : Atrecht n'est autre chose que la forme néerlandaise du nom d'*Atrebates*, la gutturale se substituant régulièrement à la labiale en flamand : *sticht* pour *stift*, *crocht* pour *crypta*, *lucht* pour *luft*.

nique de cette frontière au latin pour désigner un fait topographique alors très fréquent dans le pays, et il n'est nullement nécessaire d'admettre que *Tommen*, bien que fort rapproché de la frontière des deux langues, ait été occupé par une population romane à une date postérieure à l'invasion franque.

Un exemple plus caractéristique encore, c'est celui du nom de **Machern** ou **Mechern**, fort commun dans les provinces occidentales du pays allemand, où il désigne les deux villes de **Königs-Machern**, en Lorraine, et de **Grevenmachern**, dans le Grand-Duché de Luxembourg, les villages de **Machern**, d'**Alt-Machern** et d'**Auersmacher**, dans l'arrondissement de Trèves; celui de **Machern**, en Lorraine; les hameaux de **Macher** (Clervaux) et de **Kleinmacher** Remich), dans le Grand-Duché de Luxembourg, et celui de **Macher**, en Lorraine, sans compter une grande quantité de lieux-dits **Mecher**, **Mechern**, **Zermecher**, etc., etc., qu'on rencontre dans les villages allemands de la Belgique et de la Lorraine, aussi bien que dans le Grand-Duché de Luxembourg et dans les régions limitrophes de la Prusse rhénane. Or, ce vocable, ainsi qu'on l'a établi récemment, vient du latin *maceriæ*, qui a formé en français une multitude de noms de villages : **Maizières**, **Mézières**, **Maziers**, **Maiseroy**, **Majeroy**, **Mazeyrolle**, etc., et de lieux-dits [1], et qui n'a pas été moins prolifique dans la langue allemande, où il s'était introduit sous forme d'appellatif avant d'y être employé comme nom de lieu [2].

De même *caminus* est devenu **kiem** [3], nom qui, dans tout le

[1] Voyez Esser, *Kreisblatt für den Kreis Malmedy*, 22 avril 1882. — Uibileisen, *Die romanischen und die fränkischen Ortsnamen in Wälsch. Lothringen*, s. v. *Maizières* (Jahresbericht des Vereins für Erdkunde zu Metz, 1882).

[2] G. Kurth, *Majerou* (Annales de l'Institut archéologique d'Arlon, 1885).

[3] Sur *Kimme*, voyez l'importante dissertation de Esser, *Kreisblatt für den Kreis Malmedy*, 7 avril 1883, qui toutefois voit dans *caminos* un mot celtique, et non sans raison.

Luxembourg allemand, désigne la chaussée romaine, et qui rivalise avec *strasse*, de *strata*.

Le nombre des cas analogues ne fera sans doute que s'accroître à mesure que la science toponymique se développera, et tout nous autorise à croire qu'il sera assez considérable pour modifier, sur plus d'un point, les conclusions que le toponymiste croirait pouvoir tirer avant d'en tenir compte. Je n'en veux pour preuve que les remarquables résultats auxquels sont arrivés sous ce rapport, en bornant leurs recherches à la seule province rhénane, deux toponymistes distingués, M. le professeur H. Marjan, d'Aix-la-Chapelle, et M. l'inspecteur scolaire Q. Esser, à Malmédy. L'un et l'autre ont découvert, dans la toponymie de la rive gauche du Rhin, parmi les nombreux noms de lieux qui sont de provenance latine, plus d'un vocable qui n'a pas été imposé aux lieux à l'époque romaine, mais qui, emprunté à la langue latine par les Allemands, a été d'abord employé par eux comme appellatif, et plus tard seulement fixé au sol comme nom propre toponymique. C'est surtout dans les villes de Trèves, de Cologne et d'Aix-la-Chapelle, ainsi que dans leurs environs, qu'on retrouve de pareils noms, comme par exemple : *pau* et *paunell*, noms de deux sources d'Aix-la-Chapelle, manifestement dérivés de *pusio* (wallon : *pouhon*), qui signifie source [1]; *Kokerellstrasse*, nom d'une rue de la même ville, dérive du vieux français *coquerel*, qui signifie marchand de coqs [2]; *Aducht*, nom de lieu-dit qui vient de *aquaductus* [3]; *Kaderich*, *kettert*, qui désigne les rigoles dans lesquelles les bûcherons font rouler du haut des coteaux les bois qu'ils ont abattus, et qui vient de *cataracta* (chemin en pente) [4]; *plotz*, fréquent dans la toponymie du même pays, et que M. Esser

[1] H. Marjan, *Rheinische Ortsnamen*, III^tes Heft (Aix-la-Chapelle, 1884), p. 9.

[2] H. Marjan, *Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins*, t. IV, 1882, p. 342.

[3] H. Marjan, *Westdeutsche Monatschrift de Pick*, t. III, 1877, p. 457.

[4] Idem, *ibidem*, 1880, p. 441.

dérive de *palus* [1]; *pesch*, qui sur toute notre frontière wallonne-allemande désigne une prairie d'ordinaire fermée et plantée d'arbres, et qui vient du *pascuum* latin [2]; *Auel*, nom de lieu assez fréquent dans le pays rhénan, et qui, comme le wallon *Aywaille*, dérive du latin *aquale*, pluriel *aqualia* (scil. *prata*), qui désigne des champs autour desquels l'eau fait des circuits, etc., etc. [3]. En Belgique, nous pourrions ajouter à cette intéressante catégorie deux mots qui ont fait également souche dans la toponymie : ceux de *campinia* et de *planaria* (pluriel neutre), qui ont passé l'un et l'autre dans le thiois avec un sens analogue, c'est-à-dire celui de plaine, et qui y ont engendré les nom de **Kempen**, c'est-à-dire la Campine, et de **Vlaanderen**, c'est-à-dire la Flandre [4].

Ce que je viens de dire de la toponymie des pays de langue germanique peut s'affirmer, avec non moins de certitude, de celle des provinces wallonnes. Ici encore nous rencontrerons plus d'un nom qui a une origine manifestement germanique, sans qu'on soit obligé d'en conclure à la nationalité germanique des fondateurs de l'endroit.

Bourg était un nom commun avant d'entrer dans beaucoup de noms propres. C'est un de ceux que les Germains ont portés partout : à **Burgos**, à **Cherbourg**, à **Bergame**.

Un des exemples les plus remarquables qui soient à ma disposition, ce sont les deux suffixes *baix* et *becque*, qui offrent, comme je l'ai montré plus haut, deux formes dérivées l'une et l'autre du thiois *beek* ou de l'allemand *bach*, et qui ont le sens de ruisseau ou de rivière.

Je dis que les noms dotés de ce suffixe ne sont pas nécessairement tous des composés germaniques, bien que leur suffixe et parfois même leur radical soient empruntés à la langue

[1] Esser, *Kreisblatt für den Kreis Malmedy*, 12 mai 1886.
[2] Idem, *ibidem*, 27 septembre 1882.
[3] Idem, *ibidem*, 23 mai 1883.
[4] Pour l'étymologie de ce dernier nom, voyez l'excellente étude de D. Jonckheere dans la *Revue Catholique de Louvain*, t. LIII et LIV.

des Germains; je crois que quelques-uns au moins sont de formation romane et que le mot *beek* ou *bach* avait, sous une forme ou sous l'autre, passé dans le latin rustique comme nom commun, pour désigner la même chose que dans son idiome d'origine.

D'abord, on disait sans doute *baccus*, en certains endroits peut-être *bacca*, ou encore *bacia* [1], avec un diminutif *baciolus*, qui est devenu *-biseul* ou *-bisoul* dans les formes diminutives d'un grand nombre de noms de lieux belges, par exemple :

Glabiseul (aujourd'hui Glabjoux),	diminutif	de Glabais.
Marbiseul (1343).	id.	de Marbais.
Thorombiseul.	id.	de Thorembaix.
Lombiseul	id.	de Lombise.
Rebiseul	id.	de Rabay (Virton).

Aujourd'hui encore, en Artois et dans le Hainaut, le mot *becque* a gardé sa valeur de nom commun. Treize ruisseaux de l'arrondissement de Saint-Omer s'appellent **le Beeque**, et la seule présence de l'article dans ce nom atteste que la population a gardé conscience du sens primitif de ce mot [2].

C'est d'ailleurs ce que confirme Hécart dans son *Dictionnaire rouchi-français*, qui jouit d'une bonne réputation parmi les

[1] J'infère la forme *bacia* des noms de Lombise (Hainaut), Jurbise et Tubise (Brabant), qui supposent un primitif *Lombacia*, *Tubacia* et *Jurbacia*. Il n'est pas douteux que ces formes aient existé : en 897, **Tubise** est *Tobacio*, et en 1059, *Tubecca*, où l'on voit une tendance à retourner à la forme germanique. Lombise est d'ailleurs l'équivalent français de **Lombeek** (Brabant). Le plus ancien document du *Cartulaire de Weissenburg*, qui est de la fin du VII[e] siècle, mentionne Rohrbach près Landau : *super fluviolo Raurebacya* (ARNOLD, p. 207). Quant à *baciolus*, il n'a pas besoin d'autre preuve que l'existence des *-bisoul*. On disait à la fois *Baccus* (VII[e] siècle suivant le *Cartulaire de Stavelot*), *bacia*, *bacis* (exemple : *Wambacem* à l'accusatif, dans une charte de Charles le Chauve, en 877).

[2] Voyez le *Dictionnaire* de M. COURTOIS, s. v. *Becque*.

philologues [1] : « Becque. Fossé établi le long des terres cultivées pour favoriser l'écoulement de l'eau. *Afin que partout où ils doivent passer, ils puissent avoir leur plein cours et rivières en becques où ils ont leur issue.* » (Règlement de police.)

M. Courtois dit de son côté : « Le mot *becque, beque* ou *beke,* emprunté au flamand, est un substantif commun, généralement usité dans l'arrondissement de Saint-Omer pour désigner un ruisseau coulant au fond d'un ravin [2]. »

Pour le Hainaut, nous avons le témoignage de M. Chotin, qui dit à l'article *Wannebecq* [3] : « Ce nominal est pur roman. Il pourrait paraître hybride, c'est-à-dire composé de deux langues différentes, si l'on ne savait pas que le mot flamand *beek* a passé dans la langue romane avec toute sa signification (p. 326). »

S'il en est ainsi, qu'est-ce qui nous forcerait à admettre nécessairement une origine germanique pour tous les endroits désignés par le suffixe *-baix* ou *-becque?* Et ne serons-nous pas fondés à croire qu'au moins dans les pays où des noms de ce genre apparaissent à l'état isolé, ils peuvent être de formation romane? Voici, par exemple, le ruisseau de Rabay, près de Virton; je puis affirmer que jamais ce pays n'a été occupé par une population germanique, et que les conquérants francs ont été arrêtés par la vaste forêt dont les ombrages encore épais continuent de séparer aujourd'hui Arlon, la ville germanique, des populations wallonnes de la vallée du Ton.

Que conclure donc, sinon que *bay* avait pour les Virtonais et leurs voisins la même signification que *beque* pour les habitants du Hainaut et de l'Artois, et que ce sont

[1] Valenciennes, 1834.

[2] Courtois, *Dictionnaire,* s. v. *Becque.* les diminutifs *Becquet* et *Becquerel* ont existé aussi comme noms communs et sont restés dans la toponymie.

[3] Chotin, *Études étymologiques et archéologiques sur la province de Hainaut,* s. d., p. 326.

eux, et non les Germains, qui ont dénommé le ruisseau en question [1] ?

J'en dirai autant de *bronne* qui est l'équivalent de *baix* et de *becque* pour le sens, et qui me paraît avoir fait partie du wallon comme appellatif, avant d'y devenir souche de noms de lieux. Je rencontre, encore aujourd'hui, deux ruisseaux appelés *La Bronne*, dont l'un est un affluent de la Grande-Geete, à Geest-Saint-Jean (Brabant), et dont l'autre se jette dans la mer près de Dannes (arrondissement de Boulogne). Le nombre de cours d'eau connus par ce simple appellatif semble avoir été beaucoup plus considérable autrefois. Je ne veux tirer aucune conclusion d'un lieu-dit *Fontaine al Boerne*, à Tourinne-la-Grosse, parce que cette localité a été romanisée au moyen âge seulement, comme le prouve son nom de *Tourinnes-le-Tiexhe*. Près d'Arras, il y avait au XII[e] siècle, un étang et un moulin de **Bronnes**, qui avaient donné leur nom à la porte de Bronnes, près des Hautes-Fontaines. « *Ceci prouve*, dit M. le chanoine Van Drival, *que le flamand était parlé à Arras autrefois.* » Et plus loin, revenant sur cette idée, il tire du seul mot *bronne* la conclusion que le flamand était parlé à Arras *et dans tout le pays* [2]. Est-il nécessaire de démontrer l'inanité d'une pareille assertion, reposant sur un seul mot, et ai-je besoin de dire

[1] On a même pu, comme fait HOLDER, s. v. *Bacis*, se demander si le mot sous cette forme n'appartenait pas également à la langue celtique.

[2] VAN DRIVAL, *Cartulaire de Saint-Vaast*, pp. 440 et 460. M. RICOUART, page 237, parle d'une source ou bassin très étendu et « de forme quasi-circulaire, ancienne fontaine sacrée » jaillissant sur le terrain de la commune de Remy (arrondissement d'Arras). Cette source s'appelle La Brogne. Je rapproche de ce nom celui de *Bornon* porté au X[e] siècle par le ruisseau qui coulait près de l'abbaye de Saint-Gérard (province de Namur) et qui a laissé son nom au village de Brogne : « Erat quidam locus in pago Lomacensi super ripam Bornon », dit un *Translatio S. Eugenii* de cette date, qui est reproduit dans *Analecta Bolland.*, t. III, p. 31. « In pago Lomacensi in loco nuncupato Bronium super fluvium Bornom », dit de son côté la charte de fondation de Saint-Gérard (*Gall. Christ.*, III, p. 551). Ce ruisseau s'appelle aujourd'hui le Burnot.

que dans ce pays d'Arras, foncièrement roman dès l'origine, la présence d'un radical germanique isolé s'explique de la manière la plus satisfaisante, si l'on admet qu'il faisait partie de la langue parlée par la population?

Warichet est encore un exemple remarquable du même phénomène toponymique. Sous cette forme ou sous d'autres analogues, ce nom se rencontre dans un grand nombre de localités. Je l'ai relevé jusqu'à présent vingt-huit fois dans le Brabant wallon, sept fois dans le Hainaut, treize fois dans le pays de Liége, deux fois dans le Luxembourg, sans compter un grand nombre d'exemples non encore vérifiés. Or, ce nom, qui descend en droite ligne du germanique *waterschap*, en passant par les formes latines *wadriscapium* et *weriscapium*, était devenu un mot roman avant de se fixer dans la toponymie; il faisait partie, sous des formes diverses, du vocabulaire de plusieurs patois français, et il n'a cessé d'être employé comme appellatif dans plusieurs patois, notamment dans le wallon de Liége, pendant toute la durée du moyen âge. *Les werixhas* étaient, dans la plupart des communes de ce pays, des aisances communales, et on a déjà démontré comment ce sens découlait de celui de canal d'irrigation qu'il avait à l'origine [1].

Qu'il me soit permis de terminer par un exemple des plus curieux. J'ai montré ci-dessus que l'allemand a emprunté au latin le mot *maceriae*, pour en faire *machern* ou *mechern*; pareillement, le latin emprunta à l'allemand le mot *hofstatt*, dont le sens est à peu près analogue à celui de *maceriae*, pour le transformer de plusieurs manières. Dans le français comme dans l'allemand, le mot désigne les ruines d'un édifice : *place de maison*, mais surtout : *place où il y a eu habitation*. C'est

[1] G. KURTH, *Glossaire toponymique de Saint-Léger*, s. v. *Wachet*. Pendant que je corrigeais les épreuves de ce travail, j'ai eu connaissance d'un article de M. P. Errera, intitulé : *Les Waréchaix* (ANNALES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BRUXELLES, t. VIII, année 1894). L'auteur de cette étude aurait gagné à connaître la mienne; il y aurait trouvé des textes qu'il a ignorés, et qui l'auraient édifié sur le sens primitif du mot.

avec ce sens exclusif qu'il figure, sous la forme *hostert*, dans le patois luxembourgeois.

FORMES DIVERSES

REVÊTUES PAR LE MOT *hofstatt* EN ROMAN.

Housta, à Ittre	Brabant.
Motte à Housta, ferme. — Motte à Housta est un nom en quelque sorte transparent; il désigne une motte artificielle portant les ruines d'un château du haut moyen âge. — Grand champ d'Housta. — Pré d'Houstau.	
Houstaches (Les), lieu-dit à Gouvy (Limerlé) . . .	Luxembourg.
Hocheté (La), lieu-dit à Mussy-la-Ville	Ibid.
Hustat (Le), lieu-dit à Hollange.	Ibid.
On y a trouvé beaucoup d'antiquités romaines, ce qui indique les ruines d'un édifice.	
Hovestat ancienne ferme, à Mélin	Brabant.
1495. Hovestat. — 1570. Ter Hoffstadt.	

Il est plus d'un autre nom de lieu roman qui, analysé de la sorte, donnerait les mêmes résultats. Le toponymiste qui voudra poursuivre la veine que nous ouvrons ici, sera amené souvent, en étudiant les noms romans à radicaux germaniques, à constater qu'ils ne dérivent qu'indirectement de la langue à laquelle ils sont empruntés, et qu'avant de se cristalliser en noms propres, ils avaient fait partie du vocabulaire de la langue courante. Voici encore quelques spécimens de noms de lieux qui semblent appeler une étude de ce genre.

Houffalize vient manifestement de deux termes dont l'un remonte à l'allemand *fels*, rocher, et dont l'autre pourrait être aussi bien le français *haut* que l'allemand *hohe*. Il y a même, à première vue, une certaine probabilité plus grande en faveur de la langue qui explique les deux éléments du mot à la fois, tandis que le français ne rend tout au plus compte que du premier. Mais les présomptions en faveur d'une origine germanique s'affaiblissent si l'on considère que le mot *falise* avait pénétré avec sa valeur d'appellatif dans le latin du moyen âge,

et de là, avec le même sens, dans tous les patois français de la frontière, depuis le Luxembourg jusqu'au Boulonnais [1]. S'il a, depuis lors, disparu de la langue commune, il a subsisté dans un assez grand nombre de noms toponymiques pour qu'il ne reste aucun doute sur sa fréquence primitive. A preuve les lieux-dits suivants :

A la falise (Sainlez, commune de Hollange).	Luxembourg.
A la roche de Houffalise (Hollange) [2] . . .	Ibid.
Al Falleche (Wardin)	Ibid.
Coirfalise (Louveigné)	Liége.
Falise (Baisy-Thy)	Brabant.
La Falise (Rhisnes)	Ibid.
Falise (Malmédy) [3]	Prusse Rhénane.
Falize (Laneffe)	Namur.
Falize (Lierneux)	Liége.
Falisolle (Namur)	Namur.
Les Falaises, rocher (Saint-Michel)	Meuse.
Haute et basse Falise (Rinxent)	Pas-de-Calais.
Haute Falise (Audringhen)	Ibid.
Géralfalize (Ligneuville)	Prusse Rhénane.
Malfalise sur la Sambre (Charleroi)	Hainaut.
Frefalize (Plainevaux)	Liége.

1204. (Voyez SCHOONBROODT, *Inventaire des chartes du Val-Saint-Lambert*, nº 24 et nº 68) [4].

[1] Ducange, à la vérité, ne connaît pas *falisia*, mais il se trouve, à la date du Xe siècle, dans le *Translatio Sancti Eugenii*, qui a été rédigé dans l'Entre-Sambre-et-Meuse : « Retinere autem illum cum vellent qui cum eo erant, timentes ne in frusta membra ejus colliderentur, si *de rupe mirae altitudinis* in quà stabat descenderet, repente antequam illum tangerent *ex cacumine falisiae* se praecipitem dedit. *Anal. Boll.*, t. III, p. 55.

[2] Ce dernier, comme celui de *Pont-de-Brique* dans le Boulonnais, que nous avons cité plus haut, appartient à l'époque où *falise* avait perdu pour la population sa valeur appellative, et où cette valeur fut représentée par le mot *roche* ajouté au nom.

[3] On y appelle le rocher qui a donné son nom au hameau le *Rocher de Falise*, par suite de la même tautologie que ci-dessus.

[4] Un diminutif du mot se rencontre dans le nom de lieu *al Falihuele*, Val Saint-Lambert, nº 381.

Je prie le lecteur de bien vouloir remarquer l'identité de ce vocable toponymique avec le mot de *falaise*, resté dans le français actuel avec le sens de : *rochers escarpés le long de la mer* [1]. Il ne faudrait cependant pas croire que les deux termes, bien qu'ils dérivent du même radical, aient une origine identique. *Falaise* a été pris par le français actuel dans le vocabulaire des Normands de Normandie, qui le tenaient de leurs ancêtres scandinaves, et a reçu le sens spécial qu'il a aujourd'hui dans la langue classique; *falise*, au contraire, était universellement employé dans les patois de frontière, avec le sens tout général qu'il avait en allemand, et n'a pas été accueilli dans la langue littéraire, où son cadet a pris sa place. De part et d'autre, cependant, le mot est bien romanisé, et sa présence dans un nom de lieu ne peut pas être invoquée d'une manière générale comme une preuve de la nationalité germanique de la population qui l'a appliqué à sa localité [2].

Les noms terminés en *-breux* ou *-broux* (**Dolembreux**, **Mangonbroux**, **Breucq** (Ellezelles) en Hainaut, **Bois de Breux**, **Brouck**), noms de plusieurs dépendances de villages wallons aux frontières linguistiques du Hainaut et de Liége, me suggèrent une observation semblable. Sans doute *breux* vient du germanique *broek* ou *bruch* qui désigne un terrain marécageux, mais il en dérive par l'intermédiaire de l'usage qui avait déjà romanisé ce terme avant de le fixer dans des noms de lieux. *Breux* a disparu depuis lors comme nom commun, mais la preuve qu'il était fréquemment employé, résulte du grand nombre de lieux nommés le *broeucq*, le *broux* ou le *breux*, tant dans la Belgique wallonne que dans les départements français voisins. Donc, ici encore, inutile de

[1] *Dictionnaire de Littré*, s. v. *falaise*.

[2] Ceci était écrit, lorsqu'en relisant l'article consacré par M. GRANDGAGNAGE à l'*Origine des Wallons* (BULLETIN DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS, t. I.), j'y ai trouvé identiquement les mêmes considérations sur le vocable *falise*, et sur les conclusions qu'en doit tirer le toponymiste (pp. 41 et suiv.).

chercher les fondateurs germaniques des localités en question.

Les *meer* sont dans le même cas. Toute la Belgique wallonne a fait de *meer* ou *mer* un appellatif : *la grande meer* à Saint-Omer ; à Thorembais-les-Béguines, en 1462, le *Valey del Meer*. Le *Veil Rentier*, s. v. LESSINES, signale *le mer de Papenghien*, et des femmes appelées *Beatris de le mer*, *Ælis de le mer*. En Lorraine, des lacs s'appellent Gerardmer, Retournemer, dans l'Eiffel, Pulvermaar, etc.

Le germanique *rode*, qui est l'équivalent du roman *sart*, entre dans la composition de plusieurs noms de lieux romans. Faut-il en conclure qu'ils sont de provenance germanique? Sans doute, il y a en faveur de cette hypothèse une assez grande probabilité, lorsque ces endroits sont situés sur la frontière linguistique, comme **Roux-Miroir, Céroux** et **Zétrud** en Brabant ; mais lorsque, comme **Le Rœulx** en Hainaut, ils apparaissent dans des régions que le flot germanique paraît n'avoir jamais atteintes, n'y a-t-il pas lieu d'admettre, comme souche du nom, un appellatif roman *rode*, qui, comme le verbe *déroder*, encore existant, aurait été emprunté par la population wallonne à l'idiome de ses voisins?

Nous n'avons parlé jusqu'ici que des suffixes germaniques, mais des observations analogues pourraient être faites au sujet des radicaux. Ici encore, tout s'explique bien souvent par le mélange des deux idiomes, et par le grand nombre des mots hybrides auxquel il a donné naissance. Quelques exemples vont en fournir la preuve.

On a beaucoup discuté sur la signification du nom de **Liége**, et, dès que la science philologique fut née, il ne fut pas difficile à des maîtres comme Scaliger et Juste-Lipse de reconnaître dans sa forme la plus ancienne (*Leudicus*) le radical germanique *leut* qui signifie *peuple*. Mais que faire de la terminaison? Fallait-il, sur la foi du radical, la considérer comme germanique également? Juste-Lipse crut pouvoir le faire, et il donna du nom de Liége une explication qui, si elle était juste, nous forcerait à admettre que cette ville si foncièrement wal-

lonne a été fondée par des flamands qui, depuis, ont oublié leur langue. Une telle conclusion, que Schayes a eu le tort de reproduire de nos jours [1], et contre laquelle protestent toutes les données de l'histoire et de l'ethnographie, ne pourrait que faire suspecter la valeur de la méthode étymologique appliquée à l'histoire des origines; heureusement, si la philologie à l'état d'enfance a créé le mal, la philologie émancipée nous aidera à le réparer. En effet, une analyse méthodique du nom en question nous met en présence de deux éléments : le radical, qui est incontestablement germanique, et la désinence qui est franchement latine. Dès lors, nous sommes obligés de reconnaître dans le mot *leudicus* un de ces termes hybrides comme en fabriquait beaucoup la langue mérovingienne : germanique quant à son élément matériel, latin quant à sa forme et à son emploi, vrai produit d'une époque où tout, dans les institutions, dans les mœurs, dans le langage, portait le cachet d'un mélange bizare, mais fécond, entre le génie barbare et le génie latin [2].

Un exemple bien instructif encore, c'est celui du mot **Forrière.** Ce nom de lieu désigne une commune du Luxembourg et un hameau de Courcelles en Hainaut, sans compter les localités étrangères. *Forrières* vient de *fodraria* (d'où *foraria*) qui signifie un pré à mettre le bétail, et ce mot lui-même est un dérivé hybride composé d'un radical germanique *voder* ou *futter* (fourrage) et d'une désinence latine. Le mot *fodraria*, dans ce sens, était d'un emploi fréquent; je le trouve déjà au IX^e^ siècle dans un diplôme de Saint-Pierre de Gand : *Pratum unum qui vocatur foraria* [3], et il est manifeste que le mot *forrière* ou *fourrière* a dû être longtemps employé dans le

[1] « Il paraît hors de doute que Liége fut primitivement une ville toute flamande. » (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, t. XVII, 1re série, p. 162.)

[2] G. KURTH, *Les origines de la ville de Liége*, chap. II. (BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'ART ET D'HISTOIRE DU DIOCÈSE DE LIÉGE, t. II.)

[3] VAN LOKEREN, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre*, p. 17.

même sens, avant que sa disparition de la langue courante eût fait de son congénère toponymique un problème [1].

De tout ce que nous venons de dire, il résulte qu'à l'époque précisément où se créèrent le plus grand nombre de noms de lieux, les deux langues latine et germanique s'étaient emprunté l'une à l'autre un bon nombre de termes, dont elles ont déposé une partie dans leur vocabulaire toponymique. Mais il est à remarquer que pour plus d'un de ces termes, l'emprunt n'était que provisoire, et qu'arrivées à un moment où elles reprirent quelque conscience d'elles-mêmes, les deux langues procédèrent à un règlement de compte à la suite duquel chacune expulsa un nombre considérable de termes étrangers. Ce travail de réaction commença, pour le latin, pendant le règne de Charlemagne, qui fit faire par les savants de son époque une vraie opération de nettoyage, les mots germaniques étant graduellement remplacés par leurs équivalents latins, qu'on allait reprendre au trésor de la latinité classique. C'est ainsi que disparurent de la langue savante du moyen âge la plupart des termes si affreusement barbares qui épouvantent le lecteur de la *Lex Salica*. Ceux qui parvinrent à se maintenir ne devaient pas jouir d'une paix bien longue. En effet, à peine le français était-il né qu'il reprenait, d'une manière qu'on pourrait appeler instinctive, le travail d'épuration de Charlemagne. N'est-ce pas, en effet, avec un instinct quasi-merveilleux que, dans le triage des mots appelés à passer du latin en français, il reconnaissait ceux d'origine germanique au son ou à la couleur, et qu'il les éliminait de son domaine? Mais comme la la poussée organique qui déterminait l'exode des vocables adventices avait lieu du dedans au dehors, on comprend que ceux-ci se soient maintenus plus longtemps dans le français de la frontière, où le va-et-vient des vocables était plus fréquent, et où ils passaient plus facilement d'une langue dans l'autre par

[1] Voyez le *Dictionnaire* de LITTRÉ s. v. *fourrière*, et cfr. l'expression *mettre du bétail en fourrière*, ainsi que les termes français *fourrier*, *fourrage*.

une espèce de droit d'entre-cours. Dans ces conditions, plusieurs eurent le temps de se fixer dans des noms de lieux, avant d'être saisis et entraînés par le courant national qui expulsait les mots étrangers de la langue en croissance.

Ce sont ceux-là que nous retrouvons aujourd'hui, des deux côtés de la frontière linguistique, comme les témoins de l'époque en quelque sorte préhistorique où aucun idiome n'avait de vocabulaire fermé, et où on dénommait plus d'une fois une localité avec des mots empruntés à une langue étrangère. Il n'était pas indifférent de rappeler cet ordre de faits aux toponymistes trop portés à croire qu'ils ont résolu toutes les difficultés relatives aux questions d'origine, lorsqu'ils ont déterminé la langue à laquelle appartiennent les noms de lieux.

Mais, nous dira-t-on, ces considérations ne sont-elles pas de nature à mettre en suspicion tous les résultats actuellement acquis de la toponymie? Si, après s'être convaincu de la langue d'un nom de lieu, il faut encore faire chaque fois une enquête sur le point de savoir s'il n'avait pas un droit de bourgeoisie dans l'autre langue, ne doit-on pas renoncer purement et simplement, dans le plus grand nombre des cas, à faire appel à la toponymie? Je ne le crois pas. Les vocables toponymiques qui se trouvent dans les conditions désignées ci-dessus ne seront jamais qu'une minorité, et pour mieux dire, une exception dans la règle générale; celle-ci continuera donc de trouver son application partout où l'on ne peut pas établir qu'il y est dérogé. En d'autres termes, chaque fois que les noms toponymiques d'une région se présentent à nous comme un tout compact appartenant à une seule langue, il serait oiseux de vérifier, pour chaque nom en particulier, s'il ne pourrait pas avoir été imposé par des populations d'une autre langue qui l'auraient d'abord admis dans la leur, et nous sommes autorisés à conclure que nous nous trouvons en présence d'un seul et même peuple dénommant d'après son dialecte à lui tous les lieux qu'il vient habiter.

Il n'en est plus tout à fait de même là où, comme dans la Flandre française, les noms de langues différentes apparaissent

mêlés ensemble sur le sol. Le mélange des peuples doit être considéré là comme impliquant le mélange des idiomes, et on ne serait pas constamment dans le vrai, si on revendiquait pour chacune des deux races la fondation de tous les lieux qui sont dénommés d'après sa langue.

Enfin, on s'exposerait à de graves erreurs si l'on voulait raisonner, d'après les seules données de la linguistique, sur l'origine des noms de lieux à caractère germanique qui sont éparpillés dans le pays roman, à une certaine distance de la frontière des deux langues. Incontestablement on prendrait plus d'une fois pour un établissement barbare une localité qui aurait été simplement fondée par les indigènes, et dénommée par eux d'un nom emprunté à l'idiome de leurs conquérants.

Ainsi, par exemple, je ne croirai pas facilement à l'origine germanique de Saint-Ghislain, près de Mons, bien que le nom primitif de cette localité, **Ursidungus** (IX^e^ siècle) soit un composé germanique signifiant *Colline aux chevaux,* tout comme **Corsendonck** et d'autres localités du même nom [1]. J'ai de la peine à me persuader, avec le vieux Folcuin, que **Lobbes** sur la Sambre, dont le nom primitif est *Laubacus*, soit un composé germanique parce qu'on y trouve les deux termes allemands *lo* et *bach,* et je laisserai le nom à la catégorie des vocables celtiques en *acus* [2]. **Jamoigne** sur la Semois, vis-à-vis du confluent de cette rivière et de la Vierre, n'est pas manifestement, à nos yeux, une colonie franque, pour la raison que son nom, *Gammunias* [3], est susceptible d'une explication

[1] J'ai déjà dit plus haut, page 411, pourquoi je n'admet pas l'origine germanique de **Maredret**.

[2] In quo loco rivulus delabitur ad Sambram quem Laubacum vocant, eundemque putant nomen loco dedisse..... Tentones hoc astipulare videntur. Nam locus ille eorum linguâ Lobach dicitur, et *lo* quidem vocant obumbrationem nemorum, *bach* autem rivum. Quae duo si componantur faciunt *obumbraculi rivum.* (FOLCUIN, *Gest. abb. Lob.*, c. 1, p. 56 dans PERTZ, t. IV.)

[3] Diplôme du roi Arnulf en 888 dans LACOMBLET, I, n° 75, et le même *passim.*

satisfaisante en allemand, attendu qu'il équivaut à celui de *Gemünd*[1] qui signifie embouchure.

Toutes ces localités, et d'autres encore dont on pourrait ramener la forme à une origine thioise, sont situées trop loin de la frontière linguistique pour avoir jamais été comprises dans le pays d'idiome germanique. Quant à supposer qu'elles doivent leur origine à une colonie franque, il n'y a pas de raison suffisante de le faire, aussi longtemps que l'on y sera déterminé par la seule étude du nom. En attendant que l'on ait scruté d'une manière plus attentive l'histoire de ces localités, et de toutes les autres qui pourraient se trouver dans le même cas, l'abstention sera toujours beaucoup plus sage qu'une affirmation prématurée, que le progrès des études pourrait nous amener à devoir retirer peu de temps après l'avoir émise.

Nous sommes donc autorisés à conclure de tout ce qui précède, que s'il n'est pas toujours possible de se prononcer sur les îlots alloglottes qu'on rencontre des deux côtés de la frontière linguistique, on peut ajouter une pleine et entière confiance aux résultats fournis par l'étude de la frontière linguistique elle-même. En d'autres termes, les deux peuples ont conservé leur langue en Belgique, sauf les légères fluctuations indiquées précédemment; en France, au contraire, une bonne partie des Flamands de l'Artois et de la Flandre ont oublié la leur, et parlent aujourd'hui une langue qui n'est pas celle de leur race.

[1] Gemünd (Sareguemines) est, en 706, *Gaimundas, Gaimundias* dans deux diplômes de Pepin d'Herstal. Voyez BÖHMER-MÜHLBACHER.

CHAPITRE III.

ÉLÉMENTS CELTIQUES ET ROMAINS.

Il nous faut maintenant étudier l'origine de la frontière linguistique dont nous venons de délimiter le tracé aux diverses époques du moyen âge. A quelle époque remonte-t-elle, et quels sont les événements qui lui ont donné naissance?

Cette question a été souvent discutée par les érudits, et plus d'une supposition a été émise pour la résoudre. Avant de faire connaître les conclusions de la toponymie, je crois devoir rappeler en peu de mots l'état actuel de la science sur cette matière, après un demi-siècle de controverses.

Du chaos des opinions variées qui ont été défendues par les érudits au sujet de notre frontière linguistique, il s'en dégage deux qui résument en quelque sorte toutes les autres. L'une recule aussi loin que possible l'antiquité de cette frontière, et veut qu'elle remonte soit jusqu'à l'époque celtique, soit, tout au moins, à celle de la domination romaine; l'autre soutient au contraire que la ligne de démarcation des deux langues doit son tracé actuel aux troubles qui amenèrent la décomposition de l'Empire romain d'Occident.

De ces deux opinions, la première, ainsi que je viens de l'indiquer, se bifurque de la manière suivante. Quelques-uns font remonter le tracé actuel à une époque antérieure à la conquête romaine : il serait dû, selon eux, à ces Germains qui auraient antérieurement assimilé le nord de notre pays, tandis qu'au sud ils auraient mêlé leur sang à celui des indigènes, mais en leur empruntant leur langage celtique. C'est le point

de vue défendu en 1819 par Marchal [1], et plus récemment soutenu par Rettberg [2].

Les autres, plus nombreux, admettent que tous les Belges, ou du moins la plupart, étaient des peuples de race et de langue germanique introduits par la conquête dans des populations qu'ils avaient germanisées à peu près totalement. S'appuyant sur le passage de César qui signale la différence de langage entre les Aquitains, les Gaulois et les Belges [3], ils interprètent les paroles de l'auteur romain dans ce sens que la langue des Belges aurait été un idiome germanique. Ils invoquent d'autre part : 1° un passage du même auteur où le général romain se fait dire, par les Rémois, que la plupart des Belges descendent des Germains [4]; 2° quelques paroles de Tacite disant que les Nerviens et les Trévires se glorifient de leur origine germanique [5], et ils croient pouvoir en conclure très légitimement que ces peuples étaient Germains l'un et l'autre. Mais, continuent-ils, la conquête romaine, en apportant à nos contrées la brillante civilisation du midi, les gagna et les transforma peu à peu. Les Belges désapprirent, avec leurs mœurs, leur langue nationale pour parler celle de leurs vainqueurs; une partie seulement, c'est-à-dire ceux qui habitaient les régions les plus incultes et les plus septentrionales, restèrent fidèles au génie barbare, et il y eut dès lors deux catégories de Belges : ceux de langue romane et ceux de langue germanique.

[1] MARCHAL, *Observations sur le celtique* dans le *Mercure Belge*, t. VI, pp. 468-477 et 523-546.

[2] RETTBERG, *Kirchengeschichte Deutschlands*, t. I, p. 267 : « Es sind ja im ganzen die Grenzen ziemlich dieselben geblieben die durch das Vordringen der alten Tongrer hier einst der deutschen Sprache vorgezeichnet wurden. Nicht also das Einrücken der Franken hat hier über deutsche und Gallische Nationalität entschieden; sie scheinen nicht zahlreich genug über den Rhein gekommen zu sein, um das von ihnen besetzte Land zu germanisieren, etc. »

[3] CAESAR, *De Bell. Gall.*, I, 1.

[4] CAESAR, *De Bell. Gall.*, II, 4.

[5] TACITE, *De Morib. German.*, c. 28.

Cette opinion a été celle de la plupart des savants belges; elle a été soutenue avec beaucoup d'érudition par Raepsaet, par Dewez, par Schayes et par de Reiffenberg [1], et elle trouve aujourd'hui encore d'énergiques défenseurs. L'Académie elle-même, en couronnant il y a plus de soixante ans le mémoire de Raoux où elle était développée [2], a contribué à en renforcer l'autorité parmi nous. Au reste, tout en s'accordant sur le point principal, c'est-à-dire sur l'antiquité de la langue germanique dans notre pays, les partisans de ce point de vue varient sur les causes qui ont fait reculer cette langue depuis l'origine de notre histoire. Alors que, selon Raoux, Schayes, de Reiffenberg et autres, il faut les chercher uniquement dans l'influence de la civilisation romaine, qui aurait gagné successivement les Belges du Midi et n'aurait pas eu le temps d'assimiler ceux du Nord, Raepsaet et Dewez, suivis par Bernhardi [3], les trouvent dans l'extermination des Nerviens germaniques par César, et dans leur remplacement par des colons étrangers qui seraient venus du midi de la Gaule.

Les partisans de l'opinion opposée allèguent que les textes de César et de Tacite, loin de prouver que les Nerviens et les Trévires parlassent un idiome germanique, établissent préci-

[1] SCHAYES, *Les Pays-Bas avant et durant la domination romaine.* Bruxelles, 1837-1838, 2 vol., et 2e édition, 1858-1859, 3 vol.; le même dans sa controverse avec ROULEZ, *Bulletin de l'Académie royale de Belgique,* t. XVIII[1], XIX[2], XX[1]. — DE REIFFENBERG, dans l'introduction de son édition de *Ph. Mouskes,* t. I, pp. LXXXVI et suivantes. — RAEPSAET, *Analyse des droits politiques et civils des Belges et des Gaulois.* — DEWEZ, *Histoire générale de la Belgique,* 2e édition. — Je n'ai pas besoin de mentionner d'autres opinions, qui ne sont pas parvenues d'ailleurs à faire leur chemin dans le monde savant, par exemple celle de Holtzmann, reprise chez nous par le général Renard, qui résout le problème en le niant, et qui soutient l'identité des Gaulois et des Germains; elle a été magistralement réfutée par BRANDES, *Das ethnographische Verhältniss der Kelten und Germanen.*

[2] Voyez page 6, note 2.

[3] BERNHARDI, *Sprachkarte von Deutschland,* pp. 13-17.

sément le contraire, puisque, si ces peuples avaient parlé germain, ils n'auraient pas eu besoin d'invoquer une autre preuve de leur filiation [1]. Ils étaient donc celtisés au moment où ils furent observés par César et par Tacite : ce qui le prouve, c'est que le premier de ces écrivains les comprend toujours parmi les Gaulois, et qu'il réserve sa description des mœurs des Germains pour le livre où il raconte son passage du Rhin. On sait d'ailleurs, par un passage formel de saint Jérôme [2], qu'encore au IVe siècle, on parlait celtique dans le pays des Trévires. D'ailleurs, à supposer même que la Belgique fût un pays bilingue au moment où César en fit la conquête, il est certain que l'Empire romain avait eu le temps de l'assimiler, et que dans les derniers temps de l'Empire, la langue des conquérants était parlée d'une extrémité du pays à l'autre. Les deux grandes villes de Trèves et de Tongres étaient certainement des centres de civilisation romaine, et tout, dans nos provinces aujourd'hui germaniques, atteste quelle y a été l'intensité de la culture romaine : les substructions des villas et ce qui reste de leur mobilier, des inscriptions latines qui y perpétuent la trace de la langue universelle, les noms tout romains portés dès le premier siècle par les indigènes, l'identification faite entre les dieux nationaux et les divinités de l'Olympe gréco-latin, et ainsi de suite. Si donc certaines parties du pays parlent aujourd'hui un idiome germanique, si Trèves

[1] Les Visigoths d'Espagne avaient depuis longtemps oublié leur idiome germanique lorsqu'ils continuaient de porter leur nom national et de se glorifier de leur origine, et, de même, les Normands de Guillaume le Conquérant continuaient de dresser leur généalogie alors qu'ils avaient oublié leur langue première et qu'ils ne faisaient plus qu'un seul et même peuple avec les Anglo-Saxons. Tout ce qu'on peut raisonnablement tirer des passages de César et de Tacite, c'est qu'il existait chez les Nerviens et les Tréviriens une situation analogue.

[2] Unum est quod inferimus et promissum in exordio reddimus, Galatas, excepto sermone Graeco, quo omnis Oriens loquitur, propriam linguam eandem paene habere, quam Treviros, nec referre, si aliqua exinde corruperint. (S. Hieronym., *Comment. in epist. ad Galat.*, II, prol., c. 3.)

et Tongres, en particulier, ont oublié la langue qui était la leur au V^e^ siècle, cela tient évidemment à des circonstances postérieures à l'ère romaine, et c'est l'invasion des barbares qui a déterminé le partage de la Belgique entre les populations romanisées et celles qui parlent un idiome germanique. Cette opinion est celle des savants les plus considérés dans le domaine de la philologie et de l'histoire ; elle a été soutenue par des autorités telles que Brandes, Zeuss, Waitz, Lamprecht en Allemagne [1], E. Desjardins en France [2] ; en Belgique, elle a été magistralement défendue contre Schayes par Roulez [3], et formulée en dernier lieu par M. Vanderkindere [4].

Je ne rentrerai pas dans le débat. Tous les arguments que l'on peut emprunter aux textes, c'est-à-dire aux témoignages positifs de l'historiographie, ont été produits de part et d'autre, et il n'y a rien, que je sache, à y ajouter. Ma tâche se bornera donc à demander à la toponymie de déposer, elle aussi, dans cette longue enquête sur nos origines nationales, et à dire ce qu'elle peut nous apprendre de nouveau sur un problème si complexe.

Si la carte toponymique de notre pays était faite aujourd'hui comme l'est sa carte géologique, nos recherches seraient faciles. Nous constaterions l'existence, sur notre sol, de trois couches superposées de noms : la première anté-romaine ou celtique, comme on l'appelle d'ordinaire ; la seconde, romaine ou belgo-romaine ; la troisième, germanique.

[1] BRANDES, *Das Ethnographische Verhältniss der Kelten und Germanen.* Leipzig, 1857. — ZEUSS, *Die Deutschen und ihre Nachbarstämme,* 1837. — WAITZ, *Das alte Recht der salischen Franken.* Kiel, 1846. — WAITZ, *Deutsche Verfassungsgeschichte,* II[1], 3^e^ édition. Berlin, 1882. — LAMPRECHT, *Fränkische Wanderungen und Ansiedelungen vornehmlich im Rheinlande* (ZEITSCHRIFT DES AACHENER GESCHICHTSVEREINS, t. IV, 1882). — LAMPRECHT, *Deutsches Wirthschaftsleben im Mittelalter,* t. I. Leipzig, 1886.

[2] E. DESJARDINS, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine,* t. II, p. 446.

[3] Dans les *Bull. de l'Acad. royale de Belg.*, t. XVIII[1], XIX[2], XX[1].

[4] VANDERKINDERE, *Introduction à l'histoire des institutions de la Belgique au moyen âge.* Bruxelles, 1890, pp. 16-17.

La distribution de ces diverses couches sur notre sol et leur densité relative nous révéleraient l'itinéraire des peuples qui l'ont successivement habité, nous initieraient, dans une certaine mesure, à la connaissance de leur état social, nous donneraient une idée de leur importance numérique, nous laisseraient entrevoir les circonstances historiques dans lesquelles ils se sont substitués les uns aux autres. Mais, dans l'état actuel de nos connaissances, nous sommes loin de pouvoir poser des conclusions aussi vastes avec un degré de certitude suffisant, et force nous est de reconnaître qu'elles garderont, sur bien des points, le caractère de conjectures plus ou moins vraisemblables. Toutefois, comme la science elle-même n'avance qu'à force de conjectures vérifiées, nous ne pouvons nous dispenser de poursuivre notre chemin, quelle que soit d'ailleurs la place qu'il faudra accorder à l'élément hypothétique.

La plus ancienne toponymie de notre pays est incontestablement préromaine. Tout le monde sait qu'il n'existe pas de plus antiques matériaux toponymiques que les noms de cours d'eau : ils gardent et perpétuent, à travers les âges, le souvenir des premiers hommes dont les traits se sont reflétés dans leurs flots. « Les noms des rivières, dit un sagace toponymiste anglais, survivent là où tous les autres noms ont changé : ils semblent posséder une vitalité presque indestructible [1]. » Et il ajoute : « Dans la plus grande partie de l'Europe : en Allemagne, en France, en Italie, en Espagne, nous trouvons des localités à noms germaniques ou romans sur les rives de cours d'eau qui gardent toujours leurs vieilles appellations celtiques. C'est à peine si dans toute l'Angleterre il y a un seul nom de rivière qui ne soit pas celtique [2]. »

En Belgique aussi, c'est le réseau fluvial qui a gardé avec le plus de fidélité l'onomastique des premiers habitants du pays. La plupart des noms de nos cours d'eau, et tout particulièrement ceux des plus importants, ont une physionomie qui les

[1] Taylor, *Words and Places*, p. 130.
[2] Idem, *Ibidem*.

classe dans la famille des noms celtiques, si toutefois quelques-uns ne doivent pas leur origine aux populations qui ont précédé les Belges celtiques sur notre territoire [1]. Laissant de côté ces derniers ou, pour mieux dire, les englobant indistinctement dans la catégorie de ceux pour lesquels j'affirme une origine préromaine, je vais tâcher de jeter un peu de lumière sur l'intéressant matériel toponymique qu'ils offrent à nos recherches.

Je note tout d'abord que l'immense majorité de nos vieux noms de cours d'eau se présentent à nous, dans leur forme la plus ancienne, avec la terminaison *-a*. Cette terminaison elle-même, tantôt se rattache directement au radical, comme dans Mosa, Urta, Isca, etc., tantôt fait partie d'un suffixe qui revêt les formes *apa, afa, ava, aha* (*aa*). Il y a même lieu de se demander si tous les noms où *-a* s'ajoute directement au radical ne proviennent pas de la contraction de *-aha* en *-aa* puis *-a*, ce qui ramènerait toute la nombreuse catégorie des noms à désinence en *-a* à l'une des quatre combinaisons ci-dessus.

On est, à première vue, tenté d'identifier ces quatre suffixes et de les ramener à un seul et même radical, l'ancien *ap* (= eau), qui se retrouve dans le latin *aqua*, dans le gothique *ahva*, dans l'ancien haut-allemand *aha*. Mais Karl Müllenhoff [2] a démontré que *apa* et *afa* se ramènent à l'irlandais *ab*, qui a lui aussi le sens de cours d'eau. La grande ressemblance entre le sens et la forme des deux radicaux a pu les faire échanger plus d'une fois au moyen âge; néanmoins il importe de maintenir leur distinction à raison des conséquences importantes qui en découlent. *Ab*, qui devient en bas-allemand *-apa*, et en haut-

[1] Houzeau, racontant ses impressions de touriste en Belgique, écrit : « Les noms finnois de certains villages nous indiquaient même les anciennes routes fréquentées, les gués, les passages, et jusqu'aux marchés où les émigrants policés se rencontraient avec les indigènes. » (*Géographie physique de la Belgique*, p. 3.) Bien que ce soit là de la fantaisie pure, il est difficile toutefois d'écarter l'idée que de grands cours d'eau, comme par exemple la Meuse et l'Escaut, n'aient pas gardé le nom que leur ont donné leurs premiers habitants.

[2] K. Muellenhoff, *Deutsche Alterthumskunde*, t. II, p. 227.

allemand *afa*, est un mot celtique que l'on retrouvera partout où les Celtes ont passé; *ap*, sous ses formes dérivées *ahva* (ava) *aha* (ach) et *aa*, appartient au fonds commun de la langue ancienne et transmet directement ses dérivés à l'idiome des Germains primitifs. Dans cet idiome, le mot s'est longtemps conservé comme appellatif, alors que d'assez bonne heure il n'a plus été connu ailleurs que comme suffixe. Nous possédons encore aujourd'hui, en pays allemand et flamand, le nom de **Aa** appliqué à quantité de cours d'eau. J'en trouve jusqu'à quarante-trois en Hollande [1]; et, bien que l'état de nos documents ne nous permette pas de faire un relevé complet pour les régions flamandes de la Belgique et de la France, je constate cependant l'existence de l'Aa dans la Campine anversoise et dans la Flandre française. En Allemagne, le mot a gardé son aspiration gutturale, et sous les formes *aach* ou *ach*, il est resté attaché à divers cours d'eau et même à la ville d'**Aix-la-Chapelle**, dont le nom (*Aachen*) est dû aux eaux thermales qui y jaillissent [2].

Laissant de côté le thème germanique *ap* et ses dérivés *aha* et *aa*, nous nous attacherons à cet *ab* celtique qui a engendré les *apa* et les *afa*, ceux-là dans les pays habités plus tard par une population bas-allemande, ceux-ci dans les régions où s'est passé le phénomène de la *Lautverschiebung*. Sous l'une ou sous l'autre de ces deux formes, le radical est celtique, et il est intéressant de le suivre à travers la toponymie, parce que partout où on le rencontre on peut délimiter l'aire de diffusion des anciens Celtes. Or, si nous nous en rapportons à Müllenhoff, cette aire va des bords du Weser jusqu'à la Flandre, et de la mer du Nord jusqu'aux sources du Rhin [3]. Dans ces limites, le

[1] Voyez le *Aardrijkskundig Woordenboek der Nederlanden* de VAN DER AA. Le nom de cet auteur est lui-même une preuve du fréquent emploi du vocable *aa*.

[2] Locum quendam Aquisgrani, sed vulgari vocabulo Ahha nuncupatum (SICKEL, *Diplomata Ottonis I*, p. 569. — LACOMBLET, t I, p. 68).

[3] K. MUELLENHOFF, *Deutsche Alterthumskunde*, t. II, pp. 232 et suivantes. Cfr. la carte I, à la fin du volume.

suffixe *-pe* ou *-fe* se rencontre une multitude de fois, selon qu'on est en terre romane ou bas-allemande, ou bien en pays de langue haut-allemande. Il se retrouve non seulement dans beaucoup de noms de cours d'eau, mais encore dans ceux de maints villages fondés sur les bords de rivières dans le nom desquelles il entrait : la rivière ayant depuis lors perdu son nom, ou s'étant détournée ou desséchée, le village a gardé seul le souvenir de l'ancienne appellation. Et ce qui confirme cette origine, c'est que les noms de ces villages sont généralement parmi les plus anciens de leur contrée [1]. On a pu dire qu'il y a eu un temps où presque tous les noms de cours d'eau dans l'Allemagne étaient revêtus de la désinence *-affa* [2]. Foerstemann, réunissant les deux catégories, énumère en tout quarante-sept noms [3]. Mais ce relevé est loin d'être complet [4], comme il résulte des paroles mêmes d'Arnold citées ci-dessus.

Pour m'en tenir à la région que j'explore, je noterai les noms suivants :

A. *-Eppe* (*-pe*) : **Autreppe, Fleppe, Genappe, Gileppe, Gulpe, Helpe, Jaspe, Jemappe, Jemeppe, La Hulpe, Oteppe, Otreppe, Scarpe, Sulppe, Tourneppe, Wilp, Wiseppe** [5].

[1] Voyez, sur les *-affa*, les intéressantes considérations d'ARNOLD, pp. 93-100.

[2] K. MUELLENHOFF, *Deutsche Alterthumskunde*, t. II, p. 100 : « Wie es scheint hat es eine Zeit gegeben, in welcher jeder Fluss oder Bach bei uns mit *-affa* zubenannt werde. »

[3] FOERSTEMANN, *Altdeutsches Namenbuch*, t. II, p. 98.

[4] Voyez K. MUELLENHOFF, *Deutsche Alterthumskunde*, t. II, p. 234, qui connait des groupes de trente et de vingt noms de cette classe dans certaines régions.

[5] Il faut ajouter peut-être Aspia, Diopa, Niopa et Neropia; la désinence *-ia* de deux de ces noms ne doit pas étonner : c'est une latinisation.

En Hollande, je rencontre : Brunnepe (Gueldre); Hunnep (Overyssel); Wesepe (Overyssel); Gennep (Limbourg, Brabant septentrional, Gueldre); Erp (Brabant septentrional); Epe (Gueldre). — Pour ces noms, voyez *Nomina geographica neerlandica*, t. I, pp. 86, 104, 136, 148; t. II, pp. 24 et 118; t. III, p. 97.

B. *-Effe* : **Aineffe, Boneffe, Clerf, Floreffe, Maneffe, Laneffe, Meeff, Joneffe, Marneffe, Seneffe, Sombreffe, Waleffe.**

Le thème reparaît une innombrable quantité de fois en composition. Laissant de côté les vocables germaniques, où il se présente avec les caractères gutturaux (*aha* ou *ach*), nous nous occuperons des formes celtiques *-apa*. Je ne dispose malheureusement pas des matériaux nécessaires pour donner un tableau d'ensemble de la diffusion des noms terminés en *-apa;* il me suffira de dire que, sous leur forme moderne de *-eppe* ou *-pe* dans les régions romanes, de *-pe* ou *-phe* dans les contrées aujourd'hui romanisées, on les rencontre encore fort fréquemment. En Allemagne, ils représentent la forme la plus pure de ce vieux mot celtique, germanisé plus tard par la substitution de la gutturale à la labiale. Dans les régions romanes, ils désignent tantôt des cours d'eau, tantôt des localités : mais le nom de ces dernières dérive lui-même, je pense, du nom d'un cours d'eau qui a été débaptisé par la suite et dont il aide à rétablir la plus ancienne dénomination. Il n'y a aucune raison de séparer ces deux catégories de noms dans l'étude que nous entreprenons ici; on les trouvera donc toutes les deux dans la liste que je donne plus loin. On y trouvera aussi quelques noms en *-ava*, autre forme du même radical, qui reparaît avec des modifications diverses dans plusieurs noms de cours d'eau et de localités (**Amblève, Ave, Modave, Mouzaive**) [1].

Outre le radical *-apa*, *-aha*, *-ava*, je crois trouver dans les suffixes de nos noms de rivières, deux autres mots ayant également le sens générique de cours d'eau : ce sont *ara* et *ana*. Le premier se rencontre plus ou moins manifeste dans **Aubra,**

[1] **Lessive** (XII[e] siècle. Licievra. LAHAYE, *Cartulaire de Walcourt*, p. 2) et **Épreuve** (Erpruvio. GRANDGAGNAGE, *Vocabulaire*, p. 21) n'appartiennent pas, comme on le voit, à la catégorie des noms dans la composition desquels entre le suffixe *-ava*. — **Modave** (1111. Mandale, XII[e] siècle. *Mandaule*, *Manda- veles*. GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, pp. 126 et 143), **Stave** de *Staules* et **Dave** de *Daules* ne semblent pas avoir de suffixe *-ava*.

Edera, Fura, Helmara, Isara, Ittara, Jecora, Mambra, Samara, Sesmara, Suminara, Suentra, Tamara, Tenera, Vesera, Votra [1]. L'autre reparaît dans **Alfena, Alisna, Andagina, Brakena, Digena, Fleterna, Hagina, Elna, Lederna, Lumina, Salmana, Sumina, Suminara** et **Vemena** [2].

Absentia, affluent de la Lieve, qui passe à Vaeke (Maldegem).

811-870. In pago Rodaninse in loco qui vocatur Beringhamma super fluvio Absentia. — 839. In pago Rodaninse in loco qui vocatur Facum prope fluviolo Absentia (VAN LOKEREN, *Saint-Pierre de Gand*, pp. 11 et 18.) — *-ntia* est une désinence qui reparaît trop fréquemment dans le vocabulaire hydronymique pour qu'on puisse se refuser à y voir l'équivalent d'une désignation de cours d'eau; elle est d'ailleurs préromaine, et FOERSTEMANN, t. II, col. 392, déclare qu'elle n'est pas germanique. Cfr. *Altsontia,* nom ancien de l'Ausance, affluent du Clain, au nord de Poitiers, et de l'Alzette (voyez ce nom), affluent de la Sûre à Ettelbrück (Grand-Duché de Luxembourg). *Caspentia* (786. FOERSTEMANN, t. II, p. 392), le Gersprinz, affluent du Mein, au village du même nom; *Druentia* (CASSIODORE, *Variarum,* III, 41), la Durance, affluent du Rhône, *Liquentia* (FORTUNATUS, *Præfatio,* p. 4), la Livenza, petit fleuve de la Vénétie qui se jette dans la mer Adriatique; peut-être aussi *Veseruntia* (cfr. Vesera) et plusieurs noms allemands en *itz,* dont la désinence primitive est *-entta.*

Agniona, l'Aa, rivière du Pas-de-Calais, qui se jette dans la mer sous Gravelines.

648. Supra fluvium Agniona. — 1056. Fluvii qui dicitur Agniona. — 1112. Fluvii Agnione. — 1107. Agnionis fluvia. — 1139. A. — 1334. Vetus A, Lane A, le Vies A. (COURTOIS, *Dictionnaire de l'arrondissement de Saint-Omer.*) — La forme étrange de ce nom dans les documents latins semble ne pouvoir s'expliquer que par la supposition que le primitif *Aha* se serait revêtu de la terminaison *-ana,* et que cet Ahaana se serait ensuite contracté en Agina, d'où Agnio. Je n'ai pas la prétention de trancher la question.

[1] Voyez ces noms dans la liste ci-dessous, en particulier *Samara* et *Suminara.* Le relevé donné par HOLDER, s. v. *ara,* est très incomplet; il contient tout au plus trois des noms qui figurent dans ma liste, et Holder ne paraît pas avoir essayé de se rendre compte de la valeur du suffixe. Cfr. BENDER, *Die deutschen Ortsnamen.* Wiesbaden, 1855, p. 83 : « *-ar* selbst scheint Fluss zu heissen ».

[2] Voyez ces noms. HOLDER, s. v. *-an,* n'en contient pas un seul; il émet l'idée que *ana* aurait la valeur d'un diminutif. Cfr. en Allemagne : *Salmana* la Salm, affluent de la Moselle), *Logana* (la Lahn). BENDER, *Die deutschen Ortsnamen,* p. 88, identifie *-inna, -ina, -ana, -ona, -ena,* et rapproche *unda* et *unni.* (« Wahrscheinlich eine allgemeine Eigenschaft des Wassers bedeutend. »)

Alfena, Alphen, affluent de la Dendre, qu'on appelle communément aujourd'hui Bell, mais dont le nom vit dans les localités *Bydalfenbrugge, Alphenblock, Opalphen, Neeralphen* et *Teralphene.*

1189. Rivus Alfene. — 1192. Fluviolus qui Alphena dicitur. (WAUTERS, *Environs de Bruxelles*, t. I, p. 400.)

Alisna, affluent de la Semois.

648. In fluvio nuncupante Alisna (MARTÈNE et DURAND, *Amplissima Collectio*, t. II, p. 6). — C'est le ru des Aleines qui se jette dans la Semois au-dessous de Cugnon, et que, par une singulière méprise, VAN DER MAELEN, et à sa suite GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 11, appellent *le ruisseau des Rudes Aleines*. Sur l'échange fréquent des formes *Alisna* et *Alsena*, voyez plus loin. HOLDER, s. v. *Alsena*, a tort de confondre notre ruisseau avec l'*Alsena* du diplôme de 666 dans MARTÈNE et DURAND, t. II, p. 11; ce dernier nom désigne un sous-affluent de l'Amblève.

Cfr ci-dessous *Alisontia*, où reparaît le même radical affecté d'une terminaison différente quant à la forme, mais identique pour le sens.

Le radical *Als-* est extrêmement fréquent dans la toponymie fluviatile. A l'état simple, je le trouve dans Alzon, affluent du Gardon. 923. Also (GERMER et DURAND, *Dictionnaire du Gard*, p. 7). Ausson, affluent de l'Hérault (GERMER et DURAND, *Dictionnaire du Gard*, p. 7). Auxon, affluent de l'Armance (BOUTIOT et SOCARD, *Dictionnaire de l'Aube*, p. 7). Alzon, affluent de l'Aube (BOUTIOT et SOCARD, *Dictionnaire de l'Aube*, p. 7). Auzon, Also, affluent du Rhône (LONGNON, *Géographie*, p. 200). — Composé avec *-ana*, on le retrouve encore dans *Alsena* (voyez ce nom). — Composé avec *-entia*, il donne *Alisontia.*

Alisontia, l'Alzette, affluent de la Sûre.

IVe siècle. Stringit frugiferas felix Alisontia ripas (AUSONE, *Mosella*, 371). — 968. Alsoncia (RITZ, p. 42). — Cfr. ci-dessus l'article *Absentia*. — En faisant abstraction de la désinence, qui a probablement, comme d'autres, le sens de cours d'eau, on obtient un radical *Als-* qui reparaît dans *Alsena, Alisna, Alsa, Elsenborn*, etc — Cfr. GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 42.

Amblava, l'Amblève, affluent de l'Ourthe.

666. MARTÈNE et DURAND, *Amplissima Collectio*, t. II, col. 11. — Le nom y désigne non seulement la rivière, mais également la *curtis Amblava*. Cette dernière est encore mentionnée par le *Liber Historiae*, c. 52 (in loco quidem Amblava). Toutefois il faut remarquer que le village qui est aux sources de l'Amblève s'appelle aujourd'hui *Amel*, ce qui confirmerait la supposition que *-ava* n'est qu'un suffixe encore transparent au moyen âge et qui n'avait pas été incorporé dans le mot.

Andagina ou **Andaina**, ruisseau de Saint-Hubert.

Andaina (*Vita Beregisi*, c. 2, dans MABILLON, *Acta Sanctorum*, t. IV, 1re partie, p. 278).

Arpia, le Meulebeek, affluent de l'Escaut sous Uytbergen (Flandre orientale).

72. In pago Brachantinse in comitatu Biesuth, in loco nuncupante Hersele super fluvium Arpia (VAN LOKEREN, *Chartes de Saint-Pierre de Gand*, p. 46). — Le nom du cours d'eau s'est conservé dans celui de la métairie Ter Herpen, située entre les paroisses de Herzeele et de Saint-Liévin-Essche (Flandre orientale). La *curtis de Erpe* figure dans des actes de 1259, 1274, 1231, 1288, reproduits dans VAN LOKEREN, *Charte de Saint-Pierre de Gand*.

Asbra (Asb-ara). L'Arbre, ancien nom d'une des branches de la Dendre, qui passe à Cambron et qui, plus bas, laisse son nom au village d'Arbre.

861. In loco qui appellatur Cambaronna (Cambron, Hainaut) super fluvium Asbra (DUVIVIER, p. 306).

Aura, nom du cours d'eau et de la vallée où s'éleva au XII^e^ siècle l'abbaye d'Orval.

1068. De ecclesia Aurae medietatem (*Annales d'Arlon*, 1874, p. 323). — Cfr. *Aura vallis*, la vallée d'Aure dans les Pyrénées. — Aura, Aure, affluent de l'Eure. — Le jeu de mots qui de Aura, Aura vallis, a fait *Aurea vallis*, était en quelque sorte imminent, et les Cisterciens qui vinrent s'établir à Orval, et qui affectionnaient les noms poétiques pour leurs établissements, l'ont fait tout aussitôt. Plus tard, pour expliquer ce nom nouveau, une légende fut créée, et aujourd'hui, c'est le nom qu'on invoque pour établir la légende. Au reste, la transformation de *Aura* en *Aurea* (*vallis*) est si bien une suggestion psychologique que nous la retrouvons ailleurs encore : la commune d'*Orvaux* (Eure), qui doit aussi son nom à un cours d'eau *Aura*, s'appelle aussi *Aureae Valles* dans les documents du moyen âge (BLOSSEVILLE, *Dictionnaire toponymique de l'Eure*).

En Allemagne : *Aura* (fluvius Uraha *Dronke*), nom d'un affluent de l'Ulster près Tann. — *Aura*, village du Spessart sur un affluent de la Sinn. *Aurach*, affluent de la Rednitz. — *Aurach*, affluent de la Leitzach. — Outre ces Uraha, il y a quantité de noms allemands *Urbach*, *Auerbach* et *Auroff*, dans lesquels, selon le procédé ordinaire, *bach* est venu remplacer *aha* ; cfr. encore en France *Orbais*. Dans tous ces composés reparaît le primitif ur- ou aur- dans lequel ARNOLD, p. 113, voit le nom de l'aurochs. Cfr. *Wiesenbach* = ruisseau du bison (*wisunt*).

Baina, le ruisseau de Bende, affluent de la Meuse, à Ampsin.

1091. Molendinum super Bainam (*Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. XXIII).

Batavus, l'un des bras du Rhin qui formaient l'île des Bataves.

III^e^ siècle. Fl. Patavus, carte de Peutinger. — 847. 850. Insulam Batavum (*Annales de Prudence de Troyes*).

Berwenna, ruisseau de Fosses (Namur).

XII^e siècle. Monasterium ..... super fluviolum qui Berwenna dicitur ..... ex situ loci Fossas nuncupatur (*Vita S. Foillani, AA. SS.*, t. XIII d'octobre, p. 390).

Berwenna, La Berwinne, affluent de la Meuse, à Mouland (Liége).

Berwenna, La Breuvanne (?), affluent de la Semois, à Breuvanne (Tintigny), Luxembourg.

Il faudrait étudier le rapport de ce nom avec les nombreux *Bourbon, Bourbonne, Bourboulle* qui se rencontrent en France, et qui pourraient se rattacher au nom du dieu celtique Borvo, auquel se rattache aussi le nom d'homme Borvonius d'où *Bürvenich* (Prusse rhénane).

Brakena, la Senne.

966. In Bruocsella super fluvium Braina (SICKEL, *Diplomata Ottonis I*, p. 433. — Cfr. WAUTERS, *Histoire de Bruxelles*, t. I, p. 41). — La partie du diplôme d'Otton I^er^ qui contient la mention de la Braine = Senne est une interpolation postérieure, mais cette circonstance ne fait que confirmer le témoignage ci-dessus en montrant que le nom de Braine est resté attaché à la Senne après le X^e^ siècle. — 988. Brachna (SICKEL, *Diplomata Ottonis III*, p. 445). — Il s'agit ici de Braine-le-Comte, situé sur un des ruisseaux qui forment la Senne et qui a gardé le nom de Braine.

Ce n'est cependant pas ce ruisseau qui s'appelait par excellence *Braka*, mais plutôt celui qui s'appelle aujourd'hui le *Hain*, et qui passe à Braine-l'Alleu, à Wauthier-Braine et à Braine-le-Château, auquel il laisse son nom (Brakena). Encore aujourd'hui, ce cours d'eau est connu sous le nom de *Braque* aussi bien que sous celui de *Hain* (WAUTERS, *Canton de Nivelles*, pp. 94 et 125). Peut-être le ruisseau sur lequel est situé Braine-le-Comte s'appelait aussi *Braka* et *Brakena*, mais ce n'est là qu'une conjecture, et je me demande si le nom de Braine-le-Comte, au lieu de dériver de son cours d'eau, n'a pas été formé par imitation des trois autres Braine?

On remarquera encore l'alternance des formes *Brakena* et *Braka*, l'une attestée par les diplômes de 966 et de 988 et confirmée par la forme moderne Braine, l'autre établie par le nom de *Brakbant*. Cette alternance prouve que *-ana* était un suffixe mobile comme *-ara* et pouvait être sous-entendu.

Quoi qu'il en soit, ce nom de Braine primitivement porté par la Senne me fournit l'occasion de rendre compte d'un phénomène toponymique assez fréquent. Beaucoup de cours d'eau portent dans nos anciens diplômes un nom différent de celui d'aujourd'hui. Cela s'explique par diverses causes : tantôt, le nom est tombé purement et simplement en désuétude : c'est le cas surtout pour certains noms celtiques remplacés par des noms germaniques : ainsi, à Saint-Trond, la *Cysindria* (voyez ce nom) n'est plus aujourd'hui que le Molebeek. Ailleurs, le phénomène a été plus compliqué. Dans l'origine, un cours d'eau d'une certaine étendue n'est pas désigné d'une manière uniforme par toutes les populations qui habitent ses bords; elles n'ont pas même la conscience de son identité; ici on l'appelle de tel nom et là de tel autre, et on ne se préocupe guère d'unifier la terminologie : cela ne viendra que plus tard, lorsque les peuples seront en état d'avoir une idée générale d'un même pays.

L'état de choses dont je parle peut encore se constater très bien aujourd'hui en Afrique; le Congo porte une quantité de noms différents signifiant chacun *eau* ou *fleuve* dans la langue des indigènes : de ces noms, la civilisation finit par n'en garder qu'un et laisse tomber les autres [1].

En outre, il faut remarquer que les peuples primitifs n'ont pas des idées aussi arrêtées que nous sur l'identité d'un fleuve et de ses divers affluents. Souvent, pour eux, c'est l'affluent qui est le fleuve et qui, par conséquent, donne son nom à celui-ci, au moins sur une partie du parcours. C'est ce dernier phénomène que nous offre le nom de *Bratne* porté par la Senne à Bruxelles, un des affluents ayant prolongé sa personnalité en aval du confluent, à peu près comme certains cours d'eau se laissent reconnaître à la couleur de leurs eaux longtemps après qu'ils les ont confondues avec celles d'un autre fleuve. Le cas n'est d'ailleurs pas isolé. Dans deux actes du IX^e^ et du X^e^ siècle, il est dit que Malines est situé sur le Démer (voyez *s. v.* Tyla).

Il ne faudrait donc pas croire que *Senne* soit un nom nouveau qui serait venu remplacer *Bratne* à un moment donné. Senne, au contraire, est aussi ancien que Braine, mais le domaine assigné à ces deux noms n'était pas limité d'une manière exacte comme aujourd'hui, et il y avait une partie du cours commun qui était en litige.

Du nom de *Brakena* ou *Braka* porté par la Senne dérive aussi le nom de **Brabant**, autrefois Bracbant: Bracbant est le pays de la Braque comme **Hainaut** (Hainao, Henegau) est celui de la Haine, comme **Vimeu** (Viminacus) est celui de la *Wemena* (voyez ce nom).

Si la Braque ou Braine a perdu son nom pour prendre celui de Hain, cela ne tient cependant pas à une des causes que j'ai exposées ci-dessus, mais à un accident doublé d'un malentendu. Sur le cours supérieur de cette rivière se trouve le village d'**Ophain**, dont le nom vient, comme on l'a vu ci-dessus, du thiois Opheim. A un moment donné, quelque érudit local se sera persuadé que Ophain signifiait *le village situé sur le Hain*, et que par suite **Hain** était le nom primitif du cours d'eau. Que cette bévue ait fait fortune au point que le nom apocryphe ainsi forgé ait chassé l'authentique, il ne faut pas s'en étonner. Voici un cas tout à fait identique. Le village de **Bonlez** (canton de Wavre), situé sur un affluent de la Dyle dont le nom ancien m'est inconnu, se partageait au moyen âge en *Bonlez deseurtrain* et *Bonlez desoubstrain*, c'est-à-dire, comme nous dirions aujourd'hui, Bonlez-Haut et Bonlez-Bas. Mais les deux adjectifs venant à devenir obsolètes, on cessa bientôt d'en comprendre le sens, et on orthographia comme suit :

1383. Bonleer desour Traynes, Bonleer desous Train.
1404. Bonler deseure strain.
1436. Bonler desour Train.

Qu'arriva-t-il? C'est que, soit le scribe lui-même qui a écrit ces notes, soit après lui ses lecteurs, s'imaginèrent que leur village devait s'appeler Bonlez-sur-Train, et que **Train** était le nom du cours d'eau qui y passait. Le vocable ainsi forgé par bévue s'introduisit dans le langage et chassa le nom primitivement porté par le ruisseau. GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 108, qui n'avait pas remarqué ces particularités, a fait des conjectures aussi ingénieuses qu'erronées pour rendre compte de ce nom de Train. Il l'écrivait Trin, et il supposait qu'il venait de *Tylinus*, qu'il interprétait par *affluent de la Dyle* ou encore par *petite Dyle;* Tylinus serait devenu en roman *Tlin* d'où Trin.

[1] STANLEY, *Comment j'ai retrouvé Livingstone*, Paris, 1886, pp XXIV et suivantes. — STANLEY, *Dans les ténèbres de l'Afrique*, t. I, p. 145.

Carus, le Chiers, affluent de la Meuse en amont de Sedan (Ardennes).

VI^e^ siècle. Cares (FORTUNAT, *Carm.*, VII, 4, 15). — 636. Carus (BEYER, *Urk.*, t. I, p. 6). — 947. Super Charam fluvium. 956. Super Charum fluvium (FLODOARD). — 980. Super fluvium Cher (SICKEL, *Diplomata Ottonis II*, p. 246). — 989. Cari fluminis (PERTZ, *Annal. Mosom.*, III, 161). — Cfr. le *Cher*, affluent de la Loire.

Chandregia, la Hédrée, affluent de la Lomme à Hargimont (Luxembourg).

VIII^e^ siècle. Villa que vocatur Lineras sitam in pago condustrense super fluvium Chandregia (RITZ, p. 6). — Pour la désinence, cfr. *Hogregia*, nom d'un affluent du Chiers (BEYER, *Urk.*, t. I, p. 6). — Pour l'aspiration, cfr. *Chambo* = Han (Grandhan et Petithan) et *Choio* = Huy.

Cysindria, aujourd'hui la *Molebeek* ou *Melterbeek*, tombe dans le Graesbeek, affluent de la Geete.

927-964. Super fluviolum Cinsindriam. — 938. In loco nuncupante Sarcinio super fluvium Cysindriam. — 1023. Cinsindriam (PIOT, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, pp. 6, 7, 14). — 1269. Aquam et rivum qui currit et ducit molendinum de Lare (WOLTERS, *Notice historique sur la commune de Rummen*, p. 375). — La dernière citation montre qu'au XIII^e^ siècle le nom de notre ruisseau tombait déjà en désuétude, était peut-être déjà oublié.

Digena, La Diesse, affluent du Reusel (Brabant septentrional).

712-728. Diosna super flumine Digena (BRÉQUIGNY et PARDESSUS, *Diplômes*, t. I, p. 116). — Diosna s'appelle aujourd'hui Diessen, à la source du cours d'eau de son nom.

Dion, le Pisselet, affluent de la Dyle en aval de Wavre.

X^e^ siècle. Super fluvium *Dions* vulgo nuncupatum. Cité par GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 116. — Ce ruisseau passe par Dion-le-Mont et Dion-le-Val auxquels il a laissé son nom. — Cfr. le radical *Dionant*.

Diopa, cours d'eau voisin de celui de Bucglaka.

Le village de Tongrot était situé entre les deux (VAN LOKEREN, *Chartes de Saint-Pierre de Gand*, p. 13).

Dorma, la Durme, affluent de l'Escaut.

694. Ecclesiam que vocatur Medmedunc sitam super fluvium Dorma (SERRURE, *Cartulaire de Saint-Bavon*, p. 2). — 811-870. Super fluvio Dormia (VAN LOKEREN, *Chartes de Saint-Pierre de Gand*, p. 14).

Dulnosus, le Roannai, affluent de l'Amblève.

666. Per ipsam Amblavam ubi Dulnosus in ipsam ingreditur (MARTÈNE et DURAND, *Amplissima Collectio*, t. II). — 827. De quadam silva quae in loco nuncupante Astanetum, inter duos rivulos Tailernion et Dulnosum esse videtur (MARTÈNE et DURAND, *Amplissima Collectio*, t. II. — GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, pp. 14 et suivantes).

Dyla ou **Tyla**, la Dyle, affluent du Rupel.

891. Dyla (*Ann. Vedast.*, dans PERTZ, *Scriptores*, t. III). — 1008. Tyla (MIRAEUS, *Opera diplomatica*, t. I, p. 53). — 1099. Tylus (PERTZ, *Scriptores*, t. XXV, p. 92). — Une des sources de cette rivière s'appelle la *Thyl*; elle traverse le village de Tilly (*Tilliacum*?) et elle garde peut-être la forme primitive du nom de la Dyle elle-même.

Elna, la Liane, petit fleuve qui se jette dans la mer à Boulogne (Pas-de-Calais).

867. Fluvius Elna. — IX^e^ siècle. Praedictus rivulus Elna. — 1199. Flumen Elnae. — 1396. La rivière de Lyanne (HAIGNERÉ, *Dictionnaire de l'arrondissement de Boulogne*). — Le nom moderne, comme on voit, s'est formé par combinaison de l'article avec le mot, comme dans Lille, de l'Isle (*Insula*). — Cfr. Elnon.

Edera, l'Heure, affluent de l'Ourthe, à Fronville (Luxembourg).

1008. Ex uno latere fluvioli Poleia et Edera (BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de l'eglise Saint-Lambert*, p. 28). — Sur l'identité des deux noms, voyez IDEM, *Ibidem*, p. v.

Fleterna.

875. Crumbeke in pago Tarwanense intra Mempiscum super fluvium Fleterna (GUÉRARD, *Cartulaire de Saint-Bertin*, p. 117).

Fista, la Vichte, affluent de la Vive (Flandre occidentale).

965. In foresto Feret silvam juxta fluviolum Fista. — 1037. Communia in Scheldeholt juxta fluviolum Fista et Five (VAN LOKEREN, *Chartes de Saint-Pierre de Gand*, pp. 42, 84). — Cette rivière a laissé son nom au village de Vichte. Sur l'échange de *s* et de *ch*, cfr. ci-dessus *Digena*.

Flona, la Flone, affluent de la Meuse, à Flone.

1091. Molendina super Flonam (*Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. XXIII).

Fura, la Voere, affluent de la Dyle, à Louvain (Brabant).

VIII^e^ siècle. Loco nuncupante Fura (*Vita Sancti Huberti, AA. SS*, t. I, novembre, p. 803). — C'est le nom de Tervueren, qui se trouve à la source de la Voere, et qui est lui-même composé comme *Teralphen*.

Gatia ou **Jacea**, la Geete (Grande Geete et Petite Geete), affluent du Démer, à Haelen.

956. In pago hasbannio villam Grimides super fluvium Gatia (RITZ, p. 45). — 1230. Jacea (WAUTERS, *Environs de Bruxelles*). — Le nom de la rivière est resté à *Geest-Gérompont*, à *Geest-Saint-Jean*, à *Geest-Saint-Remy*, à *Geest-Saint-Pierre* et à *Geest-Sainte-Marie*. — Cfr. en Allemagne la Geeste.

Geldia, le Jodion, petit affluent de la Sambre, à Soye-sur-Sambre (Namur), et hameau du même nom, dépendance de Soye.

841. Villa Sodeia in pago laumensi super fluvium Geldione (MIRAEUS, *Opera Diplomatica*, t. I, p. 646, cité par GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 115). — 856. In pago Laumensi in villa Sodeia super fluvium Geldione (SLOET, *Oorkondenboek der grafschappen Gelre en Zutphen*, t. I, p. 48). — 1121. Jouldion (Sanctum Martinum de), BERTHOLET, *Histoire ecclésiastique et civile du Duché de Luxembourg*, t. IV, p. I, pièces justificatives. — Le hameau de Jodion (cfr. pour la dérivation *Jodoigne* de *Geldonacum*), dépendance de Soye, a conservé le nom du ruisseau, qui lui-même a changé son nom en celui de Mignat (GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 115).

Genappe (Brabant).

1067. Genape (WAUTERS, *Canton de Genappe*). — Vieux-Genappe, qui a communiqué le nom au Genappe actuel, l'a-t-il emprunté à un cours d'eau? C'est probable, bien que le ruisseau de Fonteny qui y coule, et qui se jette plus bas dans la Dyle, se soit appelé dès 1243 *Rivus Osset* ou *Osser* (WAUTERS, *Canton de Genappe*, p. 14), et qu'il n'y ait aucune trace d'un nom qui rendrait compte de la première partie de celui de Genappe. Je ne vois pas où K. MUELLENHOFF, *Deutsche Alterthumskunde*, t. II, p. 230, a vu que le ruisseau passant dans la localité s'appelle Genappe. — 1022. Ganipa. — 1096. Ganapia (K. MUELLENHOFF, *Deutsche Alterthumskunde*, t. II, p. 229). — Cfr. dans les Pays-Bas *Gennep* (Limbourg); *Gennep* (Brabant septentrional) (*Nomina geographica*, t. II, p. 24); *Gennep* (Gueldre).

Gileppe, affluent de la Vesdre (Liége).

945. Geislapia, à l'acc. Geislam piam (BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de l'église Saint-Lambert*, t. I, p. 15). Est-ce la Gileppe? — Un peu en dessous du confluent de la Gileppe, le nom allemand du village de *Goé*, qui est *Gulcken*, est le même que celui du cours d'eau : le phénomène de la substitution des gutturales aux labiales semble s'être produit dans nos contrées à la suite de l'invasion germanique : c'est ainsi qu'*Epternacum* est devenu *Echternach*, et *Crufta*, *Cruchten*. — Gilbach (817. Gilibechi, LACOMBLET, t. I, p. 18), est un pendant germanique de Gileppe.

Glania, le Glain, aujourd'hui la Salm, affluent de l'Amblève à Trois-Ponts (Liége).

666. Per illam Alsenam usque ubi in Glanem ingreditur (MARTÈNE et DURAND, *Amplissima Collectio*, t. II). — Glan, dit KARL MUELLENHOFF, *o. c.*, t. II, p. 227, d'après GLUECK, *Keltische Namen*, p. 187, est un nom qui se retrouve dans presque tous les pays autrefois habités par les Gaulois et qui équivaut aux *Lutter*, *Lauter* des Germains = pur, clair. Il y a un Glan, affluent de la Saene à Hauterive, dans le canton de Fribourg (Suisse), un autre, affluent de l'Ems, avec Glane et Glandorf sur son cours, en Westphalie, etc. Un Glan, affluent de la Nahe, est mentionné en 1147 (BEYER, *Urkundenbuch*, t. I, p. 608).

Gulpe, affluent de la Geule, dans laquelle elle se jette à Gulpen ou Galoppe (Limbourg hollandais).

891. Torrentem qui Gulia dicitur (REGINON, *Chronicon*). — Il est difficile de dire s'il s'agit ici de la Geule ou de la Gulpe. Ce sont manifestement les mêmes noms, le premier sous sa forme simple, le second combiné avec *-apa*. Gulpe se rapproche d'ailleurs remarquablement de Gileppe, et est selon toute probabilité le même nom. D'après ARNOLD, p. 69, *Gil-apa* signifie *eau du ravin*.

Hagina, la Haine, affluent de l'Escaut, à Condé (Nord).

945. Villa Buxut super fluvium Haina (VAN LOKEREN, *Chartes de Saint-Pierre de Gand*, t. I, p. 26). — 1065. In fluvio Hagne. — 1090. In pago brachbantensi inter duas Hagnas vivam scilicet et mortuam. — XII^e^ siècle. Super Hainam fluvium (DUVIVIER, *passim*).

Helmara, cours d'eau à chercher dans la Flandre zélandaise,

1128-68. Juxta fluviolum qui dicitur Helmara (VAN LOKEREN, *Chartes de Saint-Pierre de Gand*, p. 128). — A laissé son nom à la paroisse d'Elmare, mentionnée plusieurs fois dans les *Chartes de Saint-Pierre de Gand*, et submergée en 1377.

Helpe, la Grande Helpe et la Petite Helpe, affluent de la Sambre sur la rive droite (Nord).

920. Helpre (*Cartulaire de Cambrai*). — Helpra (BOUQUET, t. V, p. 443). — Si ces formes sont authentiques, il faudrait renoncer à voir dans Helpe un Hel-apa primitif, conjecture qui ne manque pas d'une certaine vraisemblance d'autre part. — Cfr. La Hulpe.

Hoium.

1° **Le Hoyoux**, affluent de la Meuse, à Huy.

885. In vico Hoio, super fluvium ejusdem nominis Hoio (*Gesta episc. Camerac.*, PERTZ, *Scriptores*, t. VII, p. 420). — XII^e^ siècle. Sedem

molendini super Hoiolum (*Chronicon Sancti Huberti*, c. 50, 65). — XIII^e^ siècle. Oppidum quod a flumine Hoiolo, quod per medium vallem secando fluit in Mosam, Hoium nuncupaverunt (MAURICE DE NEUFMOUSTIER, dans *Gilles d'Orval*. PERTZ, *Scriptores*, t. XXV, p. 17). — XIV^e^ siècle. Hoyulphus (HOCSEM, t. II, p. 12, dans CHAPEAUVILLE, t. II, p. 386).

On voit par là que le cours d'eau s'est appelé d'abord *Hoium*, qu'il a donné son nom à la ville, et que par la suite il a revêtu la forme diminutive. Ce nom reparaît dans notre toponymie sous ses deux formes :

2° **Le Hoyoux**, affluent de la Meuse, à Namur.

1468. Les molins sor Hoyoux (AIGRET, *Histoire de la cathédrale de Saint-Aubain*, p. 88).

3° **La Hoëille**, affluent de la Meuse, à Givet.

924. In loco nuncupante Landricum Campum super fluvium Huia in comitatu Iomacensi (MARTÈNE et DURAND, *Amplissima Collectio*, t. II, c. 44). — XII^e^ siècle. Quaedam venna ... in Huia (*Chronicon Sancti Huberti*, c. 24). — 1070 et 1078. Comitatus hoiensis (PIOT, *Pagi*, p. 118).

4° **Le Hoyeul**, affluent de la Meuse, à Samson (Namur).

N'est-il pas intéressant de constater que, de Givet à Huy, quatre affluents de la Meuse portent le même nom? Et quand on se souvient que cette région de notre pays a été habitée dès avant les temps historiques, n'y a-t-il pas quelque vraisemblance à expliquer cette monotonie du vocabulaire toponymique par l'hypothèse d'une population relativement pauvre en idées et en mots, comme ont dû l'être les plus anciens habitants de la vallée de la Meuse?

Hunapa.

1° **Haneffe** (province de Liége).

911. In pago Hasbanio in locis Honavi ... (MARTÈNE et DURAND, *Amplissima Collectio*, t. II, c. 39). — 1229-1235. Honeffe (GRANDGAGNAGE, *Vocabulaire*, p. 135).

Cet auteur, *l. l.*, corrige l'hypothèse émise par lui dans le *Mémoire*, p 29, d'un primitif *Hanapa* et reconnaît l'authenticité de l'o dans les formes anciennes du mot. Nous restons donc en possession d'un *Hunnapa* ou *Honnapa* primitif que nous retrouvons dans les noms suivants :

2° **Hunnep**, rivière près de Deventer, avec un couvent du *Sint Marie in Horst ter Hunnep*.

996. Hunnepe. — 1209. Honepe, etc. (*Nomina geographica*, t. I, pp. 104 et 148) [1].

[1] LACOMBLET, t. I, n° 127, p. 78, écrit pour 996 *Hunnippe*; de même SICKEL, *Diplomata Ottonis III*, p. 651.

3° **Hennef** (Prusse rhénane).

1102. In villa Hunepho (LACOMBLET, t. I, n° 280, p. 168).

Nous rencontrons encore le radical *hun* dans d'autres compositions et avec des suffixes identiques à *-apa ;* par exemple, nous voyons dans un diplôme de 980 un *fluvium Huna vocatum* et un autre qui s'appelle *Hunaha ;* l'un et l'autre sont en Hesse, dans le pays de la Fulda (SICKEL, *Diplomata Ottonis II*, p. 250).

4° **Hompré, Hellange, Honville** (Luxembourg).

Ces trois localités sont situées sur deux affluents de la Sûre fort rapprochés l'un de l'autre dans leur cours supérieur, et dont on peut se demander s'ils n'étaient pas désignés primitivement par un nom comme *Hun-apa,* dont ils auraient passé le radical aux localités appelées *Hun-pratum, Hun-lingen, Hun-villa.* Il faut remarquer que *Honville* s'appelle en allemand *Hanf,* ce qui augmente la probabilité d'un primitif *Hunafa.* — Notons encore : *Humbeek* (Brabant); *Humbach* (trois villages de ce nom dans RUDOLPH); *Hunnenborn* (Arlon,; et encore à l'état latent dans *Holler* (Weiss-Wampach), au Grand-Duché de Luxembourg, qui est *Hunlar* au IX^e^ siècle [1]. Tous ces noms n'apparaissent qu'en pays germanique et rendent assez difficile l'hypothèse du caractère celtique du radical *hun.*

Ill, l'Attert, affluent de l'Alzette, à Berg (Grand-Duché de Luxembourg).

Je rétablis ici ce nom par conjecture, et voici pourquoi. L'Attert doit son nom actuel au village d'Attert, situé vers sa source, dont le nom ancien est *Attenrode,* ce qui, traduit en français, serait *Hattonsart* ou *Sart d'Hatton.* Mais il est évident qu'avant de prendre le nom de ce village, relativement récent, comme toutes les localités dont le nom est terminé en *-rode* ou *-sart,* la rivière a dû en avoir un autre qu'il s'agit de retrouver. Partant de cette donnée, et supposant que, comme il arrive presque toujours en pareil cas, le nom de la rivière se sera communiqué à la plus ancienne localité fondée sur ses bords, j'ai passé au crible les noms de tous les villages de la vallée de l'Attert, et j'ai constaté que tous doivent leur origine à des circonstances historiques ou topographiques déterminées, et qui n'ont rien de commun avec l'hydrographie, excepté le seul **Ill** (1267. Elle. *Publications de l'Institut de Luxembourg,* t. XXXVIII, p. 89).—Ce nom, qui s'impose déjà à l'attention parce qu'il est simple, tandis que la plupart des autres sont composés, et qu'il échappe à l'interprétation par la philologie germanique, ne serait-il pas le nom primitif de la rivière? Il est à remarqrer que *Ill* n'est pas rare comme nom de cours d'eau : cfr. l'*Ill,* affluent du Rhin, à Strasbourg; l'*Ile,* affluent de la Vilaine, à Rennes; l'*Iller,* affluent du Danube, à Ulm, dont le nom est une combinaison du même radical avec le suffixe *-ara* bien connu, qui désigne en général un cours d'eau, etc.

[1] Registre de Césaire de Prüm, dans BEYER, *Urkundenbuch,* t. I.

Isara.

1° **L'Oise.**

III^e^ siècle. Briva Isarae = Pontoise (*Itin. Anton.*) — VI^e^ siècle. Esera (FORTUNAT, *Carm.*, t. IV, pp. IV-15). — X^e^ siècle. Hysa nunc fluvii nomen est qui Antiquitus Hysara dicebatus (FOLCUIN, *Gesta abb. Lobb.*, c. 16. — PERTZ, t. IV).

2° **L'Yser.**

1077. Esere fluvius in pago Mempisco (CHAMPOLLION-FIGEAC, *Collection de documents historiques inédits*, cité par PIOT, *Les Pagi de la Belgique*, p. 10). — 1253. Ysara (FEYS et NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*, t. II, p. 125). — Cfr. en France l'Isère, en Bavière l'Isar.

Isca.

1° **Yssche**, affluent de la Dyle.

832. Isca. — Cfr. le nom du village de Yssche.

2° **Esch**, affluent de l'Alzette.

960. Isca (BEYER, t. I, p 267). — 1237. Aqua que appellatur Yssche. — 1274. Fluvio dicto Ysschen (*Cartulaire de l'abbaye de Marienthal*, t. I, pp. 9 et 110). — Cfr le nom du village d'Eischen.

3° **Ecques**, arrondissement de Saint-Omer (Pas-de-Calais).

648. Ascio. — 800. Ascio. — 1139. Esca, etc. — Le sens est douteux, d'autant plus que dès 800 le cours d'eau qui passe à Ecques est appelé Widolaci (COURTOIS, *Dictionnaire*, s. v. *Ecques*).

Isca est un nom celtique de cours d'eau. Il est porté par quantité de rivières : on trouve en Grande-Bretagne neuf *Esk*, deux *Usk*, dont l'un coule près de l'ancienne ville romaine *Isca Silurum*, aujourd'hui *Caerleon*, au pays de Galles, etc. Voyez d'autres analogies nombreuses dans TAYLOR, pp. 135-137, qui a toutefois le tort de mêler ici des noms de provenance fort différente.

Ittara.

1° **L'Itter**, affluent de la Meuse à Wessem (Limbourg hollandais), prend sa source à Gruitrode (Limbourg belge) et traverse le village de **Op-Itter** (Limbourg belge), de Neer-Itter (Limbourg hollandais) et de Ittervoord auxquels il donne son nom.

Itter se retrouve à plusieurs reprises en Allemagne comme nom de cours d'eau, tantôt sous sa forme simple, tantôt dans la composition Itterbach. — Cfr. RUDOLPH et aussi ESCHBACH, *Ortsnamen des Kreises Düsseldorf*, p. 15, qui ajoute : « Das Wort Itter in Bachnamen scheint die schnelle Bewegung des Wassers auszudrücken ..... Ittersbach mag also den Strudel- oder Wirbelreichen Bach bedeuten. »

2° **Ittre** et **Haut-Ittre** (Brabant).

Parmi les nombreux ruisseaux qui sillonnent le territoire de ces deux communes contiguës, et dont le principal est la Sennette, il n'est pas douteux que l'un se soit appelé autrefois l'Itter. Et je serais assez porté à croire que c'était celui qui s'appelle aujourd'hui le Ri-Ternel, parce que c'est précisément celui sur lequel sont situées nos deux localités. Toutefois la toponymie ne donne aucune indication à cet égard.

3° **Itterbeek** (Brabant).

Peut-être faut-il rattacher à la même étymologie **Etterbeek** (Brabant). 1127. Iettrebecca. — 1138. Etterbeke. — 1376. Yettrebeke. — 1435. Jetterbeke. — 1491. Itterbeke (WAUTERS, *Environs de Bruxelles*, t. III, p. 271).

Je n'ose rattacher à cette série le nom d'**Ethe** (Luxembourg) et celui d'**Ytres** (Somme). Parmi les différents noms de nos cours d'eau, il serait difficile de contester l'origine germanique de celui-ci. Tous les endroits énumérés se trouvent en pays thiois, ou bien à l'extrême frontière linguistique, et les villages romans du voisinage portent, eux aussi, des noms germaniques comme : Ophain, Oiskerque, Clabecq, Tubize, Lillois.

Jaspe, affluent de la Meuse, au-dessous de Givet.

Jecora, le Geer, affluent de la Meuse à Maestricht.

1105. In villa super Jairam sita Bacenges (RITZ, n° 47). — 805. Jacara (PIOT, *Les Pagi de la Belgique*, p. 109, note). — 927-964. Super fluviolum Gerbac (PIOT, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 6).

On voit par ce dernier exemple comment le suffixe germanique (*-bach*) vient se combiner avec un nom celtique ayant déjà lui-même un suffixe (*-ara*) équivalent par le sens, et donne au mot tout entier un faux air de germanicité. Cet exemple est loin d'être isolé; voyez encore ci-dessous *Sesomires* ou *Sesmara*.

Jemeppe, Jemappes.

1° **Jemeppe-sur-Meuse** (Liége).

956. Villa Gamappe super fluvium Muosa (PIOT, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 10). — 1034. Jamapia (GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 132). — 1043. Jamapia et Altera Jamapia (*Cartulaire de Saint-Laurent*, t. I, fol. 5 v°).

2° **Jemeppe-sur-Sambre** (Namur).

3° **Jemeppe-sur-Hédrée** (Luxembourg).

4° **Jemappes-sur-Haine** (Hainaut).

1065. Gamapio. — 1181. Gemapia. — XII° siècle. Gamapia (DUVIVIER, *passim*).

5° **Gempe**, à la jonction des deux bras du Winghe-Beek (Winghe-Saint-Georges, en Brabant).

Cfr. en France : Guémappe (Pas-de-Calais); Gamache (Eure) et Gamache (Somme). — Sur ces formes, voyez RICOUART, *Études pour servir à l'histoire et à l'interprétation des noms de lieux*, p. 141.

La Hulpe.

« Le nom primitif de la commune est *Le Helpe*, qui se retrouve dans des » chartes de 1230, 1238, 1283, 1404, et qui servit longtemps à désigner » l'Argentine. .... Les habitants de la localité prononcent encore *L'Help.* » ..... L'*Argentine* ou *Silverbeek* ne s'appelait pas autrement que *Helpe* ou *Hulpe;* encore vers 1785, un document dit *die riviere geheeten de Hulpe*, et aujourd'hui même le nom n'est pas totalement tombé en désuétude pour le ruisseau (WAUTERS, *Canton de Wavre*, p. 60). — La Helpe ou Hulpe est donc originalement la *Hel-apa.*

Lara ou **Laraba.**

976. In Hostholt super fluvium Laraba (SERRURE, *Cartulaire de Saint-Bavon*, p 10). — 1040. In Ostholt super fluvium Laram (ID., *ibid.*, p. 20).

Lede.

Lede est un nom de cours d'eau très fréquent en pays flamand, où il semble être un nom commun. — Et toutefois, *Lidus* est le nom du Loir au VI^e^ siècle. (Voyez le lexique des noms de lieux, dans FORTUNAT, édit. Léo, et le *Dictionnaire topographique du département d'Eure-et-Loir*, par MERLET, s. v. *Loir*).

Lederna (Leder-ana), la Lienne, affluent de l'Amblève (Liége).

De là le nom de Ledernacus (Lierneux), sur le cours de cette rivière.

Legia (Ligeris?).

1° **La Lys**, affluent de l'Escaut à Gand (Flandre orientale).

649-654. Inter decursum duorum fluminum Scaldis et Legie (VAN LOKEREN, *Chartes de Saint-Pierre de Gand*, p. 7). — 694. In Sclantis in pago Gandensi super fluvium Legiam (SERRURE, *Cartulaire de Saint-Bavon*, p. 2). — 811-870. Prope flumina Leia (VAN LOKEREN, *Chartes de Saint-Pierre de Gand*, p. 11). — IX^e^ siècle. Juxta Scaldim in loco Ganda vocato, ubi idem amnis Legiae flumini conjungitur (EGINHARD, *Translatio Sancti Marcellini et Petri*, VIII, 76). — 1174. In directum usque Legiam, iterumque secus eumdem fluvium Lisiae (ID., *ibid.*, p. 182).

2° **La Legia**, affluent de la Meuse à Liége.

1118. Pontes rupit et aedificia
Rivus noster cui nomen Leggia.
(*Chronique rimée*, dans PERTZ, *Scriptores*, t. XII.)

Dans mon étude sur *Les origines de la ville de Liége*, j'ai émis l'opinion que le nom de la *Legia* était dérivé de celui de la ville. Mais la probité scientifique me fait un devoir d'avouer que, tout en admettant mon opinion sur l'origine du nom de la ville, on peut ne voir qu'une coïncidence fortuite dans son identité avec celui du ruisseau.

Letia ou Lessia.

922. Super fluvium quod vocatur Letia (RITZ, p. 25). - X^e^ siècle. Vallem contiguam saltui qui adjacet fluvio quem Letiam dicunt vicini (*Vita Sancti Hadalini*, dans MABILLON, *Acta Sanctorum*, II, p. 973).

Lumina, la Lomme, affluent de la Lesse (Namur).

Lumna (*Chronicon Sancti Huberti*, c. 1, d'après une charte apocryphe, mais très ancienne, de Pepin d'Herstal.

De ce nom, les caprices de l'étymologie populaire, aidée par l'ignorance des scribes officiels, tendent à faire *l'Homme*. Je prie mes compatriotes luxembourgeois de réagir avec moi contre cette sotte orthographe.

Mambra (Mam-ara), la Mamer, affluent de l'Alzette (Grand-Duché de Luxembourg).

1282 Fluvio dicto Mambra (*Cartulaire de l'abbaye de Marienthal*, t. I, p. 143).

Mandra, la Mandel, affluent de l'Escaut, à Wacken (Flandre occidentale).

811-870. Super fluvio Mandra in villa ..... Wackinio in pago Mempisco (VAN LOKEREN, *Chartes de Saint-Pierre de Gand*, t. I, p. 13).

Marga, la Marge, affluent de la Chiers à Margut (France).

1198. Marge (GOFFINET, *Cartulaire de l'abbaye d'Orval*, p. 118). — Cette rivière a laissé son nom à Margut, situé à son embouchure, et qui est *Margolius* dans RICHER, III, 80, et en 980 Margoil (SICKEL, *Diplomata Ottonis II*, p. 247). — Cfr. LOT, *Les derniers Carolingiens*, p. 118, note 4. — *Margolius* est le diminutif de Marga, comme *Hoyolus* (Hoyoux) est le diminutif de *Hotum* (Huy).

Maris, petit cours d'eau qui passe à Adegem et tombe dans le canal de Schipdonk.

811-870. In pago Rodenacinse in loco nuncupante Cumbingascura super fluvio Maris (VAN LOKEREN, *Chartes de Saint-Pierre de Gand*, t. I, p. 14).

Marvis, affluent de l'Escaut près de Tournai.

XII^e^ siècle. Unum molendinum prope Tornacum super Marviz fluviolum situm (*Herman de Tournai*, c. 6, dans PERTZ, *Scriptores*, t. XIV).

Medonia, la Mene, affluent de la Geete à Tirlemont (Brabant).

1340. Medonia. — 1403. Supra Medinam seu Medoniam. — 1405. Op te Medene. — 1689. Mene (WAUTERS, *Canton de Tirlemont*, p. 12).

Mella, la Melle, affluent de la Lys (Nord).

1037. In pago Mempisco villam Bussingehem cum ..... pastura ultra fluviolum Mella (VAN LOKEREN, *Chartes de Saint-Pierre de Gand*, t. I, p. 84). — Van Lokeren se trompe, page 467, en identifiant Bussingahem avec Boesinghe (Flandre occidentale), au lieu d'y voir Boeseghem-sur-la-Melle (Nord).

Mosa, la Meuse.

Ier siècle. Mosa (CÉSAR, *De Bell. Gall.*, IV, 9-10 et passim. — Table de PEUTINGER; FORTUNAT, *Carm.*, VII, 4, 11; *Ptol.*, II, 9, 1). — La vallée de la Meuse, on le sait aujourd'hui grâce aux travaux des anthropologistes, a été habitée longtemps avant les Celtes par des populations qui appartenaient à une autre race. Y a-t-il de la témérité à supposer qu'ils ont baptisé tout au moins la Meuse et quelques-uns de ses affluents, et que les noms donnés par eux se sont conservés chez les peuples qui leur ont succédé et qui nous les auront transmis?

Neropia, une des sources de la Grande Geete.

981. Villam nomine Roserias in pago Hasbanio sitam super fluviolum Neropie in comitatu hoyensi (DUVIVIER, page 379). — J'ai corrigé la date d'après L. LAHAYE, *Histoire de Waulsort*, dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire de Liége*, t. V, pp. 231 et suivantes.

Nieppe.

875. Stratsele super fluvio Niopa in pago Tarwanense intra Mempiscum (GUÉRARD, *Cartulaire de Saint-Bertin*, p. 117).

Oteppe.

1025-1039. 1044. Altapia (*Cartulaire de Saint-Laurent*, fol. 5 recto et verso. — MARTÈNE et DURAND, *Amplissima Collectio*, t. IV, col. 1168). — M. le chanoine DARIS (*Bulletin de la Société d'art et d'histoire de Liége*, t. II, p. 145) se trompe en traduisant Altapia par Atrives.

Poleda.

1° **La Beegne**, affluent de la Vesdre à Pepinster (Liége).

898. Villam nostri dominicatus sitam in pago Leuga super fluvium Poledam vocabulo Teiz (Theux) (BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de l'église Saint-Lambert*, t. I, p. 9). — La rivière a laissé son nom primitif au village de Polleur, situé à sa source.

2° **Le Bocq**, affluent de la Meuse à Yvoir (Namur).

1008. Fluviolus Poleia (BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de l'église Saint-Lambert*, t. I, p. 28).

L'identité de ce cours d'eau avec le Bocq a été établie par MM. BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de l'église Saint-Lambert*, t. I, pp. V et VI.

Rarobaccus.

666. Per Amblavam ..... usque Rarobacco ubi ipse consurgit (MARTÈNE et DURAND, *Amplissima Collectio*, t. II, col. 11). — Cfr. GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 16.

Rura.

1° **La Rulle**, affluent de la Semois à Tintigny (Luxembourg).

1097. Inter Ruris et Tintiniacum. — 1158. Rure.

Il s'agit ici du village de Rulle, situé sur notre rivière, et dont le nom a subi la même modification organique [1].

2° **La Roer**, affluent de la Geete à Neerlinter (Brabant).

(WAUTERS, *Canton de Léau*, p. 130.)

Cfr. en France, la Rulle, affluent de la Chiers à Bazeilles (Ardennes) avec hameau du même nom. — En Allemagne, la *Ruhr*, affluent du Rhin à Ruhrort (796. 802. Rura fluvius, LACOMBLET, t. I, pp. 5 et 15). — Aux Pays-Bas, la Roer (en wallon, la Roul), affluent de la Meuse à Ruremonde (Limbourg), sur laquelle voyez ESSER, *Kreisblatt für den Kreis Malmedy*, 31 mars 1883.

Sabis, la Sambre. (Cfr. ci-dessous Samara.)

I^er^ siècle. Sabis (CÉSAR, *De Bell. Gall.*, II, 16).

Salmana, la Salm, affluent de la Moselle, en amont de Clüsserath.

776. Salmonna. — 794. Dreyse super fluvio Salmana. — Salmana (villa) (BEYER, *Urkundenbuch*, t. I, pp. 35, 40, 159). — Cette rivière a laissé son nom aux villages de *Salm*, à sa source, et de *Salmrohr*, à son cours inférieur, peut-être aussi au village de Sehlem.

Samera (Sam-ara), la Sambre. (Cfr. ci-dessus Sabis.)

840. Super fluvium Samera (DUVIVIER, p. 296). — VII^e^ siècle. Super Sambram fluvium (*Anal. Bolland.*, t. I, p. 187). — X^e^ siècle. Pago Sambrino Sambra fluens (FOLCUIN, *Gest. abb. Lob.*, dans PERTZ, *Scriptores*, t. IV). — Du primitif *Sab* ou *Sam* combiné avec *-ara* est venu Samara, d'où organiquement la forme *Sambra*. Sur le nom de *Robiseul* donné à cette rivière au moyen âge, voyez MATTON, *Dictionnaire topographique de l'Aisne*, s. v. *Sambre*.

Sava, la Selle, affluent de l'Escaut à Denain (Nord).

VII^e^ siècle. Villam quae dicitur Solemium, quae est posita super fluvium Save in territorio Hainau (*Vita Sancti Ansberti*, dans MABILLON, *Acta Sanctorum*, II, p. 1060). — 706. Solemio quae ponitur in pago Fanmartinse super

[1] La substitution de *l* à *r* est fréquente dans l'idiome du pays. Cfr. *Izel* pour *Iser*, *Robelmont* pour *Robermont*.

fluvio Save (*Diplômes de Childebert III*, dans BRÉQUIGNY et PARDESSUS, *Diplômes*, t. II, p. 272. — PERTZ, *Diplomata*, p. 66). — 963. In Hainaco pago super fluvium Seva villas II Dulciaca atque Nyella (DUVIVIER, p 346). — De ce nom, rapprocher la Save (Autriche), les deux Sèvres (Sav-ara) et le nom primitif de la Sambre, Sabis. Le nom actuel ne s'explique que par la supposition d'un intermédiaire qui aurait été le diminutif *Savella*, *Sevella*. — Je ferai remarquer que le passage du diplôme de Childebert III a été fort tourmenté. MABILLON a changé *Save* en *Scalt*, et sa conjecture a été reprise par BRÉQUIGNY et PARDESSUS. PERTZ lit *Sane*, d'après une vieille copie, et rejette en note la leçon *Save* qu'il trouve dans une copie plus récente; c'est cependant cette dernière qui est la bonne, comme le prouve le rapprochement des autres passages. Je ne sais pas pourquoi M. LONGNON, *Géographie*, p. 33, garde aussi *Sane*.

Scaldis, l'Escaut.

I^er^ siècle. Scaldis (CÉSAR, *De Bell. Gall.*, VI, 33.. — VI^e^ siècle. (FORTUNAT, *Carm.*, VII, IV, 15).

Senna, la Senne.

1219. Inter Sennam et Sonniam. — 1296. Inter Zoene et Sennam apud Aa (WAUTERS, *Environs de Bruxelles*, t. I, pp. 11 et 75).

Sesomires ou **Sesmara**, la Semois, affluent de la Meuse.

Vers 648. Sesomires fluvius (MARTÈNE et DURAND, *Amplissima Collectio*, t. II, col. 6). — X^e^ siècle. Sesmarum fluvium (HERIGER, *Gesta epp. Leod.*, dans PERTZ, *Scriptores*, VII). — 1173. Symois (GOFFINET, *Cartulaire de l'abbaye d'Orval*, p. 51). — La forme allemande du nom, *Sesbach* (par étymologie populaire pour *Sesmar?*) atteste que *Sesmar* est primitif et que *Sesomires* est une transcription latine. GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 1, argue de la forme *Sesbach* pour soutenir que *Mires* (marus) est un suffixe. Je rapproche deux *Sasbach* badois, dont l'un figure dans la correspondance de Gerbert (édit. Havet, n° 183) en 997, le *Sessenbach* de l'Engersgau, non loin d'un Sessenhausen (nach dort angesiedelten Sachsen, VOGT, *Die Ortsnamen im Engersgau*, p. 17), et le *Setzelbach* hessois, 1165, mentionné par OESTERLEY. Il faut remarquer aussi que non loin des sources de la Semois se trouve le village de Saas (en français Sampont) qui semblerait confirmer la supposition de GRANDGAGNAGE. — Ce nom, comme on le voit, est un des plus curieux, en ce sens qu'il nous fait voir la manière dont une population adventice garde et défigure en partie un vocable donné, en essayant de le ramener à une forme qui ait un sens dans sa langue.

Solcie, nom d'une des sources du Hoyoux.

851. In pago Condrustio in villa nuncupante Borcido super fluvio Solcione (BEYER, *Urkundenbuch*, t. I, p. 88). — Borcido est Borsu, hameau de Bois-et-Borsu en Condroz (Liége).

Somma, la Zuene, affluent de la Senne à Forest (Brabant).

219. Inter Sennam et Soniam. — 1296. Inter Zoene et Sennam apud Aa (WAUTERS, *Environs de Bruxelles*, t. I, pp. 11 et 75).

Stagnebaccus, le Stembach.

966. (MARTÈNE et DURAND, *Amplissima Collectio*, t. II, p. 14). — GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 16, croit que *Stagnebaccus* est la traduction latine de Stembach, nom allemand de cette rivière, et où le radical *stemmen* équivaut, dit-il, à *stagnare*. Stagnebaccus serait donc la même chose que *Stagnans rivus*. Pareille supposition est inadmissible : qui ne voit que Stagnebaccus est un nom qui n'est pas traduit (sinon on aurait mis *stagnans* pour l'illisible *stagne*, qui n'a pas de sens, et *rivus* pour *baccus*), mais prononcé à la romane. L'ossification de *ein* en *agn* est un phénomène de prononciation locale.

Suippe, affluent de l'Aisne à Condé-sur-Suippe (Aisne).

650 (circa). Supia. — 907. Suippia. — 1066. Sopia (LONGNON, *Dictionnaire topographique de la Marne*).

Sumarafa, le Son ou ruisseau de Sombreffe, affluent de la Ligne à Ligny.

Ce nom, que je rétablis ici d'après une conjecture assez vraisemblable, est un des plus curieux de notre répertoire. *-effe* étant considéré comme la désinence *-afa*, *-apa* (= cours d'eau) laisse un radical *Sumara* qui lui-même contient déjà un *-ara* = cours d'eau (Cfr. GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 118) : composition attestant que la valeur appellative de cet *-ara* avait cessé d'être sensible pour les populations qui ajoutèrent *-afa*. Le nom moderne a laissé tomber l'une et l'autre terminaison pour garder le radical seul, de sorte que *Sumtnara* est devenu par apocope *Sumina* d'où *Somme*. — Nous ne possédons malheureusement pas de formes très anciennes des noms de Son et de Sombreffe; on lit *Sombresta*, sans doute par erreur pour *Sombrefia*, dans un document de Gembloux, *Sombreffia* dans un diplôme d'Innocent III, et *Sombreffe* dans une charte de 1209 (GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 117).

Sumimara, la Somme, affluent de l'Ourthe près de Durbuy.

946. In pago Condustrio duo mansa super aquam Suminara (RITZ, *Urkunden*, p. 39). — 1008. Summa fluviolus (BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de l'église Saint-Lambert*, t. I, p. 28). — Il semble que dans *Suminara* on ait redoublé le suffixe signifiant *cours d'eau* (*ana*, *ara*) et qu'on ait tour à tour employé le radical parfois avec l'un de ces suffixes, parfois avec tous les deux, parfois seul. GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 41, admet un radical *Sum-*, un suffixe de liaison *in-*, et *-ara* = eau. — Cfr. la Somme (France), dont le nom est dans GRÉGOIRE DE TOURS, *Hist. Francor.*, II, 9 *Summana* (les manuscrits donnent les variantes *Sumina* et *Sumena*), et dans FORTUNAT, *Carm.*, VII, IV, 15, *Somena*.

Swestra, le Roode Beek, affluent de la Meuse à Maestricht (Limbourg hollandais), passant à *Suesterseel* et à *Suesteren*.

714. Mansionile Swestra situm in pago Mosariorum super fluviolo Swestra (HONTHEIM, *Historia diplomatica Trevirensis*, t. I, p. 109. — BRÉQUIGNY et PARDESSUS, *Diplômes*, t. II, p. 298)

Sura, la Sure, affluent de la Moselle à Wasserbillig (Grand-Duché de Luxembourg).

698. Villa Epternacum sita super fluvio Sura (BRÉQUIGNY et PARDESSUS, *Diplômes*, t. II, p. 250).

Tailernion, le Targnon, affluent du Wayai, sur la rive gauche à Theux.

827. De quadam silva quae in loco nuncupante Asitanetum, inter duos rivos Tailernion et Dulnosum esse videtur (MARTÈNE et DURAND, *Amplissima Collectio*, t. II, p. 25).

Tamara, le Démer.

908-915. Tamera (BORMANS ET SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de l'église Saint-Lambert*, t. I, p. 16). — Cfr. l'article Tyla. — *Tam-ara*, l'eau tranquille. Sur le sens de *-ara*, voyez ci-dessus. Sur *tam*, voyez TAYLOR, *Words and Places*, p. 144, qui rapproche *Tam-esis*, la Tamise, *Tamar*, dans le Devonshire, *Tame*, cinq fois, et nombre d'autres. Ne faut-il pas voir le même radical dans Tempsche (en français Tamise-sur-Escaut) qui serait Tam-isca?

Tenera, la Dendre.

966. Villa Norebache super fluvio Tenera (SICKEL, *Diplomata Ottonis I*, p. 433). — XI^e^ siècle. Fluvio Tenora (STEPELINUS, *Mirac. S. Trudon.*, I, 19, dans MABILLON, *Acta Sanctorum*, VI).

Tourneppe.

Village du Brabant situé sur un affluent de la Senne. Cet affluent s'appelait lui-même la Tourneppe, comme il résulte d'un manuscrit du XII^e^ siècle où on lit : *Postquam transitur rivulus Tornepe* (WAUTERS, *Environs de Bruxelles*, t. I, p. 77 n.).

Trer, la Dyle.

966. Villa que dicitur Luponio super fluvio Trer (SICKEL, *Diplomata Ottonis I*, p. 433). — La Dyle est formée par la réunion de deux cours d'eau, la Dyle qui vient de Houtain et de Loupoigne, et le Thil qui vient de Thilly. Il est évident que *Dyle* et *Thil* sont primitivement un seul et même nom, et que ce nom n'a pu être porté que par l'une des sources, l'autre en ayant eu un qui a disparu depuis. Dans ce cas, c'est ou bien le *Thil*, ou bien la *Dyle* qui est le propriétaire légitime du nom, son homonyme ne l'ayant reçu que plus tard et grâce à un procédé d'assimilation. Je dis qu'il faut laisser le nom à Thil : 1° parce que le nom de THILLY, village situé sur son cours, atteste qu'il porte le sien depuis une haute antiquité ; 2° parce que c'est *Tyl* et non *Dyl* qui est le thème primitif. Or, nous voyons ici qu'en effet le bras nommé la Dyle s'appelait primitivement le *Trer*.

Urta, l'Ourthe.

636. Super Orto fluviolo (BEYER, *Urkundenbuch*, t. I, p. 7). — 870. Sicut flumen Urta surgit (*Ann. Hincmar ad ann.* 870). — 893. Juxta fluvium Urta (BEYER, *Urkundenbuch*, t. I, p. 170).

Vacalus, le Wahal.

Ier siècle. Parte quâdam e Rheno .... Quae appellatur Vacalus (CÉSAR, *De Bell. Gall.*, IV, 10). — Ve siècle. Vachalis (*Sidon. Apoll. Epist.*, VIII, 3, et *passim*.) — VIe siècle. (FORTUNAT, *Carm.*, VI, v, 360).

Vemena, la Wamme, affluent de la Lomme à Jemelle (Namur).

VIIIe siècle (sous le règne de Pepin le Bref). Loco cognominante *Machanto* (Mochamps) super fluviolo *Vemena* (RITZ, *Urkunden*, p. 5). — Cfr. : 1° *La Wümme*, affluent de droite du Weser, au nord de Brême, qui est au XIIe siècle Wiemena, Wimena, Wemna (K. MUELLENHOFF, *Deutsche Alterthumskunde*, t. II, p. 232). — 2° *La Visme*, affluent de la Bresle, en Picardie, au IXe siècle *Vimina*, d'où le nom de Vimeu (*pagus Vimtnaus* pour *Vimtnacus*). — K. MUELLENHOFF, *Deutsche Alterthumskunde*, p. 232, veut que le nom soit germanique et le rattache à un vieux haut-allemand *wimjan* = scaturire; on voit que tout au contraire il s'agit encore une fois d'un radical celtique, à moins qu'on ne soutienne contre toute évidence que dans le Vimeu et dans l'Ardenne les cours d'eau aient dû attendre, pour être baptisés, l'arrivée des barbares germaniques.

Vesera, La Vesdre, affluent de la Meuse à Chênée (Liége).

915. Vesere (BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de l'église Saint-Lambert*, t. I, p. 14). — Cfr. le *Weser* en Allemagne, dont le nom nous apparaît sous une double forme dans Weser (Weseraha) et par rhotacisme dans Werra (Wirraha), nom gardé actuellement par un de ses deux bras. Il est donc inexact de dire que le Weser est formé de la réunion de la Fuldaa et de la Werra, car la Werra, c'est proprement le Weser lui-même (voyez PETERMANN, *Mittheilungen*, 1861, p. 111). — En France : la *Vézère*, affluent de la Dordogne à Limeuil (Dordogne). 889. Fluvius Visera. 963. Fluvius Visere (DE GORGUES, *Dictionnaire topographique de la Dordogne*).

Virvinus, le Viroin, affluent de la Meuse à Vireux.

Vireux ainsi que *Vierves* reproduisent le nom du *Viroin* ou *Virvin*.

Viva, la Vive, affluent de la Lys entre Vive-Saint-Éloi et Vive-Saint-Bavon (Flandre occidentale).

964. Pottingehim super fluviolum Viva (VAN LOKEREN, *Chartes de Saint-Pierre de Gand*, p. 38).

Votra, aujourd'hui la Grootebeek, affluent de la Meuse à Aldeneyck.

952. Monasterium Eiche vocatum super fluvium Votra (BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de l'église Saint-Lambert*, t. I, p. 18). — C'était autrefois la rivière Oetere; elle a laissé son nom aux villages d'Opoeteren et Neeroeteren.

Warchinna, la Warchenne, affluent de la Warche à Malmédy.

666. Warchinna (MARTÈNE et DURAND, *Amplissima Collectio*, t. II, p. 10). — La désinence *-inna* (= enna) est un diminutif; la Warchenne équivaut donc à *la petite Warche*.

Warica, la Warche, affluent de l'Amblève.

915. A Warica usque in fluviolum Amblevam (BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de l'église Saint-Lambert*, t. I, p. 14).

Wileppa, la Velpe ou Fleppe, affluent de droite de la Grande Geete à Aerschot.

Ce ruisseau naît près des deux localités d'Opvelp et Neervelp en Brabant, et il passe, vers son confluent, auprès de Velpen (Haelen en Limbourg). De ces localités, les deux premières sont mentionnées aux dates suivantes : 1171. 1233. Feleppe. — 1223. 1227. Felepe. — 1231. Felpe. — 1231. Fleppe (WAUTERS, *Canton de Tirlemont, communes rurales*, t. II, p. 88). — L'autre est connue beaucoup plus anciennement : 741. Felepa in pago hasbaniensi (PIOT, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 2). — *Fleppe* décèle à première vue un *Vil-apa* primitif, et je crois retrouver ce radical *Vil* dans *Vilvorde* = Gué de la *Vil*. — 779. 844. Filfurdo in Bragbando, F. in pago bracbantense (LACOMBLET, t. I. pp. 1 et 26). — En effet, Vilvorde est situé sur la Woluwe, qui, encore au X^e^ siècle, s'appelait Wiluwa, si j'en dois croire le *Gesta Episcop. Camerac.*, I, 70 (in pago bracbantensi de villa Wiluwa). — Je rapproche : 1° la *Wölpe* (1151. *Wilippa*, puis *Wilepa* et *Wilepe*, voyez K. MUELENHOFF, *Deutsche Alterthumskunde*, t. II, p. 232). — 2° la *Viluwa* ou *Woluwe* qui se jette dans la Senne à Vilvorde, dont le nom = *passage sur la Vil*. *Uwa* remplace ici *-apa* sans doute avec le même sens. — 3° *Velpe*, près Osnabrück (1190. Villepe). — 4° *Velp* (X^e^ siècle. Pheleppe, puis Vellepe, Vallepe), près d'Arnhem. — 5° *Villip*, près Rolandseck. Prusse rhénane (882. Philippia, Filippia, voyez BEYER, *Urkundenbuch*, t. I. p. 125. — MUELLENHOFF, *Deutsche Alterthumskunde*, t. II, p. 234). — 6° 1110. Wilippe quae in episcopatu coloniensi erat ad ecclesiam Stabulensem pertinens (MARTÈNE et DURAND, *Amplissima Collectio*, t. II, p. 83).

Wiseppe, affluent de la Meuse à Stenay (Meuse).

1046. Wuosapia. — 1197. Wiseppe. — 1218. Wesappe (LIÉNARD, *Dictionnaire topographique de la Meuse*). — Ces formes anciennes sont celles du nom du village qui est sur la Wiseppe un peu au-dessus de son embouchure. — Cfr. *Wezepe* (1230. Wesope. — 1300. Wesepe) en Overyssel (*Nomina geographica neerlandica*, t. I, p. 136).

Quant aux noms de lieux, ceux qui nous sont connus par des monuments de l'époque romaine, comme ayant existé avant la fin de l'Empire, ne parlent pas moins éloquemment en faveur de la nationalité celtique des peuples qui les ont donnés. Qu'on en juge par la liste suivante, où l'on a tâché d'en donner un aperçu complet avec l'indication des plus anciennes sources où il en est fait mention :

Aduatuca Tungrorum (Tongres).
CÉSAR, *De Bell. Gall.*, VI, 32. — AMM. MARCELL., XV, 11, 7. — PEUTINGER. — *Itinerarium Antonini.* — PTOLÉMÉE, II, 9, 5.

Albianchae (Ober-Elvenich).
PEUTING. — *Itin.*

Ambitarvium (Konz).
SUETONE, *Caligul.*, 8 : in Treveris vico Ambitarvio supra Confluentes.

Andethanna vicus. Andethannale vicus.
FORTUNAT, *Vit. Mart.*, IV, 366. — *Itin.* — SULPIT. SEVER., *Dial.*, III, 15.

Antunnacus (Andernach).
AMM. MARCELL., XVIII, 2, 4. — PEUTING., *Notitia dignitatum Imperii.* — *Itin.*

Arduenna, silva Arduenna.
CESAR, *De Bell. Gall.*, V, 3, 6, etc. — TACIT., *Ann.*, III, 42. — Ὕλη Ἀρδουέννα STRAB., IV, III, 5.

Arenacum.
TACIT., *Hist.*, V, 20 (Arenaci). — PEUTING. (Arenatio). — *Itin.* (Harenatio).

Asciburgium (Asberg).
TACIT., *Hist.*, IV, 33; *German.*, 4. — PEUTING. — PTOLÉMÉE, II, 11, 27.

Ausava (Oos).
PEUTING. — *Itin.*

Bagacum Nerviorum (Bavai).
PEUTING. — *Itin.* — PTOL., II, 9, 11.

Batavodurum.
TACIT., *Hist.*, V, 19-20. — PTOL., II. 9, 14.

Beda vicus (Bittburg).
PEUTING. — *Itin.*

Belgica (Euskirchen).
Itin.

Blariacus (Blerick).
PEUTING.

Bonna (Bonn).
TACIT., *Hist.*, IV, 19. — FLORUS, IV, 12, 26. — AMM. MARCELL., XVIII, 2, 4. — PEUTING. — *Itin.*

Bononia (Boulogne).
Panégyr. Latin., VII, 5 (Baehrens). — EUTROPE, IX, 21. — AMM. MARCELL., XX, 1, 3 et XXVII, 8, 6. — PEUTINGER.

Burginatium.
PEUTING. — *Itin.*

Burunum (Grimlinghausen).
Itin.

Calone.
Itin

Camaracum (Cambrai).
PEUTING. — *Itin.*

Carnone.
PEUTING. — *Itin.*

Caspingium.
PEUTING.

Castellum Menapiorum (Cassel).
PEUTING. — *Itin.* — PTOL., II, 9, 5.

Castra Herculis.
PEUTING. — AMM. MARCELL., XVIII, 2, 4.

Catualium (Beegden).
PEUTING.

Cemelum (Kuik).
PEUTING.

Colonia Agrippina (Cologne).
TACIT., *Ann.*, XII, 27. — PEUTING. — *Itin.*

Colonia Trajana (Xanten).
PEUTING. — *Itin.*

Condrustis.
Pagus Condrustis. (Inscription romaine dans ROACH SMITH, *Collectan. Antiq.*, t. III, p. 202.) — Cfr. les Condrusi de CÉSAR, *De Bell. Gall.*, II, 4.

Confluentes (Coblenz).
SUETON, *Caligul.*, 8. — AMM. MARCELL., XVI, 3, 1. — PEUTING., *Notit. dignit.* — *Itin.*

Coriovallum (Heerle).
PEUTING. — *Itin.*

Corteriacus (Courtrai).
Notitia Imperii.

Divitia (Deutz).
AMM. MARCELL., XXVI, 7, 14 et XXVII, 1, 2 (Divitenses).

Durnomagus (Dormagen).
Itin.

Ad Duodecimum.
PEUTING.

Durocortorum Remorum.
PEUTING. — *Itin.* — CÉSAR, *De Bell. Gall.*, VI, 44. — STRABON. — PTOL., II, 9, 12.

Elenium.

Epoissum (Ivoix).
Itin.

Feresne (Vucht).
PEUTING.

Fictio (Vechten).
PEUTING.

Forum Adriani.
PEUTING.

Gelduba (Gellep).
Itin.

Geminiacus (Gembloux).
PEUTING. — *Itin.* — Cfr. D'ARBOIS, *Recherches*, p. 159. — Jumigny, Gemigny ont la même origine.

Gesoriacus (Boulogne).
POMPON. MELA, III, 2, 7. — PEUTING. — *Itin.* — PTOL., II, 9, 1. — PLINE, IV, 16, 30, etc. — SUETON, *Claud.*, 17.

Grinnes.
TACIT., *Histor.*, V, 20. — *Itin.* — PEUTING.

Hermomacum.
PEUTING.

Icorigium (Junkerath).
PEUTING. — *Itin.*

Juliacum (Jülich).
PEUTING. — *Itin.* — AMM. MARCELL., XVII, 2, 1.

Levefano.
PEUTING.

Lugdunum Batavorum.
PEUTING. — *Itin.* — PTOL., II, 9, 1. — Ce n'est pas Leiden. Voyez BLOCK, *Eene Hollandsche stad in de Middeleeuwen*; DORNSEIFFEN, dans *Nomina geographica neerlandica*, t. I, pp. 70-73.

Manaritium.
Itin.

Marcomagus (Marmagen).
PEUTING. — *Itin.*

Matilone.
PEUTING.

Mederiacus (Ruremonde).
Itin.

Mediolanum (près Gueldres).
Itin.

Meduanta.
PEUTING.

Menavii.

Menerica.
PEUTING.

Minariacus (Pont d'Estaires).
Itin.

Mosomagus.
PEUTING.

Nemetacus (Arras).
PEUTING. — *Itin.*

Nigropullo.
PEUTING.

Nersihenae (Neerssen).

Novesium (Neuss).
TACIT., *Hist.*, IV, 26 et *passim.* — AMM. MARCELL., XVIII. 2, 4. — PEUTING. — *Itin.*

Noviomagus (Nimègue).
PEUTING.

Noviomagus (Neumagen).
Itin.

Noviomagus.
PEUTING.

Orolaunum (Arlon).
Itin.

Pernicianum (Braives).
PEUTING. — *Itin.*

Pons Mosae (Maestricht!).
TACIT., *Hist.*, IV, 66.

Pons Scaldis (Escaupont).
PEUTING. — *Itin.*

Pretorium Agrippinae (Roomburg près Leiden).
PEUTING.

Quadribrugium.
AMM. MARCELL., XVIII, 2, 4.

Rigodulum.
TACIT., *Hist.*, IV, 71. — AMM. MARCELL., XVI, 6.

Rigomagus (Remagen).
AMM. MARCELL., XVI, 3, 1. — PEUTING.

Sablones (Venloo).
Itin.

Segorigium (Worringen).

Tabilis.
PEUTING.

Tervanna ou **Tarvenna** (Térouanne).
PEUTING. — *Itin.* — PTOL.

Theudurum (Tudderen).
Itin.

Tiberiacus (Thorr).
Itin.

Tolbiacus (Zülpich).
Itin.

Toxiandria locus.
AMM. MARCELL., XVII, 8, 3. — Sur le sens de *locus* dans AMM. MARCELL., cfr. ID., XVI, 3, 1.

Trajectum (Utrecht).
Itin.

Treveri (Trèves).
PTOL., II, 9. 7. — POMPON. MELA, III, 2, 4. — AMM. MARCELL., XV, 11. — PEUTING. — *Itin.* — TREBELL. POLL., *Trig. tyr.*, 31.

Tricensimae.
AMM. MARCELL., XVIII, 2, 4.

Tungri (Tongres).
PEUTING. — *Itin.* — PTOL., II, 9, 5. — AMM. MARCELL., XV, 11, 7.

Turnacus (Tournai).
PEUTING. — *Itin.* — S. JÉRÔME, *Epist.* — *Notit. dignit.*

Vada.
TACIT., *Hist.*, V, 20.

Vesuniauchae (Vettveiss).

Vetera (Birten).
TACIT., *Ann.*, I, 45. — PEUTING. — *Itin.* — PTOL., II, 9, 7.

Veteranchae (Embken).

Viroviacus (Wervicq).
PEUTING. — *Itin.*

Vodgoriacus (Waudrez).
PEUTING. — *Itin.* — Nous retrouvons cette localité en 779 sous le nom de Walderiego (LACOMBLET, I, n° 1).

Voselvia (Ober-Wesel).
PEUTING., *Geogr. Ravenn.* (Bosalvia.

Vungo.
Itin.

On le voit, à part un petit nombre qui peuvent s'interpréter par le latin ou par un idiome germanique, tous les noms de lieux mentionnés dans les documents romains sont de la langue celtique.

Mais ce n'est pas tout. Indépendamment des noms qui nous ont été conservés par hasard dans les documents écrits à cette époque, il en est un grand nombre d'autres qui ont une physionomie celtique bien prononcée, et qui se rapportent d'ailleurs à des localités dont l'ancienneté ne fait pas de doute. En voici un relevé provisoire qui est bien loin d'être complet, mais qui, dans l'état actuel des études toponymiques, n'aurait pu être grossi sans témérité.

Amanium, Amay . . . . . Liége.

636. VII[e] siècle (BEYER, *Urkundenbuch*, t. I, p. 7). — XI[e] siècle. (ANSELME, *Gesta Epp. Leod.* PERTZ, *Scriptores*, t. VII.)

Amblava, Amblève.

666. Curtes nostras id est Amblava .... (MARTÈNE et DURAND, *Amplissima Collectio*, t. II, p. 40). — Voilà l'existence du village attestée pour cette date; pour le nom, voyez ci-dessus page 440.

Ampolinis, Le Roeulx . . . . . Hainaut.

868. Cella Ruez. — XII[e] siècle. Ampolinis (*Acta Sanctorum*, 30 octobre, p. 403[F]).

Andetenna, Andenne . . . . . Namur.

XII[e] siècle. Andetenna (REINERUS, *Triumph. bulonic.*, dans PERTZ, *Scriptores*, t. XXV, p. 406). — VII[e] siècle. Andana (*Vita Sancti Gertrudis*, dans MABILLON, *Acta Sanctorum*, II, p. 441). — 870. Andana (*Ann. Hincmar.*, ad. an.). — Cfr. **Andethanna** (aujourd'hui Nieder-Anwen) sur la chaussée romaine d'Arlon à Trèves, mentionné dans l'*Itinéraire* d'ANTONIN, et dans SULPICE SÉVÈRE (*Dialog.*, III, 13).

Andaginum, Saint-Hubert . . . . . Luxembourg.

725. Andaginum (Cité dans le *Vita Beregisi* du X[e] siècle. MABILLON, *Acta Sanctorum*, IV, I, p. 294).

Andoverpum, Anvers . . . . . Anvers.

726 Castrum Antwerpis super fluvium Scalde. — In Antwerpo. — In Antverpo castello (BRÉQUIGNY et PARDESSUS, *Diplômes*, t. II, pp. 318-330). — Anderpus (*Révue de Numismatique belge*, 1853).

Anglidura, Angleur. . . . . Liége.

847. Anglidura (GUÉRARD, *Polyptyque de Saint-Remy de Reims*, p. 108). — Cfr. en France : Angloure (Isère) et trois Anglure (Orne, Marne et Saône-et-Loire).

Arbona, Thier de Nierbonne près Huy . . . . . Liége.

XII^e^ siècle. (*Chronic. Sancti Trud. Contin.*, III, 11, dans PERTZ, *Scriptores*, t. X, p. 417). — Cfr. le nom du *castrum Arbona* (sur le lac de Constance), dans *Itin. Anton.*, *Carte de Peutinger*, *Notit. Imper.* — D'autre part, le pays de Sobrarbe, en Aragon, doit son nom à une montagne appelée *Arbi*. « Cum autem homines superarbi Barbastrum perdidissent. a quodam monte qui dicitur Arbi, eo quod supra eum starent christiani et subtus Mauri, vocaverunt se Superarbenses. » Fragment historique dans LEMBKE-SCHAEFER, *Geschichte Spaniens*, II, p. 337.

Astanetum.

1° **Stanoux** . . . . . Liége.

827. Astanetum (MARTÈNE et DURAND, *Amplissima Collectio*, t. II).

2° **Xanoux** . . . . . Liége.

814. Astanido (MARTÈNE et DURAND, *Amplissima Collectio*, t. II, col. 24). — 1134. Hastenoit (BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de l'église Saint-Lambert*, t. I, p. 73).

3° **Assenois**. . . . . Luxembourg.

4° **Assenois**. . . . . Luxembourg.

Cfr. encore : Astenet, près Wallhorn ; Essen ; Stenay.

Bellirinium, Beauraing . . . . . Namur.

Je ne possède pas de formes anciennes de ce nom pour la Belgique, mais je rapproche : 1° **Beaurain**, arrondissement d'Arras, Beaurains; 662. Bellirino (PERTZ, *Diplômes*, p. 37 ; Cfr. WILLIAMS, p. 31), et Belrenio (BRÉQUIGNY et PARDESSUS, *Diplômes*, t. II, pp. 115, 183). 2° **Beaurainville**, arrondissement de Montreuil, Belrinio super fluvio Quantia (GUÉRARD, *Cartulaire de Saint-Bertin*). — En outre, le *Dictionnaire des Postes* mentionne pour la France sept autres Beaurain, répartis dans plusieurs départements. — Bellus ramus n'est qu'une retraduction latine du roman *Beaurain*, dont l'origine était oubliée dès le XII^e^ siècle.

Belsonancum, Besslingen . . . . . G.-D. de Lux.

885. Belsonancum villa in medio Ardoennensis silvae sita (GRÉGOIRE DE TOURS, *Hist. Francor.*, VIII, 31). — 770. Locus quae dicitur Benutzfeld infra centina Belslango infra vasta Arduinna (BEYER, *Urkundenbuch*, t. I, p. 26). — 870. De Arduenna sicut flumen Urta surgit inter Bislanc et Tumbas (*Ann. S. Bertin*, a. 870). — Cfr. LONGNON, *Géographie*, p. 388.

Bononia, Boulogne . . . . . Pas-de-Calais.

VI^e^ siècle. Bononiam quam Galli prius Gesoriacum vocabant (*Anon. Valesianus*). Voyez ci-dessus, p. 461.

Bullo, Bouillon . . . . . Luxembourg.

1094. Bulon, Bulonium (*Charte inédite de Saint-Hubert*, aux archives d'Arlon). — 1127. Bullion, Bulhon, Bullon, Bullionem (BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de l'église Saint-Lambert*, t. I, pp. 56 et 57). — HOLDER donne une forme *Bublione* qu'il identifie avec Bouillon; j'ignore où il l'a trouvée. Ce n'est d'ailleurs pas sans hésitation que j'inscris le nom de Bouillon sur la liste des vocables celtiques. Il pourrait tout aussi bien dériver d'un nom d'homme *Bullius* primitif, qui aurait fourni les nombreux *Boutillon* de la France, et qui, revêtu ensuite du suffixe *-acum*, aurait donné naissance aux divers *Bouillac*. Le *Bulhon* du Puy-de-Dôme se présente en 1052 sous la forme Bullione. Voyez D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Recherches*, p. 511.

Casecongidunus, Cugnon . . . . . Luxembourg.

618 environ. Casegongindinus (MARTÈNE ET DURAND, *Amplissima Collectio*, t. II, col. 6). — X^e^ siècle. Casegongidunus (HERIGER, *Gesta epp. Leod.*, dans PERTZ, *Scriptores*, t. VII, p. 184). — Cfr. le nom du roi breton Cogidunus dans TACITE, *Agricola*, c. 14, et voyez GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 1.

Chambo, Grandhan ou Petithan . . . . . Luxembourg.

626. Villa mea Chambo secta super Orto fluviolo (BEYER, *Urkundenbuch*, t. I, p. 8).

Charancho, Cherain . . . . . Luxembourg.

666. Curtes nostras, id est Amblava, Charanco ..... (MARTÈNE et DURAND, *Amplissima Collectio*, t. II, col. 11).

Dionantum, Dinant . . . . . Namur.

744. Dionante (MARTÈNE et DURAND, *Amplissima Collectio*, t. II, col. 17). Il semble bien qu'il y faille retrouver le cel-

tique *nant* = vallée. Cfr. TAYLOR, *Words and Places*, pp. 154-155. — 870. Santae Mariae in Deonant (HINCMAR, *Ann.*). — X^e^ siècle. Emporium quod dicitur Dionant (*Vita Sancti Hadalini*, dans MABILLON, *Acta Sanctorum*, II, p. 975). — Deonant portum (*Translatio Sancti Eugenii*, c. 25, dans *Anal. Bolland.*, III, p. 46). — Dionante (Camba in) serait, d'après HOLDER, *Champ*, dépendance de Champneuville (Meuse), mais le dictionnaire de LIÉNARD ne contient pas ce mot. — Voyez ESSER, *Kreisblatt für den Kreis Malmedy*, p. 8, qui suppose *Divo-nant*.

Elnone, Saint-Amand . . . . . Nord.

638. Elnone (Diplôme de Dagobert I^er^, dans BRÉQUIGNY et PARDESSUS, *Diplômes*, t. II, p. 46).

Fledelelelum, Fleurus . . . . . Hainaut.

868-869. (*Polyptyque de Lobbes*, dans DUVIVIER, *Le Hainaut ancien*, p. 310).

Gandavum, Gand. . . . . Fl. orientale.

VII^e^ siècle. Pagus qui vocabulum est Gandavum (*Vita Sancti Amandi*, dans MABILLON, *Acta Sanctorum*, II, p. 683). — 811. In loco qui Ganda vocatus (*Ann. Einhardi*). — 870. Vicus Gandavum. — 942. Castrum Gandavum. Portus Gandavum (VAN LOKEREN, *Chartes de Saint-Pierre de Gand*). — Cfr. les noms de lieux *Adavum*, *Anavum*, *Brocavum*, *Juvavum*, *Vellavum*.

Gladunum, Glons. . . . . Liége.

1031. Gladons. — 1143. Gladuns (*Cartulaire de Saint-Laurent*, t. I, fol. 3 et 11 v^o^). — XII^e^ siècle. Gladuns (*Mirac. Sancti Evermari*, dans *Boll.*, 1^er^ mai, III, 8). — 1213. Glaons (*Vita Odiliae*, III, 10, dans PERTZ, *Scriptores*, t. XXV. — 1222. Glaons (GRANDGAGNAGE, *Vocabulaire*). — Le sens de *dunum* (montagne) est un des mieux établis dans la langue celtique. Encore Sigebert de Gembloux le connaissait : *Gallica enim lingua montem vocari dunum studiosis non est incognitum* (*Vita Deoderici*, I, 17, dans PERTZ, *Scriptores*, t. IV, p. 447). Sur ce mot, voyez l'énumération de D'ARBOIS DE JUBAINVILLE (*Introduction à l'étude de la littérature celtique*. Paris, 1883, p. 25), qui n'est d'ailleurs pas complète; il ignore notre *Gladunum* et il ne donne pas *Daun* dans l'Eifel, qui justifie son nom d'une manière si pittoresque et qui offre un des rares exemples du radical employé seul.

Grimides, Grimde . . . . . Brabant.

956. Grimides super fluvium Gatia (RITZ, *Urkunden*, n^o^ 31, p. 45).

Hasnon, Hasnon . . . . . Nord.

1065. (MIRAEUS et FOPPENS, *Opera Diplomatica*, t. III, p. 305.)

Holum, Choium, Huy . . . . . Liége.

744. Hogio (MARTÈNE et DURAND, *Amplissima Collectio*, t. II, p. 18). — Sur l'origine de ce nom, cfr. *Hoium* dans la liste précédente.

Liptinae, Les Estinnes . . . . . Hainaut.

743. Liptinas (SIRMOND, *Concil. Galliae*, I, p. 540). — IX^e^ siècle. Listinae (EGINHARD, *Translatio SS. Marcellini et Petri*, VII, 70).

Markedmum, Marquain . . . . . Hainaut.

902. Marquain. — Cette forme, bien qu'attestée par DUVIVIER, *Le Hainaut ancien*, p. 325, me paraît suspecte.

Namucum, Namur . . . . . Namur.

VII^e^ siècle. Castro Namuco (FREDEGAR., *Contin.*, c. 98, dans *Script. Merov.*, édit. Krusch, t. II, p. 171). — 693. Namuco (Diplôme de Clovis III). Voyez J. HAVET, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LI, pp. 215-217, où il est prouvé que *Namuco recognovi* doit être lu *Namuco feliciter*, et que Namuco désigne la ville de Namur et non le chancelier qui a émis le diplôme.

Nivialcha, Nivelles . . . . . Brabant.

1° **Nivelles** . . . . . Brabant.

Nivialcha (*Vita Sancti Gertrudis*, c. 3, dans *Script. Rer. Merov.*, t. II, p. 457). — Niviella (ALCUIN, *Epist.*, 102).

2° **Nivelles** (Lixhe) . . . . . Liége.

VIII^e^ siècle. (*Vita Sancti Lamberti Boll.*, t. V, septembre, et *Vita Sancti Huberti Bolland.*, t. I, novembre.)

Sarchinium, Saint-Trond . . . . . Limbourg.

VIII^e^ siècle. (*Vita Sancti Trudonis*, c. 9, dans MABILLON, *Acta Sanctorum Ordinis Sancti Bened.*, t. II, p. 1030.) — Sarcinium (Diplôme de 741, dans BRÉQUIGNY et PARDESSUS, *Diplômes*, t. II, p. 379).

Solmania, Soumagne . . . . . Liége.

915. Ad rivum de Solmania (BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de l'église Saint-Lambert*, t. I, p. 14).

Teetis, Theux. . . . . Liége.

827. (MARTÈNE et DURAND, *Amplissima Collectio*, t II, c. 25.)

Teonatum, Visé . . . . . Liége.

(*Annal. Hincmar.*, a. 870).

Vertunum, Virton. . . . . Luxembourg.

1180. Vertunnum (Diplôme d'Arnold de Trèves, dans *Institut archéologique d'Arlon*, t. XVII, p. 296. — Cfr. Bertunum (GRÉGOIRE DE TOURS, *Glor. Martyr.*, c. 62), aujourd'hui Birten (Prusse rhénane), et Verton (Pas-de-Calais, arrondissement de Montreuil).

Walelodorum, Waulsort. . . . . Namur.

946. (MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, t. I, p. 259). — *-Dorum* pour *-durum*. Cette dernière désinence est fréquente dans la toponymie celtique. Ainsi *Autissiodorum* = Auxerre, *Nemetodurum* = Nanterre, *Issiodurum* = Issoire.

Wasiticum, Wasseige. . . . . Liége.

(NITHARD, III, 3. EGINHARD, *Translatio SS. Marcellini et Petri*, VII, 68. TEULET, traduit erronément par Visé). — 747. Villa Wassidio, date d'un diplôme de Charles Martel. — Cfr. dans l'ancien département de la Moselle *Voisage* (Arry), qui est Wasaticum en 858 et encore en 936 (DE BOUTEILLER, *Dictionnaire topographique de la Moselle*, p. 277; et HOUZÉ, p. 111, qui croit le mot romain, mais sans l'expliquer).

Outre ces noms, il en existe une multitude d'autres que nous allons passer en revue, et qui se reconnaissent à leur désinence celtique *-acum* ou *-acus* [1]. Que ce suffixe appartienne à la langue des anciens Celtes, c'est ce dont il n'est plus permis de douter. Quant à sa valeur, c'est celle d'une simple désinence adjective : elle correspond identiquement à la

[1] Les formes *aca*, *acas* sont de date postérieure; elles représentent la première phase de la latinisation des deux vocables celtiques. La seconde phase consistera dans la chute pure et simple de la désinence *-acum*, qui sera remplacée par *-ia*.

désinence latine *-anus*, qui, chose remarquable, apparaît aussi fréquemment dans les noms des *fundi* d'Italie que *-acus* dans ceux des *fundi* gaulois [1]. Cette valeur adjective de *-acus*, dont beaucoup voudraient faire un substantif ayant le sens de *propriété* ou de *demeure*, a été parfaitement mise en lumière par M. Esser et n'a plus besoin de démonstration : je me borne à renvoyer au travail du toponymiste rhénan [2]. Ce qui doit être signalé, c'est que la désinence *-acum* continua d'être employée en Gaule comme formative d'adjectifs dérivés, longtemps après la disparition de la langue gauloise; elle resta, si je puis ainsi parler, dans l'oreille des populations avec la même portée qu'aujourd'hui la finale *-us* dans le parler français, c'est-à-dire qu'elle caractérisa pour elles les mots celtiques tout comme *-us* est pour nous le signe distinctif du mot latin [3]. Les Romains d'abord, les Francs ensuite, l'annexèrent à leurs noms propres

[1] D'Arbois de Jubainville, *Recherches*, pp. 127-146. Sur l'identité des adjectifs *parisiacus* et *parisiensis*, voyez Houzé, p. 73.

[2] Programme, page 4. Je crois utile de reprendre ici les exemples cités par lui :

In vico cui antiquus ille et primus indigena (Virisius) *Viriziaco* nomen imposuit (Mabillon, *Acta Sanctorum*, II, 66.)

In loco qui a Corbone viro inclyto *Corboniacus* dicitur (Idem, *Ibidem*, IV, II, p. 253).

Oratorium in villa Martiniacensi in qua celebre ferebatur saepe orasse Martinum (Grégoire de Tours, *Glor. Conf.*, c. 8).

Possessionem quae vocatur Rothmariacas quam a quodam homine nomine Rothmaro emerat (*Gest. abb. Font.*, 5).

Quidam vir Latinus nomine in praedio suo, quod dicebatur pridem Colonia a ponte qui Colonna vocabatur... voluit a nomine suo fonti et villae trahi vocabulum id est a Latino *fons Latinus*, inde et villa *Latiniacus* (*Acta Sanct. Bolland.*, t. I, juillet, p. 51F, 52A).

Calmeliacense monasterium, quo qui dem nomine appellatum nonnullis creditur a Calmelio fundatore (Idem, *Ibidem*, t. VIII, p. 525A).

[3] Esser, *Kreisblatt für den Kreis Malmedy*, p. 13, cite encore une charte dans Bréquigny et Pardessus, *Diplômes*, t. I, p. 210, où l'on trouve dans la même page un *locellus qui appellatur Lucianus* et un *locellus qui appellatur Luciacus*.

pour former les noms de leur demeure [1]. Et même à une époque où son aspect de plus en plus incompréhensible l'eut fait tomber en désuétude, on le voit encore combiné avec la désinence latine *-ensis*, dans le composé *-acensis*, qui est employé comme adjectif de plusieurs noms de lieux dont la simple désinence ne se termine nullement en *-acum* [2].

Mais la désinence que nous étudions ayant eu cette singulière fortune de rester en usage auprès des nations qui ont successivement dominé la Gaule, il va de soi que nous ne pouvons pas faire rentrer dans ce chapitre tous les noms qui en sont affectés. Ceux qui ont pour radical un nom propre romain ou latinisé, et l'on verra ci-dessous qu'ils forment l'immense majorité, seront étudiés dans le chapitre suivant, et nous ne pouvons nous occuper, dans celui-ci, que de ceux dont le radical est également celtique et permet de croire qu'ils ont été formés antérieurement à la période romaine. M. d'Arbois déclare n'avoir pas rencontré un seul nom de ce genre en France [3] : en voici, pour la Belgique, quelques-uns dont je pense qu'on ne contestera pas le caractère : tous sont formés d'un nom de cours d'eau :

Ernacum, Yernawe . . . . . Liége.

814-816. Ernau. — 1104. Ernaus. — Aux sources de l'Yerne, nommée anciennement Erna : *ad flumen* Ernam (GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 54). Ernau est donc pour *Ernacum*.

Frusciacum. Localité disparue aux environs de Paliseul. Luxembourg.

VIII[e] siècle. Frusciaco (MARTÈNE et DURAND, *Amplissima Collectio*, t. II, p. 21). — Frousche est le nom d'un ruisseau de la commune de Bièvre, voisin de Paliseul. GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 22, suppose que c'est le primitif de Frusciacum, et je suis de son avis.

[1] C'est ce que n'ont pas vu les savants qui croient trouver des noms celtiques dans tous les mots où il rencontrent la désinence *-acum*, par exemple K. LAMPRECHT, *Deutsches Wirthschaftsleben im Mittelalter*, I, 1, p. 150. M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE a le mérite d'avoir, le premier, mis le fait en lumière dans ses belles *Recherches*.

[2] Ainsi *pagus lomacensis* alterne avec *lomensis* ou *lominsis* (779. LACOMBLET, I, n° 1).

[3] D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Recherches*, p. 178.

Glaniacum . . . . . Luxembourg.

814. Glaniaco (MARTÈNE et DURAND, *Amplissima Collectio*, t. II, p. 24). — 888. Glaniaco (LACOMBLET, t. I, n° 75). — Glains, village détruit entre Vielsalm et Bovigny, d'après GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, pp. 23 et 59. — Voyez ci-dessus l'article *Glanis*.

Ledernacum, Lierneux . . . . . Liége.

666. Lethernacho (MARTÈNE et DURAND, *Amplissima Collectio*, t. II, p. 10). — 746. Lethernau (IDEM, *Ibidem*, p. 19). — 896. Ledernau (IDEM, *Ibidem*, p. 35). — XII^e^ siècle. Lernau (IDEM, *Ibidem*). — A rapprocher de : Lederna in confinio Sambrensis pagi. 1001. Lederna (GRANGAGNAGE, *Mémoire*, p. 116), qui est Leernes près Fontaine-l'Évêque.

Lierneux est situé aux sources de la Lienne (Lederna) et en a manifestement tiré son nom. Cfr. GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 62.

Salticus Rivus, Sensenruth . . . . . Luxembourg.

1094. Salceiaco rivo (OZERAY, *Histoire de Bouillon*, 2^e^ édit., p. 289). — 1126. Sansanrieu (*Chartes de Saint-Hubert*, aux archives d'Arlon). Salsenru (*Ibidem*). — Un procédé de formation analogue de nom de lieu m'est fourni par *Vulfiniacus rivus* (FLODOARD, *Historia remensis ecclesiae*, édit. Lejeune, I, 20, p. 160), aujourd'hui Bouffignereux (Aisne). — Cfr. MATTON, *Dictionnaire topographique de l'Aisne*.

Tilliacum, Tilly . . . . . Brabant.

Voyez ci-dessus l'article Dyle.

Uriacum, Orgeo . . . . . Luxembourg.

648 (*circa*). De nostra silva Uriacense (MARTÈNE et DURAND, *Amplissima Collectio*, t. II, p. 6). — 878. Uriau fisco (BOUQUET, t. IX, p. 415). — 888. Urio (LACOMBLET, t. I, n° 75).

Urtacum, Ortho . . . . . Luxembourg.

888. Ortao (LACOMBLET, t. I, n° 75). — Ortho dérive de *Urtacum* comme Orgeo de *Uriacum*.

Il est donc établi par l'étude de la toponymie qu'à une époque déterminée, la population celtique a occupé tout notre pays, et non seulement les parties aujourd'hui wallonnes. Si on rencontre moins souvent ses traces dans les régions flamandes, c'est que, à cette date lointaine, ces provinces étaient encore en grande partie inhabitées, le sol étant disputé aux hommes par

la mer, ou bien couvert de forêts et de marécages. Chose curieuse! c'est précisément la région flamande, vrai jardin de la Belgique aujourd'hui, qui était alors la plus inhabitée; au double point de vue de la colonisation et du nombre des habitants, elle le cédait à l'Ardenne, toute semée de fermes et d'exploitations rurales.

Cette constatation exclut-elle nécessairement la possibilité de la germanisation des provinces flamandes par une invasion barbare antérieure à César? Non sans doute. Mais cette germanisation, contre laquelle militent de si sérieux arguments historiques, est écartée par le caractère relativement moderne de la toponymie germanique des provinces en question. Si elle remontait aussi haut qu'on le prétend, nous devrions retrouver dans cette toponymie, comme dans celle de l'Allemagne, une partie au moins des plus anciens noms de lieux qui aient été formés dans un idiome germanique. Or, il ne paraît pas qu'il en soit ainsi, et j'ose dire que les plus anciennes stratifications onomastiques sont très mal représentées en pays flamand. Les cours d'eau s'y appellent toujours *-beek*, et très rarement *-aha* ou *-aa*, nom beaucoup plus ancien. Les moulins s'appellent toujours *molen* (du latin *molina*) et jamais *quirn*, et la combinaison de ces deux indications toponymiques est toujours *Molenbeek* et jamais *Quirnach*. Ce sont là des exemples qu'on pourrait facilement multiplier. Je me borne à noter, à la suite de Waitz, ce caractère de jeunesse relative de la toponymie franque en Flandre [1]. Elle peut être du IV^e^ et du V^e^ siècle; tout porte à croire qu'elle n'est pas du I^er^, moins encore d'une époque antérieure à notre ère.

[1] Wenn man auch an der Meinung festhalten wollte, die in neuerer Zeit nicht wenig erschüttert worden ist, dass Menapier und Nervier, die hier wohnten, deutschen Stammes waren, so ist doch nicht daran zu denken, alle diese zahlreichen Dorfschaften und Ansiedelungen, welche die Küste des Meeres, Flandern und Brabant bedecken, auf ihre Zeit zurückzuführen, da sie Namen zeigen welche deutlich ein späteres Gepräge an sich tragen, etc. (WAITZ, *Das alte Recht der salischen Franken*, p. 57).

CHAPITRE IV.

LA TOPONYMIE BELGO-ROMAINE.

J'ai réservé à dessein, pour ce chapitre, l'étude de l'immense majorité des noms de lieux celtiques. Ceux qui ont été produits au chapitre précédent suffisaient pour établir la thèse du caractère celtique des premiers habitants de notre pays; ceux qui vont être l'objet de nos recherches constituent une catégorie spéciale, qui exige une étude particulière. Ils ne sont celtiques, en effet, que par la terminaison, qui est *-acum* ou *-iacum*; leur radical est invariablement, sauf les quelques exceptions mentionnées précédemment [1], un nom propre de personne, emprunté neuf fois sur dix au répertoire latin. Cette vaste collection de noms offre un intérêt particulier, en ce qu'elle nous représente l'étendue et l'intensité de la civilisation romaine en Belgique. Pendant les quatre ou cinq siècles qu'elle a régné dans les pays de langue celtique, elle ne paraît pas avoir produit d'autres désignations topographiques : du moins je n'en connais pas qu'on puisse faire remonter avec certitude aux cinq premiers siècles de notre ère [2]. La composition

[1] Voyez plus haut, pages 471 et 472.

[2] Cette circonstance est très caractéristique; je l'avais notée longtemps avant d'avoir reconnu, à la suite de M. d'Arbois de Jubainville, l'origine romaine des noms de lieux en *-acum*, et à elle seule elle suffit pour rendre irréfutable, à mon sens, la thèse de l'illustre savant français. Sinon, il faudrait conclure que la civilisation romaine, qui a tout transformé ou tout créé dans notre pays pendant environ cinq siècles qu'elle y a régné, n'a laissé aucune trace dans le domaine de la toponymie : conclusion dont l'absurdité saute aux yeux.

hybride de ces noms locaux est à elle seule déjà une leçon d'histoire. Tandis que nous voyons par leur radical que l'immense majorité des Gaulois s'était romanisée jusqu'au point de prendre des noms romains, la désinence nous apprend que la langue celtique continuait d'être parlée, puisque c'est à elle qu'on empruntait le terme générique employé dans la composition de ces noms pour désigner l'habitation humaine.

Dans l'étude de ces noms de lieux, deux procédés s'offrent à nous. Le premier, que j'appellerai le procédé déductif, et qui est le plus sûr, consisterait à réunir tous ceux que nous trouvons, à une époque antérieure, revêtus du suffixe *-acum*. Malheureusement, l'état trop peu avancé des études sur notre toponymie ancienne ne permet pas d'y avoir recours. Le second consiste à recueillir tous ceux qui portent une des formes modernes sous lesquelles on sait que la désinence *-acum* aime à se cacher actuellement : il expose sans doute à beaucoup de méprises, mais c'est le seul qui soit à notre disposition dans l'état actuel des connaissances toponymiques, le seul aussi qui permette de faire une énumération qui ne soit pas trop incomplète. C'est donc celui que nous emploierons dans les pages qui vont suivre. D'ailleurs, nous limiterons autant que possible le champ de l'induction, en éliminant les principales sources d'erreur.

Les terminaisons *-acum* et *-iacum* deviennent, dans nos dialectes germaniques belges, *-ik* et *-ich*, dans nos dialectes romans, *y* (*-ies*, *-é*, *-ée*) et *-ay*, et enfin *-eke* (*-ecque*) dans les noms flamands francisés. Telles sont du moins les transformations les plus ordinaires; je ne parle pas d'un certain nombre d'autres, tout à fait exceptionnelles, dont on trouvera des exemples ci-dessous. Il faudrait toutefois se garder de ramener à la désinence *-acum* tous les noms revêtus d'un des suffixes en question. Souvent ceux-ci ne doivent leur forme actuelle qu'à une altération phonétique, à une contraction, à une apocope, ou à quelque autre phénomène semblable. Ainsi dans les noms allemands en *-ich*, où la désinence est précédée de la lettre *m*, il en est plus d'un où cette désinence

n'est qu'une atténuation de *-bach*, avec assimilation du *b* par une liquide précédente ; en voici quelques exemples :

Germich	pour	**Gerbach.**
Kalmich		**Kalbach.**
Lüdermich		**Lüderbach.**
Melmich		**Melbach.**
Schnellmich		**Schnellbach.**
Semich		**Sembach.**
Weissmich		**Weissembach** [1].
Welmich		**Welbach.**
Falkemich		**Falkenbach** [2].
Schellmich		**Schellenbach** [3].
Pudermich		**Puderbach.**
Wammich		**Wambach.**
Achemich		**Achenbach.**
Hilchemich		**Hilchenbach** [4].

Il y a plusieurs phénomènes du même ordre dans le Grand-Duché de Luxembourg. Ainsi **Beckerich**, pour *Bettenkirche* (1238. *Betkyrche*), en français *Bettonglise* [5] ; **Gasperich** pour Gasberg (1297-1298) [6] ; **Hollerich** qui dérive par apocope de *Holderichingen* venu lui-même de *Childerichingen* (1251. Hilderkinges, 1252. Hildirkinges, 1255. Hilderchingen, 1256. Halderkenges, 1272. Holderkenges, 1276. Hylderkenges, 1300. Hilderhingin, 1313-1316. Holderkenges, 1317. Holder-

[1] ARNOLD, *Ansiedelungen und Wanderungen Deutscher Stämme*, p. 313. Cette assimilation doit être assez ancienne, puisque, après qu'elle se fut produite, on ramena une seconde fois le suffixe *-bach* dans le mot et on fit *Weismichbach* (IDEM, *ibidem*).

[2] MARJAN, *Westdeutsche Monatschrift de Pick*, t. I, p. 18.

[3] BUCK, p. 180.

[4] VOGT, *Die Ortsnamen im Engersgau*, p. 17.

[5] 1235. Bethenglise. BEYER, *Urkundenbuch*, t. III, p. 420.

[6] *Cartulaire de l'abbaye de Marienthal*, t. I, pp. 212, 218 ; t. II, p. 20. — Des exemples du même cas sont *Stümperich* pour *Stümpberg*, *Stopperich* pour *Stopberg*, *Hümmerich* pour *Hümberg*, etc. VOGT, *Die Ortsnamen im Engersgau*, p. 19.

chingen, 1363. Holdrichin, 1386. Holdringen [1]), comme **Monnerich**, qui est pour *Munderichingen*, comme l'établit son nom français de *Mondercange* (1434. Monderchin) [2].

En Belgique, je ne connais qu'un nom dont la terminaison *-ich* soit le résultat d'un accident phonétique; c'est

Seymerich (Bonnert). . . . . Luxembourg.
1302. Synbruch, Sinbruch. — 1317. Zimbrouch (*Cartulaire de l'abbaye de Marienthal*, t. I, pp. 233 et 234, 307 et 309). — 1392. Symbruch (*Ann. Arlon*, t. X, n° 16). — Sinbruch semble une métathèse pour Simburg (cfr. *Ansenbruch* pour Ansenburg); l'endroit a d'ailleurs été occupé par un château fort, et en 1392 il y a un chevalier Jean de Symbruch [3].

Parmi les noms terminés en *-y*, il en est qui dérivent d'un primitif en *-etum*; ainsi **Bourcy** (890. *Burcido* de *Burcetum*) [4].

Dans d'autres, *-y* est le résultat d'une contraction pour *-ier* ou *-ière* (de *-arium* ou *-aria*); ainsi :

Amry (Heure-le-Romain) . . . . . Liége.
Amerires (GRANDGAGNAGE, *Vocabulaire*.

Gilly. . . . . Hainaut.
869. Gillier, et jusqu'au XIV^e^ siècle (DUVIVIER, p. 310; cfr. CHOTIN, p. 158).

[1] Il faut remarquer que les scribes luxembourgeois écrivent les noms de leur pays tantôt selon la prononciation germanique (*-ingen*), tantôt selon la française (*-inges* et *-enges*). J'ai copié toutes les formes dans le *Cartulaire de l'abbaye de Clairefontaine* et dans le *Cartulaire de l'abbaye de Marienthal*.

[2] *Cartulaire de l'abbaye de Clairefontaine*, p. 206.

[3] Cfr. Seimerich, en Prusse rhénane, dont je ne connais pas les formes anciennes; il serait intéressant de constater s'il a passé par les mêmes phases phonétiques.

[4] MARTÈNE ET DURAND, *Amplissima Collectio*, t. II, p. 34. — Il est vrai que *-etum* lui-même est souvent venu prendre illégitimement la place de *-acum*, d'où les formes médiévales *Stabuletum* pour *Stabulacum* (**Stavelot**), *Tulpetum* pour *Tolbiacum* (Tolbiac, aujourd'hui **Zülpich**), etc. Cfr. ESSER, *Kreisblatt für den Kreis Malmedy*, 9 septembre 1882; HOUZÉ, *Étude sur la signification des noms de lieu en France*, p. 22.

Hody . . . . . Liége.

1209. Hodieres (SCHOONBROODT, *Inventaire des archives du Val-Saint-Lambert*, t. I, p. 14).

Hony (Esneux) . . . . . Liége.

1261. Honires (SCHOONBROODT, *Inventaire des archives du Val-Saint-Lambert*, t. I, p. 100).

Longvilly . . . . . Luxembourg.

893. Longunviler (BEYER, *Urkundenbuch*, t. I, p. 173).

Roly . . . . . Namur.

X^e^ siècle. Roslerum in pago lomacensi (*Anal. Bolland.*, t. III, p. 39, où l'on suppose à tort Rouillon dépendance d'Annevoye. — 1049. 1064-67. Roslier (DOM BERLIÈRE, *Documents inédits*, pp. 14 et 17). — Roly appartient donc à la liste de noms en *-lar* et aurait dû figurer ci-dessus, page 291, à la suite de Rollé.

Verly (Robelmont) . . . . . Luxembourg.

1603. Verlier (*Ann. Arlon*, 1849, p. 153).

Plusieurs noms en *-ay*, en Hesbaye notamment, ne doivent leur désinence actuelle qu'à la chute d'une nasale finale : ainsi **Amay** pour *Amain* (de Amanium, voyez ci-dessus), **Seumay** sous Perwez pour *Seumain*, **Jehay** pour *Jehain*, **Lumay** pour *Lumain*, qui se retrouve encore dans le flamand *Lummen*, **Soheit** pour *Sohain*, et même **Hesbaye** pour la vieille forme populaire *Hesbain* [1].

Cette dernière désinence nous amène à parler d'une autre qui paraît étroitement apparentée à *-acum* : c'est *-anc* ou *-ancum*, qui semble se placer comme intermédiaire entre la formation celto-latine en *-acum* et la formation germanique en *-ingen*, avec laquelle certains érudits ont voulu l'identifier [2]. Citons ici :

Belsonanc (Besslingen) . . . . . G.-D. de Lux.

VI^e^ siècle. Belsonancum (GRÉGOIRE DE TOURS, *Hist. Franc.*, VIII, 21). — 770. Belslango (*Monumenta Germaniae*, t. I, p. 489 n.). — 870. Bislanc (*Monumenta Germaniae*, t. I, p. 489, n.). — Cfr. GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 63, et ci-dessus, p. 466.

[1] Voyez ci-dessus, page 319.

[2] Voyez ESSER, *Kreisblatt für den Kreis Malmedy*, 3 novembre 1883, contre K. LAMPRECHT, *Aachener Geschichtsverein*, t. IV, p. 202. Le rapport entre *-acum* et *-ancum* équivaut à celui qui existe entre *-ingen* et *-ikon*.

Blisane (Bihain). . . . . Luxembourg.
895. (GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 27).

Charane (Cherain). . . . . Luxembourg.
666. Charanco (MARTÈNE et DURAND, *Amplissima collectio*, t. II, p. 10).

Mosane (Mozet) . . . . . Namur.
954. Mosenc (GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 39).

Wardane (Wardin) . . . . . Luxembourg.
893. Wardanc (*Césaire de Prüm*, dans BEYER, *Urkundenbuch*, t. I, 143).

Abordons maintenant notre thème *-acum*. Son aire de diffusion est très vaste : elle se confond avec la Gaule romaine du temps de César, car elle ne comprend pas seulement la France actuelle avec les régions romanes de la Belgique, elle embrasse tout le pays situé sur la rive gauche du Rhin. Que l'immense majorité de ces noms date des temps de la domination romaine, c'est ce qui ressortira de l'étude de ces noms eux-mêmes, et j'y renvoie le lecteur. Sans doute, des noms en *-acum* ont été formés avant l'époque romaine, on l'a vu par ceux qui ont été énumérés au chapitre précédent. Et d'autre part, la grande vitalité du suffixe *-acum* a survécu à l'époque impériale; aussi le voit-on employé encore, sous les Mérovingiens et sous les Corolingiens, dans la formation de noms locaux à radical barbare. Tels sont, en Belgique, les noms de **Bertrix**, **Blesmerée**, **Gelbressée** et **Romerée**, qu'on trouvera dans la liste suivante sous les articles *Berthariacum*, *Bermeriacum*, *Gilbertiacum* et *Rothmariacum*, et en France, un petit nombre d'autres que je crois bon d'énumérer ici.

Baudiliacus, Bouilly . . . . . Yonne.
863. Baudiliacus. — 1151 Bodoliacus (QUANTIN, *Dictionnaire topographique du département de l'Yonne*). — *Baud* reparaît fréquemment dans les noms germaniques, tantôt comme premier terme, tantôt comme second, et Foerstemann nous donne les formes Baudo, Baudolenus, Baudinus, Baudastes, Baudigisil, Baudegund, Baudachar, Baudoleif, Baudomalla, Baudomeris, Baudemund, Baudonivia, Bauderich, Baudorosena, Baudoruna, Baudasind, Baudofeifa, Baudowald, Baudovic et Baudu.f. La désinence *-ilius* semble une forme diminutive.

Childrictacas, Hydrequent (Rinxent) . . . . . Pas-de-Calais.

709. Mansellus duos in loca nuncupantis *Childrictaecas* et ad Taxmedas sitis in pago Tellao ..... in jam dicto loco Childriciagas et Taxmedas (BRÉQUIGNY et PARDESSUS, *Diplômes*, t. II, p. 279). — A ce *Childrictacum* du Tellaus que je n'ai pu identifier, correspondent pour le radical le *Hildrichhem* du Boulonnais (HAIGNERÉ, *Dictionnaire de l'arrondissement de Boulogne*, p. 189), aujourd'hui Hydrequent (Rinxent), et le *Hildrichingen* du Grand-Duché de Luxembourg, aujourd'hui Hollerich. On voit comment un même nom d'homme s'est combiné avec trois suffixes différents; c'est d'ailleurs un fait régulier et universel.

Daccogmacs villa in pago Vimen. . . . .

Circa 658 (PERTZ, *Diplomata*, p. 34, d'après TARDIF, p. 13). — J'admets avec D'ARBOIS, *Recherches*, p. XVII, que ce nom est dérivé de Dacco, diminutif de Dagobertus ou Dagaricus. Dacco est le nom d'un personnage, fils de Dagaricus, mentionné par GRÉGOIRE DE TOURS, *Hist. Franc.*, V, 25. — Cfr. FOERSTEMANN, t. I, p. 323.

Fronciacum, Fronsac. . . . . Gironde.

769. At (Pipinus) ..... castellum quoddam juxta Dornoniam fluvium vocabulo Fronciacum aedificat (*Annal. Etnhardi*, ad ann. 769). — Faut-il voir ici un *Franciacum*, indiquant un *château des Francs?*

Huldricisca villa.

Quam Hulderícus comes (tradidit) (FLODOARD, *Historia remensis ecclesiae*, éd. Lejeune, I, 18).

Theudebercisco, Thiberzey (Fontenay) . . . . . Vendée.

D'après QUICHERAT, *De la formation française des anciens noms de lieux*, p. 38. Sur ce nom, et sa variante *Teodebercisco* voyez PONTON D'AMÉCOURT, *Essai sur la numismatique mérovingienne* [1].

[1] Faut-il, avec M. LONGNON, *Dictionnaire topographique de la Marne*, p. IX, ajouter à cette liste les noms de Bétheny, Romery, Thiby, Valmy et Witry, qui, d'après lui, seraient Bethiniacus, Hrotmariacus, Theudebiacus, Transmariacus, Valismiacus et Vithariacus, formés d'autant de prénoms germaniques? J'avoue que ces dérivations, toutes conjecturales et dont aucune ne s'appuie sur un témoignage documentaire, m'inspirent de la défiance. Bétheny et Romery seuls peuvent se rapporter à un radical barbare (Bethinius, Rothmar), mais je ne connais pas de noms barbares Transmar, Theudebius, Valismius et Withar. Witry vient d'ailleurs de Victoriacum (FLODOARD, *Historia remensis ecclesiae*, t. II, p. 1, d'après M. LONGNON lui-même, *loc. cit.*, p. 303).

Enfin, la familiarité des écrivains du moyen âge avec la désinence *-acum* a fait que plus d'une fois ils l'ont appliquée indûment à des noms de lieux, surtout quand ceux-ci se terminaient par *-inium* et leur suggéraient ainsi la désinence *-iniacum*, la plus nombreuse de toutes celles des noms de cette catégorie. Ainsi, par exemple, de *Tudinium* (**Thuin**) ils ont fait *Tudiniacum*, et de *Cuvinium* (**Couvin**), *Coviniacum* [1]. Ce ne sont pas là des formes légitimes, et on ne s'étonnera pas que notre liste n'en tienne pas compte. Cette attribution illégitime de l'*-acum* à des radicaux qui n'en sont pas pourvus originairement a été facilitée encore par le procédé de dérivation qui consiste, dans les noms de lieux, à employer indifféremment les désinences adjectives *-ensis* et *-acensis* [2]. De la sorte, celui qui lisait *Tudiniacensis* (= *Tudiniensis*) se persuadait facilement que le nom de la localité était *Tudiniacum* et non *Tudinium*.

Nous allons maintenant présenter le relevé de tous les noms qui, d'après leur désinence actuelle, ont été ou paraissent avoir été affectés autrefois de la désinence *-acum*. Nous le répétons : dans l'étude de cette catégorie de vocables, il n'a pas été possible de se borner à ceux-là seuls dont une forme ancienne en *-acum* est établie. Pour obtenir une vue d'ensemble du sujet, au moins approximativement, il a fallu procéder par induction, et supposer, d'après les lois phonétiques, des formes anciennes non documentées. Dans un travail si délicat, l'erreur est souvent inévitable, et la liste ci-dessous en contient sans doute plus d'une. Mais enfin, ce n'est qu'à force de conjectures répétées et vérifiées qu'on arrive à la vérité, et c'est pourquoi nous n'avons pas cru devoir borner notre enquête aux seuls noms dont nous possédions des formes anciennes.

[1] *Chronicon Sancti Huberti*, c. 73, dans PERTZ, *Scriptores*, t. VIII, p. 607.

[2] Voyez ce qui est dit à ce sujet ci-dessus, pages 470 et 471.

RÉGION GERMANIQUE.

Aertryeke . . . . . Flandre occidentale.

902. Artiriacum (DUVIVIER, *Le Hainaut ancien*, p. 325).

Altemacken (Hougaerde) . . . . . Brabant.

1245. Altenac.

Audemacken . . . . . Ibid.

1164. Haldenach. — 1169. Holdenake. — 1221. Houdenake, etc (WAUTERS, *Environs de Bruxelles*, t. I, p. 119, n.)

Barnich . . . . . Luxembourg.

1388. 1420. Birnich. 1434. Barnich (GOFFINET, *Cartulaire de l'abbaye de Clairefontaine*, pp. 191, 201, 206). — Sur Birnich = Barnich, cfr. dans la même région Gernich (1264), Girnich (1268-1290) = Garnich; Herzig = Hachy. — D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Recherches*, p. 493, ainsi que HOLDER, *Sprachschatz*, s. v. *Brinnacus*, sont fort insuffisants pour ce qui concerne ce nom. Toutefois, si l'on consulte la liste suivante, dressée d'après le *Dictionnaire des Postes*, et qui n'a pas la prétention d'être complète, on se convaincra que la métathèse d'où résulte *Barnich* s'est produite plus d'une fois. Cfr. ESSER, *Kreisblatt für den Kreis Malmedy*, 25 octobre 1882 :

Barnay	Saône-et-Loire.
Barnay (St-Martin de Lixy)	Ibid.
Bernac	Charente.
Bernac	Tarn.
Bernac-Debat	Hautes-Pyrénées.
Bernac-Dessus	Ibid.
Bernay (St-Germain-le-Gaillard)	Manche.
Bernac (Lombés-Bernac)	Lot-et-Garonne.
Bernay	Charente-Inférieure.
Bernay (Le Chantay)	Cher.
Bernay (Langon)	Ille-et-Vilaine.
Bernay (Brinay)	Nièvre.
Bernay (Batilly)	Orne.
Bernay (Ressenay)	Rhône.

Circa 1000. Brennacus (BERNARD, *Cartulaire de Savigny*, cité par D'ARBOIS, p. 496).

Bernay	Sarthe.
Bernay	Seine-et-Marne.
Bernay	Somme.
Bernay	Vienne.
Bernay de l'Eure	Eure.
Vers 1000. Brenaicum. — 1017. Bernaium (BLOSSEVILLE, *Dictionnaire topographique de l'Eure*).	
Berny-Rivière	Aisne.
Brinnacum (GRÉGOIRE DE TOURS, *Hist. Franc.*; FORTUNAT, *Carm.*, IX, 1.)	
Brenac	Aude.
Brenac (Graissac)	Aveyron.
Brenac (Montignac)	Dordogne.
Brenac (Saint-Paul-le-Froid)	Lozère.
Brenai (Branville)	Eure [1].
690. Brinnacus in pago Ebricino (BLOSSEVILLE, *Dictionnaire topographique de l'Eure*).	
Brenay (Tremblay)	Maine-et-Loire.
Breny	Aisne.
Brinay	Cher.
Brinay	Nièvre.

Bournac, Bournay et Borny, en France, de même que Bornich en Nassau et Bornick en Prusse rhénane, se rattachent plutôt à Burnacum, sur lequel voyez D'ARBOIS, p. 496.

Billig . . . . . G.-D. de Luxemb.

Il y a deux localités de ce nom: Waldbillig et Wasserbillig. — Billiacum, cfr. Billy (Marne).

Blerik . . . . . Limb. hollandais.

Blariacum (Carte de Peutinger) — Cfr. Bléret (Liége).

Camerig . . . . . Ibid.

Camaracum. cfr. Cambray (Nord). — Sur le nom d'homme Camarus, voyez D'ARBOIS, p. 171.

Canach . . . . . G.-D. de Luxemb.

XV^e^ siècle. Cantenach (BEYER, *Urkundenbuch*, t. II, p. 467). — Donc à rattacher aux Cantigny, Chantigny, et non aux Canac, Chanac, Chanay.

[1] Je ferai remarquer que ce nom manque dans le *Dictionnaire des Postes*.

Christnach . . . . . G.-D. de Luxemb.

Cruciniacus. — Cfr. Creuznach (Prusse rhénane).

Contich . . . . . Anvers.

VII^e^ siècle. Condacum castrum (LE ROY, cité par KREGLINGER, p. 234). — 1233. Contaico (MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, t. I, p. 578, d'après GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 104). — Je dois relever ici une double erreur de GRANDGAGNAGE : 1° la désinence allemande *-ich* représente non seulement *-iacus*, mais aussi *-acus*; exemple : *Kämmerich* de *Camaracus*; 2° la leçon *Contaico* n'est pas pour *Contiaco*, elle est la graphie exacte d'une prononciation intermédiaire qui de *Contacum* a fini par faire *Contich*.

Cortemaeken . . . . . Brabant belge.

Cortiniacus. — Cfr. Courtenay et Gürzenich.

Cortessem . . . . . Limbourg belge.

1206. Curteraco. — 1207 (en français). Curtray (GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 85).

Cortryk . . . . . Flandre occidentale.

Cortoriacus. — VIII^e^ siècle. Territorio Curtriacensi (*Gesta abb. Fontan.*, c. 14). — VII^e^ siècle. (urbs) Corturiacensis (*Vita S. Eligii*, GHESQUIÈRE, t. III, p. 229). — 847. Curtriaco (DUVIVIER, p. 247).

Cumptich . . . . . Brabant.

1189. Conteyo (LACOMBLET, t. II, p. 213). — Cfr. Contich.

Deerulk (Bemmel) . . . . . Gueldre.

XI^e^ siècle. Tornacum (VAN DEN BERGH, *Handboek*, p. 198). — Cfr. Tournai, dans la liste suivante.

Echternach . . . . . G.-D. de Luxemb.

698. Epternacus, Epternaco (BRÉQUIGNY et PARDESSUS, *Diplômes*, t. II, pp. 230 et 251). — 706. Epternaco (BRÉQUIGNY et PARDESSUS, *Diplômes*, t. II, p. 273. PERTZ, *Diplomata*, t. I, p. 93). — 716. Epternacum (BRÉQUIGNY et PARDESSUS, *Diplômes*, t. II, p. 310. PERTZ, *Diplomata*, t. I, p. 96). — Holder suppose un nom d'homme Epternus, dérivé lui-même d'Eptarus.

Gerulch . . . . . Ibid.

Gelliek . . . . . Limbourg belge.
Cfr. Gilly.

Gemmenich . . . . . Liége.
1012. Geminiacum (LACOMBLET, t. I). — Cfr. Gembloux, ci-dessus, p. 462, ainsi que Jumigny et Gemigny.

Geverik . . . . . Limbourg belge.
Cfr. Givry dans la liste suivante.

Givenich . . . . . G.-D. de Luxemb.
Juviniacus, qui a donné aussi Juvigny et Jevigné (dans la liste suivante). — Cfr. en France quatorze noms de localités dérivés de ce primitif. Voyez D'ARBOIS, p. 252.

Goyek . . . . . Brabant belge.
Gaudiacum. — 877. Gaugiaco. — 897. Gaugiaca. — 1039. Gaugiaca in comitatu brachbantinse. — 1112. Goy (WAUTERS, *Environs de Bruxelles*, t. I, p. 234, n. 1). — Voyez Gouy dans la liste suivante, et cfr. Jouy.

Hersig . . . . . Luxembourg belge.
En français Hachy.

Herik . . . . . Limb. hollandais.

Hesig . . . . . G.-D. de Luxemb.
786. Eptiaco in pago Wabrinse (CROLLIUS, p. 234).

Hessenich . . . . . Limbourg belge.
Cassiniacus. Cfr. en France six localités du nom de Chassigny et Chassigneu (D'ARBOIS, p. 165).

Heerich . . . . . G.-D. de Luxemb.

Hântsig . . . . . Ibid.
Quintiacus, d'où aussi Quincy. — Quintiacus se retrouve dans trente-six localités en France : Quincy, Cunchy, etc.

Lanaeken . . . . . Limbourg belge.

Lellig . . . . . G.-D. de Luxemb.
Liliacus, d'où en France. Lilhac et Lilly (D'ARBOIS, p. 258).

Lennick-Saint-Martin. . . . . Brabant belge.

Lennick-Saint-Quentin . . . . . Ibid.

832. Liniaco. — 877. Liniacum in Brabantinse. — 897. Liniaca. — 1059. Lennecha. — 1348. Lenneke, etc. (WAUTERS, *Environs de Bruxelles*, t. I, p. 211, n. 3). — Cfr. Ligny dans la liste suivante.

Mastermach. . . . . G.-D. de Luxemb.

Marmach . . . . . Ibid.

Cfr. Margny.

Medermach . . . . . Ibid.

Matriniacum, d'où encore Metternich (Prusse rhénane).

Melick . . . . . Limb. hollandais.

Cfr. Milly.

Mertzig. . . . . G.-D. de Luxemb.

Cfr. Mercy.

Meterik. . . . . Limb. hollandais.

Cfr. Méry.

Metzig, Messancy. . . . . Luxembourg.

Middelik . . . . . Limb. hollandais.

Montenaeken. . . . . Limbourg belge.

1216. Montenacum. — 1216. Montegneez. — Montiniacus, d'où aussi les nombreux Montigny (GRANDGAGNAGE, *Mémoire*). Qu'un érudit aussi sérieux que Kempeneers ait cru devoir contester cette origine, et rompre à cette occasion une ou deux lances contre GRANDGAGNAGE (*De Oude Vryheid Montenaken*, t. II, pp. 12 et 291-294), cela prouve dans quel misérable état sont restées les connaissances philologiques parmi les historiens jusque dans les derniers temps.

Oyeke. . . . . Flandre orientale.

964. Hoica.

Remich. . . . . G.-D. de Luxemb.

Rodemaeken, Renaix. . . . . Flandre orientale.

Schweich . . . . . G.-D. de Luxemb.
Scoacum est le nom d'un autre Schweich sur la Moselle en 762. (HONTHEIM, *Historia diplomatica Trevirensis*, t. I, p. 123.)

Sesselich . . . . . Luxembourg.

Simmich (Teuven). . . . . Liége.

Sippenaeken . . . . . Ibid.
Sabiniacus. — Cfr. Savigny.

Slenaeken. . . . . Limb. hollandais.

Sterpenich . . . . . Luxembourg.
Stirpiniacus, d'où aussi Sterpigny, Etrepigny, Etrepagny. Cfr. Sterpigny dans la liste suivante.

Sulsique . . . . . Flandre orientale.

Toernich . . . . . Luxembourg.
Tauriniacus ou Turnacus. — Cfr. Tournai, p. 463, et dans la liste suivante.

Velsique . . . . . Flandre orientale.
1053. Felsica.

Vissenaeken . . . . . Brabant belge.
Vesiniacus? — Cfr. Vésigneux (Nièvre).

Waldbillig . . . . . G.-D. de Luxemb.

Wasserbillig . . . . . Ibid.
Ces deux localités sont reprises ici pour mémoire. Voyez ci-dessus Billig.

Wervicq. . . . . Flandre occidentale.
Viroviacus

Zellick . . . . . Brabant.
974. Sethleca (pour Selleca?). — 1030. Selleca (WAUTERS, *Environs de Bruxelles*, t. I, p. 373).

RÉGION ROMANE.

Axiacum, Azy . . . . . Luxembourg.

Gentilice Accius (D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Recherches*, p. 187). — Cfr. en France : Assé, Essey (D'ARBOIS, p. 187).

Aconiacum, Hacquegnies . . . . . Hainaut.

Gentilice Aconius (D'ARBOIS, p. 189). — Voyez *Aquiniacum*. — Il y a un *Aconiaca finis* dans le pays de Scarponne en 745 (BRÉQUIGNY et PARDESSUS, *Diplômes*, t. II, p. 398).

Aculiacum, Couillet . . . . . Hainaut.

Gentilice Aculius (D'ARBOIS, p. 376). — 966. Super fluvio Sambra in villa quæ dicitur Culiaco (MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, t. I, p. 654, cité par GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 117). — Un *Aculiacus* est mentionné en 830 (aujourd'hui Saint-Apollinaire dans la Côte-d'Or). — Sur le même thème sont formés en France : Eguilly (Aube), Eguilly (Eure-et-Loir). Je ne sais s'il ne faut pas rattacher à Aculius une *villa Agullia* citée dans un diplôme de 921, et que BEYER, *Urkundenbuch*, t. I, p. 234, identifie avec Igel.

Dulciacum, Douchy . . . . . Nord.

937. Dulciaca villa (MANNIER, p. 220). — Ne pas confondre Douchy avec *Douzy*, *Doucey*, *Doucy*, *Doussay* dérivant par Dociacus (forme attestée pour 775) d'un gentilice Dotius ou Dottius sur lequel cfr. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Recherches*, p. 228.

Acutiacum, Éghezée . . . . . Namur.

Gentilice Acutius (D'ARBOIS, p. 189). — Il y a un *Acutiacum* dans le pagus de Beauvais, mentionné dans un diplôme de 637 (BRÉQUIGNY et PARDESSUS, *Diplômes*, t. II, p. 107), qui est Aiguisy (Chelles), dans l'Oise (D'ARBOIS, p. 189). Un autre Aiguizy (Aisne), au XII^e^ siècle Aguisiacus (MATTON, *Dictionnaire topographique de l'Aisne*, s. v. *Aisne*).

Albericiacum, Obrechies . . . . . Nord.

Nom propre germanique Albericus. — 1140. Obrecies. Albericiacum dans divers titres latins, dit MANNIER, p. 374, dont la négligence ne me permet pas d'être plus précis.

Albiacum . . . . . Luxembourg.

Gentilice Albius (D'ARBOIS, p. 190).

1° **Auby** (Cugnon) . . . . . Luxembourg.

2° **Auby** . . . . . Nord.
1143. Albi. — 1241. Albiacum (MANNIER, p. 172).

En France, deux Albiac et trois Aubiac. Cfr. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Recherches*, p. 190.

Albiniacum, Aubigny. . . . . Nord.

Gentilice Albinius (D'ARBOIS, p. 191). — 1079. Albiniacum (MANNIER, p. 171). — En France, vingt-quatre dérivés d'Albiniacus : Aubigné, Aubigney, Aubigny (D'ARBOIS, p. 192). — En Prusse rhénane, Elvenich, qui est *Albiniacum* en 855 (BEYER, *Urkundenbuch*, t. I, p. 95).

Albuciacum.

Gentilice Albucius.

1° **Aubechies**, Obigies. . . . . Hainaut.

2° **Obigies** (?) . . . . . Ibid.

Alciacum.

Gentilice Alcius.

1° **Auchy-les-Orchies** . . . . . Nord.
1090. Alci. — 1234. Alciacum (MANNIER, p. 173).

2° **Hamay** . . . . . Ibid.
847. Halciacum (DUVIVIER, p. 298; MANNIER, p. 284).

3° **Ansy** . . . . . Luxembourg.
Village ruiné dans le voisinage de Mont-Saint-Pierre (*Annales d'Arlon*, 1849-1851, p. 173). — 915 ou 922. Ausegias (RITZ, *Urkunden*, p. 16).

4° **Nord-Ausque** . . . . . Pas-de-Calais.
1084. Villa Elseke (COURTOIS, *Dictionnaire topographique de Saint-Omer*).

5° **Sudausque** . . . . . Ibid
850. Elciaco (COURTOIS, *Dictionnaire topographique de Saint-Omer*).

Alennacum, Ollignies.

Gentilice Alennius.

Amberlacus ou **Amerlacus**, Amberloux. . . Luxembourg.

Ne semble pas provenir d'un nom d'homme. — 888. Ambarlao (LACOMBLET, t. I, n° 75). — 896. In Arduenna apud villam quæ vocatur Amarlans (MARTÈNE et DURAND, *Amplissima Collectio*, t. II, p. 35). — XII^e^ siècle. Amberlacum (Diplôme apocryphe de Pépin d'Herstal, dans BRÉQUIGNY et PARDESSUS, *Diplômes*, t. II, p. 203).

Ambillilacum, Ambly. . . . . Namur.

Gentilice Ambillius. — Peut-être ce nom est-il identique, pour son origine, avec le suivant.

Ameliacum.

Gentilice Amelius équivalant à Aemilius (D'ARBOIS, p. 347).

1° **Ambly** (Dinant) . . . . . Namur

2° **Amougies** . . . . . Fl. orientale.

1394. Amelgiis. — XIV^e^ siècle. Amolgiis (*Bulletin du Cercle archéologique de Malines*, t. IV (1893), p. 356). — Cfr. en France : *Amilly* et *Millac* (D'ARBOIS, p. 348).

Angelciacum, José (Battice). . . . . Liége.

779. Aliquos mansos in Angelgiagas in pagello Leuchio (LACOMBLET, t. I, n° 1). — 1331. Enjoseis. — 1337. Enghozeies (GRANDGAGNAGE, *Mémoire* et *Glossaire*, et HOLDER, *Sprachschatz*).

Anniacum.

Gentilice Annius.

1° **Oignies** . . . . . Hainaut.

2° **Oignies** . . . . . Namur.

3° **Oignies** . . . . . Liége.

Anicíacum, Onnezies. . . . . Hainaut.

Gentilice Anicius (D'ARBOIS, p. 193).

Aquiniacum, Hacquegnies . . . . . Ibid.

Gentilice Aquinius (D'ARBOIS, p. 187).

1° 779. In pago Haginao . . . Achimiagas (LACOMBLET, t. I, p. 1). — Ce n'est pas Haulchin, comme croit DUVIVIER, *Le Hainaut ancien*, p. 148.

2° 794. Aciniagas dans le comté de Lomme. Achêne (Namur), d'après Imbert (DUVIVIER, *Le Hainaut ancien*, p. 148 v°).

Cependant cfr. *Aconiacum* ci-dessus, qui peut revendiquer ces deux dérivés. — En France, cfr. Acigné (D'ARBOIS, p. 187).

Arantiacum.

Gentilice Arantius.

1° [illegible] . . . . . Luxembourg.

2° Harré . . . . . Liége.

1064. Harenzey, Harezeis (BERTHOLET, *Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg*, t. III, p. XXIX).

Ascilliacum, Asquillies. . . . . Hainaut.

Gentilice Ascillius.

Aufenniacum, Offignies.

Gentilice Alfenius.

Aviacum.

666. De ipsa Alba Fontana in Alblavam, summa Siggino Aviaco, ubi Garelaicus vennam habuit (MARTÈNE et DURAND, *Amplissima Collectio*, t. II, p. 11). — Siggino Aviaco est probablement l'endroit nommé à présent *La Venne*, un peu au-dessus de Coo (GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 17).

Balantiacum, Bolzée (Ans) . . . . . Liége.

Gentilice Balantius. — 1227. Bolezeies. — 1240. Bolenzees (SCHOONBROODT, *Inventaire des chartes du Val-Saint-Lambert*, t. I, n° 74, p. 29; n° 168, p. 60).

Baldacum, Basse-Bodeux. . . . . Ibid.

953. Baldau [1] (GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, pp. 26, 30).

[1] La désinence *-acum* peut être regardée comme certaine ... C'est ainsi que *Stabulaus* vient de *Stabulacus*, *Ledernau* de *Ledernacum*, *Amberlao* de *Amberlacum*, *Gemblaus* de *Gemblacus*, *Templus* (par élision pour *Templaus*), de Templacus, etc. (GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 30) — Je ferai remarquer en outre que les formes masculines et neutres s'échangent facilement dans nos noms (*acus* = *acum*), et c'est ainsi que nous avons *Stabulau* à côté de *Stabulaus* dans des textes fort anciens.

Baldiniacum, Bodegnée . . . . . Liége.

1146. Baldeneis, Baldineis (GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 95). — Cfr. Baugnez en Prusse rhénane.

Barantiacum ou **Barontiacum**, Baranzy . . Luxembourg.

Nom d'homme Barontus. — Barontus, duc franc sous Dagobert Ier (FREDEGAIRE, *Chronicon*, IV, 67). — La dérivation de Barontus est d'autant plus probable que dans le pays de Baranzy la nasale *on* se prononce régulièrement *an*. HOLDER fait de Barontus un nom celtique.

Basiacum.

Gentilice Basius ou Bassius.

1° **Baisieux** . . . . . Hainaut.

963. Basiacum (DUVIVIER, *Le Hainaut ancien*, p. 155).

2° **Baisy**. . . . . Brabant.

1018. Parochia Basciu (SIGEBERT, *Gesta abbatiae Gemblac*, dans PERTZ, *Scriptores*, t. VIII, p. 537).

Basciu semble dériver de *Bastacum* par *Bastaus*, comme Gembloux et Temploux par *Gemblaus* et *Templaus* de *Geminiacum* et de *Templiacum*.

Bastonacum, Bastogne (en allemand Bastnach). Luxembourg.

IXe siècle. Bastenacgke (BEYER, *Mittelrh. Urkundenbuch*, I). — 887. Bastonica (LACOMBLET, t. I, n° 74; GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 62). — 888. Bastonio, Bastonica (LACOMBLET, t. I, n° 75). — XIe siècle. Pastenacha (STEPELINUS, *Mirac. Sancti Trudon.*, t. II, col. 90).

Battiniacum, Battegnies . . . . . Hainaut.

Gentilice Battinius. — 1120. Baddineiae. — 1123. Batingeiae (DUVIVIER, p. 154). — Localité du *pagus Lommacensis seu Sambriensis*. 868-869. Battiniacus (DUVIVIER, p. 308).

Belliniacum.

Sur le gentilice Belinius perdu, voyez D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Recherches*, p. 342.

1° **Baugnies** . . . . . Hainaut.

2° **Bellignies** . . . . . Nord.

1101. Belines. — 1203. Bellignies (MANNIER, p. 329).

Au IXe siècle, on trouve deux Beliniacus, dont l'un est aujourd'hui Bligny-sur-Ouche (Côte-d'Or), et

l'autre Beligneux (Ain). Au XII[e] siècle, il y a un autre Beliniacus, qui est aujourd'hui Bligny-sur-Beaune (Côte-d'Or). Voyez D'ARBOIS, p. 343. — Rien n'est donc plus légitime que d'admettre un Belinius, d'où dériverait notre Bellignies. Toutefois, MANNIER, p. 330, rapproche ici le *Bellaing* de l'arrondissement de Valenciennes (1096. Beleng. IDEM, p. 214), et veut les dériver l'un et l'autre d'un germanique *Bellingen*, nom de lieu qui se retrouve fréquemment dans la toponymie germanique. RUDOLPH, I, 244, donne six *Bellingen*, un Belling, puis des Bellinghofen, Bellinghausen, etc. — Il est vrai que FOERSTEMANN ne connaît pas de nom d'homme germanique *Bello*, mais le grand nombre de ces noms dérivés nous oblige à le supposer, au moins pour les régions allemandes. Mais dans ce cas le *Bellinius* gallo-romain ne devrait-il pas être rattaché à ce problématique Bello plutôt qu'à un Belenius d'origine celtique? A tout prendre, je crois qu'il faut admettre deux radicaux différents : *Bello* dans les régions allemandes, *Belinius* en Bourgogne. Cela ne résout pas la question de savoir auquel des deux il faut rattacher notre Bellignies, situé sur la frontière linguistique, et nous avons ici un exemple assez instructif des difficultés spéciales inhérentes aux recherches toponymiques.

Berthmariacum,

Prénom germanique Berthmar.

1° **Biesmerée** . . . . . Namur.

X[e] siècle. Villam Bermariacas (FOLCUIN, *Gesta abb. Lobb.*, dans PERTZ, *Scriptores*, t. IV, p. 68). — 1297. Bermerees (*Translatio Sancti Eugenii*, dans *Anal. Bolland.*, t. III, p. 38).

2° **Bomerée** (Montigny-le-Tilleul) . . . Hainaut.

(GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 115).

3° **Bermeries** . . . . . Nord.

Dans ces formes, comme dans le *Bermeringen* du Grand-Duché de Luxembourg, et dans le *Bermerain* du département du Nord, apparaît le nom germanique Berthmar (FOERSTEMANN, t. I, p. 907). Il faut cependant noter, sous la date de 656, un *Bertmariacas*, non identifié, qui pourrait disputer à Berthmar l'un ou l'autre des noms ci-dessus.

Bertheriacum.

Prénom germanique Berthar.

1° **Bertrix** . . . . . Luxembourg.

2° **Bertry** . . . . . Nord.

1176. Bertheriis (MANNIER, p. 262).

Cfr. **Bertrich** (Bertric-Burée, Dordogne) et **Bertrich** en Prusse rhénane (Coblenz). — Le nom de *Berthar*, que je suppose dans le radical, se retrouve encore dans quantité d'autres noms romans, tels que Bertricourt, Bertrichamps, Bertrimont, Bertrimoutier, Bertrimoulin, Bertreville. Cfr. MANNIER, p. 262, et le *Dictionnaire des Postes*. — Berthar, outre les noms dans lesquels il est combiné avec le suffixe celtique *-acum*, entre aussi, avec le suffixe germanique *-ingen*, dans la composition de *Bertringen* (Grand-Duché de Luxembourg).

Bertonacum, Bertogne . . . . . Luxembourg.

1005. Berthonia villa (*Registre de Sainte-Croix*, aux Archives de l'État, à Liége). – Si je place ici ce nom, c'est à cause de l'analogie que semble présenter sa formation avec ceux de Nassonacum = Nassogne et de Bastonacum = Bastogne, ainsi que de Luponiacum = Loupoigne et de Geldonacum = Jodoigne. Je ferai de même pour quelques autres de la même région. Quelque faible que puisse paraître l'induction qui me les fait classer ici, elle se vérifiera peut-être un jour pour l'un ou l'autre d'entre eux, et cela suffit pour me justifier d'avoir attiré l'attention sur eux.

Billacum, Bilques (Hellefaut) . . . . . Pas-de-Calais.

1139. Billeke (COURTOIS, *Dictionnaire de l'arrondissement de Saint-Omer*). — Billeke (HAIGNERÉ, *Dictionnaire*, t. I, n° 193). — Cfr. en France : dix-neuf Billy, un Billey et quatre Billac. — Cfr. *Wasserbillig* et *Waldbillig* dans la liste précédente.

Blandiacum.

Cfr. cependant Belliniacum.

1° **Blégny** . . . . . Liége.

2° **Blaugies** (Sivry) . . . . . Hainaut.

3° **Blendecque** . . . . . Pas-de-Calais.

1139. Blendeka (COURTOIS, *Dictionnaire de l'arrondissement de Saint-Omer*).

En France, vingt-neuf localités doivent leur nom à un primitif Blandiacus; on les rencontre sous les formes Blandy, Blangy, Blanzac, Blanzat, Blanzay, Blanzy (D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Recherches*, p. 163).

Blandiniacum ou **Blandinium**. . . . . Flandre orientale.
Monastère fondé entre l'Escaut et la Lys, à Gand, par saint Amand.

Blariacum, Bléret. . . . . Liége.
Voyez ci-dessus Blerik, p. 483.

Blariniacum, Blaregnies. . . . . Hainaut.

Boviniacum.

1° **Bovignies**. . . . . Hainaut.

2° **Bovigny** . . . . . Luxembourg.
874. Bovenneias (GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 25).

3° **Bouvignes**. . . . . Namur.

4° **Bouvignies** . . . . . Nord.
1123. Bouvingeis (MANNIER, p. 175).

5° **Bouvigny** . . . . . Prusse rhénane.
1146. Boviniacum (GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 33).

Cfr. en France : Bouvigné (Orne) et deux Bouvigny. — On peut rapprocher ce nom du germanique *Bövingen*, nom de deux villages du Grand-Duché de Luxembourg, et d'un troisième dans le Bezirk de Cologne, et qui semble dériver du nom propre *Bovo*, sur lequel voyez FOERSTEMANN, I, 271.

Braciniacum, Bracquegnies. . . . . Hainaut.
Gentilice Bracius (D'ARBOIS, p. 322), d'où se déduit la forme Braccinius.

Brandiniacum, Brandignies (Bauffe). . . . . Hainaut.

Bubliniacus, in pago Lommensi.
868-869 Bolinne selon DUVIVIER, *Le Hainaut ancien*, p. 309; Bioul selon PIOT, *Les Pagi de la Belgique*, p. 175.

Caberliacum, aux environs de Paliseul . . . Luxembourg.
VIII^e^ siècle Caberliaco (MARTÈNE et DURAND, *Amplissima Collectio*, t. II, col. 21).

Caldonacum, Jodoigne, en flamand Geldenaken. — Brabant.

1464. Geldonia. — L'ingénieuse conjecture de GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 93, qui admet un *Caledoniacum*, a été combattue par M. WAUTERS, *Canton de Jodoigne*, p. 1, d'après lequel ce ne serait qu'« une conjecture qui ne repose sur aucune base solide ». Et M. Wauters ajoute : « La difficulté d'expliquer convenablement l'étymologie de Jodoigne s'augmente encore par suite de la différence notable que l'on remarque entre la forme latino-flamande et la forme romane du nom. » M. Wauters tombe ici dans une erreur qu'aucun philologue ne partagera. La *différence notable* qu'il croit devoir signaler n'existe pas. *Jodoigne*, au contraire, est un dérivé roman des plus réguliers de *Geldonia*, et Geldonia lui-même est une abréviation de *Geldonacum* pour *Caldonacum*. — Sur la chute de l'*a* *cum* et son remplacement par la désinence latine *-ia*, cfr. Nassogne venant par Nassonia de Nassonacum; Bastogne par Bastonia de Bastonacum; Lobbes par Lobbia de Laubacus, etc., et peut-être Antoing par Antonium de Antoniacum (G. KURTH, *Les origines de la ville de Liége*, p. 77). — Sur la dérivation de *Jod* = *Geld*, cfr. *Jodion* venant de *Geldio* (ci-dessus, page 446). Sur l'ensemble du mot, cfr. *Chaudenay* en Lorraine que HOLDER fait dériver d'un *Caldeniacum* dans lequel il lit le nom d'homme Caldinius ou Caldonius, et *Keldenich* (arrondissement d'Aix-la-Chapelle) et Caltignaga (Piémont). — La raison pour laquelle je préfère *Caldonacum* au Caledoniacum de GRANDGAGNAGE, c'est la présence du flamand *Geldenaken* d'une part, et l'analogie Bastonacum, Nassonacum de l'autre.

Calderiacum, Caudry . . . . . Nord.

1087. Calderiacum (MANNIER, p. 270).

Calviniacum, Cavin (Sirault) . . . . . Hainaut.

Sur un gentilice Calvius, cfr. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Recherches*, p. 205. On est autorisé à en déduire l'existence d'un Calvinius. — 874. In pago Hainau in villa quae vocatur Calviniaca. — 899. Calviniacus. « Il n'est pas douteux que *Calviniaca* ne corresponde au hameau de Sirault appelé Cavin. » (DUVIVIER, *Le Hainaut ancien*, p. 160).

Capitonacum (Caventoniacum?), Chevetogne . Luxembourg.

Vers 956. Caventonia (GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 40) — Sur la forme Capitonacus, voyez D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Recherches*, p. 472. — Cfr. en France : Capdenac (Lot). — Un Captuniacum dans *Acta Sanct. Bolland.*, octobre, t. VII. — Le nom de Capitonius dans HÜBNER, *Inscr. Hispaniae Latinae*, 2609.

Carisiacum, Cherzy (Gedinne). . . . . Namur.

Gentilice Charisius et Carisius (D'ARBOIS, p. 212) — Cfr. en France : Quierzy, deux Chérizy, Chérisé, Chérizay (D'ARBOIS, p. 212).

Cartiliacum, Carly. . . . . Pas-de-Calais.

867. Quertliaco (HAIGNERÉ, *Chartes de Saint-Bertin*, t. I, n° 44). — Cfr. le nom de famille Cartailhac, que je ne trouve d'ailleurs pas dans le *Dictionnaire des Postes*.

Cassiacum, Quesques. . . . . Pas-de-Calais.

857. Kessiaco (HAIGNERÉ, *Chartes de Saint-Bertin*, t. I, n° 39). — Cfr. en France plusieurs Chassé, Chassey, Chassiecq, Chassieu, Chassy, Chessy (D'ARBOIS, p. 143).

Caviniacum, Sainte-Marie-Chevigny . . . . . Luxembourg.

Gentilice Cavinius. — 888. Caviniaco (LACOMBLET, t. I, n° 75). — 1184. Chiviniacum (*Chartes de Saint-Hubert*, aux archives d'Arlon). — XII^e^ siècle. Caviniacus fiscus (*Chronicon Sancti Huberti*). — En Prusse rhénane : Kevenich.

Ceunacum, Ciney . . . . . Namur.

1006. Ceunaco (BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de l'église Saint-Lambert*, t. I, p. 26). — Sur une identification vicieuse de Ciney avec le *Cannacum* des monnaies mérovingiennes, voyez PONTON D'AMÉCOURT, *Essai sur la numismatique mérovingienne*, p. 8.

Chisniacum, Chiny . . . . . Luxembourg.

1071. Chisniacum (BERTHOLET, *Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg*, t. III, p. 33). — 1097. Castrum meum Chisnei (*Instit. Arlon*, 1874, p. 356). — XII^e^ siècle. Chiniacensis (*Chronicon Sancti Huberti*, c. 23).

Cimacum, Chimay . . . . . Hainaut.

1088. Cimai (MARTÈNE et DURAND, *Amplissima Collectio*, t. II, p. 74). — 1096. Cimacum (BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de l'église Saint-Lambert*, t. I, p. 47). — XII^e^ siècle. Cymacum (GISLEBERT DE MONS, dans PERTZ, *Scriptores*, t. XXI).

Cipliacum.

Gentilice Cipellius. Cfr. D'ARBOIS, p. 217.

1° **Ciply** . . . . . Hainaut.

974. In Cipliaco ecclesiam cum XXX mansis (DUVIVIER, pp. 164 et 350).

C'est aussi le nom d'une villa près d'Amiens, mentionnée dans un diplôme de 659 (D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Recherches*, l. c.).

2° **Ciplet**. . . . . Liége.

1352. Chypplhey (SCHOONBROODT, *Inventaire des chartes de Saint-Martin*, n°s 137 et 233).

Cispiacum, localité inconnue, à chercher dans l'Ardenne méridionale.

178. Cispliaco palatio publico. — 814. Cispiaco palatio. — 822. Cispiacho in Arduenna. — 878. Cispiaco fisco. — Cispiaco fisco (BOUQUET, t. IX, pp. 413, 414). — Voyez SPRUNER-MENKE, *Atl. des Mittelalters, Vorwort*, p. 16.

Coiacum pour Codiacum (Coyecques). . . . . Pas-de-Calais.

844-864. Coiaco. — 1095. Coica (HAIGNERÉ, *Chartes de Saint-Bertin*, t. I, n°s 40 et 92; cfr. COURTOIS, *Dictionnaire de l'arrondissement de Saint-Omer*).

Cubiniacum, Couvin . . . . . Namur.

872. Diplôme de Charles le Chauve. — X° siècle. Cuvinium villam in pago Teoracenci fundatam (*Anal. Boll.*, t. III, p. 33). — XII° siècle. Coviniacum (*Chronicon Sancti Huberti*, c. 88). — Voyez cependant ci-dessus, page 481.

Cruciniacum.

Gentilice Crucinius.

1° **Crisnée** . . . . . Liége.

1289. Cristegnes (*Registre de Sainte-Croix*, fol. 23 v°). — XII° siècle. Crescengnez (HEMRICOURT). Crestengnes (HOCSEM dans CHAPEAUVILLE, *Gesta pontificum Leodiensium*, II, 384). — Crestengneis (*Chronic. Sancti Trudonis Contin.*, III).

2° **Christnacht** . . . . . G.-D. de Lux.

La double épenthèse du *t* est due à l'étymologie populaire.

3° **Gochenée** (?) . . . . . Namur.

Voyez sous *Gosiniacum*.

Cfr. en France Crugny (Marne, au IX° siècle Cruscîniacum. FLODOART, *Historia remensis ecclesiae*, I, 18). — Cfr. Creuznach et Gürzenich en Prusse rhénane.

Diptiacum, Dichy . . . . . Nord.

847. (DUVIVIER, *Le Hainaut ancien*, p. 299).

Duacum. . . . . Ibid.

MANNIER, p. 166, ne donne rien de satisfaisant sur ce nom. — 934, 941. Duvagium (FLODOARD, *Annal.*, ad ann). — XI° siècle. Duvaicum (*Gesta epp. Cam.*, I, 100, dans PERTZ, *Scriptores*, t. VII, p. 442). — 1225. Duacum (*Ann. Laub.*, ad ann., dans PERTZ, *Scriptores*, t. IV).

Ebernacum.

1° **Avernas** . . . . . Liége.

927-964. In comitatu Avernacsce (PIOT, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 6.). — 946. Villa Lens in comitatu Avernas (BEYER, *Urkundenbuch*, t. I, p. 246). — 1083-1090. Evrenais (PIOT, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 6). — 1124. Evernais (*Cartulaire manuscrit de Saint-Laurent*, au Séminaire de Liége).

2° **Havegnée** (Fraipont) . . . . . Liége.

915. Havernai (BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de l'église Saint-Lambert*, t. I, p. 14, cfr. GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 19). — Appartient peut-être au thème suivant.

Cfr. en Prusse rhénane: Ebernach. 1130. Evernacum (ESSER, *Programme*, p. 8; BEYER, *Urkundenbuch*, t. I, p. 529). — En Suisse: Averniacum (GATSCHET, *Ortsct. Forsch.*, p. 41).

Eberwiniacum.

Prénon germanique Eberwin.

1° **Evregnies** . . . . . Hainaut.

1012. Evregnies (CHOTIN, p. 427).

2° **Evegnée** . . . . . Liége.

XII° siècle. Ewruingneis. — XIII° siècle. Evregneis (PONCELET, *La seigneurie de Tignée*, p. 4).

Felicíacum, Fléchin . . . . . Pas-de-Calais.

Gentilice Felicius (*Corpus Inscriptionum Latinarum*, VII, Table). — 994. Felciacus. — 1096. Felzi (HAIGNERÉ, *Chartes de Saint-Bertin*, t. I, nos 66 et 94).

Floriacum, Florée . . . . . Namur.

Gentilice Florius. — 816. Florias (*Chronicon Sancti Huberti*, 8, dans PERTZ, *Scriptores*, t. VIII). — ROBAUX, p. 32, interprète à tort ce nom par Florzée. — En France, quarante-sept localités portent ce nom dérivé de *Florlacum* : tels sont les Fleury, Fleurieux, Fleurey, Fleuré, Floirac (D'ARBOIS, pp. 163 et 236).

Florentiacum, Florzée (Sprimont) . . . . . Liége.

Gentilice Florentius.

Franciniacum, Fragnée . . . . . Liége.

1119. Frankengnez (*Anniversaires*, 2, fol. 57, aux Archives de Liége).

On pourrait aussi supposer un germanique *Frankingen* venant de Franco, qui a été fréquemment employé comme nom d'homme au moyen âge. Ce qui diminue la force de cette conjecture, c'est que Frankingen ne se retrouve que dans la toponymie de la Bavière et de l'Autriche, où RUDOLPH, I, col. 1128, signale cinq Franking.

Cfr. en France deux Fragney et huit Fragny, sans compter beaucoup d'autres formes douteuses (*Dictionnaire des Postes*), que D'ARBOIS, page 349, voudrait ramener à un primitif Afraniacum ; cependant l'aphérèse n'a pu avoir lieu pour tous ces mots.

Gabriacum.

Gentilice Gabrius.

1° **Givry** . . . . . Hainaut.

1083. Givreyum. — 1147. Gyvreium (DUVIVIER, p. 172).

2° **Givry** (Flamierge) . . . . . Luxembourg.

3° **Geverik** . . . . . Limbourg.

Voyez ci-dessus, page 485.

Sur le radical, voyez D'ARBOIS, p. 436. — Cfr. en France :

Gabriac (Mas de Londres) . . . . Hérault.
Gabriac . . . . . Aveyron.
Gabriac (Capdenac Gare) . . . . Ibid.

Gabriac.	Lozère.
Gabriac.	Tarn.
Gevrey-Chambertin	Côte-d'Or.
Gevry	Jura.
Givray	Aisne.
Givray	Indre-et-Loire.
Givray	Isère.
Givray	Vienne.
Givrec	Haute-Loire.
Givry (Belleau)	Aisne.
Givry	Allier.
Givry	Ardennes.
Givry (Cours les Barres)	Cher.
Givry (Foëcy).	Ibid.
Givry (Vanderesse).	Nièvre.
Givry	Saône-et-Loire.
Givry (Beaubery)	Ibid.
Givry	Yonne.
Givry-en-Argonne	Marne.
Givry-lez-Loisy	Ibid.

Galmentiacum, Gomzée (Yves-Gomzée). . . . Namur.

1018. Gomenceias (DOM BERLIÈRE, *Documents inédits*, p. 8).

Gaudiacum ou **Gavidiacum**.

Gentilice Gavidius (D'ARBOIS, p. 239).

1° **Gouy-lez-Piéton**. . . . . Hainaut.

XII^e^ siècle. Guadiacus nunc Goys (CHOTIN, p. 159).

2° **Ghoy**. . . . . Ibid.

3° **Ghoy** (Labuissière) . . . . . Ibid.

1181. Goi super Sambram (DUVIVIER, p. 153). — 1159. Goico super Sambram (DUVIVIER, p. 42).

4° **Goyet** . . . . . Brabant.

Voyez ci-dessus, page 485.

D'ARBOIS, pp. 239-241, compte jusqu'à vingt-cinq communes françaises dont le nom dérive de Gaudiacus (Jouy, Jouey, Joué, Jouet). Le nom est déjà cité dans l'hagiographie du VI^e^ siècle (GRÉGOIRE DE TOURS, *Mir. Sancti Juliani*, 40) et du VII^e^ siècle (*Vita Sancti Leodegarii* et *Vita Sancti Eustasii*, dans BOUQUET, II, 625 et III, 504). D'après D'ARBOIS, *Gaudiacus* dérive de *Gavidiacus*, et le nom d'homme est *Gavidius*, qui se rencontre dans le *Corpus inscr. Lat.* — Cfr. sur ce sujet l'article de RICOUART, pp. 96-99, qui montre qu'il faut ajouter à cette liste cinq Gouy en France, plus Gueux (Marne) et Joye (Nièvre, qui est encore Gaudiacum en 1233), Goué, Gouey, Joies, etc.

Geminiacum.

Gentilice Geminius.

1° **Gembloux** . . . . . Namur.

IIIe siècle. Geminiacum (*Itinéraire d'Antonin*).—946. Villam Gemblaus. — 960, 964 et 983. Gemblaos. — XIIe siècle. Gemmelaus (d'ordinaire dans Sigebert de Gembloux GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 11). — Sur l'identité des désinences *-aus* et *-acus*, voyez plus haut, page 491 note.

2° **Gemmenich** . . . . . Liége.

Voyez ci-dessus, page 485.

3° **Gimnée** . . . . . Namur.

Voyez Germiniacum.—Cfr. en France : Gemigny et Jumigny (D'ARBOIS, p. 159).

Golliniacum, Ghlin . . . . . Hainaut.

974. In Gelliniaco v mansos (DUVIVIER, pp. 164 et 173).

Germiniacum, Gimnée. . . . . Namur.

816. Germiniaca in pago laumense (BOUQUET, VI, 498, cité par PIOT, *Les Pagi de la Belgique*, p. 177).

Gilbertiacum, Gelbressée. . . . . Namur.

Prénom germanique Giselbertus. — 1152. Gilbertzeis. — 1230. Gilebrecees (GRANDGAGNAGE, *Vocabulaire*, p. 121).

Gimiacum.

1° **Jumet** . . . . . Hainaut.

868-869. Gimiacum (DUVIVIER, p. 310). — Xe siècle. Gimiacum (FOLCUIN, *Gesta abb. Lobb.*, c. 27).

2° **Guémy** . . . . . Pas-de-Calais.

IXe siècle. Gimiacum. — XIIe siècle. Ghimiacum (COURTOIS, *Dictionnaire topographique de l'arrondissement de Saint-Omer*).

Gosiniacum.

Xe siècle. Gosiniacas (FOLCUIN, *Gesta abb. Lobb.*, dans PERTZ, *Scriptores*, IV, pp. 69 et 70).

1° **Gosselies** . . . . . Hainaut.

2° **Gochenée** . . . . . Namur.

Au sujet de ce dernier nom, je ferai remarquer que dans trois chartes du XIII^e^ siècle, un chanoine de Liége, Jean de Gürzenich, est appelé tour à tour Jean de Gurzenich, de Gorcenig, de Gochegni (BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de l'église Saint-Lambert*, t. I, pp. 494, 539 et 544). — Notre Gochenée ne pourrait-il pas venir, lui aussi, d'un *Cructniacum* (voyez ce nom ci-dessus)?

Gruniacum ou **Grudiniacum**, Grignard (Bienne-lez-Happart) . . . . . Hainaut.

869. Groigniaco (*Polyptyque de Lobbes*, dans DUVIVIER, *Le Hainaut ancien*, p. 309). — XII^e^ siècle. Castrum quod dicitur Gruniacum (DUVIVIER, *Le Hainaut ancien*, p. 174). — Ce château se serait appelé au XI^e^ siècle Gruduracus. — Correspondrait, selon DUVIVIER, à Grignard (Bienne lez-Happart). — Ce nom manque dans les dictionnaires de VANDER MAELEN et de JOURDAIN.

Guniacum.

779. Chuinegas (LACOMBLET, t. I, n° 4). — Répond à Guignies, Gœgnies ou Gougnies dans le Hainaut.

Habacum?

1° **Habay** . . . . . Luxembourg.

En allemand Habich. — 1268. Habay (*Cartulaire de l'abbaye de Marienthal*, t. I, p. 93).

2° **Havai** . . . . . Hainaut

(*Testament de sainte Aldegonde*, dans DUVIVIER, *Le Hainaut ancien*, p. 177, pièce apocryphe).

Ce nom est un des plus douteux de mon répertoire, et je ne l'inscris ici qu'avec beaucoup d'hésitation. Sans compter que l'identité de provenance entre Habay et Havai n'est pas établie, et que d'ailleurs la forme *Havacum* ne se trouve que dans un document apocryphe, il faut remarquer que Habay est situé à l'extrême frontière des langues, et que le nom s'expliquerait tout aussi bien par un germanique *Habach* (sur le suffixe *-bach* = *bay* ou *baix*, voyez ci-dessus, pp. 314 et suivantes). — L'*Orts-Lexicon* de Rudolph mentionne en Allemagne treize localités du nom de *Habach* et trois du nom de *Habich*; mais toutes se trouvent en Bavière, Autriche ou Tyrol, une seule dans la Prusse rhénane. Un de ces *Habach* figure au

X^e siècle dans la vie de S. Ulric, sous le nom de *Hevibahc* (PERTZ, *Scriptores*, t. IV, p. 393). Par contre, le *Dictionnaire des Postes* ne renferme aucun nom de localité française que l'on puisse rapprocher de ceux de *Habay* ou de *Havay*. D'après cela, l'origine germanique de notre Habay serait à première vue assez probable.

Harmoniacum, Harmignies . . . . . Hainaut.

Gentilice Harmonius. — Voyez ci-dessus, page 462. — Sur un Harmoniace non identifié en France, et qui, d'après MATTON, *Dictionnaire topographique de l'Aisne*, serait Morgny-en-Thiérache, voyez D'ARBOIS, p. 248.

Helciacum, Hauchin . . . . . Pas-de-Calais.

1051. Helciaco — 1151. Helcy (HAIGNERÉ, *Chartes de Saint-Bertin*, t. I, n^os 93 et 210). — Peut-être faut-il ramener à ce même primitif les noms de Nord-Ausque et de Zud-Ausque, qu'on trouve plus haut sous *Alciacum*.

Icciacum, Ihy, dépendance de Havay . . . . . Hainaut.

Gentilice Iccius (D'ARBOIS, p. 359). — VII^e siècle. Ichiacum. — 1180. Ihi (DUVIVIER, p. 181). — Issy-l'Évêque (Saône-et-Loire) dérive aussi d'un Icciacum, et plusieurs autres localités sur lesquelles il faut lire D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Recherches*, p. 148

Jurniacum, Journy . . . . . Pas-de-Calais.

IX^e siècle. Cornacum pour Jornacum (COURTOIS, *Dictionnaire topographique de l'arrondissement de Saint-Omer*). — 1227. Jorniaco (HAIGNERÉ, *Chartes de Saint-Bertin*, t. I, n° 712, p. 316).

Juviniacum, Jévigné (Lierneux) . . . . . Liége.

Gentilice Juvinius (D'ARBOIS, p. 253). Cfr. Giveny, village détruit aux environs de Rogery, dépendance de Bovigny (Luxembourg). — Cfr. en France : de nombreux Juvigny, Juvignies, Juvigné, Juvignay, Juigny, Jeugny, etc. (D'ARBOIS, pp. 252-254). — Dans le Grand-Duché de Luxembourg : Givenich.

Kiltiacum (pour Clitiacum), Cléty . . . . . Pas-de-Calais.

857. Kiltiaco (HAIGNERÉ, *Chartes de Saint-Bertin*, t. I, n° 39).

Landericiacum, Landrecies. . . . . Nord.

Prénom germanique Landericus. — XII^e^ siècle. Landericiacum (MANNIER, p. 320).

Laurentiacum, Lorcé . . . . . Liége.

XII^e^ siècle. Lorenzeis (GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, pp. 46, 48, et *Vocabulatre*, p. 43). — Cet auteur se trompe en ne s'apercevant pas que *-etas* dérive de *-acum* selon le procédé commun.

Lelliacum ou **Laeliacum**, Liaugies. . . . . Nord.

Gentilice Laelius (D'ARBOIS, p. 257). — 1074. Lelgeiis (DUVIVIER, p. 415). — Cfr. Lellig, dépendance de Manternach.

Liniacum.

Gentilice Linius.

1° **Ligney** . . . . . Liége.

832-833. In pago Alsbanio in villa nuncupante Liniaco (MARTÈNE et DURAND, *Amplissima Collectio*, t. I, col. 88, cité par WAUTERS, *Environs de Bruxelles*, t. I, p. 211).

2° **Ligny** (Gaurain-Ramecroix) . . . . Hainaut.

3° **Ligny** . . . . . Namur.

4° **Lennick**. . . . . Brabant.

Voycz ci-dessus, page 486.

5° **Ligny**. . . . . Nord.

1168. Latiniaco (MANNIER, p. 153).

6° **Ligny** . . . . . Nord.

878. Liniacum (MANNIER, p. 290).

Grâce à la chute de la médiane et à l'atténuation de l'*a* en *i*, il se peut que tel ou tel de nos Ligny, comme le 5°, dérive de *Latinius* (d'où de nombreux Lagny) plutôt que de Linius.

Lupiniacum.

Gentilice Lupius (D'ARBOIS, p. 263, d'après lequel on peut supposer Lupinius).

1° **Loupoigne**. . . . . Brabant.

868-869. Lupiniacus (DUVIVIER, p. 309). — 966. Luponio.

2° **Louveigné**. . . . . Liége

1095. Lovineias (RITZ, *Urkunden*, p. 57; GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 42).

3° **Lovegnée** (Ben-Ahin) . . . . . Ibid.

1235. Lovignes. — 1263. Louvignies (GRANDGAGNAGE, *Vocabulaire*, p. 44).

4° **Louvain** (?). . . . . Brabant.

884. In loco qui dicitur in Lovon (REGINON, *Chronicon*, ad an.). — 891. Lovonnium (FLODOARD, *Annal.*, dans PERTZ, *Scriptores*, t. III). — 891. Prope fluvio Dyla loco qui dicitur Lovonnium (*Annal. Fuld.*, dans PERTZ, *Scriptores*, t. I). — XI^e^ siècle. Possessiuncula quaedam est hujus ecclesiae (Leodiensis) nimis contigua oppido quod, Lovanium nomine, diminutivum ex suo nomine eidem villulae indicit vocabulum; cognominatur enim Loviniol (ANSELME, *Gesta epp. Leod.*, dans PERTZ, *Scriptores*, t. VII, p. 150). — XI^e^ siècle. Castellum Lovanium (STEPELINUS, *Mirac. Sancti Trudonis*, I, 5, dans MABILLON, *Acta Sanctorum*, t. VI, p. 11); je crois qu'il faut là Loviniol. — XII^e^ siècle. De vico qui dicitur Lovinium juxta Lovanium atque inde diminutivato (RODOLPHE, *Chronicon Sancti Trudonis*, I, 10).

Ce nom de *Lovenjoul* (Loviniolum), diminutif de Lovinium ou Lovanium, et qui est même employé par les populations flamandes, me prouve que la localité était romane et a été baptisée par des habitants romans. Mais n'en ressort-il pas que Lovanium lui-même a dû être originairement roman? Pas nécessairement. Il suffit de supposer que, dans des circonstances historiques inconnues, c'est un établissement religieux qui a, soit fondé, soit dénommé l'endroit : il l'aura fait en latin, et pour dire Petit-Louvain, il aura dit *Lovintolum*, dont les Wallons auraient fait *Lovigneul* et dont les Flamands firent *Loventoel*, d'où en français *Lovenjoul*. — Sur Lovenjoul, voyez HOUZE, p. 43. — Cfr. en France, quinze *Lupiniacum* : Louvigné, Louvignies, Louvigny, Lovagny (*Dictionnaire des Postes*). — En Prusse rhénane : trois sous la forme Lövenich (ESSER, *Kreisblatt für den Kreis Malmedy*).

Magniacum, Magnée . . . . . Liége.

Gentilice Magnius (D'ARBOIS, p. 264). — En France, trente-cinq localités tirent leur nom de *Magniacus*: Magny, Magnac, Manhac, Magné, Magnieu (D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Recherches*, p. 264; cfr. HOUZÉ, p. 93). — En Allemagne : Mayen (Prusse rhénane) après la chute de la désinence *-acum*, d'après ESSER, *Programm*, p. 18.

Maniliacum, Moignelée . . . . . Namur.

Gentilice Manilius. — Je fais ici une double supposition, puisque je suppose un Manilius non attesté dans le *C. I. R.*, et un Maniliacum primitif dont Moignelée serait la forme moderne.

Marcilliacum, Marquillies . . . . . Nord.

Gentilice Marcellius (D'ARBOIS, p. 268). — Cfr. en France les divers Marcillac, Marcillat, Marcillé, Marcilly, Marsilly (D'ARBOIS, p. 269).

Mariacum, Méry (Tilff) . . . . . Liége.

Gentilice Marius (D'ARBOIS, p. 275). — Pourrait cependant aussi venir d'un Matrius, comme Meterik (Limbourg hollandais), voyez ci-dessus, page 486.

En France, vingt-quatre localités dérivent leur nom de Mariacus: Mairé, Mairy, Marey, Maray, Mariac, Méry. Plusieurs autres le tirent de Matriacus (D'ARBOIS, p. 275).

Mariniacum, Mérignies . . . . . Nord.

Gentilice Marinius. — Cfr. D'ARBOIS, pp. 164 et 276. — On pourrait aussi faire dériver ce nom de Matrinius, comme Méry de Matrius.

Maurentiacum.

Cognomen Maurentius (cfr. D'ARBOIS, p. 340).

1° **Morsaale** (Heure) . . . . . Namur.
1184. Moreceis (*Chronicon Sancti Huberti*).

2° **Morenchies** . . . . . Nord.
1064. Morenceis (MANNIER, p. 295).

Cfr. en France : Morancé, Morancez, Morancy, Moranzy, Montmorency. Ce nom sous la forme usitée au XIII^e^ siècle; le grand-père de Maurice de Neufmoustier s'appelait *Morantius* vel *Maurtius*, dit le nécrologe de Neufmoustier.

Mauriciacum, Moircy . . . . . Luxembourg.

Gentilice Mauricius. — IX^e^ siècle. Villa que dicitur Morceias super fluvium Urtam (RITZ, *Urkunden*, p. 13).

Mintiacum.

1° **Monty** (Verlincthun) . . . . . Pas-de-Calais.

867. Minthiaco (HAIGNERÉ, *Chartes de Saint-Bertin*, t. I, n° 44).

2° **Montques** . . . . . Ibid.

877. Menteka (COURTOIS, *Dictionnaire topographique de l'arrondissement de Saint-Omer*. HAIGNERÉ, *Chartes de Saint-Bertin*, t. I, n° 52).

Montiniacum.

Gentilice Montinius (D'ARBOIS, p. 284).

1° **Montignies-les-Lens** . . . . . Hainaut.

2° **Montignies-Saint-Christophe** . . . Ibid.

868-869. Montiniacus (DUVIVIER, p. 309).

3° **Montignies-sur-Roc** . . . . . Ibid.

4° **Montignies-sur-Sambre** . . . . . Ibid.

868-869. Montiniacus (DUVIVIER, p. 310).

5° **Montigny-le-Tilleul** . . . . . Ibid.

6° **Montignée** . . . . . Liége.

7° **Montignet** (Flostoy) . . . . . Namur.

8° **Montigny** . . . . . Nord.

1096. Montigniaco (MANNIER, p. 195).

9° **Montenaeken.**

Voyez la liste précédente.

10° **Montigny** . . . . . Nord.

911. Montiniacum (MANNIER, p. 295).

Cfr. *Montenaeken* dans la liste précédente. Le gentilice est *Montantius* ou *Montintus*; de la première de ces deux formes dérivent les noms de vingt quatre localités françaises, et de la seconde ceux de quarante-neuf (D'ARBOIS, pp. 284-286). Avec les huit noms belges, cela fait un total de quatre-vingt-un noms. Le type est particulièrement intéressant parce qu'il nous offre un exemple authentique et ancien de l'atténuation de *-anius* en *-intus*, qui semble avoir déterminé la forme actuelle de plus d'un des noms de lieux terminés en *-in*.

Mosentiacum, La Mozée (Villers-le-Gambon) . Namur.

1012. Mosenceias (DOM BERLIÈRE, *Documents inédits*, p. 5). — Cfr. Messancy dans la liste précédente.

Musciacum ou **Militiacum** (de *Militius* ou de *Meletius*), Mussy-la-Ville . . . . . Luxembourg.

Gentilice Mustius (D'ARBOIS, p. 286). — 893. Muczi, village disparu dans le pays de Villance, mentionné dans le polyptyque de Prüm (BEYER, *Urkundenbuch*, t. I, p. 169). — Mussy est un des noms les plus obscurs de ma liste, à cause des divers radicaux auxquels on peut rattacher les nombreux noms de cette catégorie. Le *Dictionnaire des Postes* français me fournit sept Mussy, dix Moussy, deux Moussey, sans compter les Musset, les Mousset, les Moissac, les Moissat, Moissey, Moissieu, Moissy, etc. De ces noms il en est peu dont nous possédions la forme primitive. Moussy (Aisne) est *Muscetum* au VIII^e^ siècle. — Moussey (Aube) est *Musciacum* en 815, d'après BOUTIOT et SOCCARD, *Dictionnaire topographique de l'Aube*, p. 109 (D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Recherches*, p. 287, fait un faux renvoi à ce passage), et *Militiacum* en 842 dans NITHARD, IV, 3. GRÉGOIRE DE TOURS mentionne un *vicus Musciacas* que PONTON D'AMÉCOURT, p. 123, identifie avec Mauzac (Puy-de-Dôme), et LONGNON, *Géographie de la Gaule au VI^e^ siècle*, p. 507, avec Moissat (même département).

Nisiacum, Noiseux? . . . . . Namur.

1205. Nisiaco (*Charte de Saint-Hubert*, aux Archives d'Arlon).

Patiniacum.

1° **Patignies** . . . . . Namur.

2° **Petigny** . . . . . Ibid.

Cfr. cependant **Petingen** et **Peteghem**.

Popiniacum.

In pago Lommensi seu Sambrensi. — 868-869. Popignies (DUVIVIER, p. 308). — Lieu inconnu.

Pronisiacum, Proigny (Bièvre) . . . . . Ibid.

VIII^e^ siècle. Pronisiacas (MARTÈNE et DURAND, *Amplissima Collectio*, t. II, p. 21, GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, pp. 21-22 et *Vocabulaire*, p. 57).

Quintiacum, Cuinchy. . . . . Nord.

Gentilice Quintius. — 1195. Quincy (MANNIER, p. 179). — Cfr. en France un grand nombre de Quincy sur lesquels voyez D'ARBOIS, p. 156, et dans la liste précédente KUNTZIG, p. 485.

Radionacum, Ragnies ou Ragnée . . . . . Hainaut.

868-869. Radionacis (DUVIVIER, p. 308). — Ce vocable intéressant me paraît fournir une explication satisfaisante d'au moins une partie des cinquante-deux *Regney, Regny, Reignac, Reignat, Reigny, Rignac, Rigné, Rigneux*, disséminés sur le sol de la France. M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, p. 393, les ramène tous à un primitif *Renniacus*, dérivé de *Rennius*, qui ne serait, selon lui, qu'un gentilice de *Renus*, et qui aurait pour point de départ une prétendue filiation du Rhin, considéré comme dieu. Les ingénieuses considérations dont le savant celtiste étaye son opinion ne m'ont pas convaincu.

Resciniacum, Rigenée (Marbais). . . . . Brabant.

1343. Resignees. — 1567. Resseignies. — 1760. Reignée (WAUTERS, *Canton de Genappe*, p. 60). — Cfr. en 847 Resciniacas dans le pays de Puelle (DUVIVIER, *Le Hainaut ancien*, p. 298). — Peut-être faut-il rattacher au même radical **Roquignies** (Courcelles) en Hainaut, sur lequel voyez plus haut, p. 330. — Il est possible aussi que l'un ou l'autre des noms modernes indiqués dans l'article précédent appartienne plutôt à *Resciniacum* qu'à *Radionacum*.

Romaniacum.

Gentilice Romanius (D'ARBOIS, p. 303).

1° **Ramegnies-les-Quevaucamps** . . Hainaut.

2° **Romagne** . . . . . Luxembourg.

La chute totale de la désinence *-acum* est caractéristique des noms luxembourgeois de cette catégorie. Cfr. Recogne, Nassogne, Bastogne. — En France, les noms de huit localités dérivent de Romaniacus : Romagné, Romagnieu, Romigny, Rumigny (D'ARBOIS, p. 304).

Romiliacum.

Gentilice Romilius ou Romulius (D'ARBOIS, p. 304).

1° **Ramillies** . . . . . Brabant.

2° **Rumillies** . . . . . Hainaut.
1024. Rumineis (DUVIVIER, p. 377).

3° **Ramegnies-Chin** . . . . . Ibid.
1137. Ramelgeis in pago tornacense (PIOT, *Les Pagi de la Belgique*, p. 42).

4° **Romilly-Wirquin** . . . . . Pas-de-Calais.
704. Rumliacum. — X° siècle. Rumiliacum. — 1139. Rumeliaco (COURTOIS, *Dictionnaire topographique de l'arrondissement de Saint-Omer*).

5° **Rumegies** . . . . . Nord.
1058. Rulmegeias. — 1154. Remelgiis. — 1177. Remegies, etc. (MANNIER, p. 244).

6° **Ramillies** . . . . . Ibid.
1064. Rameliis (MANNIER, p. 301).

7° **Remilly** . . . . . Ibid.
1096. Rumeli (MANNIER, p. 304).

Romiliacas, déjà cité par Frédégaire, a formé en France dix-sept noms de communes : Romillé, Romilly, Rumilly, Remilly. Sur ces noms et sur le gentilice Romilius, voyez D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, p 304. Peut-être qu'il faudrait grouper les Ramillies sous une autre rubrique.

Rothmariacas.

Localité située en Normandie. — VII° siècle. Sub hujus Hlodovei [II] regis tempore praefatus patritius [Erchinoaldus] possessionem quæ vocatur *Bothmariacas* [1], quam nuper a quodam homine Rothmaro per venditionis titulum emerat ..... Godoni contradidit (*Gesta Abbat. Fontanell.*, c. I, 5).

1° **Romerée** . . . . . Namur.
1018. Romereyum (DOM BERLIÈRE, *Documents inédits*, p. 8). — Cfr. Romeries (Nord, arrondissement de Cambrai), et Romery (Marne), sur lequel voyez LONGNON, *Dictionnaire topographique de la Marne*, p. IX.

2° **Romeries** . . . . . Nord.
1046. Romerias (MANNIER, p. 303).

[1] C'est évidemment Rothmariacas qu'il faut lire avec le *Gallia Christiana nova*, t. XI, p. 156.

Securiacum.

Gentilice Securius (D'ARBOIS, p. 314).

1° **Strault** . . . . . Hainaut.
822. In pago Brachantinse ..... Securiaco (DUVIVIER, *Le Hainaut ancien*, pp. 52 et 160). — Cfr. D'ARBOIS, p. 314.

2° **Seschery** (Fosses). . . . . Namur.

3° **Seschery** (Redu) . . . . . Luxembourg.

Settiacum.

1° **Setques** . . . . . Pas-de-Calais.
Sethiaco super fluvium Agniona. — 867. Settiaco (HAIGNERÉ, *Chartes de Saint-Bertin*, t. I, pp. 16, 43).

2° **Sithiu** . . . . . Pas-de-Calais.
648. Villam nuncupante Sitdiu super fluvium Agniona. — 662, 708. Sitdiu (HAIGNERÉ, t. I, pp. 1 et 3). — Setheka ..... quæ Sithiu vocitatur. — Setheca quæ dicitur Sithiu (*Obituaire de Saint-Omer*, cité par COURTOIS, *Dictionnaire de l'arrondissement de Saint-Omer*)

S'il faut s'en rapporter à ces dernières formes — et comment les contester à ceux qui les employaient avec une entière connaissance de cause? — Settiacum aurait donné dès le VII[e] siècle l'intermédiaire *Settiao* ou *Setttau*, et alors on aurait, par jeu de mots, fait de ce nom le *Sitdiu*, dont l'orthographe remarquable semble attester la portée prophétique que les premiers rédacteurs de chartes lui auront attribuée.

Severiacum.

Gentilice Severius (D'ARBOIS, p. 317).

1° **Sivry**. . . . . Hainaut.

2° **Sivry** (Étalle) . . . . . Luxembourg.

En France, vingt-trois noms (Civrac, Civry, Civrieux, Sevry, Sevrey, Sivry, tirent leur origine de Severiacum. Quelques-uns pourraient aussi la devoir à un primitif *Superiacum*, attesté en 1049 pour Sivry-sur-Meuse (D'ARBOIS, p. 318).

Siliacum, Silly . . . . . Hainaut.

Gentilice Silius (D'ARBOIS, p 321). — En France, neuf noms de localités dérivent de *Siliacum* : Silhac, Silley, Sillé, Silly (D'ARBOIS, p. 321).

Silviniacum, Selvigny . . . . . Nord.

Silvanius ou Silvinius (D'ARBOIS, pp. 322 et 325). — 1104. Silviniaco (MANNIER, p. 308).

Solacum, Soyecques . . . . . Pas-de-Calais.

1207. Soieka (COURTOIS, *Dictionnaire de l'arrondissement de Saint-Omer*). — Je ne trouve pas d'équivalent à ce curieux vocable dans la toponymie française.

Solemniacum ou **Solliniacum**, Seloignes . . Hainaut.

Gentilice Sollemnius (D'ARBOIS, p. 327). — Cfr. en France, Soulangy et Soulangé (D'ARBOIS, p. 327).

Solerciacum, Sérezé (Thimister). . . . . Liége.

915. Solergiae (BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de l'église Saint-Lambert*, t. I, p. 19. — Cfr. GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 19).

Stabulacum, Stavelot . . . . . Liége.

Vers 651. Stabelaco (MARTÈNE et DURAND, *Amplissima Collectio*, t. II, p. 7). — 651. Stabulaus (IDEM, *Ibidem*). — 666. Stabulau (IDEM, *Ibidem*, p. 10). — Sur le nom de personne *Stabulus* ou *Stabulo* (ORELLI, *Inscript. Latin.*, n° 269; BEYER, *Urkundenbuch*, t. I, p. 49. — Cfr. ESSER, *Kreisblatt für den Kreis Malmedy*, 9 septembre 1882).

Sterpiacum, Strépy . . . . . Hainaut.

Cfr. en France :

Etrepy . . . . . Marne.

XI^e^ siècle. Stirpeium. — 1159. Estrepiacum (LONGNON, *Dictionnaire topographique de la Marne*).

Sterpiniacum, Sterpigny (Cherain) . . . . . Luxembourg.

Voyez dans la liste précédente *Sterpenich*, p. 487, et cfr. en France :

Etrepigney. . . . . Jura.

Etrépigny . . . . . Ardennes.

Etrépagny . . . . . Eure.

IX^e^ siècle. Stirpiniacum villam (*Gesta Dagoberti*, c. 22, dans *Script. rer. Merov.*, t. II, p. 408).

Sulciacum, Suxy . . . . . Luxembourg.

Je n'ai rien qui me permette de donner cette étymologie de Sussy, sauf que HIPP. COCHERIS interprète ainsi le *Sucy* du département de Seine-et-Oise : « Terrain sillonné, c'est-à-dire défriché par la charrue après la coupe des bois. » (H. COCHERIS, *Dictionnaire des anciens noms des communes du département de Seine-et-Oise*. Versailles, 1874). — Il y a un autre Sucy en Seine-et-Marne (commune de Crisenoy). — J'avoue que cette explication me laisse de violents doutes.

Sunniacum.

1° **Soignies** . . . . . Hainaut.

870. Sunniacum (*Ann. Hincmar.*, ad ann.).

2° **Sugny** . . . . . Luxembourg

3° **Sinnich** (Teuven). . . . . Liége.

Voyez ci-dessus, p. 487.

Cfr. en France :

4° **Sogny-aux-Moulins** . . . . . Marne.

1161. Sogniacum (LONGNON, *Dictionnaire topographique de la Marne*).

5° **Sogny-en-l'Angle** . . . . . Ibid.

1152. Villa Sugniacum (LONGNON).

6° **Soigny** . . . . . Ibid.

7° **Sugny** . . . . . Ardennes.

8° **Sugny** . . . . . Loire.

9° **Sugny** . . . . . Jura.

Tabernacum, Taverneux (Mont). . . . . Namur.

1118. Tavernon. — 1143. Tavernou (GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 33). — Cfr. Taviers en Condroz = Tabernas en 814-816 (GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 54).

Tauriniacum, Torgny . . . . . Luxembourg.

Gentilice Taurinius (D'ARBOIS, p. 332). — Cfr. en France, dix noms de localités dérivant de Tauriniacus : Thorigné, Thorigny, Torigny (D'ARBOIS, p. 332). — Peut-être l'un ou l'autre des Törnich ou Türnich allemands se rattache-t-il à *Tauriniacum* plutôt qu'à *Tornacum*.

Tavigniacum, Tavigny . . . . . Luxembourg.

893. Tevenihc (BEYER, *Mittelrh. Urk.*, t. I, p. 143).

Templiacus, Temploux. . . . . Namur.

XIII^e^ siècle. Templiacus. — « Ce qui est sans aucun doute la vraie forme ancienne et non une latinisation arbitraire, car on ne se fût certes pas douté au XIII^e^ siècle que *Templus* pouvait venir de *Templiacus*, par élision de l'*i* d'abord, puis syncope du *c* et enfin élision de l'*a*. » Cfr. Stabulaus et Gemblaus (GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 116).

Tilliacum.

Gentilice Tilius (D'ARBOIS, p. 372).

1° **Tillet**. . . . . Luxembourg.

1064. Tiliacum (*Charte inédite de Saint-Hubert*, et BERTHOLET, *Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg*, t. III, p. XXVIII).

2° **Tilques**. . . . . Pas-de-Calais.

1139. Tilleke (COURTOIS, *Dictionnaire de l'arrondissement de Saint-Omer*). Les dérivés de *Tilliacum* doivent être nettement distingués de ceux de *Tilietum*; voyez le même, p. 627.

3° **Tilly**. . . . . Brabant.

Cette localité sur la Dyle ne serait-elle pas *Tilliacum* (la Dyle s'appelait primitivement *Tyla* ou *Tylus*) et ne devrait-elle pas être rangée dans la catégorie énumérée ci-dessus, pp. 471 et 472?

Tingriacum, Tingry . . . . . Pas-de-Calais.

857. Tingriaco (HAIGNERÉ, *Chartes de Saint-Bertin*, t. I, n° 39).

Tintiniacum.

1° **Tintigny** . . . . . Luxembourg.

1097. Tintiniacum (GOFFINET, *Cartulaire de l'abbaye d'Orval*, p. 4).

2° **Taintegnies** . . . . . Hainaut.

Cfr. en France :

3° **Tinténiac** . . . . . Ille-et-Vilaine.

4° **Tintiniac** . . . . . Corrèze

D'autre part, les formes allemandes **Tuntingen** et **Tuntelingen** (Tontelange) trouvent leur explication dans un nom propre d'homme *Thund*, sur lequel voyez FOERSTEMANN, *Altdeutsches Namenbuch*, I, 1200. Nous avons donc un latin *Tintinius* et un germanique *Thund* qui dérivent peut-être de la même origine, mais qui sont certainement, sous ces deux formes, de nationalité différente.

Trudoniacum, Trognée, en flam. Truyelingen. Liége.

Nom germanique Trudo. — VIII[e] siècle. Totam villam ex nomine sancti Patris *Trudonecas* appellavit, quo etiam vocabulo usque praesentem diem ab omnibus nuncupatur (*Vita Sancti Trudonis*, dans MABILLON, *Acta Sanctorum*, t II, p. 1032). — 1334. Johannes de Trudonica. — XVI[e] siècle. Trudelinge, Troelingen, Trulingen. (Voyez KEMPENEERS, *De oude Vryheid Montenaeken*, t. I, p. 26.) — Nous possédons ici un des exemples les plus curieux de substitution de désinences. Le nom primitif de cette localité, romane dès l'origine, est *Trudontacum*, d'où l'on a tiré *Trudonica*, comme *Bastonica* de *Bastonacum*. Les Thiois du voisinage ont fait de Trudonica Truyelingen, comme de Sarchinium Zerkingen.

Tudiniacum.

1° **Thuin** . . . . . Hainaut.

838 869. Tudinio castello (DUVIVIER, *Le Hainaut ancien*, p. 307). XII[e] siècle. Tudiniacum castrum (*Chronicon Sancti Huberti.*)

2° **Tignée** . . . . . Liége.

Cfr. un *Tudiniacus* mentionné dans le *Vita Sancti Remigii* de HINCMAR (*Bolland.*, octobre, t. I, p. 140E), et que le grand testament de Saint-Remy place *in pago Portensi*.

Turnacum.

Cognomen, Turnus (D'ARBOIS, pp. 170 et 503).

1° **Tournai.** . . . . . Hainaut.

Voyez ci-dessus, page 463.

2° **Tourmay** . . . . . Luxembourg.

3° **Tourney** (Saive) . . . . . Liége.

4° **Toernich** . . . . . Luxembourg.

Voyez ci-dessus, page 487.

5° **Doornik** (Bemmel) . . . . . Gueldre.

XI^e^ siècle. Tornacum (VAN DEN BERGH, *Handboek*, p. 198).

6° **Tornac** . . . . . Gard.

814, 817. Tornagus (GERMER et DURAND, *Dictionnaire topographique du Gard*).

7° **Tornaco** . . . . . Piémont, prov. de Novare.

8° **Tornago** . . . . . Lombardie, prov. de Milan.

9° **Tornay** . . . . . Haute-Marne.

10° **Tournac** (Bethmale) . . . . . Ariège.

11° **Tournac** (Foix) . . . . . Ibid.

12° **Tournac** (Antigny) . . . . . Vienne.

13° **Tournai** . . . . . Calvados.

14° **Tournai** . . . . . Hautes-Pyrénées.

15° **Tournai-le-Petit** (Beaurevoir) . . . Aisne.

Indiqué par le *Dictionnaire des Postes*; manque dans MATTON, *Dictionnaire topographique de l'Aisne*.

16° **Tournay-sur-Dive** . . . . . Orne.

17° **Tournay** (Margès) . . . . . Drôme.

18° **Tournay** (Harcourt) . . . . . Eure.

Vers 1200. Tornaium (BLOSSEVILLE, *Dictionnaire topographique de l'Eure*).

19° **Tournay** (Favresse) . . . . . Marne.

1119. Tournai. — 1200. Tornachum (LONGNON, *Dictionnaire topographique de la Marne*).

20° **Tourny** . . . . . Eure.

1147. Torneium (BLOSSEVILLE, *Dictionnaire topographique de l'Eure*).

21° **Türnich** . . . . . Prusse rhénane.

893. Tivernihe (BEYER, *Urkundenbuch*, t. I, p 187). — 1233. Dornich (LACOMBLET, t. II, p. 102).

22° **Thörnich** . . . . . Ibid.

816. Turnige, Turninge (BEYER, *Urkundenbuch*, t. I, p. 55).

« Turnacus ..... est dérivé de Turnus, nom porté par un personnage mythique que Virgile a chanté et qu'on rencontre dans une inscription écrite sur les murs de Pompéi. Vers la même époque vivait à Rome le satirique Turnus ..... Un autre, correspondant de Sidoine Apollinaire .... Un monument qui nous conserve ce surnom est le nom du village de Tournon (Indre-et-Loire) anciennement Turnomagus, écrit Tornomagus par Grégoire de Tours. » (D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Recherches*, p. 170).

Ulpiniacum, Upigny . . . . . Namur.

868-869. Hulpiniacus (DUVIVIER, *Le Hainaut ancien*, p. 311). — Cfr. en Prusse rhénane : Ulpenich, qui est en 1140 Ulpiacum. Ici il y a eu assimilation de Ulpiacum avec les nombreux noms en *-iniacum* qui remplissent cette région (MARJAN, t. IV, p. 13).

Victoriacum, Witry . . . . . Luxembourg.

Gentilice Victorius (D'ARBOIS, p. 334). — Cfr. en France, vingt-six *Victoriacus* : Vitrac, Vitray, Vitri, Vitrey, Vitry, Vitreux (D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Recherches*, p. 334. — En Prusse rhénane : Wichterich, Kreis Euskirchen (MARJAN, t. II, p. 33). — ESSER, *Programme*, p. 18, admet un primitif Vecturius.

Villeriacum, près de Gedinne. . . . . Namur.

XI^e^ siècle. Villeriacum (*Mirac. S. Gengulphi*, dans PERTZ, t. XV, p. 791). — Cfr. Villery (Aube).

Vindiciacum.

Gentilice Vindicius (D'ARBOIS, p. 416).

1° **Vendegies-au-Bois**. . . . . Nord.

1135. Vendengies (MANNIER, p. 389).

2° **Vendegies-sur-Écaillon** . . . . . Ibid.

1111. Vendelgies (MANNIER, p. 313).

Si les formes citées par Mannier étaient authentiques, il y aurait lieu de penser plutôt à un *Vinditiacum* primitif : mais le sont-elles?

Viniacum, Vivegnis . . . . . Liége.

846. Vingnis, Vingitis (*Chronique de Saint-Hubert*, c. 8. ROBAULX DE SOUMOY donne la première de ces deux leçons, et PERTZ, *Scriptores*, t. VIII, la seconde). — **Juniaco** (incontestablement pour Viniaco par une erreur des plus fréquentes qui fait lire *iu* au lieu de *ui* dans les manuscrits). Cfr. GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 121, et SIGEBERT DE GEMBLOUX, *Gesta abbatum Gemblac.*, c. 60. — **Viniacum** 1213. Diplôme d'Innocent III pour Gembloux (MIRAEUS et FOPPENS, *Opera Diplomatica*, t. IV, p. 32). — **Vinciac** (ROBAULX DE SOUMOY, *Chronique de Saint-Hubert*, p. 595. — Cfr. GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 54). — Le nom liégeois se décompose en Vi-Vegnis = Vieux-Vignis. — Cfr. onze localités du nom de Vigny en France, dont cinq en Savoie (*Dictionnaire des Postes*).

Verviniacum, Vergnies . . . . . Hainaut.

Cfr. en France :

1° **Vérigny** . . . . . Eure-et-Loir.

2° **Virigny** . . . . . Allier.

3° **Vrigni** . . . . . Orne.

4° **Vrigny** . . . . . Loir-et-Cher.

5° **Vrigny** . . . . . Marne.
850. Viriniacus (LONGNON, *Dictionnaire topographique de la Marne*).

6° **Vrigny-au-Bois** . . . . . Loiret.

7° **Vregny** . . . . . Aisne.
1132. Vriniaco (MATTON, *Dictionnaire topographique de l'Aisne*).

En Prusse rhénane :

8° **Vernich** . . . . . Kreis Euskirchen.
MARJAN, t. II, p. 5, suppose un primitif Vernacum et croit tenir ici « einen der wenigen erhaltenen rein Keltischen Ortsnamen ».

Viroviacum.

1° **Wervicq** . . . . . Fl. occ.
Voyez ci-dessus, page 463.

2° **Verviers** . . . . . Liége.
Ici, le nom dérive peut-être directement du radical après la chute de *-acum*.

3° **Vervoz** (Clavier) . . . . . Ibid.
862 In pago Condruscio villam Vervigium (MARTÈNE et DURAND, *Amplissima Collectio*, t. II, p. 26).

4° **Vierves** . . . . . Namur.

Cfr. en France : les Verviers (Saône-et-Loire), Vervy (Rhône) et peut-être plusieurs des nombreux Vesvres. Le nom de Vervins pourrait passer pour un *Virovintus* qui serait encore une fois l'allongement de *Virovius*, s'il ne figurait déjà dans l'Itinéraire d'Antonin sous la forme *Verbinum* (MATTON, *Dictionnaire topographique de l'Aisne*).

Vulviniacum, Vogenée . . . . . Namur.

Warviniacum, Wargnies . . . . . Hainaut.
847. (DUVIVIER, *Le Hainaut ancien*, p. 298).

Wiciacum, Wisques . . . . . Pas-de-Calais.
648. Wiciaco (HAIGNERÉ, *Chartes de Saint-Bertin*, t. I, n° 1. — 1139. Wiske, Wisque (COURTOIS, *Dictionnaire de l'arrondissement de Saint-Omer*).

Au surplus, et quel que soit d'ailleurs le nombre de ces noms à qui on reconnaîtra une origine romaine, on pourra s'étonner que la toponymie romaine de la Gaule ait présenté en si grande quantité et sur un si petit espace les noms dérivés d'un gentilice en *-inius*. Et cet étonnement sera encore plus justifié si on peut ramener à un radical latin en *-inius* un certain nombre des noms en *-in*, si nombreux, comme je l'ai montré, dans le Nord français et dans le Hainaut. Toutefois, il n'y a là rien qu'un phénomène particulier à l'onomastique latine des derniers siècles de l'Empire. Sous l'influence, peut-être, des barbares, les noms en *-inius* et même en *-inianus* étaient devenus les équivalents purs et simples des radicaux auxquels s'ajoutaient ces suffixes. Par suite, il arrivait que le même homme s'appelait indifféremment Rufus, Rufinus, Rufinius ou Rufinianus. Ou bien encore, obéissant à la loi de l'assonance, on aimait à rattacher par un lien de filiation linguistique les noms des divers membres d'une même famille, et l'on donnait à deux frères les noms de Crispinus et Crispinianus [1]. Ajoutons que le populaire paraît avoir eu une prédilection pour les formes allongées, qui remplissaient davantage la bouche, et qui lui paraissaient plus savoureuses ; il aimait mieux dire *Rufinus* que *Rufus*, en vertu du même principe qui lui faisait préférer *genuculu* à *genu*, *vulpecula* à *vulpes*, *misellus* à *miser*, en un mot les diminutifs ou les augmentatifs aux simples. Appliquant cette notion à l'étude de la toponymie wallonne, nous verrons que la plupart des gentilices en *-inius* qui sont à la base des noms locaux en *-gnies* ou *-ignies*, sont les formes allongées de radicaux que l'on retrouve également sous leur forme simple. Si bien que, pour nous borner à quelques exemples, on aboutit aux résultats suivants, dont il serait très facile d'augmenter le chiffre.

[1] Sur ce procédé, voyez G. KURTH, *Histoire poétique des Mérovingiens*, pp. 125 et suivantes.

NOMS GÉOGRAPHIQUES.		NOMS GENTILICES ALLONGÉS.		NOMS GENTILICES SIMPLES.		NOMS GÉOGRAPHIQUES.
Aubigny	vient de	Albinius	qui équivaut à	Albius	d'où dérive	**Auby.**
Bassigny	—	Bassinius	=	Bassus	—	**Baisy.**
Blandigny	—	Blandinius	=	Blandus	—	**Blangy.**
Blaregnies	—	Blarinius	=	Blarius	—	**Blerick.**
Bodegnée	—	Baldinius	=	Baldus	—	**Bodeux** (Basse).
Bovigny	—	Bovinius	=	Bovius	—	**Bovy.**
Burigny	—	Burinius	=	Burius	—	**Bury.**
Chaligny	—	Calinius	=	Calius	—	**Chailly.**
Charentigny	—	Carantinius	=	Carantius	—	**Charency.**
Chassigny	—	Cassinius	=	Cassius	—	**Chassy.**
Chevregny	—	Caprinius	=	Caprius	—	**Chevry.**
Chauvigny	—	Calvinius	=	Calvius	—	**Chauviac.**
Goegnies	—	Gaudinius	=	Gaudius	—	**Goy, Jouy.**
Louvignies	—	Lupinius	=	Lupus	—	**Louppy.**
Marigny	—	Marinius	=	Marius	—	**Méry.**
Montignies	—	Montinius	=	Montius	—	**Monty.**
Pressigny	—	Priscinius	=	Priscius	—	**Pressy.**
Sterpigny	—	Sterpinius	=	Sterpius	—	**Strépy, Etrepy, Strechy.**
Torgny	—	Taurinius	=	Taurus	—	**Toury.**

Ce serait ici le lieu de se demander si la désinence latine *-anus*, qui est formative de noms de lieux avec la même valeur que la désinence celtique *-acus*, n'a pas été employée quelquefois en Belgique. Cette désinence, comme l'a montré M. d'Arbois de Jubainville, a dans la toponymie italienne une diffusion égale à celle de *-acum* dans la toponymie gauloise, et elle n'a pas été inusitée en Gaule [1]. Ainsi, pour citer un exemple, les diverses localités du nom de Juillan, dans le midi de la France, y font pendant à de nombreux Juillac, Juilly, Juillé, etc. : ceux-là, dérivés de *Julianum*, sont de formation latine; ceux-ci, se rattachant à *Juliacum*, représentent le procédé gallo-romain [2]. Mais cette recherche ne semble pas promettre de résultats, et, si l'on peut constater en Belgique nombre de désinences en *-anium* (*-inium*), en revanche un suffixe *-anum* y est extrêmement rare, si toutefois on peut l'y rencontrer une seule fois [3].

Avant de fermer ce chapitre, il reste à relever un petit nombre de noms qui, sans être composés par *-acum*, semblent toutefois dater de la période romaine. On remarquera qu'ils sont fort peu nombreux, et je ne sais si les progrès ultérieurs de la toponymie en grossiront considérablement la liste.

Flandrae, la Flandre.

VII[e] siècle. Multum proeterea in Flaudris laboravit (*Vita Sancti Eligii*, dans Ghesquière, *Acta Sanctorum Belgii*, III, p. 238). — 821. In Flandris et Mempisco (*Capitulaire de Louis le Débonnaire*, dans Boretius, *Capitularia*, t. I, p. 301). — 822. In Flandras mariscos VIIII (*Charte de Louis le Débonnaire*, dans Duvivier, *Le Hainaut ancien*, p. 293). — 831. Franderes (*Regni Divisio*, dans Boretius, *Capitularia*, t. II, p. 24). La leçon *Franderes* aurait plus de portée, si le texte qui la contient n'altérait presque tous les noms propres : on y lit *Bragmento* pour *Bracbanto*, *Camalecensis* pour *Camaracensis*, etc. — 847. In Flandra, Mariscos novem (*Charte de Charles le Chauve*, dans Duvivier, *Le Hainaut ancien*, p. 298). — 859. Missis in .... Flandra (*Capitulaire de Charles le Chauve*, dans Sirmond, *Karoli*

[1] D'Arbois de Jubainville, *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France*, pp. 127 et suivantes.

[2] Idem, *Ibidem*, pp. 141 et 142.

[3] Voyez ce qui est dit pages 309 et suivantes au sujet des noms de lieux terminés en *-in*.

Calvi et successorum capitula, Paris, 1623, fol. 112). — 864. Normanni .... in Flandris appulerunt (*Ann. Hincmar.*). — IX^e^ siècle. Balduinus hucusque in Flandris ducatum tenet (REGINON, *Chronicon*, a. 818). — X^e^ siècle. Flandria (FOLCUIN, *Gesta abbat. Lobb.*, c. 4). — 963. Meshem in Flandris (VAN LOKEREN, *Chartes de Saint-Pierre de Gand*, t. I, n° 33, p. 36). — XI^e^ siècle. Totas Flandras (*Gesta epp. Camerac.*, I, 82, dans PERTZ, *Scriptores*, t. VII, p. 431). — 1106-1122. Flandria (GUÉRARD, *Cartulaire de Saint-Bertin*, pp. 229 et 238).

L'adjectif qui désigne les habitants du pays est **Flandrensis** (*Vita Sancti Eligii*, dans GHESQUIÈRE, *Acta Sanctorum Belgii*, III, pp. 229 et 231; EGINHARD, *Annales*, a. 821; *Gesta epp. Camerac.*, I, 81, II, 13, dans PERTZ, *Scriptores*, t VII, pp. 431 et 459; STEPELINUS, *Miracula Sancti Trudonis*, t. II, col. 12, dans MABILLON, *Acta Sanctorum, O. S. B.*, saec. VI^2^).

Le comte de BYLANDT, *Descriptio historico-geographica comitatus Flandriae* (ANNALES ACADEMIAE LOVANIENSIS, 1824-1825), énumère les interprétations extravagantes dont le nom de Flandre a été l'objet et en grossit la liste en y ajoutant la sienne. Il suffira de remarquer que la forme primitive du nom est le féminin pluriel *Flandrae* [1], d'où il faut partir pour remonter à l'étymologie. Je me rallie volontiers à *planartae*, proposé par D. De Jonckheere [2], et qui est satisfaisant au double point de vue philologique et topographique. *Planartae* (sous-entendu *terrae*), ce sont les vastes étendues plates [3]. Il n'est pas indispensable d'admettre que le nom a été donné à l'époque romaine et par des populations probablement latines; il suffit que *planartae* ait été un de ces vocables d'entrecours comme nous en avons signalé plus d'un ci-dessus, pages 401-428. Les Thiois auront appelé les environs de Bruges *De Vlaanderen*, les terres plates, et de là ce nom se sera communiqué de proche en proche.

Campinia, la Campine, en flamand **Kempen**.

1033. In supradicto namque pago (sc. Texandrensi) campania est late patentibus campis solis ardore exusta et nullis humani negotii usibus apta, sed solummodo latronum scrobibus plena (STEPELINUS, *Miracula Sancti Trudonis*, I, 8. dans MABILLON, *Acta Sanctorum, O. S. B.*, saec. VI^2^, p. 86). — 1282. Villa seu territorio de Halechtre (Helchteren) super Campiniam (PIOT, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t I, p. 357). — XIV^e^ siècle. Pars magna Hasbaniae et Campiniae (*Chronicon Sancti Trudonis Contin.*, édit. DE BORMAN, t. II, p. 93). — Villam nomine Ham (Oostham) in Campinia sitam (IDEM, *ibidem*, p. 103). — Complectitur etiam ipsa Lotharingia intra se totam Hasbaniam Campiniam Batuam cum aliis principatibus et comitatibus (IDEM, *ibidem*, p. 123). — 1203. Item omne jus quod idem comes (sc. Gelriae) se asserebat habere in unitate totius Campiniae (quae unitas vulgariter Eninge dicitur) ipsum ducem habere permisit (BUTKENS, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 52).

[1] Et non *Flandri* comme l'a cru WAITZ, dans son édition des *Annales de Hincmar*, 864, voyez la table onomastique, s. v. *Flandri*. KURZE commet la même erreur dans son édition de *Réginon*, où il met *Flandri* dans sa table, au lieu de *Flandrae*.

[2] *Revue catholique de Louvain*, t. LIII et LIV (1883 et 1884).

L'adjectif *planarius* (= qui est dans une plaine) se trouve dans AMMIEN MARCELLIN.

Ces textes nous font voir l'origine du nom de Campine avec toute la clarté possible. La première fois qu'il apparaît, au milieu du XI^e^ siècle, ce n'est encore qu'un nom commun désignant une partie de la Texandrie : *in pago Texandria campania est*, c'est-à-dire : il y a dans le pays de Texandrie une plaine... Ce mot est devenu nom propre du XI^e^ au XII^e^ siècle, et a même fini par remplacer le vieux nom de *Texandria* qui ne s'est plus conservé que dans la partie septentrionale de son ancien domaine, sous la forme *Teisterbant*. La localité de Ham que le premier continuateur de Rodolphe de Saint-Trond, au XII^e^ siècle, appelait encore *Ham in Texandria*, le second continuateur, comme on l'a vu, l'appelle au XIV^e^ siècle *Ham in Campinia*.

Nous avons donc pour thème primitif le mot latin *campania*, d'où *campinia*. *Campania* a donné le français *campagne*, et ce nom, localisés de divers côtés, y a formé en Italie *Campanie* et en France *Champagne*. Le nom était d'un grand usage dans la toponymie ancienne : *Omnis plana terra*, dit un vieux chroniqueur, *a Francis campania dicitur* [1]. Il n'est pas douteux qu'il n'ait été d'abord appliqué à la Campine dans le latin des moines de Saint-Trond ou d'une autre abbaye de la contrée, et que de là il aura passé dans le langage thiois sous la forme Kempen. De supposer avec GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 88, que *Campinia* est l'ancienne désignation romaine de la contrée, qui, après avoir été supplantée pendant des siècles par le nom germanique *Texandria*, aurait fini par reprendre le dessus et par éliminer sa rivale, cela ne résiste pas à l'examen.

Carbonaria, la forêt Charbonnière.

IV^e^ siècle (vers 388). Multis Francorum apud Carbonariam ferro perimptis (*Sulpice Alexandre*, dans GRÉGOIRE DE TOURS, *Hist. Francor.*, II, 9, et d'après ce passage FRÉDÉGAIRE, III, 3; *Liber Historiae*, 5). — VIII^e^ siècle. Qui (sc. Franci) commoto cum rege (Theoderico) exercitu, Carbonaria silva transeuntes .... (*Liber Historiae*, c. 51). — 841 (*circa*). Karolus hoc iter accelerans ab Aquitania Carisiacum venit, et a Carbonariis et infra ad se venientes benigne suscepit (NITHARD, II, 2; LE MÊME, II, 3, 6, 10; IV, 3, qui mentionne toujours le mot au pluriel). — XI^e^ siècle. Germanicae partis monarchiam a silva Carbonaria usque ad Rheni fluvium et a Mosa usque ad Mosellam tenente mediano Pippino (*Ex Vita Sancti Evermari*, dans DOM BOUQUET, III, p. 637).

Une traduction littérale de *Carbonaria*, c'est **Colvida**, nom porté dans le pays de Guines par une forêt qui est un prolongement de la Charbonnière. « In nemus quod a *Carbonibus lignorum* vel a cultura sive a colore formae *Colvida* nomen accepit. » (LAMBERT D'ARDRES, *Chron. Ghisn. et Ard.*, c. 68, édit. GODEFROY MENILGLAISE.) — Sur *Widu* (= forêt), voyez ci dessus, page 376.

Il devient difficile de continuer cette énumération, parce que, dans l'état actuel des études toponymiques, nous ne pouvons que rarement nous prononcer avec certitude sur l'âge des vocables. Nous ne savons s'ils remontent jusqu'à l'époque

[1] Liber de compositione castri Ambasiae, dans DACHÉRY, *Spicilegium*, t. III.

romaine, ou s'ils n'ont pas été formés postérieurement. Qui dira, par exemple, si des noms comme **Rouveroy** (Roboretum), **Fays** (Fagetum) et quantité d'autres remontent à l'époque romaine ou à l'époque romane, au IV^e^ siècle ou au XI^e^ siècle? A première vue, une forme comme **Paliseul** (814-816. Palatiolo, *Chronique de Saint-Hubert;* 888. Palisiolo, LACOMBLET, *Urkundenbuch*, t. I, n° 75) [1] semble d'origine romaine : mais n'est-il pas préférable d'y voir un des nombreux *palatia* des rois francs? Le nombre est grand des noms romans auxquels s'applique une observation du même genre, et, à tout prendre, quand on étudie la toponymie de la Belgique à l'époque romaine, on en vient à se persuader qu'en dehors des noms celtiques purs, elle n'en connaît guère d'autres que ceux en *-acum*.

Toutefois, il y a lieu de faire encore une mention spéciale de certains noms à caractère foncièrement roman qui se rencontrent dans nos régions germaniques. Tels sont :

Clairefontaine (Autelbas)	Luxembourg.
Bonnevoie (Luxembourg)	G.-D. de Luxemb.
Colmont (Overrepen)	Limbourg.
Runckelen	Ibid.
Lovenjoul	Brabant.

Ces noms, qui ne sont pas les seuls sans doute, doivent leur origine à des fondations monastiques qui y ont apporté l'usage du français ou tout au moins du latin; ils sont nés en plein moyen âge, et ils ne doivent pas rentrer dans la catégorie des vocables de formation romaine.

[1] Cfr. **Palaiseau** (Seine-et-Oise); **Palaiseul** (Haute-Marne); **Pfalzel** (Prusse rhénane).

CHAPITRE V.

CONCLUSIONS HISTORIQUES.

Plusieurs faits importants se dégagent des longues énumérations que nous avons faites dans les chapitres qui précèdent.

Le premier, c'est que toute la Gaule septentrionale jusqu'au Rhin a été habitée dans l'origine par des populations celtiques. Leur langue retentit encore aujourd'hui dans le nom de la plupart des cours d'eau de cette vaste région, et elle s'est fixé, dans la toponymie, des points de repère qui permettent de jalonner son domaine depuis Lugdunum et Noviomagus dans le nord jusqu'à Gessoriacus, Camaracum, Orolaunum et Eptenacum au sud.

Vient la conquête romaine. Sur les pas des légionnaires qui fraient d'un bout à l'autre du pays les vastes chaussées par lesquelles la civilisation pénètre avec l'autorité de Rome, le latin se répand avec une rapidité prodigieuse. Toute la classe supérieure se latinise. La Belgique sort de la barbarie. Les grands propriétaires se font partout des *fundi* auxquels ils laissent leurs noms latins, nationalisés au moyen d'une terminaison celtique (*-acum*). Un coup d'œil sur la carte nous montre la langue des maîtres du monde régnant tout le long du Rhin, depuis **Trajectum ad Rhenum** (Utrecht) jusqu'à **Colonia Agrippina** (Cologne), de là jusqu'à **Confluentes** (Coblenz). Ce n'est pas à dire que le celtique soit totalement disparu. Un passage célèbre de saint Jérôme nous induit même à croire qu'il était resté au IV^e^ siècle la langue des populations rurales du pays des Trévires. Mais il n'avait plus qu'une

existence languissante et il ne devait pas survivre à l'Empire.

Ajoutons que la colonisation romaine était infiniment plus dense au sud qu'au nord. Dans les régions méridionales, même la froide Ardenne et l'Eifel volcanique ont leurs habitants; dans le nord, la Campine, le Brabant et les deux Flandres semblent des terres désertes, envahies par d'immenses marécages ou par d'inextricables forêts. Toutefois, ici encore, la Meuse constitue comme un grand canal le long duquel la civilisation s'avance de proche en proche. Dans le centre du pays restent de grands espaces vides qui attendent les colons de l'avenir.

Ces données de la toponymie prennent un caractère de saisissante évidence si on les rapproche des résultats de l'archéologie. Un coup d'œil sur la carte de Van Dessel [1] équivaut sous ce rapport à une lumineuse leçon d'histoire. On y voit la Belgique partagée diagonalement du sud-ouest au nord-est en deux moitiés inégales formées par la chaussée consulaire qui court de Bavay à Cologne. Tout ce qui est au sud de cette chaussée, et au nord, une large bande de territoire qu'on pourrait limiter environ par les villes de Péruwelz, Nivelles, Wavre, Tirlemont, Saint-Trond, représente la région de la culture romaine intense et prospère. Au nord de la chaussée, celle-ci se raréfie d'une manière étonnante : l'Escaut seul parvient à vivifier les vastes solitudes de la Flandre, et tout le nord du pays, depuis Anvers jusqu'à Maeseyck, offre l'aspect d'un vaste désert dans lequel les Romains ne se sont guère aventurés.

Qu'on ne nous dise pas que si les traces des Romains sont rares en Campine, en Flandre et dans la province d'Anvers, cela tient à ce que ces régions étaient dès lors habitées par des populations germaniques restées inaccessibles à l'action de Rome. On a vu tout à l'heure que l'autorité des Romains

[1] C. Van Dessel, *Topographie des voies romaines de la Belgique.* Bruxelles, 1877, avec une carte.

s'était solidement affermie bien au delà de ces contrées, jusque sur les rives du Rhin : comment donc, si les régions dont il s'agit avaient été habitées, les aurait-elle abandonnées sans partage à des peuplades barbares qu'elle eût renoncé à civiliser? La vérité, c'est que ces régions, depuis lors devenues le jardin de la Belgique, étaient à cette époque entièrement incultes. Les forêts et les marécages en occupaient presque toute l'étendue. La mer pénétrait partout par de vastes estuaires. Le sol était formé d'une multitude d'îlots. Les abords de Saint-Omer étaient des îles flottantes; il n'y a pas longtemps que la dernière s'est fixée. Les noms de *broeck* et de *meer*, si fréquents dans la toponymie de ces régions, donnent une idée de leur caractère marécageux.

Ce que les eaux laissaient à la terre était pris par la forêt. On peut lire dans César la description des retraites des Ménapiens [1]. La *Vita Bavonis* nous donne une idée de ce qu'était la région de Thourout encore au XI[e] siècle : toute en forêts! A travers toute la Flandre courait l'immense forêt que les chroniqueurs du moyen âge ont appelée le *Nemus sine misericordia*. Bruges, Gand, Ypres, Thourout, Roulers, Courtrai sont cernées par les forêts au VII[e] siècle [2].

Ce sont les Francs qui, à un moment donné de l'histoire, profitent de l'affaiblissement de l'Empire pour forcer les frontières et pour se répandre dans les régions de la Belgique restées à moitié désertes. Et c'est à eux qu'il faut attribuer la germanisation de la partie septentrionale de notre pays à partir d'une époque que nous nous réservons de déterminer plus exactement.

A l'appui de cette assertion, nous signalerons d'abord la

[1] César, *De Bell. Gall.*; Strabon, *Géographie*, t. IV, pp. 3, 5; Saint-Paulin de Nole. Pour aller de Thourout à Gand, du temps de saint Bavon, il fallait traverser une immense solitude boisée (*Acta Sanctorum*, t. I, octobre, p. 234D).

[2] Voyez Schayes, *La Belgique et les Pays-Bas avant et pendant la domination romaine*, t. II, pp. 160-196.

nationalité des noms que nous avons étudiés, et tout particulièrement celle du suffixe *-heim*. Bien que répandu sur toutes les régions germaniques, *-heim* se localise cependant d'une certaine manière; il est *specifisch fränkisch*, comme s'exprime Arnold, et il règne surtout dans les pays occupés par les Francs, à savoir, la Belgique septentrionale et les bords du Rhin. Par contre, dans l'Allemagne méridionale, séjour des Alamans, il est beaucoup plus rare : tandis que les chartes de Lorsch contiennent cinq cents noms en *-heim*, celles de Saint-Gall nous en offrent tout au plus trente! On peut dire que l'intensité de la colonisation franque dans un pays donné est en proportion directe du nombre des noms en *-heim* que l'on retrouve sur son sol [1].

Un deuxième fait à noter, c'est l'âge des noms en *-heim*. Ceux de la région qui fait l'objet de nos études ne remontent pas à la plus ancienne époque de la colonisation : celle-ci se caractérise par un vocabulaire où reparaissent plus fréquemment *lar* et autres suffixes de ce genre. Ils datent de la seconde période, de celle qui commence avec les invasions et qui se prolonge au delà de Charlemagne. La preuve en est dans ce fait que l'immense majorité de ces noms est composée avec un radical qui est un nom propre d'homme, et qu'ils désignent généralement des habitations individuelles. Les premiers noms en *-heim* qui apparaissent dans la toponymie belge sont ceux de la loi salique : Widoheim, Bodoheim, Saleheim [2]. Les premiers barbares qui donnèrent leur nom à un lot de terre

[1] La nationalité franque des noms en *-heim* est à peu près universellement admise (WAITZ, *Das alte Recht der salischen Franken;* ARNOLD, *Ansiedelungen und Wanderungen Deutscher Stämme;* K. LAMPRECHT, *Deutsches Wirthschaftsleben im Mittelalter*, t. I, pp. 154 et suivantes; SCHIBER, *Die fränkischen und alemannischen Siedelungen in Gallien*. Strasbourg, 1894, pp. 11-20.)

[2] Cfr. ARNOLD, *Ansiedelungen und Wanderungen Deutscher Stämme*, p. 383, qui démontre par des arguments spéciaux empruntés à la topographie hessoise, que les *-heim* de ce pays sont également de formation secondaire.

semblent avoir formé des noms où entrait encore le vieux suffixe celtique *-acum*. C'est seulement après cette formation transitoire que nous voyons éclore la série des *-heim*.

En troisième lieu, des érudits ont fait observer l'étonnante analogie qui se remarque entre la toponymie du Brabant belge et du pays de Waes d'une part, et celle du pays de Clèves de l'autre [1]. Cette conformité s'explique par l'hypothèse de la conquête franque, qui s'avance du nord-est vers l'ouest, et qui, en changeant de pays, aime à rendre à la patrie nouvelle les noms portés par l'ancienne.

Tous les autres suffixes d'origine germanique coïncident territorialement avec les *-heim*; on l'a vu à suffisance au chapitre précédent. Tels sont *-sele*, *-laer*, *-ingen*, *-bach*, *-loo*. Là où ils sont groupés au point de former la presque totalité des noms géographiques, ils délimitent avec exactitude les confins des populations germaniques et romanes. Là où ils apparaissent dispersés au milieu d'une toponymie romaine, ils trahissent des colonies franques établies anciennement dans des milieux romains et qui, pour cette raison, ont nécessairement changé de langue à un moment donné, bien que l'habitation, une fois fondée, ait continué de porter le nom qu'elle avait reçu dans la langue des fondateurs.

Mais la toponymie ne permet pas seulement de déterminer avec une exactitude suffisante les limites de la colonisation germanique au IV^e^ et au V^e^ siècle; elle nous aide aussi à discerner, dans la masse des envahisseurs étrangers, différents groupes qui se font reconnaître aux particularités de leur vocabulaire géographique. Il est un suffixe bien curieux parmi ceux que nous avons rencontrés dans le Boulonnais : c'est *-ton* ou *-tun*, qui, combiné avec le patronymique *-ing*, sous la forme *-ington*, est extraordinairement abondant en Angleterre, au point qu'un écrivain anglais a pu écrire avec une entière

[1] WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. I, p. XXXI. Il cite, comme communs aux deux régions, les noms de Gaesdonck, Duffel, Liesel, Vorst, Elmpt, Van Rooi, Berghen, Hoelaer, Weert, Lint.

vérité : « The suffix *-ton* constitutes a sort of testword by which we are enabled to discriminate the anglosaxon settlements [1]. » *Ton*, ou *town*, en all. *zaun*, c'est, à proprement parler, l'*enclos* qui entoure la maison. Or, l'Angleterre est par excellence le pays des enclos : rien ne choque plus l'Anglais voyageant sur le continent que l'interminable monotonie des plaines où les rectangles de la culture se succèdent sans interruption et sans variété, agrémentés seulement de files de peupliers qui bordent l'horizon ; rien, au contraire, ne charme davantage l'Européen voyageant en Angleterre que l'aspect de ces cottages et de ces fermes où la vie domestique se déroule au milieu d'arbres séculaires, avec cette intimité et ce bien-être rural oubliés sur le continent. Aussi voyons-nous ce caractère spécial du génie anglo-saxon se traduire dans la toponymie par une prodigieuse abondance de vocables terminés en *-ton* ou en *-ington* [2].

Par contre, ce même suffixe fait pour ainsi dire totalement défaut dans toutes les autres contrées germaniques ; Foerstemann le retrouve tout au plus une douzaine de fois dans toute l'Allemagne [3] ; encore faut-il croire que ces exemples n'existent pas, car dans la seconde édition du *Namenbuch*, *Zaun* a disparu, et comme radical, et comme suffixe de noms propres. Arnold imite sous ce rapport le silence de Foerstemann. Quant au *Dictionnaire géographique* de Rudolf, il énumère bien un certain nombre de localités qui s'appellent *Zaun* ou *Zaunen*, mais, chose curieuse, la plupart sont des endroits aujourd'hui abandonnés ou des hameaux, preuve que le nom lui-même n'est entré que récemment dans la toponymie.

Or, il se trouve que, par une exception des plus remarquables, juste à l'extrémité du domaine de la toponymie franque, en face de l'île des Anglo-Saxons, nous rencontrons un groupe compact de quarante-deux localités au nom terminé, comme

[1] TAYLOR, *Words and Places*, p. 77.
[2] Cfr. KEMBLE, *The Saxons in England*, t. I, pp. 449-478.
[3] BENDER, *Die deutschen Ortsnamen*, p. 81.

dans l'île voisine, en *-incthoh* ou *-incthun* [1]. Ces localités sont serrées les unes contre les autres sur un étroit espace, à la manière d'une peuplade qui, établie sur un sol conquis, tient à ne pas se disperser et à pouvoir, dès la moindre alerte, faire front tout entière contre l'ennemi commun. Par une coïncidence non moins frappante, plusieurs de ces quarante-deux noms se retrouvent identiquement de l'autre côté du détroit [2]. Que faut-il conclure de cet ensemble de faits, sinon que nous sommes ici en présence d'une colonie saxonne, ou du moins que la population qui a fondé ces localités était saxonne et non franque? Les conclusions de la toponymie atteignent ici un degré de certitude tel qu'il serait difficile de les combattre sérieusement.

De quand datent les colonies saxonnes dont nous venons de constater l'existence? Faut-il croire qu'à une époque quelconque du V^e^ ou du VI^e^ siècle, elles seraient venues arracher aux Francs, alors dans le premier feu de leur expansion territoriale, une partie du littoral boulonnais, et ouvrir, si je puis ainsi parler, la porte par laquelle l'invasion saxonne aurait pu se répandre sur tout le sol des Saliens? Une pareille supposition est inadmissible. Les Francs, à cette époque, s'avançaient avec un trop irrésistible élan pour se laisser arrêter par une poignée d'envahisseurs étrangers, et, à supposer qu'ils n'eussent pu les empêcher de s'établir, ils n'auraient cessé de leur faire une guerre acharnée, jusqu'à ce qu'ils les eussent

[1] A la page 292 je n'en ai énuméré que quarante, mais il faut ajouter à cette liste les noms de **Caltun**, lieu inconnu près de Moyecques, et **Audincthun**, village du canton de Fauquembergue.

[2] Par exemple : Alencthun se retrouve dans Allington (Kent); Colincthun dans Collington (Sussex); Todincthun dans Toddington (Bedford).

M. Haigneré écrit à propos de la désinence *-ton* : « Il est à remarquer que cette forme, si commune en Angleterre, manque presque totalement à la Flandre et à l'Allemagne, et cela donne à la toponymie du Boulonnais un caractère particulier qui la distingue de l'ethnographie continentale, pour la rattacher, par ce côté du moins, à un courant d'origine anglo-saxonne. » HAIGNERÉ, *Dictionnaire topographique*, préface, p. XXXVIII.

exterminés ou obligés de repasser la mer. Et, d'autre part, on ne voit pas ce qui eût pu déterminer les Saxons de la Bretagne à diviser leurs forces, occupées à la conquête de l'île, et à s'affaiblir vis-à-vis des Bretons pour aller fonder au delà de la mer une colonie précaire et toujours menacée. Écartons donc résolûment l'hypothèse dont il s'agit, et concluons que s'il y a, dans le domaine du royaume franc, une enclave saxonne, cela tient à ce que des Saxons étaient établis dans le pays au moment où les Francs en firent la conquête. Tout confirme cette supposition. Nous savons, par les historiens romains, que dès le IIIe siècle, les pirates saxons infestaient le littoral de l'Empire à peu près dans les mêmes conditions que plus tard leurs congénères normands au VIIIe et au IXe siècle. Ils étaient partout, et les Romains avaient dû prendre contre eux des mesures de défense énergiques : on avait fortifié les côtes, on y avait massé des forces et, sous le nom de *litus saxonicum*, on y avait créé, en divers endroits, quelque chose de semblable aux *marches* de l'Empire carolingien [1]. Ce *litus saxonicum* s'étendait sur toutes les côtes de la Gaule, depuis l'embouchure de la Loire jusqu'à celle du Rhin, et il devait son nom moins à ce qu'il était exposé aux incursions de ces barbares, qu'aux colonies qu'ils y établirent sur divers points. Ils avaient leurs établissements dans les îles de la Loire et dans le pays de Bayeux, que les historiens attestent pour le Ve siècle. Ceux dont nous nous occupons ont été passés sous silence par les chroniqueurs; c'est la toponymie seule qui nous les révèle. Vers 286, le Ménapien Carausius reçut des empereurs la mission spéciale de protéger la côte septentrionale de la Gaule, menacée à la fois par les pirates francs et anglo-saxons. Carausius s'établit donc à Boulogne, mais il ne paraît pas avoir répondu à la confiance de ses souverains, et Maximien ordonna de le tuer. Alors, jetant le masque, il prit la pourpre, s'empara de la Bretagne, soutint une lutte

[1] *Notitia Dignitatum*, et LONGNON, *Géographie de la Gaule au VIe siècle*, p. 172.

victorieuse contre l'Empire et le força de signer la paix avec lui ; il est vrai que peu de temps après il tombait assassiné [1]. Tout porte à croire que c'est pendant le règne de ce personnage que s'établirent dans le Boulonnais, avec sa connivence, les colonies saxonnes dont nous avons parlé. Maître de la Bretagne, il avait le plus grand intérêt à rester maître aussi du rivage situé en face de lui. Il est donc plus que probable qu'il continua d'occuper Boulogne, qui était pour lui la porte de la Gaule, et faut-il s'étonner s'il y installa des barbares dont il s'était fait des alliés, et qui pouvaient, le cas échéant, lui être d'un précieux secours lorsqu'il voulait, ou débarquer en Gaule, ou faire obstacle à une expédition contre lui [2]? Eutrope nous dit formellement que Carausius était accusé, déjà avant sa révolte, de pactiser avec les barbares qu'il était chargé de combattre, et de leur donner abri : *cum suspicio esse coepisset, consulto ab eo admitti barbaros, ut transeuntes cum praeda exciperet, atque se hac occasione ditaret* [3]. Ce qui confirme cette manière de voir, c'est que, des environs de Boulogne, qui est comme leur centre d'expansion, les colonies anglo-saxonnes rayonnent vers le nord et vers l'est en deux rangées concentriques, dont les derniers postes viennent se déployer sur la rive gauche de la Lienne et se rabattre sur Boulogne, à laquelle elles forment une véritable ceinture. La population groupée dans ces quarante-deux localités commandait toute la côte de Boulogne à

[1] EUTROPE, *Breviarium Historiae Romanorum*, IX, 21, 22; MAMERTINI, *Panegyricus Maximian.*, c. 12; AUREL. VICTOR, *De Caesaribus*, c. 39; IDEM, *Epitome*, c. 39.

[2] WIETERSHEIM, *Geschichte der Völkerwanderung*, 2e édition, t. I, p. 267, d'après Gibbon; DURUY, *Histoire des Romains*, t. VI, p. 536, édition illustrée.

[3] EUTROPE, *Breviarium Historiae Romanorum*, IX, 21, 22; TAYLOR, *Words and Places*, p. 92, attribue aussi à Carausius l'établissement des Saxons sur les côtes du Boulonnais : « We may believe that the Saxon settlements in Flanders may be partly due to the energetic measures by which he compelled or induced the Saxon pirates, who were establishing themselves on the British coast, to seek a new home beyond the channel. »

Calais, c'est-à-dire qu'aucun embarquement pour l'Angleterre, aucun débarquement en Gaule ne pouvait s'y faire à son insu et sans qu'elle fût en état d'y opposer une résistance énergique. Pareille disposition n'a rien de fortuit : elle trahit une volonté intelligente qui a tenu à ce que le port de Boulogne restât dans des mains sûres.

Si donc les Francs, lorsqu'ils firent au Vᵉ siècle la conquête du Boulonnais, rencontrèrent les Saxons déjà établis dans ce pays, ils durent les soumettre, puis se mêler à eux. Nous savons par Grégoire de Tours qu'ils ont entrepris contre eux plus d'une lutte, et que notamment Childéric s'est signalé par les succès qu'il remporta sur eux [1]. Les Saxons vaincus par Childéric ne sont pas désignés, il est vrai, comme étant ceux du pays de Boulogne : mais comment admettre que ces derniers ne se soient pas sentis solidaires des autres, et que toute la race n'ait pas éprouvé le besoin de se grouper pour la résistance commune au conquérant salien? Cet Adovacrius que Childéric a vaincu à Orléans et à Angers, n'avait-il pas son foyer dans un des villages saxons du Boulonnais? Ce qui est certain, c'est que bientôt les Saxons s'aperçurent qu'ils n'étaient pas de taille à résister aux forces franques : ils firent donc la paix avec Childéric et, au lieu de disputer aux Francs la possession du littoral et des îles, ils se laissèrent envoyer combattre les Alamans en Italie [2]. Leurs colonies du littoral furent sans doute assez dépeuplées par toutes ces guerres et par tant de défaites, mais j'imagine que la population qui y restait profita de la paix conclue et qu'elle finit par se fondre pacifiquement dans la race franque.

En attendant, Francs et Saxons avaient dû se rencontrer plus d'une fois, les armes à la main, dans les parages du Boulonnais, et les nouveaux venus durent infliger à leurs congénères plus d'une défaite, sans qu'il en soit resté trace dans la

[1] Grégoire de Tours, *Hist. Francor.*, II, 18 et 19.
[2] Idem, *ibidem*.

toponymie. Ce qui est bien curieux toutefois, et bien suggestif, comme on dit aujourd'hui, c'est que nous rencontrons une file de cinq localités foncièrement franques, échelonnées le long du rivage depuis le cap Griz-Nez dans la direction du sud : ce sont **Floringuezelle, Framezelle, Waringuezelle, Haringuezelle** et **Audresselles.** Ces cinq villages, dont le suffixe tout salien établit la nationalité d'une manière presque évidente, s'interposent entre le rivage et la région occupée par les *-incthon*, et délimitent avec une parfaite netteté la frontière qui, à cette époque, séparait les établissements francs de ceux des Saxons.

Il n'est pas possible de pousser plus loin nos investigations : la toponymie des deux races franque et saxonne est trop analogue pour qu'on puisse dire avec une entière exactitude quels villages appartiennent à l'une et lesquels à l'autre. En effet, à part le suffixe *-ton* qui est exclusivement anglo-saxon, et le suffixe *-sele* qui est spécialement franc salien, toutes les autres désinences appartiennent indifféremment aux deux idiomes : *-hem* (*-ham*), *-inghem* (*-ingham*), *-becque* (*-beck*), *-wyk* (*-wick*) se retrouvent des deux côtés du détroit [1]. Il est donc possible,

[1] Taylor, *Words and Places*, p. 88, fait l'intéressant rapprochement que voici :

Boulonnais.	Angleterre.
Warhem	Warham (Norfolk).
Le Wast	Wast (Glocestersh., Northumberl.).
Frethun	Freton (Norfolk).
Cohen, Cahen	Cougham (Norfolk).
Hollebeque	Holbeck (Yorksh., Nottinghamsh.).
Ham, Hame.	Ham (Kent, Surrey, etc.).
Wervicq.	Warwick (Warwicksh., etc.).
Appegarbe	Applegarth (Dumfries).
Sangatte	Sandgate (Kent).
Guindal.	Windle (Lancashire).
Inghen.	Ingham (Lincoln, etc.).
Oye	Eye (Suffolk, Hereford, etc.).
Wimille	Windmill (Kent).
Grisendall	Grisdale (Cumberland).

comme le croit Taylor, que le groupe anglo-saxon du Boulonnais ait compris, outre les localités en *-thon* (*-thun*), plus d'une de celles dont le nom est affecté d'une autre désinence. Mais il ne saurait me convenir de trancher ici cette question ; qu'il me suffise d'avoir indiqué le problème ; il tentera sans doute quelque jour le zèle d'un érudit flamand ou artésien [1].

Essayons maintenant de délimiter les Francs du côté de leurs voisins septentrionaux, les Frisons et les Saxons [2]. Voici les données de la géographie historique : les Frisons s'étendaient tout le long du rivage de la mer du Nord, depuis le Weser jusqu'au Sincfal, près de Bruges. Ils occupaient une longue et étroite région toute en rivages, correspondant aux provinces de Frise, Hollande septentrionale, Hollande méridionale et Zélande, et ils étaient, par excellence, le peuple maritime. Quant aux Saxons, ils tenaient à l'est de la Hollande actuelle les provinces de Groningue, de Drenthe, d'Overyssel et de Gueldre, sur la rive droite du Rhin : l'Yssel leur servait de limite du côté des Francs [3]. Ceux-ci s'étendaient

[1] Lorsqu'on voudra creuser cette question, on aura d'abord à établir l'âge respectif des diverses localités, ou du moins les plus anciennes mentions qui en sont faites. Il faudra étudier aussi la parenté des radicaux que présentent les noms francs et les noms saxons : ainsi *Audincthun* et *Audinghen*, *Baincthun* et *Bainghen*, *Florincthun* et *Floringueselle*, *Tardincthun* et *Tardinghen*, *Warincthun* et *Waringueselle*.

[2] Sur les frontières des Francs, des Frisons et des Saxons, lisez WATTERICH, *Die Germanen am Rhein*, pp. 194 et suivantes.

[3] Au IX^e^ siècle, saint Liudger assuma pour mission de prêcher aux confins des Francs et des Saxons, sur les bords de l'Yssel : « ut in confinio Francorum atque Saxonum secus fluvium Isla plebi in doctrinâ prodesse deberet. » ALTFRIED, *Vita Sancti Liudgeri*, c. 13 (PERTZ, *Scriptores*, t. II, p. 408). Cfr. HUCBALD, *Vita Sancti Lebuini*, dans PERTZ, *Scriptores*, t. II, p. 361, qui semble avoir copié le *Vita Sancti Liudgeri*, en attribuant tout à son saint.

Liudger bâtit un oratoire sur la rive gauche du fleuve, *in loco qui Huilpa vocatur*, et un autre sur la rive droite à Deventer : « cumque ad eam populus ob viri sancti doctrinam conflueret Saxones, qui eo tempore paganis fuscabantur ritibus in furorem conversi ... ecclesiam conbusserunt ipsi. » (IDEM, *ibidem*.) Il le rebâtit plus tard et y fut enterré, mais les Saxons le brûlèrent une seconde fois.

dans les régions méridionales de la Hollande actuelle, comprenant les provinces d'Utrecht, du Brabant septentrional, de Gueldre (rive gauche du Rhin) et du Limbourg hollandais [1]. Ces données sont pleinement confirmées par l'étude des noms de lieux. L'un des suffixes qui caractérisent la toponymie franque, c'est celui de *-zele*. Or, nous voyons, par une remarquable coïncidence, ce suffixe se cantonner presque exclusivement dans les régions reconnues pour franques, alors que dans les autres, tant frisonnes que saxonnes, il n'apparaît qu'à l'état d'exception. On ne le voit pas au delà de l'Yssel, sinon dans le seul **Oldenzaal** [2], mais il reparaît avec assez de fréquence dans le Brabant septentrional, dans le Limbourg et dans la partie de la Gueldre située sur la rive gauche du Rhin. Et encore ne prend-il que la forme *-sel*, désinence privée d'accent et qui n'a peut-être pas le même sens que le dissyllabique flamand *-zele*. Ce phénomène est, encore une fois, trop remarquable pour être fortuit, et nous ne nous aventurons pas trop en considérant la désinence *-zele* comme caractéristique des localités fondées par les Francs.

Dans la Belgique orientale et méridionale aussi, la limite de la colonisation franque peut être reconnue, du moins approximativement, au moyen de la toponymie. D'un côté, nous voyons certains suffixes, d'une particulière abondance dans les régions franques, se raréfier et cesser tout à coup à partir d'une zone déterminée. Tel est, notamment, le suffixe

[1] VAN DEN BERGH, *Handboek der middelnederlandsche geographie*, 2e édition, pp. 89-116. Cfr. des indications plus détaillées, mais aussi plus aventureuses, dans WINKLER, *Oud Nederland*, pp. 64 et suivantes.

[2] Aldensele, au IXe siècle, dans le *Vita Sancti Liudgeri*, c. 6 : « quosdam qui de Aldensele Frekenhorst peregre ierant. » (PERTZ, *Scriptores*, t. II, p. 425.) Je ne compte pas *Scherpenzeel*, où le suffixe vient de *sijl* et non de *sele*. Voyez VAN DOORNINCK, *Nom. Geogr.*, t. I, p. 76. La Drenthe est saxonne. S. ANSCHAIRE, *Vita Sancti Willehadi*, dit que ce saint voulut convertir les Frisons et les Saxons (c. 1), qu'il vint donc en Frise dans le Hastraga (c. 2), dans le Hugmerki (c. 3), « inde transiens venit Thrianta », où il convertit beaucoup de barbares (c. 4).

-scheid, foncièrement franc, comme dit Arnold [1], qui abonde dans toute la région comprise entre Düsseldorf et Luxembourg. Dans le seul canton d'Engers, sur la rive droite du Rhin, au nord de Coblence, Vogt énumère quarante-cinq localités dont le nom est terminé en *-scheid*. J'en relève trente dans la seule feuille dc Malmédy de Liebenow, neuf dans celle d'Aix-la-Chapelle, trente-trois dans celle de Neuerburg, quatorze dans celle de Bernkastel, et vingt-deux dans le Grand-Duché de Luxembourg, où ils s'arrêtent brusquement au nord de la Sûre [2]. Au sud de cette région, *-scheid* disparaît si complètement qu'il est tout à fait inconnu en Alsace [3] et au delà. Je trouve à la vérité dans le Haut-Rhin un *Wegscheid*, mentionné en 1567 (STOFFEL, *Dictionnaire topographique du Haut-Rhin*), mais il est à remarquer que le mot est pris ici dans une acception spéciale et en qualité de nom commun. Il n'est nullement interdit de considérer ce suffixe comme marquant la délimitation primitive des Francs vis-à-vis de leurs voisins les Alamans [4].

La toponymie spécifique de ces derniers se caractérise par la fréquence des suffixes *-ingen* et *-weiler*. Les noms en *-ingen* (avec les variantes *-ungen* et *-ing* [5] en Allemagne, et

[1] ARNOLD, *Ansiedelungen und Wanderungen Deutscher Stämme*, p. 344.

[2] Le seul nom terminé en *-scheid* que je trouve au sud de cette rivière est Hobscheid, près d'Arlon.

[3] Il manque totalement dans le canton de Zurich. Voyez MEYER VON KNONAU, *Zürcherische Ortsnamen*.

[4] K. LAMPRECHT, *Deutsches Wirthschaftsleben im Mittelalter*, t. I, p. 153, n'est pas de cet avis. Selon lui, les *-scheid* n'apparaissent guère qu'aux XII[e] et XIII[e] siècles.

[5] A l'est du Lech, c'est-à-dire en Bavière, la désinence est régulièrement *-ing* au lieu de *-ingen* (ARNOLD, *Ansiedelungen und Wanderungen Deutscher Stämme*, p. 293). En Belgique, **Waltzing** (commune de Bonnert) est le seul nom qui offre cette forme abrégée, mais elle est d'origine récente; dans les siècles précédents on écrivait *Waltzingen*. Il en est de même pour les noms bavarois, qui, il n'y a pas longtemps, se terminaient encore en *-ingen* et non en *-ing*. (SCHIBER, *Die fränkischen und alemannischen Siedelungen im Gallien*, p. 6.)

-ikon [1] en Suisse) pullulent littéralement dans l'Allemagne du sud-ouest et dans l'Alsace, se répandent en abondance sur la Lorraine allemande et francisée, où l'ancien département de la Moselle, à lui seul, contient deux cent quatre-vingts localités dont le nom est affecté de la désinence *-ingen* ou *-ing*, en français *-ange* [2], comptent cent quatorze congénères dans le Grand-Duché de Luxembourg et viennent expirer, en Belgique aux confins des populations wallonnes, en Allemagne dans le *Kreis* de Malmédy, où il y a encore onze noms de lieux en *-ingen*.

Ceux qui présentent le suffixe *-weiler* (en Alsace *-willer*, en Suisse *-wyl* ou *-weil*) ne sont pas moins nombreux dans les régions du sud-ouest de l'Allemagne. S'avançant par masses compactes à travers l'Alsace, ils pénètrent au nombre de septante-cinq dans l'ancien département de la Moselle, où ils revêtent tour à tour la forme pure *-weiler*, la forme francisée *-willer* et la forme française *-villers*. De là ils gagnent le Luxembourg germanique, où ils sont encore au nombre de vingt, mais d'où ils se raréfient progressivement dans la direction du Nord.

Peut-être faut-il ajouter ici un troisième suffixe caractéristique des noms de lieux formés par les Alamans : c'est **-beuren**, qui arrive jusque dans les environs de Bernkastel, près de la Moselle, avec **Bühenbeuren**, **Ravensbeuren** et **Loetzbeuren**, noms qui, avec plusieurs autres en *-weiler*, jalonnent d'une manière frappante un itinéraire de colons alamans dans la vallée de la Moselle.

Ces phénomènes ne sont pas fortuits, et si l'on considère

[1] MEYER VON KNONAU, *Zürcherische Ortsnamen* (*Beiträge zur Geschichte der Literatur*, von H. KURZ und P. WEISSEMBACH, t. I, 1846), énumère dans le canton de Zurich trente-trois noms en *-ingen* et cent quatre en *-ikon* ou *-inkon*.

[2] J'arrive à ce chiffre en dépouillant le *Dictionnaire topographique de la Moselle*, par DE BOUTEILLER. La liste publiée par ABEL, *Mémoires de l'Académie de Metz*, t. XLV (1865), p. 448, ne contient que cent soixante-quatre noms, mais elle omet les dépendances ainsi que les localités disparues.

que l'aire de diffusion des *-scheid* coïncide avec le domaine généralement attribuée aux Francs, tandis que les noms en *-ingen* et en *-weiler* se groupent surtout dans les contrées alémaniques, on reconnaîtra volontiers que les uns et les autres servent à délimiter les peuples qui les ont employés de préférence. Cette délimitation ne pourra pas être absolue : on voit des régions comme le Luxembourg offrir un remarquable mélange des deux espèces de formes, et cette confinité des phénomènes linguistiques suggère naturellement l'idée d'une confinité des deux races à l'endroit où s'est faite leur rencontre. Mais cette question reviendra ailleurs ; ici il suffira d'avoir déterminé, avec la précision relative que comporte la nature de ces recherches, le domaine des Francs et celui des Alamans [1].

Peut-on faire un pas de plus, et essayer de délimiter les Saliens et les Ripuaires? Cette tâche est plus délicate, et pourtant il semble qu'il ne soit pas interdit de l'entreprendre. Quand nous examinons la répartition des noms de lieux terminés en *-sele*, nous voyons que leur principale aire de diffusion se compose des deux Flandres avec le Brabant et la province d'Anvers; dans les deux Limbourg, il n'y a en tout que cinq à six localités dont le nom soit affecté de cette désinence [2]. Cette coïncidence suggère une idée : on se demande

[1] Tout le monde n'est pas convaincu de la valeur démonstrative de ces faits toponymiques. A l'encontre d'Arnold, on a notamment fait valoir que les noms en **-ingen** sont répandus dans toutes les régions germaniques, qu'ils n'ont rien de particulièrement alaman, et qu'ils désignent plutôt les plus anciennes localités fondées par des Germains; voyez SCHERER, dans *Ienaer Literaturzeitung*, 1876, p. 475; SCHIBER, *Die fränkischen und alemannischen Siedelungen im Gallien*, pp. 3-11. Mais nous n'avons pas besoin des noms de cette catégorie pour la délimitation du domaine des Francs.

[2] Ce sont :

Coursel.	Limbourg.
Eversel (Heusden).	Ibid.
Ubbersel (Heusden)	Ibid.
Viversel (Zolder)	Ibid.
Molen-Beersel.	Ibid.

si les Saliens ne sont pas en réalité les hommes de la *sala*, c'est-à-dire le peuple riche et prospère où l'homme libre vit à son aise auprès d'un opulent foyer? C'est seulement dans la terre réputée celle des Francs saliens que nous trouvons des noms de lieux dans lesquels le radical est combiné avec un nom propre d'homme, désignant ainsi la *sala* qu'il habite.

Un autre trait caractéristique de la toponymie salienne, c'est l'extraordinaire fréquence du suffixe *-loo*. Il ne fait certainement pas défaut chez les Ripuaires, mais il pullule littéralement chez leurs voisins et congénères. Un seul diplôme de donation, rendu en 855, nous montre dans la Veluwe les lieux suivants : « villam que dicitur **Rentilo** — in saltu qui dicitur **Urenilo** — villa que dicitur **Niutlo** — silva que dicitur **Hornlo** — villa **Irminlo** — **Burlo** — **Dabbenlo** — **Wardlo** — **Orclo** — **Legurlo** — **Ottarlonn** **Langlo** [1]. » Il faut y ajouter la villa **Uttilech** (Uddel, 793) et la forêt de **Braclog** (797) [2]. L'Overyssel, qui a été anciennement occupé par les Saliens, compte encore aujourd'hui plus de cinquante noms terminés en *-lo* ou *-loo* [3].

D'autre part, nous voyons que la désinence *-scheid* est foncièrement franque [4]; mais j'ajoute qu'elle est essentiellement

[1] LACOMBLET, *Urkundenbuch*, t. I, n° 65, p. 31. Cfr. VAN DEN BERGH. *Handboek der middelnederlandsche geographie*, pp. 190-192.

[2] VAN DEN BERGH, *Handboek der middelnederlandsche geographie*, pp. 190-192.

[3] *Nomina geographica neerlandica*, t. I, p. 75.

[4] ESSER, *Kreisblatt für den Kreis Malmedy*, 7 juin 1884, suivi par K. LAMPRECHT, *Deutsches Wirthschaftsleben im Mittelalter*, t. I, 1, p. 158, se persuade que *scheid* vient du celtique *coat* — forêt. Ce *coat* figure incontestablement dans le nom de la grande forêt de *Kottenforst*, près de Bonn, qui nous offre en même temps le spectacle d'une remarquable superposition de langues; mais, à part quelques cas dans lesquels il aura pu devenir *-scheid* par assimilation, je ne puis me résoudre à cette hypothèse. Sur l'étymologie germanique du mot, voyez FOERSTEMANN, *Die deutschen Ortsnamen*, p. 49.

ripuaire. Elle fait presque entièrement défaut dans le Limbourg belge, où nous n'avons que **Waterschey**, près de Genck [1], et je ne la rencontre que deux fois en Gueldre, dans **Asscheid**, près de Genemuiden (1046. Ascete) [2], et dans **Enschede** (1118. Aneschedhe) [3]. Par contre, elle fourmille dans les régions allemandes qui confinent à la Belgique, depuis Düsseldorf jusqu'à la Sûre [4], tandis qu'au sud de cette rivière elle disparaît tout à fait [5].

Quand les Francs devinrent-ils maîtres du territoire dans lequel la toponymie nous les montre établis? Il n'y eut pas une seule invasion leur livrant tout le pays; leur entrée en Belgique se morcelle en plusieurs empiétements successifs. Le plus ancien est leur établissement de ce côté-ci de l'Escaut, en Flandre, sous les auspices de leur allié Carausius, qui voulait avoir en eux du renfort dans sa lutte contre les Empereurs. Plus tard, à la date de 358, Julien trouve d'autres Francs en Toxandrie, et tout fait croire que ceux-ci avaient pénétré dans cette contrée en 341, lors des guerres que Constant eut à soutenir contre eux [6]. Leur tradition nationale a gardé le souvenir de ce passage du pays natal dans celui des *Tungri*, ou, comme ils disaient eux-mêmes, des *Turingi*, et il en reste un écho dans la chronique de Grégoire de Tours : « *dehinc transacto Rheno Thoringiam transmeasse, ibique juxta pagus vel civitates regis crinitos super se creavisse de prima et, ut ita dicam, nobiliore suorum familia* [7]. »

[1] Un *Gaedscheid*, qui figure dans la carte de Belgique de l'État-Major, ne se retrouve pas dans les dictionnaires.

[2] *Nomina geographica neerlandica*, t. I, pp. 74 et 79.

[3] *Ibidem*, t. I, p. 94, où l'on voit la transcription allemande *Endscheide*.

[4] FOERSTEMANN, *Die deutschen Ortsnamen*, p. 277.

[5] ARNOLD, *Ansiedelungen und Wanderungen Deutscher Stämme*, p. 344. Je trouve cependant aux environs de Bitsche, Haspelscheidt, Helscheidt, Liederscheidt et Scheidt, groupés dans un seul canton, mais ce n'est là qu'une remarquable exception.

[6] G. KURTH, *Clovis*. Tours, 1896, p. 94.

[7] GRÉGOIRE DE TOURS, *Hist. Francor.*, t. II, p. 9.

Une dernière fois, le pays rentra sous l'autorité romaine, mais ce ne fut pas pour jouir d'une longue paix, car dès 388 nous voyons tout le Rhin inférieur menacé par les barbares, et une armée franque combattre contre les Romains près de la forêt Charbonnière [1]. Ils furent refoulés, il est vrai, et Stilicon parvint à rétablir l'autorité de Rome sur le Rhin, mais en 406 le déluge passa, et les Francs se répandirent dans la Belgique septentrionale. A partir de cette date, il n'y eut plus de province de *Germania secunda* [2]. La *Notitia Dignitatum*, dont la rédaction date de cette époque, nous permet de délimiter d'une manière approximative le territoire occupé par les barbares : les points les plus septentrionaux que nous y voyons encore en la possession de l'Empire romain sont, avec Arras, le *Portus Aepatiacus*, Marck (Pas-de-Calais), Famars et Tongres [3], et sur le Rhin, Andernach. Tout ce qui est au nord est perdu à jamais pour la culture romaine et fait partie désormais du monde germanique.

A quel obstacle était venue se heurter la conquête franque, et pourquoi ne se répandit-elle pas, comme un torrent, sur tout le reste de notre pays ? La *Notice* nous permet de le devi-

[1] « Quibus paratis petit primos omnium Francos, eos videlicet quos consuetudo Salios appellavit, ausos olim in Romano solo apud Toxiandriam locum habitacula sibi figere praelicenter. Cui cum Tungros venisset, occurrit legatio praedictorum, etc. » (AMM. MARCELL., XVII, 8, 3.)

[2] WATTERICH, *Die Germanen des Rheins*, p. 187.

[3] *Notitia Dignitatum Occid.*, XLII et XXXVIII, éd. Seeck. Cfr. le commentaire de Böcking, dans son édition du même document. Pour l'identification du *Marcis in litore saxonico* de la Notice avec Marck, je me suis rangé à l'avis d'A. de Valois, de d'Anville, de Böcking et de MM. Longnon et Wauters, contrairement à celui de Cluver, qui propose Marquise, et du P. Bucher, de Malbrancq et de Chifflet, qui opinent pour Mardyck. — WIETERSHEIM, *Geschichte der Voelkerwanderung*, t. I, p. 106, croit que l'absence du nord de la Belgique et de la Germanie dans la *Notitia* s'explique d'une manière plus simple par une lacune des manuscrits.

ner : ce qui arrêta l'essor des envahisseurs francs, ce fut la grande chaussée romaine qui assurait les communications entre Bavay et Cologne. Cette ligne, dont l'importance stratégique ne peut être contestée, était protégée par des ouvrages de défense assez solides et assez nombreux pour la mettre à l'abri d'un coup de main, et il n'est pas douteux que le dangereux voisinage des Francs ait fait comprendre aux gouverneurs de la deuxième Belgique et de la deuxième Germanie la nécessité d'élever des travaux de ce genre, s'il n'y en avait pas encore, de les renforcer, s'ils existaient déjà [1]. La perspicacité d'un de nos érudits, servie par une connaissance approfondie du sol belge, lui a permis de relever les traces de quelques-uns de ces forts, échelonnés sur une ligne courant de Maestricht à la mer, le long des chaussées romaines. Ces traces sont conservées dans les noms portés par plusieurs localités de ces régions : **Caestre**, entre Cassel et Bailleul, **Caster**, près d'Avelghem, **Castre**, entre Grammont et Hal, **Chastre-Dame-Alerne** et **Chastre-le-Bole** (Corroy-le-Grand), enfin **Caster**, près de Maestricht [2].

Arrêtés devant cette ligne de défense que l'Empire devait protéger avec toute l'énergie dont il restait capable, les Francs renoncèrent à la forcer et se répandirent dans la direction de l'ouest, sur les vastes espaces qui restaient ouverts entre eux et la mer du Nord. La forêt Charbonnière, qui couvrait du côté nord-ouest la chaussée de Bavay à Perviciacum, contribua sans doute à accentuer ce changement dans leur itinéraire, qui,

[1] Ainsi le premier soin de Julien l'Apostat, après sa victoire de 358 sur les Francs, avait été de réparer trois châteaux forts qui défendaient la Meuse : « Munimenta tria recta serie superciliis imposita fluminis Mosae, subversa dudum obstinatione barbarica reparare pro tempore cogitabat, et ilico sunt instaurata procinctu paulisper omisso. » (AMM. MARCELL., XVII, 9, 1.)

[2] *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 3e série, t. X, 1885. Ce dernier est peut-être un des trois forts dont il est question dans le passage ci-dessus d'AMMIEN MARCELLIN

depuis leur sortie de l'île des Bataves, semblait vouloir se précipiter tout droit vers les régions du sud [1].

La forêt, en effet, c'était le désert [2], c'était la fin de la culture et de la fertilité. Pour des races qui cherchaient des terres cultivables et un sol qui pût les nourrir, elle formait une vraie limite naturelle, presque aussi infranchissable que la mer elle-même. Aussi faut-il remarquer que ce sont presque toujours des forêts qui séparent les uns des autres les peuples primitifs : les fleuves ni les montagnes (à moins que celles-ci n'aient des versants fort abrupts) ne possèdent au même degré ce pouvoir d'isolation. Les Germains n'échappaient pas à la loi commune. Du temps qu'ils habitaient sur la rive droite du Rhin, les frontières de leurs diverses peuplades étaient faites par la forêt [3]; lorsqu'ils passèrent sur la rive gauche, ce fut une forêt encore qui limita leur première expansion territoriale. Cette forêt, c'est la Charbonnière. Elle courait de l'est à l'ouest, depuis le confluent de la Sambre avec la Meuse jusqu'aux rives de l'Escaut, masquant de son vaste rideau de feuillage tout le Hainaut et arrêtant, sinon la conquête, du moins la colonisation d'un peuple qui arrivait du nord [4]. Déjà au IVe siècle, elle semble avoir été considérée

[1] Déjà BERNHARDI, *Sprachkarte von Deutschland*, p. 18, avait signalé la coïncidence du tracé de cette chaussée avec celui de la frontière linguistique, mais, chose curieuse, il n'en tirait pas de conclusion et croyait bénévolement que les conquêtes des Francs n'avaient pas eu d'influence sur le déplacement de la frontière linguistique; autrement, pourquoi Tournai serait-il de langue française, dit-il? Nous pèserons plus loin cette objection.

[2] Au IXe siècle encore, le *Heliand*, ayant à traduire le mot *désert* dans le récit des tentations de Notre-Seigneur, emploie comme équivalent *forêt*.

[3] TACITE, *Germania*, p. 30.

[4] Sur l'étendue et sur les limites de la forêt Charbonnière, voyez DUVIVIER, *Le Hainaut ancien*, pp. 13-22. MENKE, dans la 3e édition de l'*Atlas du moyen âge*, de SPRUNER (préface, p. XIV), se déclare converti à l'avis du savant belge, qu'il avait d'abord combattu. Les réserves que j'aurais à faire sur certains points de la doctrine de M. Duvivier importent peu à la question que je traite.

comme la barrière des populations romaines menacées par les invasions franques [1]. Au V[e] siècle, elle fut pendant quelque temps la frontière méridionale des Saliens, et le souvenir de cette situation s'est conservé dans la *loi salique* [2]. Au VII[e] siècle, nous la voyons servir de ligne de démarcation entre l'Austrasie et la Neustrie [3]; au IX[e] siècle, il paraît bien qu'il en est encore de même, car il est parlé des populations qui demeurent en deçà et de celles qui sont au delà de la forêt Charbonnière [4]. Même au XI[e] siècle, le souvenir de sa qualité de frontière entre les deux grandes moitiés de la monarchie franque n'était pas effacé [5]. Enfin, encore à la fin du XII[e] siècle, la forêt, comme à l'époque de la loi salique, était la limite des Francs de Flandre, alors les Flamands, et l'on voit en 1199 le comte Baudouin IX fixer le tonlieu que paieront les *homines de ultra nemus* qui apporteront leurs toiles sur le marché de Gand (ou de Courtrai) [6].

Ce fut seulement lorsqu'elle commença à s'éclaircir et à se morceler que la forêt Charbonnière perdit sa valeur de frontière naturelle [7]. Cela se passa du XIII[e] au XV[e] siècle. Comme l'Ardenne elle-même, la Charbonnière n'eut plus de contours précis à partir du jour où, coupée en une multitude de tronçons, elle se trouva partout et nulle part [8].

C'est pendant cette période de la fin de l'Empire, alors que

[1] SULPICE ALEXANDRE, dans GRÉGOIRE DE TOURS, *Hist. Francor.*, t. II, p. 9.

[2] *Lex Salica*, XLVII, 1 : « Si citra Ligere aut Carbonaria ambo manent. » — 2 : « Si trans Ligere aut Carbonaria manent. »

[3] « Pippinus ad Carbonariam silvam pervenit, qui terminus utraque regna dividit. » *Annal. Mettens.*, a. 690.

[4] Voyez les passages de NITHARD, cités ci-dessus, page 524.

[5] Voyez le *Vita Evermari*, cité ci-dessus, page 524.

[6] HUYTTENS, *Recherches sur les corporations gantoises*, p. 8.

[7] En 1137, l'église Saint-Feuillien du Rœulx est dite située *in silva que Cherbonires dicitur. (Analectes eccl.*, IV, p. 399.)

[8] Voyez DUVIVIER, *Recherches sur le Hainaut ancien*. Bruxelles, 1865, pp. 11-28.

les provinces romaines étaient encore protégées par les châteaux qui bordaient la chaussée de Bavay à Cologne et par les massifs de la forêt Charbonnière, qu'il faut placer la date de la colonisation franque en Belgique et dans le nord de la France. Toutes les parties aujourd'hui flamandes de ces deux pays le devinrent à cette époque.

La Lys au sud-est, la Canche au sud, la mer à l'ouest, furent les frontières de cette colonisation moitié militaire, moitié pacifique. Le pays était peu habité et la majorité de la population romaine s'était sans doute retirée à l'abri du *Limes* dont nous avons indiqué le tracé. De la sorte, les Saliens s'avancèrent toujours, sans trop d'obstacles, et s'établirent dans le pays au fur et à mesure qu'ils le conquéraient. Les conquérants se partageaient le sol des provinces conquises ; chacun se faisait son domaine et se créait son foyer dans l'allotement qui lui était échu.

Lorsque tous furent ainsi pourvus de leur part sur un sol riche et fertile, une nouvelle phase s'ouvrit dans la vie du peuple franc. Tout en continuant de faire des conquêtes, il cessa d'occuper et de partager le sol conquis, n'ayant plus besoin désormais de se chercher un foyer et une patrie, puisqu'il possédait l'un et l'autre. Il n'y eut donc plus, en règle générale, d'invasion proprement dite ni de partage des provinces soumises. La conquête fit passer sous l'autorité politique du roi des Francs les provinciaux et leur pays, de même qu'elle le rendit maître des vastes propriétés du fisc ; mais elle ne changea rien à la condition des propriétaires indigènes ni à l'habitation des Francs conquérants. Ceux-là restèrent en possession de leurs biens ; ceux-ci ne quittèrent pas leurs foyers, ou ils y revinrent après l'expiration de la guerre annuelle. Il importe de se bien rendre compte de la différence fondamentale de ces deux périodes, l'une des invasions suivies de la colonisation et du partage du sol, l'autre des conquêtes politiques qui se bornent à amener un changement de souverain.

Le règne de Clodion semble faire la démarcation de ces

deux périodes, en même temps qu'il ouvre pour son peuple l'époque de sa mission historique. Jusqu'alors l'histoire avait à peine parlé des Francs. Leur conquête de la Belgique n'avait guère attiré l'attention des annalistes. Il en sera autrement désormais. Clodion s'empare successivement de Tournai, de Cambrai, de l'Artois, et ne se laisse arrêter au sud de ce pays que par les armes d'Aétius. Les Francs s'établissent dans le pays conquis; toutefois, ils n'y seront pas assez nombreux pour le germaniser. Tournai, Cambrai, Boulogne restèrent des villes de langue romaine, et les Francs qui y fixèrent leur demeure oublièrent bientôt leur idiome national pour ne plus parler que celui des indigènes.

Telle est, en un fort rapide aperçu, l'histoire de la conquête de la Gaule-Belgique par les Francs. Si je parle avec cette précision relative au sujet de faits sur lesquels les témoignages historiques nous font si malheureusement défaut, c'est que la toponymie semble ici prendre la parole pour suppléer au silence de l'histoire, et nous montrer, dans les noms de lieux éparpillés sur le sol, les souvenirs irrécusables de l'itinéraire suivi par le peuple conquérant. Le point de départ de la piste, si je puis ainsi parler, se trouve aux confins de la Toxandrie et du Brabant, là où le vieux Godefroid Wendelin, guidé par un instinct scientifique remarquable, avait placé la *patrie de la loi salique*. Là on trouve groupés les spécimens des principales catégories de noms de lieux que nous avons le droit de considérer comme proprement saliens. De là, ils divergent et se répandent dans trois directions différentes : vers le sud, où ils ne dépassent nulle part la route de Bavay à Maestricht, et cessent même à une distance assez considérable de cette chaussée; vers l'est, où les vastes marécages qui occupaient alors les plaines du Limbourg belge, et dont ceux de Genck sont les derniers débris, leur formaient une frontière naturelle qu'ils ne semblent pas avoir franchie; enfin vers l'ouest, où les attendaient des espaces merveilleusement ouverts et abandonnés, et où se porta, par conséquent, avec une joyeuse ardeur, le gros de la nation salienne.

Nous allons prouver cela. D'abord, voyez comme les *-inghem* se pressent en rangs serrés dans la Flandre orientale; comment, limités au sud par les vastes ombrages de la forêt Charbonnière, ils gagnent l'occident le long de cette forêt; comment, dans la Flandre occidentale, ils s'échelonnent et s'alignent le long de la Lys comme les rangs d'une armée en marche, évitant les bords de la mer, qu'ils ne semblent pas avoir atteints en Belgique [1], et filant droit dans la direction du sud-ouest sans franchir la rivière en question [2]; comment nous les retrouvons, plus compacts que jamais, dans les pays compris entre la Lys, la Canche et la mer; comment enfin ils cessent brusquement en deçà de ces limites, attestant ainsi d'une manière significative que la nation franque, en possession de ses foyers définitifs, ne fera désormais que des conquêtes politiques et non des invasions. Voilà pourquoi les traces d'établissements francs sont si rares dans le Cambrésis et dans l'Artois méridional, bien que ces régions aient été sous l'autorité des Francs depuis le règne de Clodion; voilà pourquoi, en général, on peut dire que la patrie franque eut pour limites méridionales la Lys et la forêt Charbonnière. Tout ce qui est au sud de cette frontière appartient encore, il est vrai, aux rois francs, mais ne fait plus partie du pays des Saliens [3].

[1] La toponymie du rivage de la Flandre occidentale diffère profondément de celle du reste du pays flamand. Pas un seul *-heim* le long des côtes, mais une multitude de noms terminés en **-kerque**, c'est-à-dire appartenant à une des catégories les plus récentes de la toponymie.

[2] Il n'y a que très peu de *-heim* au sud de la Lys.

[3] C'est à la lumière de cette constatation que j'aurais voulu interpréter le passage de la *Lex Salica*, XLVII, 1 : *si cis Ligere et Carbonaria ambo manent*, et 4 : *Quod si trans Legere et Carbonaria ambo manent*. Je sais que nombre d'érudits, entre autres Eccard, Eirichhorn, von Sybel, Schröder, Wauters, Menke et Pardessus, refusent de voir dans le *Ligeris* autre chose que la Loire, et il est difficile de contester la valeur des arguments philologiques invoqués pour justifier ce point de vue. Je dois convenir qu'aucun toponymiste n'admettra sans preuve plausible que

Qu'on me permette d'insister ici sur la différence que je fais entre la conquête franque suivie de la colonisation et de l'occupation totale du pays par les conquérants, et la conquête purement politique, faite pour le compte du roi et sans prise de possession du sol par le peuple. Cette différence est capitale; elle explique en grande partie les problèmes relatifs à l'origine du royaume des Francs, et c'est, je crois, la toponymie seule qui peut les résoudre. Là où les noms germaniques forment l'immense majorité du répertoire toponymique d'une contrée, on peut dire qu'il y a eu colonisation franque, partage du pays par les conquérants, extermination ou spoliation tout au moins partielle des indigènes. Là où le répertoire toponymique ne contient que des noms d'origine romane, on peut affirmer que les conquérants n'ont pas fait de partage et ne se sont pas établis en masse. Entre ces deux régions, il y a une zone intermédiaire dans laquelle les noms germaniques alternent avec les noms d'origine romane et trahissent le mélange

Ligeris ait pu devenir *Lys* en français et *Leie* en flamand. Disons toutefois, pour n'omettre aucun élément de la question, que si l'*-eris* n'est qu'une variante de *-ara* pour désigner en général un cours d'eau, elle a pu disparaître tout comme *-ara* dans *Isara,* qui, en passant par une forme *Esia* (constatée dès l'époque romaine dans la liste des rivières attribuée à Vibius Sequester), est devenu l'*Oise. Sesomires* ou *Sesomeris,* mot dans lequel *-eris* est équivalent à *-ara,* car on a aussi la forme *Sesmara,* est devenu la Semois. Voyez QUICHERAT, *Formation française des noms de lieux,* p. 81.

L'étymologie Lys = Ligeris ne serait donc pas dénuée de toute vraisemblance, s'il n'était choquant de supposer qu'un phénomène comme celui dont nous parlons se serait produit à la fois dans les deux langues française et thioise, et cela si tôt et si complètement que l'on aurait perdu, dans l'une et dans l'autre, toute trace de la forme antérieure. Là gît la difficulté; pour le reste, rien ne serait plus séduisant que de voir dans le passage de la *loi salique* la confirmation de ce fait acquis par la toponymie, qu'à un moment donné de leur histoire, les Francs ont été limités au sud par la Lys et par la forêt Charbonnière. C'est d'ailleurs l'opinion de la plupart des auteurs, tels que Wiarda, H. Müller, Richthofen, Waitz, Roth, Stobbe, Thonissen, etc.

de colons barbares et d'indigènes. C'est dans cette zone intermédiaire, qui, comme nous l'avons vu, ne va pas au delà de la vallée de la Canche, que se trouve l'extrême limite de la colonisation franque. Et comme ces pays ont été conquis du temps de Clodion, on en peut conclure que, sous ce roi, l'expansion territoriale du peuple franc barbare atteignit son *maximum* d'intensité. A partir de lui, ce peuple fut casé, et le resta pour toute la suite de l'histoire.

Cela ne veut pas dire, naturellement, qu'il n'y eut pas un certain nombre de barbares qui, après la conquête du reste de la Gaule, s'établirent dans les provinces. Mais, si nombreux qu'on veuille les supposer, ils ne furent jamais que la minorité de leur nation, et ils formèrent une minorité infime dans les populations où ils allèrent s'établir. J'ai montré ailleurs qu'on en a toujours exagéré le nombre et que, trompé par l'acception inexacte dans laquelle on prenait le nom de Francs [1], on en a vu un peu partout, alors que tout au plus l'histoire atteste leur existence à Tournai, à Rouen et à Paris [2]. Qu'il y en ait eu ailleurs encore, et notamment dans les villes où résidaient des rois, comme à Soissons, à Cambrai, etc., cela est plus que probable, mais l'histoire n'en parle pas, et on a eu tort d'en chercher la preuve dans ses textes.

Après avoir ainsi expliqué l'origine de la frontière qui sépare les Wallons et les Français de leurs voisins septentrionaux les Flamands, il nous reste à rendre compte aussi de celle qui les délimite du côté des Allemands. Ici encore nous sommes ramenés aux invasions franques. Il y avait longtemps que les Francs du Rhin étaient en lutte avec l'Empire. La fin du IV^e^ siècle avait été toute remplie du bruit des combats qu'ils livraient aux légions romaines. Tantôt, se répandant comme une inondation sur les provinces de la Germanie et

[1] Voyez G. KURTH, *La France et les Francs dans la langue politique du moyen âge.* (REVUE DES QUESTIONS HISTORIQUES, t. LVII, 1895.)

[2] FORTUNAT, *Carm.*, IV, XXVI, 13 : « Sanguine nobilium generata Parisius urbe Romana studie, barbara prole fuit. »

de la Belgique, ils les parcouraient dans de rapides razzias qui laissaient derrière elles la ruine et le carnage, comme celle de 388 dont Sulpice Alexandre nous a conservé le souvenir [1]; tantôt, les généraux romains, impatients de laver les affronts de l'Empire, allaient les chercher dans leurs propres foyers, sur les deux rives du fleuve, et c'était le pays des ripuaires qui, à son tour, devenait le théâtre de combats tantôt funestes, tantôt favorables aux barbares. Enfin l'heure sonna où Rome, incapable de défendre plus longtemps la ligne du Rhin, dut abandonner la Gaule septentrionale à ses destinées. Ce fut lors de la grande invasion germanique de 406. Cette fois, toutes les barrières furent rompues, et le flot dévastateur se répandit sur la Gaule, l'Espagne et l'Italie. Les Francs Ripuaires n'avaient pas fait partie des hordes des envahisseurs, mais ils recueillirent les fruits de la campagne. La Germanie romaine était sans défense : ils s'en emparèrent. Cologne tomba dans leurs mains; Trèves aussi. Repoussés à plusieurs reprises, tenus en bride par Aétius, ils revinrent à la charge chaque fois, et quand Aétius eut disparu, ils ne rencontrèrent plus aucun obstacle. La deuxième Germanie et la plus grande partie de la première Belgique devinrent leur proie. Trèves, qu'ils avaient conquise et perdue à plusieurs reprises, resta définitivement en leur pouvoir : au commencement du IX[e] siècle, c'est le droit ripuaire qui y est en vigueur, ainsi qu'à Prüm [2]. Les Ripuaires se répandirent le long de la Moselle et gravirent même les plateaux de l'Eifel et de l'Ardenne. Poussant droit devant eux dans la direction du midi, ils colonisèrent ces régions en masses compactes, se souciant peu de défricher les parties incultes du sol, mais se substituant aux colons romains dans les plaines fertiles et recueillant les fruits du travail séculaire des générations civilisées [3].

[1] Dans GRÉGOIRE DE TOURS, *Hist. Francor.*, t. II, p. 9.

[2] K. LAMPRECHT, *Deutsches Wirthschafstleben im Mittelalter*, t. I, p. 56, note 1.

[3] IDEM, *ibidem*, t. I, p. 157.

La limite qu'ils assignèrent à leurs occupations, ce fut, comme toujours, la forêt, la vaste et profonde forêt des Ardennes, qui séparait les deux peuples mieux que n'aurait pu le faire tout autre obstacle naturel ou factice. Ses pacifiques ombrages, largement étendus entre les Gallo-Romains et les barbares, permirent aux colonies agricoles des uns et des autres de se développer à leur aise, sans être exposées à se rencontrer. Depuis lors, cette vieille et bienfaisante nourricière des populations ardennaises a été éventrée, extirpée, découpée de telle manière que toute frontière naturelle a disparu entre les deux races. Aujourd'hui, elles se rencontrent presque partout en rase campagne, et elles se regardent étonnées de se trouver en présence l'une de l'autre, sans savoir quand et comment la rencontre a eu lieu. Et cependant, malgré la destruction de l'antique Arduenna, ses débris gigantesques sont encore assez nombreux et assez importants pour nous permettre de reconstruire, par la pensée, les larges espaces boisés qui séparaient alors les Allemands des Wallons. Partout, en effet, où il reste des parties considérables de la forêt des Ardennes, elles continuent de faire la démarcation des deux races. A l'est du pays de Verviers, c'est la forêt qui sépare **Eupen** et **Montjoie** [1], les deux localités germaniques de l'extrême frontière, des villages wallons de **Goé** et de **Jalhay.** Un peu plus vers le sud, les villages wallons de **Ligneuville** (Prusse), de **Bellevaux** (Prusse), de **Halleux**, de **Petit-Thier** et de **Vielsalm** (Luxembourg belge) voient un rideau ininterrompu de forêts s'interposer entre eux et les localités allemandes de **Amel**, de **Meyerode**, de **Saint-Vith.** C'est encore la forêt qui sert de frontière politique et linguistique à la fois dans les environs de Bastogne : **Wardin**, **Bastogne**, **Villers-la-Bonne-Eau**, localités belges et wallonnes, sont de ce côté-ci ; **Winseler** et **Harlange**, villages allemands

[1] Je n'ai pas besoin de rappeler que Montjoie est une localité de tout temps germanique, et qu'il ne faut pas se laisser faire illusion par ce nom francisé de Montjoie, qui est en allemand **Munschau.**

du Grand-Duché de Luxembourg, de ce côté-là. Dans le Luxembourg méridional, où les ombrages sont restés plus denses et plus vastes, le phénomène prend un caractère plus saisissant encore. D'Arlon à Bastogne, la grande forêt d'Anlier passe entre les villages wallons d'**Anlier** et de **Habay**, à l'ouest, et les villages allemands de **Martelange**, **Perlé**, **Parette**, **Nobressart**, à l'est. Au sud d'Arlon, enfin, c'est encore la forêt qui marque les confins des Allemands et des Wallons : au nord de celle-ci, du côté allemand, se trouvent **Arlon**, **Toernich**, **Habergy**, au sud, du côté roman, **Vance**, **Châtillon**, **Saint-Léger**. Les colons allemands, voyant grandir leur nombre, éprouvèrent bientôt le besoin d'augmenter leurs allotements; ils pénétrèrent dans la forêt la cognée à la main, et dans ses solitudes essartées ils fondèrent de nouveaux villages. En effet, à la lisière des pays de langue wallonne, une multitude de villages allemands portent des noms attestant que leur naissance est due à une conquête faite sur la forêt primitive. L'équivalent germanique du suffixe roman *-sart*, c'est *-rode* ou *-rade*, qui, très souvent, en allemand, se contracte derrière le radical et présente la désinence *-ert* [1]. Or, les noms en *-ert* pullulent littéralement du côté

[1] La désinence *-ert* peut venir aussi parfois du suffixe *-hart* = bois, mais la plupart des noms dont on connait les formes primitives offrent le suffixe *-rode* ou *-roth* Voyez l'article *rode* dans ARNOLD, *Ansiedelungen und Wanderungen Deutscher Stämme*, p. 444, et spécialement les noms de lieux suivants, qui appartiennent tous au pays de Nassau :

Astert	=	Aisterod.	Kundert	=	Konterod.
Hattert	=	Hattenroid.	Lautert	=	Lautrot.
Gehlert	=	Geilenrod.	Rettert	=	Redrod.
Heuzert	=	Heuzerod.	Wingert	=	Wingenrode.
Hilgert	=	Hylggerroit.	Wittgert	=	Wergerode.
Huppert	=	Hupperode.			

Cet intéressant phénomène toponymique semble être resté entièrement inconnu de Gallée dans la remarquable étude qu'il a consacrée aux noms en *-rode (Nomina geographica neerlandica)*.

oriental de la frontière linguistique sur une étendue fort restreinte : tous se groupent dans l'espace de quelques lieues qui s'étend entre la forêt d'Anlier et la forêt d'Arlon. En voici la liste :

Almeroth (Nobressart). . . . . Luxembourg.

1480. Almerait (*Publications de l'Institut d'Arlon*, t. II, p. 216). — Équivaut à *allmenderode*, c'est-à-dire le sart de l'*allmend*. Il existe beaucoup de localités et de lieux dits de ce nom en Allemagne; en voir le relevé dans RUDOLPH, s. v. *Almenrode*, *Almerode*, *Almert*, et cfr. ARNOLD, *Ansiedelungen und Wanderungen Deutscher Stämme*, p. 449, qui a retrouvé la forme *Almenderode* au XIII^e^ siècle pour Kleinalmerode près Witzenhausen.

Atteret.

1253. Attrenote. — 1256. Atrenote (*Cartulaire de l'abbaye de Clairefontaine*, pp. 5 et 13). — 1302. Atterchin (*Cartulaire de l'abbaye de Marienthal*, t. I, p. 233). — 1309. Attrenod (LAMPRECHT, *Deutsches Wirthschaftsleben im Mittelalter*, t. III, p. 356). — 1378. Attrenoit, Atternoit (*Comptes de la prévôté d'Arlon*, aux Archives du Royaume). — 1441, 1468. Atterten (*Cartulaire de l'abbaye de Clairefontaine*, pp. 209 et 220). — Je n'ai pas voulu faire état, dans ce relevé, de la forme *Attreten*, donnée par une charte de 1247 (*Cartulaire de l'abbaye de Clairefontaine*, p. 5) et qui serait la plus ancienne de toutes, si la pièce n'était d'une authenticité contestée. La forme *Attrenote*, qui trahit une influence française fréquente dans le pays à cette époque, me paraît d'ailleurs une métathèse euphonique pour *Attenrode*, nom fréquent dans la toponymie germanique. Cfr. Attenrode (Brabant) et en Allemagne *Attenreith*, *Atzenreute*, *Atzenried*, *Atzenrod*, *Atzerath*, *Atzerode*.

Bonnert.

1378. Beinart (*Comptes de la prévôté d'Arlon*, aux Archives du Royaume). — 1480. Baenrait (*Publications de l'Institut d'Arlon*, t. II, p. 213). — 1535. Bainrait (*Cartulaire de l'abbaye de Clairefontaine*, p. 236). — Avant 1574. Von beiden Dörfern Bonradt und Frassen (*Cartulaire Masseu*, n° 227, à la Bibliothèque royale de Belgique). — 1658. Bonnerath (Dénombrement cité dans *Publications de l'Institut archéologique de Luxembourg*, t. XV, p. 22). — Cfr. Benrath (Prusse rhénane) : « Ebenso ist Benrath aus einer Rodung entstanden; das Dorf hiess bis zum Ende des XV Jahrhunderts eine Rode, wärend Benrode der Name des Hofes war, und wohl die *Rodung des Benno* bezeichnete » (ERSBACH, p. 16).

Elchert ou **Johannis Elchert**, en français **Nobressart**.

1247. Helkerot (*Cartulaire de l'abbaye de Clairefontaine*, p. 4). — 1256. Abrichart (*Ibidem*, p. 28). — 1293. Abrisar (*Ibidem*, p. 87). — 1297, 1301, 1302, 1336. Abrissart (*Ibidem*, pp. 94, 100-101, 164). — 1313. Aubressart (*Ibidem*, p. 129). — 1378. Abrissart, Abrussart (*Comptes de la prévôté d'Arlon*, aux Archives du Royaume).

Luchert (Nobressart). . . . . Luxembourg.

1480. Loicherait (*Publications de l'Institut d'Arlon*, t. II, p. 216).

Luxeroth (Attert) . . . . . Ibid.

Cfr. dans RUDOLPH les formes suivantes : Lützenreuth, Lützerath, Lützerode, Lutzenreuth, Lutzerath, Luxeroth. Le nom signifie Petit-Sart.

Metzert (Heinsch) . . . . . Ibid.

1317. Mectirzen (*Cartulaire de l'abbaye de Marienthal*, t. I, p. 337). — 1339. Metterzin (*Comptes de la prévôté d'Arlon*, aux Archives du Royaume). — 1480. Mettergen (*Publications de l'Institut d'Arlon*, t. II, p. 216).

Parrett (Attert).

968. Perroith (RITZ, *Urkunden*, p. 42). — 1328. Barenrat (*Cartulaire de l'abbaye de Marienthal*, t. II, p. 34). — 1378. Baronsart (*Comptes de la prévôté d'Arlon*, aux Archives du Royaume). — 1480. Parret (*Publications de l'Institut d'Arlon*, t. II, p. 213). VAN WERVEKE, *Cartulaire de l'abbaye de Marienthal*, Table, se trompe en identifiant cette localité avec Bonnert, qui est Bainrade.

Tattert (Thiaumont).

1317. Tutroit (*Cartulaire de l'abbaye de Marienthal*, t. I, p. 338).

Tortert.

1300.. Torterud (LAMPRECHT, *Deutsches Wirthschaftsleben im Mittelalter*, t. III, p. 351). — 1480. Torterait (*Publications de l'Institut d'Arlon*, t. II, p. 213). — Cette localité, dont le nom est conservé dans le composé Villers-Tortru, n'existe plus aujourd'hui.

Ai-je besoin, après cela, de réfuter une légende que je rencontre pour la première fois dans l'*Histoire du duché de Luxembourg*, de M. Marcellin Lagarde, et qui a troublé maintes fois l'imagination de plus d'un érudit ardennais ? Selon M. Lagarde, on trouve dans les bois d'Arlon les ruines d'un vieux mur cou-

rant dans la direction du nord au sud, et qui se prolongeait autrefois à travers toute la province, comme le montrent, dit-il, les débris qu'on en rencontre d'espace en espace dans diverses localités. Or, et voici l'importance de la découverte de M. Lagarde, ce mur n'est autre chose qu'une véritable barrière entre les villages allemands et les villages wallons, si bien qu'en présence d'un pareil phénomène l'historien ne peut s'empêcher d'attribuer une intention politique à ceux qui l'ont bâti. M. Lagarde, au surplus, n'est pas embarrassé de découvrir l'auteur de cette muraille merveilleuse, avec la raison pour laquelle il la fit élever. Cet auteur n'est ni plus ni moins que Charlemagne, et la muraille a été construite pour séparer de la population gallo-romaine de Luxembourg, les Saxons que le roi franc transplanta en Gaule au nombre de dix mille, à ce que nous rapportent les annalistes. Assurément, puisque les chroniqueurs n'ont pas pris la peine de nous désigner le pays où furent établis ces exilés, — probablement parce que, pour des motifs faciles à comprendre, ils auront été éparpillés un peu partout, — on est libre de supposer que le Luxembourg a pu, tout aussi bien qu'une autre province, leur servir de séjour, et même le nom de **Sassenheim**, porté par un village au nord de Luxembourg, nous autorise à croire qu'il a été fondé par un de ces groupes saxons arrachés à leur patrie. Mais ce qui me dispense d'entrer dans de pareilles considérations, c'est que la muraille en question *n'a jamais existé* et qu'il n'est pas même possible de se figurer sur quelles raisons se fonde M. Lagarde pour en affirmer l'existence. Je pense que ce qui lui a suggéré son étrange conjecture, c'est une certaine tranchée assez profonde dont les derniers débris vont s'effaçant dans les prairies marécageuses entre le village wallon de Vance et le village allemand de Saas (Sampont). Déjà précédemment, sans doute pour expliquer ce nom de *Saas* [1], des érudits

[1] Il serait intéressant de savoir si **Saas** n'est pas purement et simplement le nom allemand primitif de la Semois, dont **Sasbach** ne serait qu'un dérivé. La forme française Sampont (= pont sur la Semois) pourrait le faire croire.

malavisés avaient voulu y voir une colonie de Saxons et faire de la tranchée une ligne de démarcation tracée, on ne sait pourquoi, entre eux et les Wallons; mais, bien entendu, ils n'apportaient pas l'ombre d'une preuve et leur supposition manquait même de vraisemblance interne. Le nom seul de ce fossé, que les populations allemandes n'appellent jamais autrement que *tranchir*, suffit pour renverser de fond en comble une hypothèse aussi hasardée. Ce nom est significatif, car il atteste l'origine relativement récente de ce travail, dont les paysans allemands ont évidemment emprunté le nom à ceux qui l'ont fait. Un toponymiste se contenterait déjà d'un pareil indice; mais le lecteur qui n'en sentirait pas la signification se rendra sans doute aux considérations suivantes. Pendant la guerre de Trente ans, sur divers points du pays, les troupes espagnoles, aidées des habitants, firent dans les forêts et dans les prairies du Luxembourg méridional des retranchements destinés à arrêter la marche en avant des troupes françaises. Un de ces retranchements a été signalé dans les bois d'Herbeumont sur la Semois [1]; un autre, dans le bois d'Étalle où on en voit encore des vestiges remarquables [2].

La tranchée entre Vance et Sampont n'a pas d'autre origine, comme le démontre la note suivante du curé Welter, un prêtre luxembourgeois du XVIII[e] siècle qui possédait de précieux souvenirs sur l'histoire de sa province, et qui écrit ces lignes au sujet du général Piccolomini :

« Il fut envoyé dans le Luxembourg et dans les Pays-Bas pour s'opposer aux Français. Les tranchées qu'il fit faire dans le bois d'Etalle et sur les plaines de la Semois, *depuis Vance jusque près de Heinstert*, portent encore son nom [3]. » Ainsi, l'on disait encore les *tranchées Piccolomini* au XVIII[e] siècle; aujourd'hui, comme cela arrive généralement pour tous les

[1] Victor Joly, *L'Ardenne.*

[2] G. Kurth, *Glossaire toponymique de Saint-Léger,* art. Chanchabéry.

[3] *Institut archéologique d'Arlon,* t. V, p. 228. Cfr. G. Kurth, *Glossaire toponymique de Saint-Léger.*

noms trop longs, on en a laissé tomber le second terme, et les paysans ne disent plus que *la tranchée*. Voilà le seul fait que M. Lagarde a pu, en l'altérant et en le grossissant d'une manière démesurée, mettre à la base d'une affirmation qui aurait, si elle était vraie, les conséquences les plus graves pour l'histoire de notre pays. Je ne m'en serais pas occupé autrement si je n'avais cédé à cette dernière considération, et aussi au désir d'en finir une bonne fois avec une légende qui cherche à s'introduire frauduleusement dans le domaine de nos études [1].

Ainsi, pour résumer en peu de mots ce qui vient d'être exposé dans ce chapitre, la frontière linguistique en Belgique et dans le Nord de la France, de même que dans une petite partie de la Prusse rhénane, a une double origine. Celle qui court des bords de la Meuse jusqu'à Boulogne, dans une direction occidentale des plus fermes, est due à l'invasion des Francs Saliens qui, établis en Toxandrie dès le IV^e^ siècle, se répandirent dans les plaines de la Belgique septentrionale abandonnées par l'Empire, et qui continuèrent plus tard sous Clodion le cours de leurs conquêtes.

La frontière qui court du nord au sud, depuis la rive droite de la Meuse jusqu'à l'extrémité méridionale du Luxembourg, doit son origine aux invasions des Francs Ripuaires, qui prirent successivement possession du Rhin, de la Moselle et de ses vallées latérales, et qui, dans une partie de cette région, eurent à disputer le pays aux Alamans.

[1] Je ne m'arrêterai pas à réfuter une autre opinion que je vois énoncée par BRAEMER, page 77, et d'après laquelle les Luxembourgeois de langue allemande descendraient des Sicambres qui y auraient été transplantés en l'an 7 après Jésus-Christ. C'est là une affirmation toute gratuite. SUETONE, *Aug.*, c. 21, nous dit à la vérité, en parlant de Tibère : « Sigambros dedentes se traduxit in Galliam atque in proximis Rheno agris conlocavit », mais rien ne permet de soutenir que ce fût dans le Luxembourg.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Page 21, col. 1, *à la place de :* Vielsalm, *il faut lire :* Beho (section de Commanster).

P. 30. La singularité d'un village qui s'appelle l'Allemand (Meix-le-Tige) et qui parle aujourd'hui français, se retrouve en Alsace, où le village de **L'Allemand-Rombach** (Deutsch-Rumbach) est aujourd'hui français. Voyez THYS, *Die deutsch-französische Sprachgrenze im Elsass,* p. 30).

P. 33. En Alsace, il y a aussi un **Steinbach** romanisé, c'est **Welschen-steinbach** (en français : *Eteimbes*).

P. 93. *Au lieu de :* Faimonville, *lisez :* Faymonville.

P. 160. La commune de Marcq, qui est flamande, possède un hameau wallon, du nom de *Labliau* (*Nederlandsche Dicht- en Kunsthalle,* t. VII, p. 48 de l'appendice intitulé : *De Taalstrijd*).

Même page. **Bois d'Acren** est une localité entièrement flamande. Elle a été érigée en commune en 1884, et la grande raison invoquée par M. Bara pour justifier sa séparation d'avec Deux-Acren, c'est la différence des langages (*Nederlandsche Dicht- en Kunsthalle,* t. VII, *De Taalstrijd,* p. 49).

P. 262. Comme tous les noms de lieux belges terminés en *-om,* **Gingelom** a été revêtu autrefois de la désinence *-heim.* Je lis en 1176 *Gengeleim* et en 1233 *Gengeleym* (BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de l'église Saint-Lambert,* t. I, pp. 98 et 318).

P. 287. *Au lieu de :* **Lincelles,** *lisez :* **Linselles.**

P. 288. La liste des noms en *-laer* a été assez éprouvée par la typographie. Voici comment il en faut restituer le début :

Aertselaer . . . . . Anvers.

Alphelaer (Berlaer) . . . . . Ibid.

Aspelaere . . . . . Flandre orientale.

Babbelaere (Hofstade . . . . . Ibid.

Bastelaere (Loochristy) . . . . . Ibid.

Bastelaere (Seveneeken) . . . . . Ibid.

Beeclaere . . . . . Flandre occidentale.

Bedelaere (Lemberge) . . . . . Flandre orientale.

Berlaer . . . . . Anvers.

Berlaere . . . . . Flandre orientale.

Blankelaer (Meldert) . . . . . Limbourg.

Bonnelaer.

1281. Bonnelaer dépendait de Saffelaere (VAN LOKEREN, *Chartes de Saint-Pierre*, t. I, p. 406).

Budlelar.

Localité inconnue de la Toxendrie, signalée au XI^e^ siècle dans le *Miracula Sancti Trudonis* de STEPELINUS, II, 45 (MABILLON, *Acta Sanctorum, O. S. B.*).

Bosselaer (Petit-Spauwen) . . . . . Limbourg.

Boterlaer (Deurne) . . . . . Anvers.

P. 289. *Après* Hallaer, *ajoutez :*

Herlaer (Vilvorde). . . . . Brabant.

1430. (WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. II, p. 520.)

P. 290. *Ajoutez après* Pallaer :

Perlé. . . . . G.-D. de Luxemb.

1369. Perlar (K. LAMPRECHT, *Deutsches Wirthschaftsleben im Mittelalter*, t. III, p. 353).

P. 291. *Ajoutez après* Rollé :

Roly . . . . . Namur.

1049. Roslier. — 1064-1067. Roslier (DOM BERLIÈRE, *Documents inédits*, pp. 14, 17). — X^e^ siècle. Roslerum in pago lomacensi (*Analecta Bollandiana*, t. III, p. 39, où l'on identifie à tort le nom avec Rouillon (Annevoye).

P. 292. *Après* Audincthun (Audinghen), *ajoutez :* **Audinethun,** canton de Fauquembergues.

Même page. *Au lieu de :* Bandrethun, *lisez :* **Baudrethun,** *et ajoutez :* **Caltun**, localité inconnue, sur Moyecques.

P. 293. *Au lieu de :* Polincthun, *lisez :* **Pelinethun.**

P. 302. A **Sarchinium-Zerkingen,** *comparez :* **Solicinium**, cité par AMMIEN MARCELLIN, XXVII, 8, 10, qui est aujourd'hui **Schwetzingen.**

Même page. Selon M. ESSER, *Kreisblatt für den Kreis Malmedy*, 20 octobre et 3 novembre 1883, *-ingen* pourrait être aussi la transcription germanique du celtique *-ancum*, qu'il croit d'ailleurs identique à *-acum*. Cfr. d'après lui LAMPRECHT, *Deutsches Wirthschaftsleben im Mittelalter*, I, 1, p. 154.

P. 319. A l'article **Mettet**, première ligne, *au lieu de :* Melling, *il faut lire :* Metting.

Même page. **Mozet** est encore *Mosain* à la date de 1184 (BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de l'église Saint-Lambert*, t. I, p. 101).

P. 346. A l'article Marbay, *il faut ajouter :* **Le Marbay,** affluent de la Meuse près de Mézières, mentionné dans un diplôme de 1068.

P. 352. A l'article Le Robecq, ruisseau, il faut noter qu'à Rouen il y avait, en 1390, un ruisseau nommé **Le Robec** (DELISLE, *Études sur la condition de la classe agricole en Normandie au moyen âge*, p. 263).

P. 368. *Au lieu de :* **Slidderloo,** *lisez :* **Sledderloo.**

P. 440. Article *Andagina*. Dans le *Miracula sancti Huberti*, ouvrage du IX[e] siècle, on trouve déjà le nom de **Andaina** attribué au ruisseau : « Ubi irriguosa foret limpha quae de fonte vocato Andaina fontana dirivatur, ab incolis sollerter exquirere fecit, et eam ubi per canale ad diversos monasterii usus influit, illuc postulando perduci impetravit. » (*Miracula sancti Huberti*, I, 8; dans les *Acta Sanctorum* des Bollandistes, t. I de novembre.)

P. 444. Article **Cysindria**. Les plus anciennes mentions de ce nom sont dans le *Vita sancti Trudonis*, qui est du VIII[e] siècle, et dans le *Vita sancti Eucherii* (*Acta Sanctorum* des Bollandistes, 20 février, t. III, p. 219[c]). D'après D'ARBOIS, cité par HOLDER, *s. v.*, le nom ne serait pas celtique.

P. 445. Article **Elna**. La mention de ce cours d'eau se trouve aussi dans le *Vita sancti Wulmari*. « Juxta amnem quod dicitur Elna » (*Acta Sanctorum* des Bollandistes, 20 juillet, t. V, p. 88[a]). Le même nom est porté par l'Eaulne (Seine-Inférieure), affluent de la Seine : « super Elnam amnem », dit le *Vita sancti Germani* (*Acta Sanctorum* des Bollandistes, 2 mai, t. I, p. 268[c]).

P. 449. La plus ancienne mention du nom de la rivière d'Attert est de 1480 : *Redingen* (Redange, Grand-Duché de Luxembourg), *uff d'***Attert** (*Annales d'Arlon*, t. II, p. 215).

P. 453. Après l'article Marvis, *ajouter :* **Masbra**, affluent de la Somme en aval de Masbourg. Ce nom, dont les formes anciennes nous manquent, se retrouve dans le nom actuel *la Masblette*, et aussi dans celui de *Masbourg* qui est proprement *Masbor* (1139. *Chartes inédites de Saint-Hubert*) et *Maisboir* (1203. *Ibidem*). C'est donc à tort que, page 299, j'ai fait figurer cette localité parmi celles dont le nom est terminé en *-bourg*, sur la foi de la forme actuelle et d'une forme *Mazebrouc* qu'on rencontre déjà en 1293.

P. 458. A la fin de la page, *ajoutez :* **Trodana**. C'est au IX[e] siècle le nom du village de *Tratten* (Grand-Duché de Luxembourg) : « In villa nuncupante Trodana », dit le *Miracula sancti Huberti* (*Acta Sanctorum* des Bollandistes, t. I de novembre). Or, ce nom est aussi celui du ruisseau qui passe à Tratten pour aller se jeter dans la Clerf. Il n'est donc pas douteux que, cette fois encore, le village ne doive son nom au ruisseau.

P. 494. A l'article **Bertharlacum**, *il faut ajouter :*

3° **Bertrée**. . . . . Liège.
XII[e] siècle. Bertreys (*Chronicon sancti Trudonis, Contin. secunda*, II, 8). — 1124. Bertreis (*Charte de Walter de Trognée* dans MIRAEUS, *Opera diplomatica*, t. III, p. 325).

P. 497. Article **Cimacum** (Chimay). Une mention plus ancienne de Chimay sous la forme *Cymaco* est faite dans un diplôme de l'évêque Réginard de Liége (FISEN, *Historia Ecclesiae Leodiensis*, pars I, p. 199).

P. 449. **Evegnée** : Un diplôme de 1228 donne également la forme *Evregneis* (BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de l'église Saint-Lambert*, t. I, p. 250. — 1288. Evrengheis (*Ibidem*, t. II, p. 434).

P. 560. Décidément nous n'en finiront pas avec les Saxons! Je venais de donner le *bon à tirer* de la dernière feuille de ce livre, quand il m'est arrivé une brochure qui a paru d'abord en feuilleton dans la *Koelnische Zeitung* (octobre 1895) et qui a été réimprimée sous ce titre : Dr E. SEELMANN, *Wiederauffindung der von Karl dem Grossen deportirten Sachsen* (Cologne, 1895). Cette brochure commence par ces mots : « Enfin! enfin! » et nous apprend que l'auteur a retrouvé les Saxons de Charlemagne en août de cette année, à Florenville d'abord, et puis dans le reste du Luxembourg wallon. Les Wallons de ce pays ne sont pas des Saxons! Les preuves invoquées sont des plus extraordinaires. Je ne veux pas priver le lecteur du plaisir de les lire lui-même dans l'opuscule de M. Seelmann, qui finit en envoyant un fraternel et quelque peu menaçant *au revoir* aux *frères séparés* qu'il a découverts dans le pays wallon.

P. 8. A la dernière heure, je m'aperçois que le titre de mon *Glossaire toponymique de la commune de Saint-Léger* a été massacré par la substitution de *étymologique* à *toponymique*.

TABLE DES MATIÈRES

N. B. On n'a reproduit dans cette table que les noms qui sont discutés dans le texte, et on a omis tous ceux qui figurent dans les listes des suffixes ou désinences. Le lecteur trouvera ceux-ci sous leurs désinences respectives; ainsi Colonster sous *-ster*, Ophain sous *-hain*, Bonnert sous *-ert*, et ainsi de suite.

A

AA, 436, 439.
Absentia, 439.
ACHÊNE, 491.
-acker (Noms terminés en), 380.
ACQUIN, 227.
-acre. Voyez *-acker*.
ACREN. Voyez DEUX-ACREN.
-acum, *-acus* (Anciens noms terminés en), 469-521.
Aduatuca Tungrorum. Voyez TONGRES.
AELBEKE, 24.
-afa (Anciens noms de cours d'eau terminés en), 435-438.
Agniona. Voyez AA.
-aha (Anciens noms de cours d'eau terminés en), 435-438.
-ai (Noms terminés en). Voyez *-acum*.
-ain (Noms terminés en), 309-322.
AIX-SUR-CLOIE, 27, 44.
Albianehae, 461.
ALEINES (ru des), 440.
ALEMBON, 238.
Alfena. Voyez ALPHEN.
Alisna. Voyez ALEINES (ru des).
Alisontia. Voyez ALZETTE.
ALPHEN, 440.
ALSEMBERG, 23.
ALZETTE, 440.
Amanium. Voyez AMAY.
AMAY, 464.
AMBERLOUX, 490, 491.
Ambitarvium. Voyez KONZ.

Amblava. Voyez AMBLÈVE.
AMBLÈVE, 440, 464.
AMBLY, 490.
AMEL, 554.
AMOUGIES, 18, 24, 168, 490.
Ampolinis. Voyez LE RŒULX.
-ancum (Anciens noms terminés en), 478-479.
Andagina ou *Andaina*, 440, 564.
Andaginum, 464.
ANDENNE, 464.
ANDERNACH, 461.
Andetenna. Voyez ANDENNE.
Andethanna. Voyez NIEDER-ANWEN.
Andoverpum. Voyez ANVERS.
ANDRES, 235, 236.
ANDRIMONT, 22.
-ange (Noms terminés en), 306.
ANGLEUR, 464.
Anglidura. Voyez ANGLEUR.
ANLIER, 21, 31, 57-59, 555.
Antunnacus. Voyez ANDERNACH.
ANVERS, 464, 465.
-apa (Anciens noms de cours d'eau terminés en), 435-438.
-ara (Anciens noms de cours d'eau terminés en), 438-439.
ARBRE, 441.
ARCHENNES, 23, 145, 146 n.
-arde (Noms terminés en), 381.
ARDENNE, 397, 461.
Arduenna. Voyez ARDENNE.
Arenacum, 461.
ARLON, 21, 26, 463, 555.
ARLONCOURT, 81.
Arpia. Voyez MEULEBEEK.
ARRAS, 462.
ASBERG, 461.
Asbra. Voyez ARBRE.
Asciburgium. Voyez ASBERG.
ASQUILLIES, 491.
ASSENOIS, 465.
Astanetum. Voy. ASSENOIS, ESNEUX, STANEUX.
ATTAQUES (Les). Voyez LES ATTAQUES.
ATTENHOVEN, 142, 197.
ATTERT, 449, 564.
AUBANGE, 21.
AUBEL, 22, 37.
AUBIGNY, 489.
AUBY, 489.
AUCHY, 489.
AUCY, 489.
AUDEMBERT, 238.
AUDINCTHUN, 563.
AUDRESSELLES, 238.
AUDRINGHEM, 238.
AUDUN-LE-ROMAIN, 29.
AUDUN-LE-TIGE, 29.
AU PAON, 382.
Aura. Voyez ORVAL.
Ausava. Voyez OOS.
AUSTRUY, 206.
AUTRYVE, 24.
AVERNAS, 499. Cfr. CRAS-AVERNAS.
AVERNAS-LE-BAUDOUIN, 23, 191.
-ay (Noms terminés en). Voyez *-acum*.
-ay dérivé de *-ain*, 478.
AYWAILLE, 415.
AZY, 388.

B

-bach (Noms terminés en), 344, 356.
BAELEN, 22.
BAFFE, 168.
Bagacum. Voyez BAVAI.
BAILLEUL, 25.
Baina, 441. Voyez BENDE.
BAINCTHUN, 238.
BAISIEUX, 492.
BAISY, 492.
-baix (Noms terminés en), 344, 348, 415-417.
BANCRES, 247.
BARANZY, 492.
BARAQUE-MICHEL, 18.
BARDES. Voyez LES BARDES.
BAS-BELLAIN, 21.
BAS-HEERS, 22.
BAS-HEYLISSEM, 23, 144, 151-152.
BASSE-BODEUX, 491.
BASSENGE, 22, 142, 143, 173.
BASSILLY, 24, 164, 209.
BASTOGNE, 32, 77-79, 492, 551.
Batavodurum, 461.
Batavus, 441.
BATTEGNIES, 492.
BATTINCOURT, 17, 27, 43.
Baudilliacus. Voyez BOUILLY.
BAUDRETHUN, 246, 563.
BAUGNIES, 492.
BAUVECHAIN. Voyez BEAUVECHAIN.
BAVAI, 461.
BAVINCHOVE, 25.
-bay, -baye (Noms terminés en), 344-348.
BAZINGHEN, 238.
BEAULIEU, 221 et suivantes.
BEAURAING, 465.
BEAUVECHAIN, 23, 144, 151, 155.
BECKERICH, 476, 494.
BÉCOURT, 372.
-becq, -becque (Noms terminés en), 351-352, 536.
BEDA, 461.
BEEGDEN, 462.
BEERTH, 23.
BEHÊME, 58.
BEHO, 17, 21, 34, 561.
BELBET, 351.
Belgica, 461.
BELLEBRUNE, 238.
BELLE ET HOUILLEFORT, 238.
BELLEGHEM, 24.
BELLEVAUX, 94-96, 554.
BELLIGNIES, 492.
Bellirinium. Voyez BEAURAING.
Belsonancum. Voyez BESSLINGEN.
BENDE, 491.
Benis. Voyez BINCHE.
BENONCHAMPS, 74.
-berg, -bergue, -bercq (Noms terminés en), 361-363.
BERGILERS, 23, 136, 183.
BERLOZ, 23, 139, 187.
BERMERIES, 493.
BERNEAU, 22, 38-41, 120.
-bert (Noms terminés en), 361.
BERTOGNE, 494.
BERTRÉE, 23, 565.
BERTRIX, 479, 494.
BERTRY, 494.
Bervenna, 442.
BERWINNE, 442.
BESSLINGEN, 466, 478.
BETASIENS, 393.

BETTINCOURT, 23, 136, 185.
-beuren (Noms terminés en), 540.
BEUVREQUIN, 238.
BIBELEN, 366.
BIERBEEK, 23.
BIERGHES, 23, 145, 151, 158.
BIESMERÉE, 479, 493.
BIEVÈNE, 24, 160.
BIEZ, 361.
BILQUES, 494.
BILSTAIN, 22, 34, 108.
BINCHE, 160.
BIRTEN, 463.
-bise (Noms terminés en), 344.
-biseul, -bisoul (Noms terminés en), 349, 416.
BIZORY, 74.
BLAGNY, 495.
BLAREGNIES, 495.
Blariacus. Voyez BLERICK.
BLARINGHEM, 25.
BLÉGNY, 495.
BLEID, 291.
BLENDECQUE, 495.
BLÉRET, 495.
BLERICK, 461.
BOCQ, 454.
BODANGE, 31, 62.
BODEGNÉE, 492.
Bodoheim, 257.
BOËLHE, 23.
BOESEGHEM, 25, 229.
BOEVANGE, 21.
BOHAN, 257.
BOIRS, 22, 136, 142, 174.
BOIS-D'ACREN, 561.
BOIS-DE-LESSINES, 24, 165, 166, 207.
BOISDINGHEM, 227, 228.
BOLINNE, 495.
BOLZÉE, 491.
BOMBAYE, 38, 41, 118-119.
BOMERÉE, 493.
BONCOURT, 372.
BONLEZ, 443.
BONN, 461.
BONNEVOIE, 525.
BONNINGUES, 238.
Bononia. Voyez BOULOGNE.
-bosch (Noms terminés en), 373.
BOSSUT-GOTTECHAIN, 23, 145.
BOSSUYT, 24.
BOUILLON, 466.
BOUILLY, 479.
BOULOGNE, 18, 223, 225, 461, 466.
BOUQUEHAULT, 238.
BOURBOURG, 25.
BOURCY, 79, 477.
-bourg (Noms terminés en), 299, 300, 415.
-bourne (Noms terminés en), 352, 353.
BOURNONVILLE, 238.
BOURSIN, 227, 238, 244.
BOUSBECQUE, 24, 169, 229, 251.
BOUVIGNES, 495.
BOUVIGNIES, 495.
BOUVIGNY, 495.
BOVIGNIES, 495.
BOVIGNY, 21, 34, 87-91, 495.
BRABANT, 397, 443.
BRACQUEGNIES, 495.
BRAINE, 442.
BRAINE-L'ALLEU, 23, 145, 149.
BRAINE-LE-CHATEAU, 23, 145, 149, 203.
BRAINE-LE-COMTE, 202.
BRAIVES, 463.
Braka, Brakena. Voyez BRAINE.
BRANDIGNIES, 495.
BRAS, 76.
-breux (Noms terminés en), 378, 422.
BREUVANNE, 442.
-brique (Noms terminés en), 360.

-*broeck* (Noms terminés en). Voyez -*breux*.
-*bronne* (Noms terminés en), 352-355.
BRONNES, 418.
BROQUEROIE, 377.
BROUCKERQUE, 25.
-*broux* (Noms terminés en). Voyez -*breux*.
BRUGES, 360.
-*brune* (Noms terminés en), 352, 354-355.
BRUNEMBERT, 238.
BRUXELLES, 18.
Bulio. Voyez BOUILLON.
Burginatium, 461.
Buruncum, 461.
BÜTGENBACH, 21.

C

CAESTRE, 545.
CAFFIERS, 223, 238, 242.
CALAIS, 228.
CATTES, 393.
Calone, 461.
CALTUN, 563.
Camaracum. Voyez CAMBRAI.
CAMBRAI, 461.
CAMPINE, 397, 415, 522.
CANNE, 22.
CAPELLEBROUCK, 25.
CARIGNAN. Voyez IVOIX.
CARLY, 238, 497.
Carnone, 461.
Carus. Voyez CHIERS.
Casecongidunus. Voyez CUGNON.
Caspingium, 461.
CASSEL, 461.
Castellum Menapiorum. Voyez CASSEL.
CASTER, 545.
Castra Herculis, 461.
CASTRE, 545.
Catualium. Voyez BEEGDEN.
CAUDRY, 496.
-*cauter* (Noms terminés en), 410.
CAVIN, 496.
CÉROUX, 148.
Ceuclum, 462.
Chambo. Voyez GRANDHAN, PETIT HAN.
CHAMPAGNE, 21.
Chandregia. Voyez HÉDRÉE.
CHANTEMELLE, 54.
CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE BONNE CÖNDUITE, 78.
Charanco. Voyez CHERAIN.
CHARBONNIÈRE (forêt), 524, 545-547.
CHARNEUX, 22, 113.
CHASTRE, 461, 545.
CHASTRE-DAME-ALERNE, 545.
CHASTRE-LE-BOLE, 545.
CHATILLON, 21, 50, 555.
CHERAIN, 466.
CHERZY, 497.
CHEVETOGNE, 496.
CHIERS, 444.
Childriciacas. Voyez HYDREQUENT.
CHIMAY, 497, 565.
CHINY, 497.
CHRISTNACHT, 498.
CIERREUX, 87.
CINEY, 497.
CIPLET, 498.

CIPLY, 498.
CLABECQ, 23, 145, 150.
CLAIREFONTAINE, 525.
CLAIRMARAIS, 20, 25.
CLERMONT-SUR-BERWINNE, 22, 37, 111.
CLÉTY, 504.
COBLENCE, 462.
COESEMBERG, 38.
COLEMBERT, 238.
COLEUX, 372.
COLOGNE, 462.
Colonia Agrippina. Voyez COLOGNE.
Colonia Trajana. Voyez XANTEN.
COLMONT, 525.
COMINES (Belgique), 24, 170, 219.
COMINES (France), 169, 219, 230.
COMMANSTER, 34.
CONDETTE, 239.
CONDROZ, 397, 462.
Condrustis. Voyez CONDROZ.
Confluentes. Voyez COBLENCE.
CORTHYS, 23.
Coriovallum. Voyez HEERLE.
CORSENDONCK, 247.
CORSWAREM, 18, 23, 136, 258.
CORTESSEM, 258.
Cortoriacum. Voyez COURTRAI.
COUDEBRONNE, 383.
COUILLET, 488.
COULOGNE, 239, 255.
COURSET, 239.
COURTIL, 90.
COURTRAI, 462.
COUVIN, 481, 498.
COYECQUES, 232, 498.
COYGHEM, 24.
CRAS-AVERNAS, 23, 142, 190.
CRAYWICK, 25.
CREBERT, 351.
CREFT-ALTENA, 37.
CREHEN, 142, 199.
CRENWICK, 140.
CRISNÉE, 22, 180, 498.
CUCHEVAL, 379.
CUGNON, 466.
CUINCHY, 510.
Cysindria, 444, 564.

D

Daccognaca villa, 480.
DACKNAM, 261.
-dal (Noms terminés en), 363-365.
DALHEM, 38, 40, 118.
DANOIS, 393.
DANNES, 239.
DAVE, 438 note.
-delle (Noms terminés en), 363-365.
DEMER, 458.
DENDRE, 458.
DERGNEAU, 167.
DEULÉMONT, 231.
DEUX-ACREN, 24, 166, 210-212, 380.
DEUTZ, 462.
DICHY, 499.
DIESSE, 444.
Digena. Voyez DIESSE.
DINANT, 466.
DION, 444.
Dionantum. Voyez DINANT.
DIOPA, 444.
DIPPENDAL, 383.
Divitia. Voyez DEUTZ.
DOHAN, 257.

DOLHAIN-LIMBOURG, 22, 107.
Dorma. Voyez DURME.
DORMAGEN, 462.
-dorp (Noms terminés en), 294-295.
DOTTIGNIES, 24, 168, 218.
DOUAI, 499.
DOUCHY, 488.
DOUDEAUVILLE, 239.
-drecht. Voyez *-trecht*.
Dulnosus. Voyez ROANNAI.
DUNKERQUE, 18, 26.
DURME, 444.
Durnomagus. Voyez DORMAGEN.
Durocortorum. Voyez REIMS.
DYLE, 444.

E

EBEN-EMAEL, 18, 142, 143.
EBLINGHEM, 25.
ECAUT, 372.
ECOTTES, 372.
ECQUES, 450.
-ecque, -eke (Noms de cours d'eau terminés en). Voyez *-acum*.
Edera. Voyez HEURE.
-effe (Noms terminés en), 438.
EGHEZÉE, 488.
EISCH, 450.
ELDEREN. Voyez ODEUR.
Elenium, 462.
ELINGHEM, 222, 241.
ELLEZELLES, 24, 167, 212-217.
Elna. Voyez LIANE.
Elnone. Voyez SAINT-AMAND.
ELSENBORN, 21.
EMBKEN, 463.
ENGHIEN, 24, 160, 161-164.
ENNETIÈRES, 231.
-ent (Noms terminés en), 279-280.
EPITTRE, 382.
-eppe (Noms de cours d'eau terminés en), 437.
Epoissus. Voyez IVOIX.
EPRAVE, 438 note.
ERBISŒUL, 349.
ERMELINGHEM, 244.
-ert (Noms terminés en), 555-557.
ESCANAFFLES, 24.
ESCAUT, 456.
ESCAUPONT, 463.
ESEMAEL, 23.
ESNEUX, 465.
ESPIERRES, 24.
ESTAIRES, 25.
ESTELLES, 245.
ESTRACELLES, 286.
ESTRIEUS (Bois des), 377.
ETHE, 451.
ETICHOVE, 24, 160-161.
ETIEMBRIQUE. 383.
ETREPAGNY, 513.
ETREPIGNEY, 513.
EUPEN, 554.
EUSKIRCHEN, 461.
-ève (Noms terminés en), 438.
EVEGNÉE, 499, 565.
EVERBECQ, 24, 160-161.
EVREGNIES, 499.

F

-falise (Noms terminés en), 420-421.
FALL-ET-MHEER, 22.
-faut (Noms terminés en), 379.
FAUVILLERS, 21, 31, 60-63.
FAYMONVILLE, 21, 34, 93, 561.
FAYS, 525.
-fels (Noms terminés en), 381.
Feresne. Voyez VUCHT.
FERQUES, 239, 242.
FEXHE-SLINS, 177.
Fictio. Voyez VECHTEN.
FIENNES, 244.
FILLEMBOURG, 352.
Fista. Voyez VICHTE.
Flandrae, Voyez FLANDRE.
FLANDRE, 397, 415, 522.
FLÉCHIN. 500.
Fledelciolum. Voyez FLEURUS.
FLEPPE, 460.
Fleterna, 445.
FLEURUS, 467.
FLOBECQ, 24, 167, 203-204, 351.
Flona. Voyez FLONE.
FLONE, 445.
FLORZÉE, 500.
FLOS, 246.
FORRIÈRE, 424.
Forum Adriani, 462.
FOURON-LE-COMTE, 22.
FOURON-SAINT-MARTIN, 22.
FOURON-SAINT-PIERRE, 22.
FRAGNÉE, 500.
FRAHAN, 257.
FRAMEZELLE, 287.
FRANCS, 387-390.
FREEREN, 22, 133, 142.
FRELINGHIEN, 231.
FRESIN, 23, 135.
FRISONS, 390.
Fronciacum. Voyez FRONSAC.
FRONSAC, 480.
Fura. Voyez VOERE.
-furt (Noms terminés en), 445.

G

GAND, 467.
Gandavum. Voyez GAND.
GASPERICH, 476.
-gate (Noms terminés en), 381.
Gatia. Voyez GEETE.
GEER, 451.
GEEST-SAINT-JEAN, 154.
GEETE, 446.
GEET-BETZ, 29, 124.
Geislapia. Voyez GILEPPE.
GELBRESSÉE, 479, 502.
GELDENAKEN. Voyez JODOIGNE.
Geldio. Voyez JODION.
Gelduba. Voyez GELLEP.
GELLEP, 462.
GEMBLOUX, 462, 491 n., 502.

Geminiacus. Voyez Gembloux.
Gemmenich, 502.
Gempe, 451.
Genappe, 446.
Genoels-Elderen, 133, 134.
Genval, 23, 145, 146.
Gesoriacus, 462. Cfr. Boulogne.
Geverik, 500.
Ghislenghien, 168, 208.
Ghlin, 502.
Ghoy, 501.
Gileppe, 446.
Gimnée, 502.
Gingelom, 561.
Givry, 500.
Gladunum. Voyez Glons.
Glaniacum. Voyez Glains.
Glanis. Voyez Glain.
Glain, 447.
Glains, 472.
Glons, 22, 176, 467.
-gnies, -gny (Noms terminés en). Voyez *-ignies, -igny*.
Gochenée, 499, 503.
Goé, 22, 34, 104-106, 554.
Goegnies, 503.
Gomzée, 501.
Gorhez, 37, 273.
Gorssum, 263.
Gosselies, 502.
Gossoncourt, 23.
Gottechain, 145.
Gouvy, 84.
Gouy, 501.
Goy, 24, 167, 208-210.
Goyck, 501.
Goyer, 22, 142.
Grande-Synthe, 25.
Grandhan, 257, 466.
Grandsart, 148.
Granville. 23.
-grave (Noms terminés en), 381.
Grez-Doiceau, 23, 145, 146, 381.
Grignard, 503.
Grimde, 467.
Grimlinghausen, 461.
Grimnes, 462.
Grootebeek, 460.
Guémy, 502.
Guertechain, 145.
Gueuzaine, 21.
Guignies, 503.
Guisnes, 223, 233, 239.

H

Habay, 21, 55, 503, 555.
Habergy, 21, 555.
Haccourt, 172.
Hachiville, 21.
Hachy, 17, 21.
Hacquegnies, 488, 490.
Hagina. Voyez Haine.
Hain, 442-443.
-ain (Noms terminés en , 271-273, 278-280.
Hainaut, 397, 443.
Haine, 443.
Halanzy, 17, 21, 27, 25.
Halconreux, 90.
Halinghen, 239.
-halle (Noms terminés en), 381.

HALLEMBAYE, 142, 345.
HALLEUX, 554.
HALLUIN, 24, 169.
HAMME, 23, 145, 151, 156.
HAN, 257.
HANEFFE, 448.
HARLANGE, 554.
HARMIGNIES, 504.
HARZÉ, 491.
HARZY, 76.
Hasnon, 468.
HAUCHIN, 504.
-hausen (Noms terminés en), 287.
HAUSSY, 489.
HAUTCROIX, 23.
HAUT-HEYLISSEM, 23, 144, 151-152.
HAUT-PONT, 20.
HAVAI, 503.
HAVEGNÉE, 499.
HAVESKERQUE, 25.
HEDENGE, 302.
HÉDRÉE, 444.
HEERLE, 462.
HEERS, 22.
-heim (Noms terminés en), 256-280, 529, 536, 550 note 2.
HEINSCH, 21.
HELBODESHEM, 257.
HELCHIN, 24.
Helmara, 447.
HELPE, 447.
HELQUE, 25.
-hem (Noms terminés en). Voyez *-heim*.
-hen (Noms terminés en). Voyez *-heim*.
HENRI-CHAPELLE, 22.
HERBELLE, 232.
HERBINGHEM, 239.
HERLANGE, 21.
HERMELINGHEM. Voyez ERMELINGHEM.
Hermomacum, 462.
HERNINGHEN, 244.
HERSEAUX, 220, 287.
HERSSELT, 283.
HERZELE, 287.
HESBAYE, 319.
HESDIN L'ABBÉ, 239.
HEURE, 445.
HEURE-LE-ROMAIN, 29, 173, 175.
HEURE-LE-TIEXHE, 22, 29, 123, 135, 142.
HEYST-SUR-MER, 342.
-hill (Noms terminés en), 381.
HIMMENICH, 38.
HOCQUINGHEN, 239, 249.
HOËGNE, 454.
HOEYLAERT, 23, 289.
Hofstat, 419-420.
Hoium. Voyez HOYOUX, HUY.
HOLLANGE, 21, 31, 63-68, 449.
HOLLEBEKE, 24.
HOLLERICH, 476.
HOLLOGNE-SUR-GEER, 22.
-holt, *-hout*, *-holz* (Noms terminés en), 372-373.
HOMPRÉ, 449.
HONNEF, 449.
HONVELEZ, 69.
HONVILLE, 67, 449.
HORPMAEL, 22, 142, 182.
HOTTE, 60.
HOUFFALIZE, 33, 83, 280.
HOUGAERDE, 23.
HOUILLE, 448.
HOUTAIN-L'ÉVÊQUE, 18, 23, 123, 125-129, 195-197.
HOUTAIN-SAINT-SIMÉON, 123.
HOUTHEM, 24, 170.
-hove, *-hof* (Noms terminés en), 293-294.
HOVES, 24, 163-164.
HOYOUL, 447.
HOYOUX, 447.

Huldriciaca villa, 480.
Hunapa, 448.
HUNS, 394.
HUPPAYE, 273.
HUY, 447, 468.
HYDREQUENT, 480.

I

-iacum (Noms terminés en). Voyez *-acum*.
-ich, *-ik* (Noms terminés en). Voyez *-acum*.
Icorigium. Voyez JUNKERATH.
-ignies, *-igny* (Noms terminés en), 323-336, 520, 521.
IHY, 504.
ILL, 449.
-in, *-ain* (Noms terminés en), 309-322.
-in altéré en *-et*, *-ay*, *-aye*, 319-320.
-in dérivé de *-y*, *-i*, 320.
-ingen (Noms terminés en), 300-309, 530, 539, 541.
-inghen, *-inghem* (Noms terminés en), 256-277.
-ingues (Noms terminés en), 280.
-iniacum employé par abus pour *-inium*, 481.
-inius, désinence allongée, 520-521.
Isara, 450. Voyez OISE.
Isca. Voyez EISCH.
ISIÈRES, 168.
ISLE LA HESSE, 78.
ISQUES, 239.
Ittara. Voyez ITTER.
ITTER, 450.
ITTERBEEK, 451.
ITTRE, 450.
IVELDINGEN, 21.
IVOIX, 462.

J

Jacea. Voyez GEETE.
JALHAY, 22, 34, 101-104, 554.
JAMOIGNE, 357, 427.
JASPE, 451.
Jecora. Voyez GEER.
JEMEPPE, 451.
JEVIGNÉ, 504.
JODION, 446.
JODOIGNE, 496.
JOSÉ, 490.
JOURNY, 504.
JULÉMONT, 114.
Juliacum. Voyez JÜLICH.
JÜLICH, 462.
JUMET, 502.
JUNKERATH, 462.

K

KALTENHERBERG, 21.
-kerke (Noms terminés en), 342-344, 550 note 1.
Kiem = CAMINUS, 413.
KNOEPELSTOK, 37.
KONZ, 461.
KUIK, 462.

L

LABLIAU, 561.
LA CLOUSE, 37.
LAER, 23.
-laer (Noms terminés en), 288-291, 530, 562-563.
LA HULPE, 23, 145, 147, 149, 452.
LAMBERGE (Le), 351.
LA MOZÉE, 509.
LANAYE, 18, 22.
-land (Noms terminés en), 380.
LANDEN, 18, 23, 159.
LANDRECIES, 505.
LANDRETHUN-LE-NORD, 223, 239, 242.
LANQUESAINT, 168, 206.
Lara, 452.
LANTREMANGE, 23.
LATHUY, 298.
LA VENNE, 491.
LAUWE, 24.
L'ÉCLUSE, 23, 151, 155.
LEDE, 452.
Lederna. Voyez LIENNE.
LEDERZELE, 25.
Legia, 452.
LEMBECQ, 23.
LENNICK, 505.
LE PORTEL, 239..
LE QUERVET, 379.
LE RENARD, 382.
LE RŒULX, 464.
LES BARDES, 352.
LES ESTINNES, 468.
LESSINES, 207.
LESSIVE, 438 note.
LEUBRINGHEN, 239.
LEULINGHEN, 239, 247.
LE VAL, 245.
LIANE, 445, 564 *(Elna)*.
LIAUGIES, 505.
LICQUES, 239.
LIÉGE, 423.
LIENNE, 452, 459.
-lier (Noms terminés en), 291.
LIERNEUX, 472, 491 note.
LIGNEUVILLE, 21, 554.
LIGNEY, 505.
LIGNY, 505.
LILLE, 231.
LILLOIS, 371.
LIMBOURG, 35-37.
LIMERLÉ, 33, 84-87.
LINCENT, 23, 140, 183, 198, 273.

Linselles, 231, 287, 561.
Linsmeau, 159.
Linzeele, 287.
Liptinae. Voyez Les Estinnes.
Livarchamps, 31, 69.
Lixhe, 142, 172.
Lobbes, 346, 427.
Locquinghem, 245.
Lomme, 453.
Longchamps, 137.
Longvilly, 21, 79-82.
-loo (Noms terminés en), 365-371, 530, 542.
Looberghe, 25.
Loon, 25.
Lorcé, 505.
Losange, 69.
Lottinghem, 239.
Louftémont, 58.
Loupoigne, 505.
Louvain, 506.
Louveigné, 506.
Lovegnée, 506.
Lovenjoul, 506, 525.
Lowaige, 22, 133, 142.
Lugdunum Batavorum, 462.
Luingne, 24, 168.
Lumina. Voyez Lomme.
Lutrebois, 32, 346.
Lutremange, 70.
Lynde, 25.
Lys, 452, 550 note 3.
Lysel, 20.

M

Macquin, 239, 247.
-machern (Noms terminés en), 413.
Maestricht, 463.
Mageret, 75.
Magnée, 507.
-mal, -mael (Noms terminés en), 337-341.
Malmedy, 18.
Mambra. Voyez Mamer.
Mamer, 453.
Manaritium, 462.
Mandel, 453.
Mandra. Voyez Mandel.
Maninghem, 239.
Maransart, 148.
Marbais, 356.
Marbehan, 257.
Marbay (Le), 563.
Marchienne, 235.
Marcomagus. Voyez Marmagen.
Marck, 239.
Marcq, 24, 160, 561.
Mardyck, 25.
Maredret, 411 note, 427 note.
Marga. Voyez Marge.
Marge, 453.
Margut, 453.
Maris, 453.
Markedunum. Voyez Marquain.
Marmagen, 462.
Marquain, 468.
Marquillies, 507.
Martelange, 555.
Marvie, 72.
Marvis, 453.
Masbourg, 563.
Masbra, 564.
Matilone, 462.

MAUBEUGE, 160.
Mederiacus. Voyez RUREMONDE.
Mediolanum, 462.
Medonia. Voyez MENE.
Meduanta, 462.
-meer (Noms terminés en), 355-356, 423.
MEERBEEK, 356.
MEIX-DEVANT-VIRTON, 29, 356.
MEIX-LE-TIGE, 20, 28-30, 49, 356.
MELCK-WEZEREN, 29, 124.
MELDERT, 23.
Mella. Voyez MELLE.
MELLE, 454.
MEMBACH, 22.
Menavii, 462.
MENE, 453.
Menerica, 463.
MENIN, 24.
MENNEVILLE, 239.
MENTQUES, 508.
MENTY, 508.
MENUFONTAINE, 60.
MERAUDE, 375.
MER-BRAINE, 145, 149.
MERCHTEM, 257.
MÉRIGNIES, 507.
MERVILLE, 25.
MÉRY, 507.
MESSANCY, 21.
METTET, 563.
MEULEBEEK, 441.
MEUSE, 454.
MEYERODE, 554.
MICHAMPS, 82.
MILLAME, 25.
MILLE, 23, 145, 151, 156.
MILLEN, 22.
Minariacus. Voyez PONT D'ESTAIRES.
MIRWART, 374.
MODAVE, 438.
MOIGNELÉE, 507.
MOINET, 33, 80.
MOIRCY, 508.
MOLEBEEK, 444.
-monde (Noms terminés en), 356-357.
MONJOIE, 554.
MONNERICH, 476.
MONT, 72.
MONTEGNÉE, 124, 508.
MONTENAEKEN, 508.
MONTENAU, 21.
MONTIGNIES, 508.
MONTIGNY, 508.
MONT-SAINT-GUIBERT, 160.
MONTZEN, 258.
MORBECQUE, 25.
MORENCHIES, 507.
MORESSÉE, 507.
MORTEHAN, 257.
MORTROUX, 42.
Mosa. Voyez MEUSE.
Mosomagus, 463.
MOULAND, 22.
MOUSCRON, 24, 168-169.
MOZET, 563.
MUSSY, 509.

N

NABRINGHEN, 239.
Namucum. Voyez NAMUR.
NAMUR, 468.
NEDERHEIM, 22, 133.

Neer-Aubel, 37.
Neerssen, 463.
Neerwinden, 23.
Neffe, 72.
Neropia, 454.
Nersihenae. Voyez Neerssen.
Nesle, 239.
-nesse (Noms terminés en), 381.
Nemetacus. Voyez Arras.
Nethen, 23, 145, 151, 157, 200.
Neuf-Berquin, 25.
Neufchateau, 38, 42. 114.
Neufchatel, 239.
Neumagen, 463.
Neuss, 463.
Neuve-Église, 24.
Nidrum, 21.
Nieder-Anwen, 461.
Nielles, 239.
Nieppe, 25, 454.
Nigropullo, 463.
Nimègue, 463.
Nivialcha. Voyez Nivelles.
Nivelles, 160, 468.
Nobressart, 21, 555, 557.
Noircarmes, 382.
Noirchien, 272.
Noirhat, 273.
Noirtrou, 382.
Noiseux, 509.
Noordpeene, 25.
Nordausque, 489.
Nortbécourt, 373.
Novesium. Voyez Neuss.
Noville, 33.
Noviomagus. Voyez Neumagen, Nimègue.

O

Ober-Elvenich, 461.
Ober-Wampach, 21.
Ober-Wesel, 464.
Obigies, 489.
Obrechies, 488.
Odenge, 302
Odeur, 132. Cfr. Elderen.
Odeur-le-Romain, 29, 124, 133, 181.
Odeur-le-Tiexhe, 29, 124, 133.
Offignies, 491.
Offrethun, 227, 247.
Ogy, 24, 168.
Oignies, 490.
Oise, 450.
Oldenzaal, 538.
Oleye, 23, 136, 184.
Ollignies, 489.
Ommezies, 490.
Ondenval, 21, 34.
Oos, 461.
Opbrakel, 24.
Ophain, 443.
Opheers, 22.
Ophove, 223, 242.
Opvelp, 23.
Oreye, 23, 181.
Orgeo, 472.
Orroir, 18, 24, 168.
Orolaunum. Voyez Arlon.
Osning, 397-398. Cfr. Ardenne.
Oteppe, 454.
Othée, 22, 142, 178.

OTRENGE, 18, 22.
OTTENBOURG, 23.
OURTHE, 459.
OUTREAU, 224, 239, 248.
OVERBOELAERE, 24, 166.
OVERWINDEN, 18, 23.
OVERYSSCHE, 23.

P

PAIFVE, 22, 136, 142, 176.
PALISEUL, 525.
PAPIGNIES, 168.
PARETTE, 555.
PATIGNIES, 509.
-pe (Noms terminés en), 437.
PECRODE, 146.
PELINCTHUN, 562.
PELLAINES, 140, 189.
PERLÉ, 555, 562.
PERNES, 227, 239.
Perniciacum, 462.
PÉTIGNY, 509.
PETIT-ENGHIEN, 24, 162.
PETITE-SYNTHE, 25.
PETIT-HALLET, 142, 189.
PETITHAN, 257, 466.
PETIT-THIER, 21, 554.
PEUPLINGUES, 239.
PIHEN, 239.
PIPAIX, 347.
PISSELET, 444.
-pit (Noms terminés en), 381.
PITTEFAUX, 227, 239.
PLOEGSTEERT, 18, 24, 170, 219.
POILVACHE. Voyez MERAUDE.
Polder, 410.
Poleda. Voyez HOËGNE.
Pons Mosae. Voez MAESTRICHT.
Pons Scaldis. Voyez ESCAUPONT.
PONT, 21.
PONT-D'ARDENNE, 382.
PONT-DE-LOUP, 255, 371.
PONT D'ESTAIRES, 463.
POPIGNIES, 509.
POTTES, 24.
-poul (Noms terminés en), 381.
POUPEHAN, 257.
POUSSET, 142, 188.
Praetorium Agrippinae. Voy. ROOMBURG.

Q

Quadriburgium, 463.
QUAREMONT, 24.
QUELLE, 381.
QUELMES, 227, 228, 250.
QUESQUES, 239, 497.
QUESTRECQUES, 239.

R

Rachecourt, 21, 47.
Racourt, 23, 141, 194.
-rade (Noms terminés en). Voyez *-rode*.
Raevels, 368.
Ragnée, 510.
Ragnies, 510.
Ramegnies, 511.
Ramillies, 511.
Rarobaccus, 455.
Raventun, 246.
Recht, 21.
Reckem, 169.
-recq (Noms terminés en), 381.
Reims, 462.
Remagen, 463.
Remagne, 511.
Remilly, 511.
Renaix, 24.
Renescure, 25.
Réty, 237, 239.
Rhode-Saint-Genèse, 23.
Rhode-Sainte-Agathe, 23, 148.
Richelle, 42.
Rigenée, 510.
Rigodulum, 463.
Rigomagus. Voyez Remagen.
Rinxent, 239, 246.
Rixensart, 23, 145, 147, 148, 423.
Roannai, 445.
Robec (Le), 563.
Robertville, 21.
Rochefort, 245.
Roclenge-Looz, 22, 124.
Roclenge-sur-Geer, 18, 22, 124, 142, 174.
-rode (Noms terminés en), 377-378.
Roer, 455.
Rogery, 88.
Rolleghem, 24.
Roly, 563.
Romerée, 479, 511.
Romeries, 511.
Romery, 480 note.
Ronquières, 377 note.
Ronsele, 282, 368.
Roode Beek, 457.
Roomburg, 463.
Rosière, 23, 145, 148, 151, 158.
Rosoux, 23, 193.
Roubaix, 231.
Rouchecamp, 382.
Rouveroy, 525.
Roux-Miroir, 423.
Rulle, 455.
Rumegies, 511.
Rumillies, 511.
Rumilly, 511.
Ruminghem, 20.
Rura. Voyez Rulle.
Ruremonde, 462.
Russeignies, 18.
Russon, 22.
Ruyen, 24.

S

Sabis. Voyez Sambre.
Sablones. Voyez Venloo.
Sainlez, 63.
Saint-Amand, 467.

Sainte-Isbergue, 382.
Sainte-Marie-Chevigny, 497.
Saintes, 23, 145, 151, 158, 201.
Saint-Étienne, 224, 249.
Saint-Jean-Sart, 37.
Saint-Léger, 555.
Saint-Léonard, 224, 239.
Saint-Martin, 224, 239.
Saint-Martin-Choquel, 239.
Saint-Mommelin, 25, 229.
Saint-Pierre-Capelle, 24, 160.
Saint-Pierrebroucq, 25.
Saint-Omer, 18, 25, 226-227.
Saint-Sauveur, 24, 167.
Saint-Tricat, 229.
Saint-Trond, 302, 468.
Saint-Venant, 18.
Saint-Vincent, 255.
Saint-Vith, 554.
Sala, 281.
Salaheim, 256.
Salm, 465.
Salmana. Voyez Salm.
Samara. Voyez Sambre.
Sambre, 465.
Samer, 240.
Sampont, 558, note.
Sangate, 410.
Sanghem, 227, 240.
Sarchinium, 302, 468, 562.
Sarladinge, 24.
Sassenheim, 558.
Sava. Voyez Selle.
Saventhem, 237.
Saxons, 391, 565.
Scaldis. Voyez Escaut.
-scheid (Noms terminés en), 539, 541, 542.
Schoffen, 21.
Schooris, 24.
Schuelen, 368.
-scure (Noms terminés en), 381.
Sechery, 512.
-seaux (Noms terminés en), 286. Cfr. *-sele*.
Segorigium. Voyez Worringen.
-sele (Noms terminés en), 282-287, 530, 536, 538, 541.
Selle, 240, 455.
-selles (Noms terminés en), 286-287, 536. Cfr. *-sele*.
Seloignes, 513.
Selvigny, 513.
Semois, 463.
Senne, 442.
Sensenruth, 472.
Sercus, 25.
Sérezé, 513.
Sesomires. Voyez Semois.
Setques, 512.
Seymerich, 299, 477.
Sichem, 257.
Sichen, 22.
Silly, 164, 512.
Sinnich, 514.
Sirault, 512.
Sithiu, 512. Cfr. Saint-Omer.
Sivry, 512.
Sledderloo, 563.
Sluse, 22.
Solcio, 456.
Soignies, 514.
Solicinium, 562.
Solomania. Voyez Soumagne.
Somme, 457.
Son, 457.
Soumagne, 468.
Sourbrod, 21, 34, 92, 378.
Spycker, 25.
Stagnebaccus, 457.
-stal (Noms terminés en), 381.
Stambruges, 360.
Staneux, 465.
Stave, 438 note.

Stavelot, 477 note 4, 513.
-stede (Noms terminés en), 381.
Steenwerk, 25.
-stein (Noms terminés en), 381.
Steinbach (Belgique), 33, 86.
Steinbach (Prusse), 34.
Steinbach (Alsace). Voyez Welschensteinbach.
Steinkerque, 25, 168, 205, 383.
Stembert, 34, 106.
-ster (Noms terminés en), 295-298.
Sterpigny, 513.
-straet (Noms terminés en), 377, 382.
Straetzele, 287.
Strainchamps, 25.
Strépy, 513.
-stroom (Noms terminés en), 355, 381.
-strut (Noms terminés en), 377.
Suestra. Voyez Roode Beek.
Suèves, 392.
Sugny, 514.
Suippe, 457.
Sumarafa. Voyez Son.
Suminara. Voyez Somme.
Suxy, 514.

T

Tablis, 463.
Tailernion. Voyez Targnon.
Taintegnies, 515.
Tamara. Voyez Demer.
Tenera. Voyez Dendre.
Tardinghen, 240.
Targnon, 458.
Taverneux, 514.
Tavigny, 33, 515.
Tectis. Voyez Theux.
Temploux, 491 note, 515.
Tervanna. Voyez Thérouanne.
Thérouanne, 463.
Theudeberciaco. Voyez Thiberzey.
Theudurum. Voyez Tudderen.
Theux, 469.
Thiaumont, 21.
Thiberzey, 480.
Thiby, 480 note.
Thiennes, 25.
Thimister, 22, 112.
Thirimont, 21.
Thorr, 463.
Thuin, 481, 516.
-thun (Noms terminés en), 292-293, 530-535.
Thys, 22, 136, 181.
Tiberiacus. Voyez Thorr.
Tignée, 516.
Tillet, 515.
Tilly, 472, 515.
Tilques, 515.
Tingry, 240, 515.
Tintange, 17, 21.
Tintigny, 515.
Tirlemont, 384.
Toernich, 555.
Tolbiacum. Voyez Zülpich.
Tom = tumulus, 412.
Tongre, 168.
Tongres, 461.
Torgny, 514.
Tortru, 31.
Tourcoing, 231.

TOURINNES, 23, 145, 151, 156.
TOURNAI, 463, 516.
TOURNAY, 516, 517.
TOURNEPPE, 23, 458.
Toxiandria, 463.
TRAIN, 463.
Trajectum. Voyez MAESTRICHT.
TRANCHÉE PICCOLOMINI, 559.
-trecht (Noms terminés en), 410-412.
TRER, 458.
Treveri. Voyez TRÈVES.
TRÈVES, 463.
Tricensimae, 463.
Trodana, 564.
TROGNÉE, 23, 142, 187, 516.
TUBIZE, 23, 145, 150.
TUDDEREN, 462.
Tungri. Voyez TONGRES.
TUNTELINGEN, 516.
Turnacum. Voy. TOURNAI, TOURNAY.

U

UPIGNY, 518.
Ursidungus, 427.
Urta. Voyez OURTHE.
UTRECHT, 463.

V

Vacalus. Voyez *Wahal*.
Vada, 463.
VALMY, 480.
VANCE, 17, 21, 30, 52, 555.
VECHMAEL, 22.
VECHTEN, 462.
VELESSART, 57.
VELPE. Voyez FLEPPE.
-velt (Noms terminés en), 378-379.
Vemena. Voyez WAMME.
VENDEGIES, 518.
VENLOO, 463.
Veosatum. Voyez VISÉ.
VERGNIES, 519.
VERLINCTHUN. 240.
Vertunum. Voyez VIRTON.
VERVIERS, 519.
VERVOZ, 519.
VESDRE, 459.
Vesera. Voyez VESDRE.
Vesunianehae. Voyez VETTWEISS.
Vetera. Voyez BIRTEN.
Veteranehae. Voyez EMBKEN.
VETTWEISS, 463.
VICHTE, 445.
VIELSALM, 554, 561.
VIERVES, 519.
VIEUX-BERQUIN, 25.
-villers (Noms terminés en), 408-410, 540.
VILLERS-LA-BONNE-EAU, 21, 68-71, 554.
VILLERS-L'ÉVÊQUE, 22.
VIRGINAL, 255.

VIROIN, 459.
Viroviacus. Voyez WERVICQ.
VIRTON, 469.
Virvinus. Voyez VIROIN.
VISÉ, 17, 22, 26, 42, 120-122, 469.
Viva. Voyez VIVE.
VIVE, 459.
VIVEGNIS, 518.
Vodgoriacus. Voyez WAUDREZ.
VOERE, 446.
VOGENÉE, 519.
-voorde (Noms terminés en), 357-359.
VOORMEZEELE, 287.
Vosolvia. Voyez OBERWESEL.
Votra. Voyez GROOTEBEEK.
VOTTEM, 258.
Vrank. Voyez FRANCS.
Vries. Voyez FRISONS.
VUCHT, 462.
Vungo, 464.

W

WAHAL., 459.
Walah, 395-397.
Walciodorus. Voyez WAULSORT.
-wald (Noms terminés en), 374, 376.
Walhausen, 288.
WALZ-BETZ, 124, 192.
WALS-WEZEREN, 29, 124, 193.
WALTZING, 539.
WAMME, 459.
WAMONT, 18, 23, 142, 191, 193.
WARCHE, 460.
WARCHENNE, 460.
WARDIN, 21, 32, 72-77, 554.
WAREMME, 136, 186, 257.
WARGNIES, 519.
WARICHET. 419.
WARSAGE, 22, 38, 40, 117.
WARQUINGHEM, 240.
Wasiticum. Voyez WASSEIGE.
WASSEIGE, 469.
WASTINE, 381.
-water (Noms terminés en), 381.
WATERLOO, 23, 145, 151, 157.
WATTEN, 25.
WATTRELOS, 231, 252.
WATTRIPONT, 24, 167.
WAUDREZ, 464.
WAULSORT, 469.
WAUTHIER-BRAINE, 23, 145.
WAVRE, 23, 145, 146.
WEERT-SAINT-GEORGES, 23.
-wege (Noms terminés en), 381.
-weiler (Noms terminés en), 408-410, 539, 541.
WEISMES, 96-100.
WELSCHENSTEINBACH, 561.
WERVICQ, 24, 463, 519.
WESBÉCOURT, 373.
WESTMOYECQUES, 222, 242.
WEYVERTZ, 21, 92.
-wide (Noms terminés en), 376.
Widoheim, 257.
WIERRE-EFFROY, 227, 240, 247.
WIHOGNE, 23.
WILEPPE, 460.
WILLEBRINGEN, 23.
WIMILLE, 224, 227, 240, 249.
-winde (Noms terminés en), 381.

WINSELER, 21, 554.
WISEMBACH, 31, 62.
WISEPPE, 460.
WISQUES, 520.
WISSANT, 240, 249.
WITRY, 480 note, 518.
WIZERNES, 227.
WODECQ, 168, 208.
WONCK, 18, 22, 171, 192-193.
WULVERDINGHEN, 25.
WYK, 298.
WYTSCHAETE, 24.

X

XANTEN, 462.
XHENDREMAEL, 142, 179.

Y

-y (Noms terminés en). Voy. *-acum.*
-y dérivé d'*-ier*, 477-478.
YERNAWE, 471.
YSER, 450.
YSSCHE, 450.

Z

ZANTVOORDE, 24, 169.
ZERKINGEN, 302.
ZÉTRUD-LUMAY, 13, 144, 151, 152-154, 378.
ZONNEBEKE, 169 note.
ZUDAUSQUE, 489.
ZUENE, 456.
ZÜLPICH, 463.
ZUYDPEENE, 25.

MÉMOIRES COURONNÉS

ET

AUTRES MÉMOIRES.

MÉMOIRES COURONNÉS

ET

AUTRES MÉMOIRES

PUBLIÉS PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE

COLLECTION IN-8°. — TOME XLVIII

LETTRES

SOMMAIRE :

KURTH (G.). — La frontière linguistique en Belgique et dans le nord de la France. (Prix de Stassart décerné en 1888 pour une question d'histoire nationale).

VOLUME II

BRUXELLES

HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE
rue de Louvain, 112

1898

LA

FRONTIÈRE LINGUISTIQUE

EN

BELGIQUE

ET

DANS LE NORD DE LA FRANCE,

PAR

Godefroid KURTH,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE.

DEVISE :

Francorum gens inclyta.

GRAND PRIX DE STASSART.

(Couronné par la Classe des lettres dans la séance du 9 mai 1888.)

Mémoire en réponse à la question suivante : « *Tracer, sur la carte de la Belgique et des départements français limitrophes, une ligne de démarcation indiquant la séparation* ACTUELLE *des pays de langue romane et des pays de langue germanique. Consulter les anciens documents contenant des noms de localités, de* LIEUX DITS, *etc., et constater si cette ligne idéale est restée la même depuis des siècles, ou si, par exemple, telle commune wallonne est devenue flamande, et* VICE VERSA. *Dresser des cartes historiques indiquant ces fluctuations pour des périodes dont on laisse aux concurrents le soin de déterminer l'étendue. Enfin, rechercher les causes de l'instabilité ou de l'immutabilité signalées.* »

PRÉFACE

Ce volume devait paraître dans le courant de 1896. Des circonstances indépendantes de ma volonté en ont fait ajourner la publication, bien que l'impression en soit terminée depuis quatre mois. Pour ne pas augmenter le retard, j'ai demandé à l'Académie royale de Belgique l'autorisation de le faire paraître avant que la carte qui doit y être jointe soit achevée. Cette carte, gravée par les soins de l'Institut cartographique de la Cambre, sera distribuée ultérieurement.

Liége, le 5 avril 1898.

LIVRE TROISIÈME

LES FLUCTUATIONS DE LA FRONTIÈRE LINGUISTIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

EN BELGIQUE.

Il reste à nous rendre compte des causes qui ont déterminé les fluctuations de la frontière linguistique. Cette question n'est pas des plus faciles à résoudre. Personne ne l'a jamais posée avant nos jours [1], et, bien plus, pendant que se passait le phénomène dont il s'agit de rendre compte, personne ne s'est préoccupé d'en noter les phases. A défaut de témoignages historiques, qui manquent totalement, force nous est donc de nous en tenir aux conjectures, et, quelle que puisse être la valeur de celles-ci, l'auteur de ce mémoire ne se flatte pas d'avoir résolu le problème d'une manière complète.

Puisse-t-il avoir réussi seulement à poser quelques jalons qui permettront à d'autres travailleurs d'aller plus loin que lui, et de nous apporter la solution définitive d'un des problèmes les plus intéressants de notre histoire!

[1] RAOUX, à la vérité, lui a consacré une étude dans les *Nouveaux Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, t. IV, mais en se bornant à rechercher les fluctuations de la frontière avant l'époque du moyen âge, et sans se douter de l'existence du problème pour les temps postérieurs.

Remarquons d'abord que la destinée de l'idiome germanique a varié selon les zones dont nous avons constaté l'existence ci-dessus. Il va de soi qu'une poignée de Francs, établis au milieu d'une population tout entière latine ou romane, et ne pouvant se faire comprendre d'elle qu'en lui parlant sa langue, devait avoir oublié la sienne propre au bout de la seconde ou, tout au plus, de la troisième génération. C'est là une loi qu'il est encore facile de vérifier aujourd'hui, car elle s'applique avec une inflexible rigueur partout où l'immigration, cette invasion pacifique des temps modernes, verse dans une société des populations d'une autre langue. Nulle part le phénomène n'est plus frappant et ne se produit dans de plus vastes proportions qu'aux États-Unis, où les efforts désespérés d'innombrables colons allemands ne parviennent pas à transmettre cette langue, si forte cependant, si consciente d'elle-même et du danger qu'elle court, au delà de la troisième génération d'immigrants.

Les Francs ont dû subir bien plus promptement encore (parce qu'ils étaient moins bien armés pour la résistance) l'action de cette fatalité des choses.

On sait par le témoignage explicite de Grégoire de Tours qu'il y en avait qui s'étaient établis à Rouen, à Tournai et à Paris [1]; mais leur langue, comme leur nationalité, s'est perdue sans laisser de trace au milieu de la population romane de ces vieilles villes, et dès le VII[e] siècle, l'idiome germanique avait cessé d'y être entendu. Quand nous ne le saurions pas par le profond silence que gardent toutes les sources sur l'existence de cet idiome dans ces localités, la raison et la logique des choses nous forceraient de le supposer *a priori*.

Dans la zone intermédiaire entre les deux langues, où Francs et Gallo-Romains se sont rencontrés à proportions à peu près

[1] Tout ce que l'on veut savoir de plus est fable pure, ainsi que je l'ai démontré dans mon article intitulé : *La France et les Francs dans la langue politique du moyen âge* (REVUE DES QUESTIONS HISTORIQUES, t. LVII, pp. 396-397).

égales, les choses n'ont pas dû se passer avec cette rapidité. Là, les Francs ne se perdirent pas isolément dans des agglomérations de langue romane, mais ils fondèrent eux-mêmes des localités, comme nous le montre la toponymie, et l'ensemble de leurs établissements constitua un réseau dont le tissu se reconnaît encore aujourd'hui, visible pour l'œil du toponymiste, enchevêtré d'une manière inextricable dans le réseau de la toponymie romane. Les pays ainsi occupés furent donc, dans toute la force du terme, des pays bilingues, non pas seulement en ce qu'une partie de leurs habitants parlaient deux langues, mais en ce que toute leur population se partageait en deux groupes qui parlaient chacun une langue différente. Mais une telle situation est contraire à la nature, qui ne supporte pas au sein des sociétés humaines la présence d'un élément dissociant aussi redoutable que la dualité des idiomes. De cet état d'équilibre instable elle tend constamment à sortir en faisant prévaloir une des deux langues sur l'autre, et en mettant, dans cette lutte pour l'existence, toutes ses ressources au service de celle qui se trouve déjà être la plus forte.

Or, sur le sol de l'ancienne Gaule, la plus forte était toujours le latin. Malgré sa décrépitude apparente, il avait une richesse de vocabulaire, une flexibilité de formes et une variété de nuances qui en faisaient un instrument de relations beaucoup plus maniable que l'idiome germanique. De plus, la difficulté spéciale qu'avaient à apprendre un idiome barbare les Gallo-Romains, enfants d'une vieille société qui restait en possession d'une langue vraiment civilisée, ne devait pas contribuer à les incliner vers l'étude des langues germaniques. Tout au contraire, doué d'une faculté spéciale pour s'assimiler le verbe d'autrui, et ayant plus souvent besoin du latin que le Gallo-Romain de l'allemand, le barbare savait en général deux langues, alors que le civilisé n'en possédait qu'une.

Chose étrange en apparence, et pourtant facile à comprendre si l'on y réfléchit, en pareille rencontre, c'est le peuple qui sait les deux langues qui finira, un jour, par ne plus parler la sienne. On peut se faire une idée de ce qui dut se passer au

VII[e] siècle, en Gaule, par ce qui eut lieu en Normandie au X[e]. Dans ce pays, les Normands s'étaient établis au milieu d'une population française, comme les Francs du Boulonnais méridional au milieu d'une population gallo-romaine; ils y avaient fondé, tout comme les conquérants du VI[e] siècle, quantité d'établissements qui ont donné naissance à des villes et à des villages, et dont l'origine scandinave est encore parfaitement reconnaissable à la forme caractéristique de leurs noms [1]. Or, dès le deuxième duc, Guillaume I[er], ces fiers vainqueurs avaient oublié leur langue et ne parlaient plus que celle des indigènes; seuls, ceux des leurs qui étaient établis sur la côte, où ils étaient plus nombreux et plus à l'écart des Français, avaient encore conservé l'usage de l'idiome natif [2]. Dès le commencement du XI[e] siècle, le scandinave dépérissait à Rouen, comme nous le rapporte Dudon de Saint-Quentin [3], et, en 1016, les aventuriers normands qui allèrent faire la conquête des Deux Siciles ne parlaient que le français [4]. Et ne sait-on pas que le plus ancien témoignage sur l'existence d'une épopée en langue française nous est fourni par un jongleur normand, par ce Taillefer qui, le jour de la bataille de Hastings, précédait l'armée normande et encourageait ses compatriotes en leur chantant l'histoire de Roland à Roncevaux?

Il n'y a aucune raison de croire que les Francs du VI[e] siècle,

[1] Ch. Joret, *Étymologies normandes* (Mémoires de la Société de linguistique, t. V, 1884). Il cite particulièrement les noms à suffixes *-hou* (*holl*, colline), *-londe* (*lundr*, bois), *-tuit* (*thveit* = champ défriché). Voyez encore *Recherches sur l'origine, l'étymologie et la signification primitive de quelques noms de lieux en Normandie*, traduit du danois [de Petersen], par M. de la Roquette (*Bulletin de la Société de géographie*, 2[e] série, t. III, 1835), qui analyse surtout les noms avec suffixes en *-fleur* (*fliot*), *-tot* (*toft* = espace à bâtir), *-beuf* (*bud* = cabane), *-bec*, etc.

[2] Raynouard, *Journal des savants*, 1820, p. 395, cité par Diez, *Grammaire des langues romanes*, traduite par G. Paris et A. Brachet, t. I, p. 59.

[3] Dudon, *De Morib. Normann.*, lib. III : « Rotomagensis civitas romanâ potius quam dacisca utitur eloquentiâ. » (Ducange, s. v. *Romanus*.)

[4] Guillaume d'Apulie, dans Muratori, *Rer. Italic.*, t. V, pp. 253 et suivantes, *passim*.

disséminés au milieu des populations gallo-romaines, aient échappé mieux que les Normands du X^e^ à l'action de lois linguistiques invariables.

C'est, soit dit en passant, l'action de ces mêmes lois qui explique la configuration toute rectiligne de la frontière linguistique dans notre pays. N'étant pas limité par des frontières naturelles, s'étendant au large dans de vastes plaines où il n'est arrêté par aucun obstacle, le langage se répand de toutes parts comme une nappe d'eau, gardant partout le même niveau et déployant partout la même force d'absorption, jusqu'à ce qu'il rencontre une force égale à la sienne qui l'arrête brusquement. Dans des contrées montagneuses, qui offrent dans leurs vallées et sur leurs sommets des refuges innombrables aux peuples et aux idiomes vaincus, on peut constater le phénomène d'une frontière linguistique en zig-zag, flanquée de droite et de gauche de quantité d'îlots alloglottes; c'est ce que l'on remarque notamment dans les Alpes du Tyrol et de la Suisse, où l'allemand et l'italien se livrent des escarmouches sans nombre, se poursuivent mutuellement de ravin en ravin, et ne s'enlèvent l'un à l'autre un poste que pour en perdre aussitôt un autre. Mais rien qui ressemble moins au calme et vaste nivellement linguistique de la plaine flamande, avec la disparition totale des enclaves. L'allure de la frontière linguistique y rappelle celle de la côte maritime : toutes les deux sont formées par une seule ligne droite.

Il vaut bien la peine d'essayer de pénétrer jusqu'au vif d'un phénomène comme celui que nous étudions. Pourquoi certaines de nos populations ont-elles changé de langue? La cause doit en être cherchée très loin, et pour la trouver il ne faut pas craindre de remonter le plus haut possible. Il n'y en a pas eu de plus efficace que ce que j'appellerai, d'un mot, l'indifférence ou même l'inconscience de l'homme primitif vis-à-vis de la langue qu'il parle. Il parlait comme l'oiseau chante. Il se servait du langage que lui avait appris sa mère, sans retour sur soi-

même pour constater au fond de son intelligence ou de sa mémoire l'influence de cette langue sur sa vie intellectuelle. Elle était un instrument qu'il maniait sans en étudier la construction. Sans doute, on s'apercevait qu'elle variait de peuple à peuple, et on se reconnaissait au langage comme appartenant à tel ou tel groupe ; mais c'était tout. Le profond sentiment de la nationalité, qui se manifeste avec une telle intensité chez les modernes et qui pousse les hommes à se grouper d'après la langue qu'ils parlent, n'existait pas chez les peuples primitifs, et il n'y avait pas, si je puis m'exprimer ainsi, de patriotisme linguistique.

Le fractionnement extrême des peuplades barbares explique suffisamment cette indifférence pour l'un des signes les plus caractéristiques d'une nationalité à l'époque moderne. Les peuples qui pariaient une même langue étaient partagés en une multitude de corps politiques dont les intérêts étaient tellement divers, souvent même tellement opposés, que l'identité ou la diversité du langage n'entrait pas en ligne de compte dans le choix de leurs sympathies ou de leurs antipathies. Nous sommes exposés, nous autres modernes, à faire d'étranges méprises sous ce rapport, en attribuant à nos ancêtres barbares une préoccupation qu'ils n'avaient pas, en supposant que tout ce qui parlait une certaine langue se retrouvait uni au jour du danger contre l'ennemi commun. Il n'en est rien. Les Gaulois combattant contre les Gaulois avaient pour alliés tantôt des Germains, tantôt des Romains. Les Germains, de leur côté, ne luttaient jamais les uns contre les autres sans que l'un des partis en litige cherchât à s'allier les Romains. Plus tard même, on vit des barbares au service de Rome combattre avec un vrai dévouement contre leurs compatriotes, mettant leur fierté à les vaincre, et ne considérant pas comme une honte de porter les armes contre leur propre sang. En d'autres termes, le sentiment de race, là où il existait, ne s'appuyait pas sur la communauté de langage. Jamais, dans les guerres de César en Gaule, la diversité d'idiome entre Belges et Gaulois, qu'il a constatée lui-même en

termes formels [1], n'a empêché ces deux groupes de peuples de s'entendre pour résister au général romain, non plus que l'unité de langue entre Éduens et Séquanais n'a préservé ces derniers de se jeter dans les bras des barbares pour échapper à la tyrannie de leurs frères. Ce n'est pas non plus la langue qui sert de signe de ralliement dans les combats entre les Romains et les barbares. Ceux-ci, en pénétrant dans les milieux romains, oublient leur idiome et apprennent celui des vaincus, sans pour cela désapprendre leurs mœurs et leur fierté nationale. Nulle part, même là où ils seraient en état de le faire, on ne les voit essayer de sauver leur langue germanique de l'absorption dont elle est menacée par le latin : ils s'en défont insensiblement, inconsciemment, et se trouvent un beau jour totalement romanisés sous le rapport du langage, sans qu'ils puissent dire comment cela est arrivé. Ils ont subi l'action des forces naturelles, sans penser à étudier cette action pendant qu'elle se produisait : aussi n'est-il pas possible de dire au juste quand la langue germanique a cessé d'être parlée dans les royaumes barbares établis au milieu des provinces romaines.

Cela est vrai surtout du royaume franc. Nulle part la langue n'y apparaît comme un élément constitutif de nationalité. Qui pourrait se douter, en lisant les récits de Grégoire de Tours, si vivants pourtant et si pleins de couleur, qu'on est transporté au milieu d'une population bilingue? Jamais la différence des langages n'est mentionnée dans ces pages qui touchent à tant de choses, et qui offrent le reflet de la vie de cette époque avec toute la richesse de ses manifestations [2]. Et ce que nous disons ici s'applique à tous les docu-

[1] CAESAR, *De Bell. Gall. in Init.*

[2] Il n'est pas inutile de noter ici que, selon toutes les probabilités, Grégoire de Tours ne savait pas le franc. Né au fond de l'Auvergne, dans le milieu le plus foncièrement gaulois du royaume, et ayant passé toute sa vie dans la Gaule centrale, où les Francs étaient fort clairsemés, il n'a guère eu l'occasion d'apprendre leur langue. Je renvoie le lecteur à la démonstration que j'ai faite de ce point dans l'*Histoire poétique des Méro-*

ments de l'époque mérovingienne : tous les monuments législatifs, tous les actes publics sont en latin. Si la raison ne nous disait que dans les premières générations du royaume franc, les deux langues y coexistaient, nous ne le saurions pas par les monuments de l'époque : du moins, il n'est aucun témoignage qui nous le dirait d'une manière formelle. Nous devons croire que les Mérovingiens parlaient encore un idiome germanique, mais l'histoire ne nous en apprend rien : elle n'a pas pensé à s'enquérir de leur langue. Pour les Carolingiens, venus de la partie germanique du royaume, ils parlaient encore l'allemand avec Charlemagne et Louis le Débonnaire, tout en se servant aussi de la langue latine ou romane : nous voyons, au serment de Strasbourg, Louis le Germanique et Charles le Chauve se servir simultanément des deux idiomes. Mais il vint un moment où les Carolingiens de France n'éprouvèrent plus le besoin de parler une langue que personne n'entendait autour d'eux, tandis que leurs parents d'Allemagne continuaient d'employer à la fois leur idiome natif et la langue savante [1]. Les uns et les autres subissaient l'action de leurs milieux respectifs, et celle-ci s'exerçait à leur insu. Ce qui est certain, c'est que Hugues Capet ne comprenait plus l'idiome germanique [2].

vingiens, p. 79. Il est d'ailleurs vraisemblable que ceux des Francs qui étaient établis dans ces régions depuis quelques générations l'avaient oubliée eux-mêmes; autrement l'historien se serait trouvé plus d'une fois dans le cas de faire mention des incidents auxquels devait donner lieu la différence des idiomes. Il nous cite quelque part un calembour que les gens de Verdun faisaient sur le nom de l'abbé Bucciovaldus, qu'ils appelaient plaisamment *Buccus Validus* (*Hist. Franc.*, IX, 23), sans avoir l'air de savoir la signification exacte du nom.

[1] Nous voyons par un passage de Flodoard, *Annales*, a. 948, que Louis d'Outremer savait l'allemand. Cela s'explique, selon moi, par le fait qu'il avait passé toute sa jeunesse en pays germanique. Voyez le commentaire très judicieux de ce passage dans Lot, *Les derniers Carolingiens*, pp. 308 et 309.

[2] Richer, III, 85, dans Pertz, *Scriptores*, t. III.

Voyez comme cette indifférence linguistique, s'il est permis d'employer cette expression, se manifeste à l'occasion du partage des territoires ! Jamais on ne s'y préoccupe de grouper les populations d'après la langue qu'elles parlent, même lorsque ce groupement semblerait tout indiqué. Ainsi, lorsque Clovis mourut, ses quatre fils découpèrent son vaste héritage en quatre parts qu'ils s'efforcèrent de rendre aussi égales que possible [1] sous le rapport des ressources matérielles, mais sans paraître se douter qu'ils pourraient tenir compte, dans une mesure quelconque, des différences linguistiques. Thierry, qui était l'aîné et à qui échut la plus grande partie des populations germaniques, y ajouta néanmoins la Champagne et les Trois Évêchés, et eut même sa capitale à Metz, ville qui a toujours été romane, quoi qu'on ait dit [2]. Clotaire obtint le pays des Francs Saliens, mais aussi les villes de Laon et de Soissons, qui étaient habitées par des populations gallo-romaines. On peut constater le même phénomène à l'occasion de tous les autres partages [3].

Les Carolingiens, sous ce rapport, n'innovèrent en rien. Il y eut sous cette dynastie quantité de partages, et pas un seul n'a été déterminé par des considérations linguistiques. Celui de 741 entre Pepin le Bref et Carloman donnait à ce dernier, avec la Souabe et la Thuringe germaniques, l'Austrasie qui contenait une partie romane, tandis qu'avec la Bourgogne et la Provence romanes, Pepin possédait la Neustrie qui était en grande partie germanique [4]. Le partage de 768 entre Charlemagne et son

[1] Grégoire de Tours, *Hist. Francorum*, III, 1.

[2] Les tentatives sophistiques de Doering (*Beiträge zur ältesten Geschichte des Bisthums Metz*. Innsbrück, 1886) pour prouver le contraire ont été vigoureusement repoussées, en Allemagne même, par M. Sauerland et d'autres.

[3] Voyez Longnon, *Atlas historique de la France*, planches III et IV.

[4] « Igitur memoratus princeps, consilio obtimatum suorum expetito, filiis suis regna divisit. Idcirco primogenito suo, Carlomanno nomine, Auster, Suavia que nunc Alamannia dicetur, atque Toringia sublimavit, alterius vero secundo filio juniore, Pippino nomine Burgundiam, Neuster et Provintiam praemisit. » Contin. Fredeg., c. 110 (23), éd. Krusch.

frère Carloman est tout aussi significatif. Préoccupé exclusivement de faire les parts égales entre ses deux fils, Pepin le Bref attribua à Charlemagne l'Austrasie, à Carloman la Bourgogne, la Provence, la Gothie, l'Alsace et l'Allémannie; quant à l'Aquitaine, ils en reçurent chacun une partie [1]. Le partage de 806 entre les trois fils de Charlemagne entra encore bien plus dans le vif des unités linguistiques : la part de Charles, le fils aîné, allait du Danemark jusqu'aux Alpes et de la Bretagne jusqu'à la Thuringe; celui de Pepin comprenait la Bavière et l'Italie; on coupait en morceaux la Bourgogne, l'Allemanie et la Bavière [2].

Au partage de Verdun en 843, qui fut décisif pour la constitution des nationalités futures, les trois parts coupèrent indistinctement des populations romanes et germaniques, puisque la Flandre flamingante avait été attribuée à Charles et la Suisse romanche à Louis, et que les deux nationalités étaient à peu près égales en nombre dans la partie cisalpine du royaume de Lothaire [3]. Des intérêts linguistiques, il n'est pas fait état, et s'il arrive que, par exception, on abandonne la frontière naturelle du Rhin pour attribuer à Louis le Germanique les villes de Spire, Worms et Mayence, situées sur la rive gauche de ce fleuve, c'est, nous dit un annaliste, *propter vini copiam*, parce qu'il fallait qu'il eût des vignobles dans sa part [4].

[1] « Equali sorte inter predictis filiis suis Carlo et Carlomanno, dum adhuc ipse viveret, inter eos divisit : id est Austrasiorum regnum Carlo seniore filio regem instituit; Carlomanno vero juniore filio regnum Burgundia, Provintia et Gotia, Alexacis et Alamania tradidit; Aquitania provintia, quam ipse rex adquesierat inter eos divisit. » CONTIN. FREDEG., 136 (53), éd. KRUSCH.

[2] Voyez le texte, trop long pour être reproduit ici, dans les *Capitulaires*, n° 45, p. 127 de l'édition de BORETIUS.

[3] Voyez DÜMMLER, *Geschichte des Ostfränkischen Reichs*, I, p. 196; POUZET, p. 71, dans *Mélanges carolingiens*, de BAYET, pp. 5, 53, 81 et *passim*; FUSTEL DE COULANGES, *Les transformations de la royauté pendant l'époque carolingienne*, p. 639.

[4] REGINONIS *Chronicon*, a. 842 (843), dans PERTZ, t. I.

L'indifférence pour les considérations linguistiques éclate pareillement dans le fameux acte de 870, par lequel Charles le Chauve et Louis le Germanique partagèrent entre eux le royaume de Lotharingie après la mort de leur neveu Lothaire II. On prit pour limite des deux parts la Meuse inférieure, et, à partir de Liége, l'Ourthe jusqu'à sa source, d'où la frontière se dirigeait vers le sud en passant entre Trèves et Verdun [1]. Il est à noter que cette ligne de démarcation, par endroit, coïncide avec la frontière linguistique, au point de laisser croire, à un lecteur distrait, qu'elle était tracée de manière à laisser les populations romanes à Charles et les germaniques à Louis. Mais cette coïncidence partielle est purement fortuite, et les auteurs du partage s'en doutaient tellement peu, qu'ils laissèrent du côté de Charles, sans compter la Belgique septentrionale sur la rive gauche de la Meuse, des enclaves foncièrement germaniques comme Arlon, et du côté de Louis des lisières romanes en Lorraine, en Bourgogne et dans l'Ardenne liégeoise. Rien n'aurait été plus facile que de suivre ici en tout la frontière des races, de laisser tous les éléments germaniques d'un côté et tous les romans de l'autre; il eût suffi de modifier légèrement le tracé de la ligne de démarcation pour obtenir ce résultat, mais les commissaires des deux rois n'y pensaient pas même. Leur partage eut pour effet, au contraire, de renforcer les éléments romans du royaume de Louis et les éléments germaniques du royaume de Charles. Ils firent passer leur frontière de la manière la plus brutale à travers tous les intérêts, tant politiques et religieux que linguistiques, pour arriver exclusivement à une égalité matérielle qui, elle-même d'ailleurs, ne fut pas atteinte [2].

Qu'on n'essaie donc plus de soutenir que la substitution des Capétiens aux Carolingiens était une réaction nationale contre une dynastie étrangère! De fait, les Capétiens étaient au moins

[1] *Annales Sancti Bertini*, a. 870, dans PERTZ, t. I.

[2] DÜMMLER, *op. cit.*, p. 738. Sur la question en général, voyez les auteurs cités page 11, note 4.

aussi germaniques que les Carolingiens par l'origine, les Carolingiens étaient au moins aussi romans que les Capétiens par la langue! Si on lit la lettre de Foulques de Reims à l'empereur Arnoul de Carinthie [1], on saura ce qu'il faut penser d'une prétendue réaction nationale qui aurait écarté du trône de France une dynastie étrangère. Et on ne sera pas moins édifié quand on saura que Gerbert, né en pleine Auvergne et foncièrement Français d'origine, ne cessa de poursuivre à Reims la politique la plus favorable aux intérêts de la dynastie allemande [2]. Loin qu'on se préoccupât de défendre les langues nationales, on n'était pas encore arrivé à l'idée de nationalité. Tous les peuples se considéraient comme des fragments d'un grand tout qui était l'Empire; ils n'avaient pas encore conscience d'eux-mêmes.

Au reste, pendant le moyen âge et même pendant une partie de l'époque moderne, la politique européenne ne cessa de garder la même indifférence vis-à-vis des langues envisagées comme facteurs de nationalités.

Parmi tous les principes qui présidèrent aux groupements nationaux, le principe linguistique fut incontestablement le moins influent. En Belgique surtout, il semble qu'il ait été toujours profondément ignoré, et ce pays est un de ceux dont l'histoire entière proteste contre les classifications politiques qui prendraient le langage pour base. Pendant que la Flandre, la patrie des Francs, reconnaissait la suzeraineté du roi de France, le Hainaut, le Namurois et le pays de Liége étaient sous l'autorité du roi d'Allemagne. Toutes nos provinces d'ailleurs, à l'exception du seul comté de Namur, étaient bilingues. Dans chacune, « depuis les temps les plus reculés, les limites politiques, loin de coïncider avec les limites linguistiques, les entrecoupent pour ainsi dire perpendiculairement [3] ». La

[1] On lira avec beaucoup de fruit ce curieux document dans FLODOARD. *Historia Remensis ecclesia,* éd. LEJEUNE, t. II, pp. 446 et suivantes.

[2] Voyez toute sa correspondance dans l'édition qu'en a donnée J. Havet.

[3] STECHER, *Flamands et Wallons* (ANNUAIRE DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE LIÉGE, 1859, p. 73).

Flandre contenait une région gallicante dont Lille, Douai et Orchies étaient les villes les plus importantes; jusqu'à la séparation de l'Artois, la principale résidence de ses comtes fut Arras, une ville foncièrement française. Le Brabant avait un quartier roman dans lequel s'élevait la cité de Nivelles. Le Luxembourg, de tout temps germanique, mais bordé d'une lisière romane, s'était annexé successivement les comtés tout romans de Durbuy, de La Roche et de Chiny. Le Hainaut avait au nord sa lisière germanique. Le Limbourg avait une capitale dont le nom était germanique et la population wallonne : lui-même se partageait en deux moitiés presque égales, l'une germanique et l'autre romane. Il en était de même au pays de Liége, où, sur vingt-trois bonnes villes, il y en avait douze flamandes contre onze wallonnes [1]. En un mot, nulle part, en Belgique, l'on ne croyait qu'il fallût parler la même langue pour avoir la même patrie. Ce qui constituait la nationalité, ce qui reliait entre eux les citoyens d'un même pays, ce n'était pas l'idiome qu'ils parlaient, c'était l'attachement au même prince et aux mêmes institutions, c'était la jouissance des mêmes droits civils et politiques, c'était la profession du même culte et l'amour du même foyer.

Quant aux difficultés qu'engendrent dans le gouvernement des nations modernes les prétentions inconciliables de deux langues et de deux races rivales, on ne les connaissait pas.

Veut-on se convaincre jusqu'à quel point le patriotisme de nos ancêtres se passait des ressources qu'il demande aujourd'hui à l'unité de langue et de race? Qu'on se reporte un instant avec nous à l'époque où la Flandre était au fort de la lutte contre ses oppresseurs français. Nous sommes au surlendemain des Matines brugeoises, où l'on massacrait les Français,

[1] Étaient wallonnes : Liége, Huy, Dinant, Ciney, Fosses, Thuin, Châtelet, Couvin, Visé, Waremme, Bouillon. Étaient flamandes : Tongres, Looz, Hasselt, Saint-Trond, Bilsen, Brée, Peer, Hamont, Beeringen, Stockheim, Maeseyck, Herck. Voyez F. Hénaux, *Constitution du pays de Liége,* nouvelle édition (1858), p. 42.

au lendemain de la bataille de Courtrai, où les manants de la Flandre ont assommé à coups de *goedendags* l'élite de la chevalerie française. Certes, si au fond de cette lutte épique pour la défense des libertés populaires il y avait eu quelque chose qui ressemblât à une antipathie de race, à une opposition de langue, la trace en fût apparue dans les relations entre les Flamands de la Flandre flamingante et leurs compatriotes de la Flandre française. Loin de là! Le patriotisme flamand fut le même à Lille, à Douai et à Orchies qu'à Bruges et à Ypres, et s'il y eut des partisans de la France en certain nombre dans une ville, ce fut au cœur du pays de langue flamande, à Gand. Pendant que les Leliaerts gantois empêchaient leurs concitoyens de voler au secours de la patrie menacée, voici ce qui se passait à l'extrémité méridionale de la Flandre, dans cette ville de Douai où l'on avait toujours parlé français.

Quelques jours après la bataille de Courtrai, Jean de Namur avait envoyé à Douai un frère mineur, chargé de sommer Fouquard de Merle, qui gouvernait la ville pour le roi de France, de la remettre entre les mains du parti national. Fouquard, après avoir pris connaissance de cette missive, assembla les bourgeois et leur en exposa le contenu. « Et, continue Jean d'Outremeuse, à qui j'emprunte ce récit, quand les commones l'entendent se crient tout hault : Tos Flamens, tos Flamens estons! Et Fouquars, quant ilh veit che, se dest : Barons, oicis; vos esteis tos al roy por seriment, si ne vos parjureis mie, ains vos deffendeis. Mains la commone respondit : Par Dieu! Fouquars, por nient en parleis, car tos summes et serons Flamens[1] ! »

Au surplus, toute l'histoire de notre patrie est là pour attester que le patriotisme ne parlait pas de langue exclusive, et que, dans les complications politiques, la grave question des races n'était pas encore née. Au temps des Artevelde, la com-

[1] JEAN D'OUTREMEUSE, *Ly myreur des hystors*, éd. STANISLAS BORMANS, t. VI, p. 23.

mune wallonne de Liége envoyait à celle de Gand ses vœux et ses encouragements [1] et, peu de temps après, la cause des vaincus de Roosebeke était celle de toutes les communes françaises.

Étant donnée une telle situation, on comprend maintenant que le langage maternel n'ait pas été considéré, au moyen âge, comme un de ces biens héréditaires qu'il faut protéger contre les usurpations de l'étranger, et que personne n'ait pensé à garantir un idiome des empiétements de l'autre.

Aucune langue ne se sentait menacée, parce qu'aucune ne prenait d'attitude menaçante. Leurs relations étaient empreintes, si je puis ainsi parler, de familiarité et de confiance. Chacune se répandait librement et aussi loin qu'elle pouvait, et leurs rencontres ne déterminaient jamais ni choc ni froissement. Wallons et Flamands apprenaient réciproquement la langue les uns des autres. Nous avons sous ce rapport des témoignages explicites de contemporains. On sait par la chronique de Melis Stoke que le comte Florent V de Hollande apprit le français à l'école [2]. Et tout le monde connaît les vers souvent cités d'Adenès le Roi :

> Avoit une coutume ens el Tiois pays
> Que tout li grant seignor, li conte et li marquis
> Avoient entour aus gent françoise tousdis
> Pour aprendre françois lor filles et lor fils [3].

Et pendant que les grandes familles flamandes s'entouraient de Wallons pour initier leurs enfants à la langue française, les familles wallonnes envoyaient leurs enfants au pays flamand pour se familiariser avec le thiois. Dès le XII[e] siècle, nous

[1] *Œuvres de Froissart*, éd. Kervyn de Lettenhove, *Chroniques*, t. X, p. 4.

[2] « Doe dede sine ter scole gaen
Walsch en dietsch leren wel. »
Stecher, *op. cit.*, p. 22.

[3] Adenès li Rois, *Li Roumans de Berte aux grans piés*, éd. Scheler, p. 6.

voyons Baudouin V, le puissant comte de Hainaut, confier son fils au roi des Romains (vers 1189), afin qu'il apprît dans son entourage la langue allemande et les manières courtoises [1]. Et Jacques de Hemricourt nous parle d'un Guillaume de Waroux qui « demorat en sa jovente por apprendre honneur et tiexhe deleis le saingnor de Hers adont vivant [2] ». C'était même un usage au XIV[e] siècle, dans les familles flamandes et wallonnes, d'échanger leurs enfants pour leur faire apprendre les langues; excellente habitude que l'on a trop oubliée en Belgique, et qu'aujourd'hui encore il y aurait grand avantage à rétablir [3].

Ainsi les cours étaient le rendez-vous où les langues venaient fraterniser. Non moins que les cours, les monastères, dont le personnel se recrutait indistinctement dans les provinces flamandes et dans les provinces wallonnes, surtout quand ils étaient situés à proximité de la frontière linguistique, étaient les agents du rapprochement de nos deux idiomes. A Saint-Trond, au XIII[e] siècle, beaucoup de moines savaient les trois langues (latin, français, flamand) [4]. Et il en était ainsi depuis bien longtemps. Dès le XI[e] siècle, nous voyons un Wallon, Adalard, à la tête de ce monastère, et ses conversations familières avec la population du pays, telles qu'elles sont

[1] « Ibi comes Hannoniensis filium suum Balduinum cum domino rege ad discendam linguam theutonicam et mores curiae dimisit. » GISLEBERT DE MONS, p. 71.

[2] J. DE HEMRICOURT, *Miroir des nobles de Hasbaye*, éd. SALBRAY, c. 21, p. 303

[3] « Comme, d'ancienneté, ait esté usé et accoustumé oudit pais (de Tournai) de baillier enfant pour enfant de la langue d'oyl à celle de Flandre et de celle de Flandre à celle d'oyl, *pour apprendre les langaiges.* » Archives Nationales de Paris, JJ, 121, n° 318, cité par SIMÉON LUCE, *Histoire de Bertrand Deguesclin*, p. 15, note.

[4] « Temporibus hujus abbatis (sc. Wilhelmi) fuerunt inter commonachos et dominos nostri monasterii plures honeste persone et litterati viri, facundi in Teuthonico, Gallico et Latino sermone. » *Chronicon Sancti Trudonis, Continuatio*, p. 222, éd. DE BORMAN.

rapportées par le chroniqueur, ne permettent pas de douter qu'il ne sût le flamand [1]. A la fin du même siècle, une des raisons qui dictèrent le choix d'un de ses successeurs, l'abbé Thierry, était qu'il connaissait le thiois et le français : *quoniam theutonica et gualonica lingua expeditus*, comme s'exprime le chroniqueur Rodolphe [2]. Rodolphe lui-même était un Wallon de Moustier-sur-Sambre ; lorsqu'il arriva à Saint-Trond, il ignorait les idiomes germaniques. Aussi, à l'école du monastère, qui lui fut confiée par l'abbé Thierry, il eut tout d'abord de grandes difficultés à instruire ses élèves, puisque ceux-ci ne savaient ni le français, qui était la langue de leur maître, ni le latin, et que le maître, de son côté, ne savait pas le thiois [3]. Il est plus que probable qu'en même temps qu'il apprenait le latin à ses élèves il se familiarisait avec leur thiois : autrement, aurait-il pu continuer de vivre, comme il fit, en terre germanique et devenir successivement abbé de Borcette et de Saint-Trond ?

A Lobbes, en pays roman, nous rencontrons plus d'un abbé polyglotte. Folcuin, mort en 990, maniait l'une et l'autre langue avec la même aisance, étant d'ailleurs d'origine flamande, comme le trahissent déjà ses nombreuses étymologies de noms germaniques. Au XII[e] siècle, l'abbé Lambert parlait le français aussi bien que le flamand, sa langue maternelle [4]. Lorsque

[1] « Igitur primus Adelardus nativam linguam non habuit theutonicam, sed quam corrupte nominant romanam, theutonice walonicam. » RODOLPHE, *Chronicon Sancti Trudonis*, I, 1, et la suite.

[2] RODOLPHE, *Chronicon Sancti Trudonis*, V, 6.

[3] « Gravissimum autem sustinuit laborem ad introducendos eos (sc. discipulos), cum ipse loqui eis theutonicam nesciret et quidam puerorum parvitate adhuc scientiae et nativa illis lingua theutonica neque latine neque, ut ita dicam, gualonice possent eum intelligere. Vicit tamen labor improbus omnia vincens, et eodem anno fecit eos litterate facillime intelligere quicquid volebat eis legere. » *Chronicon Sancti Trudonis, Continuatio prima*, VIII, 4.

[4] DACHÉRY, *Spicilegium*, II, 753 : « Ut enim de facultate vulgaris linguae id est Theutonicae, quae ei naturalis erat, et Romanae quae accidentatis omittam in utraque inoffensus erat. »

fut prêchée la seconde croisade, Lambert rendit de grands services par cette connaissance des deux idiomes : il accompagna dans ses pérégrinations le prédicateur Arnulf, qui ne savait que le thiois [1]. Arnoul, abbé de Vicogne, que Baudouin V de Hainaut chargea d'une ambassade pour le roi des Romains, possédait également bien le français et l'allemand [2]. A l'abbaye de Nivelles, on paraît avoir possédé une connaissance assez étendue du flamand. Autrement s'expliquerait-on que dans son cartulaire les sentences rendues dans cette langue par les échevinages des localités où l'abbaye avait des biens, à Meerbeek, à Appelterre, etc., soient copiées intégralement et sans être accompagnées d'une traduction [3] ?

Enfin, les communes elles-mêmes, dont les relations entre elles étaient alors plus nombreuses et plus étroites qu'elles ne le sont aujourd'hui, pratiquaient dans une très large mesure ce qu'on pourrait appeler le droit d'entre-cours des langues. Nous en avons la preuve dans ces fêtes pompeuses, ces *landjuweel* où, à partir du XIV^e^ siècle, les sociétés littéraires de la plupart de nos villes venaient rivaliser dans de grands concours dramatiques.

Chose bien faite pour inspirer de sérieuses réflexions à plus d'un de nos contemporains, on voyait participer à ces concours des sociétés flamandes et des sociétés françaises, sans que la différence de langue fût regardée comme un obstacle à des joûtes aussi fraternelles ! C'est ainsi que les chambres de rhétorique du pays flamand vinrent prendre part, en 1455, au concours ouvert par le *Puy d'Amour* de Tournai. Nous avons sur ce concours des renseignements qui nous manquent pour d'autres, mais qui nous font connaître une situation probable

[1] « Propter utriusque linguae videlicet Theutonicae et Romanae, facundiam (cujus ille ignarus erat) accitus. » (DACHÉRY, *op. cit.*, p. 754.)

[2] « Abbatem viconiensem, hominem bene literatum, lingua romana et theutonica satis edoctum. » GISLEBERT DE MONS, p. 201 du tiré à part.

[3] Nous rencontrons de ces actes à partir de 1338 dans le Cartulaire du chapitre.

ment identique partout : il y eut, en réalité, deux catégories de concurrents et deux prix distincts, selon la langue que parlaient les sociétés participantes. Lille remporta le prix pour la pièce française et Ypres pour la flamande [1].

Toutefois, il y avait entre les trois langues des différences d'âge et de développement qui ne permettaient pas qu'elles restassent en équilibre entre elles. Le latin, qui était l'idiome de l'Église, de la science, de la politique et de la civilisation depuis les origines, ne put pas se maintenir toujours en possession exclusive de toute la vie publique. Le français vint se placer à côté de lui dans les pays romans à partir du XII[e] siècle, et parvint même à s'établir dans les pays germaniques à l'état de deuxième langue officielle. Quant au thiois, il se développa plus tard et dans des conditions moins favorables, et il n'entra en scène dans la vie publique qu'à partir du milieu du XIII[e] siècle. Il faut voir tous ces faits de plus près pour les bien juger.

Jusqu'à la fin du XII[e] siècle, le latin fut la langue exclusive des diplômes et actes publics, tant en France que dans les provinces belges, soit wallonnes, soit flamandes [2]. Le français se répandit rapidement à partir de cette époque, et, naturellement, toutes ses conquêtes furent autant de pertes pour le latin. Il ne faudrait pas croire cependant que celui-ci ait été totalement banni de la langue politique à partir de l'avènement de son jeune rival. Chose curieuse, ce sont des communes qui lui restèrent le plus longtemps fidèles. Dans les provinces

[1] De Smedt, *Corpus Chronicorum Flandriae*, t. III, pp. 530 et suivantes : « Au serment qui jueroit les meilleurs jus de personnages de vespre en langue franchoise, ung gobelet couvert pesant II mars, et pareillement à celui qui jueroit les meilleurs jus en langue flamengue ung gobelet couvert pesant II mars ..... » P. 536 : « Ceulx de la dite ville de Lille se acquittirent bien touchant les jus de personnages qui se faisoient de vespre, et aussi firent ceulx de la ville de Ypre, les ungs en langue franchoise, et les aultres en flamenghe, et pour ce gagnièrent, pour le mieulx avoir fait cascun en sa langue, les dessusdis II gobelés couverts, cascun de II mars, c'est assavoir, cascune desdites villes, ung. »

[2] Pollet, *Histoire politique nationale*, 2[e] édition, I, p. 345.

flamandes et spécialement dans le Brabant, il résista avec une particulière vigueur : à Vilvorde, jusqu'en 1492, l'échevinage rendit ses sentences en latin, et il fallut une ordonnance expresse du souverain pour les faire rédiger désormais en flamand [1]. A Bruxelles, le latin fut employé par l'échevinage jusqu'au XVI[e] siècle, que le flamand le remplaça [2]. Il resta la langue de l'échevinage de Saint-Trond jusqu'en 1314 [3], et celle de tous les échevinages ruraux pendant toute la durée du XIII[e] siècle. C'est ainsi que nous avons des actes latins des échevinages de Helchteren (1261), Neerlinter (1266), Houtain-l'Evêque (1269), Babilonienbroeck (1286). C'est en latin encore qu'en 1303, Arnoul, comte de Looz, confirme les privilèges de Beeringen [4], et que Louis de Looz, en 1330, confirme ceux de Hasselt [5].

Cependant il y avait longtemps que les langues populaires avaient pénétré dans le domaine de la littérature. Elles s'étaient affirmées dans les récits du jongleur qui portait l'histoire des héros de château en château et de ville en ville, et aussi dans ces vastes représentations religieuses et dramatiques qui rassemblaient devant une même scène toute la population d'une ville. Elles s'étaient même glissées jusque dans l'intérieur de ces maisons monastiques où le latin semblait devoir à jamais trôner seul. Comme en général les religieuses ne savaient pas le latin,

[1] « Item overmits dat in onser voorseide stadt luttel geleerden luyden oft clercken zyn ende meestdeel leecke, bezundere alle die tot onse wethouders aldaer genomen worden, willen wy dat men voirtaen alle scepene brieven maken sal in goeden platten duytschen, dat dieselve onse wethouderen verstaen zullen moghen ende niet meer in latynen. » Cité par WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. II, p. 429.

[2] HENNE et WAUTERS, *Histoire de la ville de Bruxelles*, t. II, p. 597.

[3] BORMANS, *Recueil des ordonnances de la principauté de Liége*, 1[re] série, p. 147.

[4] Le texte latin de cet acte est perdu; nous en possédons des versions française et flamande. BORMANS, *Recueil des ordonnances de la principauté de Liége*, p. 134.

[5] BORMANS, *op. cit.*, p 213.

elles recoururent de bonne heure à la langue nationale, pendant que les couvents d'hommes continuaient de se servir de la langue universelle. Cette influence des femmes doit être remarquée : elle fut plus considérable qu'on ne le pense communément, et elle explique plus d'un phénomène qui autrement ne se comprendrait guère.

C'est aussi à l'influence des femmes, comme en général de toutes les parties de la population qui ignoraient le latin, qu'il faut attribuer un grand rôle dans le changement de la langue des actes officiels. C'est parce que les femmes et les bourgeois ignoraient le latin qu'ils imaginèrent de lui substituer dans leurs diplômes la langue vulgaire : aussi voit-on, dans notre Belgique, les institutions religieuses se laisser devancer par les laïques dans l'emploi de l'idiome national. C'est la Flandre, et non la principauté de Liége, qui nous a laissé nos plus anciennes chartes en langue vulgaire. Le développement des relations sociales, qui mettait tous les jours en présence des gens appartenant à des niveaux intellectuels différents, l'avènement des communes, ces puissances de premier ordre formées d'ouvriers et de marchands peu lettrés, telles furent les raisons d'ordre général qui amenèrent l'élimination graduelle du latin et son remplacement par l'idiome vulgaire.

Il va sans dire que cet idiome, ce fut le français dans toutes nos régions wallonnes. Mais ce qui peut surprendre à première vue, c'est que ce fut aussi le français, et nullement le flamand ou l'allemand, dans toutes nos régions germaniques. Ce phénomène est trop curieux et trop instructif pour que nous n'essayions pas d'en rendre compte aussi complètement que possible.

Ce fut une longue évolution dont on marquera ici au moins les principales phases.

Des deux langues vulgaires qui devaient se partager l'héritage du latin dans nos provinces flamandes, le français était incontestablement mieux préparé à le recueillir que le flamand. D'abord, il s'était, comme nous l'avons vu, émancipé de meilleure heure; il avait conquis beaucoup plus tôt son entrée

dans les actes officiels et dans la vie publique; il possédait le rang de langue *optimo jure* à une époque où les idiomes germaniques se voyaient encore exclus des chancelleries et des documents sur parchemin. Chaque fois donc qu'en pays germanique on voulait se passer du latin, c'est au français, c'est-à-dire au seul instrument intellectuel alors maniable, qu'on recourait le plus souvent D'ailleurs, et ceci est un élément capital, du XI^e^ jusqu'au XIV^e^ siècle, c'est-à-dire depuis la Chanson de Roland jusqu'à Froissart, la littérature française avait été la première de l'Europe. Ses chefs-d'œuvre avaient circulé dans tous les pays civilisés; la gloire de ses héros retentissait jusque dans les solitudes de l'Islande, et partout l'on redisait les chants de ses trouvères. La littérature germanique vivait en grande partie des emprunts qu'elle faisait aux inépuisables trésors de la poésie française : Henri Van Veldeke, Godefroi de Strasbourg et Wolfram von Eschenbach lui devaient leurs plus beaux sujets.

Mais les Thiois ne se bornèrent pas à se faire traduire les chefs-d'œuvre français; ils voulurent les lire et les entendre dans la langue originale. Il y avait longtemps que la connaissance du français s'était répandue au dehors de la France. Depuis la croisade, il s'était élevé, pour ainsi dire, au rang de langue internationale, et il avait servi d'idiome commun aux chevaliers qui participaient à ces grandes expéditions [1]. Quiconque se piquait d'élégance, voulait connaître cette belle langue, *pour ce que la parleure en estoit plus délitable*, comme disait Brunetto Latini. Les Normands d'Angleterre lui gardèrent, pendant plusieurs générations, une fidélité obstinée au milieu d'un peuple germanique, et ceux de Normandie, dans leurs aventureuses émigrations, la portaient avec eux jusqu'au fond de l'Italie méridionale. Mais ce fut surtout du côté de la Flandre que le rayonnement de la langue française fut vif et puissant.

[1] STECHER, *Histoire de la littérature néerlandaise en Belgique*, p. 22.

Vassaux des rois de France, en relations de famille ou d'amitié avec les grands seigneurs de ce pays, ayant eu, dans les premiers temps, une capitale de langue française, Arras, et résidant fréquemment à Lille ou dans les autres cités de la Flandre gallicante, les comtes de Flandre ne pouvaient se passer de connaître l'idiome de leurs rois, de leurs proches, d'un grand nombre de leurs sujets. Nous n'avons pas de témoignage positif sur la langue que parlaient ces souverains au XI^e^ siècle; mais qui doutera que Baudouin de Lille, gendre du roi Robert et régent du royaume de France pendant sept années (1060-1067), ayant d'ailleurs une affection spéciale pour Lille, le chef-lieu de la Flandre gallicante, n'ait été parfaitement versé dans la connaissance du français? Au surplus, à partir de la maison d'Alsace, nous sommes dispensés de recourir aux conjectures. Thierry et Philippe d'Alsace sont des princes français; il en est de même de leurs successeurs, les comtes de la maison de Hainaut, et à plus forte raison de ceux de la maison de Dampierre, dynastie qui apporta du fond de la France méridionale les mœurs et la langue de sa patrie. Les Dampierre eux-mêmes eurent pour successeurs les princes de la maison de Bourgogne, sous lesquels l'influence française atteignit son apogée. On peut donc dire que pendant la période la plus brillante de son histoire, depuis le commencement du XII^e^ siècle jusqu'au commencement du XVI^e^, ce furent des princes français et une cour française qui présidèrent aux destinées de la Flandre flamingante. Ils ont su probablement le flamand, mais n'ont certes pas daigné s'en servir. Nous possédons l'inventaire de la bibliothèque de Robert de Béthune : il ne contient que des livres français [1].

La noblesse suivait l'exemple de la cour; sa langue distinctive était également le français. Et qu'on ne se figure pas ici, dans les Flamands qui composaient cet entourage princier, des barbares essayant gauchement, comme jadis les Germains

[1] N. De Pauw, *Nederlandsch Museum*, 1879, 5^e^ livraison.

au service de l'Empire, de manier une langue dont la délicatesse était au-dessus de leurs grossiers concepts! Ce serait se tromper singulièrement que de voir dans la noblesse flamande du temps, la maladroite imitatrice des belles manières et du beau langage de la noblesse française. Elle s'était, au contraire, parfaitement assimilé et la langue et les mœurs du milieu chevaleresque dont elle faisait partie et dont elle constituait un des éléments les plus remarquables.

Les Flamands qui parlaient le français n'étaient pas des étrangers dans cette langue, non plus que les Normands dont l'origine scandinave n'était encore oubliée de personne, et qui se trouvaient être, dès le XI[e] siècle, les plus brillants représentants de la chevalerie de France. Ce n'est pas exagérer que d'affirmer ici que la Flandre et la Normandie, germaniques l'une et l'autre par le sang, étaient cependant deux des principaux foyers de la civilisation française. Les fêtes du château de Winendale, où Chrétien de Troyes redisait ses poèmes devant un auditoire de seigneurs et de dames, ne le cédaient en éclat et en élégance à aucune de celles que donnaient les seigneurs français, et sous Philippe d'Alsace et sous Baudouin IX, les bords de la Lys et de l'Escaut rivalisèrent avec ceux de la Seine pour l'intensité et l'éclat de la vie littéraire. Parmi les poètes français, il en est plus d'un, sans parler de nos comtes eux-mêmes, qui se rattache à la Flandre, et si l'on ne peut pas revendiquer pour Nevele en Flandre Jehan li Nivelois, si même il faut laisser à l'Artois Gillebert de Berneville, malgré les relations attestées de ce poète avec la ville de Courtrai, en revanche, il semble bien qu'il faille voir des Flamands dans Mahieu de Gand et dans Pierre de Gand, dont il est resté des poésies françaises [1].

Mais la connaissance du français n'était pas, en Flandre, l'apanage exclusif de la cour et de la noblesse; elle fut, dès une époque reculée, fort répandue parmi les bourgeois eux-mêmes,

[1] SERRURE, *Geschiedenis der Nederlandsche en Fransche Letterkunde in het Graefschap Vlaenderen*. Gent, 1855, pp. 76 à 83.

tout au moins dans les grandes villes de Bruges, de Gand et d'Ypres. En 1298, le magistrat et les notables de Bruges, ces derniers au nombre de soixante-dix-huit, rédigèrent ensemble un statut pour le renouvellement annuel des bourgmestres et des conseillers. De ces soixante-dix-huit notables, il n'y en avait que quinze qui n'eussent pas figuré, en 1292, sur la liste des deux cent quarante-trois bourgeois de Bruges ayant plus de trois cents livres, et obligés par conséquent d'être pourvus d'un destrier de combat. C'est donc bien l'élite de la bourgeoisie brugeoise qui figure dans l'acte de 1298, et les noms tout flamands portés par tous ne laissent pas le moindre doute sur leur nationalité et sur leur langue. Veut-on savoir, maintenant, dans quelle langue ont signé ces fiers patriotes qui, quelques années plus tard, devaient être les champions de la liberté flamande dans les plaines de Courtrai? Tous, sans exception, ont signé en français, et la liste de leurs signatures est assez intéressante pour trouver une place dans cet exposé. Voici ce document, où la grammaire appartient à une langue et le vocabulaire à une autre, et où, comme aurait dit Boileau, on parle français en flamand :

Jakemes dou Groendike.
Weitins li Toulnir.
Jehans de Hertsberghe.
Robelot Cant.
Jehans fieus Jehan fieus Pieron.
Colars Alverdoe.
Jakemes Lam.
Lambiers Bonin fieus Gherewin.
Wautiers le Calkre fieus dame Aelis.
Jehans Wandelard.
Willames Rynvisch.
Gherars Cant.
Jehan le Grant.
Lambiers li Toulnir.
Colars Corte Garbe.
Gilles Claward.
Guillaumes Bernard.
Leurent du Bruec.
Jehans Danwilt.
Ghildolf le Calkre.
Jehans Oste.
Colars de Leffinghe.
Jehans Goederic.
Pol li Calkre li peres.
Alard Lam.
Mathiu Hoft.
Jehans de Courtray.
Gilles Hubrecht.
Jehans Gambon.
Gillis fieus Berthelmieu del Mote.
Lambiers Lovin.
Gilles fieus dame Margriete de la Mote.
Georges de le Motte.

Clay Bonin ob Wincle.
Jehans de Dudzele.
Pol fieus Pol le Calkre.
Wautier Bonin.
Wautier Volpont.
Gilles Hoft.
Hertoghes le Zelverin.
Jehans Cant.
Weilins le Garencopre.
Wautier Cant.
Pieres Heldebolle.
Symons Dartrike.
Jehans Alverdoe fieus Jakeme.
Jehans Alverdoe fieus Jehan.
Jehan Dop fieus dame Avesote.
Pol Bernard.
Robiers de Courtray.
Gherwins Bonin fieus Gherewin.
Lambins Bonins fieus Berthelmieu de le Mote.
Richars Standard.
Bernars du Bruec.
Robiers le Chevalier.
Pieres de deriere le Halle.
Berthelmieu fieus Martin.
Dyrolf Corte Garbe.
Guillames de Wulfsberghe.
Jakemes fieus Jakeme du Groendike.
Jakemes de Hertsberghe.
Clay le Doyens.
Jakemes Alverdoe fieus dame Liegard.
Jakemes Danwilt.
Jakemes de Courtray.
Philippes Tolnare.
Robiers de le Bourse.
Wautier fieus Mathiu Hoft.
Lambiers Bonins fieus dame Caterine.
Clay le Calkre.
Gilles du Bruec.
Willames Repre.
Wauter Lovin.
Bernard Priem fieus Beruard.
Mathiu Hoft fieus Wautier.
Clay le Bard.
Wautier Hoft fieus Jakeme.
Berthelmieu le Zwart Ruddre [1].

La situation ne devait être guère différente à Gand, s'il est permis d'en juger par le trait suivant. Pendant les débats entre le comte Gui de Dampierre et les trente-neuf, le roi Philippe le Bel s'arrogea le droit de faire surveiller par un de ses agents l'administration de la justice du comte envers les bourgeois et les habitants de Gand. Il décida donc que son prévôt de Saint-Quentin assisterait en personne ou par délégué aux audiences du comte et de ses gens de justice, chaque fois qu'il en serait requis de la part des bourgeois, et que, pour qu'il pût comprendre la procédure, tout se ferait en français [2].

[1] GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Inventaire des Archives de la ville de Bruges*, 1re série, t. I, pp. 60 et suivantes.

[2] WARNKOENIG, *Histoire de Flandre*, t. III, pp. 169 et suivantes.

Cette prescription suffit pour attester de quelle diffusion la langue française jouissait dans le pays. Il est manifeste, en effet, que le roi de France n'aurait pas formulé une pareille exigence, si le français n'avait pas été assez répandu à Gand pour qu'on pût le supposer connu de toute la bonne bourgeoisie, parmi laquelle se recrutaient les échevins. Au reste, la mesure fut bientôt rapportée, puisque, la même année 1289, au rapport de J. De Meyere, le parlement de Paris reconnut formellement le droit des échevins de se servir de leur langue maternelle [1].

On ne sera donc pas étonné de constater que lorsque les scribes des notariats et des chancelleries de Flandre abandonnèrent le latin pour la langue vulgaire, c'est vers le français qu'ils se tournèrent d'abord. La plus ancienne charte en langue vulgaire qui existe en Flandre est de 1221, et elle est rédigée en français! C'est un document par lequel Mahaut, dame de Termonde, fait connaître un accord qu'elle a conclu avec la comtesse Jeanne de Flandre [2]. C'est en français encore qu'est rédigé l'acte de 1224 par lequel Henry de Beveren, seigneur de Dixmude, nous apprend qu'il s'est réconcilié avec la comtesse de Flandre [3]. C'est par une charte française qu'en 1225, Marguerite de Flandre confirme les privilèges que sa sœur Jeanne avait accordés à la ville de Seclin [4].

De même, les échevinages des grandes villes, lorsqu'ils abandonnèrent l'usage du latin, se servirent du français plus tôt que du flamand. Nous avons vu ci-dessus ce qui se faisait à Bruges et

[1] « Eodem anno judicatum in curiâ Gallicâ absque provocatione, ut quoties magistratus, quos scabinos vocant, citati fuissent ad curiam comitis, ipsi partesque eorum nostrate loquerentur lingua. » JACQUES DE MEYERE, *Annal. Fl.*, X, p. 97.

[2] Voyez ce texte dans SERRURE, *op. cit.*, p. 86.

[3] *La Flandre*, 1872-1873, p. 237.

[4] WAUTERS, *Table chronologique des chartes et diplômes*, t. III, p. 633. VREDIUS, *Sigilla comitum Flandriae*. Bruges, 1639, p. 36, cite aussi un diplôme de Marguerite et de Guillaume de Dampierre, de 1225, en français, qui semble perdu, car Wauters ne l'indique pas.

à Gand ; nous possédons des données plus instructives encore en ce qui concerne Ypres. Dans cette grande et florissante cité, les plus anciens monuments qui nous restent de la vie publique sont rédigés en français. L'inventaire des archives d'Ypres nous signale des actes de l'échevinage remontant à 1255 et à 1274, et plusieurs autres postérieurs, qui sont conçus dans cette langue, tandis que le flamand ne fait sa première apparition, dans un acte émané des échevins, qu'à la date de 1324 [1]. A la même époque remonte le registre des keures de la ville d'Ypres, véritable palladium des libertés communales, qui était également écrit en français et qui portait ce titre : *Chest li livres de toutes les keures de le vile d'Ypres* [2].

Bien plus, le français est la seule langue dans laquelle soient rédigés les comptes communaux, et cela depuis 1280, année à laquelle remontent les premiers qui nous soient conservés, jusqu'en 1383 tout au moins [3].

Il est permis de supposer que dans les villes de second ordre, le français avait moins pénétré que dans les grandes cités dont il vient d'être question ; ce serait cependant se tromper que de croire qu'il y fût inconnu. Selon quelques auteurs, les comptes de la ville de Termonde étaient rédigés en français dès 1221 [4] ; il en est de même des comptes de la West-Flandre pour 1331-1424 [5]. Nous possédons, sous la date de 1332, un

[1] DIEGERICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux Archives de la ville d'Ypres*, t. I, Bruges, 1853, et t. VII (supplément).

[2] LAMBIN, *Notice sur les Archives d'Ypres*. (ANNALES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE BRUGES, t. I.)

[3] WILLEMS, *Belgisch Museum*, II, 1838. Voyez un fragment de ces comptes pour 1883, publié dans les *Annales de la Société historique, archéologique et littéraire d'Ypres*, t. II, pp. 100 et suivantes.

[4] STECHER, *Flamands et Wallons*. (ANNALES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE LIÉGE, p 90.) Je n'ai pu contrôler l'exactitude de ce détail.

[5] WILLEMS, *Belgisch Museum*, t. II, 1838 (*Voorrechten van het Vlaemsche by de oude Vlamingen*).

acte français de l'échevinage de Messines [1] et, sous celle de 1290, un de la petite commune de Lamminsvlete, près de l'Écluse [2], puis un de l'échevinage de Nieuport en 1303 [3], un de l'échevinage de Blankenberghe en 1334 [4], et ainsi de suite.

Nul doute qu'une connaissance plus approfondie des archives des diverses localités flamandes, surtout pour la période antérieure au XIV[e] siècle, ne nous permît de grossir considérablement la liste des localités flamandes où le français était connu et employé.

On n'exagérera donc pas en concluant de tous ces faits que, dès le XIII[e] siècle, le français était en Flandre comme une seconde langue maternelle, ou, si l'on veut, une seconde langue nationale, d'ordre plus relevé que la première, et qui était considérée comme la vraie langue de la bonne société et des gens cultivés [5].

Dans les provinces voisines, sans être d'un usage aussi fré-

[1] DIEGERICK, *op. cit.*, t. II.

[2] GILLIODTS-VAN SEVEREN, *op. cit.*, t. I.

[3] IDEM, *Ibidem*, t. I, n° 186, p. 164.

[4] *La Flandre*, 1874-1875, p. 20.

[5] On voit par tout ce qui vient d'être dit dans quelle erreur verse encore M. Prayon Van Zuylen, quand il écrit : « Vroeger, onder de regeering (il s'agit ici des comtes antérieurs aux Dampierre) der oude Vlaamsche graven, had zich nooit eenige moeilijkheid aangaande het gebruik der talen opgedaan. *Waar het volk nederlandsch sprak werd alles, zoowel in het openbaar als in het bijzonder leven, in die taal behandeld.* » *De Belgische Taalwetten*, p. 17. Et ce serait seulement depuis les Dampierre qu'on aurait, dans une pensée de despotisme, introduit le français et provoqué le conflit entre la langue du despotisme et la langue de la liberté.

Le patriotisme et la cause flamande n'ont rien à gagner à de tels travestissements de la vérité. Comme je crois l'avoir montré, la politique n'est en rien intervenue dans les relations entre nos idiomes au moyen âge.

Et M. F. Funck-Brentano a parfaitement raison d'écrire, dans l'introduction de son édition des *Annales Gandenses* (Paris, 1896, p. XXXIV), ces paroles dont la justesse est confirmée par les pages ci-dessus : « On peut » affirmer qu'à la fin du XIII[e] siècle le français était parlé en Flandre autant » qu'il l'est aujourd'hui. »

quent, le français était cependant également la langue favorite des classes élevées, et c'était une preuve de culture et d'élégance que de la manier facilement. La cour des ducs de Brabant, à certains moments, sembla vouloir rivaliser d'élégance littéraire avec les milieux les plus raffinés de la France. Adenès le Roi, le célèbre trouvère du XIIIe siècle, jouissait auprès du duc Henri III d'une position qui rappelle celle de Chrétien de Troyes auprès de Philippe d'Alsace, et le duc lui-même cultivait avec succès les lettres françaises. Jean Ier, son fils, s'est acquis également un nom comme poète français. Le testament du duc Henri II, en 1247, est en français; celui d'Henri III, en 1260, également. Quant à la noblesse brabançonne, elle suivait l'exemple de ses ducs.

Quant aux communes brabançonnes, elles ne montrèrent pas pour le français l'enthousiasme des villes flamandes. Bruxelles resta fidèle au latin [1], et ne consentit finalement à l'abandonner que pour le remplacer aussitôt par le flamand. Anvers, impénétrable au français, fut toujours la citadelle imprenable de l'esprit flamand; pas un acte en langue française n'émana jamais de ses magistrats. Louvain ne fut pas moins fidèle à la langue nationale : le flamand était la langue dont on servait dans tous les actes de la ville [2].

Les communes de second ordre furent plus accessibles. La plus ancienne charte de Malines en langue vulgaire, celle de 1267, est en français [3], et cette langue reparaît encore dans des actes de 1295, de 1311, de 1315, de 1383, de 1397, de 1405 et de 1419 [4].

A Enghien, c'est en français qu'on rendait les comptes communaux dès 1362, date à laquelle remontent les premiers qui nous soient conservés, et le français y était employé con-

[1] Voyez ci-dessus, page 22.

[2] GACHARD, *Collection de documents inédits*, t. II, pp. 1-30, et t. III, pp. 77-197.

[3] IDEM, *op. cit.*, t. II, p. 35.

[4] IDEM, *op. cit.*, t. II, p. 34-42.

curremment avec le flamand dans les principaux actes de la vie communale [1].

Dans le Luxembourg, terre alors encore totalement germanique, on a relevé des traces fort anciennes de l'influence et de l'emploi de la langue française. Ainsi, dans l'acte latin de la fondation de l'abbaye de Munster, près de Luxembourg, qui est de 1083, à côté de plusieurs noms de lieu reproduits sous leur forme germanique, on lit celui de **Rodingen** francisé en *Rodenges* [2]. De même, au XII[e] siècle, dans d'autres diplômes, **Rollingen** est orthographié *Ruildinge;* et des noms comme **Ingebringen** et **Useldingen**, devenus *Engebrenge* et *Useldinges* [3], prouvent que le scribe qui a écrit ces noms les a pensés en français.

L'avènement d'une dynastie entièrement romane, c'est-à-dire de Henri l'Aveugle de Namur et de ses descendants, ne fit que confirmer le français dans la prérogative dont il jouissait au pays de Luxembourg. C'était le moment où sur le siège épiscopal de Trèves montaient successivement trois prélats de langue française, Albéron de Montreuil (1131-1152), qui ne devint jamais fort familier avec la langue de ses diocésains [4], Hillin de Falmagne (1152-1169) et Arnoul de Walencourt (1169-1183). Dans le pays de Trèves comme dans celui de Luxembourg, on employait le français comme la vraie langue

[1] E. Mathieu, *Histoire de la ville d'Enghien,* t. I, p. 339. Le massard, ainsi que le mayeur et les échevins, prêtaient serment en flamand (*Ibid.,* pp. 312 et 313); le seigneur, en français (306). Les coutumes de la ville, qui sont de 1619, sont rédigées en flamand, et les pièces représentées par la chambre de rhétorique d'Enghien étaient écrites dans la même langue (*Ibid.,* pp. 304 et 695). En fait d'actes privés, il y en a un de 1329 en français, et un de 1425 en flamand. (*Ibid.,* p. 459.)

[2] Van Werveke, dans K. Lamprecht, *Deutsches Wirthschaftsleben im Mittelalter,* t. III, p. 343, et plus spécialement dans *Publications de l'Institut Royal Grand-Ducal de Luxembourg,* t. XL, pp. 77 et suivantes.

[3] Bertholet, *Histoire du duché de Luxembourg,* t. IV, pp. xxix, xxxi.

[4] Voyez *Gesta Alberonis,* c. 26, dans *MGH., Scriptores,* VIII, 257 : « Gallica lingua natus in Theutonica non erat expeditus. »

de la civilisation [1]. Les cours donnaient l'exemple, le public suivait.

Je ne sais si la comtesse Ermesinde, fille de Henri l'Aveugle, a jamais connu la langue de ses sujets germaniques ; dans tous les cas, le français est la langue exclusive de ses diplômes, quand ceux-ci ne sont pas rédigés en latin ; les noms de lieu allemands qu'elle y mentionne apparaissent souvent sous une forme romane [2], et les deux monastères qu'elle éleva, l'un aux portes de Luxembourg, l'autre dans le voisinage d'Arlon, portèrent en plein pays germanique les noms bien significatifs de **Bonnevoie** et de **Clairefontaine**. Ses descendants, eux aussi, gravitent dans l'orbite de la royauté française. On a pu se demander si l'un d'eux, l'empereur Henri VII, savait l'allemand [3] ; ce qui est certain, c'est qu'au témoignage d'un contemporain, sa langue habituelle était le français [4] et que, jusqu'au *Römerzug*, tous les comptes de sa maison furent tenus dans cette langue [5]. Les familles nobles, comme partout ailleurs, se conformaient à l'exemple de leurs souverains : elles aussi instrumentaient en français, et la plus ancienne charte en langue française qui ait été rédigée dans le Luxembourg, c'est un acte daté de 1225 et passé entre Catherine d'Ansembourg et la maison de Fischbach [6]. De leur côté, les villes instrumen-

[1] K. LAMPRECHT, *Deutsches Wirthschaftsleben im Mittelalter*, I, 1, p. 79.

[2] Par exemple, dans son testament, **Hesperingen** est écrit *Hesplenges* : **Sandweiler**, *Sanvileir* ; **Esch** (sur la Sûre), *Aix* ; **Sterpenich**, *Sterpignei*. Voyez GOFFINET, *Cartulaire de l'abbaye de Clairefontaine*, p. 5.

[3] BÖHMER, *Regesten, Erstes Ergänzungsheft*, p. 254.

[4] « Loquela tarda succinctaque, idioma gallicum satisque se conferens intelligentiae Latinorum. » ALBERTINO MUSSATO, *Historia Augusta*, I, 13.

[5] WELVERT, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1884, p 181, note 2. Cfr. G. KURTH, *Deutsch-Belgien* dans *Das deutsche Belgien und der deutsche Verein*, p. 38.

[6] *Publications de l'Institut Royal Grand-Ducal de Luxembourg*, t. XIV. p. 85, n° 100. Voyez aussi dans GOFFINET, *Cartulaire de l'abbaye de Clairefontaine*, p 21, une charte de Richard de Daun, seigneur d'Autel. en faveur de Clairefontaine (1256).

taient en français : le plus ancien document en langue vulgaire qui nous reste du magistrat de Luxembourg est un acte de 1357, passé en français par les échevins et par trente-six bourgeois [1] ; le plus ancien d'Arlon, en 1299, est également dans cette langue [2] ; bien plus, de simples bourgeois de cette ville ou des villages allemands des alentours en usaient de même [3]. C'est, je pense, de cette époque que datent, dans notre toponymie allemande, des noms formés en français et que les populations ont refaits à leur manière [4], comme *Beaurepaire* devenu *Berreper*, *Beaufort* germanisé en *Bofor*, ou *Bonnevoie* germanisé en *Bonneweg*. Il faut rapporter encore à la même époque l'orthographe romane d'un grand nombre de noms de lieu du Grand-Duché, y compris celui de **Luxembourg** même, qui est *Lützelburg* en allemand, mais dont une francisation prématurée a fait *Luxemburg*. Tout le XIII[e] siècle et les deux premiers tiers du XIV[e] s'écoulèrent sans qu'un seul acte public fût rédigé dans la langue du pays. En lisant les documents luxembourgeois de cette époque, on pourrait, n'était l'aspect germanique de la toponymie, se croire en terre française.

Nous terminons cette revue par le pays de Liége. Là aussi, les régions flamandes connaissent et emploient volontiers la langue française, dans un temps où l'idiome thiois n'est pas encore né à la vie officielle. La paix conclue par la ville de Tongres avec l'évêque Adolphe de la Mark, en 1323, est en français, bien que, comme on le sait, les parties contractantes

[1] WÜRTH-PAQUET et VAN WERVEKE *Cartulaire de la ville de Luxembourg*, p. 35. Qu'on n'objecte pas que l'acte, étant passé au profit d'une femme de Metz, a dû être écrit dans la langue de celle-ci, car tous les actes qui précèdent celui-ci dans notre cartulaire et qui contiennent des privilèges accordés par les comtes à la ville, sont également écrits en français.

[2] GOFFINET, *Cartulaire de l'abbaye de Clairefontaine*, p. 97.

[3] IDEM, *Ibidem*, pp. 80, 81, 87, 93, etc.

[4] Cfr., dans le pays de Trèves, Grandjoie (Grensau), Monroyal (Monreal), Monclair (Monkler), cités par LAMPRECHT, *op. cit.*, t. I, 1, p. 79.

fussent de langue germanique l'une et l'autre [1]. De même, en 1331, la paix entre le comte de Looz et la ville de Saint-Trond est rédigée en français [2].

Ainsi, pendant tout le moyen âge, depuis une époque immémoriale jusqu'au XIV[e] siècle, le français a été l'idiome préféré des classes supérieures dans nos provinces de langue germanique. Il doit cette prépondérance, comme nous l'avons vu, à diverses causes, parmi lesquelles la proximité d'une brillante civilisation de langue française et les relations plus nombreuses avec nos voisins du sud ont été les plus efficaces. Mais une réaction était imminente.

Les progrès réalisés pendant le XIII[e] siècle par les classes populaires devaient se refléter dans la destinée de la langue que ces classes parlaient exclusivement. Nos deux idiomes germaniques commencèrent donc un mouvement d'ascension qui devait avoir diverses vicissitudes.

Il ne se pouvait pas que le flamand restât plus longtemps exclu de la vie publique; nous le voyons pénétrer dans les diplômes vers le milieu du XIII[e] siècle. La plus ancienne charte flamande qui nous ait été conservée en original [3] est du 1[er] mai 1249 : c'est un acte de l'échevinage de Bouchout, relatif à une vente de terre [4]. A ce document, émané d'une communauté rurale, succède, en 1251, un diplôme de la comtesse Marguerite et de son fils Gui de Dampierre [5]. En 1252,

[1] BORMANS, *Recueil des ordonnances de la principauté de Liége*, 1[re] série, p. 169.

[2] IDEM, *Ibidem*, p. 214.

[3] Je dis *en original*, parce que les copies sont souvent des traductions. Serrure fait remarquer dans le *Vaderlandsch Museum*, t. II, p. 352, que la plupart des actes mentionnés dans l'*Inventaire des chartes du Séminaire épiscopal de Bruges* (Bruges, 1857) comme étant rédigés en flamand depuis 1238 jusqu'à 1300, sont en réalité conçus dans une autre langue.

[4] Publié par SERRURE, dans *Geschiedenis der Nederlandsche en Fransche Letterkunde in het Graefschap Vlaenderen*, p. 96. (Forme le tome V des *Annales de la Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand*, années 1853-1854.)

[5] IDEM, *Ibidem*, p. 89, d'après VREDIUS.

vient une charte de l'abbaye de Saint-Bavon [1] notifiant un accord entre l'hospice et l'écoutète de ce monastère. Puis nous trouvons, en 1259, un contrat entre le frère Guillaume, de l'abbaye des Dunes, près de Bruges, et les entrepreneurs d'une digue à construire pour l'abbaye [2]. Puis une charte de l'abbaye de Saint-Pierre de Gand, en 1265, donnée par l'abbé Jean aux habitants de certaines terres de l'abbaye [3]. Puis commence une série d'actes de l'échevinage du Franc de Bruges, dont le plus ancien est du 13 octobre 1263 [4] et qui se répartissent en nombre assez considérable sur les diverses années du XIII[e] siècle. Comme nous ne possédons pas d'actes plus anciens émanés de cette juridiction, nous sommes bien fondés à croire qu'avant cette date de 1263 déjà, et peut-être même depuis longtemps, le Franc de Bruges se servait de la langue flamande dans ses instruments diplomatiques. De 1280 à 1300, dit Serrure, le chiffre des diplômes flamands ne fait que grandir en Flandre, et les actes rédigés en latin disparaissent à peu près totalement, au moins chez les laïques [5].

Parmi les causes qui contribuèrent à cette émancipation de la langue flamande, il faut noter en tout premier lieu les progrès réalisés par les libertés communales. La lutte prolongée des communes contre le roi de France devait les amener insensiblement à voir dans la langue de leurs oppresseurs quelque chose comme le symbole de la tyrannie. D'autre part, l'entrée des classes populaires dans la vie publique avait pour conséquence inévitable l'avènement de la langue qu'elles parlaient. Cette coïncidence du mouvement national et du mouvement démocratique rend compte du soudain essor que nous

[1] SERRURE, *Cartulaire de Saint-Bavon*, p. 256, n° 26.

[2] *Vaderlandsch Museum*, t. III, p. 62.

[3] VAN LOKEREN, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, au mont Blandin*, t. I, p. 338.

[4] VAN DEN BUSSCHE, *Inventaire des archives de l'État à Bruges*. Bruges, 1881. Section I, p. 12.

[5] SERRURE, *op. cit.*, p. 91.

allons voir prendre, dès le commencement du XIV^e^ siècle, à l'idiome à la fois démocratique et national.

Aussi le commencement du XIV^e^ siècle a-t-il, comme date historique, une valeur que n'ont pas méconnue les chroniqueurs contemporains. Écoutons le chanoine Hocsem : « *Hoc anno* (1302) *populares contra insignes quasi universaliter eriguntur ubique* [1]. » Le chroniqueur de Saint-Trond lui fait écho : « *Eodem anno* (1304) *communitas quasi per totam Lotharingiam immaniter, et postea undique per Brabantiam surrexit* [2]. » Et Jean d'Outremeuse tient le même langage : « *A chel temps que je dis* (1301) *sont tous les commens peuple par tout le monde ou le plus grant partie, tant en Franche com altrepart, eslevée si com nos trovons par escript* [3]. » C'est aussi vers l'an 1300, nous dit M. Alph. Wauters, que le flamand pénètre généralement dans les actes passés devant les corps échevinaux [4].

A partir de 1302, date à jamais mémorable dans l'histoire de Flandre, le flamand, langue des classes populaires, remplace brusquement le latin dans les comptes communaux de Bruges. Les souverains eux-mêmes se décident de temps à autre à employer la langue nationale dans leurs relations avec leurs sujets flamingants; nous rencontrons des diplômes en flamand émanés de Robert de Béthune, de Louis de Nevers et de Louis de Maele, connus pour la chaleur de leurs prédilections françaises [5]. Des originaux conservés aux archives de Termonde nous montrent qu'à partir de 1349 le seigneur de cette ville,

[1] CHAPEAVILLE, *Gesta Pontificum Leodiensium*, t. II, p. 337.

[2] *Monumenta Germaniae historica*, t. X, p. 411.

[3] *Ly myreur des histors*, éd. BORMANS, t. VI, p. 1.

[4] A. WAUTERS, *Table chronologique des chartes et diplômes de l'histoire de Belgique*, t. VI, pp. XXIV et suiv. — LE MÊME, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. I, p. LVIII.

[5] Voyez ceux de Louis de Nevers et de Louis de Maele, années 1327, 1340, 1346, 1349, 1357, 1361 et 1380. DIEGERICK, *op. cit.* DEFLOU, *op. cit.*, t. VI, p. 765, parle d'une charte de Louis de Nevers en 1355, en flamand, mais remplie de mots français.

ainsi que le comte de Flandre, se servent du flamand dans les diplômes qu'ils donnent à la commune [1]. Désormais la langue flamande est politiquement émancipée : il n'y a plus aucun domaine de la vie publique ou privée qui lui reste fermé. Aussi devient-il inutile, à partir de 1300, de continuer l'énumération des diplômes, de plus en plus nombreux et variés, dans lesquels le flamand est parvenu à conquérir sa place.

En Brabant, la langue populaire suit une marche à peu près parallèle à celle qu'elle a en Flandre, mais avec une allure un peu moins vive, un peu moins énergique. Les diplômes flamands y sont rares au XIII[e] siècle. M. Gachard n'en a trouvé aucun dans les archives d'Anvers [2]. Le savant historien de Louvain, M. Van Even, déclare de son côté n'en avoir pas rencontré un seul dans les actes de l'échevinage de cette ville : tous sont en latin [3]. Ceux de la ville de Bruxelles restent fidèles à la langue savante jusqu'au XVI[e] siècle. C'est dans les communes rurales, c'est-à-dire dans des milieux où le latin était moins connu, que la langue nationale commença à se faire valoir. La plus ancienne charte flamande du pays brabançon se trouve donc être un acte de 1266, rendu par l'échevinage de la commune de Lubbeek [4].

Vient ensuite un diplôme de 1274 par lequel le duc Jean I[er] règle les tonlieux payés par les marchands de Dordrecht à Litte [5]; seulement cet acte, rendu pour des étrangers dont le néerlandais était l'unique langage, ne prouve rien quant au

[1] Voyez A. De Vlaminck, *Inventaire des archives de la ville de Termonde* (Cercle archéologique de la ville et de l'ancien pays de Termonde, 1866).

[2] Gachard, *Collection de documents concernant l'histoire de Belgique*, t. II, p. 14, cfr. t. III, p. 186, note (diplôme de Jean I[er], en flamand, en 1292).

[3] *Verslagen en Mededeelingen der Koninklijke Vlaamsche Academie*, 1889, p. 78.

[4] Voyez le texte dans *ibidem*, p. 80.

[5] Cet acte a été publié par Stallaert, dans le *Vaderlandsche Museum*, t. II (1858), pp. 242-244.

Brabant lui-même. Il en est autrement d'un acte de l'amman de Bruxelles, daté du 23 juillet 1275, et de deux diplômes de 1277, donnés par Walther de Bodeghem pour l'hospice de Saint-Jean dans la même ville [1]. Par contre, dans les communes rurales, on peut se convaincre que l'exemple de Lubbeek en 1266 n'est pas une exception; nous voyons les actes publics employer le flamand à Grimberghe en 1292 [2], à Rhode-Saint-Genèse en 1302 [3], à Laeken en 1306 [4], à Campenhout en 1317 [5], à Willebroeck en 1328 [6]. A Anvers, le plus ancien diplôme flamand est de 1303; il est vrai qu'à partir de cette date, tout y sera en flamand pendant le XIV[e] siècle [7]. A Malines, nous avons un diplôme flamand de 1293 [8], puis une charte flamande de Jean II en 1301, après quoi s'ouvre la série des documents flamands. A Louvain, le flamand est la langue presque exclusive à partir du XIV[e] siècle : il y a tout au plus trois diplômes latins (1302, 1303, 1307) et deux documents français de 1314 et de 1347, dont le dernier est un traité avec le pays de Liége [9]. Les comptes du duché de Brabant, qui étaient rendus en latin jusqu'en 1375, adoptèrent en 1376 la langue flamande, à laquelle ils restèrent fidèles. Enfin, le *Nieuw Regiment* de 1421 [10] stipule que le gardien du registre des fiefs devra savoir le flamand et le français (article 18) [11].

[1] L'acte de 1275 a été publié par WILLEMS, dans son édition de la *Rymkronyk de Jan Van Heelu*, Appendice, n° 202; les deux autres, par STALLAERT lui-même, *loc. cit.*

[2] WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. II, p. 226.

[3] IDEM, *ibidem*, t. III, p. 690.

[4] IDEM, *ibidem*, t. II, p. 365.

[5] IDEM, *ibidem*, t. II, p. 721.

[6] IDEM, *ibidem*, t. II, p. 617. — Charte wallonne et charte flamande de 1314 (*Luyster van Brabant*, I, 75).

[7] GACHARD, *Collection de documents concernant l'histoire de Belgique*, t. II, p. 14.

[8] IDEM, *ibidem*, t. II, p. 34.

[9] IDEM, *ibidem*, t. III, p. 186.

[10] Aux Archives du Royaume.

[11] POULLET, *Mémoires de l'Académie*, t. XXXI (1866), p. 157.

Dans le Luxembourg, enfin, c'est le dernier tiers du XIV^e^ siècle qui marque l'avènement de l'idiome germanique dans les documents écrits. Déjà en 1340, Jean l'Aveugle avait dédoublé les fonctions de sénéchal de Luxembourg : le *roman pays*, comme il s'exprime, devait désormais avoir le sien, et c'est Wéry de Harzée qui fut le premier investi de cette dignité en terre wallonne [1]. Cela atteste tout au moins qu'on éprouva dès lors le besoin de garantir aux parties allemandes du pays, qui en constituaient le noyau, une administration qui tînt compte, le cas échéant, de leurs intérêts linguistiques. C'est peu après que la langue allemande envahit les actes publics des contrées germaniques du Luxembourg, pour s'y répandre avec une universalité et une rapidité étonnantes. D'un coup, pour ainsi dire, elle se substitue au français, et elle semble vouloir ne lui laisser aucune place. Au pays d'Arlon, l'année 1371 marque dans le cartulaire de l'abbaye de Clairefontaine une espèce de révolution : l'allemand refoule complètement le français jusqu'en 1457, c'est-à-dire pendant presque un siècle. C'est à peine si, pendant tout ce laps de temps, il reste encore deux documents, l'un de 1386 et l'autre de 1393, qui soient rédigés dans la langue autrefois prépondérante [2]. A Luxembourg, toutes les chartes en langue vulgaire que le souverain donne à la ville à partir de 1386 jusqu'en 1444 [3], sont en allemand : avant cette période, elles étaient toutes en français! Antoine de Bourgogne, prince français, se sert de l'allemand dans les actes de son gouvernement du Luxembourg, et, de 1419 à 1435, l'allemand remplace le français dans les comptes du duché [4].

[1] BERTHOLET, *Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg*, t. VI, p. 126, et Pièces justificatives, p. XXXVIII; cfr. VII, p. 241. — La charge de sénéchal du roman pays de Luxembourg subsista après Jean l'Aveugle; en 1399, nous la voyons occupée par Henri d'Orley. Voyez WÜRTH-PAQUET, *Régestes, sub anno*.

[2] Voyez le *Cartulaire de l'abbaye de Clairefontaine*, publié par le P. GOFFINET.

[3] Voyez WÜRTH-PAQUET et VAN WERVEKE, *Cartulaire de Luxembourg*.

[4] Archives de la Chambre des Comptes, à Bruxelles.

Le plus ancien acte adressé par un prince-évêque de Liége à la ville de Tongres est en flamand; il est de 1469 et il émane de Louis de Bourbon. C'est dans la même langue qu'est conçu, en 1502, un acte de Jean de Hornes pour la même ville [1].

Ainsi, dans tout le pays belge, l'idiome germanique est finalement sorti de tutelle et affirme sa tendance à prendre une place de plus en plus considérable dans la vie publique. Les luttes que plusieurs de nos provinces soutinrent vers la fin du XIV^e^ et au commencement du XV^e^ siècle contre la dynastie de Bourgogne, vinrent donner un caractère particulier aux revendications de l'idiome national. Les princes étaient étrangers et ne parlaient que le français; c'en fut assez pour qu'en Flandre le flamand et dans le Luxembourg l'allemand devinssent comme le signe de ralliement du patriotisme et de l'esprit de liberté. Et, par une réaction toute naturelle, le parti bourguignon affecta de traiter ces langues en ennemies.

Lorsque les troupes françaises entrèrent en Flandre, en 1384, pour mettre à la raison les villes récalcitrantes, on défendit aux Flamands qui se trouvaient dans l'entourage de leur comte Louis de Maele de se servir de leur langue [2]; mais c'était l'heure où une guerre atroce exaltait toutes les animosités, les faisant déborder, si je puis ainsi parler, jusque sur le paisible domaine du langage. A la même heure, les Flamands marchant vers Roosebeke disaient, en parlant du jeune roi Charles VI : « Nous l'emmènerons à Gand, et nous lui apprendrons le flamand. » Un indice plus sérieux de l'éveil du patriotisme linguistique, ce fut l'attitude des envoyés gantois lors du traité de Tournai entre la fière commune de l'Escaut et son

[1] Signalé d'abord par CHARLES NYS, *Inventaire des chartes et documents appartenant aux Archives d'Anvers*, Anvers, 1858, p. 47, et dans *Vlaemsche Commissie*, Bruxelles, 1859, p. 173; publié dans *Comptes rendus des séances de la Commission royale d'histoire*, 5^e^ série, t. III, p. 451 (1893). L'original repose aux Archives d'Anvers.

[2] J. DE MEYERE, *Annales Flandriae*, XIII, p. 217.

vainqueur, le duc Philippe le Hardi. Dans ces rencontres, où l'orgueil du prince frémit devant des vaincus qui ne daignèrent *oncques plyer le genouil* [1], la langue flamande sut, elle aussi, faire valoir ses droits. Comme, selon les anciens usages, tout traité était écrit dans la langue de ceux qui l'avaient dicté, il fut convenu que, pour éviter de reconnaître officiellement des vainqueurs et des vaincus, on écrirait en français la copie destinée au duc de Bourgogne, en flamand celle qui devait être remise aux Gantois [2].

Nous sommes moins renseignés sur ce qui se passa dans le duché de Luxembourg, parce que l'historiographie de cette province est trop pauvre; toutefois nous y voyons, vers la fin du XIV^e^ et au commencement du XV^e^ siècle, les questions de langue jouer pour la première fois un rôle dans les affaires politiques. Voici comment. Le trop fameux duc Wenceslas II, qui a laissé un si triste renom comme roi de Bohême, continuant la déplorable pratique de ses prédécesseurs, avait déjà à plusieurs reprises mis en gage des parties notables du territoire luxembourgeois, lorsque, en 1388, il s'avisa d'engager le duché tout entier à son cousin Josse de Moravie. Celui-ci, pendant les quatorze années qu'il posséda le pays, n'y mit pas une seule fois le pied et le Luxembourg, gouverné par des lieutenants, resta abandonné à tous les maux et fut à plusieurs reprises envahi et foulé par les Français. En vain le pays avait supplié Josse et Wenceslas lui-même de remédier à la situation; le seul remède dont Josse paraît s'être avisé, ce fut de céder lui-même son gage, en 1402, à Louis d'Orléans, frère du roi de France Charles VI, qui fut pendant cinq ans (1402-1407) le lieutenant d'un lieutenant! Josse rentra en possession du

[1] OUDEGHERST, cité par KERVYN DE LETTENHOVE, *Histoire de Flandre*, t. IV, p. 43.

[2] KERVYN DE LETTENHOVE, *op. cit.* Déjà le sauf-conduit royal pour les cent cinquante Gantois qui vinrent négocier à Tournai était écrit en flamand, dit WILLEMS (*Belgisch Museum*, t. II, p. 389), qui reproduit ce document.

Luxembourg à la mort de Louis d'Orléans en 1407, mais ce fut pour l'aliéner presque immédiatement en faveur de sa cousine Élisabeth de Gorlitz, après que celle-ci eut épousé Antoine de Bourgogne, frère cadet de Jean sans Peur.

On se figure aisément de quel œil la fière noblesse luxembourgeoise devait assister à tout ce maquignonnage, et quels sentiments d'indignation patriotique devaient bouillonner dans le cœur de tant de braves gens qui se souvenaient que leurs souverains les avaient traités autrefois avec plus d'égards. Le mécontentement s'était déjà fait jour lors de l'avènement de Louis d'Orléans en 1402, et les seigneurs de Brandebourg, de Stolzenbourg et d'Esch-sur-la-Sûre avaient essayé de s'opposer au prétendant français. Ce fut bien autre chose à l'arrivée d'Antoine de Bourgogne. Pendant que les villes accueillaient les nouveaux souverains, qui avaient promis de respecter tous les privilèges, la noblesse, réunie à Arlon le 15 décembre 1410, déclara ne pouvoir reconnaître le prince et sa femme qu'après qu'elle y aurait été autorisée par le roi Wenceslas. A la suite de cette déclaration, un grand nombre de nobles, sous la conduite de Hugues d'Autel, prirent les armes, et il fallut que le prince vînt s'emparer du château d'Autel et livrer bataille à Montmédy. Pendant la trêve qui suivit cette bataille, l'empereur Sigismond, en sa qualité d'héritier de son frère Wenceslas, protesta contre l'engagère et défendit aux populations luxembourgeoises de prêter serment au nouveau souverain. Encouragé par cette attitude, Hugues d'Autel reprit les armes avec les seigneurs de Brandebourg, de Burscheid, de Clervaux et d'Esch-sur-la-Sûre. La lutte fut longue et acharnée, et plusieurs tentatives d'apaisement échouèrent. Enfin, après que Antoine eut péri à Azincourt en 1415, Sigismond consentit à une paix qui laissait l'engagère du Luxembourg à Élisabeth, et la souveraineté à lui-même. Le calme semblait rétabli, lorsque, rentrant dans une voie qui avait été si funeste une première fois, Élisabeth s'avisa à son tour de céder son gage et de traiter ses sujets comme une simple marchandise (1427). Le sous-engagiste était Philippe le Bon, duc de Bourgogne.

De nouveau, le sentiment public surexcité se manifesta par des signes non équivoques, et cette fois il se forma deux partis : le parti bourguignon qui défendait l'acte d'Élisabeth, et le parti national qui refusait, une fois de plus, de ratifier le troc dont le pays était l'objet.

C'est au milieu de ces conflits — qu'il a bien fallu exposer pour faire comprendre ce qui va suivre — que nous voyons surgir l'opposition des langues. Philippe de Bourgogne et ses agents ne parlant que le français, cette langue en vint facilement à être considérée comme le signe distinctif du parti étranger; de là à lui opposer la langue allemande comme représentant la nationalité luxembourgeoise, il n'y avait pas loin. Et c'est ainsi qu'une fois de plus, l'opposition des deux idiomes fut le résultat, non des aspirations naturelles de ceux qui les parlaient, mais des préoccupations de la politique.

Cette opposition dura aussi longtemps que la lutte, qui se termina par la prise de possession définitive du duché par Philippe le Bon. Cette lutte, qui était dans l'origine un conflit entre le droit de l'héritier légitime, Guillaume de Saxe, petit-fils par alliance de l'empereur Sigismond, et ceux de l'engagiste Élisabeth de Gorlitz, qui avait passé la main à Philippe de Bourgogne, prit plus d'une fois, dans le Luxembourg, l'aspect d'une rivalité de races, à laquelle l'opposition des langues prêta un de ses signes les plus caractéristiques. Il y eut un parti allemand en opposition au parti bourguignon. Luxembourg et Thionville étaient à la tête du parti allemand. Ces villes, fières de leur dynastie qui avait gravi le trône impérial, fières de faire partie de l'Empire, ne voyaient qu'avec répugnance l'arrivée des Bourguignons; il en était de même dans la noblesse, comme nous l'avons déjà dit précédemment. Des bandes armées parcoururent le pays aux cris de : « Nous sommes Allemands, nous voulons rester Allemands [1]. » En un mot, la

[1] SCHOETTER, continué par HERCHEN et VAN WERVEKE, *Geschichte des Luxemburger Landes*, p. 130, à qui j'emprunte les éléments de cet exposé.

population, dans sa très grande majorité, se montra nettement hostile aux ambitions bourguignonnes. La langue allemande était celle du parti national ; le français, celle du parti bourguignon. Aux conférences de Florange, où l'on essaya de terminer le différend à l'amiable, il se trouva qu'il fallut un interprète, parce que les négociateurs des deux partis ignoraient respectivement la langue de l'autre [1]. Les conférences échouèrent d'ailleurs, et, peu de temps après, la lutte se terminait d'une manière imprévue : Philippe le Bon prenait d'assaut la ville de Luxembourg (1443). « Notre-Dame! Ville gagnée! Bourgogne! Bourgogne! » Ces cris, poussés en français par les soldats du conquérant, furent l'épilogue du conflit : ils constituèrent la proclamation du nouveau régime.

Comme on a pu s'en convaincre, dans tout cela, l'opposition des langues n'a pas été une rivalité systématique, et pas un instant, dans toute cette guerre, la question des langues ne fut formellement posée. Aussi, une fois la lutte terminée, nul ne se soucia dans le parti vaincu de ce qu'allait devenir la langue nationale ; nul, du côté des vainqueurs, ne s'avisa de la comprendre dans les mesures de proscription. On peut le dire, sans craindre de tomber dans le paradoxe : rien ne prouve mieux la faiblesse du sentiment linguistique au XV[e] siècle que le rôle fait à la langue dans le conflit dynastique. L'opposition ne sut pas se servir de l'arme redoutable qu'elle avait à sa portée : pourquoi, sinon parce que cette arme était loin d'être aussi redoutable alors qu'elle l'est devenue depuis, et que, si la langue servait de signe distinctif aux partis comme un nouveau *schibboleth*, on ne lui attribuait pas de valeur absolue?

Et, d'autre part, il y a autant d'injustice que d'ignorance à prétendre que la maison de Bourgogne voulut franciser notre pays et fit la guerre à la langue flamande. Si générale et si

[1] SCHOETTER, continué par HERCHEN et VAN WERVEKE, *Geschichte des Luxemburger Landes*, p. 131.

catégorique que soit cette affirmation, elle n'est qu'un simple *postulatum*, introduit dans notre histoire nationale par le préjugé né de la passion politique. Dans un temps où la querelle des langues est arrivée à un si haut degré d'acuité, on n'a pas pu se figurer qu'il en ait été autrement aux époques antérieures, et on a naturellement transporté dans le passé les préoccupations d'aujourd'hui. On a donc supposé que les ducs de Bourgogne, Français d'origine, *ont dû* faire la guerre aux idiomes germaniques, puis on a cherché et naturellement trouvé la preuve qu'ils l'ont faite en réalité. L'impartiale histoire nous oblige de constater qu'il n'en est rien. Sans doute, ils ont fait prévaloir le français dans les institutions centrales qu'ils fondaient, et ils ont établi à Lille un Conseil de Flandre devant lequel les plaideurs flamands devaient faire traduire leurs pièces de procès en français [1]. Mais c'est parce qu'ils ne se doutaient pas même du problème linguistique et que leur attention ne s'était pas encore portée sur les difficultés que font naître dans un pays les différences de langues.

Ce n'est pas, toutefois, que dès lors ces princes n'aient compris qu'ils seraient agréables à leurs sujets en leur parlant leur langue. Aussi les voyons-nous, chaque fois qu'ils ont un service à demander à leurs sujets de Flandre, s'adresser à eux en flamand. Quand Philippe le Bon demanda aux Gantois de le suivre au siège de Calais, c'est en flamand qu'il leur fit parler par son député [2]. Quand en 1446, le même prince voulut faire consentir les Gantois à l'introduction de la gabelle sur le sel, il leur fit lire un long mémoire rédigé dans leur langue, et où il rappela avec complaisance sa jeunesse passée au milieu des Flamands. Et en 1452, à l'assemblée de Termonde, lorsqu'il essaya de les exciter contre leurs anciens échevins, il leur fit d'abord lire un mémoire en flamand, puis il prit lui-même la

[1] VAN DER MEERSCH, *s' Graeven Raedkamer* (BELGISCH MUSEUM, t. II).
[2] SNELLAERT, *op. cit.*, p. 80.

parole dans cette langue [1]. Charles le Téméraire, de son côté, ne dédaigna pas de parler flamand pour apaiser le peuple, lors des troubles qui accompagnèrent son inauguration. Par contre, les princes étaient-ils fâchés contre leur peuple? Alors ils affectaient de ne plus lui parler que français, et ils exigeaient qu'on leur adressât la parole dans cette langue. Ainsi fit notamment Philippe le Bon, lorsqu'en 1453, après la bataille de Gavre, il reçut les Gantois à merci [2].

C'est qu'en effet la fierté linguistique, si je puis employer ce terme, avait commencé à poindre chez les Flamands. Les communes flamandes profitèrent de l'occasion qui leur fut fournie en 1405 par la mort de Philippe le Hardi. L'avènement du nouveau souverain leur permettait d'exiger des garanties en échange du serment de fidélité qu'elles lui prêtaient. Elles demandèrent que le Conseil de Flandre fût fixé en deçà de la Lys, en terre flamingante, et que les causes y fussent plaidées en flamand, comme du temps du comte Louis de Maele; elles demandèrent encore que les affaires soumises aux officiers du duc par les quatre membres de Flandre fussent traitées dans la langue nationale. « Du temps de votre susdit grand-père, ajoutaient-elles, qui avait plus de pays que la Flandre, il y avait pour les gouverner divers conseils, qui traitaient les affaires de chacun dans sa langue respective. Et il eût été étrange, comme il le serait encore aujourd'hui, que ceux des pays de Bourgogne, d'Artois et de Nevers eussent été traités en flamand. Ceux de Flandre ne sont pas tenus de se soumettre à des conditions pires que les susdits de Bourgogne et d'Artois, ou encore que ceux de Brabant, de Hollande et de Zélande, qui n'usent que de leur langue maternelle, nonobstant que Monseigneur de Limbourg, régent de Brabant [3], soit issu de

[1] Paul Fredericq, *Essai sur le rôle politique et social de la maison de Bourgogne dans les Pays-Bas,* pp. 80 et suivantes, où sont cités d'autres exemples.

[2] Idem, *op. cit.*, p. 80.

[3] Antoine de Bourgogne.

la couronne de France, et que Monseigneur de Hollande possède encore d'autres pays où l'on parle français [1]. » Le duc Jean le leur promit, mais les Flamands ne crurent pas devoir négliger les précautions pour le cas où il oublierait sa promesse [2]. Ils résolurent d'un commun accord que si quelque réponse leur était adressée en français par les conseillers ou par les officiers du duc, ils la considéreraient comme non avenue, et qu'il serait donné immédiatement connaissance de cette délibération aux députés des quatre membres et aux échevins des villes et châtellenies, afin qu'ils veillassent, sous peine de bannissement, à l'exécution des promesses de leur souverain [3].

Peu après, les Flamands profitèrent d'une nouvelle occasion pour se faire réintégrer dans tous leurs droits. C'était en 1477, au lendemain de la mort de Charles le Téméraire. Une jeune et faible souveraine comme Marie de Bourgogne dut se croire trop heureuse de conserver l'héritage de son père en Flandre, au prix des concessions inscrites dans sa charte du 11 février 1477 (n. st.), connue sous le nom de *Grand Privilège de Marie de Bourgogne*. Dans ce document, la souveraine déclare qu'il ne sera plus nommé de membres du magistrat des villes ni d'autre officier public qui ne soit né en Flandre et ne sache parler le flamand; que tous les actes de l'autorité publique relatifs à la Flandre se feront dans la langue du pays; que toute l'administration de la Chambre des monnaies ne sera pareillement confiée qu'à des nationaux et sachant le flamand, et qu'il en sera de même des fonctions de membre du Conseil de Flandre [4].

[1] Le Hainaut.

[2] Voyez le texte du document publié par BLOMMAERT dans *Belgisch Museum*, t. I (1837), pp. 83 et suivantes.

[3] BLOMMAERT, *loc. cit.*; KERVYN DE LETTENHOVE, *Histoire de Flandre*, t. IV, p. 132; cfr. SNELLAERT, dans *Vlaemsche Commissie*, p. 94.

[4] Le texte de cette charte a été publié par O. DELEPIERRE, dans les *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, t. I, p. 45. — Cfr. POULLET, *Origines, développements et transformations des institutions dans les Pays-Bas*, t. II, p. 268.

Le mouvement flamand était né, et la langue flamande protégée contre l'absorption française. Sans doute, elle connut encore bien des mauvais jours à partir de cette époque, mais jamais elle ne perdit l'indépendance et la dignité qu'elle avait trouvées sur le champ de bataille de Courtrai. Mise sous la protection du sentiment national, elle garda, dans la vie publique, les positions qu'elle venait de conquérir, et, en s'affirmant avec tant d'énergie, elle y maintint également, ou à peu de chose près, les frontières territoriales qui la séparaient du français. Meyere nous dit bien [1] que le flamand continue de reculer de son temps, mais c'est là une formule qu'il ne faut pas prendre au sérieux. En somme, les pertes du flamand en Belgique, à partir du XV[e] siècle, se réduisent tout au plus à quatre ou cinq localités de la Lys. Par contre, Ypres, si fort entamé dès le XIII[e] siècle par la langue de l'étranger, fut entièrement reconquis par l'idiome national. Les champs de bataille de Courtrai et de Roosebeke restèrent flamands, et le patriotisme de nos ancêtres fit, dès le XV[e] siècle, une réalité de cette devise salutaire qui résume les aspirations flamingantes : *In Vlaanderen Vlaamsch.*

Cela ne veut pas dire que le français fût expulsé de sa position de langue prépondérante. Cette position, il la garda et il la possède encore aujourd'hui dans la Belgique germanique, de même qu'il l'a eue au XVIII[e] siècle dans l'Europe entière. Le français était la langue maternelle de nos princes, depuis Philippe le Bon jusqu'à Charles V. Philippe le Beau ne parlait que le français : harangué en allemand, il chargea un prince allemand de répondre pour lui [2]. C'est en français que se débattaient les intérêts généraux de la nation, c'est le français qui présidait aux relations internationales. Dans ces régions supérieures, l'élément germanique ne fut jamais admis à pénétrer, pas même, chose curieuse, le jour où le gouvernement de nos provinces passa à l'Autriche. Le français resta, si je puis ainsi

[1] *Rerum Flandriae,* X, 35.

[2] MOELLER, *Éléonore d'Autriche et de Bourgogne,* p. 70.

parler, la langue maternelle des hommes d'État, la langue nationale du monde politique, de l'administration centrale et des juridictions supérieures. C'est en français que le gouvernement rédige ses actes et qu'il correspond avec les États généraux, et c'est en français que ceux-ci lui répondent. C'est en français qu'on délibère dans les conseils collatéraux, en français que se plaident les procès devant le Grand Conseil de Malines et que se rendent les sentences.

« Lorsque Charles-Quint, à son avènement, enjoignit à son suprême Conseil de Malines de juger les habitants de la Hollande en hollandais, le Conseil regimba : il ne voulait faire cette concession que pour les écritures, mais quant aux plaidoiries et autres actes de bouche, *il ne leur semblait raisonnable*, disaient-ils, parler autre langage que le prince parle en sa maison et en sa cour [1]. »

C'est en français que délibèrent les gentilshommes et les hommes d'État qui rédigèrent le Compromis des nobles, l'Union de Bruxelles, la Pacification de Gand.

Pour ce qui regarde les communications du gouvernement central avec les provinces, il faut distinguer les époques. En général, sous les princes de la maison de Bourgogne et sous les premiers Habsbourg, il se sert de la langue en usage dans le pays. Dans les joyeuses entrées en pays flamand, le serment est en flamand ; dans le Luxembourg, il est en allemand. Et il en fut ainsi jusqu'à la fin de l'ancien régime. Les actes officiels adressés aux États provinciaux étaient également rédigés dans la langue de ceux-ci : « J'ai eu occasion de remarquer, écrit M. Gachard, dans les dépôts du Brabant et des Flandres, qu'à partir de l'année 1477 jusque vers le milieu du XVI[e] siècle, les lettres patentes et les octrois émanés des souverains furent en général rédigés dans la langue propre à ces provinces [2]. » Ainsi, c'est en flamand que Marie de Bourgogne, en 1477, con-

[1] Moeller, *Éléonore d'Autriche et de Bourgogne*, p. 70.

[2] Gachard, *Collection de documents concernant l'histoire de Belgique*, t. III, p. 188.

firme les privilèges de Henri-Chapelle en Limbourg, et qu'en 1496 Philippe le Beau fait sa joyeuse entrée.

Si je ne me trompe, c'est du régime espagnol que date le progrès fait par la langue française dans les correspondances entre le gouvernement et les États provinciaux. Lorsque de Madrid les rois d'Espagne écrivent aux États, ils emploient indifféremment le français ou l'espagnol, selon que leur secrétaire est mieux au courant de l'une ou de l'autre langue [1]. Quant aux gouverneurs de nos provinces, ce furent, à partir du duc d'Albe, des étrangers qui ne comprenaient pas les idiomes germaniques, et il est fort probable que cette circonstance fut pour beaucoup dans la prédilection que les sphères officielles manifestèrent pour le français. Lorsque, au XVIII[e] siècle, nos provinces passèrent sous le sceptre de la maison d'Autriche, l'usage était enraciné, et d'ailleurs on connaît l'énorme influence dont jouissait à cette époque la langue française dans toutes les cours allemandes et dans toutes les relations diplomatiques.

En un mot, le français est considéré comme la langue comprise de tous, et à ce titre il est employé partout où il s'agit de choses qui intéressent toute la nation.

Ce n'était là que l'expression d'une situation de fait, tacitement reconnue par tous, nullement l'indice d'une prédilection quelconque pour l'une des langues au détriment de l'autre. Jamais, à partir de la réunion de nos provinces sous l'autorité d'une même dynastie, le gouvernement ne se départit de cette règle élémentaire qui veut que les populations soient jugées et administrées dans leur langue. Depuis la fin du XIV[e] siècle jusqu'à celle de l'ancien régime, on resta persuadé, dans les hautes régions du pouvoir, que ce n'était pas au peuple à apprendre la langue de ses gouvernants, mais aux gouvernants

[1] GACHARD, *Lettres écrites par les souverains des Pays-Bas aux États de ces provinces depuis Philippe II jusqu'à François II* (1559-1794), dans le *Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire*, 2[e] série, t. I, p. 282.

à savoir la langue de leurs peuples. Il ne paraît pas que ce principe ait été violé une seule fois; tout au moins ne voit-on pas qu'il ait été contesté. Quiconque était mis par ses fonctions en contact avec une population déterminée était tenu de connaître la langue de celle-ci. Sous ce rapport, les stipulations du *Grand Privilège* ne peuvent pas être considérées comme des innovations : bien auparavant nous voyons des dispositions semblables consenties par les plus puissants princes de la maison de Bourgogne. La dynastie saura plus d'une fois oublier sa langue pour parler au peuple celle qu'il comprend. Le règne le plus remarquable sous ce rapport est celui d'Antoine de Bourgogne, duc de Brabant et de Limbourg et de Luxembourg. Ce prince apparaît très respectueux de la langue de ses sujets thiois : les documents qu'il leur adresse dans le Brabant et dans le Limbourg sont rédigés en flamand; ceux qui sont destinés au Luxembourg sont conçus en allemand. C'est ainsi que, le 1er octobre 1418, il notifia en flamand la suppression de l'impôt sur les successions des défunts sans héritier direct aux divers échevinages du comté de Dalhem, bien qu'il y en eût, comme ceux de Cheratte, Trembleur et Houssu, qui étaient foncièrement wallons. Il serait intéressant de rechercher les causes de cette prédilection, tellement manifeste que lorsque mourut son fils Guillaume, quelques jours après sa naissance, il reçut une épitaphe en flamand dans l'église des Carmes à Bruxelles [1].

Ses successeurs, et particulièrement Philippe le Bon et Charles le Téméraire, ne déployèrent pas le même zèle germanique et restèrent fidèles au français, qui était leur langue maternelle, sans cependant entreprendre sur le flamand. Il convient de laver ces princes du reproche qui leur a été si souvent adressé d'avoir opprimé la langue flamande : ils n'y ont pas pensé, et l'on va voir comment ils ont procédé. A partir d'eux, certains principes sont observés auxquels le gouverne-

[1] Voyez BERTHOLET, *Histoire du duché de Luxembourg*, t. VII, p. 235, qui en donne la traduction française.

ment restera fidèle. Les affaires intéressant tout l'ensemble des pays qui reconnaissent leur autorité sont traitées en français. Le Conseil d'État délibère en français, de même que le Grand Conseil de Malines. La correspondance avec les provinces et avec leurs gouverneurs est également en français; cependant il se rencontre des exceptions. La correspondance avec les communes a lieu dans la langue de celles-ci : c'est ainsi qu'en pays flamand, le gouvernement écrit dans cette langue, non seulement aux petites localités rurales, mais encore aux plus grandes villes, telles que Bruxelles, Anvers, Louvain, Malines, Gand, Bruges et Ypres. Ces règles ne reçurent pas d'atteinte grave sous le gouvernement de l'Espagne, bien que les fonctionnaires de cette nation recourussent plus volontiers au français pour communiquer avec les populations des Pays-Bas, le flamand restant pour eux une langue inconnue. Néanmoins le principe subsista, et pendant le XVI[e] et le XVII[e] siècle, le gouvernement continua de correspondre en flamand avec les localités flamandes. Pendant la courte domination de Philippe d'Anjou dans nos provinces, l'emploi du flamand resta la règle [1].

C'est, chose curieuse, le gouvernement autrichien qui va, le premier, rompre avec la tradition séculaire, en parlant français aux échevinages des grandes villes flamandes. A partir du règne de Charles VI, les lettres flamandes aux communes ne sont plus qu'une exception; à partir de Marie-Thérèse, elles disparaissent pour tout le reste de ce siècle. Alors qu'une dynastie d'origine française a su, pendant des générations, faire preuve de déférence envers ses sujets flamands en parlant leur langue, c'est une dynastie germanique qui donne l'exem-

[1] Philippe V rend ses ordonnances en flamand pour Eecloo, Alost, Anvers, Gand, Waes, Termonde, Audenaerde, Courtrai, Franc de Bruges, Bruxelles, Assenede, Flandre, Bouchaute et Waterdyk. Voyez *Recueil des ordonnances des Pays-Bas autrichiens*, 3[e] série, t. I, pp. 3, 62, 105, 196, 273, 283, 289, 293, 298, 303, 311, 338, 348, 372, 381, 410, 481, 514, 540, 544, 554.

ple de la dédaigner, et qui met la langue nationale au rebut [1] !

Le gouvernement autrichien ne fut pas mieux inspiré dans d'autres circonstances où il rencontra ce que nous appellerons les intérêts linguistiques des populations flamandes. Ainsi, en 1776, une place étant devenue vacante au Conseil privé, un certain Papin, membre du Conseil provincial du Hainaut, la postula. On objecta qu'il ne savait pas le flamand, mais le ministre plénipotentiaire comte de Starhemberg, dans son rapport à l'Impératrice sur cette affaire, trouva que ce n'était pas une raison suffisante pour écarter ce candidat, deux autres membres du Conseil ne sachant pas davantage le flamand, et un troisième ne l'ayant appris que depuis sa nomination [2].

Autre exemple. En 1793, la place d'écoutète d'Anvers, à laquelle était attaché le titre sonore de margrave de Ryen, étant devenue vacante, le gouvernement se mit en tête d'y nommer un Bruxellois, le baron Van der Haeghen, bien que ce candidat déclarât ne pas savoir le flamand et affectât de répondre en allemand aux questions qui lui était posées dans la langue de ses futurs administrés. Mais les Anversois n'entendirent pas se laisser imposer un magistrat qui ignorait leur langue, et alors, craignant que leur opposition ne le privât du titre de margrave auquel il paraît avoir tenu beaucoup, le baron se souvint tout à coup qu'il savait le flamand, ou du moins l'apprit avec une rapidité qui laissait douter, ou de son ignorance antérieure, ou de sa science nouvelle. En présence de cette bonne volonté, le magistrat d'Anvers se laissa toucher : il renonça à son opposition, et le gouvernement put enfin nommer son candidat [3].

Quant à la nation elle-même, elle ne cessa de jouir, pendant

[1] Voyez le volumineux *Recueil des anciennes ordonnances de la Belgique*, duquel j'ai extrait ces renseignements.

[2] Prayon Van Zuylen, *De Belgische Taalwetten*, p. 38. — Cfr. le rapport de Gachard, dans *Vlaemsche Commissie*, pp. 176-177.

[3] Voyez l'article de M. Mathot, dans *Verslagen en Verhandelingen der Koninklijke Vlaamsche Academie*, 1893, pp. 28-44.

tout l'ancien régime et sous tous les gouvernements, de la plus large liberté linguistique. Pour nous rendre compte de l'usage qu'elle en fit, il faut la voir dans les diverses manifestations de sa vie publique, selon qu'elle est assemblée en États généraux ou groupée dans ses institutions provinciales, ou enfermée dans ses intérêts communaux. Et d'abord, les États généraux n'avaient pas de langue officielle et obligatoire. Le français était, de fait, la langue la plus généralement parlée, parce qu'il était la seule qui fût comprise de tous; mais sa prépondérance, qui ne reposait que sur l'usage, n'avait rien d'absolu. Le membre des États généraux qui voulait parler thiois, parce qu'il s'exprimait plus à l'aise dans l'idiome natal, le faisait en toute liberté, et personne ne songeait à s'en offusquer. On voit même, dans l'assemblée des États de 1476, le pensionnaire de la ville de Bruxelles, Gort Roelands, qui faisait les fonctions de secrétaire, haranguer cette assemblée en flamand. Seulement il prit soin de traduire aussitôt son discours en français, à l'usage de ses collègues qui ne comprenaient que cette langue [1].

En général, la traduction était de règle pour tous les documents soumis aux États en langue thioise ; il paraît même, à en croire les instructions pour le greffe des États de 1576, que l'on ne traduisait pas seulement les documents thiois en français, mais aussi les français en thiois [2]. Je doute cependant que la dernière partie de cette disposition ait été rigoureusement appliquée. Nul n'en sentait le besoin, puisque tout le monde comprenait le français, et nos aïeux n'étaient pas hommes à prendre des mesures inutiles pour l'amour du principe. C'est ainsi qu'on voit, dans les instructions pour les secrétaires des États, que lorsqu'ils ont à expédier des dépêches en langue thioise, ils ne peuvent les signer qu'après qu'elles auront été paraphées par un délégué des États. Pourquoi, sinon parce que

[1] GACHARD, *Études et notices historiques*, t. I, p. 13.
[2] IDEM, *ibidem*, t I, p. 446.

la fraude ou l'erreur était plus facile dans une langue que plusieurs ne connaissaient pas [1] ? Aussi, lorsque, en 1600, les États généraux écrivirent aux Hollandais au sujet de la paix, la lettre fut rédigée en français, puis traduite par les soins d'une commission spécialement chargée de ce travail. De même, lorsque arriva la réponse des Hollandais, elle fut d'abord lue en thiois, puis on décida « *que le greffier translateroit les dictes lettres en françois pour les provinces wallonnes sicom il fait* [2] ». Les députés de la province la plus germanique, la Gueldre, déclarèrent aux États de 1600 qu'ils ne s'opposaient pas à ce que les actes et résolutions des États fussent conçus en français, mais à la condition expresse que le greffier leur en remettrait copie en langue thioise. Et les États eux-mêmes témoignaient au besoin de leur sollicitude pour les intérêts linguistiques. Dans cette même session de 1600, ils demandèrent que les chefs des régiments et autres compagnies fussent de la même nation et parlassent la même langue que leurs soldats [3]. Et c'est en conformité du même principe qu'ils apostillent en flamand des pétitions flamandes [4].

Les États provinciaux et les conseils provinciaux parlaient la langue de leurs pays. En Brabant, cette langue était le flamand ; aussi voyons-nous que les actes des États sont dans cette langue [5]. Le chancelier de Brabant ne leur en parlait pas une autre, lorsqu'il leur adressait la parole au nom du souverain [6]. De même pour le Conseil de Brabant, avec cette réserve cependant que les actes qui intéressent exclusivement le *roman* pays sont passés en français. La *Joyeuse Entrée* de Philippe de Saint-Pol, confirmée par celle de ses successeurs, exigeait que le chancelier de Brabant possédât trois langues : le latin, le français et

[1] GACHARD, *Actes des États généraux de 1576-1585*, t. I, p. 443.
[2] GACHARD, *Actes des États généraux de 1600*, p. 143.
[3] IDEM, *ibidem*, pp. CXIX et 692, n. 9.
[4] IDEM, *ibidem*, p. 178.
[5] Rapport de GACHARD, dans *Vlaemsche Commissie*, p. 177.
[6] IDEM, *ibidem*.

le flamand [1]. Et lorsque, quelques années plus tard, Philippe le Bon obtint l'autorisation d'introduire dans le Conseil de Brabant deux membres étrangers, il fut expressément stipulé qu'ils devraient connaître le flamand. En 1598, à l'inauguration de l'archiduc Albert, leur pensionnaire lut en flamand le texte de la *Joyeuse Entrée* et prêta serment dans la même langue d'abord, en latin ensuite [2].

En Flandre, nous observons identiquement les mêmes usages qu'en Brabant. Les États de cette province, comme aussi son conseil, se servent du flamand pour leurs procès-verbaux et pour tous leurs actes, toujours sous cette réserve que ceux qui intéressent des personnes ou des localités de langue française sont en français. C'est ainsi que la correspondance avec le gouvernement est toujours dans cette dernière langue. Ce respect pour la langue de la minorité, qui est décidement un des traits les plus caractéristiques de notre ancien régime, apparaît surtout dans les relations avec le Tournaisis, qui, à deux reprises (de 1523 à 1668 et de 1713 à 1773), dépendit de la juridiction du Conseil de Flandre : tous les actes qui concernent cette province sont en français. Un autre détail à noter, c'est que les ordonnances émanées du Conseil étaient publiées dans les deux langues [3].

Les États du duché de Limbourg délibéraient en français;

[1] POULLET, *Origines, développements et transformations des institutions dans les Pays-Bas*, t. II, p. 249.

[2] GACHARD, *Collection de documents inédits concernant l'histoire de Belgique*, t. I, pp. 482 et 483.

[3] Voyez *Vlaemsche Commissie*, p. 184, où on lit notamment dans le rapport de M. Van der Meersch, archiviste de la Flandre orientale : « De ordonnantiën, afgekondigd in het consistorie van den raed van Vlaenderen, waren in de twee talen gedrukt. maer ik durf destemin verzekeren dat de fransche tekst beschouwd werd als officiëele tekst, en de vlaemsche tekst als de *authentieke vertaling*, daer het blykt uit de opzoekingen gedaen door de koninglyke commissie voor de uitgave der oude wetten, dat voor het enkel tydstip van 1700 tot 1750 er meer dan 250 vlaemsche ordonnantiën bestaen, waervan men den franschen tekst niet vindt. »

toutefois, quand ceux des pays de Rolduc et de Fauquemont siégeaient isolément, ils se servaient du flamand [1].

Les registres de la Haute-Cour de Limbourg, laquelle exerçait sa juridiction sur un pays partie flamand, partie wallon, sont entièrement bilingues dès 1531, date du plus ancien de la série. Il est même à remarquer que lorsqu'ils rendent une sentence en flamand, ceux qui portent un nom wallon le traduisent : ainsi Jean le Tyndeur devient Johan de Verwer, et ainsi de suite [2]. Dans les registres aux appels, dont la série commence en 1567, nous voyons que les appels des villages flamands sont régulièrement jugés en flamand, et ceux des villages wallons en français [3]. Lorsque demandeur et défendeur ne parlaient pas la même langue, c'est celle du dernier qui était employée par le tribunal [4]. Cette règle était appliquée, en Limbourg, avec une grande exactitude [5].

Le Conseil de Luxembourg appliquait la même règle que la Haute-Cour de Limbourg : les causes qui lui étaient soumises étaient traitées en français ou en allemand, selon la langue parlée dans la localité d'où venaient les plaidants [6]. « Dans les premiers temps, les procès qui devaient être conduits en langue allemande l'étaient le même jour que les procès en langue française, et les protocoles du Conseil fournissent alternativement des actes en ces deux langues ; plus tard, une partie des journées fut consacrée exclusivement aux causes du

[1] Rapport de POLAIN, dans *Vlaemsche Commissie*, p. 174.

[2] *OEuvres de la Haute-Cour de Limbourg*, aux Archives de l'État, à Liége.

[3] *Ibidem*.

[4] POULLET, *op. cit.*, t. I, p. 455.

[5] Cfr. DARIS, *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. XII (1875), p. 471.

[6] « Disceptatur coram eo senatu et germanice simul et gallice, pro locorum unde causae huc deferuntur ratione. » GUICHARDIN, *Totius Belgii Descriptio*, éd. d'Amsterdam, 1652, p. 319, suivi par BERTELS, *Historia Luxemburgensis*, éd. de Cologne, 1638, p. 119.

quartier allemand, une autre à ceux du quartier wallon [1]. »

Les États de Luxembourg se servaient généralement de la langue allemande. C'est dans cette langue que sont rédigés la plupart des documents contenus dans les soixante volumes de leur *Registrature* pour le dernier siècle [2]. Lors de l'avènement d'Albert et Isabelle, les députés luxembourgeois prêtèrent serment en allemand (1598) [3]. A la joyeuse entrée de Charles II, le 20 février 1666, à celle de Philippe V, en 1702, et à celle de Charles VI, le 24 mai 1725, le serment de fidélité fut encore prêté par les États en allemand [4]. J'ai déjà dit que, de son côté, le souverain ou son représentant prêtait serment aux États dans la même langue. C'est du moins ce qui eut lieu au XVIII[e] siècle, lors des inaugurations de Marie-Thérèse, de Joseph II, de Léopold II et de François II. Alors que tout le reste de la cérémonie se passe en français, la prestation du serment réciproque a lieu dans la langue sacramentelle et en quelque sorte archaïque [5].

Il était important de noter les usages des Conseils provinciaux et des États provinciaux : ils ont un intérêt tout spécial en ce sens que ces autorités, ayant affaire tour à tour à des populations germaniques ou wallonnes, se trouvent plus souvent dans le cas d'appliquer le grand principe qui a dominé notre vie publique jusqu'à la fin de l'ancien régime, et qui voulait que les pouvoirs publics *parlassent à chacun sa langue*. On vient de voir avec quelle fidélité on s'y est conformé.

Enfin, dans toutes nos provinces, les communes ne se ser-

[1] VAN WERVEKE, *Notice sur le Conseil provincial de Luxembourg* (PUBLICATIONS DE L'INSTITUT ROYAL GRAND-DUCAL DE LUXEMBOURG, t. XL, p. 44 du tiré à part).

[2] GACHARD, *Notice sur les Archives des anciens États de Luxembourg* (COMPTE RENDU DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE, 2[e] série, t. VII.

[3] GACHARD, *Collection de documents inédits*, t. I, p. 484.

[4] L'Évêque DE LA BASSE MOUTURIE, *Itinéraire du Luxembourg germanique*, p. IV. Pour celle de Philippe V, voyez HOURT dans TANDEL, *Les communes luxembourgeoises*, t. I, p. 11.

[5] Archives du Royaume à Bruxelles, Conseil privé, carton 501.

virent jamais que de leur langue locale. Celles qui avaient, comme Bruges, le caractère d'une ville internationale avaient compris les devoirs qui leur incombaient de ce chef : elles exigeaient des clercs de l'échevinage la connaissance des trois langues, et les sentences étaient rendues tour à tour en latin, en français ou en flamand, selon la nationalité des intéressés. Il est à remarquer que les affaires où étaient en cause des Anglais étaient traitées en français [1]. De même à Anvers, le secrétaire de la ville devait manier les trois langues. Nous possédons le recueil des lettres publiques écrites par le secrétaire Jean Dochius dans l'exercice de ses fonctions, de 1585 à 1605 : elles sont, selon le destinataire, en latin, en français ou en flamand [2]. Pour le reste, les archives de ces deux villes sont totalement flamandes [3]. Il en était de même à Malines [4] et à Louvain [5]. A Bruxelles, l'échevinage, depuis qu'au XVI[e] siècle il avait quitté le latin, se servait invariablement du flamand. Le 26 octobre 1696, dans l'acte accordant à l'avocat Descartes l'autorisation de présenter des pièces processorales en français, le magistrat stipula expressément que cette mesure était sans conséquence [6].

A Gand, le flamand n'a cessé d'être la langue exclusive des actes échevinaux, tant de la keure que des parchons [7]. Lors des troubles du XVI[e] siècle, Charles V ayant envoyé à la commune un message écrit en français qui lui exprimait son mécontentement, la Collace décida de faire traduire ce document en

[1] GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Inventaire des Archives de Bruges*, t. I, pp. 224 et suivantes.

[2] GÉNARD, *Bulletin des Archives d'Anvers*, t. XVI et XVII.

[3] GACHARD, *Vlaemsche Commissie*, p. 186. — *Collection de documents inédits concernant l'histoire de Belgique*, t. II, pp. 1-30.

[4] GACHARD, *op. cit.*, pp. 30-58.

[5] Le flamand « était la langue dont on se servait dans tous les actes de la ville. » GACHARD, *Collection de documents concernant l'histoire de Belgique*, t. III, p. 181.

[6] HENNE et WAUTERS, *Histoire de la ville de Bruxelles*, p. 597.

[7] *Vlaemsche Commissie*, pp. 179 et 180.

langue flamande, parce qu'il était difficile à comprendre [1].

Toutes les autres communes du pays flamand ne se servent que du flamand dans leurs actes publics : c'est ce qui nous est attesté pour Audenarde, pour Eecloo, pour Saint-Nicolas, pour Courtrai [2], pour Ypres enfin, où, comme le fait observer, non sans une pointe de malice, M. G. Desmarez, le français avait « disparu à l'aurore de l'ère bourguignonne [3] ». En ce qui concerne les cours échevinales, nous voyons prévaloir, ici comme ailleurs, la grande règle qui veut que les tribunaux se servent de la langue des plaideurs. Cela nous est attesté formellement pour Audenarde, et cela s'applique sans doute à toutes les autres villes flamandes [4].

Lorsque, comme nous l'avons dit plus haut, le gouvernement eut pris au XVIII[e] siècle l'habitude de correspondre avec les communes dans une langue qui n'était pas la leur, celles-ci n'imitèrent pas le mépris qu'il professait pour l'un des idiomes nationaux. A vrai dire, Bruxelles, qui, en sa qualité de capitale, subissait davantage l'influence du gouvernement central, avait depuis longtemps adopté le français pour sa correspondance avec l'autorité supérieure. Dans ses ordonnances, cette ville employa les deux langues concurremment pendant le XVIII[e] siècle [5]. Mais il n'en fut pas de même partout et, à l'occasion, nous voyons les villes flamandes réclamer, sans grande vivacité d'ailleurs, contre l'abus qui s'introduisait. Du moins, en 1791, le *Large Conseil* d'Anvers faisait savoir au gouvernement qu'il lui serait très agréable (*dat hem seer aangenaam zoude zijn*) que toutes les pièces lui fussent soumises

[1] « Maer mids dat se (sc. *de brieven*) alle in walsche waren ende seer quaet om de gemeente te verstane, soo begheerde de minheere de hueverdeken dat men se translateren soude in vlaemsche. » VAN DER MEERSCH, *Memorienboek der stad Ghent*, t. II, pp. 158-159, cité par *Vlaemsche Commissie*, p. 182.

[2] *Vlaemsche Commissie*, pp. 180, 183, 184-187.

[3] Voy. la remarquable étude de ce savant que je publie dans l'*Appendice*.

[4] Voyez VAN DER MEERSCH, dans *Vlaemsche Commissie*, p. 183.

[5] LES MÊMES, *op. cit.*

dans la langue maternelle (*in de moederlijke tael*) [1]. Et l'on a vu cette même ville, au moment où l'ancien régime allait crouler pour toujours dans les Pays-Bas, protester contre la nomination d'un écoutète qui affectait de ne pas savoir sa langue. Des cas de ce genre durent se présenter plus d'une fois au XVIII[e] siècle; j'en rencontre un bien intéressant dans une petite commune rurale du Brabant.

A Esemael, en 1758, il y avait un greffier du nom d'Ancion qui se servait exclusivement du français pour tous les actes de son office. Les habitants, le curé en tête, réclamèrent et finirent par intenter un procès au greffier, alléguant que leur paroisse était flamande et que le flamand y était la langue usuelle. Le Conseil de Brabant leur donna raison et décida, par sentence du 20 juin 1758, que les cahiers d'imposition, les comptes du village, ceux de l'église et de la table des pauvres, les rôles, affiches, publications, actes d'adhéritance, transports de biens et en général tous les actes de loi devaient être rédigés en flamand [2].

On peut dire d'une manière générale que les mêmes principes prévalaient au pays de Liége. Là aussi, le français et, dans une certaine mesure, le latin étaient la langue officielle du gouvernement pour les affaires générales. Le Conseil privé du prince n'instrumentait et ne délibérait qu'en français ou en latin; à partir du XVIII[e] siècle, le français resta la langue exclusive [3]. Mais dans toutes les relations avec les habitants, le gouvernement leur parlait leur langue, il les parlait toutes les deux à la fois. Le résultat de l'élection du prince-évêque était proclamé du haut du jubé de Saint-Lambert, non seulement en latin, mais encore en français et en flamand [4]. Les édits étaient

[1] Voyez MATHOT, dans *Verslagen en Mededelingen der Vlaamsche Academie*, 1893, p. 31.

[2] A. WAUTERS, *Les communes rurales, canton de Tirlemont, communes rurales*, p. 73.

[3] Voyez POLAIN, dans *Vlaemsche Commissie*, p. 173.

[4] POULLET, *op. cit.*, t. I, p. 374.

promulgués dans les deux langues; il en est dont nous ne possédons plus que le texte flamand. Les affaires locales étaient traitées dans la langue des localités. Seulement vers la fin du XVIII[e] siècle, le gouvernement liégeois, tout comme celui des Pays-Bas, semble perdre peu à peu le respect qu'il professait pour la liberté linguistique de ses sujets flamands. De 1684 à 1794, tous les règlements des villes émanés des princes-évêques, même ceux des villes flamandes, sont conçus en français. Il y a une tendance manifeste à favoriser cette langue au préjudice de la flamande [1].

En 1778, un édit du prince supprima l'usage du flamand devant la cour de Corswarem, pour la raison que le français s'était plus répandu dans cette localité; désormais, la justice devait être rendue en français [2]. Le motif est plausible, mais on a le droit de se demander si, dans le cas inverse, le gouvernement aurait mis autant d'empressement à faire cette substitution de langue. C'est ce même gouvernement qui prescrivit en 1774, à tous ceux qui auraient quelque communication à soumettre au Conseil privé du prince, de le faire en français [3].

Le tribunal de l'official, qui était la plus haute juridiction ecclésiastique du pays, était une institution bilingue. L'official devait savoir, outre le latin, le français et le flamand [4]. A partir de 1487 jusqu'à la fin de la principauté, nul n'occupa plus les fonctions de grand juge ecclésiastique du diocèse qui ne connût les trois langues. Quand Jean de Bavière, ne trouvant plus l'officialité en lieu sûr à Liége, crut devoir la trans-

[1] POLAIN, Rapport du 7 janvier 1857 à l'Archiviste général, conservé aux Archives de l'État, à Liége, et *Vlaemsche Commissie*, p. 174.

[2] *Recueil des ordonnances de la principauté de Liége*, 2[e] série, t. II, p. 31.

[3] DEMARTEAU, *Le flamand dans l'ancienne principauté de Liége* (CONFÉRENCES DE LA SOCIÉTÉ D'ART ET D'HISTOIRE DU DIOCÈSE DE LIÉGE, 1[re] série, 1888, p. 66.)

[4] Voyez la paix de Saint-Jacques, dans LOUVREX, *Recueil des Édits*, t. I, p. 387.

porter ailleurs, il la sectionna en deux sièges : un wallon à Huy, et un thiois à Maestricht [1].

L'écrivain auquel j'emprunte ce renseignement ajoute, sans d'ailleurs fournir aucune preuve de son dire, qu'aux journées des États, le bourgmestre de Huy était chargé de traduire en français les discours des orateurs flamands, et que celui de Tongres, de son côté, traduisait en flamand les paroles de ses collègues wallons [2]. Après avoir fait d'infructueuses recherches pour trouver quelque trace d'un usage si intéressant, je me suis convaincu qu'il faut s'en tenir à la déclaration plus autorisée de M. Polain, qui nous dit que les délibérations des États avaient lieu en français seulement, de même que sont rédigées en français les convocations et les propositions qui leur étaient soumises par le prince. La députation permanente des États ne se servait non plus que du français. Il faut

[1] DEMARTEAU, *op. cit.*, pp. 52 et 53.

[2] IDEM. *ibidem*, pp. 43 et 48. M. Demarteau oublie que les États de Liége étaient composés de trois ordres délibérant séparément, et que, dans tous les cas, le rôle qu'il attribue aux bourgmestres de Huy et de Tongres aurait été limité aux séances du seul État tiers. Il omet ensuite de nous dire ce qui avait lieu dans le cas, probablement fréquent, où le bourgmestre de Huy ne savait pas le flamand. L'origine de l'erreur, dont au surplus M. Demarteau n'est pas seul responsable, me paraît être une phrase d'un historien liégeois ordinairement sujet à caution. Dans son *Tableau de la constitution liégeoise* (Liége, 1844), M. Henaux écrit, page 24 : « Dans les journées d'États, les bourgmestres de Huy étaient les interprètes de leurs collègues des villes wallonnes, et les bourgmestres de Tongres, ceux des villes *uzantes de la langue teutonique.* » Cette phrase a d'ailleurs disparu de l'édition de 1858 du même ouvrage.

Il faut être prévenu à un degré extraordinaire pour se servir des affirmations de Henaux en vue de battre en brèche le rapport de Polain, comme on fait dans *Vlaemsche Commissie,* p. 173, note, où l'auteur écrit gravement : « Het schijnt dat de inlichtingen van den heer archiefbewaerder Polain niet genoegsaem sijn. M. Ferdinand Henaux, die over de oude luiksche staetkundige instellingen geschreven heeft, meldt, etc. » Il est vraiment dérisoire de s'armer, contre les affirmations catégoriques d'un homme compétent, des allégations sans preuves d'un amateur.

cependant remarquer que par rapport à leur représentation dans le corps des députés, les bonnes villes étaient partagées en deux groupes, le flamand et le wallon, dont chacun choisissait son député [1].

En ce qui concerne les affaires locales, il faut d'abord faire une distinction entre le comté de Looz, qui est foncièrement thiois, et le reste de la principauté, qui est en grande majorité wallon. Le comté de Looz, qui correspond assez bien à la province du Limbourg belge, fut de tout temps la plus germanique de toutes nos régions. Aussi haut qu'on remonte dans l'histoire, c'est le thiois qu'on y trouve comme langue littéraire après le latin. Comme l'a montré un de nos plus éminents philologues, c'est à Looz, à la cour de la comtesse Agnès, femme du comte Louis Ier, et à la demande de cette grande dame, que le célèbre poète Henri van Veldeke, lossain lui-même, composa en langue thioise sa *Légende de saint Servais* [2]. Tant que le comté garda son indépendance, sa langue littéraire et officielle fut le thiois. Et lorsque, après 1365, il eut été définitivement annexé à la principauté de Liége, il la conserva précieusement. Ses nouveaux souverains la lui parlèrent toujours. La keure pénale donnée en 1366 à la ville de Saint-Trond par l'abbé et par l'évêque de Liége est en flamand [3]; en flamand d'autres documents de 1393, de 1404, de 1414, etc., pour la même ville, émanés des mêmes souverains [4]. Les règlements donnés à la commune de Herck par Jean de Bavière en 1414 et en 1417 sont en flamand [5]. De même ceux

[1] Nous voyons que cet usage a subsisté jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. En 1760, le choix du député des villes flamandes donna lieu à un procès, dont le dossier se trouve aux Archives de Liége, et qui fut finalement porté devant la Chambre de Wetzlar.

[2] *Sinte Servatius legende van Heynrijk van Veldeken,* door J.-H. Bormans, Maestricht, 1853.

[3] S. Bormans, *Recueil des ordonnances de la principauté de Liége,* 1re série, p. 313.

[4] Idem, *ibidem,* pp. 359, 399, 451.

[5] Idem, *ibidem,* pp. 486 et 521.

que Jean de Heinsberg accorda en 1433 aux métiers de Hasselt, et en 1447 à la ville de Brée [1] et à la cour de Boyenhoven [2]. C'est le cruel vainqueur bourguignon qui, le premier, parle en français aux villes de Saint-Trond et de Looz, en 1467, et elles lui répondent dans la même langue [3]. Mais dès que le pays a retrouvé quelques lueurs d'indépendance, Louis de Bourbon correspond en flamand avec Saint-Trond, en 1478 [4], et son successeur Jean de Hornes en agit de même avec Hasselt, en 1500 [5]. D'ailleurs, il y avait longtemps que le flamand s'était émancipé au pays de Saint-Trond. Dès 1354, une convention entre l'abbaye et le sire de Fauquemont est écrite en flamand, et à partir de cette date, nous rencontrons, dans le cartulaire de l'abbaye, plus d'une pièce flamande relative à des actes passés par l'abbaye, les uns avec des seigneurs, les autres avec des manants [6].

La salle de Curange, en 1486, renvoya les pièces françaises du procès des feudataires de Warans, jusqu'à ce qu'on les traduisît. Elle refusa net de s'occuper de l'affaire intentée à Anne d'Egmont par une dame de Montmorency, parce que celle-ci ne lui avait pas présenté ses conclusions en flamand [7].

Dans le reste de la principauté, le flamand n'est pas sacrifié.

Les échevins de Liége étaient tenus de connaître les deux langues et de rendre leur sentence dans la langue des plaideurs. Les registres du greffe scabinal contiennent plus d'un acte rédigé en flamand. Un des plus curieux, c'est assurément

[1] S. Bormans, *Recueil des ordonnances de la principauté de Liége*, 1re série, pp. 558 et 570.

[2] Daris, *Histoire de la bonne ville, des comtes et de l'église de Looz*, t. II, p. 56.

[3] S. Bormans, *Recueil des ordonnances de la principauté de Liége*, 1re série, pp. 608 et 612.

[4] Idem, *ibidem*, p. 662.

[5] Idem, *ibidem*, p. 786.

[6] Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, pp. 523, 540, 558, 599.

[7] Demarteau, *op. cit.* Je n'ai pu contrôler ces diverses assertions.

cette déclaration de 1369 par laquelle les échevins attestèrent qu'Anvers avait de tout temps joui dans leur ville du droit de vendre des poissons [1]. Parfois, l'obligation de satisfaire aux besoins de populations bilingues engendrait quelques difficultés. Ainsi, en 1565, dans l'assemblée des États convoquée par Gérard de Groesbeek dès son avènement, les députés des villes de Tongres, Saint-Trond, Hasselt, Looz, Waremme, Maeseyck et Stockem demandèrent que, des quatorze échevins de Liége, il y en eût toujours sept au moins comprenant le flamand, pour juger en appel les causes qui leur étaient apportées du pays flamand [2].

Il serait intéressant de relever, dans les registres des justices rurales, la trace de l'usage simultané des deux langues attesté par Polain : on en trouverait plus d'une qui, comme Waremme ou Roloux, se servait de l'une ou de l'autre [3], selon la nationalité de ceux qui comparaissaient devant elle. Ce travail n'est pas fait; il mérite de tenter la curiosité d'un de nos jeunes archivistes, et il nous apporterait une preuve de plus qu'au pays wallon, sous l'ancien régime, il n'était pas encore de mode d'ignorer l'une de nos langues nationales.

Telle était la situation, lorsque le régime français, introduit dans nos provinces à la suite de leur annexion à la France par la loi de l'an III, inaugura le règne absolu et exclusif de la langue française. Les lois révolutionnaires régissant le langage, que

[1] Signalé d'abord par CHARLES NYS, *Inventaire des chartes et documents appartenant aux Archives d'Anvers*, Anvers, 1858, p. 47, et dans *Vlaemsche Commissie*, Bruxelles, 1859, p. 173; publié dans *Comptes rendus des séances de la Commission royale d'histoire*, 5e série, t. III, p. 451 (1893). L'original repose aux Archives d'Anvers.

[2] DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liége pendant le XVIe siècle*, p. 266. Qu'on ne s'étonne pas de rencontrer le nom de Waremme dans une liste de localités flamandes. Cette ville a été flamande dans l'origine (voyez ci-dessus, t. I, pp. 136 et suivantes), et même après avoir été francisée elle contenait une section, Bettincourt, qui est toujours restée thioise.

[3] *Vlaemsche Commissie*, p. 174.

nous analyserons dans le chapitre suivant, furent appliquées aussi en Belgique, et l'usage de toute autre langue proscrit.

Les administrateurs que nous envoyèrent successivement la République et l'Empire travaillèrent à l'envi à l'œuvre de la francisation des provinces belges. Le plus coulant d'entre eux, Voyer d'Argenson, préfet du département de l'Escaut, se montra, dit un historien récent, « aussi exact qu'aucun de ses collègues à poursuivre l'exécution des lois et la francisation définitive du pays, ardent notamment à interdire les publications périodiques en langue flamande [1] ».

En 1800, dans une réunion des principaux fonctionnaires belges sous la présidence d'un conseiller d'État, Regnault de Saint-Jean d'Angély, les directeurs de l'enregistrement « émirent le vœu que la rédaction de tous les actes en langue française devînt obligatoire, et exposèrent que les actes flamands étaient une source de fraudes : *ils ne parurent pas supposer*, dit un écrivain français, *qu'on pût exiger de leurs employés la connaissance du flamand* [2] ». Sous l'Empire, au rapport du même témoin, qui ne sera pas suspecté, « les agents du pouvoir mettaient un acharnement particulier à proscrire les livres et journaux flamands, sans comprendre qu'on n'a jamais aboli l'usage d'une langue par la persécution [3] ».

Il ne faut pas se figurer que ces mesures prises contre leur langue aient été pour beaucoup dans les griefs des Belges contre le régime français. Depuis longtemps, on était habitué en Belgique à considérer le français comme l'idiome d'une civilisation supérieure, et la préférence que lui avait témoignée le gouvernement autrichien n'était, en somme, que la preuve des dispositions de l'esprit public à cet égard. L'aversion qu'inspira par la suite le régime révolutionnaire imposé à notre pays par la France ne s'étendit pas à la langue fran-

[1] LANZAC DE LABORIE, *La domination française en Belgique*, t. II, p. 270. Cfr. A. BERGMANN, *Geschiedenis van Lier*, p. 521.

[2] LANZAC DE LABORIE, *La domination française en Belgique*, t. I, p. 435.

[3] IDEM, *ibidem*, t. II, p. 184.

çaise. Elle n'avait jamais été une étrangère en pays flamand ; elle n'y fut jamais considérée, même aux jours les plus graves, comme le symbole de la domination étrangère. Aussi ne fut-elle pas comprise dans le discrédit qui frappa de bonne heure en Belgique la domination française, et la bourgeoisie des villes flamandes, en même temps qu'elle soupirait après la chute de la tyrannie jacobine, resta-t-elle l'agent le plus actif de la francisation. La réaction consciente et systématique du gouvernement hollandais contre cet état de choses, loin de l'affaiblir, contribua, au contraire, à le développer. Moins heureuse, en effet, que sa rivale, la langue flamande fut en quelque sorte compromise, aux yeux des Flamands eux-mêmes, par les excès de ses partisans, et l'on vit, dans les dernières années du régime hollandais, la bourgeoisie flamande signer des pétitions protestant contre la prépondérance de sa langue locale !

Ainsi, tout servait la cause de la francisation : d'une part, les mesures qu'avait prises en sa faveur le conquérant étranger ; de l'autre, l'hostilité résolue qu'elle rencontrait de la part du gouvernement des Pays-Bas. La révolution de 1830 fut un triomphe pour elle, et c'est seulement le mouvement flamand, inauguré vers 1835, qui a pu, après une génération, obtenir quelques bons résultats en sens opposé. Puisse-t-il lui-même ne pas se laisser entraîner par les démagogues à de nouveaux excès, et ne jamais oublier qu'en pays flamand la civilisation doit rester bilingue, sous peine de déchoir de son rang historique !

Résumons rapidement les faits historiques qui se dégagent de cette enquête.

1. Aussi haut que l'on peut remonter dans l'histoire de nos provinces de langue germanique, on constate que le français y a toujours joui, d'une grande diffusion parmi les classes supérieures. Il était pour elles ce qu'il est encore aujourd'hui, une espèce de seconde langue nationale.

2. Les Belges flamands et allemands se sont servis du français dans les relations de la vie publique un siècle avant de recourir à leur idiome maternel. Au XIII^e^ siècle, les cours de Bruges et de Luxembourg étaient des cours françaises, tout comme au XVIII^e^ celles de Berlin et de Bade.

3. C'est le mouvement démocratique du XIV^e^ siècle qui a mis en honneur les idiomes germaniques. Sans refouler le français, ils parvinrent à conquérir leur place légitime à côté de lui, et ils partagèrent avec lui les divers domaines de la vie publique.

4. La concentration des Pays-Bas sous le sceptre d'une même dynastie a de nouveau rendu au français une certaine supériorité. Il est devenu la langue des intérêts généraux, pendant que le flamand et l'allemand restaient celles des intérêts provinciaux et communaux. Mais le gouvernement, tout en faisant usage du français, n'a en rien contrarié ni gêné les langues nationales, et il s'en est servi lui-même dans ses relations avec les populations qui les parlaient.

5. L'énorme prépondérance internationale acquise au XVIII^e^ siècle par le français a tendu à modifier peu à peu cette situation au détriment du thiois. Vers la fin du XVIII^e^ siècle, le gouvernement en était arrivé à ne plus parler une autre langue et à ne plus apprécier la nécessité de parler aux populations celle qu'elles comprenaient.

6. La conquête française a profité de cette situation, ainsi que des dispositions qu'elle avait créées dans le public, pour imposer par voie législative et administrative l'emploi exclusif du français.

7. Le gouvernement hollandais a réagi et essayé de faire du néerlandais la langue nationale de tout le royaume des Pays-Bas. Il n'y a pas réussi parce qu'il heurtait trop violemment les goûts et les habitudes de la population wallonne, et même d'une bonne partie de la population flamande.

CHAPITRE II.

Tandis qu'en Belgique l'émancipation des communes inaugurait aussi celle de la langue nationale, les provinces flamingantes dont les destinées restaient attachées à celles de la France ne devaient pas connaître ce joyeux renouveau. Là, le cours naturel des choses, qui augmentait d'année en année la supériorité du français, se déroulait sans rencontrer d'obstacle. Les événements devaient donc, à la longue, amener une situation toute différente de celle que nous voyons se dessiner en Flandre à partir du XIV^e^ siècle.

Si, comme nous l'avons vu, le français jouissait au cœur de nos provinces flamandes d'une diffusion si grande aux XII^e^ et XIII^e^ siècles, à plus forte raison devait-il en être ainsi dans le Boulonnais et le comté de Guines, ces pays d'extrême frontière linguistique. Là aussi, depuis longtemps, la noblesse et les cours s'étaient fait du français une seconde langue maternelle. Nous ne nous occuperons pas ici des comtes de Boulogne : il est certain que de tout temps on parla français dans cette ville, et le français fut aussi, dès l'origine, la langue maternelle de ses comtes. Les comtes de Guines, au contraire, étaient, comme tout leur peuple, de langue flamande; il n'en est que plus intéressant de constater que les premiers renseignements que nous ayons au sujet de leur idiome nous les montrent familiarisés avec le français. En 1137, le comte Manassès de Guines était mourant. Un de ses petits-fils, qui était depuis plusieurs années moine dans l'abbaye de Charoux, en Poitou, le trouva sur son lit de mort et lui adressa la parole en français, ayant,

dit le chroniqueur, déjà oublié son flamand [1]. Le moribond, qui n'y voyait presque plus et qui ne reconnaissait pas son fils, crut à une badinerie, et il répondit sur le même ton et dans la même langue que le temps des plaisanteries était passé pour lui.

Si maintenant l'on considère que le comte Manassès mourait dans une vieillesse fort avancée en 1137, et que les années de son éducation se placent par conséquent vers le milieu du XI[e] siècle, nous avons ici la preuve que depuis un temps immémorial le français était en faveur dans une dynastie essentiellement germanique, vassale d'ailleurs des comtes de Flandre. Un autre témoignage va nous montrer que cette faveur n'était pas le fruit d'un engouement passager.

Le comte Baudouin II de Guines, qui succéda à son père Arnoul en 1169, avait, nous dit Lambert d'Ardres, un grand goût pour les lettres, bien qu'il fût lui-même illettré (*omnino laïcus et illiteratus*). Mais, comme il se plaisait dans la conversation des gens instruits et qu'il savait retenir ce qu'il entendait, il possédait une telle somme de connaissances que souvent ses auditeurs émerveillés se demandaient comment il pouvait être versé à un tel point dans les lettres, ne les ayant jamais apprises [2]. Comme, faute de savoir le latin, il n'était pas en état de lire dans leur texte les chefs-d'œuvre de l'antiquité profane et sacrée, il s'en était fait traduire plusieurs en français, langue qu'il connaissait parfaitement, et il possédait

[1] « Cum idiomate pictavico, utpote alterius linguae jam ignarus, humiliter salutasset, nobilis heros, licet annis maturus et corpore debilis et infirmus, corde tamen robustus et antiquae calliditatis minime oblitus, se ab aliquo aestimans irrideri, cum se salutantem audiret quidem sed oculis jam caligantibus prae senio non posset intueri, Gregorium sermone pictavico derisorie resalutavit, et se nugis aut jocis non posse vacare respondit. » (*Chron. Andr.*, p. 805.)

[2] « Unde et multi eum audientes et super objectionibus et responsis ejus in admirationem prorumpentes, saepe de eo dixerunt : Quis est hic? et : Laudabimus eum; dixit enim mirabilia. Sed quomodo scit litteras cum non didicerit? » (LAMBERT D'ARDRES, *Chronic. Ghisn. et Ard.*, c. 81.)

une belle bibliothèque dans laquelle il ne paraît pas qu'il se soit trouvé un seul ouvrage écrit dans une autre langue [1].

Est-il nécessaire d'ajouter que dans l'entourage des comtes de Guines le français était tout aussi répandu ? Qu'on en juge par le trait suivant. Un serviteur du comte Baudouin II, dont l'éducation n'avait pas été plus soignée que celle de son illustre patron, et qui était comme lui *omnino laïcus*, s'éprit d'un si beau zèle pour les livres dont la garde lui était confiée, qu'il les lut tous l'un après l'autre. Ce Hasardus ne paraît pas être un personnage de rang bien élevé, et néanmoins le français lui est aussi familier qu'à son maître, et le chroniqueur trouve la chose tellement naturelle qu'il ne nous l'apprend que d'une manière tout à fait indirecte : preuve incontestable qu'à l'époque où il écrivait, la connaissance des deux langues était chose ordinaire au pays de Guines, du moins dans la société cultivée.

La bourgeoisie des villes, à un plus haut degré encore que dans les régions de la Flandre belge, était, elle aussi, familiarisée avec le français. Saint-Omer, on l'a vu plus haut, était une localité foncièrement germanique, ainsi que tout le pays avoisinant. Eh bien, les plus anciens documents publiés qui concernent cette ville sont écrits en français. Tels sont un acte du chapitre de Saint-Omer, qui est de la seconde moitié du XII[e] siècle (1159-1169) [2]; un acte des échevins de la même ville, de 1221, et attestant la vente d'un certain bien faite par le châ-

[1] Cantica canticorum .... de latino in romanum .... transferre sibi et saepius ante se legere fecit. Evangelia quoque plurima et maxime dominicalia .... vitam quoque sancti Anthonii monachi a quodam Alfrido diligenter interpretatam diligenter didicit; maximam quoque physicae artis partem a viro eruditissimo magistro Godefrido de latino in sibi notam linguam romanam translatam accepit. Solinum autem ... quis nesciat a venerabili patre magistro Simone de Bolonia ... de latino in sibi notissimam romanitatis linguam fida interpretatione translatum? etc. » (LAMBERT D'ARDRES, *Chronic. Ghisn. et Ard.*, c. 81.)

[2] A. COURTOIS, *L'ancien idiome audomarois*, p. 6.

telain de Saint-Omer [1]; les statuts de la hanse de Saint-Omer, rédigés en 1244 [2]; un autre acte échevinal de 1248, relatif à une affaire entre le prévôt et un bourgeois [3]; une charte du châtelain de Saint-Omer, de 1273, et d'autres. Et qu'on ne se figure pas que le français ne fût employé que concurremment avec le flamand : nous ne possédons aucun acte de Saint-Omer qui soit conçu en cette dernière langue, et de plus, une visite personnelle aux riches archives de cette ville, où M. Lauwereyns de Roosendaele, à qui ce dépôt est confié, s'est fait mon obligeant *cicerone*, m'a convaincu que le français était vraiment la seule langue officielle de la commune. Les registres aux renouvellements de la loi, précieuse collection qui va de 1307 jusqu'à nos jours, sont uniformément rédigés en français à partir du commencement. Il en est de même des registres de l'argentier, qui commencent en 1413, des registres aux délibérations, commençant en 1448, et des registres contenant la correspondance du magistrat, qui vont du milieu du XV^e^ siècle jusqu'en 1763. Le français est également la langue dans laquelle sont rédigés les comptes de la confrérie de Saint-Omer, en 1325, et c'est en français encore que sont écrites les lettres adressées au magistrat de cette ville par les bourgeois donnés en ôtage à Édouard III, après le traité de Brétigny, en 1360. En un mot, le latin et le français sont les seules langues employées par le magistrat; l'idiome populaire est laissé à la porte de la maison communale.

Il est vrai que, dès le XII^e^ siècle, la population de la ville ne paraît plus totalement flamingante, s'il faut s'en rapporter à un curieux acte de délimitation daté de 1166. Dans ce document, qui est en latin, les douze délimitateurs, tous bourgeois de Saint-Omer, ne portent que des noms latins ou romans; et si on allègue, ce que j'admets d'ailleurs, que des noms comme *Strabo, Vulpes, de Foro* peuvent n'être que la traduction de

[1] GIRY, *Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XIV^e^ siècle*. p. 408.

[2] IDEM, *ibidem*, p. 413.

[3] IDEM, *ibidem*, p. 422.

noms vulgaires flamands, il n'en reste pas moins que deux de ces noms sur douze sont manifestement français, à savoir *Heufridus Canevas* et *Henricus Contenance* [1]. Voilà donc une ville où, à partir du XIII[e] siècle, le français règne victorieusement dans le domaine public, pendant que le flamand continue de garder celui de la vie privée. C'est seulement à partir du XIV[e] siècle que l'idiome thiois put prendre à son tour sa place dans les actes publics; nous voyons en effet que dès ce siècle, les affiches étaient conçues à Saint-Omer dans les deux langues, *in idiomatibus gallico et flamingo* [2]. La justice est administrée soit en flamand, soit en français, au choix des parties : c'est ce que dit l'article 18 du règlement des échevins de la *vierschare* de Saint-Omer : « *Sera cascun receu à parler franchois ou flameng tel langage qu'il sara.* » Encore à la date de 1509, où le flamand a fait déjà tant de pertes, l'article 7 de la coutume de Saint-Omer, écrite d'ailleurs en français, atteste que les mayeurs et échevins de Saint-Omer ont accoutumé de rédiger leurs sentences criminelles en *langaige flamang* [3]. Saint-Omer était donc, et cela dès le moyen âge, une ville bilingue, la noblesse et la bourgeoisie parlant deux langues, le peuple ne connaissant que le thiois. Mais si le français y était implanté de temps immémorial, la langue indigène resta vivace et forte jusqu'à la fin du XVI[e] siècle.

Saint-Omer ne doit pas être considéré comme une exception; c'est bien plutôt un exemple de ce qui se passait dans le reste de la Flandre aujourd'hui annexée à la France. Faute de documents, nous ne pouvons refaire cette démonstration pour toutes les parties du Pas-de-Calais qui ont été flamandes autrefois; il suffit de dire que partout où l'on peut se procurer quelques renseignements, on constate, dans ces pays habités par des populations germaniques, l'antiquité de la langue fran-

[1] GIRY, *op. cit.*, p. 385.

[2] GIRY, dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de Morinie*, t. XV (1874-1876), p. 157.

[3] COURTOIS, *L'ancien idiome audomarois*, p. 13.

çaise. Dans l'abbaye de Beaulieu, en 1286, c'est du français qu'on se sert pour faire le cueilloir de la maison, bien qu'il ne contienne que des noms de localités germaniques [1]. A Calais, qui sans doute était flamand, la langue officielle était le français. A Dunkerque, les plus anciens comptes des baillis sont en français. A Cassel, ils le sont depuis 1586 [2], et à Mardick depuis le XV[e] siècle [3]. A Comines, je note un chassereau de rentes de l'hospice qui est de 1422, en français, à côté d'autres chassereaux en flamand [4]. En un mot, il est incontestable que le français est établi depuis des siècles dans ces régions, et qu'il n'y est plus une langue étrangère.

Toutefois, le français ne s'introduisit qu'au détriment de la langue nationale, à laquelle il enleva une partie de son domaine, et même la plus belle. La vie littéraire, la vie de société, toutes les relations agréables se passèrent dans la langue nouvelle; à l'ancienne, il ne resta que le foyer et la rue. C'eût été beaucoup, si elle avait dû toujours conserver ces éléments. Mais l'esprit d'imitation, qui de tout temps lance les classes inférieures à la suite des supérieures, fait qu'elles aussi veulent savoir l'idiome prépondérant ou qu'elles affectent de le savoir, ne fût-ce qu'en montrant leur ignorance de la langue maternelle. Il se produit ainsi un fâcheux courant qui ne permet pas d'équilibre stable dans les relations des deux langues. La nouvelle ne cesse de faire des progrès, l'autre se défend péniblement.

Une telle situation, il est vrai, aurait pu se prolonger encore pendant des siècles sans que l'idiome flamand fût menacé dans son existence, si des événements politiques ne fussent venus brusquer les choses. Au moment où le thiois n'est plus protégé dans les masses populaires que par la force de l'habitude, voici

[1] Voyez le tome I[er], pages 241 à 247.

[2] DE SMYTTERE, *Topographie de Cassel*, Paris, 1828.

[3] R. DE BERTRAND, *Histoire de Mardick et de la Flandre maritime*, p. 235.

[4] Voyez l'*Inventaire des Archives de Comines*, par JULES FINOT.

que subitement le pouvoir public s'avise de lui faire la guerre et le surprend dans un état de faiblesse qui ne lui laisse pas d'espoir de résistance victorieuse. Une langue peut, sans doute, lutter contre la puissance de lois oppressives lorsqu'elle est dans la pleine maturité de son développement, lorsqu'elle est parlée par la grande majorité de la nation, lorsqu'elle est soutenue par un véritable mouvement de l'opinion publique. Dans ce cas, on peut la considérer comme invincible, et toute la pression des lois ne sert qu'à augmenter l'élasticité prodigieuse avec laquelle elle ne cesse de revenir à son état naturel. Combien il en était autrement dans la région flamande de la France, dans ces cantons éloignés de toute influence germanique, rattachés à l'immense corps de la langue française, et où d'ailleurs, depuis des siècles, toute défiance nationale contre le français était inconnue! Il ne s'agissait pas ici d'un peuple qu'on voulait priver de sa langue; il s'agissait de mettre fin à l'emploi d'une de ses deux langues, et de celle qui lui était la moins chère. Il s'agissait de fermer l'accès de la vie publique à un idiome retombé au rang de patois et dont l'emploi semblait contrarier le développement de l'unité nationale. Comment, dans de telles conditions, le flamand n'aurait-il pas succombé?

C'est Louis XIV, le roi de la centralisation par excellence, qui porta les premiers coups à la langue flamande par un édit de décembre 1684, enregistré le 4 janvier 1685 au parlement de Flandre. Cet édit veut que dorénavant il ne puisse plus être plaidé dans la ville d'Ypres et dans toutes les autres villes et châtellenies de la Flandre occidentale qu'en langue française. « Défendons à cette fin, ajoute l'édit, à tous avocats et procureurs, de se plus servir de la langue flamande, soit pour les plaidoyers, soit pour les écritures ou autres procédures, et aux magistrats des dites villes et châtellenies de le souffrir, ni de prononcer leurs jugements qu'en langue française, à peine de nullité et de désobéissance [1]. »

[1] MERLIN, *Répertoire*, article *Langue*.

Ce n'était pas là une mesure isolée. D'autres édits de 1685 et de 1700 appliquaient les mêmes dispositions à l'Alsace, ainsi qu'aux pays de Roussillon, Conflans et Cerdagne, où l'on parlait un dialecte catalan. Le but du gouvernement français était évidemment d'arriver à l'unité linguistique, symbole de l'unité politique du royaume.

On aura remarqué que la défense de se servir désormais du flamand ne s'applique qu'à la partie de la West-Flandre récemment conquise par les armes du grand roi, et que rien n'est stipulé pour les cantons flamingants de l'Artois. Il faut croire que dès lors, dans ce dernier pays, les tribunaux avaient renoncé à l'idiome national, et que toutes les procédures avaient lieu en français. Il serait impossible de s'expliquer autrement la singulière exception qu'on aurait faite en faveur d'une province voisine de la West-Flandre et où subsistaient les mêmes raisons d'État que dans celle-ci.

Mais nous avons ici mieux que des conjectures. Nous savons que dès 1593 le magistrat de Saint-Omer cessa de rendre ses sentences criminelles en flamand, droit qui lui avait été reconnu par la coutume de 1507. De plus, la coutume du pays de Langle, rédigée en 1586 sous le gouvernement espagnol, contient un article 55 exigeant que toutes les procédures et actes judiciaires se fassent *en langue franchoise*. Remarquez que le pays de Langle est à l'extrême frontière septentrionale de l'Artois, et qu'il fait partie de la zone où l'idiome germanique a survécu le plus longtemps : c'est assez dire que des dispositions semblables devaient régir depuis longtemps l'exercice de la juridiction dans les cantons beaucoup plus romanisés qui se trouvent au sud de celui-ci.

La Convention, héritière du génie centralisateur de la royauté française, devait achever l'œuvre commencée par celle-ci. Voici ce que contient la loi du 2 thermidor an II :

Art. 1er. A compter du jour de la publication de la présente loi, nul acte public ne pourra, dans quelque partie que ce soit du territoire de la République, être écrit qu'en langue française.

ART. 2. Après le mois qui suivra la publication de la présente loi, il ne pourra être enregistré aucun acte, même sous seing privé, s'il n'est écrit en langue française.

Aucune réclamation ne partit des régions flamandes de la France lorsque ces mesures draconiennes vinrent décréter l'expulsion totale du flamand de tout le domaine de la vie publique. L'Alsace, elle, protesta et obtint même une suspension de la loi ; les départements du Pas-de-Calais et du Nord se résignèrent silencieusement. Le régime de l'édit de 1684, tout nous porte à le croire, y avait été appliqué trop consciencieusement pour que la loi de l'an II y trouvât encore quelque chose à faire. On peut, sans crainte de se tromper, affirmer que l'extinction du flamand comme langue publique était un fait accompli dès les premières années du XVIII[e] siècle.

Dès lors, ses jours étaient comptés au sein d'une population qui pouvait se passer de lui et qui, familiarisée depuis des siècles avec la langue française, n'avait aucune raison matérielle pour souffrir de l'emploi exclusif de celle-ci. Cependant, telle est la vitalité des langues, telle est la force qu'elles tirent d'une habitude héréditaire, que le flamand survécut longtemps à toutes ses tribulations. Il restait la langue unique de plus d'un, la langue principale de beaucoup d'autres. Il était parlé encore au prône, au catéchisme, à l'école. Il y avait encore une librairie flamande qui produisait des livres de piété; elle a fonctionné à Dunkerque jusqu'en 1734, à Bergues jusqu'en 1712, à Saint-Omer jusqu'en 1772 [1].

Il fallut de nouvelles épreuves pour débusquer l'idiome national de ses dernières positions. C'est la Révolution française qui lui a porté le coup de mort. En détruisant toutes les écoles qui existaient sous l'ancien régime, elle tarit une des dernières sources où venait encore se renouveler l'idiome appauvri et mutilé. Et lorsque les écoles furent rouvertes, on n'y enseignait plus que le français. Le flamand avait péri au

[1] *Annales du Comité flamand de France,* t. I, pp. 257 et suivantes.

cours de la crise scolaire, comme un vestige de l'ancien régime. La génération qui traversa la Révolution continua, sans doute, de le parler, mais cessa de le transmettre intact à la suivante; et, les progrès de la centralisation aidant, il finit par disparaître totalement. Raconter les dernières phases de cette agonie, ce n'est pas un travail facile; la fin et le commencement des choses sont voilées de ténèbres qui ne permettent pas de fixer le moment précis où a lieu le passage de la vie à la mort. Du reste, c'est affaire aux chercheurs locaux de réunir les matériaux éparpillés de cette histoire, de nous dire comment, dans chaque village, s'est vérifiée la loi générale, comment l'idiome indigène a été successivement négligé, refoulé, oublié, comment il a cessé d'être employé au catéchisme et au sermon, comment il a cessé d'être une langue maternelle, comment enfin les mères qui savaient encore le flamand ont renoncé à le parler à leurs petits enfants et ont fait l'éducation de ceux-ci en français. Envisagée dans son aspect le plus général, cette histoire est la même partout; considérée dans certains de ses traits spéciaux, elle varie de canton à canton et même de village à village. Sur l'extrême frontière linguistique, le flamand était encore florissant à la fin du XVIII[e] siècle et au commencement du XIX[e]; le français ne l'a remplacé que sur les lèvres de la génération qui est postérieure à la Révolution. A Dunkerque, il n'y avait, à la fin du siècle passé, que les employés du gouvernement et les soldats qui parlaient le français; il y existait encore une chambre de rhétorique flamande à la veille de la Révolution. A Comines, dit M. De Backer, tout le monde parlait encore flamand au commencement de ce siècle, et les tombes du cimetière ne contiennent guère que des épitaphes flamandes.

Dans les villages de Grande-Synthe et de Petite-Synthe, à la même époque, on ne connaissait que le flamand; mais le français y a pénétré du nord par Dunkerque et du sud par Mardick. A Mardick même, des circonstances toutes locales ont hâté la disparition de cette langue, qui, à la date de 1670, était encore la langue presque universelle. Une colonie de

matelots français, établie sur le territoire de cette localité à la date marquée ci-dessus, y répandit la connaissance du français; le dépérissement de la ville de Mardick, combiné avec l'accroissement de la colonie, accélérèrent la chute naturelle de l'idiome indigène, dont l'agonie se place entre les années 1718 et 1725 [1].

Comment le français parvint-il à franchir enfin la Lys, après avoir été confiné au sud de cette rivière depuis l'époque de la loi salique, et comment finit-il par écorner la Flandre belge, où il triomphe aujourd'hui non seulement sur les bords de la Lys, à Warneton et à Comines, mais encore à Reckhem, à Ploegsteert, à Houthem? Nos érudits locaux nous le diront sans doute quelque jour; l'Académie ayant attiré l'attention sur ce sujet, on y reviendra avec un intérêt sympathique pour le passé, avec une sollicitude patriotique pour l'avenir. Bornons-nous, en attendant, à tracer, pour l'une des localités francisées, l'esquisse rapide de ses destinées linguistiques.

Au XVI[e] siècle, la Lys était encore, comme au temps de Clovis, la ligne de démarcation des idiomes français et flamand, et Warneton-Belgique était une ville flamande. Ses archives ayant péri dans un incendie, en 1527, c'est en flamand qu'on reconstitua le texte de sa coutume; c'est en flamand aussi que sont rédigés les règlements de cette date; c'est en flamand toujours que le magistrat communiquait avec la population. Le français ne servait que pour la correspondance de la ville avec le gouverneur général. Cet état de choses subsista pendant tout le XVII[e] siècle, jusqu'à ce que la conquête de la Flandre maritime par Louis XIV soumît la ville au régime du fameux édit de 1683. En conformité de cet édit, le français prend, dès le 2 mars 1685, la place du flamand dans les plaids et dans les registres des cours de justice. Le flamand se maintient encore dans les registres terriers de la paroisse jusqu'à la date de 1718,

[1] R. DE BERTRAND, *Histoire de Mardick et de la Flandre maritime*, p. 302.

alors que la paroisse foraine a déjà abandonné cette langue dès 1622; mais il disparaît rapidement des registres aux actes civils de l'échevinage, qui, en 1700, comptent encore vingt pour cent d'actes flamands, et de 1700 à 1717, douze pour cent seulement. Dès 1712, le magistrat lui-même se sert du français pour communiquer avec la population. En cette même année, un vicariat étant devenu vacant à Warneton, la condition exigée des candidats fut de savoir les deux langues : preuve qu'il y avait dès lors une partie de la population qui ne comprenait plus le flamand. Un peu plus d'une génération après, c'était le cas de la majeure partie de la bourgeoisie, puisque, en 1761, on se vit obligé de traduire en français les statuts de la confrérie de Saint-Sébastien. Depuis lors, refoulé dans les basses classes, le flamand a dépéri d'une manière obscure et peu glorieuse. L'auteur auquel j'emprunte ces renseignements ajoute qu'il y a vingt ans les portefaix chantaient encore la Saint-Valentin en flamand, mais qu'aujourd'hui cet usage ne subsiste plus. Warneton est totalement francisé, et les seuls restes de l'ancien idiome sont ces refrains traditionnels que les enfants de la localité redisent encore dans leurs jeux, mais sans savoir ce qu'ils veulent dire [1].

Voici ce qu'écrivait à ce sujet, en 1850, un des plus sincères flamingants de France :

« Aujourd'hui qu'il n'y a plus en France une Flandre ayant une existence politique à elle, la langue flamande, exclue de l'enseignement public, des tribunaux, des administrations, des actes authentiques, ira s'appauvrissant jusqu'à ce qu'elle aura disparu de la surface de la France; car le français s'avance toujours, la pressant de l'occident et du midi et la chassant vers les frontières de la Belgique.

» Avec le système suivi contre la langue flamande, il arrivera un jour que le français règnera seul dans nos chaumières,

[1] De Simpel, *L'envahissement de la langue française en Flandre.* (La Flandre, 1883.)

dans nos églises, dans toutes nos relations sociales, dans ces quatre-vingt-douze communes de France qui parlent encore le flamand [1]. »

Depuis lors, il est vrai, la situation s'est améliorée. Sous l'influence de ce mouvement irrésistible qui, dans toutes les contrées de l'Europe, ramène les peuples vers la langue maternelle trop longtemps négligée, et stimulés sans doute aussi par les progrès que dans leur voisinage faisait le mouvement flamand, les Flamands de France se sont mis à l'œuvre. La fondation de la *Maetschappij van Vlaemsche Letterkunde* à Dunkerque, en 1853, et celle du *Comité flamand de France* peu de temps après, ont réveillé dans le public l'intérêt pour la langue maternelle, et une preuve de la persistance de cet intérêt se trouve dans la création d'un organe périodique en langue flamande : *Ons oud Vlaemsch*, avec cette devise significative : *Mij dunckt dat Vlaminghen reyndt* [2] ! On signale même l'existence de trois chambres de rhétorique : *Het Bollewerk*, à Dunkerque, *Sinte-Barbara*, à Bergues, et *De Blauwers*, à Cassel [3]. Un philologue néerlandais qui a fait, en 1887, un voyage dans la France flamande, dit avoir pu parcourir ce pays dans tous les sens, s'entretenant sans cesse avec les indigènes de toutes les classes, sans jamais devoir recourir à une autre langue que le flamand [4]. Il sera permis de trouver quelque exagération dans

[1] De Backer, *Les Flamands de France*, Gand, 1850.

[2] Voyez J. Winkler, *Oud Nederland*, p. 196.

[3] *De Taalstrijd*, dans *Nederlandsche Dicht- en Kunstalle*, VII, p. 90.

[4] Voici ce que dit Winkler, *op. cit.*, p. 236 : « Zal nu deze aluiterste voorpost van het Vlamingschap, van het Dietschdom, van het germaansch volk, in het verre Westen, diep in Frankrijk dus klagelijk ondergaan? Dus verdwijnen in de zwijmmelende fransche wieling? Ik geloof het niet. Ook hier verwacht ik nog heil en redding van den dood. ... Zelfs tot hier in het uiterste Westen is een straaltje doorgedrongen van de germaansche zonne die in 't Oosten zoo heerlijk verrijst. »

Les observations de Winkler contrastent étrangement, à première vue, avec celles de R. Andree : « Auf der Durchreise nach Calais begriffen, hab ich mich 1864 einen halben Tag in Hazebrouck aufgehalten. Auf den

le lyrisme avec lequel il constate des faits si chers à son cœur de patriote; il sera difficile de ne pas tenir compte de son appréciation, ainsi que des faits sur lesquels il l'appuie. Rapprochés des tristes pressentiments du patriote flamand que je viens de citer, les pronostics du savant néerlandais attestent, dans tous les cas, que la seconde moitié de ce siècle a été moins défavorable que la première à la cause de la langue flamande en France.

Toutefois, je ne partage guère l'optimisme de J. Winkler. A Dunkerque, je crois que les jours du flamand sont comptés. Il est banni de l'enseignement primaire, et c'est le français qui sert de langue véhiculaire, même pour les enfants qui parlent encore le flamand.

Quel sort attend la langue flamande en France? Continuera-t-elle de dépérir, et le jour viendra-t-il où tout ce qui parle encore le flamand dans ce pays aura entièrement oublié la langue des aïeux? Le réveil de la conscience linguistique, dont notre siècle a été le témoin dans la plupart des pays de l'Europe, ne permettra-t-il pas aux populations flamingantes des arrondissements de Dunkerque et de Hazebrouck de sauver les débris de leur langue dans le département du Nord, et les Flamands de France, qui forment encore un groupe compact de plusieurs centaines de mille hommes, resteront-ils des Flamands? Ou bien leur langue aura-t-elle la destinée qu'a eue, à la fin du siècle dernier, le cornique en Angleterre, et le dernier acte de leur patriotisme linguistique consistera-t-il, comme là, à dresser une statue à la dernière vieille femme qui aura parlé flamand en France? Problème délicat et complexe, dont la solu-

ersten Blick machte das Städtchen einen rein französischen Eindruck, und ich musste erst aufpassen und suchen, bis ich flämisch vernahm. » (*Die Völkergrenzen in Frankreich,* dans *Globus,* Brunswick, 1879, XXXVI.) Cela s'explique. Le français est partout à la surface, mais ce n'est qu'une couche mince et légère : soufflez dessus, et le flamand affleure. Lire là-dessus d'excellentes considérations dans WINKLER, *op. cit.*, p. 208, que je puis corroborer par le témoignage de mon expérience personnelle.

tion dépend de la combinaison éventuelle de beaucoup d'éléments divers, et qu'il serait téméraire peut-être de vouloir résoudre.

Sans doute, il y a des langues qui, placées dans des conditions d'infériorité incontestables, résistent néanmoins d'une manière victorieuse et s'affirment de nos jours avec un vif éclat. De ce nombre est le gallois, aussi florissant aujourd'hui que jamais, vraie langue nationale de la péninsule de Galles, ayant ses écoles, sa presse, sa littérature, ses congrès poétiques (*eisteddfodd*), toute une vie riche et exubérante. Mais, il faut bien le remarquer, le flamand en France est loin de se trouver dans les mêmes conditions. Les populations galloises constituent un groupe compact dont l'anglais n'atteint que la surface; les populations flamandes du nord de la France sont pénétrées d'outre en outre par le français. Les Gallois défendent et cultivent leur langue avec un patriotisme jaloux : en France, il n'y a qu'une poignée de lettrés qui ait conservé de l'intérêt pour la leur. L'amour de la langue nationale est, d'un côté, une passion commune à toute la nation; de l'autre, une simple affaire de dilettantisme archéologique. A coup sûr, les courageux efforts des flamingants de France ont enrayé la marche progressive de la décadence de leur langue, mais ils ne l'ont pas arrêtée, et elle continue lentement, mais sûrement, de produire tous ses effets. Pour réagir victorieusement contre le courant, il faudrait des forces plus considérables que celles qui résultent de la bonne volonté de quelques érudits lettrés; mais, est-il besoin de le dire? un tel résultat ne pourrait être obtenu qu'à un prix que les Flamands de France n'y mettraient jamais.

APPENDICES.

I

DES NOMS DE LIEU COMPOSÉS AVEC LES ADJECTIFS *jusanus* ET *juseranus*.

Pour désigner un mouvement qui se fait dans la direction du haut ou du bas, la langue latine possède les deux adverbes *sursum* (supra-versum) et *deorsum* (de-versum). Ce dernier a une nombreuse postérité. Après être devenu *diursum*, puis *jursum* (cfr. *diurnus*, puis *jour*), il a passé au moyen âge à la forme *jusum*, de laquelle sont dérivés l'italien *giuso* (d'où *giù*) et le vieux français *jus* [1]. Ce *jusum*, à son tour, a formé l'adjectif *jusanus*, que l'on retrouve dans le vieux nom français de la marée basse, le *jusant* (qu'il serait préférable d'écrire le *jusan*). Le mot *jusanus* ne s'est pas conservé dans ses autres acceptions, mais, entré dans la composition de plus d'un nom de lieu, il y est resté, et nous pourrons, en l'y démêlant, rendre à ceux-ci leur signification primitive.

[1] L'opposition de *sursum* et de *jusum* (aussi *josum*) est visible dans ce passage : « Nunc hâc nunc illâc parietibus sese collidens, modo josum nunc sursum efferens contuditur. » (*Translatio Sancti Sebastiani*, dans MABILLON, *Acta SS. Ord. S. Bened.*, IV, I, p. 384.)

Avant d'entreprendre ce travail, disons encore que *jusanus*, opposé de la sorte à *superanus*, a bientôt enfanté par analogie une forme *juseranus*, qui a disparu, elle aussi, de la langue usuelle, mais qui se trouve également conservée dans le répertoire toponymique. Les deux noms ont été employés fréquemment pour désigner des localités occupant une situation inférieure par rapport à une autre. En voici un rapide aperçu pour la Belgique.

Jusana.

1° **Juzaine** (Bomal). . . . . Luxembourg.

1314. Juzaine. — Désigné comme fief compris dans la mairie de Wéris (LAMPRECHT, *Deutsches Wirthschaftsleben im Mittelalter*, t. III, p. 389). — 1331. Moulins de Juzenne (*Chartes de Saint-Hubert*).

2° **Jusaine** (Rosée) . . . . . Namur.

3° **Geusaine** (mairie de Weismes) . . . . . Prusse rhénane.

Prononcez Jeuzaine (ESSER, *Kreisblatt für den Kreis Malmedy*, 9 septembre 1882).

Juserana.

Jusserenne. . . . . Namur.

Nom d'une cour que l'abbaye de Saint-Hubert possédait à Lavaux-Sainte-Anne.

1390. Jussurainge, Jusraingne. — 1402. Jusserangne. — 1446. Jussurangne. — 1485. Jusraingne. — 1507. Jusseraine (*Chartes de Saint-Hubert*).

Juseranum.

Jusseret. . . . . Luxembourg.

1469. Juserain, Juseren (*Publications de l'Institut Royal Grand-Ducal de Luxembourg*, t. XXXVI, p. 270). — Je note entre Bercheux et Jusseret un lieu dit Susseret, où l'on prétend qu'il existait autrefois un village. Ce Susseret serait-il un pendant de Jusseret avec le sens de village d'en haut?

Jusana curtis.

1° **Jusancourt**, canton d'Asfeld . . . . . Ardennes.

2° **Juzancourt**. . . . . Haute-Marne.

Jusana vallis.

1° **Genval** . . . . . Brabant.

1210. Jusenneval. — 1245. Jusaineval. — 1350. Genesval. — 1374 Geneval. — 1383. Jusenvail. — 1636. Genval. — La prononciation locale est Djinnevau, et l'orthographe correcte du nom exigerait la forme Genneval ou mieux Jenneval.

2° **Gennevaux** (Musson) . . . . . Luxembourg.

1229. Gisenval juxta Ruette. — 1234. Genevaus (GOFFINET, *Cartulaire de l'abbaye d'Orval*, p. 230).

3° **Gennevaux** (Léglise) . . . . . Ibid.

Non documenté.

4° **Jusignaux** . . . . . Namur.

Nom d'un bois dépendant de Franc-Waret et de Noville-les-Bois. — 1323. Jusenneval, Jesinnevaul (GRANDGAGNAGE, *Vocabulaire des anciens noms de la Belgique orientale*, p. 144).

Jusana villa.

1° **Genville** . . . . . Brabant.

XIII^e^ siècle. Jusana villa (*Gilles d'Orval*, dans *MGH., Scriptores*, t. XXV). — 1403-1404 Geseyneville. — 1408. Genevile. — 1420. Jesainville. — 1567. Jenville. — 1648. Genneville (TARLIER et WAUTERS, *Géographie et histoire des communes belges, canton de Jodoigne*, p. 218.)

2° **Jehonville** . . . . . Luxembourg.

1139. Jusunvilla. — 1330. Gusanville. — 1439. Jesonville. — 1507. Jussonville. — Je ne suis pas sûr qu'il faille rattacher ce nom à la série de ceux dérivés de *Jusana villa*.

Il y a encore plusieurs Genneville en France, notamment un dans le département de la Seine-Inférieure et un autre dans le Calvados, sans compter les Genville, Janville, etc., dont quelques-uns pourraient rentrer dans cette série.

Juserana villa.

1° **Juslenville** . . . . . Liége.

XIV^e^ siècle. Jusenaineville, Juselaineville (cfr. GRANDGAGNAGE, *Vocabulaire*, p. 39.)

2° **Granville-sur-Geer** . . . . . Liége.

Ce nom, qui est le plus intéressant de cette série, est celui qui m'a mis sur la trace de l'adjectif *juseranus*. Qu'on l'ait orthographié Grandville, et que la *Commission de l'orthographe des noms des communes* propose de garder cette forme, cela n'est pas étonnant : on n'a lu le nom qu'avec les yeux. Mais les formes *Gerenville* et *Gerenevilhe*, trouvées par Grandgagnage (*Vocabulaire*, p. 721) dans des documents du XIV^e^ siècle, et qu'il identifiait avec les Grenneville et Grenville de Jacques d'Hemricourt, mettaient sur la trace d'un *Gerenus* dans lequel le savant étymologiste croit voir un adjectif de Geer. *Gerena villa* serait *le village situé sur le Geer*. Mais, outre que dans ce cas il faudrait lire *Gecorana villa*, je ne connais aucun autre exemple d'un nom de lieu formé de la sorte. La vraie forme primitive du nom m'a été fournie par le *Livre des Pauvres en lle* (aux Archives de l'État à Liége), fol. 14 v°, où on lit Juserceneville.

Pour terminer cette revue, je noterai encore :

Jusen-Seraing.

Nom que portait au XIV^e^ siècle le village de Seraing-le-Château, par opposition à Chapon-Seraing, situé en amont.

II

WAVRE.

Dans la liste des vocables germaniques désignant la forêt (t. I, pp. 365-377), j'ai omis de signaler *waber*. C'est un vieux radical germanique oublié des glossaires et inconnu des toponymistes, mais qui a laissé cependant des traces bien manifestes. *Waber* signifie *forêt* et reparaît peut-être dans le *Waberlohe* de la légende de Siegfried [1]. Ce composé ne signifie pas la *flamme*

[1] Ce n'est pas, il est vrai, l'avis de KLUGE, *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*, qui interprète *Waberlohe* par *flamme vacillante* (du verbe allemand *wabern* = se remuer en sens divers).

vacillante, sens très pauvre et très recherché, mais la *forêt en flammes*, ce qui est tout à fait conforme à la donnée légendaire. *Waber*, disparu de la langue usuelle, est resté dans la toponymie allemande, française et anglaise. On le retrouve en France et en Belgique dans les noms suivants :

Wavre (Woëpvre, Woivre).

Nom d'une vaste forêt qui s'étendait entre la Meuse et la Moselle, depuis la Chiers au nord jusque dans les environs de Commercy au sud. Cette forêt, aujourd'hui morcelée, subsiste encore avec son nom primitif dans un certain nombre de bois qui sont :

a. Les Côtes de la Woëpvre, chaîne de collines, à l'est du département de la Meuse, courant du sud au nord;

b. La culée de Woëvre, bois communal de Juvigny-sur-Loison;

c. La grande Woëvre, bois communal de Haudiomont;

d. La Woëvre, bois communal de Damvillers;

e. La Woëvre, bois communal de Dun;

f. La Woëvre, bois communal de Thiaucourt (Meurthe);

g. La Woëvre, bois communal de Ville-en-Woëvre.

Cette vaste forêt, nommée en 1086 *Wavria forestis* dans un diplôme de Henri IV, a, comme la forêt d'Ardenne, passé son nom à un pagus qu'on trouve mentionné dès le VI^e^ siècle sous le nom de *pagus Wabrensis* (GRÉGOIRE DE TOURS, *Historia Francorum*, IX, 12). Dans ce *pagus* se trouvait un château qu'on appelait le *castrum Vabrense* (GRÉGOIRE DE TOURS, *op. cit.*, IX, 9), sur lequel voyez LONGNON, *Géographie de la Gaule au VI^e^ siècle*, pp. 373 et suivantes. Sur le *pagus Wabrensis* (aussi *Vaporacensis*, *Vita Sancti Dagoberti*, dans *MGH., Scriptores rerum Merovingicarum*, t. II, p. 518), voyez LIÉNARD, *Dictionnaire topographique du département de la Meuse*, p. 265, où se trouvent toutes les mentions du nom depuis le VI^e^ jusqu'au XVII^e^ siècle. Le *pagus Wabrensis* a plus tard formé le territoire de Woëvre, une des subdivisions de l'évêché de Verdun.

Il est intéressant de constater que le nom de *pagus Wabrensis* se trouve être identique, quant à la signification, à celui du *département des Forêts*, donné pendant la période révolutionnaire à la province de Luxembourg, qui est non moins riche en terrains boisés, et qui est le centre de l'ancienne forêt d'Ardenne. On a fait de bonne heure entre les deux noms une confusion qui a induit nos historiens en erreur. Souvent le nom de *Wavre* a été donné à l'*Ardenne;* par exemple des actes mentionnent Consthum (Grand-duché de Luxembourg, canton de Clervaux) comme situé dans la Woëvre; de même Diekirch, Ettelbrück, Mersch. Voyez PIOT, *Les Pagi*, pp. 139 et 140.

Waver ou **Waverwald**.

Nom d'une vaste forêt occupant les hauteurs qui dominent le confluent de la Dyle et de la Nèthe. En 1008, l'empereur Henri II, dans un de ses diplômes, fait connaître cette forêt dans les termes suivants : « Silvae quae sunt inter illa duo flumina, quae ambo Nithae vocantur, et tertium quod Thila nominatur

sitae, ... quod totum Waverwald appellatur (MIRAEUS et FOPPENS, *Opera Diplomatica*, t. I, p. 53). Cette forêt a été défrichée au XIII[e] siècle; mais l'emplacement primitif en est déterminé par les villages de Wavre-Notre-Dame, Wavre-Sainte-Catherine et Wavre-Saint-Nicolas.

Wavre.

Nom d'un bois situé sur le territoire de la commune de Vaux lez-Rosière, dans la province de Luxembourg. Un document de 1695 le nomme bois de Woivre. (Voyez la Carte de l'état-major belge, et TANDEL, *Communes luxembourgeoises*, t. IV, pp. 555 et 557; t. VI, p. 1418.)

Wavre (Brabant).

1050 et 1086. Wavera. — 1218. Wavria (TARLIER et WAUTERS, *Géographie et histoire des communes belges, arrondissement de Nivelles*, t. II, *Canton de Wavre*, p. 1).

Il est probable que la même étymologie doit être revendiquée pour les localités suivantes :

Wabern (Kassel)	Prusse.
Wabern (Berne)	Suisse.
Wawern (Trèves).	Prusse.

Je me borne à signaler aux érudits compétents les noms suivants, dont l'un ou l'autre cache peut-être le radical *waber* :

Wavrans (Arras)	Pas-de-Calais.
Wavrans (Saint-Pol)	Ibid.
Wavrechin-sous-Denain (Valenciennes. . . .	Nord.
877. Villam Wavercium (MANNIER, p. 252.)	
Wavrechin-sous-Faulx (Valenciennes) . . .	Ibid.
Wavreille.	Namur.
Wavremont (Assesse).	Ibid.
Wavremont (Stavelot)	Liége.
Wavrin (Lille)	Nord.

Je ne suis pas renseigné sur les localités anglaises du nom de Waverley, Waverton, Wavertree. Contiennent-elles aussi le radical *waber* ? Je ne sais, et je laisse la parole aux chercheurs locaux.

III

LES CASTORS EN BELGIQUE.

Le castor a habité autrefois toutes les rivières de l'Europe centrale. Il existe encore aujourd'hui non seulement en Autriche, en Russie et en Norwège, mais même dans plusieurs contrées de l'Allemagne, notamment sur l'Elbe, la Saale et la Mulde, entre Dessau et Magdebourg. En Westphalie, on le rencontrait encore vers le milieu de ce siècle : le dernier a été abattu en 1840 et offert par le gouvernement au musée du gymnase d'Arnsberg. On en tue encore parfois dans la Camargue, où M. Desjardins en a vu prendre un en 1867 (*Géographie de la Gaule romaine*, t. I, p. 465). Des squelettes de castors ont été exhumés à diverses reprises dans le pays flamand. (Voyez P. ERRERA, *Les Masuirs*, t. I, p. 239.)

On conçoit que cet intéressant habitant de nos cours d'eau ait laissé son nom à plus d'un. Nombreuses sont les rivières qui sont dénommées d'après lui, nombreux aussi les villages qui, ayant emprunté leur nom à une *rivière des castors*, sont aujourd'hui seuls à le garder, alors que la rivière l'a remplacé par un autre.

Le nom du castor est un radical qui se retrouve dans les diverses langues indo-européennes; il était *beber* en celtique, en allemand *biber*, en flamand *bever*, en polonais *bober*. Le sens de ce nom, porté par un cours d'eau, était encore parfaitement clair au XI[e] siècle; Thietmar de Mersebourg écrit, en parlant de l'armée du roi Henri II : « *Inde .... usque ad Oderam fluvium pervenientes tentoria juxta amnem, qui Pober dicitur Sclavonice, Castor latine* [1]. » Ce nom, nous le trouvons répandu sous la forme *Bièvre* dans toute la France, sous les formes *Biberach* ou *Bever* dans toute l'Allemagne; on le ren-

[1] *Monumenta Germaniae historica*, t. III, p. 813 (l. VI, c. 19).

contre également en Hollande et dans les Iles Britanniques [1].

Le petit relevé suivant montre que le castor a habité aussi les eaux de la Belgique et qu'il a laissé plus d'une trace dans le vocabulaire toponymique. Je n'ai pas besoin de faire remarquer que le nom porté par les localités comprises dans cette liste a dû être, dans l'origine, celui de leur ruisseau.

Bever (Saint-Antelinckx) . . . . . Flandre orientale.
Beverbeek (Achel) . . . . . Limbourg.
Bevere lez-Audenarde . . . . . Flandre orientale.
Beveren lez-Courtrai . . . . . Flandre occidentale.
Beveren lez-Furnes . . . . . Ibid.
Beveren lez-Roulers . . . . . Ibid.
Beveren-Waes . . . . . Flandre orientale.
Beverhoutsveld . . . . . Flandre occidentale.
Beverloo . . . . . Limbourg.
Beverluys (Rotselaer) . . . . . Brabant.
Beverst . . . . . Limbourg.
Bierbeek . . . . . Brabant.
Bierbais . . . . . Ibid.

Voyez les formes anciennes dans le tome I, page 344.

Bierbeeque.

Nom disparu. Voyez le tome I, page 351.

Biesme . . . . . Namur.

Ruisseau qui se jette dans la Sambre en amont de Tamines, venant d'Oret et de Biesme-la-Colonoise. Cette dernière localité s'appelait *Beverna* au X^e^ siècle (*Vita Sancti Dagoberti*, dans *Scriptores Rerum Merovingicarum*, t. II, p. 517). — On comprend à peine l'étourderie de l'éditeur, M. Krusch, qui identifie cette localité avec un vague Beveren de la Flandre occidentale, alors que son texte lui apprenait que l'endroit était situé *in pago Lomacensi*.

[1] Voyez TAYLOR, *Names and Places*, p. 251. — Pour la Hollande, je note : Bever (Overyssel), Beverdam (Ibid.), Bevermeer (Gueldre), Beversbroek (Hollande méridionale), Beversoord (Ibid.), Beverstraat (Brabant septentrional), Beverweert (Utrecht), Beverwijk (Hollande septentrionale).

Blesme . . . . . Namur.

Nom d'un ruisseau qui passe à Fosse et qui s'appelle au XI^e^ siècle *Bebrona* : « Rivus non multus fluit hinc Bebrona vocatus. » HILLIN, dans son poème sur S. Foillien, *Acta Sanctorum*, t. XIII, oct., p. 402 D.

Bièvre . . . . . Ibid.

La commune de Bièvre est arrosée par le ruisseau du même nom, auquel manifestement elle doit le sien.

Breuvanne.

1066 Bevrona. Charte du comte Arnoul II de Chiny (BERTHOLET, *Histoire du duché de Luxembourg*, t. III, p. XXXII). — Cf. en France la Bevronne, sous-affluent de l'Aube (1177. Aqua quae Bevronna dicitur), avec le village de Bevronne et un diminutif Brevonnelle (1147. Bevronella). BOUTIOT et SOCARD, *Dictionnaire topographique du département de l'Aube*, p. 26. — Voyez encore WILLIAMS, *Die französischen Ortsnamem Keltischer Abkunft*, p. 34.

Ainsi se trouve élucidé un problème que j'avais laissé sans solution au tome I^er^, p. 442. *Bervenna* disparaît, la Breuvanne et probablement aussi la Berwinne se ramènent à un primitif *Bebrona*, et le nom d'un animal aujourd'hui disparu de notre faune nous fournit la clef d'une vingtaine de noms de villages et de cours d'eau dans la seule Belgique.

IV

UN PEU D'HYDRONYMIE.

Dans tout le répertoire de la toponymie, il n'y a pas de chapitre plus intéressant que celui qui concerne les noms de cours d'eau. Ces noms sont les plus anciens et partant les

plus instructifs de tous. Ils me suggèrent un certain nombre d'observations qui ne seront pas déplacées ici.

1° Les noms des cours d'eau ont joué dans la toponymie primitive un rôle des plus considérables. Cela tient à deux raisons. D'abord, dans les temps anciens, où la plus grande partie du sol était occupée par des forêts, ils avaient plus d'importance comme volume d'eau et étaient plus souvent employés, en l'absence de routes, comme voies de circulation. Ensuite, au milieu des solitudes, ils frappaient davantage l'attention et étaient plus connus. Quantité d'entre eux ont passé leur nom aux régions qu'ils traversent, aux peuples qui les habitent, aux localités qui s'élèvent sur leurs bords [1]. Il n'est donc pas étonnant que nous trouvions dans les premiers siècles des ruisseaux en possession d'un nom attestant une origine fort antique, mais qui a disparu depuis, pour faire place à l'appellation la plus vulgaire du monde. Le ruisseau de **Cysindria**, à Saint-Trond (voyez le tome I, page 444), s'appelle aujourd'hui le *Molebeek;* celui d'*Andagina*, qui a été porté dans les premiers temps par le monastère de Saint-Hubert (t. I, p. 440), est aujourd'hui le *Nareday.*

2° Souvent il est possible, quand un cours d'eau a changé de nom, de retrouver son nom primitif avec le seul concours de la géographie actuelle; voici comment. Presque toujours, la plus ancienne localité qui a surgi sur les bords du cours d'eau lui a emprunté son nom. Si donc, dans la liste des localités situées sur le cours d'un ruisseau ou d'une rivière, il s'en rencontre une, de préférence vers sa source ou vers son embouchure, qui soit d'une ancienneté attestée et dont on ne puisse expliquer le nom par la langue germanique ou romane, il y a toute apparence qu'elle cache le nom ancien de la rivière depuis lors débaptisée [2].

Aux curieux exemples apportés par les savants cités en note,

[1] Sur les deux premières catégories, voyez FOERSTEMANN, *Die Deutschen Ortsnamen,* p. 135 et suivantes.

[2] Voyez les exemples cités par QUICHERAT, *De la formation française*

je tiens à en joindre quelques-uns empruntés à la topographie de la Belgique.

L'**Alfena** a cédé son nom aux villages de *Bydalphenbrugge, Alphenblock, Opalphen* et *Teralphene* (voyez le tome I, page 440), et s'appelle aujourd'hui la **Belle**. Encore au XII[e] siècle, on disait *rivus Alfene* (1189), *fluviolus qui Alphena dicitur* (1192).

La **Poleda**, après avoir passé son nom au village de *Polleur*, s'appelle aujourd'hui la Hoëgne. En 898, elle s'appelait *fluvius Poleda* (voyez le tome I, page 354).

Je conjecture qu'il en a été de même pour les rivières suivantes :

L'**Attert**, dont je crois reconnaître le nom primitif dans celui du village d'*Ell*, situé vers sa source, et qui s'appelle aujourd'hui du nom d'un autre de ses villages (voyez le tome I, page 449, cfr. 556).

Le **Geer**, qui a passé son nom primitif *Woromia* à la ville de *Waremme* et au village de *Corswarem* (Kruisworm) (tome I, page 257), et qui a pris ensuite son nom actuel, porté sans doute, dans l'origine, par une de ses sources (cfr. la Senne, autrefois la Braine, tome I, page 442).

Sur le nom primitif du Geer, cfr. la *Wurm*, affluent de la Roer à Rolduc (IX[e] siècle, *Wurmius fluviolus*, dans EGINHARD, *Translatio SS. Marcellini et Petri*) ; la Wurm, affluent de l'Isar, venant du Wurmsee ou Starnberger See ; les villages de *Wurmbach* (Bavière), *Wurm* et *Worm* (Prusse rhénane, bezirk Aix-la-Chapelle).

La **Bièvre** (Beverna), aujourd'hui reconnaissable encore dans le nom de Biesme-la-Colonoise, située sur son cours, mais qui n'est plus désignée que sous celui de Biesme.

La **Bilen**, qui est, selon moi, le nom primitif du ruisseau qui passe à *Bilsen*. La désinence *-en* est bien due à la flexion

des anciens noms de lieux, p. 82 ; LONGNON, *Étude sur les pagi de la Gaule* BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES CHARTES, fasc. 2[e], pp. 32 et 42 ; ARNOLD, *Ansiedelungen deutscher Stämme*, p. 103 ; ESSER, *Kreisblatt für den Kreis Malmedy*, 1[er] novembre 1882.

(cfr. Teralphen, Tervueren, etc.); ce qui le prouve, c'est que dès le X^e^ siècle la forme latine est toujours *Blisia* et non *Blisenia*. Sur les cours d'eau de ce nom, cfr. la *Blies*, affluent de la Sarre; la *Blees*, affluent de la Sûre, et des noms composés comme *Blieskastel* (Prusse rhénane), et peut-être encore le nom de *Blois* (Blesum), qui pourrait être celui d'un ruisseau.

3° Souvent après avoir passé son nom à une localité qu'il arrose, le cours d'eau le garde, mais sous la forme diminutive. Ainsi le **Huy**, après avoir donné son nom à la ville de *Huy*, a pris celui de Hoyoux.

La **Masbra**, après avoir baptisé le village de *Masbourg* (Masbor), ne s'est plus appelée que la Masblette.

La **Marca** a pris le nom de *Marchette* une fois que sur ses bords a surgi la ville de *Marche* [1].

L'**Amia** (Aisne), après avoir donné son nom au village d'*Amifontaine*, ne s'est plus appelée que l'*Amiette*. (*Chartes inédites de l'abbaye de Saint-Hubert.*)

L'**Allette** (Aisne) s'appelait encore en 922 Alea. (FLODOART, cité par MATTON, *Dictionnaire topographique de l'Aisne*, p. 3.)

V

LA BELGIQUE ALLEMANDE.

La Belgique est un pays trilingue : elle contient sur ses frontières du sud-est et de l'est une région dont les indigènes, au nombre d'environ cinquante mille, sont de langue allemande. L'arrondissement administratif d'Arlon, formé par les deux cantons d'Arlon et de Messancy, est allemand dans sa totalité, sauf une partie de la commune de Halanzy. Dans l'arrondissement administratif de Bastogne, les communes de Martelange

[1] Sur des exemples fournis par la toponymie française, voyez QUICHERAT, *op. cit.*, p. 82.

et de Tintange, avec une partie de celle de Fauvillers (canton de Fauvillers), et celle de Beho (canton de Vielsalm), appartiennent à l'idiome allemand. Dans la province de Liége enfin, l'arrondissement de Verviers contient neuf communes allemandes, dont cinq dans le canton d'Aubel (Gemmenich, Hombourg, Montzen, Moresnet et Sippenaeken), et quatre dans le canton de Limbourg (Baelen, Henri-Chapelle, Membach et Welkenraedt). On trouvera de plus amples détails sur cette région germanique et sur l'histoire de l'emploi de la langue allemande dans mon étude intitulée : *Das Deutsche Belgien* (*Das Deutsche Belgien und der Deutsche Verein.* Arlon et Aubel, 1896.)

VI

ANALECTES TOPONYMIQUES.

Je réunis ici un certain nombre de notices, dont les unes servent à compléter ou à rectifier ce que j'ai dit dans le tome I^er^ de cet ouvrage, et dont les autres, bien que ne rentrant pas directement dans le cadre de mon travail, présentent cependant trop d'intérêt pour que je néglige de les consigner.

Aa ou **Aabeek** (Limbourg).

C'est le nom d'un ruisseau qui passe à Meeuwen, à Ellicum et à Reppel, et se jette dans le canal de la Meuse à l'Escaut. Vers son embouchure se trouve l'ancien moulin de *Op ghen Aa*.

-ain. Aux noms dans lesquels la finale *-ain* s'est altérée en *-et* (tome I^er^, pages 319 et suivantes), il faut ajouter :

Jallet . . . . . Namur.

Autrefois Jallain.

Châtelet . . . . . Hainaut.

S'appelait autrefois Chatelin, forme qui se retrouve dans le diminutif Châtelineau.

-appa. A citer encore :

Annappes . . . . . Nord.

Autreppe, petit affluent de la Sambre qui coule entre les territoires des départements du Nord et de l'Aisne.

MATTON, qui signale ce ruisseau dans son *Dictionnaire topographique du département de l'Aisne*, p. 14, dit qu'il doit son nom à une ferme qui existait encore en 1792 : inutile de faire remarquer que c'est la ferme, au contraire, qui doit son nom au ruisseau.

Autreppes, canton de Vervins . . . . . Aisne.

879. Villa Altripia in pago Laudunensi. (MATTON, *Dictionnaire topographique du département de l'Aisne*, p. 15.)

Guemps . . . . . Pas-de-Cal.

826. Ganape (HAIGNERÉ, *Chartes de Saint-Bertin.*)

Venepe, rivière qui coule de Furnes à Nieuport.

(DASSONVILLE, *Biekorf*, 1896, *Bijblad*, p. XX.)

-appa semble avoir revêtu plus tard la forme latinisée *-apia* (voyez Gamapia, etc.). On trouve encore cette forme dans

Apia, Eppes, canton de Laon . . . . . Aisne.

1147. Apia. — 1250. Appia. — XIII^e^ siècle. Aipe. — 1327. Espe. — 1342. Eppe — 1405. Aippe. (Voyez ces formes et d'autres dans MATTON, *Dictionnaire topographique du département de l'Aisne*, s. v. *Eppes.*)

Asun, l'Aison, aujourd'hui le Courwez, affluent de la Marge en amont de Villers-devant-Orval.

1124. De Gemengis ad aquam Asun (GOFFINET, *Cartulaire de l'abbaye d'Orval*, p. 7). — 1173. De Jamognes ad aquum Aison (IDEM, *ibidem*, p. 44). — Les destinées toponymiques de ce cours d'eau sont très curieuses à étudier : elles prouvent la multiplicité des désignations sous lesquelles on a connu les cours d'eau avant que la civilisation finit par en imposer une seule à l'exclusion de toutes les autres. L'Aison s'est appelé tour à tour : *la fontaine de Luz*, parce que l'une de ses sources se trouvait sur le territoire du village actuellement détruit de Luz (commune de Gérouville); le *wez de la Soye* et le *ru de Limes*, parce qu'il passe devant la ferme et dans le village de ce nom; il s'appelle enfin aujourd'hui le Courwez, nom qu'il faut peut-être écrire le Court-Wez. Déjà en 1715, un registre de l'abbaye d'Orval contenait à ce sujet la notice suivante : « Le ruth de Lismes, la fontaine de Luz, le Wey de la Soye et le Courwey ne sont qu'un même ruisseau appelé diversement en divers endroits. » (TANDEL, *Les communes luxembourgeoises*, t. III, p. 144.)

Avroy (Liége).

Longtemps je n'ai possédé de ce nom que des formes relativement modernes. — 1034. **Avridə** (MARTÈNE et DURAND, *Amplissima Collectio*, t. IV, col. 1165, etc.). — 1078. Avroch (MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 505). — La mise en lumière d'un texte du IX^e^ siècle que j'ai commenté ailleurs nous permet de remonter à une forme beaucoup plus primitive : *Arbrido*. Et du coup nous arrivons à un thème *Arboretum* (*Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire*, 3^e^ série, t. III, p. 415).

Bastogne (Luxembourg).

La plus ancienne mention de ce nom est de 636 : *in Bastoneco* (BEYER, *Urkundenbuch*, t. I, p. 7).

Biesme-la-Colonoise (Namur).

Cette localité, la *Beverna* de ci-dessus, a une histoire peu connue qui a été racontée vers le X^e^ siècle dans la vie de saint Dagobert. Celui-ci, étant en route pour la Frise, vint loger dans notre village, qui était compris dans le *pagus Lomacensis*. Beverna était une ancienne possession de l'église Saint-Géréon de Cologne, mais qui avait été enlevée à cette église par la violence. Pendant qu'il y dormait la nuit, le saint eut une vision dans laquelle les saints Séverin et Cunibert, évêques de Cologne, l'exhortèrent à rendre ce domaine à Saint-Géréon. Le roi fit vœu de leur obéir. Le lendemain matin, dans la chambre même où il venait de passer la nuit, Dagobert se fit rogner les ongles et couper les cheveux : « depuis lors jusqu'aujourd'hui, cette chambre à coucher reste à l'abri des souillures de tout homme et de tout animal ; nul n'oserait y demeurer, et n'y peut pénétrer sans être jeté dehors, estropié ou mort. » Après avoir fait le voyage de Frise, Dagobert arrive à Cologne, et là, se souvenant de son vœu, il va, les pieds déchaux, à Saint-Géréon et rend Beverna au saint, se bornant à en détacher la *villula* d'Adelretia (Oret) à la demande de son veneur Tassillon, à qui il la donna en bénéfice. Lorsque, sa prière terminée, il voulut quitter l'église, il ne le put ; son pied resta attaché au pavé du sanctuaire, et il ne fut délivré que lorsque, reconnaissant qu'il avait eu tort de diminuer sa donation, il eut promis de restituer intégralement tout le domaine à Saint-Géréon.

C'est parce que Biesme appartenait à Saint-Géréon de Cologne qu'elle a porté le nom de Biesme-la-Colonoise. Elle apparait déjà avec cette épithète en 1188, dans la *Chronique de Gislebert de Mons*, qui raconte qu'elle fut prise par les hommes de Baudouin V le Courageux, comte de Hainaut : « Deinde firmitatem Bevernam, quae Coloniensis dicitur, obsederunt et ceperunt. »

Bilstain (Liége).

Voyez le tome I^er^, page 381. — Au village wallon de ce nom, dans la province de Verviers, il faut ajouter le hameau de **Bistain**, dépendance de la commune de Cherain. Bistain, comme Bilstain, se trouve à l'extrême frontière linguistique.

Bouillon (Luxembourg).

Voyez le tome I^er^, page 367. — La plus ancienne mention qui est faite de Bouillon se trouve sous la date de 988 dans la *Correspondance de Gerbert* (129, éd. HAVET), qui y donne rendez-vous à quelqu'un : *usque Bullionem*. On retrouve ensuite le nom dans un diplôme de 1069 : *actum Bultoni* (WAUTERS, *Table chronologique des chartes et diplômes*, t. I, p. 523).

Brigode (Hainaut).

Dépendance de Saint-Amand-la-Chaussée. — 1018. Biergolde (DOM BERLIÈRE, *Documents inédits*, p. 8). — 1212. Burgodes, Bergaudes, Bregaudes. — 1213. Burgodes. — 1217. Burgaldis (BARBIER, *Histoire de Malonne*, pp. 282-284, 290). — Ce mot semble d'origine germanique; il est à rapprocher de *Burghalden*, dans le Würtemberg, qui signifie une colline portant un château-fort.

Bruke.

Le sens que je donne à ce mot en roman est attesté au XIV^e^ siècle dans le passage suivant: « De Nedrehem usque ad locum qui dicitur *Bruke* teuthonice et gallice, latine *ad paludes* (*Registre de l'église Sainte-Croix*, fol. XXXVI, aux Archives de l'État, à Liége)

Deulémont.

J'ai eu tort de reproduire et de faire mienne l'étymologie vulgaire qui fait de ce nom l'équivalent de *de Heule mond* ou embouchure de la Heule (voyez WINKLER, *Oud Nederland*, p. 243). M. DASSONVILLE (*Biekorf*, 1896, *Bijblad*, p. XVI) me fait observer que le nom ancien de la Deule était *Dupla*.

Franco. (Voyez le tome I^er^, pages 386 et suivantes.)

Franco est ancien comme nom d'homme; on le trouve déjà dans FORTUNAT, *Liber de Virtutibus Sancti Hilarii*, c. 7 (éd. LEO-KRUSCH, p. 8).

-dorp (voyez le tome I^er^, page 295). — Aux mots dérivés de ce radical, il faut ajouter :

Tourpes	Hainaut.

950. Dorp (MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, t. I, p. 141). — 1211. Tourp (DESMET, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 760).

-en échangé contre *-em* et *-ingen*.

Rixingen était autrefois *Rixen*. — 1159. Riksen. — 1260. Rixen (*Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. V, p. 354). Il est devenu ensuite Rixhem au XIV^e^ siècle. — (1345-1345). Rixhem, Rixin (*Registre aux fiefs de Liége*, fol. 54 et 83, d'après GRANDGAGNAGE, *Vocabulaire*, p. 175).

Hatrival (Luxembourg).

1129. Atrei villa (Bulle d'Honorius II pour l'abbaye de Saint-Hubert). — J'ai longtemps hésité à reconnaître Hatrival dans Atrei villa. Mais le contexte du diplôme montre : 1° que Atrei villa doit être cherchée dans les environs immédiats de Saint-Hubert; 2° que le patron de son église est saint Ursmer. Or Hatrival est le seul village qui réunisse ces deux conditions. La substitution de l'*a* à l'*i* dans la syllabe finale est un phénomène de dissimilation qui n'a rien d'insolite.

Hauteroix (Brabant).

En flamand Heykruis, et dont on veut à tort faire Hautecroix aujourd'hui. — 1024. In Bragbant ad Hadonis Crucem (*Gesta epp. Cameracensis*, dans *Monumenta Germaniae historica*, t. VII, p. 484).

-ingen (Noms de lieu terminés en). — Au tome I^er^, pages 302-304, la liste des noms de lieu luxembourgeois, faute d'un document officiel fournissant une statistique exacte, contient plusieurs erreurs. Il faut lire :

Bereldingen,	au lieu de	**Beroldingen.**
Heffingen,	—	**Effingen.**
Grivelding en,	—	**Greveldingen.**
Helmsingen,	—	**Helmringen.**
Huttingen,	—	**Huttringen.**
Lallingen,	—	**Lellingen.**
Peppingen,	—	**Pepingen.**
Rumlingen,	—	**Rumeldingen.**

Lobbes (Hainaut).

L'étymologie que Folcuin donne de ce nom (voyez le tome I^er^, p. 427) se trouve déjà au VIII^e^ siècle (avant 768) dans le *Vita sancti Erminonis*, c. 3, écrit par le moine Anso : « Monasterio quod derivative ex nomine fluvioli decurrentis per monasterium in amnem qui proprie nuncupatur Sambra vocatur Laubacis. » Dans MABILLON, *Acta SS. Ord. S. Bened.*, t. III, p. 528. Cette haute antiquité de l'interprétation que j'ai contestée en augmente singulièrement l'autorité, sans compter les analogies signalées au tome I^er^, page 346.

Meerdael.

Meerdael est le nom d'une vaste forêt qui s'étend sur la rive droite de la Dyle, au sud de celle d'Heverlé, dont elle paraît avoir fait anciennement partie. Elle sert de limite aux villages wallons et flamands. Sont wallons : Nethen,

Hamme-sur-Nethen, Tourinnes-la-Grosse, au sud de la forêt; sont flamands : Weert-Saint-Georges, Blanden lez-Louvain, Bierbeek. (Cfr. le tome Ier, pp. 546 et 547, et aussi pp. 554 et 555.)

Ce nom reparaît ailleurs dans la toponymie romane pour désigner une forêt : ainsi la *forêt de Mirodelle* à Wancennes, province de Namur (P. ERRERA, *Les Masuirs*, t. Ier, p. 207).

Meraude.

J'ai dit (voyez le tome Ier, pp. 375-376) que Meraude est le plus ancien nom porté par le château qui s'est appelé plus tard Poilvache. Je trouve dans une charte de Saint-Hubert, datée d'avril 1246, la plus ancienne mention diplomatique de ce nom, Isabelle, femme de Waleran de Monjoie et de Fauquemont, y prend le titre de « dame de Meraude » et décide que les bourgeois de Nassogne viendront prendre la loi « à la court de Meraude ». Cfr. sur cette dame, qui a effectivement possédé le château de Poilvache, les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXII.

Milmorte.

1007. Quamdam terram in regno Lotharii sitam, quae dicitur Matermortua (Diplôme de l'abbé Ingelard de Saint-Riquier, dans HARIULF, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, III, 31, éd. LOT), avec ce commentaire de Hariulf : « Est in confinio Letgiae quaedam villa sancti Richarii, vocabulo Matermortua. » — 1098. Merimorte (*Ibidem*, pp. 315 et 317). — 1270 (environ). Miremorte (*Petit Stock de la cathédrale de Liége*, fol. 3, aux Archives de l'État, à Liége). — XIVe siècle. Miremoort, HOCSEM, dans CHAPEAVILLE, II, 491. — Il me semble inutile de prévenir le lecteur que *Matermortua* n'est qu'une retraduction latine par étymologie populaire, prouvant qu'au commencement du XIe siècle le sens du nom était déjà oblitéré.

N prosthétique. — L'apparition de l'*n* devant les noms de lieu commençant par une voyelle, desquels cette lettre finit par faire partie, a été étudiée avec sagacité par M. l'abbé Roland; je reprends sa liste en y ajoutant :

Afraiture	est devenu	**Nafraiture.**
Alonsart	—	**Nalonsart.**
Aomé	—	**Naomé.**
Aron	—	**Naron.**
Aubrissart	—	**Nobressart.**
Avaugle	—	**Navaugle.**
Ordrechamps	—	**Nordrechamps.**

Pour quelques autres noms de lieu, l'orthographe officielle a résisté à l'invasion de l'*n*, mais la prononciation locale pas; ainsi les indigènes disent **Nauwanne** pour Awanne, et **Nau-**

mont pour Agimont (ROLAND, *Annales de la Société archéologique de Namur*, XVI, p. 255, note; IDEM, *Annales de l'Académie d'archéologie*, t. XLVIII, p. 322).

On (Luxembourg).

L'étymologie de ce nom est intéressante. Mes recherches sur ses formes anciennes m'avaient amené devant *Oyn* (1315. LAMPRECHT, t. III, p. 376) et *Oinq* (1262. *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. III, pp. 310 et 311). Brusquement la forme du IX^e^ siècle, sous son aspect étrangement archaïque, m'apparut dans un diplôme de 883 qui ne laissait pas le moindre doute sur l'identité. Après la mention d'une villa *Harsanium super fluvium Wenna* (c'est Harsin sur la Wamme), on y lit : « in loco Wadingo super jam dictum fluvium. » On voit que *Oing*, *Oin*, *On*, n'est qu'une orthographe irrationnelle pour *Waing*, qui reste après la chute de la médiane; de *Oin* se forme ensuite *On* comme dans oignon, ognon, etc.

-ona ou **-ana**. Au sujet des noms de cours d'eau terminés en *-ana* (voyez tome I^er^, pages 438 et suivantes), M. l'abbé Roland m'a demandé s'il ne faudrait pas voir dans *-ana* une variante de *-ona*, qu'on retrouve dans un bien plus grand nombre de cas. Voyez, par exemple, Agniona, Altona, Axona, Bevrona, Diona, Flona, Graona, Ladona, Lehona, Retona, Salmona, Struona, dont nous possédons des formes authentiques anciennes, tandis que pour *-ana* nous n'avons que le seul Salmana (794); et encore est-il à remarquer que *Salmona* se présente plus anciennement (776). D'après cela, la désinence *-na* d'un grand nombre de noms de cours d'eau se ramènerait à *-ona* et non à *-ana*. Ce qui me décide en faveur de cette manière de voir, c'est que deux exemples très anciens, où la désinence a incontestablement le sens de cours d'eau, nous offrent *-ona* et non *-ana*. Le premier m'est fourni par ce vers d'Ausone (*Ordo Nobilium Urbium*, 160) :

Divona Celtarum lingua fons addite divis,

où le nom de *Divona* se décompose évidemment en *div-* (*addite divis*) et en *-ona* (*fons*). L'autre est le nom de *Bevrona*, que nous avons rencontré ci-dessus dans des textes du X^e^ et du XI^e^ siècle. Comme il est certain que ce nom signifie *rivière des castors*,

et que le nom du castor dans nos anciens idiomes celtiques et germaniques était *beber* ou *biber*, le sens de ruisseau est fourni par le reste de ce nom, c'est-à-dire par *-ona*. Il semble résulter de ces indications qu'il a réellement existé en celtique un vocable *Ona* qui avait la signification de *ruisseau*.

Oret (Namur).

Adelretia (*Vita Sancti Dagoberti*, dans *Monumenta Germaniae historica, Scriptores rerum Merovingicarum*, II, p. 518). C'est alors une *villula* dépendant de la villa voisine de *Beverna*, qui est Biesme-la-Colonoise (voyez ce nom).

Sibret (Luxembourg).

1297. Philippe, vestis de *Sebres* (*Charte inédite de Saint-Hubert*). — 1304. Philippe, vestis de *Sebres* (*Registre de Sainte-Croix*, aux Archives de l'État à Liége). — 1342. Jehan, vouweit de *Scybrex* (GOFFINET, *Cartulaire de l'abbaye de Clairefontaine*, p. 170). — Le patron de ce village est saint Brice, dont la prononciation locale fait saint Bret; la chute régulière de l'*n* a donné Sebret, puis Sibret.

-ster. Sur cette désinence, voyez le tome I^er^, pages 295 à 298.

Register . . . . . Luxemb.

Château disparu entre Grandhalleux et Arbrefontaine.

Remianster, aujourd'hui **Remience** . . . . . Ibid.

XI^e^ siècle. Remianster (DE REIFFENBERG, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, t. VIII, p. 54).

-strut. Voyez le tome I^er^, page 377.

Estrie.

1455, 1573. Bois de l'Estrie, entre Sedan et Bouillon (TANDEL, *Communes luxembourgeoises*, t. VI, pp. 389, 424). — 1573. Bois de l'Estrief (*Édits et ordonnances du duché de Bouillon*, p. 420).

Estreit.

1309. Forêt del Estreit, dépendant de Fumay (Ardennes) (SCHOONBROODT, *Chartes de Saint-Lambert*, n° 488, p. 132).

Thuin (Hainaut).

Thuin vient-il de *Tudintacum* ou de *Tudinium*? Incontestablement de cette dernière forme; mais celle-ci ne remplace-t-elle pas un *Tudiniacum* primitif? Il est vrai que dès 868-869 on lit : *Tudinio castello* (voyez le tome Ier, page 516), et qu'au Xe siècle Folcuin écrit à deux reprises : Tudinii castrum (*Gesta abb. Lobb.*, c. 16 et 25), et Tudinium castrum (*Mirac. S. Ursmari*, dans MABILLON, *Acta SS. Ord. S. Bened.*, t. III, p. 235). D'autre part, *Tudintacum* reparaît, non seulement dans la *Chronique de Saint-Hubert*, mais déjà dans une charte de Baudouin de Mons pour Saint-Hubert en 1088, où on lit : *Tudintacum castrum*. Ajoutez qu'il existe d'ailleurs d'autres *Tudiniacum;* l'un est mentionné au IXe siècle dans la *Vie de saint Remi*, par HINCMAR; c'est aujourd'hui Tugny.

Vliermael (Limbourg).

Vliermael-Roodt (Limbourg).

1297. Fliedermael (BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de Saint-Lambert*, t. I, p. 534). — 1333 Flidermal (VAN NEUSS, *Inventaire des archives du chapitre noble de Munsterbilsen*, p. 41). — Comme me le fait remarquer mon ami M. le chevalier de Borman, il y a tout proche du village de Vliermael un lieu-dit *Malleveld*. D'autre part, Vliermael fut jusqu'en 1297 le siège du tribunal d'appel des échevinages du comté de Looz. En cette année, l'empereur Adolphe, à la demande du comte de Looz, autorisa ce seigneur à transporter ledit siège dans la ville de Looz. Le texte est assez intéressant pour mériter une place ici : « Sane nobilis comes Lonensis nostro culmini intimavit quod, licet ab olim in villa suâ Fliedermael, quam a nobis et imperio habet in feodum, de septuaginta duobus villis eisdem ad ipsum judicium provocantes, quesiverunt et obtinuerunt ibidem sue injurie sublevamen; ipsa tamen villa tam in rebus quam hominibus adeo depauperata et desolata existat quod minus apta videtur de cetero ad hujusmodi judicia exercenda, propter quod nobis humiliter supplicabat ut transferendi ipsum judicium ad villam suam Lon. que similiter a nobis et imperio feodaliter possidetur, sibi facultatem concedere dignaremur. » (DARIS, *Histoire de la bonne ville de Looz, Documents*, p. 1.)

D'après tout cela, il ne paraît guère possible de douter que le nom de Vliermael ne soit dû à ce que l'endroit était le siège d'un important *mallum*, et il en résulterait pour d'autres noms terminés en *-mael* une présomption en faveur d'une même origine.

VII

NOTE SUR L'EMPLOI DE LA LANGUE FRANÇAISE A YPRES,

par M. GUILLAUME DESMAREZ.

Un mot tout d'abord du latin, universellement en usage avant l'introduction des langues vulgaires. Il servit de langue

officielle à Ypres jusque vers l'année 1250. Les actes de mutations immobilières passés devant le magistrat de cette ville dans la première moitié du XIII^e^ siècle, et dont nous avons heureusement découvert quelques spécimens, sont tous dressés en cette langue. A partir de 1250, les actes latins sont tout à fait exceptionnels. La partie des comptes communaux se rapportant aux amendes infligées continue seule à être rédigée en latin jusqu'en 1280.

Le latin abandonné, la langue française occupe en maîtresse à Ypres la place délaissée par sa devancière. Les comptes communaux, les keures des métiers, les registres de la « Weeserie », les actes privés, tout, au XIII^e^ siècle, est rédigé en français. L'apparition de cette langue se manifeste non seulement à Ypres, mais aussi dans le métier d'Ypres et dans les nombreux villages de la West-Flandre et du Furnes-Ambacht, comme nous le verrons à l'instant. Cependant, dans le métier d'Ypres et dans les villages voisins, nous constatons dès 1295 les premières manifestations de la langue flamande. A partir de 1300, l'emploi du flamand s'accentue vivement et prédomine dans tout le courant du XIV^e^ siècle. Tandis que dans le plat pays la langue populaire conquiert ainsi une place légitime en supplantant le français, à Ypres même la langue française se maintient presque sans interruption jusqu'en 1400. Au début du XV^e^ siècle, le flamand triomphe définitivement et jouit d'une autorité incontestée jusque sous le règne de Louis XIV.

Il importe de vérifier tous ces faits dans les documents contemporains.

I. — Comptes communaux.

Ypres possède, pensons-nous, les comptes communaux les plus anciens de la Belgique. Un fragment nous ramène à l'année 1267. Il est écrit en latin et comprend un relevé des amendes infligées pendant l'année. Nous pouvons cependant présumer

que déjà en 1267 certaines parties des comptes étaient rédigées en français, puisque le fragment suivant de 1276 nous donne, lui aussi, la liste des *forefacta* en latin, tandis que la partie se rapportant aux frais de chariots et de chevaux « del ost vers le Liège », est écrite en français et que, de plus, tous les autres actes contemporains du premier fragment sont pareillement dressés en cette langue. Est en français encore le fragment de 1277 qui nous parle du produit de la location des emplacements dans les halles. En 1279 et 1280, le latin et le français sont employés concurremment dans la rédaction des comptes : la partie relative aux amendes figure toujours en latin, celle relative à la dette à couvrir en 1280, 1281 et 1282, en français. C'est entre les années 1280 et 1285 que le latin fut expulsé définitivement de la maison échevinale : en effet, au sortir de la lacune qui embrasse ces cinq années, le français est désormais uniquement en usage. Les fragments que nous possédons sont tous en cette langue : tels les comptes de 1285, 24 juin à 1286, 24 juin; 1286, 29 juin à 1287, mai; 1290; 1297, novembre à 1298, novembre; 1304 à 1324 inclusivement[1]. La lacune de 1298 à 1304 est déplorable. Quelle était, pendant cette période de surexcitation contre la France, la langue officiellement usitée à Ypres? Nous n'hésitons pas à décider que ce fut le français, puisque les actes de translation immobilière, passés devant la magistrature urbaine, sont tous en cette langue.

Les années 1325 et suivantes marquent une période troublée dans l'histoire d'Ypres. Les émeutes populaires qui agitèrent la ville amenèrent probablement au pouvoir une édilité franchement démocratique[2]. Toujours est-il que pendant cette période nous voyons fonctionner le flamand comme langue officielle. *Les comptes de 1325 nous apparaissent pour la pre-*

[1] Il y a des lacunes de 1287 à 1290, 1291 à 1297, 1298 à 1304.

[2] Je n'ai pu, faute de temps, approfondir cette question ni rechercher les noms des échevins, les familles auxquelles ils appartiennent, leurs tendances politiques. Tout cela expliquerait l'avènement du flamand.

mière fois en cette langue. Le triomphe de la langue flamande ne fut qu'éphémère : à partir de novembre 1329, les comptes recommencent en français et continuent à être rédigés sans interruption en cette langue jusqu'en novembre 1378. Nous touchons ici à une malheureuse lacune, 1er novembre 1378 au 1er novembre 1380, qui ne nous permet pas de fixer la date précise de l'avènement définitif du flamand dans la comptabilité communale. Au sortir de la lacune, les comptes sont écrits en flamand et la langue populaire se maintient d'une manière incontestée jusqu'au règne de Louis XIV.

II. — Registres des parchons, dits de « Weeserie ».

Le plus ancien compte des deniers pupillaires consignés à la caisse communale, est à chercher en dehors des registres de la « Weeserie » proprement dits. Il se trouve en tête d'un registre intitulé : « Memorien, opene brieven, enz. 1380-1570. » Ce compte date de 1335 ; il est immédiatement suivi du compte de 1336. Tous deux sont rédigés en langue française. Nous ignorons ce que sont devenus les comptes de 1336 à 1380 ; peut-être les retrouverons-nous, car, vu l'état du dépôt, rien ne nous dit de désespérer. Le premier registre de la « Weeserie » date de 1380 ; le compte de cette année est en flamand comme le compte communal de la même année. Cependant, tandis que les receveurs communaux s'en tiennent au flamand, les clercs chargés de la comptabilité pupillaire reviennent au français dès 1381 et s'en servent jusqu'en 1387. En 1388, on reprend le flamand pour l'abandonner encore immédiatement l'année suivante. Le français reste en usage jusqu'en 1404 inclusivement. En 1405, on le délaisse définitivement en faveur du flamand. Notons, pour être complet, que pendant la période 1380-1405 les ajoutes sont indifféremment en français et en flamand.

III. — Registres des keures.

Jusqu'à présent, nous avons vu le français jouir d'une situation prédominante dans l'administration municipale, non seulement au XIII^e^, mais encore au XIV^e^ siècle, jusqu'au début de l'ère bourguignonne. On pourrait être tenté d'expliquer ce fait par cette considération que le français étant la langue des lettrés et que les magistrats et les fonctionnaires communaux étant pris dans la classe instruite, il s'est fait tout naturellement que le français a gravi avec eux les marches de la maison échevinale. Mais voici que nous touchons au peuple même, à tous les métiers dans leur réglementation et dans leur organisation intérieure. Nous ne pouvons nous garder d'un certain étonnement en voyant la plus antique des keures rédigée en langue française. Les Yprois du XIII^e^ siècle connaissaient donc les deux langues et les bourgeois de nos jours sont donc plus ignorants sous ce rapport que leurs ancêtres du XIII^e^ siècle!

Le plus ancien registre des keures comprend des règlements dont les dates extrêmes sont 1281 et 1309. Il est écrit à la fin du XIII^e^ siècle et est intitulé : « Chest li livres de toutes les keures de le vile dypre. » Il comprend cent vingt-quatre folios. La plus ancienne keure est celle des drapiers, de 1281 : « Che sont les keures des marcheans de draes. » Les ordonnances, insérées postérieurement à la rédaction du volume, avant 1309, sont également rédigées en français.

Le second registre des keures, superbe volume orné de miniatures, date de 1363. Celui-ci est écrit tout entier en flamand. En voici le titre : « Dit es de kuerbouc van der stede van Ypre ghecopulerd, ghereformeirt ende vergadert van allen den ouden kueren die ghemaect hebben ghesijn van der erster fundatie van der stede tote den jare dat men screef M. CCC. LXIII, ende eerst van der draperie van derzelver stede. » Malgré la généralité du titre, les cent soixante-douze folios du registre ne comprennent que la keure de la draperie.

Le troisième registre, de 1408, est pareillement en flamand : « Dit sijn de kueren ende oordenancen up de slichte draperie van Ypre. Ghemaect ende uutgheroupen ter halle int jaer M. CCCC. ende achte up den 30ten dach van Decembre. » (Cinquante-six folios.)

IV. — Chirographes.

Ypres possède une superbe collection de sept mille chirographes, datés de 1249 à 1291. Parmi ces sept mille documents, *sept ou huit seulement sont en flamand*, tous les autres sont en français. A part quelques actes constatant des mutations immobilières, des constitutions de rentes ou des aliénations de cens fonciers, ce sont presque tous des actes de reconnaissance de dettes entre commerçants, fort semblables à nos lettres de change [1] actuelles. Le premier chirographe flamand est de 1252. Je me permets de le citer ici en entier, d'abord parce qu'il compte parmi les plus anciens monuments de la langue flamande, ensuite pour donner une idée de la nature de ces actes.

« Simon Museus ende Alein Ackepont debent Jacobe den bindere 5 lb. te gheldene in de marcht te Brigghe ende 5 lb. ende 6 s. te gheldene in de marcht te Mesine, helc es anders borghe over al de scout. Mois de Haringhier ende Michielkin de Bradere debent Jacobe den Bindere 11 lb. ende 11 s. ende 3 d. te gheldene in de marcht te Mesine, helc es anders borghe van al der scout. Dit kennen tue scepene van Ypre, Lambert de Scoten ende Johan filius Andree. Actum anno domini M°. CC°. L°. II°. in mense Aprili. » (Arch. comm. Ypres, Coll. chirogr., 1er paquet, 1249-1265.)

[1] J'ai entrepris une étude de ces soi-disant lettres de change.

V. — Actes appartenant à des établissements religieux.

Entre tous les établissements religieux érigés sur le territoire de la ville d'Ypres, j'en choisis deux, le béguinage et le couvent Sainte-Claire, parce que ces deux institutions nous ont conservé une multitude d'actes du XIII^e^ siècle, et qu'ainsi il nous sera facile de voir dans quelle langue les actes privés étaient généralement rédigés.

A. *Béguinage d'Ypres.*

Conformément à la règle, les actes du XIII^e^ siècle sont rédigés en français. Dans le courant du XIV^e^, les titres se rapportant à des biens situés hors de la ville, sont en flamand. Le 1^er^ octobre 1396, on rédige un cartulaire des béguinages; il est tout entier en flamand, sauf un seul acte latin de la comtesse Marguerite (folio 18, septembre 1254). Nous y constatons ce fait curieux que tous les originaux du XIII^e^ siècle, écrits en français, y sont traduits en flamand. La confection de ce registre se place en effet à la fin du siècle; or nous savons qu'à cette époque la langue flamande était franchement prédominante. Citons quelques exemples :

1283, 9 septembre : Devant échevins d'Ypres, Lambert Bardone donne en aumône à l'infirmerie Jean Bardone, une rente de 4 liv. d'Artois, assignée sur une mesure de terre sise à Zonnebeke.

Original en français. — Sceau de la ville, détérioré, cire verte. — Contre-scel. (F. Béguinages, Arch. comm. Ypres.)

La traduction flamande de cet acte figure au folio 4 v^o^ du Cartulaire.

1272, mai : Baudouin, seigneur de Comines, consent à investir l'acquéreur d'une dîme sise à Houthem et tenue de lui en fief.

Original en français. — Sceau disparu. (*Ibidem.*)

La traduction flamande est au folio 7 du Cartulaire.

Voyez de même folio 25 r° et v° les traductions de différents actes de 1284.

B. *Couvent Sainte-Claire.*

XIII[e] siècle : Tous les actes, sauf quelques-uns passés à la fin du siècle, sont en français. Ils ne se rapportent pas seulement à des biens situés à Ypres, mais aussi à des propriétés sises dans le métier d'Ypres, à Nieuwcappelle, à Roulers, à Lampernesse, à Zillebeke, à Zonnebeke, à Reninghe, à Boesinghe, à Furnes, à la paroisse (Oostkerke aujourd'hui) des fils Volcraven, etc., et ce sont les juridictions de ces divers lieux qui président aux aliénations et en dressent acte. Les sceaux des échevins d'Ypres, de ceux du métier et des villages voisins, les sceaux des chevaliers portent des inscriptions françaises.

Il importe néanmoins de remarquer que certaines inscriptions figurant au dos de l'acte et qui sont certainement du XIII[e] siècle, sont en flamand tandis que d'autres sont en français [1]. En outre, nous voyons un chirographe de 1291

[1] Il y a plus : certains actes contiennent des expressions flamandes dans leur texte même. Citons un de ces exemples curieux : Le couvent Sainte-Claire achète à Pierre Zannekin et à sa femme six mesures de terre et cinquante verges sises à Lampernesse, « en la pieche de terre la li devant dit Pierin maient demi messure et trente-cinq verges, et en le pieche de terre ke on apele *hustic* la Wautir li Blanc manoiet *ende also ostwart* en toutes les trois pieches ki furent Wautir li Blanc 2 mes. et demi et 35 verges et en la piece de terre que on apele IX mesures une mesure 17 verges mains *ende bosten hannoest Zannekins op sine gracht* 2 liues et 47 verges *bosten zedike of nortalf* Wautir li grant 1 mes. et 50 verges *also ostwart reckende* por 35 lb. dart. » (Chirographe a° 1275. F. Sainte-Claire, actes du XIII[e] siècle.)

rédigé en double, dont une partie est en français, l'autre en flamand.

A la fin du XIII[e] siècle, nous possédons quatre actes flamands, dont deux sont dressés devant les échevins du métier d'Ypres (1292 et 1293), un troisième, daté de 1293, devant les échevins de la vierschare de Passchendale, un quatrième devant les échevins et coriers du Furnes-Ambacht.

XIV[e] siècle : Dans le métier d'Ypres et dans le plat pays, où, au siècle précédent, nous avons vu le français en usage, on emploie désormais exclusivement le flamand. A Ypres, au contraire, l'emploi du français se maintient pendant tout le courant du XIV[e] siècle.

(Cfr. le tableau que j'ai dressé ci-dessous en vue de cette étude.)

VI. — Fragment d'un registre contenant des ordonnances échevinales.

La plus ancienne des ordonnances contenues dans ce fragment date de 1385. Toutes indistinctement sont rédigées ne flamand.

VII. — Registre d'actes échevinaux.

C'est ainsi que j'appelle un fragment de registre contenant des commissions, des nominations de fonctionnaires, des mises à la retraite, des octrois de pensions, etc. Dans ce registre, dont les actes datent des années 1400 et environ, les actes sont presque tous en flamand; çà et là nous en rencontrons un en français.

VIII. — Jurisprudence.

Il existe différents recueils de pasicrisie à l'usage des hommes de loi. Ils contiennent des jugements et des arrêts. Nous les intitulons : *Registres des plaids du mercredi.*

Deux de ces recueils vont de 1352 à 1472. Ils nous permettent de voir que les deux langues sont employées en justice au XIV^e^ siècle. Les ajournements, les jugements sont presque tous en français. En parcourant attentivement ces registres, nous pouvons conclure que l'emploi du français est prédominant au milieu du XIV^e^ siècle. Son importance va en décroissant jusqu'à la fin du siècle, époque à laquelle le flamand entre définitivement en usage.

Il résulte de cette petite étude que le français disparaît à l'aurore de l'ère bourguignonne. Ce ne sont donc pas les ducs de Bourgogne, comme on l'a dit, qui les premiers ont introduit et imposé la langue française en Flandre.

XIII^e^ SIÈCLE.

DOCUMENTS DE SAINTE-CLAIRE A YPRES (ARCH. COMM.).

ANNÉE.	LANGUE.	JURIDICTION DONT ÉMANE L'ACTE.
1268	Fr.	Échevins de Roulers.
1269	Fr.	Comtesse Marguerite.
1268	Fr.	Charte de Philippe d'Ypres, seigneur de Lampernesse.
1275	Fr.	Chirographe d'un tenancier du seigneur de Lampernesse.

N. B. — Fr. = français; fl. = flamand.

ANNÉE.	LANGUE.	JURIDICTION DONT ÉMANE L'ACTE.
1275 (12 actes)	Fr.	Des tenanciers du seigneur de Lampernesse vendent leur tenure à Sainte-Claire. — Tous chirographes.
1275	Fr.	Vente de terre à Nieuwcappelle.
1275	Fr.	Vente de terre à Lampernesse à Sainte-Claire. — Chirographe.
1275	Fr.	Vente de terre à Lampernesse à Sainte-Claire. — Chirographe.
1275	Fr.	Vente de terre à Lampernesse à Sainte-Claire. — Chirographe.
1275	Fr.	Vente de terre à Lampernesse à Sainte-Claire. — Chirographe.
1275	Fr.	Charte de Philippe d'Ypres, seigneur de Lampernesse.
1276	Fr.	Nieuwcappelle. — Chirographe.
1276	Fr.	Boesinghe. — Chirographe.
1276	Fr.	Zonnebeke. — Chirographe.
1276	Fr.	Lampernesse. — Chirographe.
1276	Fr.	Id. Id.
1277	Fr.	Id. Id.
1277	Fr.	Id. Id.
1277	Fr.	Id. Id.
1277	Fr.	Reninghe. — Chirographe.
1277	Fr.	Id. Id.
1278	Fr.	Charte émise par Pol le Noir pour constater l'acte de vente d'une terre à la paroisse des fils Volcraven.
1279	Fr.	Paroisse des fils Volcraven. — Chirographe.
1279	Fr.	Zonnebeke. — Chirographe des échevins du métier d'Ypres.

ANNÉE.	LANGUE.	JURIDICTION DONT ÉMANE L'ACTE.
1279	Fr.	Zonnebeke. — Chirographe des échevins du métier d'Ypres.
1279	Fr.	Zonnebeke. — Chirographe des échevins du métier d'Ypres.
1279	Fr.	Langemarck. — Chirographe des échevins du métier d'Ypres.
1280	Fr.	Boesinghe. — Chirographe des échevins du métier d'Ypres.
1280	Fr.	Woumen. — Charte.
1280	Fr.	Lampernesse. — Chirographe.
1280	Fr.	Id. Id.
1280	Fr.	Id. Id.
1280	Fr.	Woumen. — Chirographe.
1280	Fr.	Loo. — Charte.
1280	Fr.	Furnes-Sainte-Walburge. — Charte de l'abbé de Saint-Nicolas.
1280	Fr.	Lampernesse. — Chirographe.
1280	Fr.	Sint-Jacobscappelle. — Charte du prévôt de Vormezele.
1281	Fr.	Wulpen. — Charte du prévôt de Vormezele.
1281	Fr.	Lampernesse. — Chirographe.
1281	Fr.	Furnes. — Charte émise par les échevins de la ville de Furnes.
1281	Fr.	Loo. — Chirographe.
1282	Fr.	Lampernesse. — Chirographe.
1282	Fr.	Loo. — Chirographe.
1282	Fr.	Polinchove. — Chirographe.

ANNÉE.	LANGUE.	JURIDICTION DONT ÉMANE L'ACTE.
1282	Fr.	Métier d'Ypres. — Chirographe des échevins du métier.
1284	Fr.	Échevins forains du métier d'Ypres. — Boesinghe.
1285	Fr.	Reninghe. — Charte de Jacques de Reninghe.
1287	Fr.	Id. Id.
1288	Fr.	Vlinke Ambacht à Langemarck. — Échevins de ce métier.
1288	Fr.	Zonnebeke. — Charte.
1289	Fr.	Reninghe. — Chirographe des échevins de Reninghe.
1291 [1]	Fr.	Zonnebeke. — Chirographe scellé des échevins du seigneur de Schierevelde.
1291 [1]	fl.	Zonnebeke. — Chirographe, dont deux parties conservées, scellé des échevins du seigneur de Schierevelde. Original.
1292	Fr.	Zillebeke. — Charte.
1292	fl.	Boesinghe. — Acte devant les échevins du métier d'Ypres.
1292	Fr.	Échevins d'Ypres.
1293	fl.	Langemarck. — Échevins de la vierschare de Paschendale.
1293	fl.	Métier d'Ypres. — Échevins du métier.
1296	fl.	Échevins et coriers du Furnes-Ambacht.
1293	Fr.	Chartes de Gauthier de Heule.

[1] Même acte en deux langues; les chirographes sont entiers.

XIV^e^ SIÈCLE.

ANNÉE.	LANGUE.	JURIDICTION DONT ÉMANE L'ACTE.
1301	fl.	Échevins du métier d'Ypres.
1302	fl.	Id.
1305	fl.	Id.
1301	Fr.	Échevins de la ville d'Ypres.
1306	Fr.	Id.
1308	Fr.	Id.
1308	fl.	Échevins du métier d'Ypres.
1308	fl.	Prévôt de Langemarck.
1308	fl.	Échevins du métier d'Ypres.
1308	fl.	Id.
1310	Fr.	Échevins d'Ypres.
1309	fl.	Échevins du métier d'Ypres.
1309	fl.	Id.
1309	fl.	Échevins et coriers du Furnes-Ambacht.
1310	fl.	Id. id.
1310	Fr.	Zonnebeke (abbé).
1311	fl.	Échevins du Vleneke Ambacht à Langemarck.
1312	fl.	Échevins de l'abbé de Haysenon « Ysenon » à Reninghe.
1312	fl.	Échevins du Vleneke Ambacht à Langemarck.
1312	fl.	Échevins et coriers du Furnes-Ambacht.
1314	fl.	Échevins du métier d'Ypres.

ANNÉE.	LANGUE.	JURIDICTION DONT ÉMANE L'ACTE.
1314	fl.	Échevins et coriers du Furnes-Ambacht.
1313	fl.	Échevins du métier d'Ypres.
1313	fl.	Échevins du « port » de Furnes.
1313	fl.	Échevins du métier d'Ypres.
1313	fl.	Échevins et coriers du Furnes-Ambacht.
1313	fl.	Échevins du seigneur de Reninghe.
1313	Fr.	Échevins d'Ypres.
1314	fl.	Échevins du métier d'Ypres.
1314	fl.	Id.
1315	fl.	Échevins de Dixmude.
1315	fl.	Échevins du métier d'Ypres.
1316	fl.	Id.
1316	fl.	Échevins du Hofland de Reninghe.
1316	fl.	Échevins du seigneur de Reninghe.
1316	fl.	Échevins du métier d'Ypres.
1317	fl.	Échevins de Zuutscote et Noortscote.
1317	Fr.	Échevins d'Ypres.
1317	fl.	Id.
1317	fl.	Échevins du métier d'Ypres.
1320	fl.	Échevins du seigneur de Reninghe.
1321	fl.	Échevins du métier d'Ypres.
1321	fl.	Id.
1322	fl.	Id.
1323	fl.	Échevins et coriers du Furnes-Ambacht.

ANNÉE.	LANGUE.	JURIDICTION DONT ÉMANE L'ACTE.
1324	fl.	Échevins du seigneur de Reninghe.
1326	fl.	Échevins de dame Bekemans à Zonnebeke.
1326	fl.	Échevins du métier d'Ypres.
1326	fl.	Id.
1328	fl.	Id.
1328	fl.	Id.
1328	fl.	Échevins et coriers du Furnes-Ambacht.
1329	fl.	Échevins du chapitre de Saint-Pierre de Lille à Saint-Jean lez-Ypres.
1329	Fr.	Échevins de la ville d'Ypres.
1329	fl.	Herdes de l'église d'Aire à la paroisse des fils Volcraven.
1329	fl.	Échevins et coriers du Furnes-Ambacht.
1330	fl.	Échevins du métier d'Ypres.
1330	Fr.	Échevins d'Ypres.
1332	fl.	Échevins du seigneur de Reninghe.
1331	fl.	Échevins du Furnes-Ambacht.
1334	fl.	Échevins du métier d'Ypres.
1334	fl.	Id.
1334	Fr.	Jehan Meus, clerc, paroissien de Hondescote se reconnait débiteur de 65 livres envers Sainte-Claire. — Jehan et le curé de l'endroit mettent leur sceau.
1336	fl.	Échevins du métier d'Ypres.
1336	fl.	Id.
1338	fl.	Échevins du seigneur de Reninghe.
1340	Fr.	Échevins d'Ypres.

ANNÉE.	LANGUE.	JURIDICTION DONT ÉMANE L'ACTE.
1341	fl.	Échevins du seigneur de Reninghe.
1343	fl.	Échevins et coriers du Furnes-Ambacht.
1343	fl.	Échevins du métier d'Ypres.
1338	Fr.	Vidimus en français des échevins d'Ypres de lettres rédigées en flamand.
1345	fl.	Échevins et coriers du Furnes-Ambacht.
1344	fl.	Id. id.
1344	fl.	Échevins de Reninghe.
1344	fl.	Échevins du Furnes-Ambacht.
1346	fl.	Bailli et herdes de la heernesse de la paroisse des fils Volcraven.
1347	fl.	Échevins de Reninghe.
1348	fl.	Échevins de dame M. de Dentreghem à Langemarck.
1344	fl.	Échevins de Reninghe.
1348	Fr.	Échevins d'Ypres.
1349	fl.	Échevins et coriers du Furnes-Ambacht.
1349	fl.	Acte dressé par des gens de Furnes.
1350	fl.	Bailli et herdes de la heernesse de Zoetenaye.
1350	fl.	Échevins et coriers du Furnes-Ambacht.
1350	Fr.	Échevins d'Ypres.
1353	Fr.	Id.
1351	Fr.	Id.
1352	Fr.	Id.
1350	fl.	Échevins de André Rusen à Zonnebeke.
1360	fl.	Échevins de François Belle à Boesinghe.

ANNÉE.	LANGUE.	JURIDICTION DONT ÉMANE L'ACTE.
1360	Fr.	Échevins d'Ypres.
1360	fl.	Échevins de Reninghe.
1360	fl.	Échevins du métier d'Ypres.
1361	Fr.	Échevins d'Ypres.
1361	fl.	Échevins du métier d'Ypres.
1366	fl.	Échevins de Chrétien Ellebode à Vlamertinghe
1367	fl.	Id. id.
1367	fl.	Échevins du métier d'Ypres.
1371	fl.	Échevins de François Belle à Boesinghe.
1374	Fr.	Échevins d'Ypres.
1385	Fr.	Id.
1385	fl.	Échevins de Saint-Pierre de Lille à Langemarck.
1387	Fr.	Échevins d'Ypres. — Quatre actes d'une exécution judiciaire.
1391	Fr.	Échevins d'Ypres. — Cinq actes d'une exécution judiciaire.
1391	Fr.	Échevins d'Ypres.

BIBLIOGRAPHIE.

ACKERSDIJCK (W.-C.), *Over Taxandrie* (NIEUWE WERKEN VAN HET ZEEUWSCHE GENOOTSCHAP DER WETENSCHAPPEN, I, 1. Middelbourg, 1836.)

ADRIAENS (G.), *Orthographe des noms des communes* (BULLETIN DE LA COMMISSION CENTRALE DE STATISTIQUE, t. XVI. Bruxelles, 1890). — La partie relative à l'histoire de l'orthographe offre de l'intérêt; la partie scientifique qui recherche et classe les désinences des noms est faible.

ALEXIS (Le frère), *Notice historique et archéologique de la commune de Tamines*. Namur, 1888.

ANDRESEN, *Ueber deutsche Volksetymologie*, 3e édition. Heilbronn, 1878.

ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. D'), *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France (période celtique et période romaine)*, avec la collaboration de G. Dottin. Paris, 1890. — Très important ouvrage, surtout pour la toponymie de la période romaine; étudie spécialement les noms terminés en *-acum* (*-acus*) et explique leur formation.

ARNOLD (W.), *Ansiedelungen und Wanderungen deutscher Stämme, zumeist nach hessischen Ortsnamen*, 2e unveränderte Ausgabe. Marbourg, 1881. — Livre génial, plein d'aperçus profonds et très suggestif, qui montre quel parti l'histoire de la civilisation peut tirer de la toponymie. Il était d'ailleurs inévitable qu'il sacrifiât un peu trop à la conjecture, et que ses conclusions fussent souvent prématurées.

BAYET (CH.), *Mélanges carolingiens*. — Cfr. plus loin *s. v.* POUZET.

BEHAGHEL, *Geschichte der deutschen Sprache* (dans PAUL, *Grundriss der germanischen Philologie*), t. I, pp. 526 et suivantes.

BEHAULT DE DORNON (A. DE) et LOË (A. DE), *La toponymie nous donne-t-elle des indications sur les établissements des Francs dans le Brabant?* — Rapport présenté au Congrès archéologique de Bruxelles. dans *Mémoires, Documents, Questionnaires, etc.*, publiés par ce Congrès. Bruxelles, 1891. — Voyez la discussion de ce rapport dans *Compte rendu du Congrès archéologique de Bruxelles*, 1892, pp. 273-282.

BENDER (J.), *Die deutschen Ortsnamen*, 2e édition. Wiesbaden, 1855. — Vieilli.

BERGHAUS, *Physikalischer Atlas*, 2 vol. Gotha, 1845-1850.

BERNAERTS (G.), *Études étymologiques et linguistiques sur les noms de lieux romans et bas-allemands de la Belgique* (ANNALES DE L'ACADÉMIE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE, t. XXXVII et XXXIX. Anvers, 1881-1883. — Mauvais. L'auteur, qui a lu le *Namenbuch* de FOERSTEMAN, cède à la manie de trouver dans le radical de presque tous les noms de lieu un nom propre d'homme.

BERNHARDI (K.), *Sprachkarte von Deutschland*, 2e Auflage, besorgt von W. Striker. Kassel, 1849.

BERNHARDI (K.), *Die Sprachgrenze zwischen Deutschland und Frankreich*. Kassel, 1871.

BERNIER (TH.), *Dictionnaire géographique, historique, archéologique, biographique et bibliographique du Hainaut*, 2e édition. Mons, 1891.

BERTRAND (R. DE), *Histoire de Mardick et de la Flandre maritime*. Dunkerque, 1852.

BEYER (H.), *Urkundenbuch zur Geschichte der Regierungsbezirke Coblenz und Trier*, 3 vol. Coblence, 1860-1874.

BOCAVE, *Carte de la délimitation du flamand et du français dans le nord de la France* (ANNALES DU COMITÉ FLAMAND DE FRANCE, t. III. Dunkerque, 1857.)

BÖCKH (R.), *Der Deutschen Volkszahl und Sprachgebiet in den Europaeischen Staaten. Eine statistische Untersuchung*. Berlin, 1870.

BONIFACE, *Études sur la signification des noms topographiques dans l'arrondissement de Cambrai*. Valenciennes, 1861. — Faible.

BORMAN (C. DE), *Le livre des Fiefs du comté de Looz sous Jean d'Arckel*. Bruxelles, 1875. — Contient un grand nombre de noms de *lieux dits* du pays de Looz.

BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de l'église Saint-Lambert de Liége,* 2 vol. in-4°. Bruxelles, 1893-1895.

BOURLIER (J.), *Glossaire étymologique des noms de lieux du département de la Côte d'Or* (BULLETIN D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE RELIGIEUSES DU DIOCÈSE DE DIJON, t. V, VI, VII, VIII et suivants, 1887-1891).

BOUTEILLER (DE), *Dictionnaire topographique du département de la Moselle,* in-4°. Paris, 1874.

BRAEMER (K.), *Nationalität und Sprache im Koenigreich Belgien.* Stuttgart, 1887. — Relevé statistique, avec une carte de la délimitation du flamand et du wallon.

BRAMBACH, *Corpus Inscriptionum rhenanarum.* Elberfeld, 1867. — A consulter pour la toponymie gallo-romaine en attendant la publication des volumes correspondants du *Corpus* de l'Académie de Berlin.

BROECKAERT (J.), *Over de namen der gemeenten van het arrondissement Dendermonde* (ANNALES DU CERCLE ARCHÉOLOGIQUE DE TERMONDE, 1863).

BUDDINGH (D.), *Beienkingen en aantekeningen op de woordverklaringen der plaatsnamen,* door de Heeren Willems en Kreglinger, etc. — Brochure in-8° publiée dans les Pays-Bas vers 1848 (cité par ADRIAENS, *op. cit.*).

BUTKENS (CHR.), *Trophées tant sacrés que profanes du duché de Brabant,* 4 vol. in-fol. La Haye, 1724.

BUTTMANN (A.), *Die deutschen Ortsnamen.* Berlin, 1856. — Vieilli.

BYLANDT (Comte F. DE), *Descriptio historico geographica comitatus Flandriae* (ANNALES ACADEMIAE LOVANIENSIS, t. II, 1824-1825). — Bon dans la partie descriptive et géographique; mauvais en ce qui concerne la toponymie.

CHOTIN (A.-G.), *Études étymologiques sur les noms des villes, bourgs, villages, hameaux, rivières et ruisseaux de la province de Brabant.* Paris-Bruxelles, 1859.

CHOTIN (A.-G.), *Études étymologiques sur les noms de lieux de la Flandre occidentale.* Ypres, 1877.

CHOTIN (A.-G.), *Études étymologiques sur les noms des villes, bourgs, villages et hameaux de la province de Hainaut.* Paris-Tournai, 1857; 2e édition, Tournai, 1868. — Bien qu'il semble avoir voulu se spécialiser dans l'étude de la toponymie, Chotin n'y a pas été heureux; l'absence de connaissances linguistiques et le défaut de critique ne lui ont pas permis de dépasser le niveau d'un élève médiocre de Mannier, lui-même un maitre médiocre

Chronicon Andrense. (Dans DACHÉRY, *Spicilegium,* 2e édition, t. II).

CLAERHOUT (J.), *De Franken, de Friesen en de Saksen* (HET BELFORT, t. I, 1886.)

CLAERHOUT (J.), *Woorden en Oorden.* Gand, Siffer, 1895.

CLAERHOUT (J.), *Het Heidensch Kerkhof van Pitthem.* Pitthem, 1897.

COCHERIS (H.), *Origine et formation des noms de lieux.* Paris, sans date. — Beaucoup de bons renseignements.

COLENS, *Histoire d'Enghien.* Tournai, 1643.

Corpus Inscriptionum Latinarum, publié par l'Académie de Berlin. Quinze volumes ont paru, mais on attend toujours celui qui contiendra les inscriptions de la Gaule. (Pour la Narbonnaise, voyez le t. XV et voyez aussi BRAMBACH.)

CORSWAREM (DE), *Mémoire historique et étymologique sur les noms des anciens habitants, territoires, communes et hameaux de la province de Limbourg* (BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE DE LIMBOURG, t. VI, 1863).

CORSWAREM (DE), *Mémoire historique sur les anciennes limites et circonscriptions de la province de Limbourg* (BULLETIN DE LA COMMISSION DE STATISTIQUE, t. VII, 1857.)

COURTOIS (A.), *Dictionnaire géographique de l'arrondissement de Saint-Omer avant 1789* (MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LA MORINIE, t. XIII). — Excellent.

COURTOIS (A.), *L'ancien idiome audomarois.* Saint-Omer, sans date (1856).

COURTOIS (A.), *Communauté d'origine et de langage entre les habitants de l'ancienne Morinie flamingante et wallonne* (ANNALES DU COMITÉ FLAMAND DE FRANCE t. IV).

COUTARD, *Sainte-Sabine. Noms de lieux, hameaux, fermes, bordages, maisons, carrefours, passages, ruisseaux.* Mamers, 1892.

CRAMER (F.), *Niederrheinische Ortsnamen* (JAHRBUCH DES DÜSSELDORFER GESCHICHTS-VEREINS, X, 1895).

DALLE (Jean), *Histoire de Bousbecq,* Wervicq, 1880.

DARIS (J.), *Cartulaire de l'abbaye de Herckenrode* (BULLETIN DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS, t. X et XI).

DARIS (J.), *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liége,* 16 volumes in-8°. Liége, 1867-1897.

DASSONVILLE (A.), *La frontière linguistique en Belgique et dans le nord de la France, par Godefroid Kurth* (BIEKORF, 1896, bijblad).

DE BACKER (L.), *Les Flamands de France; Études sur leur langue, leur littérature et leurs monuments.* Gand. 1851. — Contient, pages 28-54, un travail toponymique sur les arrondissements de Dunkerque et d'Hazebrouck inférieur à celui de Mannier.

DE BACKER (L.), *La langue flamande en France depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours,* in-8°. Gand, 1893.

DE BO, *Westvlaamsch Idioticon.* Bruges, 1870-1873. — 2e édition par Samyn. Gand, 1890; in-4° avec une carte de la frontière linguistique.

DE COUSSEMAEKER (I.), *Cartulaire de l'abbaye de Cysoing.*

DE FLOU (K.), *Schets eener geschiedenis der nederlandsche taal en der taalstudie in de Nederlanden* [NEDERLANDSCHE DICHT- EN KUNSTHALLE, t. VI (1884); VII (1885); VIII (1886); IX (1887)].

DELVAUX, *Dictionnaire géographique de la province de Liége,* 2e édition, 2 vol. Liége, 1841-1842. — Contient, en appendice, la liste des principaux *lieux-dits* de chaque commune.

DE POTTER et BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen,* 33 volumes in-8° (en continuation).

DERODE (V.), *Histoire de Lille.* Lille, 1848. Trois volumes in-8°; Lille, 1848. — Le tome Ier contient une carte de la délimitation des langues dans le département du Nord, qui est inférieure à celle de Bocave.

DE RYCKER (L.), *Het verleden onzer moedertaal in onze vlaamsche gewesten* [NEDERLANDSCHE DICHT- EN KUNSTHALLE, t. VII (1885)].

DESEILLES, *Catalogue des actes et documents formant le fonds historique et supplémentaire des Archives de Boulogne-sur-Mer.*

DESEILLE, *Liste des voies publiques de la ville de Boulogne-sur-Mer.* Boulogne-sur-Mer, 1883.

DE SIMPEL, *L'envahissement de la langue française en Flandre* (LA FLANDRE, année 1883).

DESJARDINS (P.), *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine.* Paris, 1876-1893; 4 vol. in-8°. — Voyez aussi PEUTINGER.

DE SMET (J.-J.), *Essai sur les noms des villes et communes de la Flandre orientale* (MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, col. in-4°, t. XXIV, 1850).

DE SMET (J.-J.), *Essai sur les noms des villes de la Flandre occidentale et de la Flandre zélandaise* (MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, coll. in-4°, t. XXVI, 1851).

DE SMET (J.-J.), *Corrections pour l'Essai sur les noms des villes et communes de la Flandre orientale* (MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, t. XXVI, 1851).

DE SMET (J.-J.), *Note sur l'étymologie de quelques noms de lieux de la Flandre orientale* (MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, t. XX, 1853). — Tous ces travaux de De Smet sont archi-mauvais.

DEWEZ, *Dictionnaire géographique de la Belgique et de la Hollande.* Bruxelles, 1829.

Dictionnaire archéologique de la Gaule. Époque celtique. Publié par la Commission instituée au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Paris, t. I, 1875 (A-G). — Texte et atlas in-4°.

Dictionnaire des postes et des télégraphes, indiquant, par ordre alphabétique, les noms de toutes les communes et des localités les plus importantes de la France, 2e édition. Rennes, 1892.

Dictionnaire historique et archéologique du département du Pas-de-Calais, publié par la Commission départementale des monuments historiques. — Ouvrage collectif contenant des notices historiques de toutes les localités, avec des renseignements toponymiques. Sa valeur varie selon les auteurs. Le volume consacré au canton de Boulogne, traité par l'abbé Haigneré, est plein de notices excellentes.

DUCHER et GIRY, *Cartulaire de l'église de Thérouanne.* Saint-Omer, 1881.

DUCLOS (A.), *De oudste kuste van Vlaanderen,* in-12. Bruges, 1873.

DUFAITELLE, *Une étude archéologique sur la toponymie ancienne de Saint-Omer* (ARCHIVES DE DINAUX, 3e série, t. II, 1851).

DUJARDIN et CROQUET, *Glossaire toponymique de la ville de Braine-le-Comte.* Braine-le-Comte, 1893.

DU TEIL (J.), *Le village de Saint-Mommelin*. Paris, 1891.

DUVIVIER (CH.), *Recherches sur le Hainaut ancien, du VII^e^ au XII^e^ siècle*, 2 volumes. Bruxelles, 1866. — Excellent.

EGLI (J.-J.), *Geschichte der Geographischen Namenkunde*. Leipzig, 1886. — Aperçu analytique et critique de tout ce qui a paru sur la toponymie du monde entier.

EGLI (J.-J.), *Nomina Geographica*, 2^e^ édition. — C'est, comme le sous-titre l'indique, un essai d'onomatologie géographique universelle.

ENGLING, *Bemerkungen über die Abstammung des Namens Frisingen und der andern Ortschaften auf* **-singen** *oder* **-singem** [PUBLICATIONS DE L'INSTITUT ROYAL GRAND-DUCAL DE LUXEMBOURG, VII (1851)].

ERRERA (P.), *Les Waréchaix* (ANNALES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BRUXELLES, t. VIII, 1894).

ESCHBACH (D^r^ P.), *Ortsnamen des Kreises Düsseldorf* [JAHRBUCH DES DÜSSELDORFER GESCHICHTS-VEREINS, t. VI (1892)].

ESSER (Q.), *Ueber einige gallische Ortsnamen auf* **-acum** *in der Rheinprovinz* (PROGRAMM DES SCHULJAHRES 1873-1874. Andernach, 1874). — Important; complète les recherches de d'Arbois de Jubainville pour le pays rhénan.

ESSER (Q.), *Ueber einige gallische Ortsnamen in der Rheinprovinz* (PROGRAMM DES PROGYMNASIUM ZU ANDERNACH, 1874).

ESSER (Q.), *Beiträge zur gallo-keltischen Namenkunde*. Malmédy, 1884.

ESSER (Q.), nombreux articles de toponymie rhénane dans le *Kreisblatt für den Kreis Malmedy*. Saint-Vith, janvier 1882-1886. — Ces ingénieuses études, perdues dans un journal local, devraient être republiées.

FABRE D'ENVIEU (L'abbé J.), *Noms locaux tudesques*. Paris, 1885. — Superficiel.

FABRY-ROSSIUS, *Résumé synonymique et étymologique des noms des communes de la province de Liége* (BULLETIN DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS, t. VII, 1886). — Détestable.

FEYS et NÉLIS, *Les cartulaires de la prévôté de Saint-Martin à Ypres*. Bruges, 1880-1884.

FICK, *Die griechischen Personennamen*. Göttingen, 1874.

FINOT (J.), *Inventaire des Archives de Comines (France).*

FOERSTEMANN (E.), *Altdeutsches Namenbuch.* I. Band. *Personennamen.* Nordhausen, 1856, in-8°; II. Band. *Ortsnamen,* 2e édition. Nordhausen, 1872, in-4°. — Répertoire alphabétique de tous les noms propres d'hommes et de lieux de langue allemande, avec leur date d'apparition. Vaste érudition, bien que la critique soit déjà un peu arriérée.

FOERSTEMANN (E.), *Die deutschen Ortsnamen,* in-8°. Nordhausen, 1863. — Contient les principales conclusions, tirées par l'auteur lui-même, du *Namenbuch* ci-dessus.

GALESLOOT (L.), *Le livre des feudataires de Jean III, duc de Brabant.* Bruxelles, 1865.

GERVILLE, *Recherches sur les anciens noms de lieux en Normandie* (MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, t. VI).

GILLE HERINGA, *Aardrykskundig Handwoordenboek van Nederland,* 3e édition. Groningue, sans date.

GIRY, *Manuel de diplomatique.* Paris, 1894. — Le chapitre III du livre III (*Noms de lieux*) contient une histoire sommaire de la toponymie française et un exposé des principales dérivations, complétant utilement le travail de Quicherat, plus une bibliographie toponymique générale.

GIRY, *Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XIVe siècle.* Paris, 1877. (Fascicule 31 de la *Bibliothèque de l'École des Hautes Études.*) — Voyez aussi DUCHER.

GLUECK, *Die bei C. Julius Caesar vorkommenden Keltischen Namen.* Munich, 1857.

GOFFINET, *Cartulaire de l'abbaye de Clairefontaine.* Arlon, 1877.

GOFFINET, *Cartulaire de l'abbaye d'Orval.* Bruxelles, 1879.

GRANDGAGNAGE (CH.), *Mémoire sur les anciens noms de lieux dans la Belgique orientale* (MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, coll. in-4°, t. XXVI, 1854). — Excellent.

GRANDGAGNAGE (CH.), *Vocabulaire des anciens noms de lieux de la Belgique orientale.* Liége, 1859. — Excellent.

GRANDGAGNAGE (CH.), *De l'origine des Wallons* (BULLETIN DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS, t. I, 1852.)

GRANDGAGNAGE (CH.), *Essai sur quelques anciens noms de lieux de la Belgique orientale* (ANNALES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE NAMUR, t. III.)

GRANDGAGNAGE (CH.), *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne.* Liége, 1845.

GRÖBER, *Grundriss der Romanischen Philologie,* t. I. Strasbourg, 1888. (Une erreur typographique m'a fait dire 1846 au tome Ier, page 19, du présent ouvrage). — Il s'agit des pages 419-425 de ce livre, où est esquissée une délimitation générale des langues romanes.

GUÉRARD, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin.* Paris, 1841.

GUÉRARD, *Essai sur le système des divisions territoriales de la Gaule depuis l'Empire romain jusqu'à la fin de la dynastie carolingienne.* Paris, 1832.

GUÉRARD, Voyez *Polyptyque d'Irminon.*

GUIGNIES, *Recherches historiques et archéologiques sur la commune de Deux-Acren.* Louvain, 1885.

GUYOT, *Nouveau Dictionnaire des communes, hameaux, etc., du royaume de Belgique.* Bruxelles, sans date (1897).

HAIGNERÉ (L'abbé D.), *Quelques chartes de l'abbaye de Samer* (MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE BOULOGNE, t. XII.)

HAIGNERÉ (L'abbé D.), *Les chartes de Saint-Bertin,* d'après le grand cartulaire de Dom Ch.-J Dewitte, 2 vol. in-4°. Saint-Omer, 1886. — Analyse des documents, avec revision des formes des noms de lieux qui sert plus d'une fois à rectifier les leçons du cartulaire de Guérard.

HAIGNERÉ (L'abbé D.), *Dictionnaire topographique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer* (MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE BOULOGNE, t. XI). — Excellent répertoire des vieilles formes.

HARBAVILLE, *Mémorial historique et archéologique du département du Pas-de-Calais.* Arras, 1842. — Médiocre et vieilli.

HARDT, *Bericht über die Zweckmässigkeit der Feststellung einer officiellen Schreibung der Ortsnamen des Grossherzogthums und über die dabei anzunehmenden Grundlagen* [PUBLICATIONS DE L'INSTITUT ROYAL GRAND-DUCAL DE LUXEMBOURG, t. X (1854)].

HARDT, *Bericht über die Feststellung einer officiellen Schreibung der Ortsnamen des Grossherzogthums Luxemburg* [PUBLICATIONS DE L'INSTITUT ROYAL GRAND-DUCAL DE LUXEMBOURG, t. XIII (1857)].

HAUTCŒUR, *Cartulaire de l'église Saint-Pierre de Lille.*

HAUTCŒUR, *Cartulaire de l'abbaye de Flines.* Paris, 1873.

HENNEBERT (F.), *Essai historico-philologique sur le nom de Tournai. Guerre à l'Y.* Tournai, 1856.

D'HERBOMEZ (A.), *Géographie historique du Tournaisis* (BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ BELGE DE GÉOGRAPHIE, t. XVI, 1892).

HERMANS, *Inleiding tot verklaring der namen van steden, dorpen, enz., van Noord-Brabant.* 't Bosch, 1858. — Faible.

HOEUFFT, *Taalkundige bydragen tot de naamsuytgangen van eenige meest nederduitsche plaatsen.* Breda, 1816.

HOLDER (A.), *Altkeltischer Sprachschatz.* En cours de publication. Leipzig, 1892. — Veut contenir, en les documentant, tous les noms de lieux pour lesquels on peut revendiquer une origine celtique, mais n'est ni complet ni toujours exact sous ce rapport, et semble n'avoir pas suivi de principe.

HONTHEIM (J.-N. DE), *Historia treverensis diplomatica.* Augsbourg, 1750; 3 vol. in-fol.

HOUDREMONT (A.), *Histoire de la langue française comme langue administrative du pays de Luxembourg.* Luxembourg, 1897. — Ce livre a paru trop tard pour que je pusse m'en servir; il confirme d'ailleurs toutes mes conclusions.

HOUZÉ (A.), *Étude sur la signification des noms de lieux en France.* Paris, 1864. — Livre ingénieux et riche en aperçus instructifs.

Itinerarium Antonini, éd. Parthey et Pinder. Berlin, 1848.

JONCKHEERE (dom J.), *De l'origine du nom de Flandre* (REVUE CATHOLIQUE, t. LIII (trois articles) et t. LIV. Louvain, 1883 et 1884).

JONCKHEERE (dom J.), *Flandre et Flamands* (REVUE CATHOLIQUE, t. LIV. Louvain, 1884.)

JORET (CH.), *Étymologies normandes* (MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE, t. V, 1884.)

JOURDAIN et VAN STALLE, *Dictionnaire encyclopédique de géographie historique du royaume de Belgique*, 2 vol. in-8°. Bruxelles, sans date (1896).

JUSSERET, *Atlas historique de la Belgique*. Bruxelles, 1835.

KELLNER (W.), *Die Ortsnamen des Kreises Hanau* (PROGRAMM DER REALSCHULE HANAU). Hanau, 1871.

KEMPENEERS, *De oude vryheid Montenaeken*, 2 vol. Louvain, 1861-1862.

KIEPERT (H.), *Völker- und Sprachenkarte von Deutschland und den Nachbarländern*. Maassstab : $^1/_{5\,000\,000}$. Berlin, sans date.

KLUGE, *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*, 2e édition. Strasbourg, 1883

KORNMESSER, *Die französischen Ortsnamen germanischer Abkunft*. Strasbourg, 1888 (dissertation).

KREGLINGER (A.), *Mémoire historique et étymologique sur les noms des communes de la province d'Anvers* (BULLETIN DE LA COMMISSION CENTRALE DE STATISTIQUE, t. III. Bruxelles, 1847). — Faible.

KURTH (G.), *Les origines de la ville de Liége* (BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'ART ET D'HISTOIRE DU DIOCÈSE DE LIÉGE, t. II, 1882).

KURTH (G.), *Majerou* (ANNALES DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE D'ARLON, 1885, t. XVII).

KURTH (G.), *Glossaire toponymique de la commune de Saint-Léger* (ANNALES DE LA FÉDÉRATION ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE BELGIQUE, 1886, t. II).

KURTH (G.), *La France et les Francs dans la langue politique du moyen âge* (REVUE DES QUESTIONS HISTORIQUES, t. LVII).

LACOMBLET, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, 4 vol. in-4°. Düsseldorf, 1840-1857.

LA FONTAINE (E. DE), *Extrait d'un essai étymologique sur les noms de lieux du Luxembourg germanique* (PUBLICATIONS DE L'INSTITUT ROYAL GRAND-DUCAL DE LUXEMBOURG, t. IX et X (1853, 1854). — Très mauvais; explique par le celtique les noms dont ses propres recherches établissent à l'évidence le caractère germanique; à consulter toutefois son répertoire de vieilles formes.

La Fontaine (E. de). *Essai étymologique sur les noms de lieux du Luxembourg germanique* (Publications de l'Institut Royal Grand-Ducal de Luxembourg, t. XII, XIII, XIV, XV (1856-1859), XVIII (1862). — Même observation que ci-dessus. Les deux dernières livraisons sont consacrées au Luxembourg germanique belge et français.

Lambert d'Ardres, *Chronique de Guines*, éd. de Godefroy-Menilglaise, Paris, 1855, et *MGH. SS.*, t. XXIV.

Lamprecht, *Fränkische Wanderungen und Ansiedelungen, vornehmlich im Rheinlande* (Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins, t. IV, 1880). — Voyez aussi Van Werveke.

Leblant, *Note sur le rapport des noms propres avec la nationalité à l'époque mérovingienne* (Mémoires de la Société des antiquaires de France, t. XXVIII).

Ledebur (L. von), *Das Land und Volk des Brukterer als Versuch einer vergleichenden Geograpie der ältern und mittlern Zeit*. Berlin, 1827.

Lepage (H.), *Dictionnaire géographique de la Meurthe*. Nancy, 1860.

Le Prevost (A.), *Dictionnaire des anciens noms de lieux de l'Eure*. Évreux, 1839.

Leroy (J.), *Le grand théâtre sacré du duché de Brabant*, 2 vol. in-fol. La Haye, 1729.

Leuridan, *Histoire de Roubaix*, 5 vol. Roubaix, 1860-1863.

Leuridan, *Histoire de Linselles*. Lille, 1883. — Contient un grand nombre de noms de lieux-dits.

Liénard (F.), *Dictionnaire topographique du département de la Meuse*, in-4°. Paris, 1872.

Longnon (A.), *Géographie de la Gaule au VI^e^ siècle*. Paris, 1878.

Longnon (A.), *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, in-4°. Paris.

Longnon (A.), *Atlas historique de la France*. Paris, 1885-1889, in-folio. Trois livraisons ont paru.

Longnon (A.). *Les Pagi de la Gaule* (Bibliothèque de l'École des Hautes Études, fascicule 3). — Voyez aussi *Polyptyque d'Irminon*.

MANNIER, *Études étymologiques, historiques et comparatives sur les noms des villes, bourgs et villages du département du Nord.* Paris, 1861. — Faible.

MARCHAL (J.), *Observations sur l'ancienneté de la langue française* (BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE BRUXELLES, ms. 20980).

MARCHAL (J.), *Observations sur le celtique* [MERCURE BELGE, t. VI et VII (1819)].

MARJAN (H.), *Keltische Ortsnamen in der Rheinprovinz* (PROGRAMM DER REALSCHULE ZU AACHEN, années 1880 et 1881).

MARJAN (H.), *Keltische und lateinische Ortsnamen in der Rheinprovinz* (PROGRAMM DER REALSCHULE ZU AACHEN, année 1882)

MARJAN (H.), *Rheinische Ortsnamen* (PROGRAMM DER REALSCHULE ZU AACHEN, année 1884). — Trois bons travaux.

MARNEFFE (E. DE), *Recherches sur le nom de Malines* [BULLETIN DU CERCLE ARCHÉOLOGIQUE DE MALINES, t. IV (1893].

MARNEFFE (E. DE), *Encore le nom de Malines* [BULLETIN DU CERCLE ARCHÉOLOGIQUE DE MALINES, t. IV (1893)].

MARTÈNE et DURAND, *Veterum Scriptorum .... Amplissima collectio.* — Au tome II, les chartes de Stavelot.

MARTINEZ, *Apuntes para una mapa topográfico-tradicional de la villa de Burguillos.* Séville, 1884. Relevé complet de toute la toponymie locale, avec essai d'interprétation.

MATHIEU (E.), *Histoire de la ville d'Enghien,* 2 vol. Mons, 1876.

MATTON (A.), *Dictionnaire topographique du département de l'Aisne.* Paris, 1871.

MAYER VON KNONAU, *Zuericher Ortsnamen* (BEITRÄGE ZUR GESCHICHTE DER LITERATUR, von H. Kurz und P. Weissenbach, t. I, 1846).

MEITZEN (A.), *Siedelungen und Agrarwesen der Westgermanen und Ostgermanen der Kelten, Römen, Finnen und Slaven,* 4 vol. Berlin, 1895.

MEYER, *Mémoire sur l'origine de la différence relative à l'usage de la langue flamande ou wallonne dans les Pays-Bas* (NOUVEAUX MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DE BRUXELLES, 1828, t. III).

MIRAEUS et FOPPENS, *Opera Diplomatica,* 4 volumes in-folio.

MOLHUYSEN (P.-C.), *De Anglen in Nederland* (NIJHOFF, *Bijdragen voor Vaderlandsche Geschiedenis,* t. VI, 1848).

MOLHUYSEN (P.-C.), *Anglo-Sachsische Namen en Woorden* (NIJHOFF, *Bijdragen voor Vaderlandsche Geschiedenis*, t. IV, 1844.)

MOLHUYSEN (P.-C.), *De Anglen aan den Neder-Rijn* (NIJHOFF, *Bijdragen voor Vaderlandsche Geschiedenis*, t. III (1842), pp. 113-136 et 221-223).

MOLHUYSEN (P.-C.), *Verklaring der woorden Laak, Leek, Lek, dat is scheiding, grens* (NIJHOFF, *Bijdragen voor Vaderlandsche Geschiedenis*, t. VII, 1850).

MONOYER (J.), *Les noms de lieux du canton du Rœulx expliqués d'après les plus sérieux travaux onomastiques modernes*. Mons, 1879.

MÜLLENHOFF (K.), *Deutsche Alterthumskunde*. Berlin, 1870-1892. — Ont paru les tomes I, II, III et une partie de V. Lire surtout au point de vue toponymique le volume II.

NABERT (H.), *Karte der Verbreitung der Deutschen in Europa*. Échelle $^1/_{925\,000}$. Glogau, 1 atlas in-plano.

NEUMANN (L.), *Die deutsche Sprachgrenze in den Alpen* (avec carte). Heidelberg, 1885.

Nomina Geographica Neerlandica. Geschiedkundig onderzoek der Nederlandsche aardrijkskundige namen, onder redactie van Dr J. Dornseiffen; Prof. J.-H. Gallée; Prof. H. Kern; Prof. S.-A. Naber en Dr H.-C. Rogge, uitgegeven door het *Nederlandsch Aardrijkskundig Genootschap*. 2e édition, 1re partie : Amsterdam et Utrecht, 1 vol. in-8°, 195 pages; 2e partie (en continuation). — Important recueil de monographies, abordant tour à tour les groupes les plus importants de noms géographiques et apportant d'utiles contributions.

NOUE (A. DE), *De quelques anciens noms de lieux* (BULLETIN DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS, t. V et VI. Liége, 1862-1863).

OESTERLEY (H.), *Historisch-geographisches Wörterbuch des deutschen Mittelalters*. Gotha, 1883.

PAQUOT, *Discours sur les langues anciennes et modernes reçues dans les contrées qui forment aujourd'hui les XVII provinces des Pays-Bas et la principauté de Liége*, prononcé à l'Assemblée de la Société littéraire de Bruxelles du 26 avril 1770 (*Bibliothèque royale de Bruxelles*, ms. 15573). — Semble ne pas se douter de l'existence d'une frontière linguistique ni de la nécessité d'en connaître le tracé pour résoudre la question qu'il traite.

PARDESSUS, *Diplomata, chartae, epistolae, leges aliaque instrumenta ad res Gallo-Francicas spectantia,* 2 vol. in-fol. Paris, 1843-1849.

PEETERS (HENDRIK), *Over het Verminken onzer Plaatsnamen* (Dans la revue *Ons Volksleven*. Brecht, 1893).

PEETERS (HENDRIK), *Oorsprong der namen van de gemeenten en gehuchten der provincie Antwerpen*. Anvers, 1893.

PETERSEN, *Recherches sur l'origine, l'étymologie et la signification primitive de quelques noms de lieux en Normandie,* traduit du danois par M. de la Roquette (*Bulletin de la Société de géographie,* 1re série, t. III. Paris, 1835).

PEUTINGER (La Table de), par E. Desjardins, Livraisons in-fol. Paris, 1869. — Resté inachevé par suite de la mort de l'éditeur.

PFISTER (CH.), *La limite de la langue française et de la langue allemande en Alsace-Lorraine* (BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ GÉOGRAPHIQUE DE L'EST).

PIOT (CH.), *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond,* 2 vol. in-4°. Bruxelles, 1870-1874.

PIOT (CH.), *Les pagi de la Belgique et leurs subdivisions pendant le moyen âge* (MÉMOIRES COURONNÉS DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, coll. in-4°, t. XXXIX, 1874.)

Polyptyque de l'abbé d'Irminon, édition B. Guérard, 2 tomes in-4°, dont le premier, en deux parties, contient l'introduction et le second le texte. Paris, 1845. — Édition A. Longnon dans la collection de la *Société de l'histoire de France* (texte seul).

POPP, *Atlas parcellaire cadastral du royaume de Belgique.*

POUZET, *La succession de Charlemagne et le traité de Verdun* (dans BAYET, *Mélanges Carolingiens.* BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE LYON, t. VII, 1890).

PRAT (G.-F.), *Étymologies des noms de lieux de la province de Luxembourg* (BULLETIN DE LA COMMISSION CENTRALE DE STATISTIQUE, t. IX. Bruxelles, 1866). — Mauvais.

PRAT (G.-F.), *Étude sur l'orthographe et les étymologies des noms de lieux dans la province de Luxembourg* (ANNALES DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE D'ARLON, t. III, 1854). — Faible.

PRAYON-VAN ZUYLEN (A.), *De Belgische Taalwetten*. Gand, 1892. — Ouvrage couronné par l'Académie flamande.

PRAYON-VAN ZUYLEN (A.), *De Statistiek der talen in Belgie* (NEDERLANDSCH MUSEUM, 2de reeks, t. II², 1885).

PRUVOST (le R. P.), *Histoire de Wattrelos*. Tourcoing, 1865.

QUICHERAT (J.), *De la formation française des anciens noms de lieux*. Paris, 1867. — Ce petit traité peut être considéré encore aujourd'hui comme un *vade mecum* pour le toponymiste qui veut se prémunir contre les étymologies hasardées et se familiariser avec les règles qui aident à trouver les véritables.

RAOUX, *Mémoire sur l'origine des langues flamande et wallonne* (MÉMOIRES COURONNÉS DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BRUXELLES, t. V. Bruxelles, 1826).

REIFFENBERG (DE), Renseignements sur les noms de familles et de lieux mentionnés dans le premier volume des *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*. Bruxelles, 1844.

RICOUART (L.), *Études pour servir à l'histoire et à l'interprétation des noms de lieux*. Département du Pas-de-Calais : 1er fascicule, arrondissement d'Anzin, 1891, in-4°.

RICOUART (L.), *Les biens de l'abbaye de Saint-Vaast dans la Hollande, la Belgique et les Flandres françaises*. Anzin, 1887.

RITTER, *Geographisch-Statistisches Lexikon*, 6e édition, publiée par O. Henne Am-Rhyn, 2 vol. Leipzig, 1874.

RITZ (W.), *Urkunden und Abhandlungen zur Geschichte der Niederrheins und der Niedermaas*. Aix-la-Chapelle, 1824.

ROSNY (E. DE), *Le Terroir de l'abbaye Saint-Wulmer de Boulogne* (MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE BOULOGNE, t. X, 1879).

ROULEZ, voyez SCHAYES.

ROUSSEL-DEFONTAINE (CH.), *Histoire de Tourcoing*. Lille et Tourcoing, 1855.

RUDOLPH, *Vollständigstes Geographisch-topographisch-statistisches Orts-Lexikon von Deutschland*, 2 vol. Weimar, sans date. — Plus un supplément pour l'Alsace-Lorraine, paru à Leipzig en 1872.

RYCKEL (A. DE), *Les communes de la province de Liége. Notices historiques*. Liége, 1892.

RYCKEL (A. DE), *Histoire de la bonne ville de Waremme* (BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'ART ET D'HISTOIRE DU DIOCÈSE DE LIÉGE, t. V. Liége, 1889). — Contient, pages 168-185, un relevé de la toponymie locale.

SCHAYES et ROULEZ, *Controverse relative à la race et à la langue des anciens Belges* (BULLETINS DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, t. XVII, XVIII, XIX et XX).

SCHAYES, *Les Pays-Bas avant et pendant la domination romaine,* 1re édition, 2 vol. Bruxelles, 1837-1838; 2e édition (publiée par Piot), 3 vol. Bruxelles, 1858-1859.

SCHERER, Compte rendu de l'ouvrage d'ARNOLD (voyez ci-dessus) dans le *Jenaer Literaturzeitung,* 1876.

SCHIBER (A.), *Die fränkischen und alemannischen Siedlungen in Gallien, besonders in Elsass und Lothringen.* (2 cartes.) Strasbourg, 1894. — Étudie spécialement les suffixes **-heim** et **-ingen** ; admet la nationalité franque du premier, mais, à l'encontre d'Arnold, donne à **-ingen** une importance plutôt chronologique qu'ethnique.

SCHOONBROODT, *Inventaire analytique et chronologique des chartes du chapitre de Saint-Martin, à Liége,* in-4°. Liége, 1871.

SCHOONBROODT, *Inventaire analytique et chronologique des archives de l'abbaye du Val-Saint-Lambert lez-Liége,* 2 vol. in-8°. Liége, 1875-1880.

SERRURE (C.-A), *Geschiedenis der nederlandsche en fransche Letterkunde in het graefschap Vlaenderen.* Gand, 1855.

SERRURE (C.-A.), *Études sur l'origine du nom de Malines* [BULLETIN DU CERCLE ARCHÉOLOGIQUE DE MALINES, t. IV (1893)].

SERRURE (C.-P.), *Cartulaire de Saint-Bavon, à Gand,* in-4°, sans date ni lieu d'impression (1836-1840). — Il n'existe que 280 pages de ce recueil dont la publication a été interrompue.

SICKEL, *Diplomata Regum et Imperatorum Germaniae* (*MGH. DD.*), 2 vol. in-4°. Hanovre, 1883-1888.

SLOET, *Oorkondenboek der graefschappen Gelre en Zutphen,* 3 vol. La Haye, 1872-1877.

SPINNAEL, *Notice historique sur l'origine et l'étymologie des noms de Bruxelles et Brabant.* Bruxelles, 1841.

SPINNAEL, *Justifications et éclaircissements à l'appui de la notice historique sur l'origine de Bruxelles et Brabant.* Bruxelles, 1841.

SPRUNER-MENKE, *Atlas des Mittelalters.* Gotha, 1880.

STALLAERT, *Geleegsnamen in Brabant* (LETTERVRUCHTEN VAN HET GENOOTSCHAP *Tyd en Vlyt.* Louvain, 1863).

Statistique archéologique du département du Nord, publiée par la Commission historique du département, deux volumes in-8°. Lille, 1867.

Statistique de la Belgique. — Population. — Recensement général du 31 décembre 1890. publié par le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, 2 vol. Bruxelles, 1893.

STECHER (J.), *Flamands et Wallons* (ANNUAIRE DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE LIÉGE, 1859).

STECHER (J.), *Histoire de la littérature néerlandaise en Belgique.* Bruxelles, sans date (1886).

STRABON, *Geographia,* éd. Müller et Dübner. Paris, 1853.

STRONCK, *Etymologische Forschungen als Beitrag zu den Studien des H. de la Fontaine über die Ableitung des Ortsnamen des Luxemburger Landes* [PUBLICATIONS DE L'INSTITUT ROYAL GRAND-DUCAL DE LUXEMBOURG, t. XXVI (1871)]. — Très faible. Éloge enthousiaste du travail de La Fontaine.

STRONCK, *Historisch-philologische Studie über das belgische Gallien und die in demselben entstandenen Sprachgrenzen unter besonderer Berücksichtigung des Luxemburger Dialektes* [PUBLICATIONS DE L'INSTITUT ROYAL GRAND-DUCAL DE LUXEMBOURG, t. XXIV (1869)]. — Très faible.

TANDEL (E.), *Les Communes luxembourgeoises,* 7 vol. in-8°. Arlon, 1889-1894.

TARLIER et WAUTERS, *La Belgique ancienne et moderne. Géographie et histoire des communes belges.* Province de Brabant : arrondissement de Nivelles, 2 volumes ; arrondissement de Louvain.

TAYLOR, *Words and places.* Londres, 1885.

THIS (C.), *Die deutsch-französische Sprachgrenze im Elsass* (BEITRÄGE ZUR LANDES- UND VOLKESKUNDE VON ELSASS-LOTHRINGEN, 5tes Heft. Strasbourg, 1888).

UIBILEISEN, *Die romanischen und die fränkischen Ortsnamen in Wälsch-Lothringen* (JAHRESBERICHT DES VEREINS FÜR ERDKUNDE ZU METZ, 1882).

VAN BASTELAER, *Recherches sur l'origine du nom de Charleroi* (ANNALES DE LA SOCIÉTÉ PALÉONTOLOGIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE CHARLEROI, t. II, 1868).

VANCSA (Max), *Das erste Auftreten der deutschen Sprache in den Urkunden* (GEKRÖNTE PREISSCHRIFT DER FÜRSTLICHEN JABLONOWSKISCHEN GESELLSCHAFT ZU LEIPZIG). Leipzig, 1895; grand in-4°.

VAN DEN BERGH (L.-PH.-L.), *Over de oorsprongen en de beteekenis der plaatsnamen in Gelderland* (NIJHOFF, *Bijdragen voor Vaderlandsche Geschiedenis*, t. V, 1847).

VAN DEN BERGH (L.-PH.-C.), *Handboek der middelnederlandsche Geographie*, 2e édition. La Haye, 1872. — C'est le meilleur ouvrage pour l'étude de la géographie historique des Pays-Bas.

VAN DER AA, *Aardrykskundig Woordenboek der Nederlanden*, 13 vol. in-8°. Gorinchhem, 1839-1851.

VANDERKINDERE, *Les origines de la population flamande. La question des Suèves et des Saxons* (BULLETIN DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, 3e série, t. X, 1886).

VANDERKINDERE, *Les origines de la population flamande. Réponse à M. Wauters* (BULLETIN DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, t. XI, 1886).

VANDERMAELEN (PH.), *Dictionnaire géographique de la province de Liége*. Bruxelles, 1831.

VANDERMAELEN (PH.), *Idem de la province de Namur*. Bruxelles, 1832.

VANDERMAELEN (PH.), *Idem de la province de Hainaut*. Bruxelles, 1833.

VANDERMAELEN (PH.), *Idem de la Flandre orientale*. Bruxelles, 1834.

VANDERMAELEN (PH.), *Idem de la province d'Anvers*. Bruxelles, 1834.

VANDERMAELEN (PH.), *Idem de la province de Limbourg*. Bruxelles, 1835.

VANDERMAELEN (PH.), *Idem de la Flandre occidentale*. Bruxelles, 1836.

VANDERMAELEN (PH.), *Idem de la province du Luxembourg*. Bruxelles, 1838.

Il n'y a pas eu de dictionnaire géographique du Brabant. — Ce recueil, bien que vieilli au point de vue de la géographie politique, garde cependant de la valeur par ses renseignements sur la géographie physique, qui en constituent la partie principale.

VAN DESSEL (C.), *Topographie des voies romaines de la Belgique*. Statistique archéologique et bibliographie. Bruxelles, 1877.

VAN DRIVAL, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras*. Arras, 1875.

VAN HOOREBEKE, *Étude sur l'origine des noms patronymiques flamands*. Bruxelles, 1876.

VAN LOKEREN, *Chartes de l'abbaye de Saint-Pierre de Gand*, deux volumes in-4°.

VAN SPEYBROECK, *Glossaire toponymique de Saint-André lez-Bruges* (ANNALES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION POUR L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE ET DES ANTIQUITÉS DE LA FLANDRE, t. XXVIII, 1888).

VAN WERVEKE, *Urbar der Grafschaft Luxemburg* (1306-1317), dans LAMPRECHT, *Deutsches Wirthschaftsleben im Mittelalter*, t. III, pp. 342-405. Leipzig, 1885.

VAN WERVEKE, *Cartulaire du prieuré de Marienthal*, deux volumes in-8°. [PUBLICATIONS DE LA SECTION HISTORIQUE DE L'INSTITUT ROYAL GRAND-DUCAL DE LUXEMBOURG, t. XXXVIII (1885)].

Vlaemsche Commissie. Instelling, beraedslagingen, verslag, officieele oorkonden, onder toezigt van leden der Commissie uitgegeven. Bruxelles, 1859. — Contient le compte rendu des travaux de la Commission créée par arrêté royal du 27 juin 1856 pour rechercher les meilleurs moyens d'encourager la littérature flamande dans ses rapports avec les différentes branches de l'administration publique. La partie la plus importante de ce volume est formée par les réponses des divers archivistes à la question posée par le Gouvernement sur l'emploi de la langue flamande dans nos anciennes provinces. Pages 85 à 148, on trouve un rapport de Snellaert qui a mis en œuvre ces matériaux, mais en exagérant parfois les conclusions.

VOGT (P.), *Die Ortsnamen im Engersgau* (PROGRAMME DU GYMNASE DE NEUWIED. Neuwied, 1890).

WAITZ (G.), *Das alte Recht der salischen Franken*. Kiel, 1846. — A le premier indiqué l'aire de diffusion du suffixe toponymique *-heim* et fait valoir son importance pour l'histoire des migrations franques.

WAITTERICH. *Die Germanen des Rheins*. Leipzig, 1872 — Appuie une partie de ses conclusions sur des raisonnements toponymiques qu'il est d'ailleurs impossible d'admettre.

WAUTERS (ALPH.), *Landen : Description, histoire, institutions.* Bruxelles, 1883.

WAUTERS (ALPH.), *Histoire des environs de Bruxelles.* Bruxelles, 1855; trois volumes in-8°.

WAUTERS (ALPH.), *Nouvelles études sur la géographie ancienne de la Belgique.* 1867.

WAUTERS (ALPH.), *Des localités distinguées par le qualificatif* **Vieux** (**oud**) *et de leur ancienneté* (BULLETIN DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, 3e série, t. I, 1881).

WAUTERS (ALPH.), *Sur les premiers temps de l'histoire de Flandre* (BULLETIN DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, 3e série, t. IX, 1885).

WAUTERS (ALPH.), *Les origines de la population flamande de la Belgique* (BULLETIN DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, 3e série, t. X, Bruxelles, 1885.)

WAUTERS (ALPH.), *Les origines de la population flamande de la Belgique. Réponse aux observations faites sur mon travail.* (BULLETIN DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE. Bruxelles, 1885.) — Voyez aussi les articles HENNE et TARLIER.

WILLEMS (G.-F.), *Mémoire sur les noms des communes de la province de la Flandre orientale* (BULLETIN DE LA COMMISSION CENTRALE DE STATISTIQUE, t. II. Bruxelles, 1845. — Faible.

WILLEMS (L.), *Onze bedreigde grenzen* (TIJDSCHRIFT VAN HET WILLEMSFONDS, t. II). — Compte rendu du 1er volume de la *Frontière linguistique.*

WILLIAMS (CH.-A.), *Die Französischen Ortsnamen Keltischer Abkunft* (Dissertation). Strassburg, 1891.

WINKLER (JOHAN), *Oud Nederland.* La Haye, 1888. — Contient beaucoup de considérations ethnographiques et toponymiques reposant sur une connaissance étendue de la langue de ce pays.

WINKLER (JOHAN), *De nederlandsche geslachtsnamen in oorsprong, geschiedenis en beteekenis,* deux volumes. Haarlem, 1885. — Plein de recherches approfondies et de résultats intéressants.

WINKLER (JOHAN), *Germaansche Plaatsnamen in Frankrijk* (HET BELFORT, 1894).

WITTE, *Das deutsche Sprachgebiet Lothringen und seine Wandelungen* (FORSCHUNGEN ZUR DEUTSCHEN LANDES- UND VOLKESKUNDE, VIII, 6).

WOESTE (F.), *Iserlohn und Umgegend. Beiträge zur Ortsnamendeutung, Ortsgeschichte und Sagenkunde.* Iserlohn, 1871.

WOLTERS, *Notice historique sur la commune de Rummen.* Gand, 1846.

WOLTERS, *Codex diplomaticus Lossensis.* Gand, 1848.

ZANARDELLI (T.), *Contribution à l'étude de la toponymie belge, déterminant entre autres l'étymologie de Namur* [BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE BRUXELLES, t. XIV (1895-1896)].

ZEUSS (K.), *Die Deutschen und ihre Nachbarstämme.* Munich, 1837.

ZIMMERLI, *Die deutsch-französische Sprachgrenze in der Schweiz,* deux volumes. Bâle et Genève, 1891-1895. (Cfr. KNAPP, *Tour du Monde,* juillet 1886).

OUVRAGES PARUS DEPUIS L'IMPRESSION DE CE VOLUME.

CUVELIER (J.) et HYMANS (C.), *Toponymische studie over de oude en nieuwe plaatsnamen der gemeente Bilsen.* Gand, 1897 (publié par l'Académie royale flamande). — Je ne puis que signaler rapidement cet excellent glossaire toponymique, que je recommande à tous les toponymistes.

DE PAUW (N.), *La Cour d'appel de Gand depuis cinq siècles.* Gand, 1897. — Donne quelques renseignements nouveaux sur l'emploi des langues au Conseil de Flandre.

FUNCK-BRENTANO, *Philippe le Bel en Flandre.* Paris, 1897. (Voyez pages 19 à 21 le paragraphe intitulé : *La langue française en Flandre.*)

R[OLAND] (C.-G.), *Étymologie de Namur* (AMI DE L'ORDRE, 11 novembre 1897).

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Page 12, ligne 13, au lieu de : coupèrent, il faut lire : comprirent.

P. 14. *La langue et la nationalité.* Les rares passages qu'on invoque d'ordinaire pour établir le contraire de cette thèse ont été réunis, en dernier lieu, dans PAUL VIOLLET, *Histoire des institutions politiques et administratives de la France,* t. II, p. 36, n. 1.

P. 25, ligne 14, biffer le mot méridionale.

P. 30, note 3, au lieu de : 1883, il faut lire : 1383.

P. 42. La note 1, qui appartient à la page 68, est à remplacer par celle-ci : BORMANS, *Recueil des ordonnances de la principauté de Liége,* t. I, pp. 635 et 803.

P. 95, ligne 6, ajoutez :

Biesmelle (La), affluent de la Sambre à Thuin, portant en 1174 le nom de *Bevernella* (*Annales du Cercle archéologique de Mons,* t. IV, p. 261, note 2). La Biesmelle, que le *Dictionnaire géographique du Hainaut,* par VAN DER MAELEN, écrit Biemèle et qu'on désigne aussi sous les noms de Biesme-l'Eau ou Eau de Biesme, s'est appelée primitivement Biesme, comme le montre le nom du village de Biesme-sous-Thuin, situé sur son cours; le nom a ensuite pris la forme diminutive, cfr. la page 98.

TABLE ONOMASTIQUE

N. B. On n'a reproduit dans cette table que les noms qui sont discutés dans le texte, et on a omis tous ceux qui figurent dans les listes des désinences ou suffixes. Le lecteur trouvera ceux-ci sous leurs désinences respectives, qui sont indiquées dans la table. Ainsi Bereldingen sous *-ingen*.

A

AA (L'), ruisseau, 99.
AILETTE (L'), ruisseau, 98.
-ain (Désinence altérée en *et* ou *ay*), 99. — Cfr. I, 319.
AISON (L'), ruisseau, 100.
Alfena (L'). Voyez BELLE
AMIETTE (L'), ruisseau. Voyez MIETTE.
ANNAPPES, 100.
-apa (Noms terminés en), 100.
ATTERT (L'), ruisseau, 97.
AUTREPPE, 100.
AUTREPPES, 100.
AVROY, 101.

B

BASTOGNE, 101.
BELLE (La), ruisseau, 97.
BEVER, 94.
BEVERBEEK, 94.
BEVERE, 94.
BEVEREN, 94.
BEVERHOUTSVELD, 94.
BEVERLOO, 94.

BEVERSLUYS, 94.
BEVERST, 94.
BIERBBAIS, 94.
BIERBECQUE, 94.
BIERBEEK, 94.
BIESME, 95.
BIESME-LA-COLONOISE, 104.
BIÈVRE (La). ruisseau, 95, 97.
BILSTAIN, 101.
BLIES (La), ruisseau, 97.
BOUILLON, 101.
BREUVANNE (La), ruisseau, 95.
BRUKE. 102

C

CHATELET, 99.
Cysindria (La), ruisseau, 96.

D

DEULÉMONT, 102.
-dorp (Noms terminés en), 102.

E

-en (Noms terminés en), 102.
EPPES 100.

F

Franco, 102.

G

GEER (Le), ruisseau, 97.
GENNEVAUX, 89.
GENVAL, 89.
GENVILLE, 89.
GRANVILLE-SUR-GEER, 90.
GUEMPS, 100.
GUEUZAINE, 88.

H

HATRIVAL, 103.
HAUTCROIX, 103.
HOEGNE (La), ruisseau, 97.
HUY, 98.

I

-ingen (Noms terminés en), 103.

J

JEHONVILLE, 89.
JUSEN-SERAING, 90.
JUSENNECOURT, 88.
JUSIGNEAUX, 89.
JUSLENVILLE, 89.
JUSSERENNE, 88.
JUSSERET, 88.
JUZANCOURT, 88.

L

LOBBES, 103.

M

MARCHETTE (La), ruisseau, 98.
MASBLETTE (La), ruisseau, 98.
MEERDAEL, 103.
MERAUDE, 104.
MIETTE (La), ruisseau, 98.
MILMORTE, 104.

N

N prothétique, 104.

O

ON, 105.
-ona ou *-ana* (Noms terminés en), 105.
ORET, 106.

P

Poleda. Voyez HOEGNE.

S

SIBRET, 106.
-ster (Noms terminés en), 106.
-strut (Noms terminés en), 106.

T

THUIN, 107.
TOURPES, 102.

V

VENEPE, 100.
VLIERMAEL, 107.

W

WABERN, 92.
WAVERWALD, 91.
WAVRANS, 92.
WAVRE, 90, 91.
WAVRECHIN, 92.
WAVREILLE, 92.
WAVREMONT, 92.
WAVRIN, 92.
WAWERN, 92.
WOEPVRE, 91.

TABLE DES MATIÈRES

TOME I.

INTRODUCTION.

Pages.

Nature, utilité et méthode des études toponymiques 3

LIVRE PREMIER.

La frontière linguistique depuis le XIII^e^ siècle.

CHAPITRE PREMIER.

État actuel de la frontière linguistique en Belgique et dans le nord de la France 17

CHAPITRE II.

La frontière linguistique sur la rive droite de la Meuse 27

APPENDICE.

Toponymie des communes situées sur la frontière linguistique . 43

CHAPITRE III.

La frontière linguistique sur la rive gauche de la Meuse 123

APPENDICE.

Toponymie des communes situées sur la frontière linguistique . . 171

CHAPITRE IV.

Pages.
La frontière linguistique dans le nord de la France 221

APPENDICE.

Toponymie des communes situées sur la frontière linguistique. . 238

LIVRE SECOND.

La frontière linguistique avant le XIII^e^ siècle.

CHAPITRE PREMIER.

Éléments germaniques de la toponymie romane. 253

CHAPITRE II.

De la langue des noms de lieux. 401

CHAPITRE III.

Éléments celtiques et romains 429

CHAPITRE IV.

La toponymie belgo-romaine 474

CHAPITRE V.

Conclusions historiques 526

ADDITIONS ET CORRECTIONS 561

TABLE ONOMASTIQUE 567

TOME II.

LIVRE TROISIÈME.

Les fluctuations de la frontière linguistique.

CHAPITRE PREMIER.

Pages.

En Belgique 3

CHAPITRE II.

En France 72

APPENDICES.

I. Des noms de lieux composés avec les adjectifs *jusanus* et *juseranus*. 87
II. Wavre. 90
III. Les castors en Belgique 93
IV. Un peu d'hydronymie 95
V. La Belgique allemande. 98
VI. Analectes toponymiques 99
VII. Note sur l'emploi de la langue française à Ypres, par M. Guillaume Desmarez. 107

BIBLIOGRAPHIE. 125

ADDITIONS ET CORRECTIONS 147

TABLE ONOMASTIQUE 149

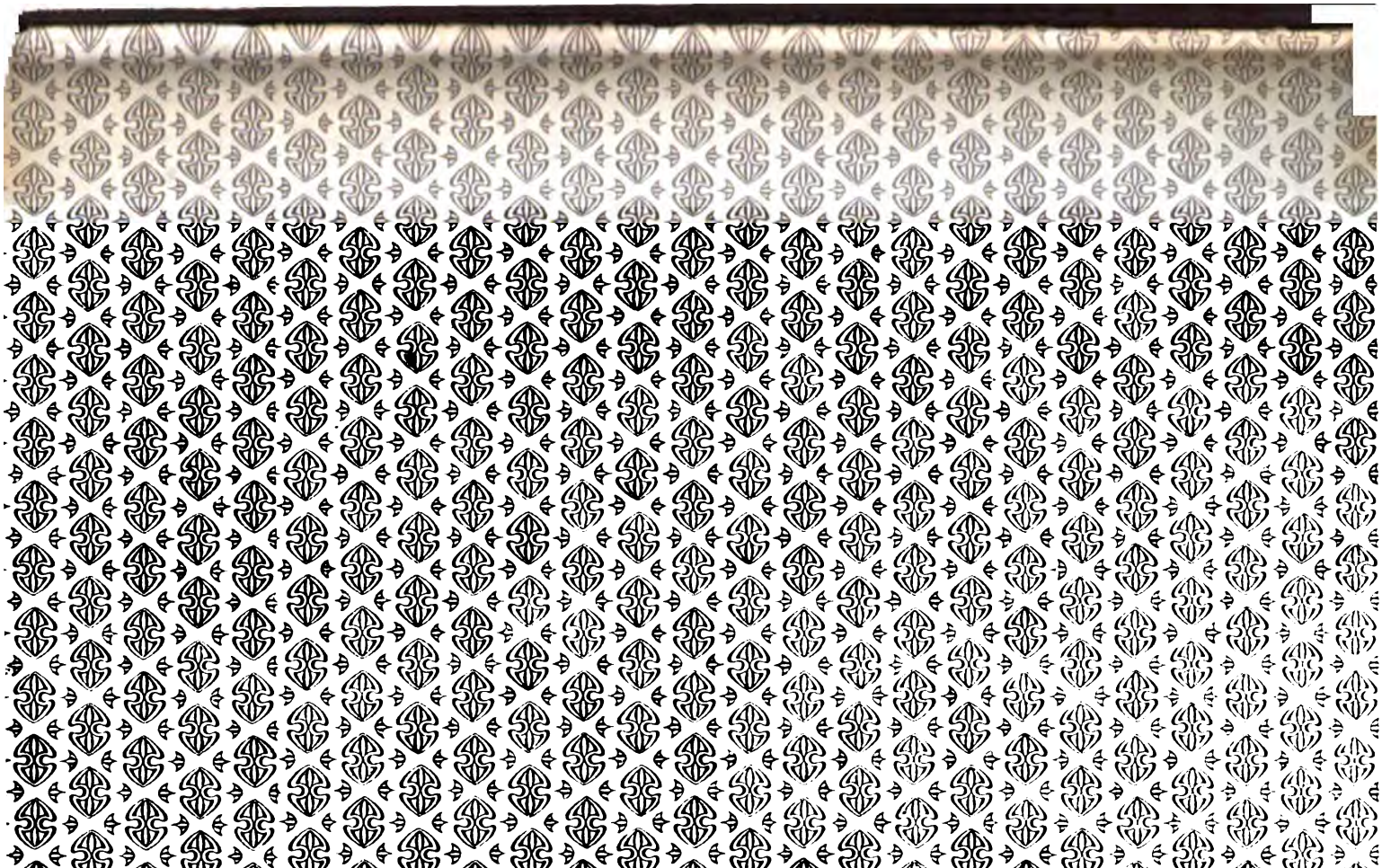

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06551 9285